

ISBN 978-3-908006-35-0

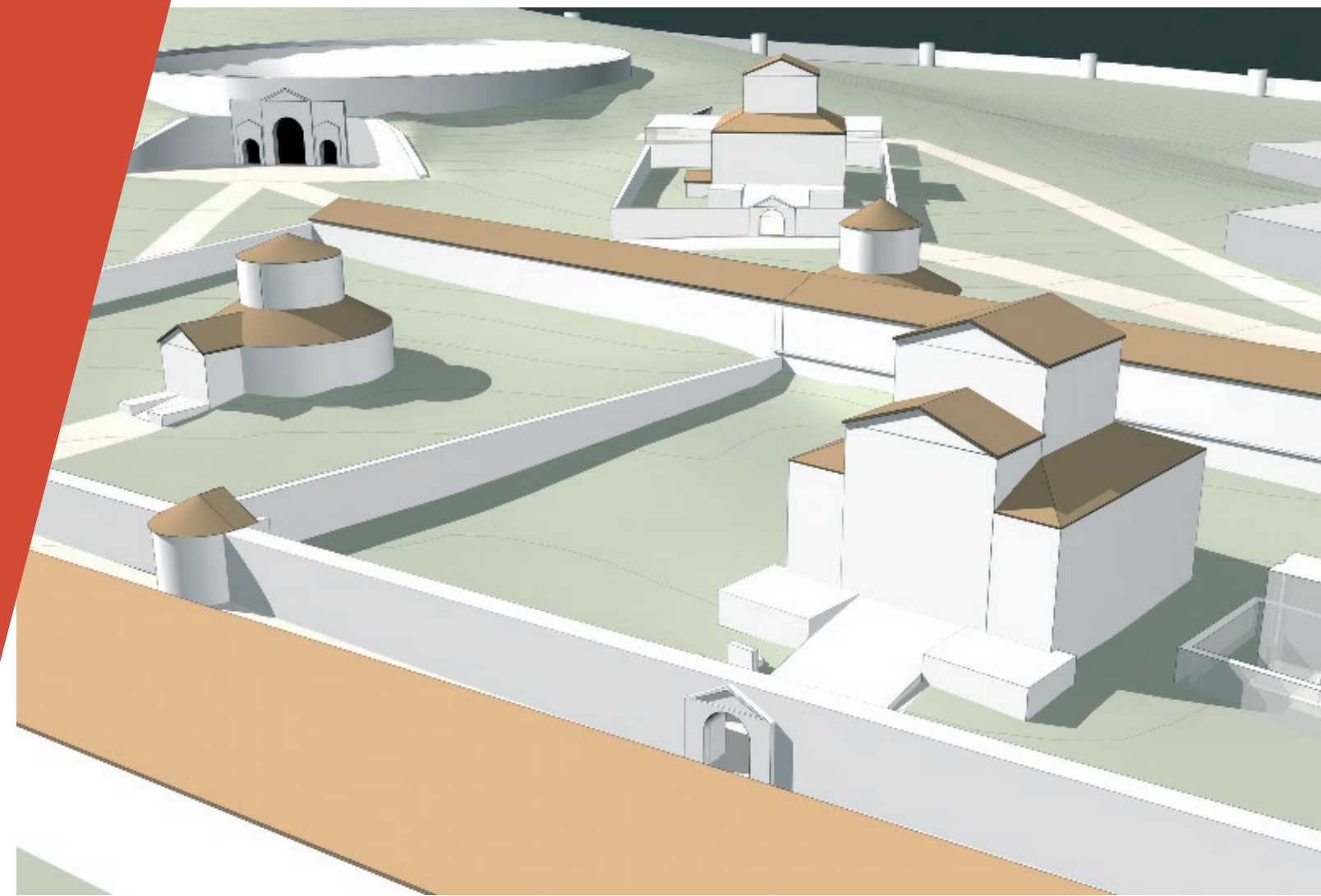
Topographie sacrée et rituels. Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes

Antiqua 43

TOPOGRAPHIE SACRÉE ET RITUELS

Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes

Actes du colloque international d'Avenches
2-4 novembre 2006



Antiqua 43

Daniel Castella et Marie-France Meylan Krause (dir.)

Topographie sacrée et rituels

Le cas d'*Aventicum*, capitale des Helvètes

Actes du colloque international d'Avenches
2-4 novembre 2006

Colloque organisé par
l'Association pour l'Archéologie Romaine en Suisse (ARS),
le Site et Musée Romains d'Avenches et
Archéologie Suisse

ANTIQUA 43

Veröffentlichung der
Archäologie Schweiz

Publication
d'Archéologie Suisse

Pubblicazione
d'Archeologia Svizzera

Publication of
Swiss Archaeology

Topographie sacrée et rituels

Le cas d'Aventicum, capitale des Helvètes

Actes du colloque international d'Avenches
2-4 novembre 2006

Daniel Castella et Marie-France Meylan Krause (dir.)

Comité d'organisation

Anne de Pury-Gysel, Site et Musée Romains d'Avenches

Sabine Deschler-Erb, Association pour l'Archéologie Romaine en Suisse (ARS)

Marie-France Meylan Krause, Association pour l'Archéologie Romaine en Suisse (ARS)

Urs Niffeler, Archéologie Suisse

Comité scientifique

Michael Altjohann

Daniel Castella

Thomas Hufschmid

Marie-France Meylan Krause

Véronique Rey-Vodoz

Nous remercions la Fondation Pro Aventico, le Musée Romain d'Avenches, la Loterie Romande ainsi que L'Académie suisse des sciences humaines et sociales d'avoir soutenu substantiellement la préparation et l'organisation du Colloque.



Avec le soutien de la
Loterie Romande



Cet ouvrage est publié avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, de la Fondation Erwin Lauper (Berne), du Site et Musée Romains d'Avenches et de l'Association pour l'Archéologie Romaine en Suisse.

Couverture:

Page 1: Avenches. Modèle de restitution numérique 3D de la zone sacrée de la colline au 2^e s. ap. J.-C.

ProSpect GmbH,
G. Matter et V. Homberger.

Page 4: Avenches.

1. Inhumation laténienne en position assise (temple rond);
 2. Sesterce de Caligula (Grange des Dîmes);
 3. Dédicace à Aveta Augusta sur plaque de calcaire;
 4. Rouelle en bronze (Grange des Dîmes);
 5. Fanum Nord d'En Chaplix.
- Photos Musée Romain d'Avenches
(2-4: A. Schneider).

Édité par Archéologie Suisse,
Petersgraben 9-11, case postale 1864, CH-4001 Bâle,
admin@archaeologie-schweiz.ch



Mise en page, prépresse: Daniel Castella, Avec Le Temps Sàrl, Blonay.
Traductions: Jehanne Affolter, Anne de Pury-Gysel, Clemens Krause.
Impression: Reinhardt AG, Basel.

Tout droit de reproduction réservé.
Copyright © 2008 by Archéologie Suisse, Bâle.

ISBN: 978-3-908006-35-0

Sommaire

Avant-propos – Zum Geleit <i>Anne de Pury-Gysel</i> <i>Sabine Deschler-Erb</i> <i>Marie-France Meylan Krause</i> <i>Urs Niffeler</i>	7	Die Heiligtümer von <i>Augusta Raurica</i>. Überlegungen zur Topographie und Interpretation <i>Thomas Hufschmid</i>	137
Topographie sacrée et rituels. Le cas d'<i>Aventicum</i>, capitale des Helvètes <i>Michael Altjohann</i> <i>Daniel Castella</i> <i>Marie-France Meylan Krause</i> <i>Thomas Hufschmid</i> <i>Véronique Rey-Vodoz</i>	9	Du Titelberg à Trèves. De l'<i>oppidum</i> gaulois à la ville romaine <i>Jeannot Metzler</i>	155
Introduction <i>John Scheid</i>	13	Les restes d'animaux de l'espace public de l'<i>oppidum</i> du Titelberg <i>Patrice Méniel</i>	167
<i>Aventicum</i>, capitale des Helvètes <i>Anne de Pury-Gysel</i>	21	Ein Heiligtum der Treverer auf dem Martberg bei Pommern a. d. Mosel (D) <i>Martin Thoma</i>	175
Les sanctuaires d'<i>Aventicum</i>. Évolution, organisation, circulations <i>Jacques Morel †</i> <i>Pierre Blanc</i>	35	Les rites de passage et leur manifestation matérielle dans les sanctuaires des Trévires <i>Ton Derks</i>	191
Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx: un cas particulier ? <i>Philippe Bridel</i> <i>Georg Matter</i>	51	Heiligtümer und städtische Siedlungen in den <i>agri decumates</i>. Das Beispiel Rottenburg/<i>Sumelocenna</i> <i>Sebastian Gairhos</i>	205
Des dieux et des hommes. Cultes et rituels dans les sanctuaires d'<i>Aventicum</i> <i>Marie-France Meylan Krause</i> <i>avec la collaboration de</i> <i>Sandrine Bosse Buchanan</i>	59	Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule <i>Martine Joly</i> <i>Philippe Barral</i>	217
Un vautour au pays des cigognes. Présentation d'un projet de recherche à la lumière de l'étude de la faune du temple de la Grange des Dîmes (1^{er} s. ap. J.-C.) <i>Sabine Deschler-Erb</i>	79	Sanctuaires et divinités en Suisse occidentale. Éléments de réflexion sur la typologie des lieux de culte gallo-romains <i>Thierry Luginbühl</i>	229
Les dédicaces religieuses d'Avenches <i>Jocelyne Nelis-Clément</i>	81	Zwischen <i>Petinesca</i> und <i>Vitudurum</i>: Städtische Kultorte und Götter in der <i>civitas Helvetiorum</i> <i>Stefanie Martin-Kilcher</i>	247
«<i>Mon père, ce héros !</i>». Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire <i>Daniel Castella</i>	103	Recueil des sanctuaires romains de Suisse <i>Cédric Cramatte</i>	265
Sanctuaires et genèse urbaine en Gaulle romaine <i>William Van Andringa</i>	121	Topographie des sanctuaires périurbains en Gaulle romaine <i>Ludivine Péchoux</i>	279
		Temple et théâtre en Gaulle: une relation architecturale complexe <i>Véronique Brunet-Gaston</i>	283

Organisation spatiale des sanctuaires arvernes: les exemples de Gergovie et de Corent à l'époque romaine (Puy-de-Dôme, F)		Le sanctuaire de Cressier (canton de Neuchâtel) et ses deux divinités tutélaires: Mars et Naria Nousantia	
<i>Magali Garcia</i>		<i>Ludivine Marquis</i>	309
<i>Sandrine Oesterlé</i>	287	Édifices sacraux à l'époque de Mars Caturix en pays de Fribourg	
Condatomagos, un complexe cultuel de confluent en territoire rutène		<i>Pierre-Alain Vauthey</i>	314
<i>Daniel Schaad</i>	292	Heiligtümer im römischen Kempten/ Cambodunum (Allgäu)	
La découverte d'un sanctuaire gallo-romain à édifices multiples en Haute-Savoie: le site d'Eccorçon-Les Murailles (Présilly)		<i>Gerhard Weber</i>	319
<i>Emmanuel Ferber</i>	294	Ein Kaiserkultbezirk in Bregenz ?	
Le sanctuaire gallo-romain de Sierentz – ZAC Hoell (Haut-Rhin, F)		<i>Christine Ertel</i>	
<i>Muriel Roth-Zehner</i>		<i>Verena Hasenbach</i>	325
<i>Annaïg Le Martret</i>	298	Conclusion	
...und sie huldigten den Göttern. Reste von Tieren und Pflanzen aus dem gallo-römischen Tempelbezirk Oedenburg/ Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin, F)		<i>John Scheid</i>	329
<i>Francesca Ginella</i>		Bibliographie	335
<i>Heidi Hüster Plogmann</i>			
<i>Patricia Vandorpe</i>	304		

Les fouilles archéologiques de ces vingt dernières années à Avenches ont considérablement renouvelé l'image de la capitale des Helvètes. Le hasard des nouvelles constructions et quelques campagnes de fouilles orientées dans le périmètre de la ville antique ont conduit depuis 1989 à la découverte de plusieurs sanctuaires jusque-là inconnus, ce qui a engendré un flot de nouvelles informations difficiles à gérer entièrement par les archéologues du Site et Musée romains d'Avenches, par ailleurs fort occupés par les nombreuses fouilles préventives qui se déroulent chaque année sur ce site.

C'est sur ces bases que trois organisations, prédestinées par leurs particularités à conduire une telle action, ont eu l'idée d'un partenariat pour mettre sur pied le colloque qui s'est déroulé à Avenches en novembre 2006: l'Association pour l'Archéologie romaine en Suisse, Archéologie Suisse et le Site et Musée romains d'Avenches. En unissant leurs différentes compétences – scientifique, organisationnelle et financière – elles ont mené à terme le colloque et la rédaction de ces actes. Tant la tenue du colloque lui-même – qui a grandement renouvelé les connaissances sur la signification des sanctuaires en territoire helvète et dans les régions limitrophes – que cette publication en commun des actes témoignent de cette volonté et de cette aptitude à la collaboration.

C'est un plaisir pour nous de remercier ici la ville d'Avenches et M. Jean-François Mathier, son syndic, pour son large soutien au colloque et la mise à disposition du théâtre, où nous avons eu la joie d'accueillir plus de 200 participants issus de sept pays différents durant plusieurs jours. Un grand merci aux Autorités cantonales vaudoises pour leur appui financier important et leur soutien moral concrétisé par la présence de M^{me} Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture, ainsi qu'à M. Denis Weidmann, archéologue cantonal vaudois, et à M. Pierre Ducrey, président de la Fondation Pro Aventico. Nous adressons aussi notre gratitude à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales, dont le mécénat a été décisif tant pour le colloque que pour la publication de ces actes; dans son allocution d'ouverture, M. Markus

Die archäologischen Ausgrabungen der vergangenen 20 Jahre in Avenches haben das Bild der Hauptstadt der Helvetier und des gesamten Stammgebietes massgebend verändert. Der Zufall der Bautätigkeit im Perimeter der antiken Siedlung hat dazu geführt, dass seit 1989 eine Reihe bislang unbekannter Heiligtümer mit Rettungsgrabungen erfasst wurde. Die Masse an neuen Informationen, die es zu begreifen und interpretieren gilt, ist immens. Ihre Bewältigung in ihrer gesamten Tragweite – neben den zahlreichen laufenden Grabungen – übersteigt letztlich die Kräfte eines archäologischen Dienstes wie «Site et Musée romains d'Avenches».

Vor diesem Hintergrund reifte die Idee zur partnerschaftlichen Organisation des Kolloquiums im November 2006 in Avenches durch drei dafür prädestinierte Institutionen: Arbeitsgemeinschaft für Provinzialrömische Forschung in der Schweiz, Archäologie Schweiz und Site et Musée romains d'Avenches. Die drei Partner, die für das Kolloquium und seine Akten zeichnen, haben mit dem gewählten Vorgehen ihre Kräfte und Möglichkeiten gebündelt. Jeder von ihnen verfügt über besondere spezifische Kräfte und Kompetenzen, sei es im wissenschaftlichen Bereich, in den Instrumenten der Organisation oder im Zugang zu den finanziellen Mitteln. Die Tagung selbst mit ihren überaus interessanten Resultaten zum Wesen der römischen Heiligtümer im Gebiet der Helvetier und in ausgewählten angrenzenden Regionen wie nun auch die gemeinsame Herausgabe der Akten zeugen vom Willen und der Fähigkeit zur Zusammenarbeit.

Ganz herzlich danken wir der Stadt Avenches und ihrem Stadtpräsidenten Jean-François Mathier für die grosszügige Unterstützung des Kolloquiums und die Erlaubnis zur Benutzung der Theaterräumlichkeiten, in denen die mehrtägige Tagung mit über 200 Teilnehmer/innen aus sieben Ländern stattfand. Grosser Dank richtet sich sodann an den Kanton Waadt und dessen Erziehungsdepartement für seinen namhaften finanziellen Beitrag und die moralische Unterstützung durch die Präsenz von Frau Erziehungsdirektorin Anne-Catherine Lyon an der Eröffnung, ferner an den Waadtländer Kantonsarchäologen Denis Weidmann und

*Anne de Pury-Gysel
Sabine Deschler-Erb
Marie-France
Meylan Krause
Urs Niffeler*

Zürcher, son secrétaire général, a souligné le fait que, pour organiser de tels événements scientifiques, le partenariat entre institutions constituait un modèle à suivre pour l'avenir, et que cette collaboration méritait des applaudissements très chaleureux et de vifs encouragements. En outre, nous tenons aussi beaucoup à remercier la Fondation Erwin Lauper de Berne, qui a généreusement encouragé la publication de ces actes par une contribution financière substantielle.

Enfin, nous remercions tous les collègues qui ont pris part à ce colloque, qu'ils aient été intervenants ou qu'ils aient apporté leur aide pour son organisation pratique, ainsi que tous ceux qui, grâce à leur engagement et à leurs connaissances, particulièrement au sein du comité scientifique, ont permis l'édition de ces actes.

Au terme de ce processus qui aura duré trois ans, de la genèse du projet à sa réalisation et à la publication de ces actes, le constat est clair: l'engagement et la ténacité de toutes les personnes et institutions impliquées ont conduit à des avancées significatives des connaissances – *vivant sequentes!*

natürlich an Pierre Ducrey, Präsident der Fondation Pro Aventico. Nicht minder dankbar sind wir der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften, deren finanzieller Unterstützung grösste Bedeutung zukam, sowohl bei der Durchführung des Kolloquiums als auch bei der Herausgabe der Akten. Ihr Generalsekretär, Markus Zürcher, betonte in seiner Rede am Eröffnungstag, dass wissenschaftliche Veranstaltungen im Zusammenschluss von mehreren Institutionen ein wünschenswertes Modell für die Zukunft darstellen und dass sie besondere Unterstützung und Applaus verdienen. Es liegt uns sehr daran, auch der Stiftung Erwin Lauper, Bern, zu danken: Sie hat die Drucklegung der Akten mit einem bedeutenden finanziellen Beitrag grosszügig unterstützt.

Schliesslich danken wir den Kolleginnen und Kollegen, die als Vortragende, als Diskutierende oder auch in der Infrastruktur direkt an der Tagung beteiligt waren, und ebenso jenen, die mit ihrem Engagement und ihren Kenntnissen die Herausgabe der Akten ermöglicht haben, namentlich der wissenschaftlichen Begleitgruppe.

Am Ende des rund drei Jahre dauernden Prozesses, der von einer Idee über das Kolloquium bis zu den publizierten Akten geführt hat, steht für uns fest: Einsatz und Engagement aller beteiligten Personen und Institutionen haben zu einem positiven, für die Wissenschaft wesentlichen Resultat geführt – *vivant sequentes!*

*Anne de Pury-Gysel,
Directrice de Site et Musée Romains d'Avenches*

*Sabine Deschler-Erb,
Présidente de l'Association pour l'Archéologie
Romaine en Suisse (2003-2005)*

*Marie-France Meylan Krause,
Présidente de l'Association pour l'Archéologie
Romaine en Suisse (2005-2007)*

*Urs Niffeler,
Secrétaire général d'Archéologie Suisse*



Topographie sacrée et rituels. Le cas d'*Aventicum* capitale des Helvètes

En 2004, désireux de mettre sur pied un colloque dans le cadre de son assemblée annuelle, le comité de l'Association pour l'Archéologie Romaine en Suisse (ARS) s'était rapidement mis d'accord sur le choix d'un thème «*autour des sanctuaires antiques de Suisse*». Mais comment aborder un sujet aussi vaste en seulement deux jours et demi ? Un comité scientifique a alors été constitué, en vue de préciser et circonscrire le sujet, de proposer un programme cohérent et d'inviter un certain nombre d'intervenants à venir présenter des communications synthétiques en adéquation avec les thèmes dégagés.

Or, ces vingt dernières années, au hasard des fouilles d'urgence, les découvertes (et redécouvertes) de sanctuaires s'étaient multipliées sur le site d'Avenches, capitale des Helvètes. Il nous a donc semblé opportun de focaliser la réflexion sur ce *case study* privilégié et de débattre autour de certaines interrogations nées de ces recherches récentes. C'est ainsi que la question de l'implantation et de l'organisation des sanctuaires en milieu urbain s'est rapidement imposée en tant que thème central du colloque. Il a également été décidé de se limiter au cadre géographique formé par les provinces continentales du nord-ouest de l'Empire (Belgique, Lyonnaise et Germanies) et, en outre, de porter une attention particulière à la charnière des périodes laténienne et romaine, période-clé illustrée par une série de découvertes avenchoises. Ces options nous ont conduits, souvent à regret, à écarter certains sujets – les cultes orientaux ou l'analyse architecturale des temples par exemple –, certaines régions – les zones alpines et transalpines notamment – ou certaines périodes, comme celle de la transition de l'époque romaine au haut Moyen Âge.

Également suscités par l'actualité des recherches et des découvertes, nos choix ont aussi été guidés, plus prosaïquement, par le souci «confédéral» de répartir les temps de parole entre collègues francophones et germanophones.

Aventicum

Il ne fait aucun doute qu'*Aventicum* réunit un certain nombre de caractéristiques qui en font le champ privilégié d'une étude

approfondie de la topographie sacrée en milieu urbain. Outre les sanctuaires récemment explorés, aussi bien dans la ville même que dans sa proche périphérie, l'agglomération antique comprend en effet un nombre important de monuments publics, et les grandes lignes de son urbanisme sont connues grâce aux fouilles menées régulièrement depuis des décennies. La connaissance de l'histoire de la ville repose enfin sur un *corpus* épigraphique important et largement étudié.

Chef-lieu politique et administratif du territoire des Helvètes, lui-même rattaché initialement à la province de Gaule Belgique puis à la Germanie supérieure, la ville s'est développée rapidement à partir du début de notre ère, avant d'être promue au rang de colonie sous le règne de Vespasien et de connaître une longue période de prospérité jusque dans le troisième quart du 3^e s. (de Pury-Gysel, 21-34).

Dans leur approche des ensembles culturels, les chercheurs du site ont tenté en premier lieu de comprendre la répartition spatiale des sanctuaires et les relations qu'ils entretiennent avec la voirie et les autres monuments publics, à chaque étape du développement de la ville (Morel/Blanc, 35-50). Il apparaît de façon évidente que l'obtention du statut de colonie, marquée par l'érection du mur d'enceinte, constitue un moment décisif dans le développement urbanistique et architectural en général, et dans l'aménagement des lieux de culte en particulier.

Dans le *corpus* des sanctuaires avenchois, l'ensemble le plus fameux et le mieux étudié à ce jour est sans conteste celui du Cigognier. Les fouilles récemment menées au théâtre, édifice étroitement associé à ce sanctuaire, ont été l'occasion de reconsidérer le développement, l'organisation et les circulations de cet ensemble monumental dont le ou les destinataire(s) sont toujours incertains (Bridel/Matter, 51-58).

La tenue de ce colloque a aussi été l'occasion de passer en revue pour la première fois l'ensemble du mobilier recueilli anciennement et récemment dans le secteur des sanctuaires (Meylan Krause, 59-78). Ces trouvailles se signalent par leur richesse et leur variété mais leur exploitation est difficile en raison des nombreuses incertitudes planant sur leur contexte de découverte ou leur insertion stratigraphique. Il a également été possible de

Michael Altjohann
Daniel Castella
Thomas Hufschmid
Marie-France
Meylan Krause
Véronique Rey-Vodoz

présenter aux participants de ce colloque les premiers résultats d'une étude archéozoologique consacrée aux restes fauniques des lieux de culte avenchois, à peine entamée mais déjà prometteuse (Deschler-Erb, 79-80).

Dans le domaine de l'épigraphie, le colloque a aussi suscité un recensement des dédicaces religieuses, incluant une relecture des textes ainsi qu'une description de leur support et certaines précisions quant à leur lieu de découverte (Nelis-Clément, 81-101).

Enfin, la présentation de l'ensemble culturel et funéraire d'En Chaplix, aménagé en périphérie de la ville, illustre le phénomène des sanctuaires domaniaux et/ou périurbains, avec une dimension indubitablement funéraire dans ce cas bien particulier (Castella, 103-120).

Trois axes de recherche

Les axes de réflexion retenus, tous directement liés aux découvertes avenchoises et aux interrogations qu'elles ont soulevées, étaient au nombre de trois: la topographie sacrée en contexte urbain, l'héritage celtique et les pratiques romaines et, enfin, la distribution et l'organisation des lieux de culte sur le territoire de la cité.

Topographie sacrée en contexte urbain

Nous avons souhaité en premier lieu confronter le développement et l'organisation des sanctuaires avenchois à ceux d'autres ensembles culturels urbains. La sélection des sites de comparaison s'est avérée difficile, dans la mesure où les agglomérations majeures et largement fouillées sont encore peu nombreuses dans les provinces gauloises et germaniques. Du point de vue urbanistique et architectural, le site présentant les plus grandes affinités avec Avenches est clairement la colonie voisine d'*Augusta Raurica* (Augst/Kaiseraugst; Hufschmid, 137-153). L'organisation du quartier religieux occidental avenchois, en marge des quartiers réguliers, trouve également un bon élément de comparaison dans le complexe culturel trévire de l'Altbachtal.

Examinant la genèse et le développement de plusieurs sanctuaires urbains – y compris ceux d'Avenches –, la contribution de William Van Andringa (121-135), tout comme l'introduction de John Scheid (13-

20), montre à quel point ces processus sont étroitement liés à l'histoire de ces communautés et à leur organisation sociale et politique. Ainsi, les profondes mutations observées durant les premières décennies de la Conquête, non seulement dans la forme des lieux de culte, mais également dans les pratiques culturelles, sont révélatrices des changements importants vécus par les communautés pendant cette période décisive. Il faut sans doute y voir moins le résultat d'une politique «impérialiste» romaine que le fruit des initiatives des élites locales, à l'origine sans doute de la plupart des projets édilitaires à vocation culturelle. Ce constat vaut d'ailleurs également pour les plus importants lieux de culte extra-urbains établis dans le territoire de la cité, comme en témoigne plus d'un document épigraphique (Nelis-Clément, 81-101; Luginbühl, 229-246; Martin-Kilcher, 247-264).

À l'évidente exception des temples érigés sur le *forum*, les sanctuaires urbains sont fréquemment établis en situation décentrée, en marge des quartiers réguliers, comme c'est le cas pour le complexe religieux occidental d'Avenches. On y reconnaît très souvent des temples dits gallo-romains, à plan centré. Plutôt qu'une forme de relégation, il faut sans aucun doute voir dans le choix de ces emplacements marginaux des raisons d'ordre urbanistique et fonctionnel, liées à la disponibilité des terrains et à la nécessité de disposer de vastes espaces de rassemblement, à l'image par exemple du sanctuaire de Rottemburg (Gairhos, 205-216).

Pour se prononcer sur ce type de question, il serait utile de disposer d'indices relatifs à l'identité et surtout aux caractères des divinités vénérées dans ces temples. Or, ces indices sont rarement déterminants et font le plus souvent défaut. Comme le souligne John Scheid, il serait encore plus intéressant de pouvoir identifier les constructeurs et les communautés humaines concernées par le culte, ce qui est encore plus malaisé. À cet égard, la «relecture» du sanctuaire de Lenus Mars à Trèves en termes de rites de passage par Ton Derks (191-204) ouvre à n'en pas douter de nouvelles perspectives de réflexion et d'interprétation.

Héritages celtiques et pratiques romaines

L'une des particularités partagées par plusieurs sanctuaires avenchois réside dans la présence, sous les édifices religieux des deux

premiers siècles de notre ère ou dans leur voisinage immédiat, de structures funéraires antérieures (Castella, 103-120). Il s'agit tantôt de sépultures laténiennes, comme dans le quartier religieux occidental, tantôt de dépôts funéraires du début de l'époque impériale, comme sur le site d'En Chaplix ou dans le secteur de la Grange des Dîmes. Cette superposition se rencontre très occasionnellement dans les provinces nord-occidentales, en principe dans des contextes privés, en particulier dans de grands domaines ruraux, où la connotation aristocratique des dépôts paraît évidente. Cette succession en contexte urbain est par contre assez originale. Il est toutefois pour l'heure encore prématuré d'affirmer qu'à Avenches la préexistence d'aménagements à caractère funéraire a pu directement susciter la création du quartier religieux, voire contribuer au choix de l'emplacement de la ville nouvelle. Le caractère lacunaire des observations, la modestie des sépultures laténiennes mises au jour et les difficultés rencontrées dans l'identification des vestiges culturels précoces – sous le temple de Derrière la Tour et dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes en particulier – invitent à la prudence.

Pour mieux appréhender les origines d'Avenches et de ses lieux de culte, il serait en outre souhaitable de mieux connaître les habitats de hauteur laténiens (Mont Vully et Bois de Châtel) qui l'entourent et auxquels elle devrait avoir succédé. Le grand intérêt d'une telle approche régionale est illustrée par l'exemple de Trèves et des *oppida* voisins, en particulier le Titelberg (Metzler, 155-165) et le Martberg (Thoma, 175-189). Dans le cas du Titelberg, relevons au passage l'apport fondamental des données de l'archéozoologie à l'interprétation des vestiges mis au jour (Méniel, 167-173). Bien qu'elle n'ait pas occupé une place centrale dans les présentations du colloque, la contribution primordiale des sciences naturelles à la connaissance des pratiques culturelles n'est plus à démontrer.

En l'état des connaissances, la plupart des sanctuaires antiques reconnus sur le territoire helvète ne semblent pas avoir succédé à des aménagements culturels antérieurs, tant dans les villes que dans les campagnes (Luginbühl, 229-245; Martin-Kilcher, 247-264). Dans plusieurs agglomérations de l'est de la Gaule (Mirebeau-sur-Bèze, Mathay-Mandeu et Les Bolards), l'origine des lieux de culte est en revanche clairement antérieure à la Conquête. On relèvera néanmoins que ces aménagements demeurent longtemps as-

sez modestes et que leur monumentalisation n'est, comme à Avenches, pas antérieure au milieu du 1^{er} s. de notre ère (Joly/Barral, 217-228).

Organisation, répartition et hiérarchisation des lieux de culte dans la *Civitas Helvetiorum*

Ce troisième volet a été l'occasion de passer en revue les lieux de cultes du territoire de la cité des Helvètes, en subdivisant arbitrairement ce territoire à la hauteur de son actuelle frontière linguistique, pour des raisons pratiques. Les sanctuaires du Plateau occidental font l'objet d'une tentative de sériation à critères multiples (Luginbühl, 229-245). La présentation des lieux de culte de Suisse centrale et orientale, centrée sur l'exemple du site de Thoune-Allmendingen, suscite quant à elle une série de réflexions sur les relations entre la capitale et les territoires et agglomérations qui en dépendent, ainsi que sur le rôle de ses élites dans la création et le développement des sanctuaires (Martin-Kilcher, 247-264).

Nous avons pris l'option de nous limiter au territoire de la cité des Helvètes; pour cette raison et par manque de temps, des sites de très grand intérêt comme Genève ou Martigny n'ont pas trouvé place dans le programme. Ils figurent en revanche dans le recueil qui recense sous forme de fiches signalétiques, tous les lieux de culte attestés à l'époque romaine sur le territoire de la Suisse actuelle. On y trouve une description succincte des vestiges, la mention des principales découvertes ainsi qu'une bibliographie sommaire permettant d'accéder à une information plus détaillée (Cramatte, 265-277).

Signalons enfin qu'une dizaine de contributions consacrées à des sujets variés, pour la plupart présentées à Avenches sous la forme de posters, est réunie à la fin de ce volume (279-328).

Nous voudrions remercier chaleureusement tous les intervenants qui ont accepté notre invitation et plus particulièrement nos collègues avenchois qui, durant près de deux ans, à raison d'une réunion toutes les six semaines, se sont mis autour d'une table pour présenter le fruit de leurs enquêtes et de leurs réflexions. Il ne leur a pas toujours été facile d'aménager des plages pour la réflexion de fond et la recherche, en raison de la priorité accordée aux fouilles d'urgence,

qui demeurent la principale mission de la Fondation Pro Aventico. S'il a engendré un surcroît de travail, ce projet a aussi eu le mérite de stimuler et de fédérer l'équipe aventicoise. Hélas, cette période de préparation a été tragiquement marquée par le décès subit et prématuré de Jacques Morel, notre collègue et ami, quelques semaines avant l'ouverture du colloque. Cet événement lui tenait à cœur et, par ces Actes, nous voudrions lui rendre un hommage bien mérité.

Nos remerciements s'adressent encore à Christa Ebnöther, Gilbert Kaenel, Michel Reddé, Peter-Andrew Schwarz et François Wiblé qui ont assumé les présidences de séance et l'animation des débats. Un très grand merci enfin à John Scheid qui, par son implication et son attention soutenues durant tout le colloque, a orienté les discussions et suscité de multiples réflexions, avant de clore l'événement sur un bilan plutôt encourageant.

*Michael Altjohann
Université de Berne
Programme national de qualification BNF
Tiefenaustrasse 126
CH-3004 Berne
michael.altjohann@gmx.ch*

*Daniel Castella
Avec Le Temps Sàrl
Ch. de la Forestallaz 18
CH-1806 Saint-Légier VD
avecletemps@vtx.ch*

*Thomas Hufschmid
Theaterprojekt
Augusta Raurica
Giebenacherstrasse 17
CH-4302 Augst
thomas.hufschmid@bl.ch*

*Marie-France Meylan Krause
Site et Musée romains d'Avenches
Case postale 237
CH-1580 Avenches
marie-france.meylan@vd.ch*

*Véronique Rey-Vodoz
Musée Romain de Nyon
Rue Maupertuis
CH-1260 Nyon
veronique.rey-vodoz@nyon.ch*

Quand les Romains conquièrent un pays, l'intègrent dans l'Empire et dans le cadre d'une province, ils n'en font pas une simple possession du peuple romain, dans laquelle ils agiraient à leur gré. Ce n'est ni le Peuple romain, c'est-à-dire l'État romain, ni des Romains qui s'emparent directement de toutes les terres, villes et villages, pour en faire ce qu'ils veulent. Une telle lecture est déterminée par les colonialismes modernes, qui ne correspondent pas tout à fait au colonialisme antique. Un autre contresens, pour citer un exemple que l'on trouve souvent dans les esprits et dans les copies des étudiants, concerne le mot colonie. Une colonie romaine n'est ni une province conquise et peuplée par des colons, ni une simple ville installée en territoire indigène, mais une cité-état, de droit romain ou latin, qui jouit d'une très grande autonomie par rapport à Rome, et qui possède un chef-lieu et un territoire. Dans une province, on aura donc des colonies, comme on aura des municipes ou des cités pérégrines libres, fédérées (c'est-à-dire bénéficiant d'un traité) ou non. Et toutes ces colonies ne sont pas identiques. Pour faire un raccourci, on peut décrire une colonie comme un quartier de la ville de Rome qui reçoit son autonomie et est installé officiellement en Italie ou dans une province; certaines cités étaient reconnues comme colonies par Rome sans installation de colons venus d'Italie. Les citoyens des colonies romaines sont des citoyens romains, soit parce que, comme en Italie après la Guerre sociale, tous les hommes libres, qui y ont leur domicile légal, sont devenus citoyens romains, ou alors parce qu'ils sont des vétérans installés après leur démobilisation dans cette colonie. Une variante est constituée par la colonie dite latine, comme Avenches, dont les citoyens deviennent citoyens romains après avoir géré les magistratures locales; les colonies latines comprenaient donc une large proportion de citoyens qui étaient encore pérégrins, mais leurs institutions correspondaient sous l'Empire très largement à celles des colonies romaines, notamment sur le plan juridique. Souvent les colonies latines ne reçurent pas des colons venus d'ailleurs, mais il ne faut pas non plus toujours considérer l'installation de vétérans comme une punition¹.

À côté des colonies existaient d'autres types de cités, qui étaient également autono-

mes pour ce qui concerne leur gestion. L'unique différence consistait dans le fait qu'elles étaient soumises à Rome, en ce sens qu'elles ne pouvaient plus faire la guerre, ni en principe émettre la monnaie, imposer et conserver l'impôt. Les colonies, les municipes et même les cités pérégrines bénéficiaient de privilèges dus aux circonstances et à la date de leur fondation. Car il ne faut pas imaginer que les statuts municipaux étaient strictement identiques. Certaines colonies romaines possédaient des privilèges que d'autres n'avaient pas. Les Romains ne ressentaient pas le besoin de tout harmoniser. Ainsi le statut le plus insigne était-il le droit italique dont jouissait par exemple la colonie romaine de Cologne, ce qui signifiait notamment, à côté du prestige que ce titre leur accordait, que les citoyens de la colonie n'étaient pas davantage soumis à l'impôt que les citoyens d'un municipe ou d'une colonie d'Italie. Économiquement ce privilège était, on l'imagine, très favorable puisque la majeure partie des richesses produites demeurait sur place. Mais toutes les colonies romaines ne possédaient pas ce droit. Ce sont là des choses bien connues. Vous pouvez les trouver par exemple dans le volume collectif publié par Monique Dondin-Payre et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier², où vous trouverez même sous la plume de Regula Frei-Stolba une excellente description de la situation juridique des cités de Suisse.

Que signifie tout cela sur le plan religieux ? Les Romains n'entreprenaient pas l'évangélisation des pays qu'ils conquéraient. Leurs systèmes religieux publics consistaient dans un ensemble d'obligations rituelles, qui n'avaient pas été révélées par la divinité mais créées par les autorités légales de Rome ou des cités romaines. Les Romains n'étaient pas convaincus de posséder la vérité religieuse, ou plutôt, pour eux, avoir une religion, quelle qu'elle fût, correspondait à la vérité religieuse. Et tout le monde habité possédait des religions, ses religions. Donc, il n'y avait nul besoin de prêcher la religion romaine pour faire bénéficier les pays conquis du salut éternel. Mais cela veut-il dire que la conquête

¹ Schillinger-Häfele 1974.

² Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier (éd.) 1999; Frei-Stolba 1999, notamment 67-91, avec toute la bibliographie.

John Scheid

romaine n'avait aucune conséquence religieuse ? Non, bien entendu, et c'est sur ces conséquences que je voudrais réfléchir brièvement. Comment comprendre le paysage religieux au lendemain de la conquête, étant donné que nous ne possédons aucune source directe qui nous informe sur les mutations survenues et sur leurs modalités ?

Les conséquences de la création de cités, de municipes ou de colonies sont multiples, mais elles consistent sans doute davantage dans une mutation interne des peuples concernés que dans l'imposition d'un modèle unique qu'on appellerait romain. Et, bien entendu, en fonction de ce qui vient d'être écrit, la situation dépendait en partie du statut des nouvelles unités politiques qui s'installèrent après la conquête.

Deux questions préliminaires

Mais avant d'aller plus loin, il convient de préciser brièvement deux points essentiels. Qu'est-ce en effet que la religion romaine, et qu'est-ce que la religion gauloise ?

Ces questions ont l'air d'aller de soi, mais elles sont fondamentales, car selon la réponse, le chercheur risque d'aboutir dans une impasse. Nous avons toujours tendance à passer sur ce type de question, avec l'idée que nous savons de quoi il s'agit. Ce qui signifie en fait que nous appliquons souvent à des situations antiques des concepts d'aujourd'hui.

Les religions romaines

Qu'est-ce donc que la religion romaine à l'époque de la conquête et sous l'Empire ? Ce n'est pas une foi, une croyance, mais une série d'obligations. La seule foi que l'on peut identifier dans ce système religieux est celle qui croit fermement que les rites doivent être accomplis comme il est prescrit, et que rien n'en doit être négligé et abandonné. Les individus peuvent interpréter ces rites comme ils l'entendent, il n'existe aucune prescription doctrinale à ce propos. En fait, les interprétations n'appartiennent plus à la religion, mais à la libre opinion des individus. Les obligations suffisaient à occuper tout le monde religieusement, car on ne peut même pas parler d'une religion romaine, il faut parler de religions romaines au pluriel. Il y a la religion d'État, celle des magistrats et des prêtres romains, celle que l'on appelle religion publique, non pas parce qu'elle est célébrée en public, mais

parce qu'elle est celle du Peuple romain, c'est-à-dire de l'État romain. Il y a même plusieurs religions publiques romaines. Il y a celle de tous les Romains, célébrée au bord du Tibre, qui ne peut être pratiquée que là, mais il y a aussi celle des armées romaines, célébrée dans les casernes, celle des colonies et des municipes romains. À chaque fois, malgré le modèle romain, nous sommes en présence de traditions et d'obligations spécifiques, soumises à des autorités publiques particulières. À Rome, c'étaient les consuls et le Sénat qui régissaient les obligations religieuses avec l'aide des prêtres; dans une colonie ou un municipe, c'étaient les duumvirs ou quattuorvirs et les décurions qui le faisaient avec le soutien des prêtres locaux. Mais les choses ne s'arrêtaient pas à ce point. Chaque communauté du peuple romain possédait elle aussi sa religion: le quartier, les associations de tout genre, la famille, la communauté étrangère. Et chacune de ces communautés religieuses était autonome. C'étaient ses autorités temporelles qui fixaient, géraient et célébraient les obligations rituelles, autrement dit les présidents annuels élus par ces communautés, ou bien le père de famille dans le cadre domestique. Du point de vue juridique c'étaient là des pratiques privées, qui ne concernaient pas l'État. Les prêtres publics n'avaient aucune prise sur ces cultes, et les magistrats ne s'en occupaient qu'en cas de désordres ou de délits de droit commun. Par conséquent, lorsque nous envisageons les mutations religieuses inspirées directement ou indirectement par les Romains, il convient de tenir compte de tous ces aspects, et notamment du fait qu'aucun Romain n'attendait que les étrangers adoptent sa religion – encore faudrait-il savoir laquelle – et aucun Romain n'envisageait sérieusement de s'immiscer dans les affaires privées des peuples conquis. En revanche, les Romains attendaient des peuples soumis qu'ils se conduisent comme ils le faisaient eux-mêmes: qu'ils aient des obligations religieuses propres et qu'ils les accomplissent.

Les religions indigènes

Il convient également de noter que les peuples soumis – en Gaule et en Germanie par exemple – ne possédaient pas davantage que les habitants de l'Italie ou de la Grèce une religion unifiée, identique d'un bout à l'autre de la Gaule, ou de la Germanie. Le même morcellement était la règle, et l'on peut tout juste parler d'une culture religieuse commune,

comme on peut parler de la religion poliade des cités gréco-romaines. Et cette culture religieuse celte était sans doute analogue dans sa forme à celle du monde méditerranéen. Les sources gréco-romaines évoquent des rites gaulois, les critiquent éventuellement, mais, après la conquête, il n'y a pas eu de conflit religieux comme en Judée, qui attesterait une opposition motivée par la religion. Parfois on a tendance à faire des religions des Gaulois des religions à croyance; en fait, les textes antiques qui évoquent les intérêts astronomiques ou métaphysiques des érudits celtes³ leur appliquent des modèles d'analyse gréco-romains, d'après lesquels l'élite est éduquée et pratique l'interprétation philosophique du monde, ce qui comprend notamment l'astronomie et la métaphysique. Mais pas davantage qu'à Rome ou en pays grec, ces considérations ne nous apprennent quelque chose sur le culte lui-même.

En pays celte, on doit même supposer que dans une même cité gauloise, les obligations religieuses différaient d'un clan ou d'un groupe à l'autre. Des rites collectifs d'une cité gauloise pouvaient être célébrés dans un lieu donné lors de grands rassemblements de toutes les composantes d'un peuple, par exemple lors d'une expédition militaire, à supposer que tous les clans y participent. On peut aussi supposer que d'autres rassemblements à dominante plus politique donnaient lieu à des célébrations communes, et qui devaient être placées sous l'autorité du groupe qui accueillait les autres composantes du peuple. Donc du point de vue des conquises, on doit tenir compte de l'état sans doute encore inabouti ou limité de la définition de devoirs religieux communs à toutes les composantes d'un peuple pour apprécier l'effet de la conquête.

La transformation institutionnelle

Après la conquête, le principal événement qui nous intéresse est l'organisation des peuples gaulois soumis selon le modèle d'une cité méditerranéenne, de type romain. Selon la date, le lieu et le peuple, les modalités de cette mutation culturelle varient. Certaines cités sont restées pérégrines, comme les Rèmes ou la Cité des Helvètes, et continuaient de se gouverner selon leurs traditions. Ce n'est que la définition pérenne de leurs frontières, de leurs composantes et souvent le choix d'un chef-lieu, qui seront un effet di-

rect de la conquête. D'autres cités sont créées de toutes pièces par les Romains, telle la cité de l'autel des Ubiens autour de Cologne, qui remplaça les Éburons exterminés par les Romains. D'autres enfin, comme celle des Trévires, s'organisèrent elles-mêmes en cités de type méditerranéen. Les Trévires se donnèrent un chef-lieu, Trèves, créé de toutes pièces au milieu du nouveau territoire, et qui accéda très vite au statut de colonie latine. Ailleurs, deux communautés ont coexisté pendant un certain temps, comme à Avenches la *Ciuitas Heluetiorum* et les *Ciues conuentus Heluetici*. Avant d'aller plus loin, je dois encore préciser que cette mutation fut la même dans le monde entier, en Italie d'abord, en Espagne, dans les pays danubiens, en pays grec, en Afrique. La seule différence réside dans le fait que dans certaines de ces régions, il existait des cités romanisées et romaines depuis longtemps, en Espagne par exemple, ou des cités pérégrines, qui passaient pour le modèle de la civilisation des cités, en Grèce et en Asie Mineure. Mais à chaque fois que les Romains ont occupé ces régions, ils ont procédé de la manière que j'ai ébauchée en quelques coups de crayon.

Quelles conséquences religieuses ?

Je dois maintenant examiner ce que tout cela signifie pour les religions locales (je précise que cette discussion ne portera que sur les cultes publics, le reste ne concernant pas les autorités romaines). La mutation institutionnelle évoquée nous permet de déchiffrer les cultes et les paysages religieux. Car le principe d'une cité de ce type était de posséder une religion publique, collective, dirigée par l'élite décurionale, et un droit sacré collectif. Des sources relatives à l'Italie et à d'autres provinces que les Gaules ou la Germanie, mais utilisables puisque l'attitude des Romains et la nature des cités fondées étaient analogues, permettent de construire un cadre théorique pour déchiffrer les éléments du nouveau paysage religieux unifié des cités de Gaule et de Germanie. Faute de sources directes, nous ne pouvons qu'ébaucher les conséquences, grâce à quelques cités mieux documentées que d'autres, et en nous appuyant sur quelques constitutions de cités conservées.

La première conséquence sur le plan religieux était l'adoption d'obligations religieuses communes. Il convenait de décider, en

³ Goudineau (dir.) 2006, 27-52.

d'autres termes, quels seraient les jours fériés de la cité pendant lesquels on accomplirait les rites prescrits, autrement dit quels dieux devenaient les dieux officiels de la cité concernée, quel culte leur serait célébré, où, quand, par qui et avec quels moyens financiers. Ce sont là apparemment des décisions simples à prendre, mais je ne suis pas certain que c'était toujours simple et pacifique; car souvent c'était la première fois que ces décisions étaient prises. Prenez le cas des Trévires⁴. Il existait plusieurs *oppida*, avec des lieux de culte, qui étaient importants et possédaient, on peut le supposer, une importance collective. Or, comme divinité principale, la nouvelle cité des Trévires choisit un Mars de la rive gauche de la Moselle, Lenus Mars, et par ailleurs aucun des Mars de la rive droite – Loucetius ou Cnabetius – n'est pour l'heure attesté au chef-lieu⁵. Si la documentation épigraphique ne nous trompe pas, on dirait qu'une partie des Trévires avait imposé son Mars aux autres, en raison de leur suprématie, ou bien après les conflits internes liés à la conquête. La procédure de cette intronisation de Lenus Mars peut être imaginée d'après les fragments des constitutions coloniales ou municipales découvertes en Espagne⁶. Ces inscriptions rapportent des statuts de colonies ou de municipes, mais la procédure décrite est la même que celle qui eut lieu dans les nouvelles cités, pérégrines ou autres, puisqu'il s'agissait lors de ces fondations de se donner un panthéon commun. En tout cas, à Trèves, ce choix fut fait au plus tard sous Claude, quand la cité pérégrine devint colonie latine. L'une des rubriques de cette constitution⁷ qui porte sur l'organisation religieuse prescrit aux décurions de déterminer dans les dix jours après leur entrée en fonction – c'est-à-dire dans le cas qui nous intéresse: dans les dix jours consécutifs à l'entrée en fonction des premiers décurions de la nouvelle colonie latine – de rédiger le calendrier de la cité, et de régler les questions que je viens d'évoquer. Bien entendu, au cours des premiers mois et années de la nouvelle cité, cette opération devait revêtir une importance plus grande que plus tard, quand les décurions se contentaient de proclamer chaque année le calendrier religieux et civil de l'année à venir, selon la règle en vigueur à Rome. Dans les colonies, ce calendrier était généralement, semble-t-il, identique dans sa structure au calendrier romain, avec ses calendes, nones et ides, mais rien n'obligeait en fait les colonies, les municipes et surtout les cités pérégrines d'adopter le calendrier romain. Si les *Fasti*

Guidizzolenses, qui se rapportent sans doute au municipe de *Brixia*/Brescia, suivent la structure du calendrier romain, avec ses fêtes traditionnelles, la colonie augustéenne de *Tauromenium*/Taormina utilise un calendrier luni-solaire grec, attesté par un mois intercalaire *Appellaios deuterios*, ce n'est que plus tard que la colonie adopta peu à peu le calendrier julien⁸.

Le deuxième point qu'il faut évoquer concerne l'attribution des pouvoirs religieux dans la nouvelle cité. Dans le contexte romain, ce pouvoir allait surtout aux magistrats et aux décurions, assistés de quelques prêtres. Répétons encore, d'après ce qui a été dit, que ces autorités ne s'occupaient pas des cultes privés, domestiques ou associatifs qui existaient dans la nouvelle cité. Cette tâche incombait aux particuliers, tant que leurs pratiques ne troublaient pas l'ordre public. Leur tâche ne concernait que les édifices collectifs, publics et les rites qui y étaient célébrés. Leurs interventions pouvaient varier en fonction du statut de la cité.

Tout dépendait notamment du cadre dans lequel était fondée la nouvelle cité, qu'elle fût créée de toutes pièces, ou bien qu'elle fût fondée dans une cité déjà existante. Dans le premier cas, les vétérans d'une colonie de peuplement créaient une cité d'après le modèle des colonies romaines, en installant un choix des dieux de Rome, et notamment ceux qui étaient particulièrement liés à eux en fonction de leurs cités ou unités d'origine. Le même processus existe toutefois aussi lorsqu'un peuple gaulois s'organise en cité, indépendamment de Rome. C'est ce qui est arrivé à Trèves, en 17 av. J.-C. Les Trévires ont décidé d'installer un assortiment de leurs dieux dans le chef-lieu, et ont défini un certain nombre de lieux de culte et d'obligations religieuses publics sur le territoire de la cité. Certains indices le révèlent. Ainsi, le plan créé à l'époque de la fondation, c'est-à-dire vers 17 av. J.-C., applique-t-il l'une des règles constantes des cités romaines, la relégation des nécropoles à l'extérieur des limites juridiques de la ville, ce que rapporte encore la constitution de la *Colonia Genetiua*⁹. Dans le Digeste, un texte d'Ulpien rappelle toutefois une mesure d'Hadrien qui va dans le même sens, et pose ensuite le problème d'une législation urbaine différente, comme il pouvait arriver dans un municipe romain¹⁰. Sa réponse était que, dans ce cas, c'était la volonté de l'empereur qui l'emportait. Mais on constate qu'encore au cours de la première moitié du

2^e s., les cités pouvaient posséder une grande autonomie par rapport à la tradition propre des Romains, et qu'une cité pérégrine du début de l'Empire, Trèves, pouvait respecter les usages romains, sans doute parce qu'ils correspondaient aux usages locaux.

Le problème discuté par Ulpien permet d'évoquer le cas de figure d'une cité antérieure élevée par les Romains – souvent à la suite d'une demande locale – au rang de colonie ou de municipes. Dans ce cas, la cité possède déjà des institutions et pour ce qui nous intéresse, des obligations religieuses. Que vont-elles devenir ? Dans le cas d'une colonie, la nouvelle cité reprend le droit public, civil et sacré des Romains, une manière de s'administrer, qui se superpose aux traditions précédentes. Mais pour ce qui concerne la religion, la nouvelle constitution ajoute souvent quelques obligations, et, pour le reste, laisse les choses en place. Elle les intègre dans le nouveau cadre juridique. Dans un cas particulièrement bien connu, celui de Pompéi, William Van Andringa a pu montrer dans un travail sous presse, que l'on décèle bien l'intervention des nouvelles autorités une fois que Pompéi était devenue colonie romaine sous Sylla, en 80 av. J.-C. Le temple de Jupiter sur le *forum* fut transformé en temple de la triade capitoline, et au temple d'Apollon, un nouvel autel fut construit et dédié par les nouvelles autorités suivant le droit romain. Et désormais les sacrifices célébrés sur cet autel étaient valides en droit sacré romain. La grande déesse de Pompéi était Vénus, la Vénus samnite, qui fut confirmée dans son rang par les colons, comme les dieux et les cultes précédents, mais elle devenait désormais en outre la Vénus qui avait soutenu le parti de Sylla. Son nom entra même dans la titulature officielle de la colonie. Donc les cultes précédents sont repris, insérés dans les règles rituelles romaines, et leurs références sont éventuellement enrichies, mais rien n'est *a priori* détruit. Comme les citoyens de Pompéi, les dieux publics de la cité devinrent citoyens romains après les Guerres sociales, et possédaient désormais une double identité. Ensuite, la nouvelle cité continuait sa vie. À Trèves, au plus tard sous Claude, la cité pérégrine devint colonie latine, sans apport de colons italiens. Du point de vue religieux, rien ne changeait, sauf peut-être certaines manières de gérer les affaires publiques, car l'essentiel avait déjà été accompli une génération plus tôt par les Trévires eux-mêmes. L'ensemble des pratiques a dû être formalisé

selon le droit public et sacré romains. Le processus est le même pour de nombreux municipes, qui jouissent même d'une plus grande liberté d'organisation que les colonies.

Donc, quel que soit le régime sous lequel la cité vivait, le premier processus au début de l'Empire consistait à dresser collectivement l'inventaire des divinités et des obligations collectives, et de décider lesquels seraient les dieux et les obligations religieuses majeurs de la cité. Puis il convenait de construire ou d'affecter à chaque culte un temple, des responsables et un budget.

Cette activité a parfois laissé des traces claires. Je viens de mentionner le cas de Pompéi, où des réaménagements et de nouvelles dédicaces expriment la romanisation juridique de la religion. Une génération plus tard, les édifices liés au nouveau régime politique s'installent, qui modifient le *forum*. Mais il s'agit déjà d'un épisode dans la vie propre de la nouvelle cité, et non de devoirs imposés de l'extérieur. Les choses sont plus spectaculaires dans une cité nouvelle. J'ai étudié, il y a déjà un certain nombre d'années, le cas de la cité des Trévires, qui est bien documenté. Le chef-lieu a été doté de lieux de culte collectifs. Le *forum* échappe toujours en grande partie à notre connaissance et les archéologues ne peuvent faire que des présomptions

4 ■ Metzler 1995a; 2002; 2006. Cf. *infra*, Metzler, 155-165.

5 ■ Cf. Scheid 2006b.

6 ■ Voir pour tout ceci Scheid 1999 (avec la bibliographie); Rüpke, J. (2006) Religion in lex Ursonensis. In: Ando, C. et al. Religion and Law in Classical and Christian Rome. Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge, 15. Stuttgart, 34-46.

7 ■ Crawford, M. et al. (1996) Roman Statutes, 401 (Lex Coloniae Genetivae), ch. 64: «*Nulli quicumque post colon(iam) deductam erunt, ii in diebus (decem) proximis, quibus eum mag(istratum) gerere coeperint, at decuriones referunto, cum non minus duae partes ad<e>runt, quos et quot dies festos esse et quae sacra fieri publice placeat et quos ea sacra facere placeat, (...)*»

8 ■ Degrassi, A. (1963) Inscriptiones Italiae. XIII. 2. Fasti anni Numani et Iuliani, 234 (F. Guidizzolenses), 547 et Degrassi, A. (1969) Epigraphica III: 7. Sul nuovo calendario romano di Tauromenium. Memorie Accademia dei Lincei cl. mor. Ser. 8, 13, 27-29.

9 ■ Crawford, M. et al. (1996), Roman Statutes, 403 (Lex Coloniae Genetivae), ch. 73: «*Ne quis intra fines oppidi colon(iae)ue, qua aratro circumductum erit, hominem mortuom inferto neue ibi humato neue urito neue hominis mortui monumentum aedificato. Si quis aduersus ea fecerit (...)*».

10 ■ Ulpien, Digeste 47, 12, 3, 5: «*Diuus Hadrianus rescripto poenam statuit quadraginta aureorum in eos qui in ciuitate sepeliunt...et locum publicari iussit et corpus transferri. Quid tamen, si lex municipalis permittat in ciuitate sepeliri ?*»

sur le culte qui y était installé. Celui-ci n'était pas nécessairement le culte capitolin. À Cologne, quand la cité ubienne fut transformée en colonie romaine, le capitole surplombait la rive du Rhin, alors qu'un *forum* dit provincial était organisé autour de l'autel de Rome et d'Auguste. J'ai suggéré d'après ce parallèle, qu'à Trèves, le temple traditionnellement attribué à Asclépius pourrait être le Capitole. Le temple qui dominait le *forum* pourrait en revanche être le temple local de Rome et d'Auguste, qui est attesté par la prêtrise. Mieux connus sont deux autres lieux de culte. Le premier est urbain, et se situe dans l'Altbachtal¹¹. Il semble réunir autour d'un grand temple, dont le titulaire n'est pas connu, un ensemble de cultes locaux, exprimant les dévotions des habitants de la cité. Ce qui est remarquable, c'est que ce parc culturel a été installé au moment de la fondation de la cité, car les grands temples ont été inscrits dans le plan organisateur de la ville, puis l'ensemble s'est peu à peu développé. Il s'agit dans l'ensemble de temples appartenant à des divinités locales, dont un certain nombre se retrouvait aussi sur le territoire, comme si les divinités avaient été transportées dans le chef-lieu, pour y représenter les diverses divinités du territoire de la cité¹². Sur la rive gauche de la Moselle, à peu de distance du pont sur le fleuve, un autre grand ensemble fut créé, qui ne concernait pas seulement le chef-lieu, mais l'ensemble de la cité, puis de la colonie. Il abritait le temple du grand dieu trévire, Lenus Mars¹³. De manière significative, toutefois, comme à Rennes, le temple de ce dieu est construit à l'extérieur de la ville. Cette décision dépend certainement d'une mesure inspirée par les coutumes romaines, d'après lesquelles un temple de Mars ne peut être construit dans la ville¹⁴. On peut s'interroger sur les raisons de ce choix par les élites trévires, au moment où elles ont construit le temple à cet endroit lors de la fondation de la cité et du chef-lieu. Est-ce parce qu'elles ont été conseillées par des architectes romains ? Est-ce parce que ceux qui dirigeaient la cité à ce moment-là avaient déjà une habitude poussée des coutumes romaines ? Il est vrai que, comme chez les Helvètes, au milieu du 1^{er} s., certains Trévires exerçaient de hautes charges romaines, et étaient chevaliers romains. Leurs commandements militaires et les autres responsabilités qu'ils avaient détenues impliquaient une certaine familiarité avec les pratiques romaines. D'autre part la décision d'installer ce temple au centre du territoire,

sous le contrôle direct des autorités de la cité, qui exerçaient leurs fonctions à Trèves, révèle également une certaine connaissance de la dynamique propre d'une cité de type méditerranéen. C'est au chef-lieu que sont réunis toutes les compétences et tous les grands lieux publics, civils et religieux. Il est possible qu'auparavant le grand temple collectif de Lenus Mars se soit trouvé au Martberg¹⁵, ou ailleurs (on ne connaît pas la divinité honorée au Titelberg); sous l'Empire il continue d'exister, mais il est réduit à la pérennisation d'une obligation religieuse commune, et n'est plus un lieu de ralliement majeur de la cité. De même d'autres lieux de culte situés dans les *oppida* antérieurs, comme ceux du Titelberg, d'Otzenhausen, de Kastel, de Möhn ou de Wallendorf, devinrent secondaires par rapport aux temples de Trèves ou disparurent entièrement (Otzenhausen). Les exemples du Titelberg, ou celui de Wallendorf, où le temple est encore reconstruit au début du 4^e s., démontrent qu'ils ont continué à être fréquentés et entretenus pendant l'époque impériale. Cela signifie que la cité, puis la colonie, ont toujours assuré les rites prescrits en ce lieu, de même que dans une cité de type méditerranéen, les lieux de culte publics situés sur le territoire de la cité recevaient une ou deux fois par an les autorités de la cité pour la célébration d'un rite collectif ancestral. Des habitats ont pu se développer ou se maintenir dans certains cas autour de ces lieux de culte, mais du point de vue collectif l'essentiel est constitué par l'obligation religieuse publique attachée au lieu. Ce qui est passionnant dans le cas de Trèves, et des nouvelles cités de Gaule et de Germanie, c'est que nous pouvons observer le processus de la création de cultes publics sur le territoire des cités, ce qui, à Rome et dans le monde méditerranéen n'est plus possible, faute de sources de haute époque.

D'autre part, avec le temps, diverses agglomérations reçurent le statut de *vicus*, comme Dalheim, Bitburg, Wederath. Des temples collectifs y furent installés, soit au profit de divinités locales, soit, comme à Dalheim, des temples de la triade capitoline. Pour comprendre ces lieux de culte, il faut considérer que les *vici* ont le statut juridique d'un quartier du chef-lieu installé sur le territoire; leurs cultes ont le même statut que les cultes des quartiers du chef-lieu. Comme certains lieux de culte du territoire pouvaient recevoir des équipements assez importants, des thermes et un théâtre, à l'exemple du sanctuaire du

Bois-l'Abbé près d'Eu¹⁶, sans doute dans la cité des Ambiens, ou le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre, dans la même cité, les *vici* pouvaient bénéficier du même équipement. C'est notamment le cas à Wederath, Bitburg et Dalheim, ou encore dans le grand temple de Lenus Mars aux portes de Trèves.

La modification du statut et du rang des cités pérégrines ne changeait rien à ce dispositif. À Trèves, l'obtention du statut de colonie latine ne modifia guère l'urbanisme religieux de la cité, si ce n'est que progressivement l'architecture en bois et torchis fut remplacée par la pierre et la maçonnerie. Mais comme la cité des Ubiens, la cité des Trévires était si proche du modèle d'une cité romaine que leur transformation juridique en colonies, latine ou romaine, ne changea pratiquement rien, si ce n'est que le privilège du droit italique faisait tomber chaque année dans les caisses des citoyens de Cologne un surcroît considérable de richesse¹⁷.

Quels sites ?

Il serait intéressant de connaître de plus près les transformations rituelles que les nouveaux statuts imposaient ou entraînaient. Dans les municipes, les rites pouvaient en principe demeurer ce qu'ils étaient; dans une colonie, on attendra de la part des autorités une adoption des modalités romaines de la dédicace ou du sacrifice, par exemple, avec un autel placé devant le temple, un partage de la victime et l'offrande des parts de la divinité dans le feu brûlant sur l'autel, ou encore l'adoption du rite d'ouverture du sacrifice par l'offrande, sur un foyer portable, d'encens et de vin, des rites qui n'existaient peut-être pas auparavant. Certains de ces rites sont représentés sur des bas-reliefs provenant des temples des provinces septentrionales, des autels sont retrouvés *in situ*, l'archéozoologie nous apprend la nature du traitement des victimes. Néanmoins, il faudrait en savoir un peu plus sur les modalités d'offrande préromaine et gallo-romaine, pour trancher. D'autant plus que nous connaissons bien les rites sacrificiels de Rome, beaucoup moins ceux des colonies ou municipes d'Italie, même s'il est vraisemblable que ceux-ci suivaient des rites largement analogues. Il faut toutefois tenir compte du fait que les rites étaient, dans ce genre de religion, une obligation qui n'impliquait aucune croyance prescrite. Un non-Romain ou un Romain récent n'avait donc

qu'à effectuer des gestes pour remplir ses obligations religieuses. On peut supposer que les peuples gaulois n'étaient pas surpris outre mesure par ce trait de la religion romaine, puisqu'ils appartenaient eux aussi à une culture religieuse ritualiste.

Plus intéressantes sont à ce titre les cités qui se transforment plus radicalement au moment où elles reçoivent un statut romain. En Méditerranée, les cités qui avaient déjà une longue histoire avant l'attribution d'un statut romain possédaient des traditions propres, que la colonie ou le municipes romains intégraient ensuite dans le cadre de leurs institutions. J'ai déjà évoqué l'exemple de Pompéi, qui est particulièrement bien connu, et sur lequel nous bénéficierons bientôt d'une synthèse de W. Van Andringa. En Bretagne méridionale, les conditions de la conquête et la pérennisation jusqu'à Claude et Domitien de royaumes locaux ont déterminé une architecture et un urbanisme religieux très différents de ce qu'on observe dans les Gaules ou dans les Germanies, déjà plus proches du modèle romain¹⁸.

L'exemple de Dougga

Plus intéressante encore pour Avenches est l'histoire de la lente évolution de Dougga, en *Africa*. L'affaire est relativement bien documentée mais compliquée. En voici quelques éléments. Depuis l'époque de Carthage, une agglomération occupait ce site qui appartenait au territoire de la cité punique. Au début de l'Empire, elle acquit l'autonomie par rapport à Carthage, et le statut de cité pérégrine. Mais en même temps, une communauté de citoyens romains s'installa à Dougga. Ces habitants étaient citoyens de Carthage et y firent même une carrière politique. Mais ils résidaient à Dougga et s'organisaient dans

11 ■ Gose 1972; Scheid 1994.

12 ■ Cf. Scheid 1991, 42-57.

13 ■ Gose 1955; Scheid 2006b, 38 sq. Cf. *infra*, Derks, 191-204.

14 ■ C'est ce qu'on peut tirer de Vitruve, I, 7, 1; cf. Wissowa, G. (1912²) *Religion und Kultus der Römer*. München, 146.

15 ■ Thoma 2000. Cf. *infra*, Thoma, 175-189.

16 ■ Dondin-Payre 2006, avec la bibliographie.

17 ■ Digeste, 50, 15, 8, 2: «*In Germania inferiori Agrippinenses iuris Italici sunt*»; cf. Eck, W. (2004) *Köln in römischer Zeit. Geschichte einer Stadt im Rahmen des Imperium Romanum*. Köln, 402-471.

18 ■ Van Havre, G. *Religion et municipalisation en Bretagne*. In: Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier (éd.) 2006, 99-118.

le cadre d'un *pagus* de citoyens romains qui prit progressivement une certaine importance, au point de gouverner la cité avec les citoyens de Dougga et de fusionner, en fin de compte, avec la cité, peu avant que celle-ci n'obtienne, au 3^e s., le rang de *municipe* puis de *colonie*¹⁹. Rappelez-vous le *Conuentus* des citoyens romains de Mayence, qui est attesté jusqu'au 3^e s., ou bien le *Conuentus Helveticus*. À Dougga, les deux communautés présentes dans la même cité ont déterminé à leur manière le paysage religieux²⁰. Les citoyens romains appartenaient à Carthage et y ont éventuellement fait une carrière politique; mais ce *pagus* n'a longtemps eu aucun statut, même pas l'autonomie financière. L'aristocratie de la *ciuitas* pérégrine possédait également la citoyenneté romaine, souvent depuis longtemps, sans pour autant faire partie du *pagus*. Cette double communauté installée sur un même territoire devait se traduire sur le plan de la division du territoire, mais on ne sait pas comment. En 205, *ciuitas* et *pagus* fusionnèrent pour constituer un *municipe*, et ce n'est qu'en 254 ou 260 que le *municipe* fut élevé au rang de *colonie*.

Comment cette évolution se projette-t-elle sur l'histoire religieuse de la cité ? Les grands cultes de la cité sont au 1^{er} s. de notre ère Saturne, les empereurs et la triade capitoline, qui traduisent la double identité de la communauté installée à Thugga. Un temple de Saturne est construit au début du 1^{er} s. sur le *forum* à côté d'un autel d'Auguste et d'un temple de Tibère; Le temple de Saturne est restauré à plusieurs reprises, alors qu'existe aussi un vieux temple périurbain de Saturne. À la fin du 2^e s., alors que la cité et le *pagus* sont en train de devenir un *municipe*, les notables du *pagus* et les *décourions* de la *ciuitas* reconstruisent le temple périurbain de Saturne. Une autre initiative date de l'époque d'Hadrien quand un complexe cultuel est dédié par la cité et le *pagus* sur un terrain offert par une famille de notables de la cité et du *pagus*, les *Gabinii*. Les divinités honorées de temples étaient Concorde, Frugifer, Liber Pater et Neptune, encore une série de divi-

nités qui sont soit locales soit romaines. On considère généralement que cette initiative spectaculaire est liée à la volonté de la double communauté de s'intégrer de manière plus éclatante dans la province et l'Empire. Peu après le *pagus* reçoit l'autonomie financière (en 168), ce qui en faisait un équivalent de la *ciuitas*, et d'ailleurs les deux unités fonctionnent désormais ensemble, comme dans la formule *pagus et ciuitas Thuggensis decreto decurionum*. C'est à cette date qu'est créé le Capitole et qu'un temple de Mercure est construit sur le *forum*. Enfin, une troisième étape de création de temples date de l'époque sévérienne, avec des temples de *Caelestis* et de la Victoire de Caracalla. On voit donc évoluer le paysage religieux du chef-lieu, sous l'action combinée des deux communautés installées dans la cité de Thugga, pour anticiper leurs demandes de promotion statutaire. Mais ceci se passe surtout après le milieu du 2^e s.

En définitive, le paysage religieux des chefs-lieux de cité et de leur territoire dépend en partie de leur statut. Mais il ne faut pas comprendre ce rapport comme étant direct et toujours identique. Car nous connaissons trop mal les constitutions de *municipes* ou de *colonies*, latines ou romaines, pour pouvoir interpréter tout le paysage religieux en fonction de ces règles. En outre, les sources juridiques conservées ne doivent pas être prises pour la loi municipale romaine, qui s'appliquerait partout et toujours de la même manière. Il y avait un certain nombre de constantes, et celles-ci étaient mises en œuvre lors des différentes attributions de statuts, mais elles dépendaient toujours de l'époque, de la province et de la négociation entre l'empereur et la cité concernée. Les constantes de l'administration religieuse que j'ai essayé d'ébaucher doivent donc être prises comme une indication de la manière dont il faut poser les questions, dont il convient d'interroger les sources pour tenter de reconstruire l'évolution religieuse des cités, et non comme un schéma directeur universel.

19 ■ Khanoussi, M./Maurin, L. (éd.) (1997) Dougga (Thugga). Études épigraphiques. Bordeaux; Khanoussi, M./Maurin, L. (éd.) (2000) Dougga, fragments d'histoire. Choix d'inscriptions latines éditées, traduites et commentées (I^{er}-IV^e siècles). Bordeaux-Tunis; Saint-Amans, S. (2004) Topographie religieuse de Thugga (Dougga), ville romaine d'Afrique romaine (Tunisie). Bordeaux.
20 ■ Sébai 1999.

John Scheid
Collège de France
Chaire de religion, institutions et société de la Rome antique
11, Place Marcelin-Berthelot
F-75231 Paris Cedex 05
john.scheid@college-de-france.fr

Aventicum, capitale des Helvètes

Capitale des Helvètes, Aventicum fut fondée au plus tard au début de notre ère. Établie à proximité de structures laténiennes, de l'oppidum celtique du Bois de Châtel et à portée de vue du Mont Vully, la ville est très bien située sur les réseaux terrestre et fluvial. En quelques décennies, cette ville à plan orthogonal connaît un développement considérable, grâce aussi au rôle influent de familles indigènes romanisées. Trois noms sont connus, Aventicum, Forum Tiberii et, dès l'élévation de la ville au statut de colonie en 71/72 ap. J.-C., Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata. À cette occasion, le territoire est élargi et devient un pomerium proprement dit, défini par le mur d'enceinte. Entre l'époque flavienne et celle des Sévères, la ville fut dotée de nouveaux bâtiments publics tels les thermes du forum, le théâtre, l'amphithéâtre et plusieurs temples. Un vaste système d'aqueducs et de canalisations ainsi qu'un canal artificiel desservant une zone d'activités extra muros sont aménagés. La situation économique est florissante. Malgré les invasions alamanes, la ville a perduré sous une forme certes modeste jusqu'au Moyen Âge.

Anne de Pury-Gysel

Aventicum, die Hauptstadt der Helvetier wurde an günstiger Lage im Land- und Wasserstrassennetz spätestens anfangs des 1. Jh. n.Chr. unweit von älteren SLT-D-Strukturen und dem keltischen Oppidum auf dem Bois de Châtel sowie in Sichtweite des Oppidums auf dem Mont Vully gegründet. Die mit orthogonalem Strassensystem konzipierte Stadt entwickelte sich innerhalb weniger Jahrzehnte. Dabei spielten romanisierte einheimische Familien eine bedeutende Rolle. Drei Namen sind bekannt, Aventicum, Forum Tiberii und ab 71/72 n.Chr. Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata. Die Stadt erhält damit auch ein grösseres Territorium, das von einer Stadtmauer markierte Pomerium. Von flavischer bis severischer Zeit kommen weitere öffentliche Gebäude hinzu, so die Forumsthermen, das Theater, das Amphitheater und mehrere Tempel. Zudem werden Aquädukten, Kanalisationen und der Kanal gebaut, der in einen Handwerks- und Landwirtschaftsbezirk extra muros führt. Die wirtschaftliche Situation ist blühend. Die Stadt Aventicum überdauert die Alamanneneinfälle des 3. Jh. und besteht wohl ohne Unterbruch in allerdings bescheidener Form bis ins Mittelalter.

Si l'on cherche à cerner la topographie sacrée d'Aventicum et à y inscrire les rituels au sujet desquels nous avons quelques témoignages archéologiques, il est indispensable de visualiser la capitale des Helvètes tant dans son implantation que dans son développement urbanistique et économique. Ce n'est que si nous gardons présentes à l'esprit les phases principales de cette évolution que nous avons une chance de situer dans l'espace et dans le temps la succession des zones sacrées d'Aventicum au fil des siècles de son histoire, et d'en esquisser une interprétation reflétant l'état actuel de nos connaissances¹.

Situation géographique

Le territoire des Helvètes occupait le Plateau suisse entre le lac Léman et le lac de Constance²; il était limité au nord par le Jura et au sud par l'arc alpin. Cette situation géographique déterminait le réseau des communications fluviales et terrestres (fig. 1): un axe

terrestre principal, qui existait vraisemblablement depuis la Protohistoire³, traversait le territoire helvète d'ouest en est. C'est sur cette voie que se situait Aventicum. Venant d'Yverdon-les-Bains/Eburodunum, la route contournait la colline d'Avenches au sud et se poursuivait en direction de l'est en passant par Morat, Studen/Petinesca, Soleure/Salodurum, Windisch/Vindonissa, Oberwinterthur/Vitudurum et au-delà. À partir d'Avenches, le tracé évitait les zones inondables, c'est-à-dire ces étendues restées marécageuses jusqu'à l'aube de la Deuxième guerre mondiale.

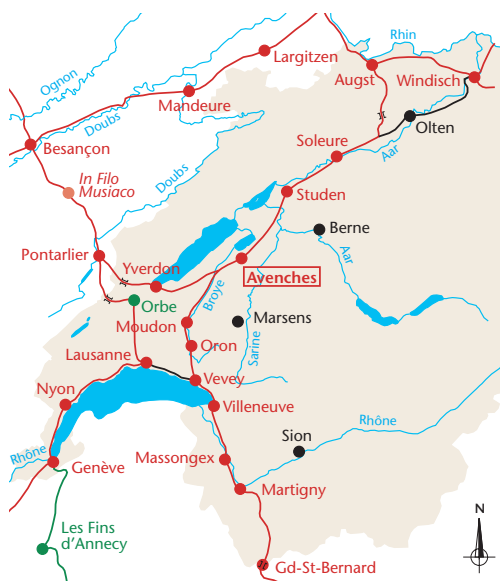
Cette route terrestre principale était plus ou moins parallèle à la voie fluviale qui reliait les lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bienne à l'Aar et au Rhin. Le port d'Aventicum, installé dès 5 ap. J.-C. sur le lac de Morat, illustre

1 Cf. Hochuli-Gysel (dir.) 2001.

2 Paunier, D. (1997) L'héritage antique. In: Paravicini Bagliani, A. et al. Les Pays romands au Moyen-Âge. Lausanne, 14, fig. 1.

3 Pour le tracé des autres routes, cf. Castella, D. Territoires et voies de communication. In: Hochuli-Gysel, A. (dir.) 2001, 15-18; Herzig 2006.

Fig. 1 Principaux axes de communication en Suisse occidentale à l'époque romaine: en rouge, les axes et sites d'étape figurant sur la Table de Peutinger; en vert, voie et étapes citées par l'itinéraire Antonin; en noir, tracés et agglomérations secondaires ne figurant pas dans ces documents.



le choix de la localisation de la capitale des Helvètes. Par la voie fluviale, *Aventicum* était reliée sans interruption à la Mer du Nord ainsi qu'au cœur des Alpes rhétiques. Son implantation sur les deux axes principaux de communication, terrestre et fluviale, représentait indubitablement un de ses atouts majeurs.

Nous proposons de distinguer, dans l'évolution d'*Aventicum*, quatre périodes:

- le site au 1^{er} s. av. J.-C.;
- la ville romaine jusqu'en 68 ap. J.-C.;
- la ville de l'époque flavienne, élevée au statut de colonie en 71/72, jusqu'aux incursions des Alamans vers 275;
- la ville dans l'Antiquité tardive.

Le site au 1^{er} s. av. J.-C.

Longtemps, on a pensé que la ville romaine avait été fondée *ex nihilo* à un endroit jugé propice à son implantation sans qu'il y ait eu un lien quelconque avec la période de La Tène finale à ce même endroit⁴. Aujourd'hui, nous sommes amenés à nuancer cette vision. Depuis vingt ans, en effet, nombre d'investigations archéologiques ont livré du mobilier, des tombes et des structures de la Tène D aux lieux-dits Sur Fourches et Au Lavoëx, c'est-à-dire à proximité immédiate de la future ville romaine. D'autres vestiges funéraires ont été découverts sous les sanctuaires du versant sud-est de la colline d'Avenches⁵. Le caractère et la localisation de ces témoignages d'activités humaines

nous obligent à nous demander si l'emplacement de la ville d'*Aventicum* ne respectait pas des contraintes, voire des structures plus anciennes, indicatrices peut-être de la présence d'un établissement antérieur à la ville romaine. Nous verrons de quelle manière ces structures pourraient avoir été intégrées dans la future colonie.

Aventicum. La ville romaine jusqu'en 68 ap. J.-C.

La fondation de la ville d'*Aventicum*

À quel moment donc, par qui et pour quelle raison la ville fut-elle fondée? L'archéologie a livré un certain nombre d'indices chronologiques. Des attestations de la période augustéenne ancienne proviennent de plusieurs endroits situés à l'extérieur des régions d'habitat de la ville romaine, ainsi que des abords de l'enclos du temple de Derrière la Tour, de la tombe sous le premier *fanum* d'En Chaplix et de la région Au Lavoëx⁶. L'analyse de ce mobilier suggère que nous sommes en présence d'habitants déjà bien accoutumés à la culture romaine, d'une population assez aisée et en mesure d'accéder aux biens d'importation, mais l'emplacement de leur habitat reste inconnu.

Dans la ville même, les datations dendrochronologiques et le mobilier archéologique (monnaies, céramique, fibules, verre mosaïqué) découvert ont livré des indices concernant la période augustéenne moyenne et tardive, voire une phase plus ancienne encore. Or, ce matériel n'est pour le moment pas très abondant.

Un autre type de réflexion sur la date de la fondation d'*Aventicum* part de nos connaissances des sources écrites⁷. Dès le moment où nous savons que le territoire helvète a été pleinement intégré à l'Empire romain dès l'an 15 av. J.-C., ne serait-il pas logique de prendre cette date comme *terminus post quem* pour la naissance de la capitale de ce territoire, voire d'y saisir l'occasion même et la raison d'être de sa fondation?⁸ Il semble clair que c'est à partir de ce moment-là que les Helvètes, réunis désormais dans une *ciuitas*, eurent besoin d'un centre administratif susceptible d'accueillir et de faire fonctionner les institutions imposées par la gestion politique et économique de l'Empire, et qui réponde aux principes urbanistiques romains.

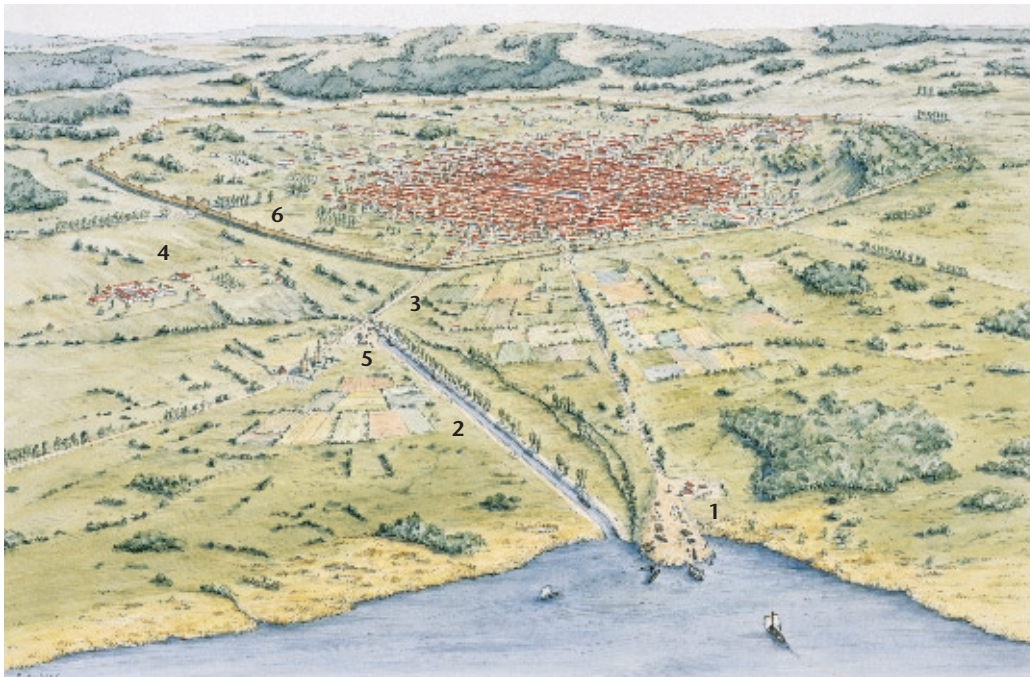


Fig. 2 ■ Aventicum et son secteur portuaire vers 180 ap. J.-C. 1: port; 2: canal; 3: route du Nord-Est; 4: villa suburbaine du Russalet; 5: zone d'activité en amont du canal; 6: mur d'enceinte.

Essayons par ailleurs de nous faire une idée de l'ascension très rapide des familles aristocratiques helvètes dans la nouvelle situation politique. Une personnalité comme C. Iulius Camillus (fig. 8), dont la famille avait reçu son nom d'un membre de la famille impériale des Iulii, et qui appartenait à la *gens* Fabia, offre un bon exemple de la rapidité avec laquelle certains aristocrates helvètes aisés réussirent, au cours de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., à s'ancrer dans la société romaine et à prendre de l'influence dans la vie économique et politique⁹. C. Iulius Camillus, en effet, a été l'un des six tribuns militaires chargés de commander la quatrième légion Macédonienne, puis a participé comme membre de l'état-major de l'empereur Claude à la conquête de la *Britannia* en 43, enfin, s'est retiré, décoré des plus hautes distinctions militaires, à Avenches où il exerça, parmi d'autres charges, la prêtrise du culte impérial¹⁰.

L'implantation de la ville

Il semble évident que l'emplacement le plus favorable à l'implantation d'une ville conforme aux normes romaines, et dont les quartiers réguliers devaient couvrir près de 60 hectares, se trouvait à l'est de la colline d'Avenches (cf. *infra*, Morel/Blanc, 36, fig. 1). Mais dans ce secteur, dont la morphologie se présente sous la forme d'une large cuvette, le sous-sol reste toujours humide, en raison de poches d'eau souterraines subsistant du Quaternaire et d'une nappe phréatique peu profonde. La

4 ■ Bögli 1996³, 5-6. Drack/Fellmann 1988, 337-340. Le lien avec les deux *oppida* proches d'Aventicum, dont le plus ancien est celui du Mont Vully, au nord de la future capitale des Helvètes, et l'autre – établi probablement après 58 av. J.-C. – sur le Bois de Châtel, au sud de la ville romaine, a pu jouer un certain rôle dans le choix du lieu. Cf. Blanc et al. 2001a.

5 ■ Cf. *infra*, Morel/Blanc, 39-41; Eschbach, F./Morel, J. et al. (2003) Chronique des fouilles archéologiques 2003, 6. Avenches/Sur Fourches. BPA 45, 180-187; Morel, J. (2004) Chronique des fouilles archéologiques 2004, 10. Avenches/Sur Fourches. BPA 46, 197-199; Morel et al. 2005; Bündgen, S./Thorimbert, S. (2005) Chronique des fouilles archéologiques 2005, 12. Avenches/Sur Fourches. BPA 47, 110-112. Meylan Krause/Morel 2007. Parmi les trouvailles de Sur Fourches se trouvent non seulement des monnaies celtiques, mais aussi le flan d'un potin ainsi qu'un fragment de moule pour la production de flans; ces objets sont d'une très grande importance pour l'interprétation du site. Rappelons qu'un coin monétaire ayant servi à la production de quinaires, mais dont on ignore le lieu exact de découverte, se trouve depuis le 19^e s. dans les collections du Musée romain d'Avenches: cf. Blanc et al. 2001a, 10, fig. 10, inv. X/1859.

6 ■ Morel et al. 2005, 36-37; Meylan Krause 1997.

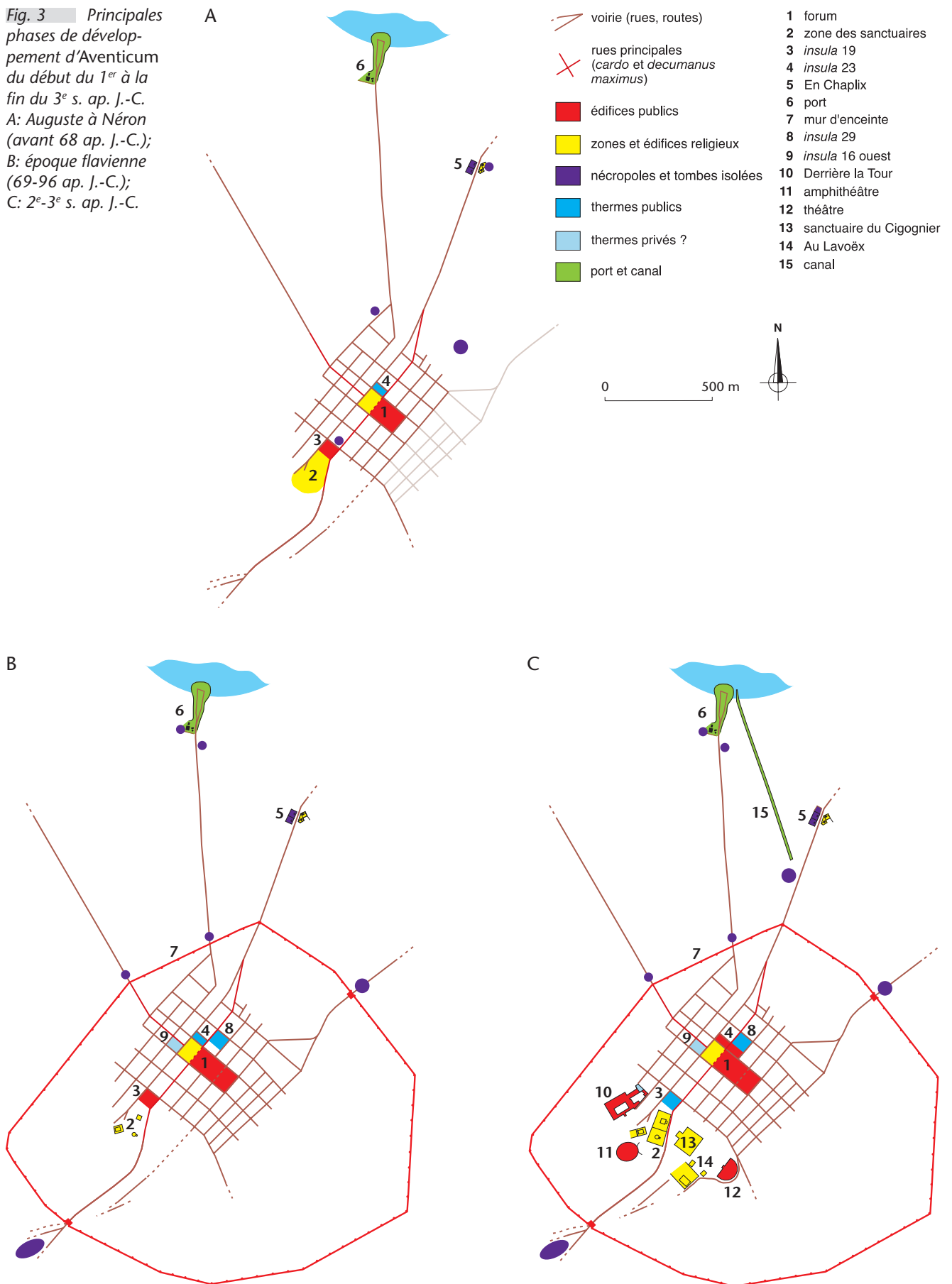
7 ■ Frei-Stolba, R. (1976) Die römische Schweiz. Ausgewählte staats- und verwaltungsrechtliche Probleme im Frühprinzipat. ANRW II.5.1 Berlin/New York, 324-340.

8 ■ Blanc et al. 2001, 11.

9 ■ Van Berchem 1994; Kaenel/Martin-Kilcher 2002; Fuchs, M. (2002) Camilli et Macrii: deux familles helvètes à Aventicum. Bull. généal. vaudois, 14-17; Oelschig, S. (2005) *Helvetii publice*: Zu den epigraphischen Überresten des Ethnikons der Helvetier in Aventicum/Avenches (CH). In: Spickermann, W. et al. (éd.) (2005) Rom, Germanien und das Reich. Festschrift zu Ehren von Rainer Wiegels anlässlich seines 65. Geburtstages. St. Katharinen, 224-255.

10 ■ Frei-Stolba 1996.

Fig. 3 Principales phases de développement d'Aventicum du début du 1^{er} à la fin du 3^e s. ap. J.-C.
 A: Auguste à Néron (avant 68 ap. J.-C.);
 B: époque flavienne (69-96 ap. J.-C.);
 C: 2^e-3^e s. ap. J.-C.



construction dans un terrain aussi humide requérait, à bien des endroits, le recours à des techniques spéciales. Dans la plupart des cas, il s'avère que les bâtiments en pierre ont été construits sur des fondations qui avaient elles-mêmes été consolidées par l'enfoncement en terre de pieux de chêne. Cette technique est bien attestée déjà en 29 ap. J.-C. dans l'*insula* 19 (cf. *infra*, Morel/Blanc, fig. 3)¹¹. Ainsi, grâce à la dendrochronologie, de nombreux bois récupérés ont pu être datés et ont fourni des jalons pour la chronologie de la ville¹². Ainsi, les bois employés pour le port d'*Aventicum* ont livré la date de 5 ap. J.-C., et ceux utilisés pour le bâtiment dans l'*insula* 20 de 6/7 ap. J.-C.¹³. Cette dernière date est particulièrement importante puisqu'elle se rapporte également à la rue qui borde l'*insula* 20, attestant par là l'existence et l'orientation, dès ce moment-là, du réseau viaire orthogonal englobant ce quartier. On relèvera aussi que nous avons atteint à cet endroit la limite de l'extension maximale du tissu urbain régulier vers le sud-ouest pour les siècles à venir. Il est évident que cette datation unique, limitée à l'*insula* 20, ne suffit pas à déterminer si l'arpentage originel a été réalisé au même moment ou non. Pour l'instant, nous ne pouvons pas prouver que la matérialisation du réseau orthogonal a été effectuée d'un seul coup. Théoriquement, on pourrait imaginer que la partie centrale de la ville ait été construite plus tôt et qu'elle ait reçu une extension ultérieure, mais pour l'instant nous ne disposons pas d'arguments décisifs.

Concernant l'orientation du réseau orthogonal, on constate, par rapport à l'idéal qui pousse les Romains à orienter leurs villes selon les quatre points cardinaux, une déviation de 45° environ (fig. 3:A). Cette différence dépend manifestement du tracé de l'ancienne route principale, la voie *Eburodunum*/Yverdon-les-Bains – *Petinesca*/Studen – *Salodurum*/Soleure, le long de laquelle la ville s'est constituée. Le *decumanus maximus* semble se conformer au tracé de cette route et dicter par là l'orientation du damier de la ville¹⁴. Une particularité de ce damier est la division en deux, par le *cardo maximus*, de la rangée des *insulae* située au nord-ouest du *forum*, mais ce phénomène se rencontre aussi dans d'autres villes. Le *cardo maximus* d'Avenches se poursuit à l'extérieur de la ville, vers le nord-ouest.

Sous l'empereur Tibère la ville connaît une évolution importante et une première phase de monumentalisation architecturale. L'extension des quartiers réguliers à l'ouest atteint l'*insula* 19 où s'édifie un complexe

comprenant une piscine. Cette *insula* 19, placée non loin des sanctuaires du flanc oriental de la colline d'Avenches, a été probablement conçue en lien avec eux¹⁵. Quant au *forum* tripartite, peu exploré, il est certainement en utilisation dès le premier quart du 1^{er} s. ap. J.-C.¹⁶: à partir du milieu du 1^{er} s., il se trouve flanqué de thermes (*insula* 23) décorés de mosaïques figurées¹⁷. La continuité et la régularité de l'occupation ont été confirmées par les fouilles en plusieurs endroits de la ville, occupation qui se reflète notamment dans le riche matériel attesté pour cette période. Or, une des informations les plus importantes concernant le règne de Tibère est le nom de *Forum Tiberii* mentionné par le géographe Ptolémée au 2^e s. ap. J.-C.¹⁸. Il paraît aujourd'hui assuré que ce nom identifie *Aventicum*¹⁹. Reste cependant à éclaircir pendant combien de temps ce nom fut en usage et s'il a pu être utilisé en même temps qu'un autre nom, en l'occurrence celui d'*Aventicum*.

11 ■ Morel, J. (1994) Chronique archéologique 1994, 2. Avenches/*Insula* 19. BPA 36, 131.

12 ■ Exemples de *termini post quos* dendrochronologiques: Blanc et al. 1997, 87, fig. 47. Autres repères dendrochronologiques (choix): mur d'enceinte, tronçon nord-ouest: 72 ap. J.-C.; thermes En Perruet: 77 ap. J.-C.; sanctuaire du Cigognier, 98 ap. J.-C.; *insula* 19: 29 et 135-137 ap. J.-C.; temple nord Au Lavoëx: 164 ap. J.-C.; *forum*: fin du 2^e s. ap. J.-C. L'assainissement de certains quartiers d'Avenches depuis la Deuxième guerre mondiale a provoqué la dessiccation des pieux sous certains bâtiments, rendant leur analyse dendrochronologique impossible. Tel était le cas pour le temple sud En Lavoëx: cf. Morel 1998b, 215.

13 ■ Blanc, P. (1996) Chronique des fouilles archéologiques 1996, 2. Avenches/*Insula* 20. BPA 38, 95; Blanc et al. 1997, 31-32.

14 ■ Situation comparable à celle de *Vesontio* où la route se transforme en *cardo maximus*: Walter, H./Barçon, J.-C. La polysémie du concept d'espace clos à *Vesontio* (Besançon). In: Bedon, R./Liébert, Y./Mavéraud, H. (éd.) (2006) Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule et dans les régions voisines. Hommage à Raymond Chevallier. *Caesarodunum* 40. Limoges, 129.

15 ■ Cf. *infra*, Morel/Blanc.

16 ■ Bossert/Fuchs 1989; Blanc, P. (2003) Chroniques des fouilles archéologiques 2003, 2. Avenches/Aux Conches Dessus, *Insulae* 21, 27, 33, 39. BPA 45, 164-167; Blanc, P. Le cadre archéologique. In: Delbarre-Bärtschi, S./Bossert, M. (2006) Une nouvelle salle de réunion aux portes du *forum* d'*Aventicum*. BPA 48, 11-16.

17 ■ Rebetez 1997, 28-29.

18 ■ Ptolémée, Géographie, Tabulae II et III; cf. Rapin, C. (2003) La Suisse et l'arc alpin dans la carte de Ptolémée. Sur *Aventicum-Forum Tiberii*. ASSPA 86, 137-145 (part. 143, n. 8). Cf. aussi Lieb 1989.

19 ■ Rapin (n. 18) 142: «Forum Tiberii n'a vraisemblablement été qu'une appellation temporaire d'Avenches, traduisant l'importance politique et économique qu'elle a revêtu sur la route vers la Rhétie et la Germanie pour l'empereur Tibère».

Fig. 4 **Portrait**
du togatus grandeur
nature du mausolée
sud d'En Chaplix. Tuf
calcaire. H. 34 cm.



Ce dernier nom n'est pas attesté en tant que tel pour le 1^{er} s., mais semble pourtant déjà connu puisque les habitants du lieu sont appelés les *Aventicensis incolae*²⁰.

Les mausolées d'En Chaplix appartiennent aussi à cette période: l'un, daté par dendrochronologie remonte aux dernières années du règne de Tibère (aux environs de 28), l'autre vers le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C.²¹. Le décor sculpté de ces monuments illustre l'acculturation de certaines familles, manifestation locales, au monde gréco-romain dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.: non seulement, nous y trouvons une évocation de l'Au-delà dans un contexte dionysiaque allié à la symbolique du thiasse marin, mais encore nous constatons que les personnalités commémorées sont représentées en toge, un des signes de la citoyenneté romaine, et que l'une d'elles (fig. 4) conserve les traces de la fixation de ce qui était probablement une couronne en or, analogue à celle mentionnée dans l'inscription pour C. Iulius Camillus (fig. 8)²².

Un lien très fort avec le pouvoir central de Rome, voilà ce que proclame aussi le groupe statuaire érigé dans l'*area sacra* du *forum* (cf. *infra*, Morel/Blanc, 37, fig. 2) représentant des membres de la famille impériale julio-claudienne. Les trois statues de grandeur monumentale, Agrippine l'Ancienne (fig. 5)²³, un homme en uniforme militaire et une deuxième femme devaient, en toute logique, avoir leur complément en une deuxième statue

d'homme. C'est là en tout cas ce que suggèrent, en d'autres lieux de l'Empire, les groupes similaires: on pourrait imaginer Claude et sa quatrième femme, Agrippine la jeune, ainsi qu'Agrippine l'Ancienne et Germanicus²⁴. La présence ainsi que la vénération évidente de ces statues (pose dans la partie sacrée du *forum*; assimilation d'une des statues féminines à une déesse; monumentalisation) semblent attester l'existence locale du culte impérial, pratiqué selon les témoignages épigraphiques dès le 1^{er} s. Il reste néanmoins à déterminer si le culte impérial, au 1^{er} s. ap. J.-C., ne se déroulait que sur le *forum* ou s'il était célébré aussi dans l'un des temples de la zone des sanctuaires sise à l'ouest des quartiers réguliers²⁵.

En ce qui concerne les sanctuaires, c'est le secteur sis au pied oriental de la colline qui se développe, avec l'édification notamment des temples rond, de Derrière la Tour et de la Grange des Dîmes.

À la période julio-claudienne, la *domus* de style architectural méditerranéen fait son apparition: les exemples les plus complets ont été mis au jour dans les *insulae* 12, 13 et 18²⁶. Ici comme ailleurs dans la ville (*insulae* 4, 8, 10), on trouve des éléments de décoration d'intérieur de qualité supérieure (peintures murales, sculptures de jardin, etc.)²⁷.

Dans cette phase, la ville connaît un essor économique important qui se traduit, d'un côté par l'accès à une riche palette de biens importés et, de l'autre, par l'implantation de nombreux artisanats. Ces deux facteurs témoignent d'une population de plus en plus familière de la culture et civilisation romaines, et cela dès la période augustéenne tardive²⁸. Parmi les artisans actifs, on note les potiers et tuiliers, les verriers, les mosaïstes, les peintres et les bronziers²⁹. D'autres artisanats ont certainement existé, mais ne sont pas encore attestés.

L'essor économique et la croissance de la ville se manifestent aussi à travers les installations «industrielles». Un moulin hydraulique est construit dès 58 ap. J.-C. dans le secteur d'En Chaplix³⁰. L'augmentation significative de la capacité de produire la farine que cela implique est, elle aussi, l'indice d'une population urbaine de plus en plus nombreuse.

La question de la présence militaire à Avenches

La découverte et l'étude des *militaria* d'Avenches ont révélé la présence de ce type de mobilier du 1^{er} au 4^e s., mais n'ont pas encore



Fig. 5 Tête d'Agrippine l'ancienne et reconstitution de la statue monumentale, s'adaptant à un type statuaire de Fortuna. Ces fragments ont été découverts avec ceux de deux ou trois autres statues monumentales de la famille impériale sur le forum d'Aventicum. Marbre. H. de la tête 34 cm, H. de la statue reconstituée 2,75 m.

- 20 ■ *Aventicensis incolae*: Walser 1979, n°s 74, 83.
 21 ■ Castella, D. (1992) Chronique archéologique 1992, 4. Avenches/En Chaplix. BPA 34, 49-57.
 22 ■ Frei-Stolba 1996; Bossert 2002, 72-73.
 23 ■ Bossert/Kaspar 1974, 21-25. Bossert 1983, 41-45; Kaspar 1995. La statue porte une *cornucopia*, attribut qui a fait dire à John Scheid, au colloque d'Avenches, qu'Agrippine serait représentée comme Junon et donc aussi vénérée comme telle: cf. *infra*, 331. Nous ne partageons pas cette idée. La *cornucopia* n'est que très rarement un attribut de Junon, cf. LIMC 5.1 s.v. Iuno, 814-856, n° 66, 5.2, pl. 535. L'allusion à Fortuna reste pourtant l'interprétation la plus probable pour la statue d'Agrippine, cf. LIMC 8.1, 119, type g et 127-128 s.v. Tyche-Fortuna, 8.2, pl. 92, 18-20. Pour la pose sur le forum, cf. Rosso 2006, 126-128; 149.
 24 ■ Rose, Ch. B. (1997) *Dynastic Commemoration and Imperial Portraiture in the Julio-Claudian Period*. Cambridge Studies in Classical Art and Iconography. Cambridge, 135, cat. 64; Rosso 2006, 58, 108-109, 247-249.
 25 ■ Martin Bossert, dans une étude à paraître dans le BPA 49, 2007, date les fragments de statues monumentales en marbre, découverts lors des fouilles près du temple de la Grange des Dîmes en 2004, du deuxième quart du 1^{er} s. ap. J.-C. et estime qu'il s'agit là encore de statues de membres de la famille impériale. Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître.
 26 ■ Morel, J. (1993) Chronique archéologique 1993, 3. Avenches/*Insula* 13. BPA 35, 19-21; Morel, J. (2001) *L'insula* 12 et les quartiers adjacents à Avenches. Approche architecturale et urbanistique.

- BPA 43, 9-66; Freudiger, S. (2001) *L'insula* 18 à Avenches. BPA 43, 163-196. Morel, J. L'habitat. In: Hochuli-Gysel (éd.) (2001), 41-43.
 27 ■ Fuchs, M. Avenches VD, *Aventicum, Insula* 3, *Insula* 18. In: Drack, W. (1986) *Römische Wandmalerei aus der Schweiz*, 18-19. Feldmeilen; Fuchs, M. (1995) Le «salon rouge» de l'*insula* 18 d'Avenches. In: Rebetez/Koenig 1995, 75-92; BPA 43, 2001, 31-35 (*insula* 13, N. Vuichard Piguéron).
 28 ■ Importations (liste non exhaustive): terre sigillée; céramique à paroi fine; céramique à glaçure plombifère; verre mosaïqué d'époque augustéenne; verre; amphores; gobelet en argent à décor repoussé; lampes; fibules; intailles.
 29 ■ Meylan Krause 2001. Potiers et tuiliers: Castella, D. (1995) Potiers et tuiliers à *Aventicum*. Un état de la question. BPA 37, 113-142. Castella, D./Meylan Krause, M.-F. (1999) Témoins de l'activité des potiers à *Aventicum* (Avenches, Suisse), capitale des Helvètes, du 1^{er} au III^e siècle après J.-C. SFECAG, Actes du colloque de Fribourg. Marseille, 71-78. Verriers: Amrein, H. (2001) L'atelier de verriers d'Avenches. L'artisanat du verre au milieu du 1^{er} siècle après J.-C. *Aventicum* XI. CAR 87. Lausanne. Mosaïstes: Rebetez 1997, 28-29.
 30 ■ Castella, D. (1994) Le moulin hydraulique gallo-romain d'Avenches «En Chaplix». *Aventicum* VI. CAR 62. Lausanne. Les meules de ce moulin, en roche volcanique, ont été probablement importées du Massif Central. Cf. Castella, D./Anderson T. J. (2004) Les meules du Musée romain d'Avenches. BPA 46, 115-169.

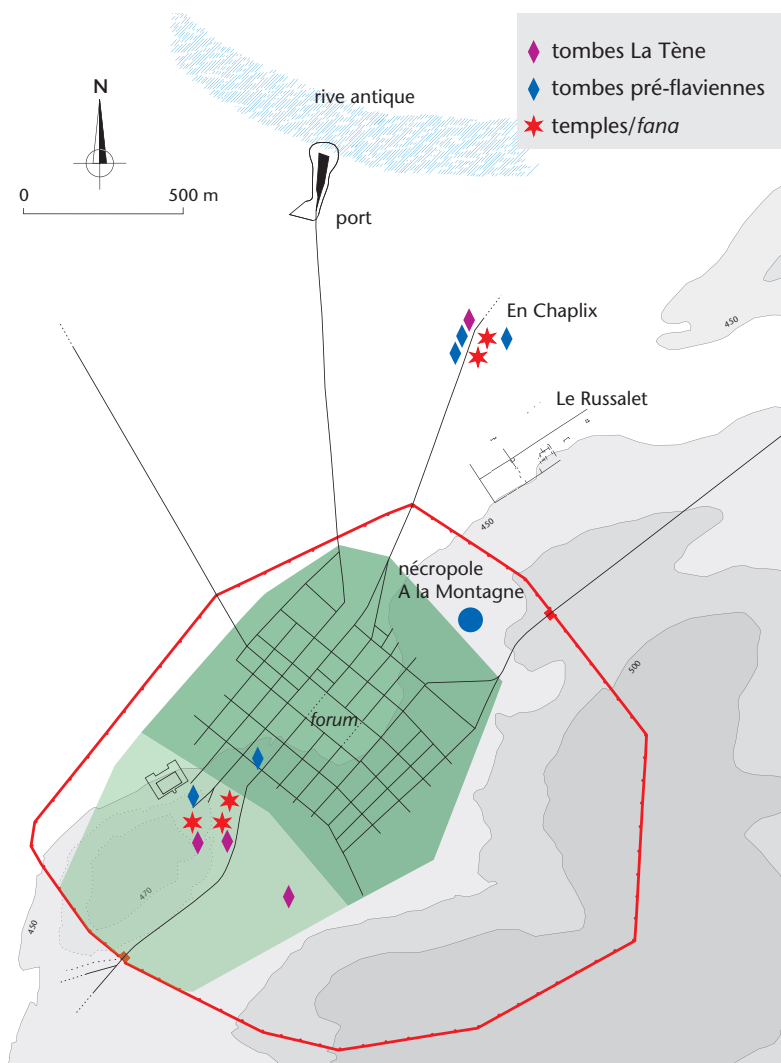


Fig. 6 Aventicum à l'époque flavienne. En vert: l'extension hypothétique de la ville avant son élévation au statut de colonie, avec l'emplacement de la nécropole «À la Montagne», occupée entre 30 et 80 ap. J.-C. environ. En rouge: le mur d'enceinte délimitant dès 72 ap. J.-C. environ le pomerium de la Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata.

réussi à nous éclairer sur le rôle et le statut de la présence militaire à Aventicum³¹. Il semble pourtant évident qu'un contrôle militaire y a été exercé dès la fondation de la ville. Mais quelle était la nature de ce contrôle à l'époque augustéenne? Il est clair que dès son occupation vers 14 ap. J.-C. et jusqu'au transfert de la légion XI en 101 ap. J.-C., c'était le camp légionnaire de *Vindonissa* qui assurait la sécurité militaire globale. Les interactions et les relations entre ce camp légionnaire et la capitale des Helvètes n'ont jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Les contingents de *Vindonissa* ont certainement participé à la construction des aménagements à caractère militaire, tels les ponts et les chaussées dans l'ensemble du territoire des Helvètes³², ainsi qu'à *Aventicum*, à la réalisation du mur d'enceinte, même s'il s'agissait dans ce cas plutôt d'une parure architecturale honorifique de prestige et non d'un élément défensif au premier degré.

La ville de l'époque flavienne, élevée au statut de colonie, jusqu'aux incursions des Alamans vers 275 (fig. 2; 3: B et C)

L'élévation d'*Aventicum* au statut de colonie et l'extension du pomerium

Suite aux événements de l'année 69 qui avaient bien failli tourner au désastre pour *Aventicum*, Vespasien, en 71/72, éleva la ville au statut de colonie et lui conféra le nom de *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata* (fig. 8)³³. Ce changement d'ordre juridique eut des conséquences à plusieurs niveaux, tant dans l'organisation de l'administration que pour l'évolution urbanistique. Mais quant à l'impact de cette mesure sur la composition de la population, nous n'avons toujours pas obtenu de réponse concluante: la création de la colonie était-elle une démarche purement honorifique ou faut-il imaginer l'arrivée de vétérans ou d'autres *emeriti* encore, affectés à cultiver les terres définies par une nouvelle centuriation et distribuées à cette occasion?³⁴

L'empereur Vespasien entretenait par ailleurs des liens personnels avec la ville d'Avenches: son père y avait été actif comme financier, et un de ses fils, Titus, y avait passé une partie de son enfance³⁵.

L'historicité de la centuriation d'une partie du territoire d'Avenches sous Vespasien est restée longtemps hypothétique. La découverte, en 2001, de la nécropole À la Montagne à l'intérieur de l'enceinte³⁶ en livra cependant un premier indice. Cette nécropole, en usage dès 30/40 ap. J.-C., fut abandonnée après l'implantation du rempart, soit vers 75. Elle marque donc une aire qui devait, pendant la durée de son utilisation, se trouver à l'extérieur de la ville. Cette constatation nous permet de proposer pour le territoire urbain précolonial une extension nord-est (fig. 4) plus restreinte, à 200 m environ du futur mur d'enceinte. Le pomerium fixant la superficie urbaine de la ville colonie (fig. 6) semble donc n'avoir été fixé que par Vespasien. Il s'agit là d'un exemple rare où nous pouvons étudier, au moins partiellement, l'effet du changement du statut juridique d'une ville romaine sur l'extension de son territoire. Il est évident que le territoire supposé (fig. 6) de la ville avant son élévation au

statut de colonie reste hypothétique. Mais il est intéressant de faire l'exercice de sa possible extension, tout en espérant que de nouvelles données nous permettront un jour de préciser nos conjectures.

Les indices relatifs à l'extension du territoire de la ville précoloniale (fig. 6) peuvent se résumer de la manière suivante. Côté nord-est, la limite du territoire se situe entre la nécropole À la Montagne et les quartiers habités. Le secteur où seront implantés plus tard le théâtre et le sanctuaire du Cigognier a probablement déjà fait partie du territoire, même s'il se trouve à l'extérieur des quartiers réguliers, puisqu'on y connaît des vestiges préflaviens. Au sud-est, la limite du territoire demeure incertaine: notre proposition de l'extension du territoire de la ville précoloniale part de l'idée qu'une même et seule cote d'altitude approximative pourrait avoir été respectée dans la cuvette naturelle qui abrite la ville romaine. Au nord-ouest, la limite du territoire allait probablement jusqu'au tracé du futur mur, mais cela reste difficile à juger. Difficile également de savoir si la ville précoloniale intégrait la colline d'Avenches ou non. Une certaine ligne de séparation, marquant un changement d'affectation, s'inscrit à l'est des structures funéraires préromaines sur le flanc sud-est de la colline, c'est-à-dire de la zone où s'installeront des temples au 1^{er} s. de notre ère, séparant cette zone des quartiers réguliers (fig. 6, en vert clair). Mais il n'est pas exclu qu'à partir du moment où les sanctuaires «romains» s'y installent, la colline tout entière ait été comprise dans le territoire de la ville précoloniale. La ville de *Vesontio*/Besançon présente à cet égard une situation comparable: au-dessus de la ville se trouve l'«acropole», dominée par le temple de Mars, et intégrée dès l'époque augustéenne au territoire urbain³⁷. Ce qui semble se passer, en effet, au moment de la détermination du *pomerium* d'Avenches (fig. 6)³⁸, c'est d'une part l'extension de la limite urbaine sur la ligne d'horizon visible du sud-est au sud-ouest depuis le centre de la ville mais, d'autre part, l'exclusion du secteur Sur Fourches avec l'emplacement des structures préromaines et la partie ouest de la colline. Comment expliquer le respect de cette zone, qui reste donc à l'extérieur du *pomerium*? Pourquoi faire monter l'enceinte de 20 m sur la colline plutôt que de la contourner, comme c'est le cas plus loin au nord et au nord-est, et pourquoi ne pas déplacer la nécropole de la distance nécessaire, tout comme la nécropole À la Montagne? La réponse à cette question nous échappe.

L'évolution urbanistique de la ville à partir de son élévation au statut de colonie (fig. 3:B et C)

Une fois devenue colonie, la ville connaît un grand essor sur le plan urbanistique. Essor qui se traduit par une nouvelle vague de réalisations architecturales monumentales ainsi que par l'extension des quartiers d'habitations et le développement d'aires à connotations diverses (aires sacrées, quartiers artisanaux).

Comme mentionné, la ville se dote d'un mur d'enceinte (à partir de 72)³⁹, du sanctuaire du Cigognier (à partir de 98 et au prix de travaux d'assainissement de cette zone marécageuse)⁴⁰, enfin elle s'enrichit des nouveaux thermes du *forum* dans l'*insula* 29 (En Pernet, dès 77), en remplacement de ceux de l'*insula* 23⁴¹. Un nouveau bâtiment abritant la statue colossale acrolithe de Minerve (fig. 7) est

31 ■ Voirol, A. (2000) «États d'armes». Les *militaria* d'Avenches/*Aventicum*. BPA 42, 7-92.

32 ■ Speidel, M. A. Heer und Strassen – *Militares viae*. In: Frei-Stolba, R. (éd.) (2004) Siedlung und Verkehr im römischen Reich. Römerstrassen zwischen Herrschaftssicherung und Landschaftsprägung. Akten des Internationalen Kolloquiums zu Ehren von Prof. Heinz E. Herzig vom 28. und 29. Juni 2001 in Bern. Bern, 331-344.

33 ■ Frei, P. (1960) Zur Gründung und zur Rechtstellung der römischen Kolonie *Aventicum*. BPA 20, 5-22; Le Roux, P. (1992) La question des colonies latines sous l'Empire. *Ktema* 17, 183-200 (Avenches: 184-190).

34 ■ Combe, A. (1996) Les cadastres romains dans la région d'Avenches. BPA 38, 19.

35 ■ Van Berchem, D. Un banquier chez les Helvètes. In: Van Berchem 1982, 113-121.

36 ■ Blanc, P. Le cadre archéologique. In: Kramar, Ch. (2005) Étude paléanthropologique et paléopathologique des sujets inhumés à Avenches dans les nécropoles d'À la Montagne et de la porte de l'Ouest/Sur Fourches. BPA 47, 10-17.

37 ■ Gonzales, A./Walter, H. Permanences et mutations d'une cité gauloise devenue capitale de *ciuitas* romaine. In: Stoullig, C. (dir.) (2006) De *Vesontio* à Besançon. Cat. d'exposition. Besançon, 74-75 et 73, plan.

38 ■ RE XXI, 1867-1876 s.v. *pomerium* (A. von Blumenthal); Liou-Gille, B. (1993) Le *pomerium*. *Museum Helveticum* 50, 94-106; Beard, M./North, J./Price, S. (2006) Religions de Rome 10. Antiquité/Synthèses. Traduit par M. et J.-L. Cadoux. Paris, 176-180. L'auteur traite la situation à Rome, qui s'applique toutefois aussi aux colonies pour certains aspects.

39 ■ Dewarrat, J.-P. (1984) L'enceinte romaine d'Avenches. Mémoire de licence en archéologie gallo-romaine, dir. Prof. D. Paunier, Université de Lausanne, 58 (disponible à la bibliothèque du MRA).

40 ■ Bridel 1982, 181-183.

41 ■ Morel, J. (1995) Chronique des fouilles archéologiques 1995. 12. *Insula* 29/thermes de Pernet. BPA 37, 215- 223; Bridel, Ph. *ibidem*, 224-226.

Fig. 7 Tête en marbre de la statue acrolithe de Minerve et reconstitution. H. de la tête: 56 cm. H. de la statue reconstituée: 2,55 m.



érigé dans l'*insula* 23, mais sa signification est peu claire: s'agit-il d'un temple, d'une bibliothèque ou du lieu de réunion d'une corporation⁴²? La ville est également dotée d'édifices voués au spectacle: le théâtre dès le début du 2^e s.⁴³ et l'amphithéâtre vers 130⁴⁴. Le *forum* est transformé et agrandi d'une *insula* ainsi que sur sa façade ouest au 2^e quart du 2^e s. (cf. *infra*, Morel/Blanc, 37, fig. 2)⁴⁵; l'édifice tibérien de l'*insula* 19 est transformé vers 72, puis réaménagé en thermes vers 135-137 ap. J.-C.⁴⁶. Les thermes du *forum* sont modifiés à la même période⁴⁷. Tous ces bâtiments sont réalisés essentiellement en calcaire jaune du Jura, amené depuis la région de Neuchâtel; le théâtre et l'amphithéâtre sont en partie aussi construits en grès coquillier et en calcaire blanc du Jura.

En même temps, les quartiers réguliers d'habitation se développent vers le sud-est⁴⁸, alors qu'au nord-ouest domine maintenant le palais de Derrière la Tour. Ce bâtiment à vocation probablement semi-officielle réunit plusieurs des traits spécifiques de l'architecture de prestige romaine: péristyles, *triclinium* d'été, secteur thermal et décor intérieur de haut niveau⁴⁹, plusieurs fois réaménagé. Au 2^e s., il était vraisemblablement entre les mains de la famille des Otacilii⁵⁰.

La construction d'aqueducs et de canalisations *intra muros* s'intensifie⁵¹.

La région *extra muros* se développe dans la zone d'En Chaplix, avec le creusement du canal, l'installation de divers artisanats et l'aménagement d'une grande nécropole⁵². Il est fort probable que le développement de la région d'En Chaplix soit lié à l'implantation, peut-être déjà au 1^{er} s. ap. J.-C., de la *villa* suburbaine du Russalet.

Une dernière grande impulsion stimule l'urbanisme vers la fin du 2^e et au début du 3^e s. Certains monuments sont agrandis et modifiés (notamment l'amphithéâtre et le théâtre). Le palais de Derrière la Tour subit sa dernière transformation et reçoit une nouvelle décoration avec, dans sa salle principale, la mosaïque de Bacchus et Ariane et, non loin de là, celle du Zodiaque⁵³. C'est de cette période que date un orgue hydraulique dont certains des éléments identifiables proviennent du palais même⁵⁴.

Beaucoup de demeures d'*Aventicum* sont rénovées à cette période et sont décorées de nouvelles peintures murales et mosaïques. La majorité des mosaïques conservées datent de cette phase⁵⁵; ainsi en est-il de celle, aujourd'hui disparue, qui portait la seule date consulaire (209 ap. J.-C.) connue à Avenches⁵⁶.

Une des réfections les mieux connues est celle de la maison de l'*insula* 10 Est⁵⁷.

Pendant toute cette période, plusieurs nécropoles sont aménagées (fig. 3:C): la plus grande à la porte de l'Ouest, d'autres aux portes de l'Est et du Nord, au port, dans le secteur En Chaplix, et la dernière, tout récemment découverte, aux Tourbières⁵⁸.

Le développement économique

L'essor urbanistique est en lien étroit avec la situation économique de la ville. Dès l'époque flavienne, on constate une nette augmentation des activités commerciales. On est frappé par la quantité et la diversité des marchandises importées⁵⁹, intrigué par l'attestation d'entreprises de transport, telles celle des nautes – *nautae Aruranci Aramici*⁶⁰ –, la corporation des bateliers de la Saône et du Rhône, la guilde des négociants cisalpins et transalpins⁶¹, la présence de commerçants individuels et d'artisans (cf. *infra*, Meylan Krause, 74, fig. 48)⁶², mais on constate également un accroissement des productions locales. L'évolution économique va de pair avec l'arrivée de personnalités influentes venues du sud des Alpes, tels que les membres

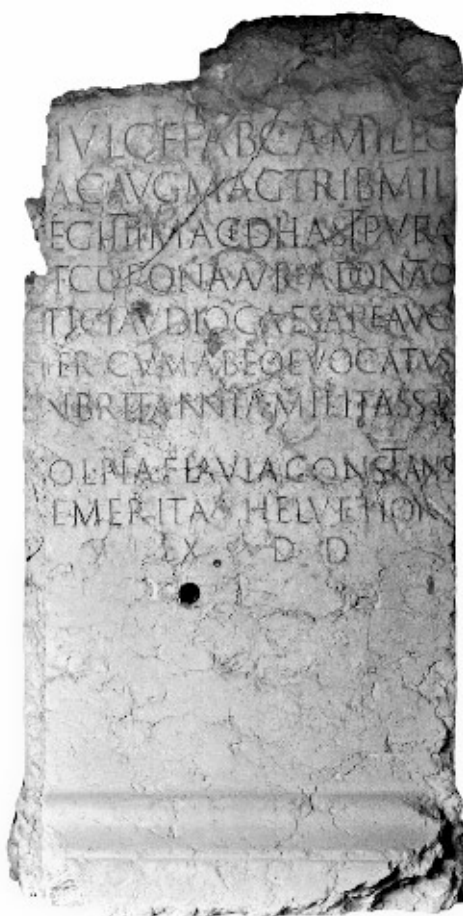


Fig. 8 Base de statue érigée par la colonie des Helvètes pour C. Iulius Camillus, tribun militaire sous Claude et prêtre du culte impérial. CIL XIII 5093 = HM 199 = Walser n° 86. H.: 147 cm.

42 ■ Bridel 1995.

43 ■ Matter, G. Das römische Theater von Avenches. Thèse soutenue en 2008. À paraître dans les CAR.

Cf. *infra*, Bridel/Matter, 54-57.

44 ■ Bridel 2004a, 166-220.

45 ■ Delbarre-Bärtschi, S./Bossert, M. et al. (2006) Une nouvelle salle de réunion aux portes du *forum d'Aventicum*. Mosaïque à décor géométrique et banquettes à décor de lions. BPA 48, 9-49.

46 ■ Martin Pruvot 2006, 66-67; 77-84.

47 ■ Morel, J. et al. (1995) Chronique des fouilles archéologiques 1995. 12. Avenches/*Insula* 29, En Perruet. BPA 37, 215-223; Morel, J. (1998) Chronique des fouilles archéologiques 1998. 3. Avenches/En Perruet-*insula* 29. BPA 40, 219-221.

48 ■ Morel, J./Pantet, A. (2002) Chronique des fouilles archéologiques 2002, 1. Avenches/Aux Conches-Dessus – quartiers sud-est. BPA 44, 159-163.

49 ■ Morel, J. et al. Le palais de Derrière la Tour (à paraître en 2008).

50 ■ Frei-Stolba, R. In: Morel, J. et al. Le palais de Derrière la Tour (à paraître en 2008).

51 ■ Grezet, C. (2006) Nouvelles recherches sur les aqueducs d'*Aventicum*. BPA 48, 49-106 (part. 90-91).

52 ■ Bonnet, F. (1982) Le canal romain d'Avenches. BPA 27, 3-55; Castella (dir.) 1998; Castella et al. 1999; Bossert 2002. Cf. *infra*, Castella, 103-105.

53 ■ Rebetez 1997, 41-46. Delbarre-Bärtschi, S. Les mosaïques romaines en Suisse. Thèse soutenue en 2007 (dir. D. Paunier, C. Balmelle).

54 ■ Jakob, F. et al. (2000) Die römische Orgel aus Avenches/*Aventicum*. Doc. MRA 8. Avenches; Hochuli-Gysel, A./Jakob, F. et al. (2007) L'orgue romain d'Avenches/*Aventicum*. Dossiers d'archéologie 320, 10-17.

55 ■ Rebetez 1997, 30-77. Fuchs 1986, 60-62; Fuchs, M. (2004) Chambre blanche à Avenches. In: Scagliarini Corlàita, D. (dir.) I temi figurativi nella pittura parietale antica (IV sec. a.C. – IV sec. d.C.). Atti del VI convegno internazionale sulla pittura parietale antica. Bologna, 213-215, 376-377.

56 ■ Nelis-Clément, J./Hochuli-Gysel, A. (2001) Une mosaïque d'*Aventicum* avec date consulaire de 209 ap. J.-C.: transmission et interprétation. BPA 43, 245-259.

57 ■ Delbarre-Bärtschi, S. (2002) Les mosaïques d'Avenches, *insula* 10. BPA 44, 137-146; Fuchs, M. (2003) La Maison d'Amour et des Saisons. Construction et décor d'un quartier d'Avenches. *L'insula* 10 Est et la peinture murale d'époque sévérienne. Université de Lausanne. Thèse inédite.

58 ■ Castella, D. et al. Le monde des morts. In: Hochuli-Gysel (dir.) 2001, 72-81, 73, fig. 100. Fouilles «Nespresso», Chronique des fouilles archéologiques 2007. BPA 49, 2007, à paraître.

59 ■ Denrées alimentaires comme l'huile d'olive de Bétique, le vin gaulois, italique, grec, les huîtres, les dattes. Marbres blancs et de couleur: cf. Rebetez 1997, 76-77; Morier-Genoud, C. Les placages de marbre. In: Martin Pruvot 2006, 206-226.

60 ■ Walser 1979, n° 88; Frei-Stolba/Bielman 1996, n° 9, 49-51.

61 ■ Bögli 1996³, 61, fig. 66.

62 ■ Walser 1979, n° 77, 110. Hirt, M. (2000) Les médecins à Avenches/*Aventicum*. Étude basée sur l'ensemble du matériel relatif aux médecins. BPA 42, 93-134.

de la famille des Otacilii⁶³ ou l'émergence de personnalités agissant comme patrons au nom des Helvètes à Rome⁶⁴.

Les lieux de production artisanale se diversifient et se multiplient⁶⁵. L'artisanat du verre est attesté aussi dans les quartiers du nord-est à l'époque flavienne⁶⁶, artisanat transféré probablement de la région de Derrière la Tour où l'atelier de verriers a dû céder sa place à l'implantation du palais vers 80 ap. J.-C. La production de céramiques et de tuiles prend de l'ampleur tout en se déplaçant dans les zones périurbaines de l'ouest et de l'est⁶⁷; un atelier de coulée de grandes statues en bronze s'établit dans l'*insula* 12⁶⁸, des manufactures d'autres artisanats métallurgiques s'installent près du théâtre, En Chaplix et Derrière la Tour; à proximité du canal, on aménage un chantier naval ainsi qu'un deuxième moulin hydraulique⁶⁹.

La ville dans l'Antiquité tardive

Nous savons aujourd'hui qu'*Aventicum*, dont on a pensé longtemps qu'elle avait succombé aux invasions alamanes, en tout cas à celle de 275, a en fait continué à exister durant l'Antiquité tardive. Alertée par des trouvailles numismatiques⁷⁰ et quelques autres objets datables du 4^e s., la communauté scientifique a cherché à mieux comprendre cette période. Par chance, les investigations menées dans l'*insula* 56, près du théâtre romain et à l'intérieur même de celui-ci, ont livré un matériel associé à une séquence stra-

Fig. 9 Fragment de placage mural avec la représentation probable de Jonas. 5^e s. ap. J.-C.? Trouvaille de surface dans l'*insula* 56.



tigraphique complète pour les 3^e et 4^e s.⁷¹. Ces résultats, confirmés par d'autres études⁷², ont permis de mieux cerner cette période. On constate que la ville a certainement perdu de son importance, tant pour ce qui est de sa surface habitée (et par conséquent du nombre de ses habitants) que pour ce qui relève des activités urbanistiques et économiques. Pourtant, on ne saurait affirmer que les habitations et les activités se sont repliées sur une seule partie de la ville antérieure, car plusieurs quartiers ont livré du mobilier du 4^e s.⁷³. Il n'en reste pas moins que c'est dans le secteur situé entre le *forum* et la porte de l'Ouest que la concentration des indices est la plus forte.

Un fait marquant encore: au début du 4^e s., le théâtre est fortifié, pour une durée inconnue, mais qui n'excède probablement pas 20 à 30 ans⁷⁴. Le secteur du théâtre a aussi révélé la présence d'artisanats, notamment celui du plomb⁷⁵. Non loin de là, dans l'*insula* 57, un édifice d'usage inconnu est décoré vers la fin du 4^e ou dans la première moitié du 5^e s. de placages muraux prestigieux et d'excellente qualité, partiellement exécutés à partir de matériaux recyclés des siècles précédents⁷⁶. À noter tout spécialement le fragment de placage qui porte ce qui est très vraisemblablement une représentation de Jonas (fig. 9): il s'agit d'une trouvaille de surface dans ce même secteur⁷⁷. Si l'interprétation iconographique se confirme, nous serions en présence de la plus ancienne représentation biblique retrouvée à Avenches, et pour l'instant la seule.

Pour ce qui est des nécropoles, la présence d'inhumations datables du 4^e s. n'est attestée que dans la nécropole de la porte de l'Ouest⁷⁸. L'une de ces tombes a livré, parmi d'autres pièces de mobilier, les deux fameux gobelets en verre décorés de cabochons bleus et porteurs d'inscriptions sans doute chrétiennes (fig. 10): ces gobelets sont datables du milieu du 4^e s.⁷⁹.

Finalement, le secteur du théâtre a fourni du mobilier archéologique plus tardif encore, allant du 5^e au 7^e s.⁸⁰. Par d'autres sources, nous savons que plusieurs évêques ont exercé leur épiscopat à Avenches. Le dernier d'entre eux, Marius d'Autun, fut transféré à Lausanne en 592⁸¹.

Grâce à l'étude minutieuse de l'enchaînement des périodes successives dans le secteur du temple de la Grange des Dîmes, il a été possible de faire la démonstration d'une occupation continue du site depuis les jours de gloire du temple romain jusqu'à l'église

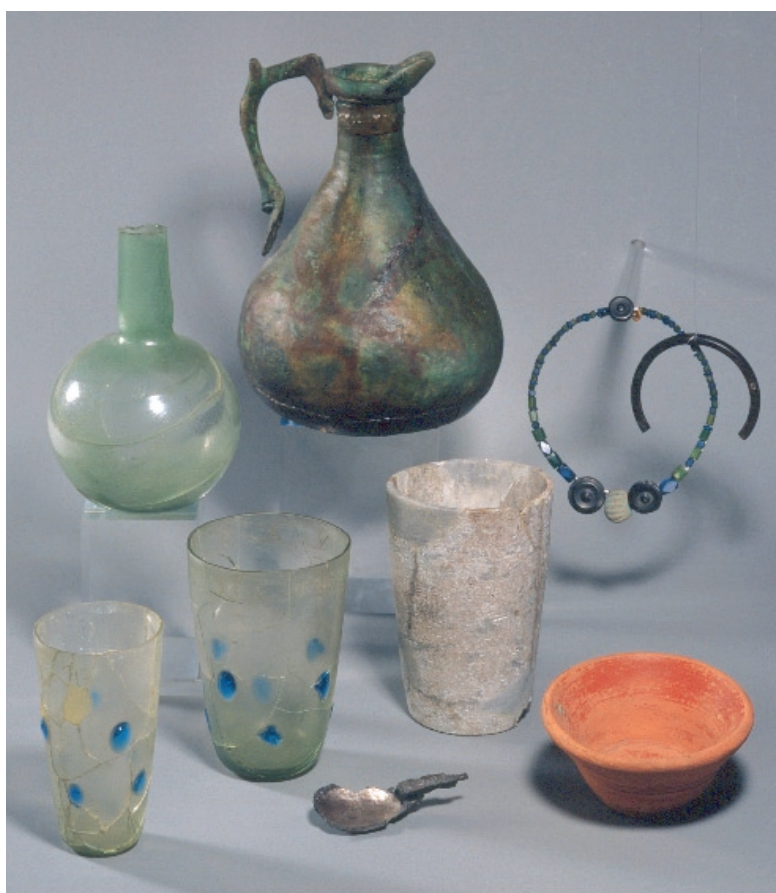
médiévale⁸² et, au-delà, jusqu'à l'époque bernoise des 16^e et 17^e s. *Aventicum* a perdu son statut de capitale des Helvètes au plus tard au 5^e s. – cela, nous le savions depuis toujours – mais qu'il n'y ait jamais eu d'interruption totale entre *Aventicum* la romaine et Avenches la médiévale, au-delà de transitions sans doute nombreuses et douloureuses, cela, l'archéologie se fait un devoir... et un plaisir de nous le rappeler.

Anne de Pury-Gysel
Site et Musée romains d'Avenches
Case postale 237
CH-1580 Avenches
anne.de-pury-gysel@vd.ch

- 63 ■ Attestée dès l'époque flavienne, cette famille devient très importante durant le 2^e s.
64 ■ Walsler 1979, n^{os} 81, 83.
65 ■ Meylan Krause, M.-F. *Aventicum*, les artisans dans la ville. In: Béal, J.-C./Goyon, J.-C. (dir.) (2002) Les artisans et la ville antique. Collection Archéologie et Histoire de l'Antiquité. Université Lumière-Lyon 2, 6. Paris, 113-120; Meylan Krause 2001, 51, fig. 69B.
66 ■ Hochuli-Gysel, A. (1997-1998) Nouvelles attestations de la production du verre soufflé à Avenches/*Aventicum*. Bulletin de l'association française pour l'archéologie du verre, 2-3.
67 ■ Castella, D./Meylan Krause, M.-F. (1999) Témoins de l'activité des potiers à *Aventicum* (Avenches, Suisse), capitale des Helvètes, du I^{er} au III^e siècle après J.-C. In: SFECAG. Actes du congrès de Fribourg (mai 1999). Marseille, 71-88; Meylan Krause 2001, 51, fig. 69B. Blanc, P. (2001) Chronique des fouilles archéologiques 2001, 1. Avenches/À la Montagne, 268. BPA 43, fig. 2; Blanc, P. (2002) Chronique des fouilles archéologiques 2002, 4. Avenches/À la Montagne, Aux Conches Dessus, creux de la Vigne. BPA 44, 154, fig. 9 et 157-158; Bosse 2004; Thorimbert, S. (2007, à paraître) L'atelier de potiers d'Avenches/À la Montagne. BPA 49.
68 ■ Morel, J./Chevalley, Ch. (2001) La fabrication de grands bronzes à *Aventicum*: une fosse de coulée dans l'*insula* 12. BPA 43, 141-162.
69 ■ Fouilles «Nespresso», à paraître dans les Chroniques archéologiques 2007. BPA 49, 2007.
70 ■ Koenig, F. E. (1982) Katalog der Fundmünzen von Avenches. Thèse inédite de l'Université de Berne (bibliothèque MRA).

Crédit des illustrations

- Fig. 1 Avec Le Temps Sàrl
Fig. 2 Aquarelle B. Gubler, Zürich
Fig. 3, 6 J.-P. Dal Bianco, Fondation Pro Aventico
Fig. 4 Musée Romain d'Avenches, photo Fibbi-Aeppli, Grandson
Fig. 5, 9, 10 Musée Romain d'Avenches, photos J. Zbinden, Berne; fig. 5: dessin E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl, d'après M. Bossert
Fig. 7 Musée Romain d'Avenches; dessin W. Geissberger
Fig. 8 Musée Romain d'Avenches



- 71 ■ Blanc et al. 1999.
72 ■ Matter 1999; Faccani 2004.
73 ■ Blanc 2002; Blanc 2004.
74 ■ Matter 1999, 170-175, 173, fig. 23; Blanc 2002, 180, fig. 4.
75 ■ Duvauchelle, A. (1999) Un atelier du plomb du Bas-Empire à Avenches/En Selley, investigations 1997. BPA 41, 133-146.
76 ■ Faccani, G. (2001) Die spätromischen Pilasterverkleidungen aus Avenches. BPA 43, 197-244.
77 ■ Faccani, G. (2003) Zwei Neufunde frühmittelalterlicher Bauplastik von Avenches, *Insula* 57. BPA 45, 147-158.
78 ■ Piguet, A./Blanc, P. (2006) Chronique des fouilles archéologiques 2006, 3. Avenches/Sur Fourches, nécropole de la porte de l'Ouest. BPA 48, 112-113, fig. 8: tombe à inhumation dans un cercueil datable par dendrochronologie de 386 ± 5 ap. J.-C.
79 ■ Bögli 1996³, 50, fig. 52; Bonnet Borel, F. (1997) Le verre d'époque romaine à Avenches-*Aventicum*. Typologie générale. Doc.MRA 3. Avenches, 34 et pl. 33: *VIVAS IN DEO* (inv. 1872/1509); *ZESES* (inv. 1872/1508).
80 ■ Meylan Krause, M.-F. La céramique du Bas-Empire. In: Matter 1999, 184-187; Meylan Krause, M.-F. (2005) Céramiques d'*Aventicum* (Avenches, Suisse) des III^e-VI^e/VII^e siècles ap. J.-C. *Rei cretariae Romanae Fautorum*, Acta 39, 165-175.
81 ■ Blanc 2002, 183-184; Blanc 2004, 136, avec la bibliographie antérieure.
82 ■ Faccani 2004. Emplacement de l'église paléochrétienne: 25-29. L'auteur émet l'hypothèse que l'église St-Symphorien, attestée par les sources, aurait pu être installée dans la *cella* du temple de la Grange des Dîmes au 4^e s.

Fig. 10 ■ Mobilier associé à la tombe d'une jeune femme. Les deux gobelets en verre portent des inscriptions gravées d'inspiration chrétienne: *VIVAS IN DEO* et *PIE ZESSES*. Milieu du 4^e s. ap. J.-C.

Les sanctuaires d'Aventicum.

Évolution, organisation, circulations

Grâce aux fouilles préventives, mais aussi orientées, conduites par Jacques Morel à Avenches au cours des deux dernières décennies, l'une des spécificités majeures du chef-lieu de la cité des Helvètes a été mise en relief avec la découverte de plusieurs temples dotés d'enclos et d'édifices annexes, progressivement réunis en une vaste zone de sanctuaires qui confère à Aventicum un rôle religieux de premier ordre. L'évolution remarquable que connaît ce quartier religieux occidental, en particulier suite à la promotion de la ville au rang de colonie à l'époque flavienne, s'inscrit complètement dans les programmes de monumentalisation mis en œuvre à l'échelle de la ville tout entière, soulignant ainsi les liens étroits existant entre ces deux composantes majeures du paysage urbain de la capitale.

Des structures funéraires, voire également culturelles, antérieures à l'époque romaine pourraient en outre être dans une certaine mesure à l'origine des sanctuaires d'Aventicum.

Jacques Morel †
Pierre Blanc

In den letzten zwei Jahrzehnten haben in Avenches in ein Konzept eingebundene Notgrabungen unter Leitung von Jacques Morel stattgefunden. Sie enthüllten eine wichtige Eigenheit der helvetischen Hauptstadt: Heiligtümer mit Umfassungsmauern und Annexbauten, die allmählich zu einem Sakralquartier zusammenwuchsen und der Stadt eine zentrale religiöse Rolle sicherten. Der Stadtteil im Westbereich Aventicums nahm – besonders nach der Erhebung der Stadt in den Rang einer colonia in der Zeit der Flavier – eine bemerkenswerte Entwicklung, die sich hervorragend in das Gesamtkonzept einer Monumentalisierung der Stadt einpasst. Sakrale und profane Teile der Helvetierhauptstadt erweisen sich dadurch als aufs Engste verbunden.

Vorrömische Grabmäler, sogar mit zugleich kultischer Funktion, könnten in gewisser Hinsicht den Ursprung der Heiligtümer von Aventicum gebildet haben.

Des quatre contributions consacrées aux sanctuaires de la capitale de la cité des Helvètes, cette première communication va essentiellement traiter du quartier religieux occidental d'Aventicum, quartier dont la plupart des édifices ont été mis au jour au cours de ces quinze dernières années dans le cadre de fouilles dirigées par Jacques Morel, notre collègue et ami trop tôt disparu, à qui nous devons la tenue de ce colloque en nos murs¹.

En guise d'introduction aux présentations que mes collègues d'Avenches consacrent aux dieux et aux rituels à la lumière du mobilier archéologique et des témoignages épigraphiques, au complexe monumental du sanctuaire du Cigognier et du théâtre, ainsi qu'à la question des cultes liés à des structures funéraires, ce premier volet se propose d'évoquer l'évolution des sanctuaires d'Avenches, d'en décrire le cadre topographique et d'en souligner la relation avec la ville et ses *insulae* régulières, en marge desquelles ils se sont déployés.

Présenter le détail du dossier archéologique de chacun des édifices du quartier reli-

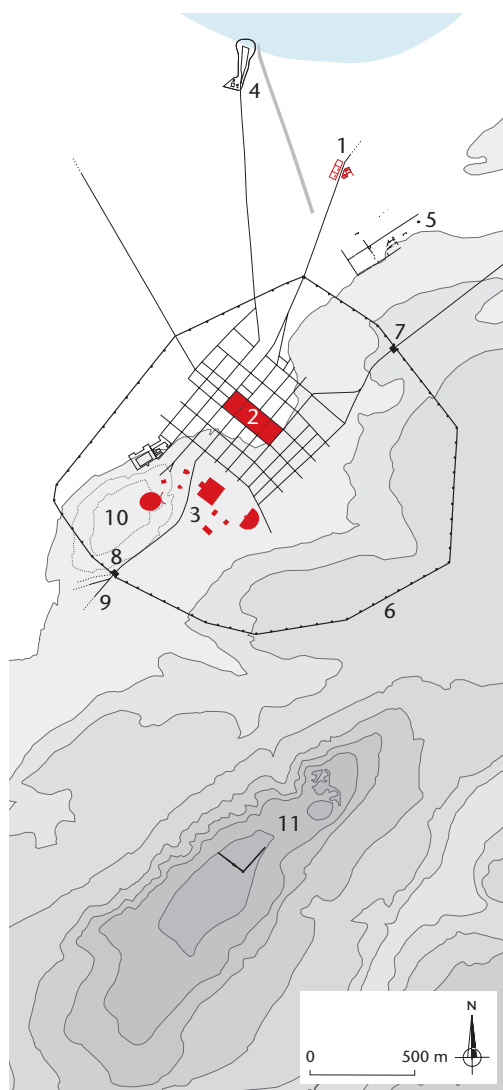
gieux occidental (fig. 1:3) n'a pas lieu d'être dans le cadre d'un tel colloque. À l'exception notable du sanctuaire du Cigognier et de l'amphithéâtre², aucun d'eux n'a d'ailleurs fait l'objet à ce jour d'une étude ou d'une publication exhaustive³. Ces édifices multiples où prédominent les temples à plan centré dits «de tradition indigène», les murs d'enclos ou les portiques qui en délimitaient les aires sacrées, et les aménagements parfois fugaces qui s'y trouvaient, ne nous sont connus le plus souvent que par le biais d'interventions ponctuelles. En dépit de quelques fouilles de surface, aucun de ces sanctuaires n'a donc pu être exploré dans son intégralité. Quant aux constructions maçonnées, elles n'étaient pour la plupart conservées qu'au niveau de leurs fondations. Tel est notamment le cas des temples, érigés sur *podium* et dotés d'escaliers

1 ■ Le texte de cette contribution est très directement inspiré des exposés qu'avait présentés Jacques Morel dans le cadre de récents colloques: Morel et al. 2005; Morel 2007. Voir également Morel/Castella 2001.

2 ■ Bridel 1982 et 2004a.

Fig. 1 Plan schématique d'Aventicum avec situation des trois pôles de sa géographie sacrée et indication des sites environnants.

- 1 sanctuaire d'En Chaplix
- 2 forum
- 3 quartier religieux occidental
- 4 port et canal
- 5 villa du Russalet
- 6 enceinte romaine
- 7 porte de l'Est
- 8 porte de l'Ouest
- 9 Sur Fourches
- 10 colline d'Avenches
- 11 oppidum et castrum du Bois de Châtel



monumentaux, de porches et de colonnades. Nous n'aborderons donc pas ici les questions relatives à l'élévation même de ces édifices dont seuls quelques éléments du décor architectural ont échappé aux fours à chaux.

Géographie sacrée

La géographie sacrée d'Avenches ne se résume pas au seul quartier occidental. Elle comprend également le sanctuaire *extra muros* d'En Chaplix (fig. 1:1) et l'*area sacra* du forum (fig. 1:2).

Le sanctuaire d'En Chaplix

Situé à quelques centaines de mètres au nord-est de la ville (fig. 1:1), ce site exceptionnel comprenait deux imposants monuments funéraires ceints d'enclos quadrangulaires érigés sous les règnes de Tibère et de Claude,

près desquels une nécropole s'est développée entre la fin du 1^{er} et le début du 3^e s. de notre ère⁴. L'une des voies reliant la ville aux agglomérations du nord-est du Plateau suisse séparait ce complexe monumental d'un sanctuaire associé dès ses origines à des ensembles funéraires et cultuels remontant pour les plus anciens aux années 15-10 av. J.-C., soit une vingtaine d'années avant la fondation de la ville romaine.

Nous ne nous étendons pas davantage sur les problématiques propres au sanctuaire d'En Chaplix puisqu'il est au centre de la contribution de Daniel Castella consacrée aux lieux de cultes liés à des structures funéraires⁵.

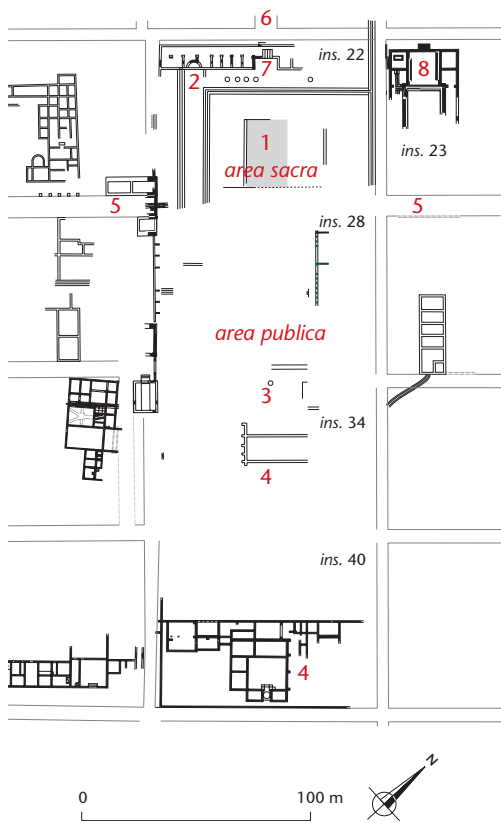
L'*area sacra* du forum

Le forum d'Avenches (fig. 1:2) reste peu connu faute de fouilles d'envergure. Les vestiges ponctuellement mis au jour dans son emprise laissent toutefois deviner une organisation tripartite (fig. 2) comparable à celle de la plupart des centres monumentaux des agglomérations provinciales du début du 1^{er} s. de notre ère⁶.

Dans les deux, voire trois quartiers probablement réservés d'emblée au forum (*insulae* 22, 28 et 34), les fouilles n'ont livré aucune trace d'aménagements contemporains des débuts de la ville, fondée dans la première décennie du 1^{er} s. ap. J.-C. Sous le règne de Tibère, alors qu'Aventicum connaît un important essor, l'*area sacra*, ceinte d'un cryptoportique, est dotée en son centre d'un temple sur podium dont seules les imposantes fondations (env. 30 x 19 m) ont été partiellement observées au 19^e s., avant leur destruction par dynamitage (fig. 2:1)!

Les inscriptions d'Avenches faisant allusion au culte impérial ne proviennent pas du forum lui-même, mais de ses abords immédiats⁷. La famille impériale julio-claudienne y est par contre représentée par un groupe statuaire monumental d'époque tibérienne ou claudienne, dont quelques éléments ont été retrouvés près de l'entrée nord⁸. Cet ensemble devait se situer à l'étage d'une galerie et comprendre trois ou quatre personnages, parmi lesquels seule Agrippine Majeure a été formellement identifiée⁹.

Mentionnons encore l'hypothèse longtemps retenue de la présence dans l'*insula* 23, quartier voisin de l'*area sacra* du forum, d'un sanctuaire dédié à la triade capitoline (fig. 2:8).



Cette hypothèse reposait notamment sur la découverte des éléments d'une statue acrolithe de Minerve dans l'une des pièces latérales d'un édifice de plan tripartite venu supplanter au début du 2^e s. un établissement thermal établi dans la partie ouest de ce quartier à l'époque claudienne. Cette interprétation est aujourd'hui contestée¹⁰, cet édifice, dont une grande partie reste à fouiller, étant considéré comme un monument consacré à Minerve uniquement, ou comme un bâtiment public, curie, bibliothèque, voire siège d'une corporation.

Le quartier religieux occidental

Principal pôle de la géographie sacrée *intra muros* d'Aventicum, le quartier religieux occidental s'étendait dans sa phase de développement maximal, soit au début du 3^e s., sur une surface de 15 ha (fig. 1:3). Il comprenait au moins une dizaine d'édifices à caractère sacré, répartis en deux zones topographiquement distinctes en marge de la trame urbaine orthogonale (fig. 3).

La première zone englobait le flanc est de la colline où s'étagaient les sanctuaires de Derrière la Tour, de la Grange des Dîmes et du temple rond, coiffés par la masse imposante de l'amphithéâtre. C'est dans cette zone dont

l'occupation est la plus ancienne, qu'ont été mis en évidence la plupart des témoignages à caractère funéraire ou cultuel antérieurs à la ville romaine et qui sont l'une des caractéristiques majeures des sanctuaires d'Avenches¹¹.

Occupée dès le 13^e s. par le bourg fortifié, la partie sommitale de la colline, en amont de l'amphithéâtre (fig. 1:10), n'a par contre livré à ce jour aucun témoin d'occupation contemporain ou antérieur à la ville romaine. Quel rôle ce site de hauteur a-t-il joué dans la genèse des sanctuaires d'Avenches? Quel a été son statut à l'époque romaine, avant et après son intégration dans le territoire urbain avec la construction du mur d'enceinte? Ces questions restent pour l'heure ouvertes, faute d'indices archéologiques.

La seconde zone couvrait un secteur de plaine progressivement assaini au sud-ouest des *insulae*, et qui accueillit vers la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., l'ensemble constitué par le sanctuaire du Cigognier et le théâtre, puis, au 2^e s., le complexe cultuel du Lavoëx (fig. 3).

D'origine sans doute celtique, un important axe de circulation matérialisait la limite entre ces deux secteurs (fig. 3:1); cette voie de transit a été déterminante non seulement pour l'agencement des sanctuaires, mais certainement aussi lorsqu'il s'est agi d'établir le tracé des axes directeurs du carroyage urbain.

Interceptée par la voirie orthogonale immédiatement au sortir de la région des sanctuaires, cette chaussée, devenue *decumanus maximus* (fig. 3:2), se prolongeait en droite ligne vers l'*area sacra* du forum. C'est elle également qui, peu après avoir quitté la ville, traversait le site funéraire et cultuel d'En Chaplix pour gagner ensuite les agglomérations de la partie orientale du Plateau suisse. Les trois pôles de la géographie sacrée

Fig. 2 Plan schématique du forum d'Avenches.

- 1 temple
- 2 cryptoportique et boutiques
- 3 basilique?
- 4 curie?
- 5 decumanus maximus
- 6 cardo maximus
- 7 situation du groupe statuaire julio-claudien
- 8 édifice public de l'insula 23

3 Outre quelques rapports inédits conservés dans les archives du MRA, l'essentiel des données de fouille concernant les sanctuaires d'Avenches figure dans les chroniques archéologiques du Bulletin de l'Association Pro Aventico (BPA).

4 Cf. *infra*, Castella, 104, fig. 2.

5 Cf. *infra*, Castella, 103-120.

6 Bossert/Fuchs 1989.

7 Les seules données de l'épigraphie ne nous permettent pas non plus de savoir si l'*area sacra* du forum était également vouée aux divinités protectrices des empereurs et aux divinités tutélaires de la ville. Cf. *infra*, Nelis-Clément, 82-101.

8 Bossert/Kaspar 1974; Bossert/Fuchs 1989, 14.

9 Cf. *infra*, les réflexions de J. Scheid sur l'identification de la statue d'Agrippine en tant que statue de culte, 331.

10 Bridel 1995.

11 Cf. *infra*, Castella, 119, fig. 19.

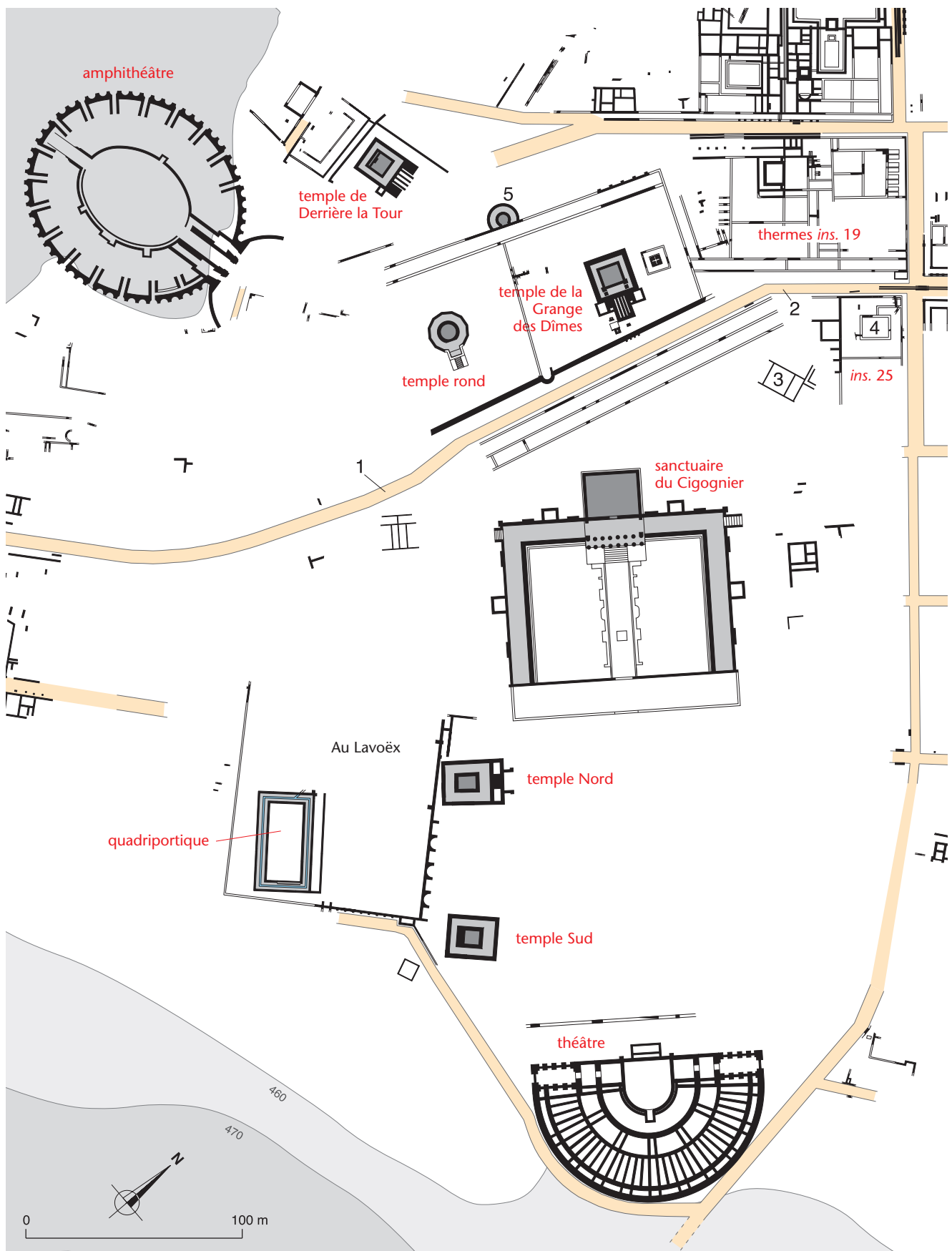
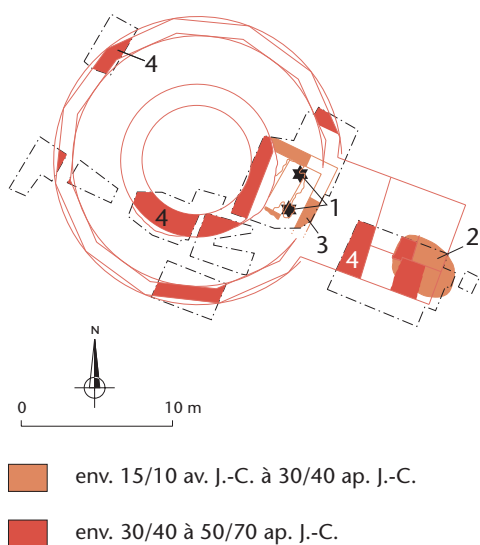


Fig. 3 Plan schématique du quartier religieux occidental d'Avenches dans la seconde moitié du 2^e s. ap. J.-C. 1: principale voie de transit est-ouest; 2: decumanus maximus; 3: édifice à caractère sacré?; 4: édifice public?; 5: édifice à caractère public et/ou religieux?



d'Avenches se trouvaient ainsi sur un seul et même axe de transit, itinéraire en quelque sorte imposé à tout voyageur traversant la contrée.

Évolution du quartier religieux occidental

Les témoignages pré-romains et le début du 1^{er} s. ap. J.-C.

En l'état actuel de nos connaissances, les installations culturelles contemporaines des premières années de la ville se sont déployées sur les terrasses du versant oriental

de la colline. Une particularité majeure du contexte religieux d'*Aventicum* réside dans le fait que ces premiers aménagements se sont, dans plusieurs cas, superposés à des structures funéraires de l'époque de La Tène¹².

Faute de fouilles extensives, ces témoignages d'une fréquentation de la zone des sanctuaires dès la fin de l'âge du Fer restent cependant discrets et épars, et il serait prématuré d'en déduire que la ville romaine d'*Aventicum* tire uniquement son origine d'un haut lieu funéraire et sacré des Helvètes. Ces quelques vestiges pré-romains ont d'ailleurs été récemment sortis de leur isolement avec la découverte d'un ensemble de structures en fosses datant des années 80-50 avant notre ère au lieu-dit Sur Fourches (fig. 1:9)¹³. L'étude en cours de ces installations, sises au pied de la colline à proximité de l'une des grandes nécropoles de la ville romaine, et en particulier du mobilier qui leur est associé, doit encore préciser à quel type d'occupation – funéraire, cultuelle et/ou profane – elles correspondent¹⁴.

Fig. 4 Avenches. Plan schématique restitué du temple rond et de ses aménagements antérieurs.

- 1 sépultures laténiennes
- 2 fosse-dépotoir
- 3 vestiges d'un premier fanum ? en architecture mixte
- 4 temple maçonné

¹² Morel et al. 2005, 31-36 et 56-58.

¹³ Morel et al. 2005, 56-58; Bündgen/Thorimbert 2005; Meylan Krause/Morel 2007.

¹⁴ Si les vestiges ténus d'un habitat hallstattien ont été mis au jour dans la zone du *forum* (Kaenel 1990, 303-304), aucune trace d'habitat organisé de la période de La Tène auquel se seraient superposés les quartiers réguliers d'*Aventicum* n'est attestée à ce jour.

Fig. 5 Avenches. Les sépultures de l'époque de La Tène mises au jour dans l'emprise du temple rond. Au premier plan, le mur de la cella circulaire du temple.



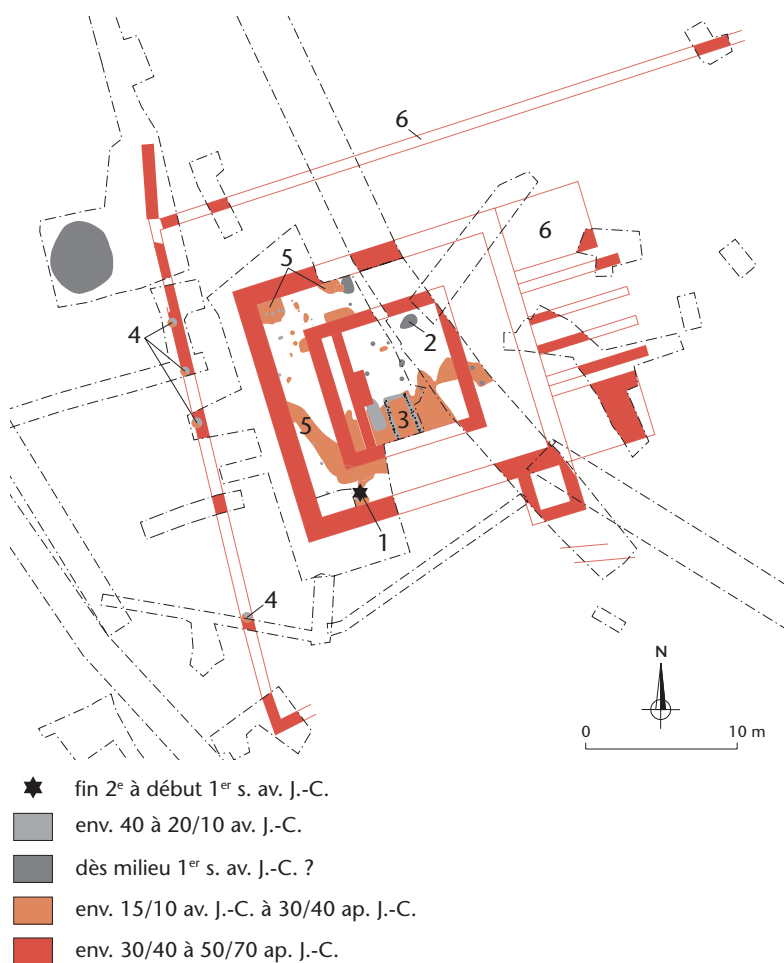


Fig. 6 Avenches. Plan schématique du temple de Derrière la Tour et de ses aménagements antérieurs.

- 1 tombe à incinération
- 2 fosses et premières constructions en bois
- 3 édicule à piquet
- 4 trous de poteau d'un enclos palissadé
- 5 aire empierrée, fosses et foyers
- 6 temple maçonné et murs d'enclos

Sous la galerie du temple rond, l'un des premiers temples maçonnés édifiés sur la colline (fig. 4), deux sépultures à inhumation en position assise ont été mises au jour (fig. 5)¹⁵. Dépourvues de mobilier, elles ont été datées par analyse au radiocarbone des ossements, de manière relativement large¹⁶. Ces sépultures s'apparentent à celles mises au jour sur d'autres sites, parmi lesquels Acy-Romance¹⁷, Genève¹⁸, ou encore le vaste sanctuaire helvète de la colline du Mormont VD¹⁹, très récemment fouillé à mi-chemin entre Lausanne et Yverdon-les-Bains. S'agit-il de sépultures privilégiées, comme cela semble être le cas sur le site du Mormont, ou au contraire, de tombes de relégation pour des individus sacrifiés dans le cadre de rituels divinatoires, purificateurs ou judiciaires, hypothèse fréquemment retenue à Acy-Romance? On ne saurait le dire. Retrouvé dans les niveaux de chaussée inférieurs de la voie longeant au sud le péribole du temple rond, un fragment de la boîte crânienne d'un troisième individu, apparemment contemporain, permet en outre d'envisager la présence d'autres structures analogues disséminées dans le secteur. On se gardera toutefois d'établir un lien direct en-

tre les deux inhumations mises au jour et les installations cultuelles qui s'y sont superposées dès le début du 1^{er} s. de notre ère.

Deux tombes à incinération en urne de la fin du 2^e ou du début du 1^{er} s. av. J.-C. (La Tène D1) ont été mises au jour dans l'emprise du complexe de la plaine du Lavoëx²⁰, l'une à l'emplacement de l'un des deux temples érigés dans ce secteur au 2^e s. (temple Sud), l'autre dans une fosse apparue près d'un bâtiment quadriportique établi à proximité, au sein d'un vaste enclos²¹.

Enfin, une troisième sépulture en urne a été découverte en amont de la colline, sous la galerie du temple de Derrière la Tour (fig. 6:1)²². Témoin isolé de la Tène D1 également, cette tombe marque le début de la seule séquence stratigraphique et chronologique permettant d'envisager une continuité d'occupation du site entre les époques celtique et romaine, avec une persistance probable du caractère sacré des lieux²³.

Divers aménagements – sol de terre battue, fosses, foyers en cuvette, négatifs de piquets et de poteaux (fig. 6:2) – sont venus coiffer cette sépulture au milieu du 1^{er} s. avant notre ère. Un premier remblai d'assainissement est ensuite établi, entre les années 40 et 20/10 av. J.-C., avant l'installation d'une modeste construction à ossature de bois de forme rectangulaire (fig. 6:3). Cet édicule à piquets constituait l'élément central d'une aire cultuelle délimitée par un enclos-palissade dont les traces ont été relevées sous le mur de péribole ouest du sanctuaire gallo-romain (fig. 6:4). La phase suivante marque l'abandon de ces installations aux environs de 10 av.-10/20 ap. J.-C. au profit de divers aménagements – aire empierrée, foyers, constructions sur potelets au plan indéterminé, fosses et fossés (fig. 6:5) – qui subsisteront pratiquement tels quels jusqu'à la mise en chantier du temple maçonné, à l'époque claudio-néronienne (fig. 6:6). Contemporains des débuts de la ville romaine, ces aménagements se présentent comme des installations relativement simples; observés très ponctuellement (fig. 7), ils ne nous permettent toutefois pas de nous faire une idée très précise de l'agencement du sanctuaire à cette époque.

Il en va de même des structures antérieures au temple rond, édifié, comme celui de Derrière la Tour, vers le milieu du 1^{er} s. de notre ère²⁴: outre les deux sépultures en position assise précédemment mentionnées, se trouvait sous les fondations de l'escalier d'accès au temple (fig. 4:2) une fosse-dépotoir, datée entre 10 av. et 10 ap. J.-C., qui pourrait



Fig. 7 Avenches. Vue depuis l'ouest des vestiges maçonnés partiellement conservés de la partie arrière du temple de Derrière la Tour et des diverses structures antérieures à l'édifice.

avoir fonctionné dans le cadre de pratiques rituelles²⁵. Dans un tel contexte, il est légitime d'interpréter les quelques vestiges en architecture mixte apparus sous la galerie circulaire du temple et dans l'axe de son entrée (fig. 4:3), comme étant ceux d'un premier *fanum*, érigé au cours de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

Les vestiges du début du 1^{er} s. mis au jour non loin de là dans l'emprise du sanctuaire de la Grange des Dîmes (fig. 8) restent également relativement modestes²⁶. Parmi ceux-ci, une fosse d'env. 1,50 m de diamètre (fig. 8:1) qui pourrait être à l'origine d'un petit édifice tétrastyle (fig. 8:2) contemporain du temple maçonné (fin du 1^{er} s. ap. J.-C.)²⁷.

Quelques fossés, parfois très partiellement observés, sont également présents (fig. 8:3). Deux d'entre eux, rectilignes et parallèles, ont été mis en évidence sur une vingtaine de mètres au nord-est du temple: alors que le premier (fig. 8:3a) était associé à une palissade, le second (fig. 8:3b) contenait, entre autre mobilier archéologique, une grande quantité d'ossements animaux provenant de repas rituels²⁸. Non loin de là, à l'emplacement d'une construction annexe au temple maçonné du début du 2^e s. (fig. 8:4), une petite fosse a livré un ensemble de mobilier de la première moitié du 1^{er} s. comprenant des fragments brûlés d'éléments décoratifs en os d'un lit funéraire et des débris d'amphores, également brûlés, ensemble qui vient s'ajouter aux quelques témoignages funéraires du

début de l'occupation romaine connus dans ce secteur²⁹.

2^e moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.

Dès le milieu du 1^{er} s., la partie haute du secteur de la colline connaît une première phase de monumentalisation de ses sanctuaires avec l'édification du temple de Derrière la Tour (fig. 6:6) et du temple rond, caractérisé par une *cella* circulaire ceinte d'un péristyle de plan dodécagonal (fig. 4:4). Avec la mise en œuvre de ces chantiers s'amorce un long processus de régularisation de l'organisation des sanctuaires de la colline, processus qui culminera dans la seconde moitié du 2^e s. avec l'édification de l'amphithéâtre (fig. 3).

15 Morel 1992a, 40-42; Moinat 1993.

16 Moinat 1993, 9-10.

17 Lambot 1998.

18 Haldimann/Moinat 1999.

19 Moinat 2007, 7.

20 Morel 1998b.

21 Cf. *infra*, Castella, 119, fig. 19:3-4.

22 Morel 1996.

23 Morel et al. 2005.

24 Morel 1992a.

25 Morel/Chevalley 1999. Cf. *infra*, Meylan Krause, 62-63.

26 Morel 1992b; Chevalley 1998; Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître.

27 Mazur et al. 2005; Bridel 2004b, 51-58. Cf. *infra*, Meylan Krause, 64.

28 Cf. *infra*, Meylan Krause et Deschler-Erb, 63-65 et 79-80.

29 Le plus proche parallèle provient d'un dépôt associé à l'un des mausolées du site *extra muros* d'En Chaplix. Cf. *infra*, Castella, 120 et n. 23.

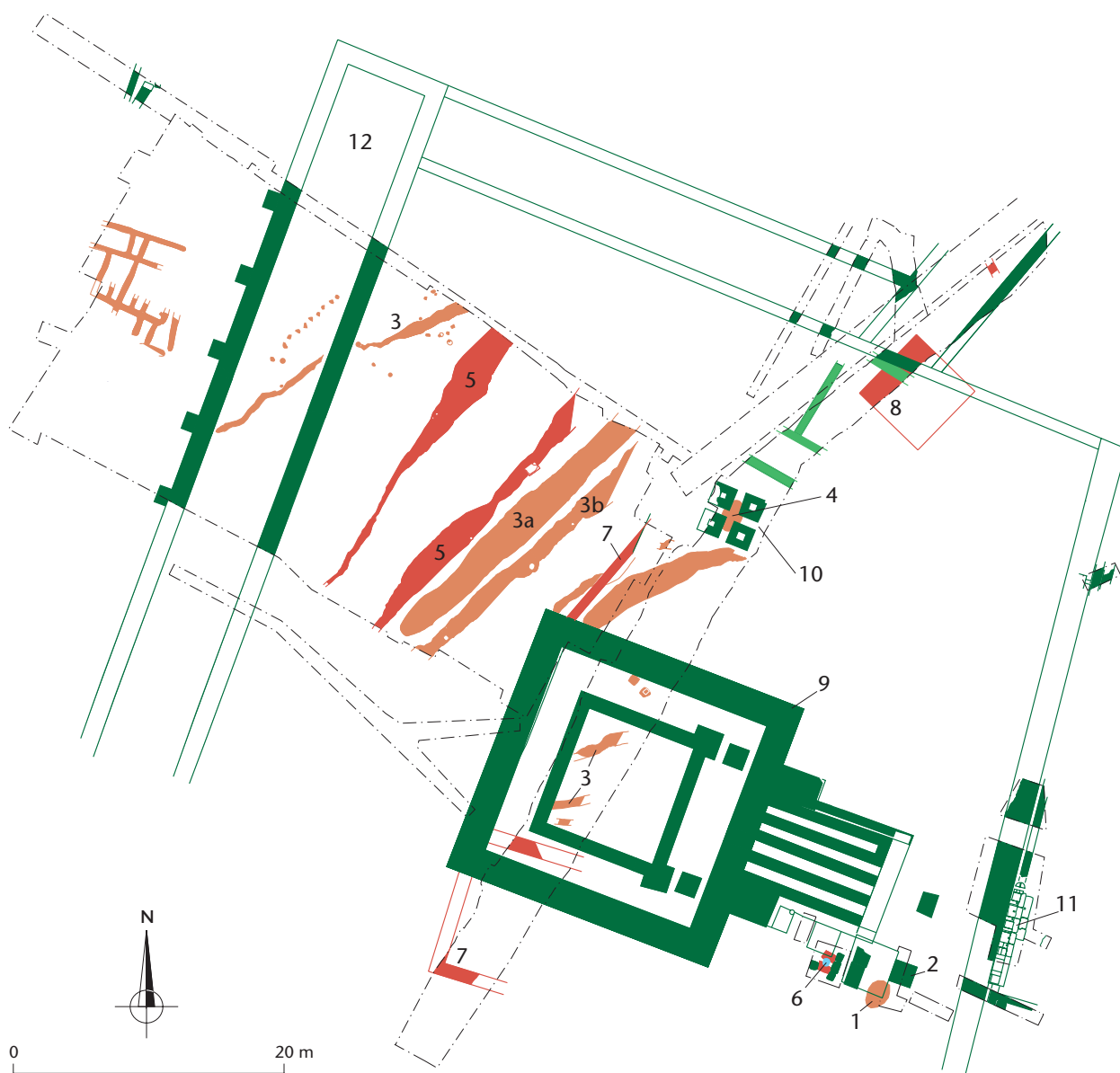


Fig. 8 Avenches. Plan schématique du sanctuaire de la Grange des Dîmes et de ses aménagements antérieurs.

- 1 fosse
- 2 édifice tétrastyle
- 3 premiers fossés et palissades
- 4 lieu de trouvaillaie d'un ensemble de mobilier funéraire
- 5 fossés
- 6 puits
- 7 aménagements en architecture mixte
- 8 édifice ou monument maçonné
- 9 temple maçonné sur podium
- 10 édifice en relation avec une source?
- 11 mur de péribole et entrée axiale
- 12 galerie arrière de péribole

Ce mouvement s'étend également au sanctuaire de la Grange des Dîmes dont l'aire cultuelle primitive est réaménagée dans les années 30/40 ap. J.-C. Deux nouveaux fossés dont la fonction n'est pas claire (simples fossés d'écoulement?) sont ainsi établis à quelques mètres des précédents, eux-mêmes désaffectés, dont ils reprennent l'orientation (fig. 8:5). Un puits est creusé, qui sera maintenu par la suite à proximité de l'escalier du temple maçonné (fig. 8:6).

Les transformations majeures apportées à ce sanctuaire se traduisent par l'implantation de plusieurs petits édifices dont on peine à saisir la nature exacte, mais qui sont autant de signes en faveur d'une tendance à la mo-

- env. 15/10 av. J.-C. à 30/40 ap. J.-C.
- env. 30/40 à 50/70 ap. J.-C.
- env. 70 à 100 ap. J.-C.
- env. 100 à 120/150 ap. J.-C.

numentalisation du sanctuaire. Des constructions en architecture mixte sont ainsi attestées par un segment de mur isolé et par des fossés de récupération esquisant le plan d'un aménagement quadrangulaire (fig. 8:7). On relève enfin la présence du soubassement massif d'un édifice de 6 m de côté (fig. 6:8 et fig. 9:1)³⁰ en limite est du sanctuaire, soit à l'articulation de la zone religieuse de la colline et des quartiers réguliers de la ville, pour autant que le plan très morcelé et lacunaire de ce secteur permette d'en juger (fig. 9). Son orientation s'apparente à celle des structures

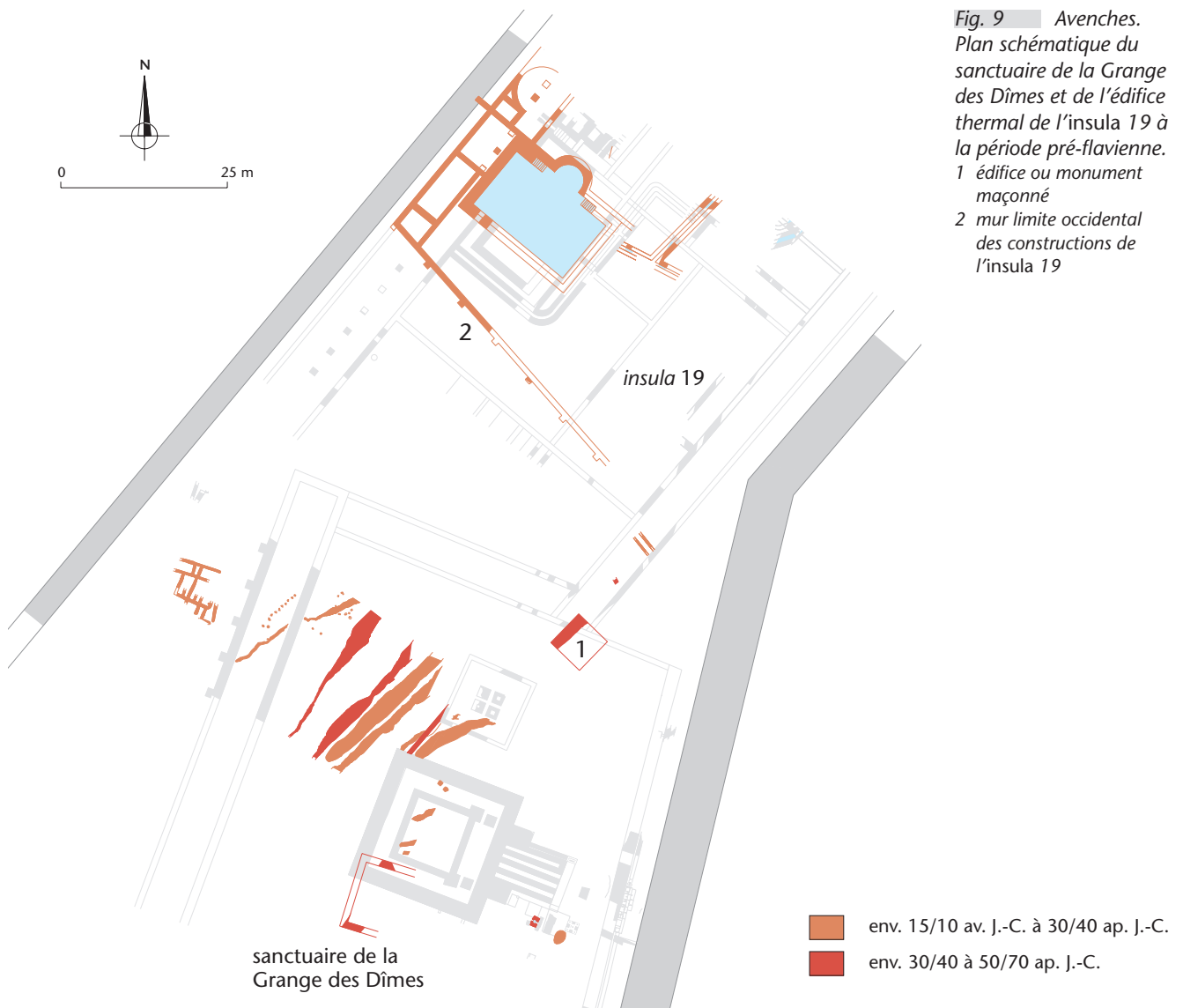


Fig. 9 Avenches.
Plan schématique du sanctuaire de la Grange des Dîmes et de l'édifice thermal de l'insula 19 à la période pré-flavienne.
1 édifice ou monument maçonné
2 mur limite occidentale des constructions de l'insula 19

dégagées sous le sanctuaire monumental et non pas à la trame urbaine orthogonale. L'hypothèse d'un bâtiment – ou d'un monument – marquant la transition entre les domaines profane et sacré est dès lors pertinente³¹. Par ailleurs, celui-ci est parallèle au mur de fermeture occidentale de l'établissement à caractère thermal aménagé dans le quartier voisin de l'insula 19 dès l'époque tibérienne (fig. 9:2).

Cette parenté d'orientation témoigne-t-elle d'une simple juxtaposition, ou au contraire de l'existence d'un lien organique et fonctionnel étroit entre cet édifice et la proche zone des sanctuaires?³² Quoi qu'il en soit, la promiscuité que l'on constate en cet endroit précis entre le réseau orthonormé des *insulae* et le domaine religieux de la colline se doit d'être soulignée comme un trait marquant de la topographie sacrée d'*Aventicum*.

L'époque flavienne et le début du 2^e s. ap. J.-C.

L'élévation d'Avenches au rang de colonie sous le règne de Vespasien ne semble pas avoir eu de conséquence immédiate sur le développement de ses sanctuaires. Ils ne s'en retrouvent pas moins définitivement intégrés au territoire urbain suite à l'édification

30 Morel/Mazur 2004.

31 Par ailleurs, la découverte dans un tel contexte d'une trentaine de fragments de statues monumentales en marbre, qui présentent des liens étroits (dimensions, qualité d'exécution et datation) avec le groupe statuaire julio-claudien de l'*area sacra* du forum, s'avère du plus haut intérêt pour l'interprétation du développement de ce sanctuaire au cours de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Cf. Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître.

32 Sur l'interprétation de ce premier édifice, cf. Martin Pruvot 2006, 55-62 et 75-76.

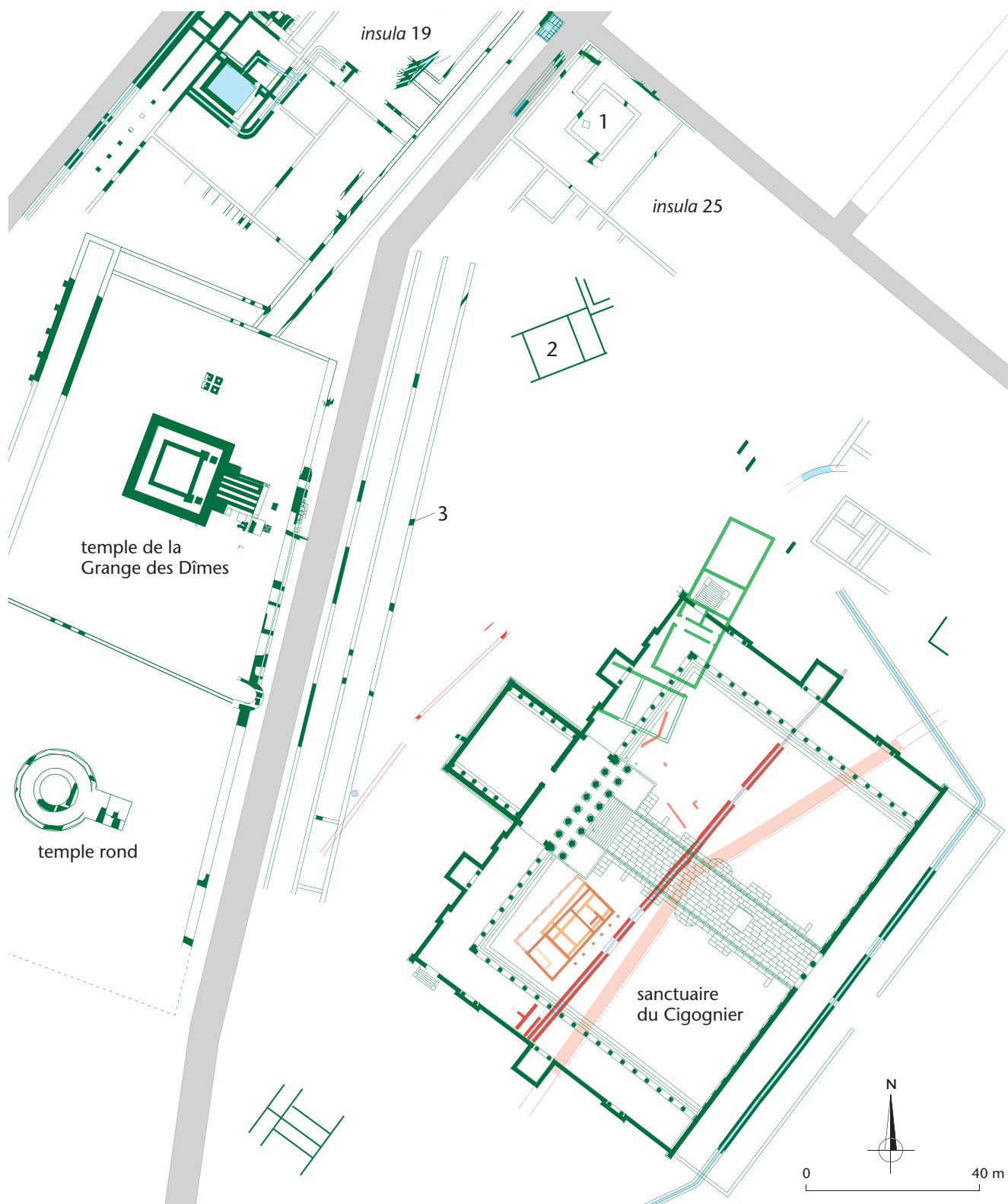


Fig. 10 Avenches. Plan schématique du secteur nord du sanctuaire du Cigognier et des aménagements antérieurs au sanctuaire.

- 1 édifice à caractère sacré?
- 2 édifice public?
- 3 édifice à double galerie ou portiques

- env. 15/10 av. J.-C. à 30/40 ap. J.-C.
- env. 30/40 à 50/70 ap. J.-C.
- env. 70 à 100 ap. J.-C.
- env. 100 à 120/150 ap. J.-C.

des murailles de prestige dont se dote la ville dans les années 70 de ce siècle (fig. 1:6), et qui viennent englober la colline dans son ensemble (fig. 1:10).

Il faut attendre l'extrême fin du 1^{er} s. pour que le développement du quartier religieux prenne une tournure à proprement parler spectaculaire, avec l'extension du domaine sacré dans un secteur dont l'occupation était restée jusqu'alors relativement modeste. L'ambitieux programme architectural mis en œuvre se démarque de l'évolution par touches successives des sanctuaires gallo-romains de la colline. Créé de toute pièce dans une zone de plaine demeurée longtemps marécageuse, ce vaste complexe comprend l'imposant sanctuaire dit du Cigognier³³, édifice dont le modèle romain est sans doute le *Templum Pacis* de Vespasien à Rome, et un théâtre de type gallo-romain, érigé simultanément sur le même axe nord-sud (fig. 3). Ph. Bridel et G. Matter font part dans ce volume de leurs réflexions concernant notamment le sens à donner à la création d'un tel ensemble dans le cadre des institutions politiques et religieuses de la capitale de la *civitas* des Helvètes, récemment promue colonie³⁴.

Retenons ici que l'édification du sanctuaire du Cigognier et du théâtre a eu d'autant plus d'impact sur le paysage urbain d'*Aventicum* que les terrains qui leur ont été attribués étaient jusqu'alors restés faiblement construits. Près d'un siècle s'était pourtant déjà écoulé depuis la fondation de la ville romaine. Peut-on dès lors envisager que cette région excentrée de la ville, d'où proviennent quelques-uns des rares témoins funéraires d'époque celtique du site, ait été intentionnellement tenue à l'écart du développement urbain par des bâtisseurs conscients du caractère sacré des lieux ?

Alors que le théâtre a clairement supplanté des structures d'habitat et d'artisanat³⁵, la question du caractère profane ou sacré des constructions (fig. 10) qui se sont succédées tout au long du 1^{er} s. dans l'emprise et aux abords du futur sanctuaire du Cigognier reste posée, la documentation archéologique s'y rapportant étant ancienne et lacunaire³⁶. Orientées en fonction de différents axes de circulation, appelés pour certains à disparaître avec l'extension de la zone religieuse, ces constructions disparates ne semblent s'inscrire dans aucun « plan de quartier » préétabli. Parmi elles figure un bâtiment au plan incertain, repéré vers 1880 (fig. 10:2 et 3:3), dont l'orientation atypique rappelle celle du sanctuaire de Derrière la Tour, situé dans le même

axe, à 200 m de distance. On ne saurait bien sûr interpréter ce bâtiment comme un nouveau temple sur la base d'indices aussi fragiles. On peut néanmoins imaginer que le secteur correspondant à l'articulation de la zone des sanctuaires et de la trame urbaine devait être réservé à des édifices jouissant d'un statut particulier. Dans l'*insula* 25 par exemple, quartier privilégié situé à l'amorce du *decumanus maximus* et faisant face aux thermes de l'*insula* 19 (fig. 10:1 et 3:4), se trouvait une construction aux soubassements massifs évoquant un *podium* et à proximité de laquelle ont notamment été retrouvés quelques fragments de colonnes à cannelures d'un diamètre imposant de 90 cm³⁷.

L'espace resté libre de constructions à l'arrière du sanctuaire du Cigognier a été délimité sans doute rapidement par un bâtiment longitudinal établi en bordure de l'axe routier courant au pied de la colline (fig. 10:3)³⁸. On ignore si ce bâtiment qui se développait sur environ 150 m face aux sanctuaires de la Grange des Dîmes et du temple rond, était muni ou non d'un portique donnant sur la rue.

Quoi qu'il en soit, l'intention est désormais affichée de séparer très nettement la zone des sanctuaires de la colline de celle de la plaine, limite jusqu'alors matérialisée uniquement par la chaussée contournant la colline par le sud. Les rares données concernant les circulations au sein des sanctuaires ne laissent d'ailleurs percevoir aucune volonté de faciliter l'accès d'une zone à l'autre.

Vers la fin du 1^{er} s., c'est au tour du sanctuaire de la Grange des Dîmes de faire l'objet d'un important remodelage architectural. Celui-ci se manifeste en premier lieu par l'édification d'un temple (fig. 8:9) sur *podium* à *cella* centrale carrée et déambulatoire à colonnade, à laquelle menait un large escalier donnant sur un porche à fronton³⁹. À moins de dix mètres à l'est du temple est érigé un dispositif tout à fait particulier (fig. 8:10) qui se présentait sous la forme de quatre piles maçonnées carrées non jointives de 1,60 m de côté (fig. 11), munies chacune d'une cavité profonde de

33 ■ Bridel 1982.

34 ■ Cf. *infra*, Bridel/Matter, 51-58.

35 ■ Morel 1998a; Matter 1999.

36 ■ Bridel 1982, 25-36.

37 ■ Blanc 2005.

38 ■ Morel/Chevalley 2000; Blanc 2006, 110.

39 ■ Bridel 2004b, 51-58.

Fig. 11 Avenches. Les quatre piles maçonnées du dispositif annexe du temple de la Grange des Dîmes. Fin du 1^{er} s. ap. J.-C.



1,40 m, au fond de laquelle se trouvait une dalle destinée à supporter un montant en bois de 0,45 m de section. Les cassures observées à l'angle interne de chacune des piles semblent indiquer le démantèlement postérieur d'une structure de forme circulaire (base de statue, bassin?). Bien qu'aucune trace d'aménagement hydraulique n'ait été mise en évidence à cet endroit, l'hypothèse d'un édifice en relation avec une source aujourd'hui tarie ne peut être exclue⁴⁰.

Ces transformations radicales vont de pair avec l'abandon du système d'orientation respecté jusqu'alors dans l'emprise de ce sanctuaire, ces nouveaux édifices adoptant désormais celui du proche temple rond. Cette harmonisation va permettre à la monumentalisation des sanctuaires de la colline de franchir un pas supplémentaire: au cours de la première moitié du 2^e s., on assiste en effet à la réunion du sanctuaire du temple rond et de celui de la Grange des Dîmes en un seul et vaste complexe (plus de 1,2 ha), sanctionné par la construction d'une enceinte commune dotée, dans l'axe des temples, d'entrées monumentales donnant sur la voie contournant la colline (fig. 8:11 et 12).

En amont des deux temples, le mur de péribole prend la forme d'une galerie large de 5 m s'étirant en palier sur plus de 130 m (fig. 8:12 et 12). Cette galerie, que l'on peut imaginer à colonnade, devait constituer un passage à couvert pour les personnes fréquentant les lieux ou sortant peut-être des

thermes voisins de l'*insula* 19 et désirant se déplacer d'un temple à un autre. À cette galerie monumentale était associé un bâtiment circulaire de 16 m de diamètre hors tout (fig. 3:5 et 12), comprenant un local central entouré d'une galerie ou couloir périphérique de 3,30 m de largeur, tous deux dotés de sols de *terrazzo*⁴¹. On ignore la véritable fonction de cet édifice au voisinage duquel un dépôt votif renfermant de nombreux objets miniatures en terre cuite et un autel dédié à Mercure Cissonius (*cf. infra*, Meylan Krause, fig. 30:3) ont été découverts par le passé. Il n'en demeure pas moins que ce bâtiment situé en contrebas du sanctuaire de Derrière la Tour, mais dominant les temples rond et de la Grange des Dîmes, occupe une position centrale au sein du secteur religieux de la colline.

La limite occidentale de cette vaste aire sacrée n'étant pas précisément connue, on ne sait pas de quelle manière s'opérait l'articulation de ces sanctuaires avec la cour devant le portail principal de l'amphithéâtre (fig. 3 et 12), venu triomphalement parachever la parure monumentale du secteur de la colline sous le règne de Trajan, voire au début de celui d'Hadrien⁴². Un lien très étroit devait à l'évidence exister entre cet édifice et la zone des sanctuaires, ne serait-ce que pour le bon déroulement des cortèges inauguraux ouvrant les festivités à la fois religieuses, politiques et populaires qui s'y pratiquaient.



Fig. 12 Avenches. Modèle de restitution numérique 3D de la zone sacrée de la colline au 2^e s. ap. J.-C.

2^e moitié du 2^e s. ap. J.-C.

Dans la seconde moitié du 2^e s. sont entrepris deux chantiers d'envergure. Sur la colline, on assiste ainsi à l'agrandissement de l'amphithéâtre qui atteint désormais une capacité de 16'000 places. La zone religieuse de la plaine connaît elle aussi un nouveau développement (fig. 13): aux environs de 164 ap. J.-C. (datation dendrochronologique), deux nouveaux temples dépourvus de murs de périmètre, les temples Nord et Sud du Lavoëx, viennent ainsi s'élever en bordure occidentale de l'esplanade séparant le théâtre du sanctuaire du Cigognier (fig. 13:1-2)⁴³. Il est intéressant de remarquer que le plan centré de ces deux temples quadrangulaires (fig. 14) les apparente à ceux dits «de tradition indigène» érigés près d'un siècle plus tôt sur le flanc de la colline. Faut-il dès lors les considérer comme le témoignage d'une résurgence de traditions anciennes?

À l'arrière de ces deux édifices est établi, simultanément ou peu après, un enclos d'une surface d'au moins 8'000 m² (fig. 13:3), auquel on accédait par une porte repérée en sa façade méridionale. Cet enclos n'abritait apparemment qu'un seul bâtiment, un vaste édifice quadriportique (46 x 25 m) dont l'aire centrale, à ciel ouvert, était semble-t-il dépourvue d'aménagements particuliers (fig. 13:4). Sa galerie périphérique était par contre dotée en son milieu d'une canalisation

aux finitions soignées, courant sous chacune de ses branches pour se vidanger en direction du nord. Étant donné le contexte, l'hypothèse d'un édifice à connotation religieuse, dans lequel l'eau aurait joué un rôle prépondérant, nymphée ou bassin d'ablutions, semble pouvoir être privilégiée.

Si la destination du vaste enclos lui-même n'est pas connue, il n'en demeure pas moins, dans sa conception, étroitement associé à la mise en valeur du secteur religieux de la plaine: la seule portion du mur oriental de cet enclos visible depuis l'esplanade centrale du complexe Cigognier-théâtre, soit dans l'espace compris entre les temples nord et sud du Lavoëx, était en effet rythmée par une série de sept niches alternant rectangles et hémicycles (fig. 13:5 et 15). Bien que l'on ne dispose d'aucun élément concernant l'aspect que pouvait présenter en élévation cette partie du mur d'enclos, on ne peut exclure que ces niches aient abrité un ensemble statuaire.

Au sud, le mur de façade était longé par une voie qui bifurquait ensuite pour contourner le théâtre par l'arrière. Conséquence de l'extension du domaine sacré dans cette partie du site, cette voie, et davantage encore

40 Pas moins de trois résurgences sont encore captées de nos jours aux abords immédiats de ce sanctuaire: Grezet, C. (2006) Nouvelles recherches sur les aqueducs d'*Aventicum*. BPA 48, 57-58.

41 Morel/Mazur 2004, Mazur 2006.

42 Bridel 2004a.

43 Morel 1998b.

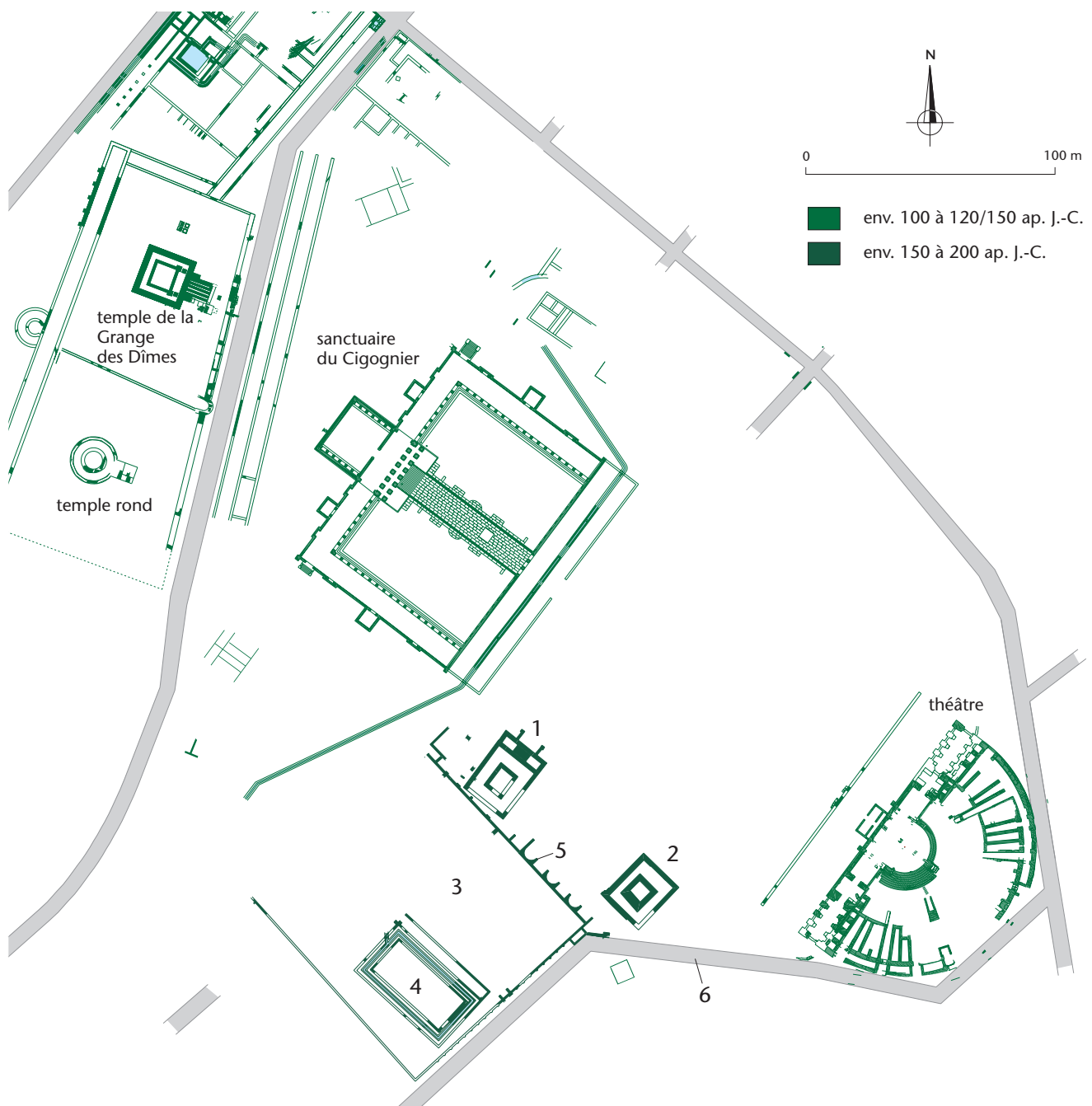


Fig. 13 Avenches. Plan schématique de la zone sacrée de la plaine dans la deuxième moitié du 2^e s. ap. J.-C.

- 1 temple Nord au Lavoëx
- 2 temple Sud au Lavoëx
- 3 enclos occidental
- 4 bâtiment quadriportique
- 5 mur oriental à niches
- 6 voie de contournement

celle qui longeait le pied de la colline, s'affichaient désormais comme des itinéraires imposés: traverser le quartier religieux occidental de la ville, en admirer les monuments et les jeux de perspectives constituait donc une étape obligée pour toute personne de passage dans la capitale de l'Helvétie romaine!

Fin du 2^e s. ap. J.-C.

Après l'extension du secteur religieux de la plaine avec l'édification des temples du Lavoëx et de leur vaste enclos annexe, les sanctuaires d'Avenches ne connaîtront plus de transformation majeure. Vers la fin du 2^e s., deux enclos maçonnés sont encore aménagés en amont du temple de Derrière la Tour (fig. 16). En dépit du contexte dans lequel ils s'insèrent, les indices récoltés sont insuffisants pour assigner définitivement un caractère sacré à ces deux enclos⁴⁴. Un important dépo-



Fig. 14 Avenches. Le temple Sud au Lavoëx. Dès 150 ap. J.-C.



Fig. 15 Avenches. Les niches du mur oriental de l'enclos ouest au Lavoëx. Dès 150 ap. J.-C.

toir de mobilier céramique viendra d'ailleurs se loger dans l'un d'eux vers le milieu du 3^e s. (fig. 16:1)⁴⁵, tandis que l'enclos situé en amont sera doté d'un bâtiment annexe à une époque vraisemblablement tardive (fig. 16:2).

L'Antiquité tardive

Le déclin des sanctuaires d'Avenches est sans doute allé de pair avec celui que l'on observe

dès la fin du 3^e s. ap. J.-C. dans les quartiers d'habitat. Peu documentée par l'archéologie, leur fréquentation au Bas-Empire, que seules signalent quelques monnaies, reste difficile à apprécier. La transformation du théâtre en place forte vers 300 ap. J.-C.⁴⁶ est signe

⁴⁴ Morel/Vuichard Pigueron 2002.

⁴⁵ Bosse 2004.

⁴⁶ Matter 1999, 169-175.

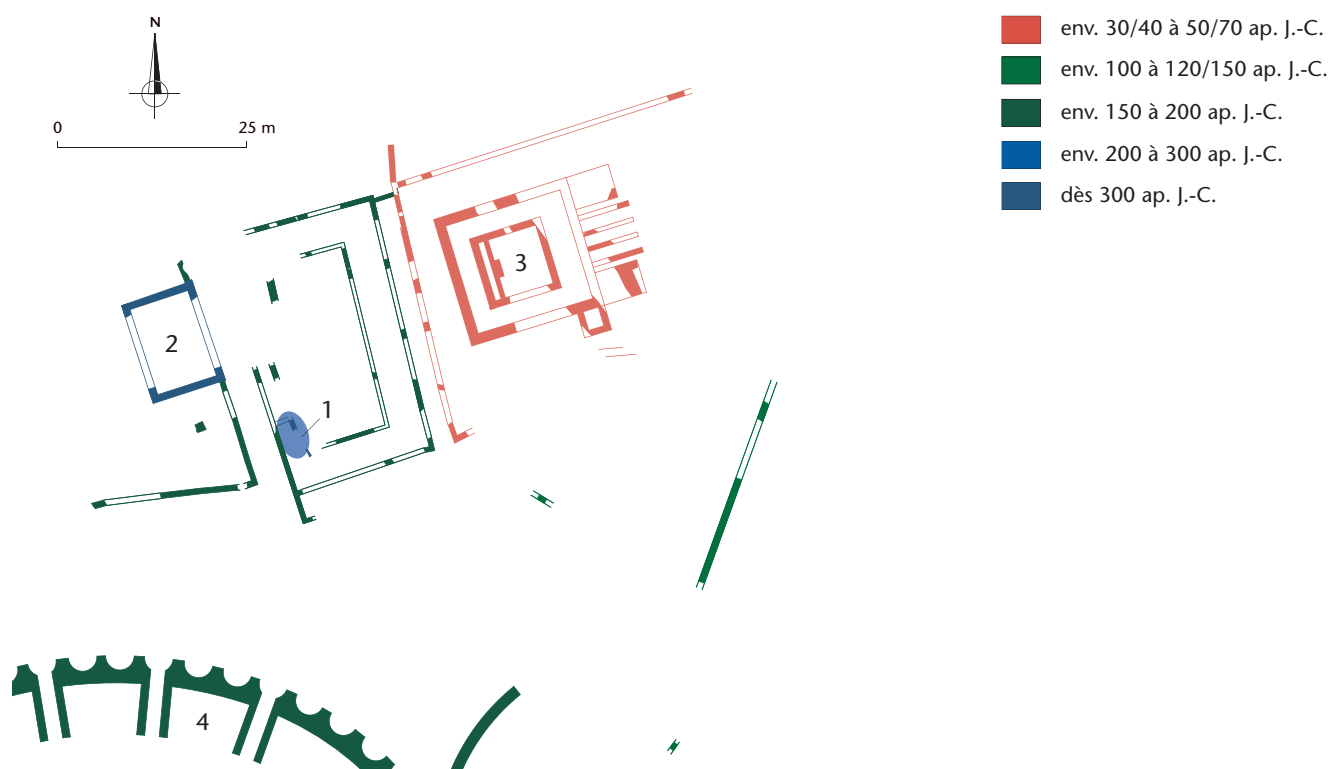


Fig. 16 Avenches.
Plan schématique du
secteur de Derrière la
Tour.

- 1 dépotoir de céramique
- 2 bâtiment tardif
- 3 temple de Derrière
la Tour
- 4 amphithéâtre

toutefois d'une évidente rupture, accentuée bientôt par l'émergence du christianisme dont les lieux de culte apparaissent vers la fin du 5^e s. aux abords de la colline⁴⁷.

Sur les ruines du sanctuaire de la Grange des Dîmes pourrait avoir été édifiée au 6^e s. déjà l'une des premières églises d'Avenches, l'église St-Symphorien, autour de laquelle se développera entre le 9^e et le 13^e s.⁴⁸ un cimetière, manifestation ultime de la vocation funéraire et culturelle des lieux⁴⁹.

Jacques Morel †
Pierre Blanc
Site et Musée romains d'Avenches
Case postale 237
CH-1580 Avenches
pierre.blanc@vd.ch

⁴⁷ Blanc et al. 2001b; Blanc 2004.

⁴⁸ Mazur 2005, 51.

⁴⁹ Fuchs 1992; Faccani 2004.

Crédit des illustrations

- Fig. 1-4, 6, 8-10, 13, 16 J.-P. Dal Bianco,
Fondation Pro Aventico
- Fig. 5, 7, 11, 14-15 Musée Romain d'Avenches
- Fig. 12 ProSpect GmbH, G. Matter
et V. Homberger

Sanctuaire du Cigognier, théâtre antique et temples du Lavoëx: un cas particulier?

Le Cigognier est indissociable du théâtre, second pôle d'un complexe à l'origine d'une nouvelle zone sacrée, une génération après la construction de l'enceinte flavienne. Tout distingue ce sanctuaire novateur de ceux de la colline. Une lecture fonctionnelle en reste difficile. Les gradins du portique sont compris comme un theatron d'où l'on assistait aux rites qui se déroulaient dans la cour. En face, le théâtre de type gallo-romain, plus pauvre, offre des cheminements d'accès et des circulations internes très hiérarchisés au public nombreux de manifestations plus mythiques ou héroïques des cultes, données sans doute là aussi en l'honneur de l'empereur. Les temples du Lavoëx, à l'ouest, délimitent cette zone sacrée aux portes des quartiers urbains, bientôt dominée par l'amphithéâtre.

Philippe Bridel
Georg Matter

Der «Cigognier» ist untrennbar mit dem Theater verbunden, als Gegenpol eines neuen Sakralbereichs, der eine Generation nach dem Bau der flavischen Stadtmauer entstand. Alles unterscheidet dieses neuartige Heiligtum von jenen auf dem Hügel. Seine funktionale Deutung bleibt allerdings schwierig. Die Stufen seiner Portikus werden als theatron verstanden, von denen aus man den Riten beiwohnte, die sich im Hof abspielten. Das gegenüberliegende Theater gehört dem – bescheideneren – gallo-römischen Typus an. Seine Zugänge und internen Verbindungen führen zu Sitzreihen, die jeweils bestimmten sozialen Klassen vorbehalten sind. Das Gebäude bot Platz für Darstellungen mythischer oder heroischer Kulte, die zweifellos auch zu Ehren des Kaisers veranstaltet wurden. Die Tempel von Lavoëx im Westen begrenzen diesen an den Toren der städtischen Quartiere gelegenen und bald vom Amphitheater beherrschten sakralen Bereich.

Vingt-cinq ans après notre étude monographique de l'architecture du temple du Cigognier¹, le moment semble venu de tenter une nouvelle approche interprétative de ce monument qui excita depuis sa publication la verve et la sagacité de plusieurs savants. Robert Étienne en fait un sanctuaire du culte impérial remontant à l'époque flavienne². Michel Fuchs y voit avant tout un temple de Jupiter Optimus Maximus, voué par Trajan comme une sorte de *Forum Pacis Germanicae*, lorsque, nommé empereur, il est sur le chemin de Rome³. Martin Bossert reste lui très prudent dans son interprétation du décor sculpté, qu'il considère comme relevant d'une *koinè* culturelle impériale essentiellement décorative⁴.

Ces tentatives d'exégèse sont à notre avis tributaires d'une surinterprétation comparative et historique des vestiges de l'architecture et de son ornementation, alors que les données de terrain restent incomplètes, échappant par là même à toute interprétation univoque. Il est cependant une piste que nous voulons ici explorer, et qui peut l'être

de manière renouvelée suite aux découvertes de ces vingt dernières années, la plupart sous la direction de notre regretté collègue Jacques Morel, qui nous valent aujourd'hui une image plus complète et chronologiquement mieux articulée du développement de la zone sacrée de la colline. Constitués exclusivement de temples à plan centré, *cella* carrée ou circulaire et *ambitus*, souvent sur *podium*, ces sanctuaires dits «de tradition indigène», à tort à notre avis, se sont monumentalisés progressivement au cours de la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. et jusque dans le 2^e pour certains, et se sont organisés tant bien que mal, sans qu'apparaissent encore à ce jour les axes de circulation qui devraient structurer cette zone sacrée. Établie en avant de la ville elle-même, de ses *insulae* et de son *forum* où se pratique sans doute dès Tibère ou Claude une forme de rituel en l'honneur de la maison impériale, cette zone

- 1 ■ Bridel 1982.
- 2 ■ Étienne 1985.
- 3 ■ Fuchs 1992.
- 4 ■ Bossert 1998b.

Fig. 1 La zone sacrée de la plaine: sanctuaire du Cigognier (1), lieu-dit Au Lavoëx (2) et théâtre romain du Selley (3); vue aérienne du sud.



sacrée n'est définitivement englobée dans le territoire urbain qu'avec l'élévation de la ville au statut de colonie et, première conséquence sur le plan monumental, la construction, achevée sans doute avant 80, de l'enceinte, de ses portes et de ses tours. Symbole d'une nouvelle organisation politique de la *civitas* des Helvètes et de la ville qui en est la capitale, la réunion, à l'intérieur des mêmes murs, de sanctuaires «de tradition indigène» désormais largement romanisés dans leur architecture et sans doute aussi dans leurs rites, et du temple urbain du *forum*, souligne à notre avis la double fonction d'*Aventicum*, à la fois colonie et *caput gentis*, capitale politique et religieuse de la *civitas* tout entière, lieu d'agrégation progressive des pouvoirs régionaux des *vici*, des *regiones* et autres institutions locales, héritières peut-être de l'ancienne autonomie des *pagi* césariens.

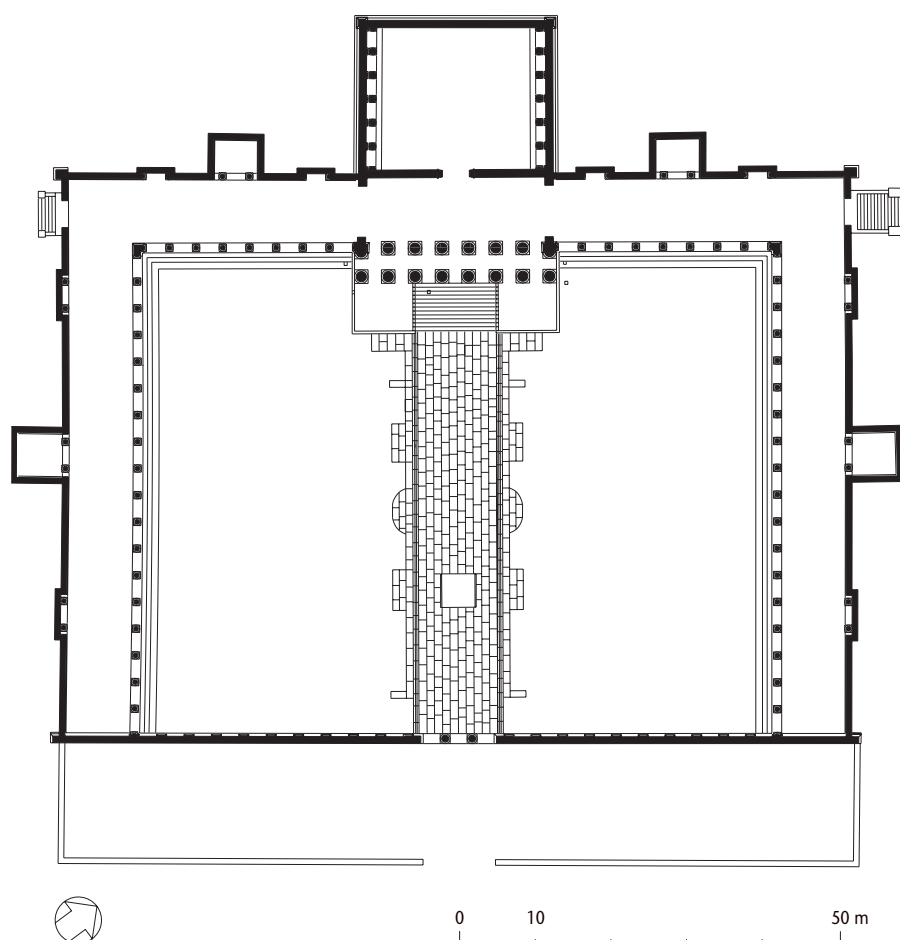
On s'étonnera donc qu'il faille attendre un quart de siècle pour voir se mettre en place une extension de la zone sacrée de la colline sous forme d'un deuxième pôle qui se développe à ses pieds, dans la plaine, au sud de l'axe de circulation majeur menant au cœur de la ville orthonormée (fig. 1). Réunissant dès l'origine un vaste sanctuaire dont le plan s'inspire du *Templum Pacis* de Rome, et un théâtre de type gallo-romain, dont l'étude a repris il y a quelques années, ce gigantesque complexe s'organise selon un axe nord-sud, les deux édifices étant séparés par un vaste espace, auparavant partiellement maré-

cageux, qui restera sans construction semblait-il (cf. *supra*, Morel/Blanc, 48, fig. 13). Érigé au nord à l'emplacement d'un habitat ancien assez lâche, qui se renouvelle et se développe jusqu'à l'époque flavienne, orienté semblait-il sur les axes qui desservaient en éventail les divers *decumani* de la ville régulière, le sanctuaire du Cigognier s'étend au sud au prix d'un assainissement des terrains par un nouvel égout. Les circulations d'ouest en est sont ainsi reportées et canalisées au pied de la zone sacrée de la colline et à l'arrière du théâtre comme on le verra bientôt.

La nouveauté s'impose avec le sanctuaire du Cigognier, qui tranche radicalement avec l'architecture des temples de la colline (fig. 2). Plan novateur et très romain, au sens urbain du terme, monumentalité des élévations, réalisées, au moins en façade, en grand appareil de calcaire urgonien blanc qui imite le marbre, symétrie et axialité des espaces bien dégagés de la cour et des portiques, hiérarchie des circulations, sacrée dans le grand axe qui mène de la *cella* au théâtre, d'accès à l'espace profane par les escaliers plus modestes desservant les extrémités des branches nord du portique. L'ensemble est cependant clos sur lui-même, tournant le dos à la colline qu'il ignore, et bloquant plusieurs accès à la ville, qu'il tient à l'écart.

La question centrale, face à un tel monument, demeure toujours pour nous celle des divinités honorées dans ce sanctuaire, à titre principal, sous forme d'une statue de culte

Fig. 2 ■ Sanctuaire du Cigognier. Plan restitué. Éch. 1:1000.



disposée dans la *cella*, ou à titre accessoire, par le biais de cérémonies ou d'offrandes pratiquées auprès d'autels secondaires ou de statues, de divinités ou de membres de la famille impériale qu'on voudrait honorer.

Le décor sculpté des corniches modillonnaires du *pronaos* du temple et de celles, à haut cavet, de la *cella* et des portiques, devrait être un élément particulièrement éclairant pour les cultes et les rites pratiqués. Si M. Bossert a brillamment étudié les modèles iconographiques des divers motifs, têtes et génies des modillons, monstres marins ou griffons affrontés à des canthares des corniches du portique, il nous laisse sur notre faim, face à une organisation, une syntaxe, une iconologie, pourrait-on dire, tout à fait novatrice et unique. Faute de parallèle probant à cet égard, l'interprétation demeure difficile, même si la présence d'aigles sur les chapiteaux du *pronaos* peut renvoyer aussi bien à Jupiter qu'au culte des empereurs. Faut-il pour autant se satisfaire définitivement d'une lecture décorativiste de ces compositions si originales, en faire l'expression provinciale d'une thématique officielle recourant à un style impérial banalisé

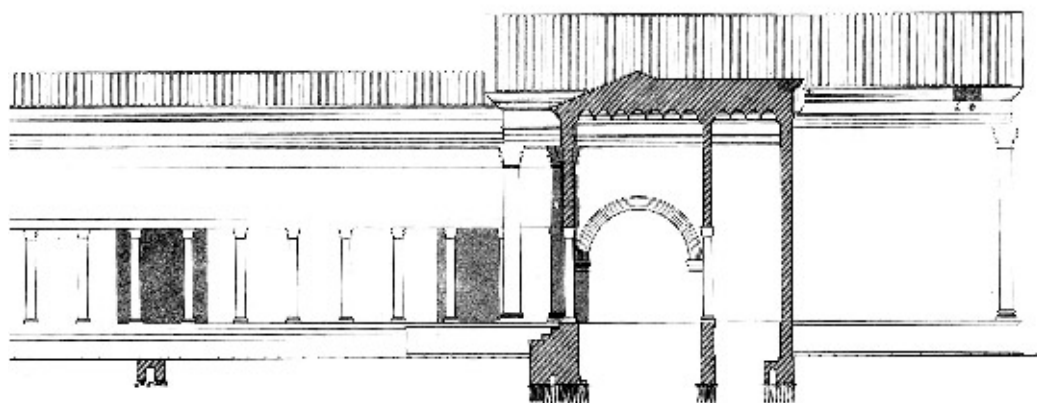
et passe-partout utilisé par les élites helvètes pour marquer leur allégeance au Prince?

La découverte du buste en or de Marc Aurèle (cf. *infra*, Meylan Krause, 72, fig. 36), dont les liens avec le sanctuaire du Cigognier restent à notre avis fortuits, n'apporte guère de certitudes quant à l'identification des divinités qui y étaient honorées. Le catalogue d'une exposition temporaire du Musée romain d'Avenches étudie cette question mieux que nous ne saurions le faire⁵.

L'épigraphie, qui devrait être notre source de certitudes la plus sûre, reste quasiment muette dans le sanctuaire lui-même, le petit autel offert à Mars Caturix par un tailleur de pierre, trouvé dans l'avant-cour, relevant plutôt de l'*ex-voto* à une divinité secondaire (cf. *infra*, Meylan Krause, 74, fig. 48). Le culte de la maison impériale est cependant attesté avec diverses formes de prêtre, et dès avant la création de la colonie, mais par des inscriptions non localisées le plus souvent. Sous

5 ■ Hochuli-Gysel/Brodard 2006; cf. aussi le compte-rendu de M. Fuchs dans RHV 115, 2007, 311-314.

Fig. 3 Sanctuaire du Cigognier. Coupe longitudinale restituée en travers du portique nord-est, de ses trois gradins et de la cour avec, en vue, la cella et les deux tiers du portique ouest. Éch. 1:500.



une forme ou une autre, il a pu et dû exister ailleurs, au *forum*, mais peut-être aussi au temple de la Grange des Dîmes. Mais dans ce deuxième cas, une fois encore, l'architecture n'a rien de «stadtrömisch» et le recours, en attique de l'*ambitus*, et non en parement du *podium*, au motif des *clipei* à tête de divinité fluviale, dont l'une imberbe à cornes taurines, de Jupiter-Amon ou de Méduse, qui remonte bien sûr au *forum* d'Auguste, ne peut relever que d'une réinterprétation et reformulation locale, hors du contexte habituel du *forum*. C'est là en effet qu'il est attesté le plus souvent aux 1^{er} et 2^e s., tant en Italie du Nord qu'en Espagne ou en Narbonnaise, ou encore sur l'*area publica* de la *Colonia Julia Equestris* de Nyon, plus proche.

On ne peut ainsi que regretter de ne pas disposer à Avenches de monuments comme les bases de statues d'Allones, attestant un culte rendu à Mars Mullo et à l'empereur, vivant ou divinisé, par les Aulerques Cénomans⁶, ou encore d'indices d'ordre épigraphique aussi parlants que ceux naguère relevés à Rennes ou Amiens⁷.

Les quelques fragments de grands bronzes dorés monumentaux (cf. *infra*, Meylan Krause, 72-73, fig. 37-38) ou de statues ornementales, tout comme les innombrables fragments de placages de pierres de couleur ne permettent guère que d'insister sur le haut niveau artistique de l'ornementation.

Les indices architecturaux pour une interprétation fonctionnelle et rituelle restent maigres. L'exploration, encore en cours, du *Templum Pacis* pourrait apporter du nouveau: les longs rectangles occupant la cour selon la *Forma Urbis*, que l'on prenait jusqu'ici pour des massifs végétaux décoratifs, semblent être en fait des bassins. Un tel dispositif est exclu au Cigognier d'Avenches. On se gardera en outre de lier trop étroitement le modèle architectural d'un édifice à son fonctionnement: c'est du moins ce à quoi nous incite le

caractère novateur du *forum* de Vespasien et les raisons exceptionnelles de sa création.

La démolition, il y a quelques années, de la maison construite il y a près d'un siècle sur le *podium* du temple, n'a pas encore été suivie de l'exploration systématique de la surface de son blocage, qui pourrait préciser son dispositif interne, restitué autrefois par hypothèse, et révéler peut-être les traces de bases de statues, tout en précisant leur nombre.

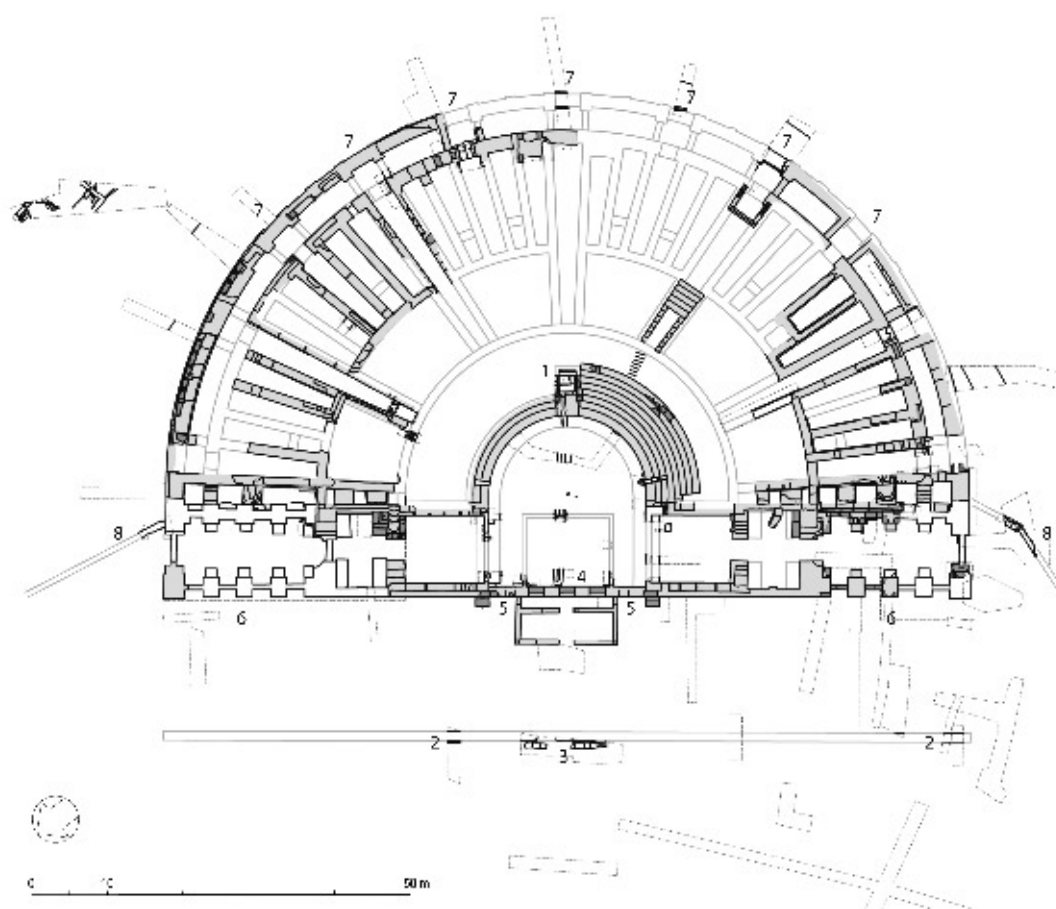
La base monumentale, tardivement érigée à mi-longueur de l'allée dallée, pourrait aussi bien, dans son état de conservation, avoir porté un autel votif qu'un groupe statuaire: les propositions ont été nombreuses, aucune ne repose sur des indices décisifs.

C'est sur le dispositif le plus original que nous voudrions cependant nous arrêter ici: l'établissement de trois gradins tout au long du triportique, accessibles d'en haut exclusivement (fig. 3). Il n'existe en effet aucune autre communication entre la cour et ce vaste déambulatoire qui la domine que par l'escalier axial qui rachète la hauteur du *podium* et mène au *pronaos* qui dessert à la fois la *cella* et le triportique, établis au même niveau. Ce véritable *theatron*, qui peut recevoir près de 1'200 spectateurs si l'on applique les normes habituellement admises dans les théâtres, fait du sanctuaire du Cigognier un vrai lieu de spectacle sacré, l'action se déroulant selon un axe rectiligne qui suit l'allée dallée pour rejoindre la *cella* ou se développer le long des branches du triportique, avec leurs exèdres et leurs niches dont la fonction reste à définir (chapelles secondaires ou dépôts d'*ex-voto* par exemple).

Le théâtre romain d'Avenches se situe en face des vestiges du temple du Cigognier au pied d'une colline en pente douce délimitant au sud-est la plaine de la Broye. Dans l'état actuel (fig. 1), la ruine apparaît marquée par les travaux de restauration et de reconstitution entrepris au cours du siècle dernier⁸. Il y

Fig. 4 Théâtre.
Relevé des vestiges en place. Éch. 1:1000.
État 2006.

- 1 niche (cultuelle?)
- 2 mur limite de la place
- 3 escalier d'accès à la place
- 4 accès à la plate-forme de scène
- 5 accès à l'orchestra et à la proédrie
- 6 entrées des basiliques
- 7 passages/entrées du mur périmétrique
- 8 murs de clôture obliques



a quelques années encore, on ignorait dans quelle mesure les parties visibles des murs restaurés et les aménagements de terrain correspondaient effectivement à la structure originale du théâtre. Pour établir l'état des lieux et pour mieux comprendre l'histoire de la construction ainsi que l'architecture du monument, près de 70 sondages ont été effectués sur cinq campagnes de fouilles entre 1998 et 2004⁹. Les informations ainsi récoltées constituent la base pour une étude scientifique du monument, encore en cours. Sans discuter les détails de l'histoire de la construction ou de l'architecture du monument, sont présentés ci-dessous quelques points qui nous semblent importants pour une interprétation de l'ensemble temple du Cigognier/théâtre.

La connexion conceptuelle des deux monuments, qui se manifeste principalement par un axe commun et une largeur identique, est aujourd'hui étayée par des datations dendrochronologiques¹⁰ et céramologiques. Elles confirment clairement une construction simultanée des deux bâtiments au cours des deux premières décennies du 2^e s. ap. J.-C. La cohérence du plan du théâtre et son schéma régulateur complexe, qui utilise d'ailleurs le

même module que celui du temple du Cigognier, prouvent que les deux monuments ont été projetés et réalisés dans le cadre d'un même projet de construction, comme deux parties d'un même programme architectural. Toutefois, en y regardant de plus près, les deux bâtiments présentent des différences fondamentales:

– À la différence du temple du Cigognier, qui est de tradition romaine et qui trouve son origine architecturale à Rome même¹¹, le théâtre ne s'apparente pas aux modèles romains de ce type d'édifice. Au contraire, il montre clairement les traits caractéristiques des théâtres gallo-romains (*cavea* et *orchestra* qui outrepassent le demi-cercle; petite plate-forme de scène dans l'*orchestra* au lieu d'un vrai bâtiment de scène classique).

6 Brouquier-Reddé/Gruel (dir.) 2004, 308-310.

7 Étienne 1985, 17-18.

8 Pour l'histoire des recherches, cf. Matter 1999, 149-150 (résumé).

9 BPA 40, 1998, 211-212; Matter 1999; BPA 41, 1999, 224; BPA 44, 2002, 164-166; BPA 45, 2003, 187-190; BPA 46, 2004, 199-202.

10 Bridel 1982, 181-183.

11 Cf. *supra*, 51-52.



Fig. 5 Avenches. Modèle de restitution numérique 3D des zones sacrées de la colline et de la plaine. Vue zénithale, avec indication des accès au théâtre à partir de la zone sacrée du Cigognier, au nord, et du secteur profane, au sud.

– Le temple du Cigognier a été principalement construit en grand appareil de calcaire blanc (calcaire urgonien)¹², et peut donc être comparé, également du point de vue esthétique, aux temples romains classiques. Le théâtre, en revanche, a été construit en architecture mixte, technique courante dans la tradition de construction gallo-romaine. Des moellons ont été utilisés, en calcaire jaune du Jura, si fréquent à Avenches, mais aussi en grès molassique provenant du Bois de Châtel, proche de la ville, pierre assez tendre et bon marché. Ces différents matériaux ont permis de créer des motifs décoratifs à certains emplacements du monument. Quelques éléments en grand appareil, comme par exemple des corniches au profil simple ou des bases et chapiteaux de pilastres en grès coquillier, ont été intégrés dans la maçonnerie. Les éléments de décoration ne présentent pas non plus la qualité et la cohérence du programme décoratif du temple du Cigognier. Ils ne permettent pas d'identifier un concept de décoration unitaire, mais font plutôt penser à des interventions d'ornementation ponctuelles, entreprises à des moments différents.

Il n'est probablement pas hors de propos de postuler que ces diversités de tradition architecturale et de matériaux pourraient viser à l'expression différenciée de l'aspect «romain» représenté par le Cigognier, et de l'aspect «indigène» illustré par le théâtre. En prenant en compte la qualité de l'architecture de ces deux bâtiments, bien distincte, apparaît entre eux une différence d'importance et de fonction assez nette: bien qu'avec la niche ménagée au pied des gradins (fig. 4:1)

on puisse saisir un élément de culte au théâtre également, c'est évidemment le temple du Cigognier qui représente le lieu sacré, le sanctuaire du complexe. Le théâtre peut être considéré, lui, comme le bâtiment secondaire de l'ensemble, servant d'abord comme lieu de réunion pour une grande foule qui peut ainsi suivre des manifestations connexes aux activités propres au temple du Cigognier, sur la plate-forme de la scène, dans l'*orchestra* et/ou dans la niche de culte.

Ajoutons quelques observations liées à l'organisation de l'ensemble, aux axes de circulation et aux différents accès du théâtre.

– Un mur parallèle à la façade du théâtre et de longueur identique à celle-ci, ne faisait pas partie du bâtiment de scène, mais délimitait – peut-être sous forme d'une colonnade – une sorte de place ouverte devant l'édifice (cf. fig. 4:2).

– Au pied de ce mur, côté Cigognier, et dans l'axe central du complexe architectural, plusieurs dalles de grès coquillier ont été trouvées *in situ* (fig. 4:3). Le traitement de leur surface et le contexte archéologique laissent penser que ces blocs servaient de marches d'escalier. Ils faisaient probablement partie d'une volée de deux ou trois marches qui menait à la place qui s'étend devant la façade. Ce n'est pas par hasard que cet escalier semble avoir une largeur identique à celle de l'allée dallée de la cour du temple du Cigognier. Il existe un lien architectural très clair entre temple du Cigognier et théâtre, sous la forme d'une voie de circulation reliant ces deux édifices selon leur axe longitudinal commun.

– Dans le secteur central du mur de scène se trouvent trois passages de largeur identique, qui permettaient l'accès direct à la plate-forme de la scène (fig. 4:4).

– Deux passages plus étroits se situent de part et d'autre de la plate-forme de scène (fig. 4:5). C'est par eux que l'on accédait directement à l'*orchestra* et aux sièges d'honneur de la proédrie. Petit détail intéressant à son sujet: elle outrepassait le demi-cercle de l'*orchestra* en se prolongeant de part et d'autre de la plate-forme de scène pour atteindre le mur de scène.

– Les entrées des basiliques latérales (fig. 4:6) menaient aux *aditus* et donnaient accès à la zone de l'*orchestra* et aux gradins inférieurs de la *cavea*.

– L'accès principal aux gradins de la *cavea* se trouvait toutefois à l'arrière du bâtiment: une série de passages dans le mur périphérique (fig. 4:7), des couloirs, des escaliers dans

la substruction du bâtiment et des vomitoires permettaient aux spectateurs d'accéder à la plupart des places de la *cavea*.

– À côté des basiliques latérales, deux murs obliques ajoutés lors d'une transformation postérieure ont été mis au jour (fig. 4:8), l'un d'eux percé d'un petit portail. L'interprétation de ces deux murs devient plus claire si l'on prend en considération les constructions aménagées au dernier tiers du 2^e s. ap. J.-C. dans le secteur du Lavoëx. Dans la zone sud du Lavoëx, un mur de même orientation que le mur latéral de la basilique sud-ouest du théâtre a été repéré, ce qui laisse supposer une maçonnerie continue pouvant être interprétée comme un mur d'enclos. Si l'on considère que le mur qui part en diagonale de la basilique nord-est a eu une fonction analogue, on peut postuler – au moins pour la phase de développement ultérieure du complexe – une délimitation physique entre le complexe temple du Cigognier/théâtre/temple du Lavoëx et le secteur extérieur, urbain ou «profane», situé au sud de l'ensemble.

Avec ces observations concernant les accès et les voies de circulation aux abords du théâtre, on possède donc au moins quelques indices pour l'organisation de ce secteur du complexe Cigognier/théâtre/temple du Lavoëx (fig. 5). On constate en effet que l'on pouvait accéder au théâtre de deux façons: d'un côté, en provenance du secteur urbain ou «profane», par les passages dans le mur périphérique arrière et les vomitoires qui donnent accès aux gradins de la *cavea*, de l'autre, par l'intérieur du complexe, on ne pouvait atteindre que les gradins inférieurs de la *cavea*, en passant par les basiliques latérales et les *aditus*. Enfin, dans la prolongation de l'axe de circulation central reliant temple du Cigognier et théâtre, on trouvait les passages desservant l'*orchestra* et la proédrie et ceux conduisant à la plate-forme de scène.

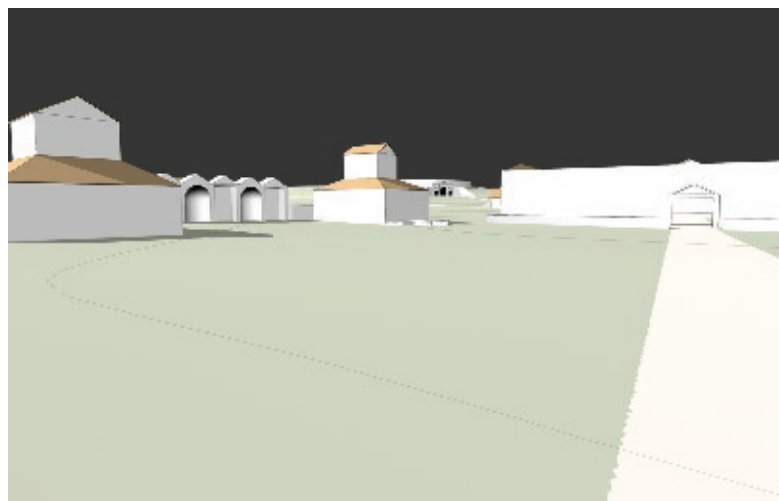
Si la combinaison d'un vaste sanctuaire à portique et d'un théâtre qui lui répond n'est pas exceptionnelle, et l'exemple d'August nous le rappelle dans le cadre urbain d'une colonie proche d'Avenches par bien des aspects, l'ensemble avenchois frappe par sa taille et par la rupture structurelle, urbanistique et sans doute institutionnelle qu'il crée avec la situation prévalant avant lui. L'hypothèse peut être soumise à discussion d'un temple réunissant cérémonies du culte de l'empereur ou de la maison impériale, culte d'une grande divinité chère aux Helvètes, mais bien romaine (Mars ou Jupiter par exemple)

et d'autres parèdres qui constitueraient une sorte de panthéon de l'Helvétie romanisée. Tant que l'on ne connaîtra pas mieux les divinités honorées dans les temples du secteur de la colline, et le statut des cultes qui leur sont rendus, il sera bien difficile d'en dire davantage. On notera simplement que si le temple du Cigognier peut marquer le pôle civique de grandes cérémonies politico-religieuses organisées autour d'un culte désormais «national» de l'empereur, bien distinct du culte urbain rendu sur le *forum*, le théâtre peut s'imposer comme son complément plus héroïque ou mythique, lieu entre autres de spectacles rappelant les *ludi scaenici*, donnés devant un public plus large, sans exclure des assemblées plus «politiques». Mais ce public, on l'a vu, prend sa place dans la *cavea* selon une hiérarchie sociale bien définie et manifestée par des accès séparés.

Si, dès le milieu du 2^e s., de nouveaux temples viennent s'installer dans le secteur sacré de la plaine, ils le font en respectant scrupuleusement l'espace libre qui sépare Cigognier et théâtre, réservé peut-être à de grands rassemblements de foules, pourquoi pas des foires. À l'ouest, parmi ceux dits du Lavoëx, deux sont de «type indigène», un troisième, plus mystérieux, se présentant comme un vaste quadriportique aux nefs parcourues par un euripe (fig. 5 et 7). À l'est, la photographie aérienne dévoile des constructions qu'il reste à interpréter. Le sanctuaire du Cigognier et le théâtre fonctionnent donc plus que jamais comme lieu d'agrégation progressive et continue de cultes toujours plus nombreux, plus divers. Le secteur sacré de la plaine, tout en s'étendant, semble se refermer davantage sur lui-même,

12 ■ Cf. *supra*, 52.

Fig. 6 ■ Avenches. Modèle de restitution numérique 3D des zones sacrées de la colline et de la plaine. Vue perspective du sommet de la *cavea* du théâtre en direction de l'amphithéâtre. À droite, l'allée conduisant au sanctuaire du Cigognier; à gauche, les deux temples de «tradition indigène» du Lavoëx.



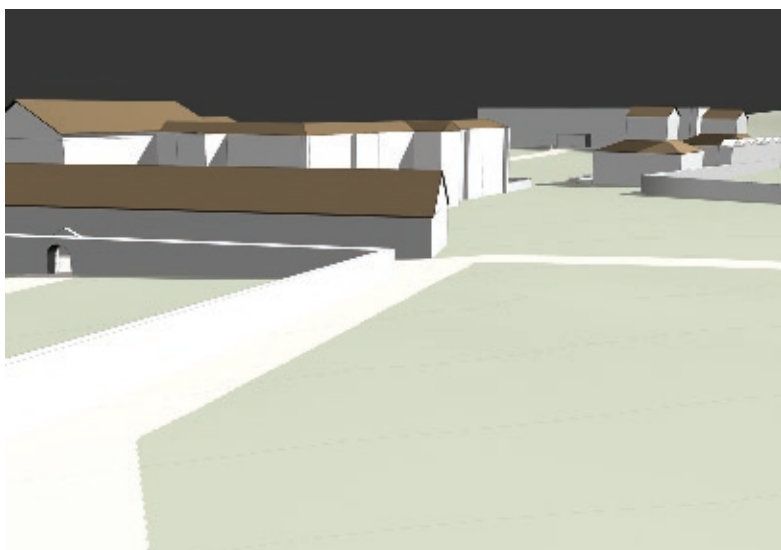


Fig. 7 Avenches. Modèle de restitution numérique 3D des zones sacrées de la colline et de la plaine. Vue perspective du sommet de l'amphithéâtre en direction du théâtre. À droite, les deux temples de «tradition indigène» et l'enclos du quadriportique du Lavoëx; à gauche, le cheminement en provenance du portail de l'amphithéâtre qui longe l'enclos du temple rond pour déboucher sur le decumanus bordé au sud par son long portique; au-delà, l'angle nord-ouest du sanctuaire du Cigognier et sa cella, vue de l'arrière, les temples du Lavoëx et le théâtre.

marquer plus encore son autonomie face à la ville, mais en s'organisant toujours autour de l'axe nord-sud, le seul attesté à ce jour, que suivaient en «processions», supposons-nous, les effigies des dieux et les prêtres, quittant le Cigognier pour le théâtre. Il témoigne ainsi probablement d'une nouvelle phase de développement du contrôle des formes publiques de la religion par le pouvoir central, de leur organisation au chef-lieu de la *civitas*, qui vise à assimiler non plus les seules élites résidant en ville, mais l'ensemble de la «nation», dans sa diversité multiculturelle croissante. À l'image du sanctuaire des trois Gaules de Lyon, mais à l'échelle de la *civitas* helvétique, le sanctuaire du Cigognier, avec son théâtre, fonctionne peut-être comme un sanctuaire fédéral, réunissant les cultes du pays tout entier pour des cérémonies en l'honneur et pour le salut de l'empereur.

Aux deux monuments à gradins que sont le sanctuaire du Cigognier et le théâtre s'ajoutera bientôt un troisième, l'amphithéâtre, à la capacité plus grande encore. Lui aussi offre dans sa *cavea* l'image de la société hiérarchisée des Helvètes, avec ses dieux, ses magistrats, ses notables et son petit peuple, chacun à sa place, qu'il a atteinte par des cheminements différents et réservés. Les spectacles y sont sans doute tout autres, mais ils restent donnés pour le salut de l'Empire.

Reste à mieux repérer et comprendre les cheminements réunissant ces trois pôles, suivis par les cortèges festifs, les *pompae*. Passant d'un lieu à l'autre, le plus souvent par des itinéraires sans doute piétonniers qui traversent le secteur des temples de la colline, ils parcourent un paysage désormais dominé et maîtrisé par ces monuments, symboles de la

romanité acquise et assumée, qui dialoguent entre eux: l'enceinte, ses tours et ses portes, le sanctuaire majeur du Cigognier, le théâtre et l'amphithéâtre.

À côté de la ville orthonormée et de son *forum*, la cité des dieux n'a cessé de croître, manifestant toujours davantage le rôle d'*Aventicum* comme capitale de la *civitas* tout entière. Il nous faudra désormais tenter de suivre chronologiquement, dans ses détails et dans sa dynamique, cette évolution de la géographie sacrée, témoin de l'évolution des rites, des institutions et des mentalités.

L'élaboration des résultats de l'exploration, pourtant partielle, des temples découverts par J. Morel ces deux décennies passées commençait à prendre forme au moment où il nous quitte brutalement. À nous tous de poursuivre l'entreprise de restitution du développement des cultes et des lieux sacrés d'Avenches. Les quelques hypothèses présentées ici se voudraient une première invite à la discussion.

Philippe Bridel
Site et Musée romains d'Avenches
Case postale 237
CH-1580 Avenches
philippe.bridel@vd.ch

Georg Matter
ProSpect GmbH
Hollenweg 5
4153 Reinach
matter@pro-spect.ch

Crédit des illustrations

Fig. 1	A. Piguet
Fig. 2	D'après Bridel 1982, pl. 103
Fig. 3	D'après Bridel 1982, pl. 104.2
Fig. 4	G. Matter
Fig. 5-7	ProSpect GmbH, G. Matter et V. Homberger

Des dieux et des hommes.

Cultes et rituels dans les sanctuaires d'Aventicum

L'étude du mobilier archéologique (céramique, verre, métal, tabletterie, ossements animaux, inscriptions) mis au jour à l'intérieur des sanctuaires d'Aventicum fournit de précieuses informations sur l'identité de certains dieux honorés dans cette ville, ainsi que sur les rituels pratiqués. Les objets, replacés dans leur contexte archéologique, sont présentés par sanctuaire et par époque. Le morcellement des fouilles, dû aux investigations d'urgence, leur caractère souvent ancien, ainsi que le pillage dont le site a souffert jusqu'au 20^e s., limitent les résultats de cette étude, la position initiale du mobilier ne pouvant le plus souvent pas être assurée.

**Marie-France
Meylan Krause**

avec la collaboration de
**Sandrine
Bosse Buchanan**

Das Studium des archäologischen Fundmaterials – Inschriften, Keramik, Glas, Metall, Beinartefakten, Tierknochen – aus den Heiligtümern von Aventicum liefert wertvolle Informationen über einige der in der Stadt verehrten Gottheiten sowie über die rituellen Praktiken. Die in ihrem archäologischen Kontext untersuchten Gegenstände werden nach Heiligtümern und Epochen vorgestellt. Die durch Notgrabungen verursachte Zerstückelung der Befunde, oft ihr Alter sowie die Plünderungen, denen der Ort bis ins 20. Jh. ausgesetzt war, begrenzen die Ergebnisse der Untersuchung insofern, als die ursprüngliche Lage der Funde nicht immer zu bestimmen ist.

L'étude conjuguée de la statuaire, des monnaies, de l'épigraphie, des ossements animaux, ainsi que de l'ensemble du mobilier archéologique (céramique, métal, tabletterie)¹ mis au jour à l'intérieur des sanctuaires d'Aventicum fournit, en plus des indices chronologiques, de précieuses informations sur l'identité de certains dieux honorés dans la ville antique, ainsi que sur quelques rituels pratiqués.

Seul le mobilier découvert à l'intérieur et à proximité des sanctuaires est ici pris en compte. Replacé dans son contexte stratigraphique, il est, dans la mesure du possible, mis en relation avec les diverses étapes du développement des aires sacrées.

Limites

Le premier problème auquel nous nous sommes heurtées est le morcellement des excavations. Certains sanctuaires font l'objet de fouilles depuis le 18^e s. Si les méthodes d'investigation étaient à cette époque

pour le moins rudimentaires, les explorations réalisées aujourd'hui ne sont pas non plus exemptes de reproches: pratiquées dans l'urgence, elles ont tendance à privilégier les sondages ou les tranchées au détriment des fouilles de surface.

Le seul sanctuaire d'Aventicum qui a pu être exploré de manière systématique est celui d'En Chaplix et ce n'est pas un hasard si c'est aussi celui qui a livré le plus d'informations concernant les rituels².

¹ Mes remerciements vont à tous ceux qui nous ont apporté leurs contributions, sans lesquelles cet article n'aurait pas pu voir le jour: Clara Agustoni (fibules), Martin Bossert (sculptures), Sophie Delbarre-Bärtschi (mosaïques), Sabine Deschler-Erb (ossements animaux), Anika Duvauchelle (fer), Suzanne Frey-Kupper (numismatique), Michel Fuchs, Anne Hochuli-Gysel (verre), Isabella Liggi (numismatique), Véronique Rey-Vodoz (fibules et petit mobilier), Aurélie Schenk (tabletterie), Richard Sylvestre (graffitis). L'étude du verre, tout comme celle des ossements animaux n'ont pas pu être terminées dans les délais imposés par ce colloque. Nous ne présenterons ici que le matériel le plus significatif.

² Cf. *infra*, Castella, 103-120.

Fig. 1 Avenches. Temple de Derrière la Tour. En grisé: zones fouillées.

De plus, la zone où se sont établis les sanctuaires d'*Aventicum* a connu une très longue période d'occupation, au moins jusqu'au Haut Moyen Âge pour la partie sud, et jusqu'à aujourd'hui pour la partie nord. Les strates ont donc été régulièrement bouleversées par les occupations successives ou par les récupérateurs de matériaux qui ont sévi sur le site dès la fin de l'Antiquité déjà.

Le mobilier *in situ* est donc rare, et les cartes de répartition souvent aléatoires: les objets retrouvés concentrés en certains endroits ne révèlent le plus souvent rien d'autre que l'emplacement même des fouilles...

Enfin, lorsque il n'a pas subi de déplacement au cours de remaniements postérieurs à l'époque romaine, le mobilier archéologique provient en général de couches de remblais ou de démolition, ce qui ne permet pas de tirer de conclusions à propos des rituels sur la seule foi de l'emplacement de leur découverte, même si nous pouvons supposer qu'ils n'ont pas dû être déplacés très loin.

Une autre difficulté à laquelle nous avons été confrontées durant cette étude est la masse d'objets à traiter: nous n'avons finalement retenu pour cette présentation que le mobilier susceptible de fournir des éléments de réponse aux deux questions suivantes: quels dieux pour quels temples et quels rituels?

En effet, en l'absence de textes significatifs, les traces matérielles sont bien souvent les seules qui permettent de restituer les rites et les gestes des Anciens.

Temple de Derrière la Tour

Un fragment en marbre de Carrare du cou d'une tête amovible de statue féminine grandeur nature (fig. 3), daté de la première moitié du 1^{er} s., a été découvert au nord du temple de Derrière la Tour, entre la galerie de *l'ambitus* et le mur de péribole, dans des niveaux de démolition (fig. 2:1). Il pourrait s'agir de la statue d'une princesse julio-claudienne placée peut-être, à l'origine, dans une galerie de portraits³.

À proximité de cette découverte on a trouvé un doigt en bronze (fig. 4), le pouce gauche d'une statue probablement masculine correspondant environ aux deux tiers de la grandeur nature. La main, aujourd'hui perdue, était ouverte vers le haut et devait tenir un objet⁴.

Un doigt en argent d'une qualité remarquable (fig. 5) a été mis au jour au sud-ouest

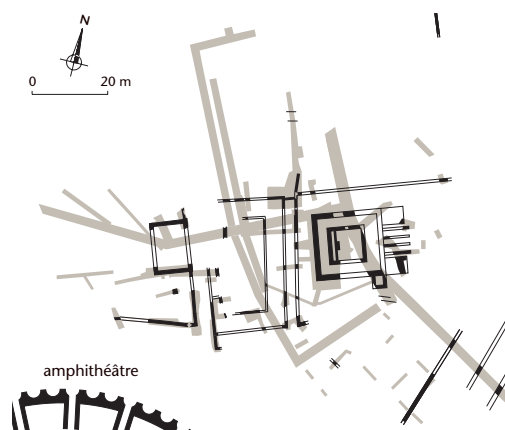


Fig. 2 Avenches. Temple de Derrière la Tour. Phase monumentale.

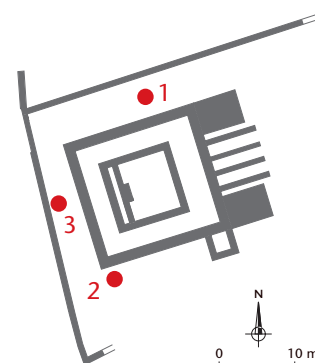


Fig. 3 Avenches. Tête féminine amovible en marbre de Carrare. H. 13 cm; diam. du cou 10,3 cm; partie non visible piquetée et profond trou de fixation. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/10124-1. Éch. 1:3.



Fig. 4 Avenches. Pouce en bronze. L. 4,5 cm. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/10123-1. Éch. 1:1.





du temple, un peu à l'extérieur de la galerie périphérique, dans une couche de démolition (fig. 2:2). Il s'agit de l'index droit d'une statue féminine qui devait mesurer entre 80 cm et 1 m de hauteur. Elle appartient peut-être au type *Fortuna* ou *Junon*, le bras tombant librement le long du corps⁵. Ses dimensions, relativement restreintes, parlent en faveur d'une statue votive ou peut-être en rapport avec un culte secondaire.

Découverte dans la démolition générale, entre l'enclos et la galerie, à l'ouest (fig. 2:3) une balance monétaire à tare fixe en bronze (fig. 6) est très intéressante en contexte de sanctuaire même si elle provient de niveaux supérieurs remaniés⁶. Elle servait au contrôle rapide des monnaies spécifiques en argent et permettait aux changeurs de détecter les fausses monnaies, trop légères ou trop lourdes⁷. Le caractère religieux du lieu de trouvaille est loin d'être incompatible avec une activité bancaire. On rappellera à ce propos que la première mention d'un *nummularius*, vérificateur de monnaies et changeur, apparaît dans une inscription votive découverte au sanctuaire de la Fortune à Préneste (fin du 2^e s. av. J.-C.)⁸ et que la Monnaie de Rome avait son siège dans le temple de Junon *Moneta* sur l'*Arx* du Capitole. De plus, l'*Aerarium*, le trésor public de Rome, était confié à la garde du temple de Saturne sur le *forum*.

Non loin de là, toujours dans la même couche, ont été mis au jour: une lamelle d'argent plusieurs fois repliée, décorée d'un petit cercle poinçonné (fig. 7), objet certainement votif⁹, un grelot en bronze (fig. 8)¹⁰, ainsi qu'un fragment d'inscription sur plaque en

3 ■ Bossert 1998a, 221. Pour comparaison, voir la statue assise de Livie: Boschung 2002, n° 1.13, pl. 9, 1-3, ou encore celle de Julie? à *Leptis Magna*: Boschung 2002, n° 1.10, pl. 7, 4. Informations inédites de M. Bossert (Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître).

4 ■ Communication orale de Martin Bossert et Denise Kaspar.

5 ■ Communication orale de Martin Bossert et Anne Hochuli-Gysel.

6 ■ Le même ensemble a livré un fragment de support de statue en pierre calcaire (inv. 96/9952-13). Un autre support de statue en calcaire provient des niveaux supérieurs à l'est du temple (inv. 96/10025-17). Identification de ces pièces par M. Bossert. Cf. Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître.

7 ■ Hochuli-Gysel 1997.

8 ■ CIL XIV 2859, Balbi De Caro, S. (1989) *La banca a Roma. Museo della Civiltà romana. Vita e costumi dei Romani antichi* 8. Roma, 45.

9 ■ Plumier et al. 1993; Piso 1993.

10 ■ Un autre grelot en bronze se trouvait dans la couche de démolition de la *cella* du temple. Inv. 96/10023-8.

Fig. 5 ■ Avenches. Doigt en argent. L. 3,6 cm. Poids 10 g. Épaisseur 0,6 à 0,8 mm. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/9951-1. Éch. 1:1.

Fig. 6 ■ Avenches. Balance monétaire à tare fixe en bronze. L. 6 cm. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/9952-5. Éch. 1:1.

Fig. 7 ■ Avenches. Tôle d'argent poinçonnée de deux cercles concentriques. L. 6 cm. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/9952-19. Éch. 1:1.

Fig. 8 ■ Avenches. Grelot en bronze. Diam. env. 3 cm. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/10019-8.

Fig. 9 Avenches. Fragment d'inscription en calcaire et angle de cadre. H. des lettres 8,5 cm. Temple de Derrière la Tour. Inv. 96/9952-9 et 10. Éch. 1:3.

calcaire (fig. 9). Les lettres, relativement grandes, mesurent 8,5 cm de hauteur; l'interligne est de 2,8 cm. Il pourrait s'agir d'une inscription murale ou d'un texte figurant à l'origine sur le socle d'une statue. L'angle d'un cadre pouvant convenir à cette inscription a été retrouvé dans le même secteur¹¹.

Vingt-quatre fibules (fig. 10) datées entre le 1^{er} et le début du 2^e s. ont été mises au jour à l'intérieur de ce sanctuaire, retrouvées le plus souvent dans des couches supérieures remaniées¹². Leur nombre relativement grand sur une surface plutôt restreinte, de même que l'aspect figuratif de certaines d'entre elles, pourraient parler en faveur de fibules votives. Parmi le mobilier en métal, la présence de huit anneaux (cinq en bronze et trois en fer) est à relever. Des fragments d'une vaisselle en céramique qui ne se distinguait en rien de celle retrouvée dans l'habitat, des jetons découpés dans des vases en terre cuite, ainsi qu'une douzaine de lampes fragmentaires complètent l'inventaire du mobilier de ce sanctuaire.



Fig. 10 Avenches. Diverses fibules en bronze retrouvées sur l'aire du sanctuaire de Derrière la Tour. Éch. 1:1.

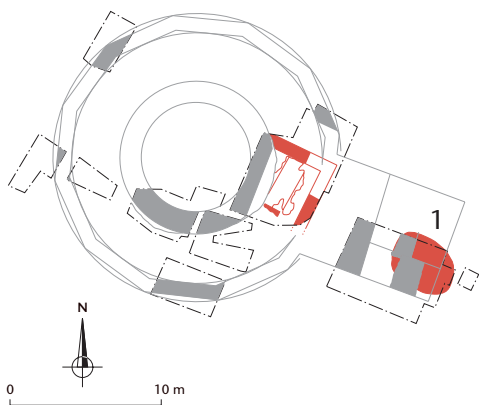
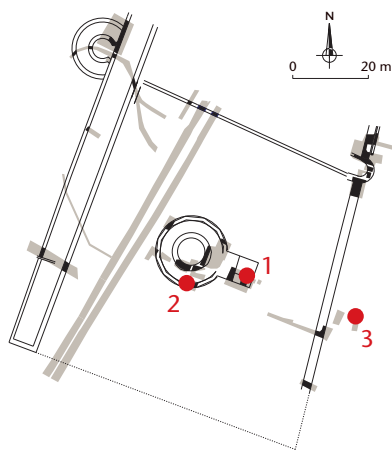
- 1 cerf avec décor émaillé, type Riha 7.25. Inv. 96/9952-1
- 2 grenouille avec incrustations de métal, type Riha 7.23.1. Inv. 96/9952-2
- 3 poisson avec décor émaillé, type Riha 7.25. Inv. 96/10030-2
- 4 cavalier avec incrustations de métal, type Riha 7.23.1. Inv. 96/10030-3
- 5 fibule cruciforme ornée de motifs poinçonnés et de rondelles en os, type Riha 7.7. Inv. 96/10030-7



Temple rond

Une fosse d'époque augustéenne (10 av.-10/20 ap. J.-C.) a été mise au jour dans l'axe d'un premier bâtiment rectangulaire en terre et en bois. Probablement contemporaine de celui-ci, elle se trouvait à l'emplacement de l'entrée du futur temple maçonné, en partie scellée par la couche de construction de son escalier (fig. 11-12:1). De près de 4 m de diamètre, pour une profondeur de 1 m, elle con-

tenait de nombreux clous, des ossements animaux, des galets rubéfiés associés à des dépôts cendreaux, du petit mobilier, une demi-monnaie¹³, ainsi que de la vaisselle de consommation (fig. 13). Il est probable qu'il s'agisse d'une fosse regroupant des offrandes ainsi que des déchets de repas rituels, contemporains du fonctionnement du premier édifice ou ayant eu lieu dans le cadre de la fondation



Sanctuaire de la Grange des Dîmes

Deux séries de fossés parallèles ont été mises au jour au nord du futur temple monumental de la Grange des Dîmes. Si leur insertion stratigraphique a permis de déceler une antériorité des fossés St 1 et St 5 (fig. 17:1-2) par rapport aux autres¹⁸, tel n'est pas le cas pour leurs comblements qui semblent avoir eu lieu durant les trois premiers quarts du 1^{er} s. de notre ère. Le fossé St 1 contenait le plus de mobilier (fig. 17:1 et 18)¹⁹.

- 11 ■ Note de Regula Frei-Stolba du 2 mai 1996.
 12 ■ Étude inédite par Clara Agostoni.
 13 ■ As d'Auguste coupé en deux, frappé à Lyon, daté entre 10 et 3 av. J.-C. Inv. 99/10973-1.
 14 ■ Comme à Ribemont par exemple: Van Andringa 2002, 97. Une fosse avec dépôt sacrificiel mise au jour dans le sanctuaire de Blicquy présente un remplissage assez proche de la fosse d'Avenches: Gillet et al. 2006, 201-202.
 15 ■ Inv. 92/8472-3.
 16 ■ L'un à glaçure plombifère probablement de la région de Vichy (inv. 92/8476-01), l'autre en TS de Gaule du Centre (inv. 92/8480).
 17 ■ Bossert 1998a, 190, fig. 35. Inv. X/2017.
 18 ■ Les autres fossés, situés plus au nord, ne présentaient pas de particularité. Ils ont été interprétés par les fouilleurs comme des fossés de drainage.
 19 ■ Les ossements animaux recueillis dans ces fossés sont présentés dans ce volume par Sabine Deschler-Erb. Cf. *infra*, 79-80.

Fig. 11 Avenches. Temple rond. En grisé: zones fouillées.

Fig. 12 Avenches. Temple rond. En rouge: vestiges et structures de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., précédant la construction du temple monumental (en grisé).

Fig. 13 Avenches. Tableau synthétique du mobilier contenu dans la fosse située sous l'escalier du temple rond. Ensembles 10972-10974.

du temple rond. La présence de fossés hors des temples montre que les activités sacrificielles sont rejetées à l'extérieur du bâtiment et témoignent par là d'une nouvelle conception proprement romaine du cadre rituel¹⁴.

Parmi le mobilier contemporain de l'édification (30/40-50/70 ap. J.-C.), du fonctionnement et de la démolition du temple rond maçonné, mentionnons: un fond de bol découpé de manière régulière (fig. 14), qui se trouvait sous le mur stylobate de la galerie (fig. 11:2). Un élément de statue? en bronze doré¹⁵, deux fragments de calices en céramique¹⁶, de même qu'un fléau de balance à plateaux en bronze (fig. 15), proviennent d'un sondage situé au sud du temple, juste en dehors du mur de péribole (fig. 11:3). Ce type de balance atteste une activité commerciale, de change, d'achat ou de vente de métaux précieux, ou encore de contrôle des monnaies, tout comme nous avons pu l'observer sur l'aire du sanctuaire de Derrière la Tour.

Une tête de femme en pierre calcaire retrouvée «aux alentours» du temple en 1873, datée stylistiquement de la première moitié du 2^e s.¹⁷, pourrait être mise en relation avec ce sanctuaire.

Groupe	Forme	Type	Remarques	NI
TS italique	plat	Haltern 2		1
	coupe	Haltern 8		1
	coupe	Haltern 15		1
TS gauloise	coupe	Drag. 24-25		1
TSI	plat	Drack 1		1
	plat		estampille : VEPOTALVS	1
	Bol	Drack 21		3
	coupe	AV 277		
Parois fines	coupe		Italie du Nord	1
Eng. int. rouge	plat			4
Peinte	bouteille		fins bandeaux rouges violacés	1
Pâte claire	pot à provisions	AV 21		1
	gobelet cylindr.			1
	terrines	BPA 39, 71		2
	pots, cruches			2
Pâte claire gross.	pot à cuire	AV 35		1
Pâte grise gross.	pot à cuire		non tourné, décor peigné	3
Pâte grise fine	terrines carénées			1
	couvercle			2
	pot à épaule	AV 73		2
	pot	AV 63		1
	pot	AV 35		1
	pot	BPA 39, 61		1
Amphore		Haltern 70		1
		indét.		1
TOTAL				35

Fig. 14 Avenches. Fond de bol de type Drack 21 régulièrement découpé. Diam. 7,5 cm. Temple rond. Inv. 92/8466. Éch. 1:2.



Fig. 15 Avenches. Fléau de balance monétaire ou pour le pesage des métaux précieux. Temple rond. L. 6,1 cm. Inv. 92/8477-01. Éch. 1:1.



Fig. 16 Avenches. Sanctuaire de la Grange des Dîmes. En grisé: zones fouillées.

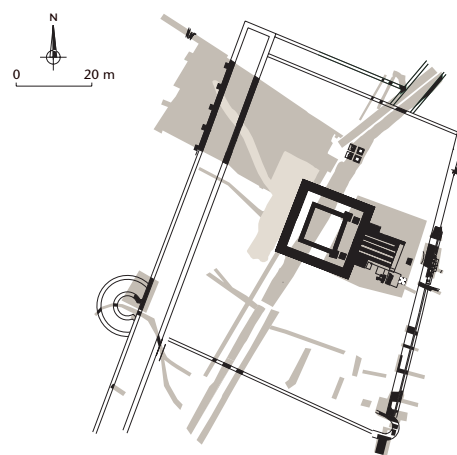


Fig. 17 Avenches. En rouge et orange: vestiges et structures de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. précédant la construction du temple monumental de la Grange des Dîmes.

- 1 fossé St 1
- 2 fossé St 5 (palissade)
- 3 couche passant sous le futur tétrapyle
- 4 fosse augustéenne
- 5 soubassement d'un probable édifice religieux

Ces deux fossés, dont l'un (St 5; fig. 17:2), comportait des traces d'aménagements en bois, pourraient être interprétés comme les éléments d'une palissade précédée d'un fossé ouvert formant l'enclos d'une aire sacrée de tradition celtique²⁰.

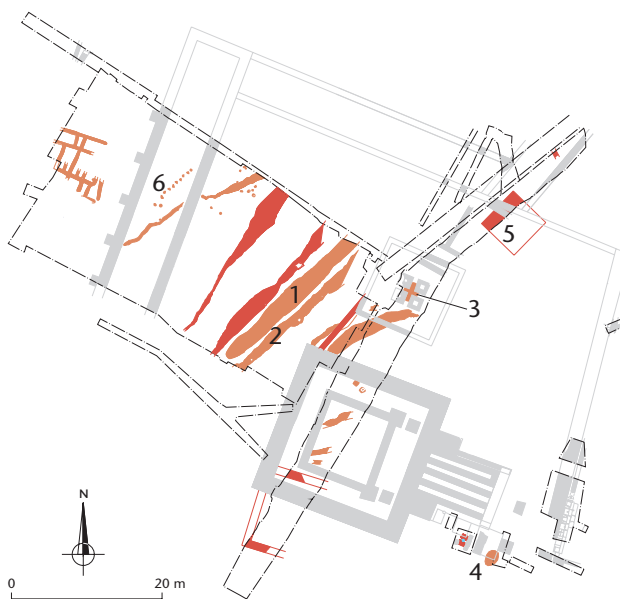
Par ailleurs, plusieurs petits fragments d'ossements animaux calcinés ont été découverts dans un fossé scellé par le bâtiment tétrapyle (fig. 17:3). Ces ossements jouxtaient quelques fragments de céramiques, également fortement brûlés²¹. Certaines panses d'amphores²² avaient été à l'évidence découpées intentionnellement. À cela s'ajoutent quatre fragments de décor en os d'un lit funéraire²³. On relève ici, comme en d'autres lieux du site, une superposition de vestiges funéraires et religieux²⁴.

Quelques éléments de statues en marbre de Carrare, très fragmentés, ont été retrouvés dans des couches de démolition, à l'emplacement du tétrapyle, et entre celui-ci et le temple de la Grange des Dîmes²⁵. D'autres fragments, de style et de qualité similaires ont été mis au jour à l'ouest du temple de la Grange des Dîmes²⁶. D'après l'étude préliminaire de M. Bossert, il s'agit de statues plus grandes que nature, de très belle facture, dont l'une pourrait représenter un empereur divinisé et une autre, un personnage portant la toge²⁷. Ces fragments rappellent fortement ceux du groupe dynastique du *forum*, daté du second quart du 1^{er} s. de notre ère.

Ces découvertes jettent une lumière nouvelle sur l'aménagement et la fonction de ce quartier religieux durant la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. La présence d'un tel groupe statuaire n'est pas anodine et marque un espace public officiel où les habitants d'*Aventicum* expriment leur loyauté envers Rome sous le regard protecteur de leurs divinités²⁸.

À côté de l'emplacement du futur tétrastyle, une fosse, d'environ 1,50 m de diamètre, d'époque augustéenne (fig. 17:4), contenait une clé en fer, des ossements animaux, quelques plats et assiettes en céramique, ainsi que deux fragments d'amphores²⁹.

Dans le fossé de récupération du soubassement d'un probable édifice à caractère sacré précédant la phase monumentale du temple (fig. 17:5), parmi un mobilier abondant, a été recueilli un sesterce de Caligula frappé à Rome en 37-38 (fig. 19)³⁰.



Céramique	Total	NI	% NI
TS italique	10	5	1.5
TS gauloise	56	37	11
TSI	223	109	33
Parois fines	15	6	1.8
Peinte	3	3	0.9
Glaçure plombifère	4	1	0.3
Pâte grise	410	110	33.1
Eng. interne	46	27	8
Pâte claire	335	23	7
Rev. micacé	2	1	0.3
Mortier	4	2	0.6
Amphore	48	6	1.8
Lampe	6	2	0.6
Total	1162	332	99.9

Monnaies

Un as de Nîmes: Auguste, 20 av. - 14 ap. J.-C.

(RIC I², p. 51-52). Inv. AV92/9084-1

Un as de Lyon: Auguste, 7-3 av. J.-C.

(RIC I², p. 57, n° 230). Inv. AV92/9084-2

Fossé St 1 (ci-dessus)

(ensembles 9081-9084)

Fossé St 5 (ci-contre)

(ensembles 9085-9087)



Le revers de la pièce illustre le sacrifice pratiqué à l'occasion de l'inauguration du *Templum Divi Augusti* à Rome, commencé sous Tibère et inauguré sous Caligula. Ce type de monnaie n'a encore jamais été retrouvé sur le site d'Avenches qui compte pourtant près de 6'000 pièces. Il est également absent des 7'500 monnaies d'Auguste et de Kaiseraugst. Il est en revanche attesté par deux exemplaires dans une tombe de la nécropole du *vicus* de Studen/*Petinesca* où visiblement ces deux pièces avaient été placées à dessein. À Avenches, il est tentant de mettre cette

Jetons et fonds découpés (céramique)	
Jetons découpés	4
Demi-jetons découpés	3
Fonds découpés	2
Verre	
Perle	1
Bronze	
Épingle	1
Aiguille	1
Miroir	1
Fibules	4
Applique de harnais	1
Tiges	2
Clou	1
Fer	
Clé	1
Stylet	1
Os	
Aiguille	1

Céramique	Total	NI
TS italique	1	1
TS gauloise	1	1
TSI	4	3
Peinte	2	2
Pâte grise	17	6
Pâte claire	27	5
Rev. micacé	1	1
Amphore	1	1
Total	54	20
Bronze		
Indét.	1	
Fer		
Stylet	1	

20 Chevalley 1998, 7. Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître.

21 Plats à engobe interne rouge, TS (Drag. 18) TSI, fragments de cruches, céramique à pâte grise (K 13277).

22 Notamment: Dr. 7-11, Dr. 2-4 orientale. En tout, 3-4 individus.

23 Détermination par Aurélie Schenk. Inv. 04/13277-1.

24 Cf. *infra*, Castella, 118-120. Cf. aussi Bossert/Meylan Krause 2007 (à paraître).

25 Respectivement: inv. 04/13069-5 (4 fragments), 04/13279-2 et inv. 04/13262-2.

26 Inv. 04/13127-1 (3 fragments); 04/13128-5.

27 Inv. 04/13069-5 (comparaisons possibles: cf. *Divus Augustus d'Herculanum*: Niemeyer 1968, n° 82, pl. 27 ou de *Leptis Magna*: Boschung 2002, n° 11.1, pl. 8, 2.4) et inv. 04/13128-3: fragment de *lacina* (comparaison possible: Saletti 1968, pl. 15-16).

Informations inédites de M. Bossert (Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître).

28 Cf. *supra*, Morel/Blanc, 41.

29 Céramique: TS italique, TSI, plats à engobe interne rouge; amphores: vinaire de Tarraconaise et hispanique à *garum*. Ensemble 05/13883.

30 Identification par Suzanne Frey-Kupper. Inv. 04/13309-2. En plus de cette monnaie se trouvaient entre autres: 8 jetons, 1 fibule, 5 lampes, 2 frgts de situle en bronze, 3 monnaies (d'Auguste à Caligula) (ensembles archéologiques 04/13307-13310).

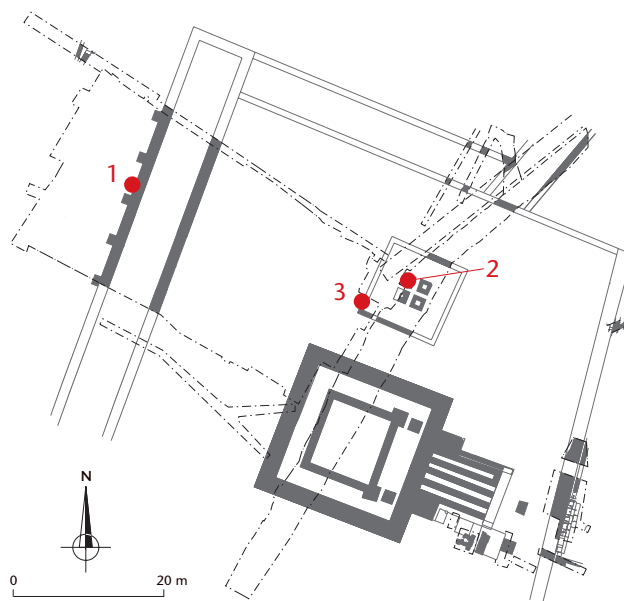
Fig. 18 Avenches.

Tableau synthétique du mobilier contenu dans les fossés St 1 et St 5. Sanctuaire de la Grange des Dîmes.

Fig. 19 Avenches.

Sesterce de Caligula représentant l'inauguration du *Templum Divi Augusti* à Rome en 37-38 ap. J.-C. Inv. 04/13309-2. Éch. 1:1.

Fig. 20 Avenches.
Sanctuaire de la Grange
des Dîmes. Phase monu-
mentale.



monnaie en relation avec l'inauguration d'un monument en lien avec le culte impérial³¹.

Un pied chaussé d'une sandale, en marbre de Carrare, appartient probablement à une petite statue, celle d'un dieu³², et semble faire partie d'agencements antérieurs au temple monumental. Il a été retrouvé au nord-ouest, à l'extrémité d'une zone recouverte de dalles de calcaire disposées régulièrement (fig. 17:6) dont l'usure témoigne d'un passage régulier; l'absence d'indice, notamment d'un socle, ne permet toutefois pas d'affirmer que cette statue était ici *in situ*³³.

Parmi le mobilier retrouvé autour du sanctuaire, contemporain de l'édification du temple monumental, au début du 2^e s., et de son fonctionnement (fig. 20), notons: un fragment de tête de Mercure portant le

pétase, probablement la figure centrale du fronton du temple³⁴, deux torsos, également attribuables à Mercure, qui pourraient être contemporains du temple si l'on admet qu'ils sont *in situ*³⁵, ainsi qu'un fragment d'une statue d'orant, aujourd'hui perdue³⁶.

En outre, deux éléments relevés au sud et à l'est du temple appartiennent à une colonne votive à Jupiter terrassant un géant³⁷: un fragment de torse d'Hercule sur une stèle à quatre dieux et un fragment de tête de géant³⁸. Aucun soubassement attribuable à cette période et pouvant supporter un tel monument n'a pour l'instant été repéré dans le périmètre de ce sanctuaire.

Sous le mur de fond de la galerie du péribole nord (fig. 20:1), se trouvaient, enfouis dans une petite fosse rectangulaire, plusieurs récipients en céramique (fig. 21) datés entre la fin du 1^{er} et le début du 2^e s. de notre ère³⁹. Il s'agit vraisemblablement d'une tombe d'enfant d'âge périnatal si l'on en croit la nature des quelques ossements associés au mobilier céramique.

Dans le remplissage de la cavité centrale de l'une des piles du bâtiment tétrapyle (fig. 20:2), on a mis au jour deux rouelles en bronze (fig. 22), références à Jupiter Taranis⁴⁰, ainsi qu'un jeton taillé dans un vase en céramique et quatre monnaies, dont une coupée en quatre⁴¹.

Six fragments d'une inscription se trouvaient en emploi dans des murs venus entourer le bâtiment tétrapyle (fig. 20:3) lors d'une phase ultérieure de construction⁴². Il s'agit des restes d'une inscription monumentale qui signalait peut-être un geste de



Fig. 21 Avenches.
La fosse mise au jour
sous le mur de péribole
du sanctuaire de la
Grange des Dîmes avec
son mobilier. Ensemble
92/9115. H. de la
bouteille 10,5 cm.

bienfaisance de Cluvius Macer envers le sanctuaire. Ce magistrat, qui a revêtu d'importantes charges à *Aventicum* durant la première moitié du 2^e s., a sans doute contribué à l'embellissement du sanctuaire⁴³.

Outre la vaisselle en céramique, divers objets proviennent de ce sanctuaire, le plus souvent de couches de surface (fig. 23-28). Plusieurs d'entre eux méritent une attention particulière comme ce médaillon à l'effigie d'Hadrien (fig. 23) retrouvé au nord-est du temple⁴⁴. Objet de prestige distribué lors d'occasions particulières, notamment au Nouvel-An, à des personnages importants exerçant une fonction officielle, ce médaillon est vraisemblablement un don votif, même si sa découverte dans une couche de déblais n'assure pas sa position originelle dans ce lieu sacré⁴⁵. La lamelle de bronze ornée (fig. 24) est peut-être un *ex-voto*, tandis que le tube en tôle de bronze (fig. 25), avec sa fermeture particulière, pourrait avoir contenu un vœu⁴⁶.

Enfin, au sud du sanctuaire, non loin de l'entrée, ont été recensés deux jetons en céramique, treize lampes, trois fragments de récipients en bronze, une hachette votive et six monnaies⁴⁷.



31 ■ Frey-Kupper 2006, 63.

32 ■ Bossert 1998a, 147, pl. 47, Rs 66. Inv. 92/9126-04.

33 ■ Chevalley 1998, 11.

34 ■ Bossert 1998a, pl. 12, n° 20, 47-48. Inv. 1906/4417.

35 ■ Bossert 1983, n°s 26-27; Bossert 1998a, pl. 46. Inv. 1906/4415, 4416.

36 ■ Bossert 1983, n° 47; Bossert 1998a, pl. 46. Découverte de 1905. Sans inv.

37 ■ Fréquentes dans les provinces de Germanie entre 170 et 240: Woolf 2001.

38 ■ Respectivement Bossert 1998a, n° 39. Inv. 65/9560 et n° 30a. Inv. 65/10496. Par ailleurs, un chapiteau, ainsi que trois fragments d'une colonne à Jupiter, proviennent du site d'Avenches (resp. Bossert 1998a, n° 30b, zone du théâtre antique, non loin d'un four à chaux et n°s 30 c-e: lieu de découverte inconnu). Cf. Bossert 1998a, 74-76 et pl. 19-21.



Fig. 22 ■ Avenches. Rouelles en bronze. Diam. 3,7 et 3,1 cm. Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Inv. 04/13280-4 et 13280-5. Éch. 1:1.

39 ■ Un fragment de bol en TSI de type Drack 21, une coupe, presque entière en TS de type Drag. 35, un gobelet entier à revêtement argileux mat et bord en corniche et une bouteille miniature intacte contenant quelques ossements d'un enfant d'âge périnatal.

40 ■ Une rouelle en étain portant sur ses deux faces une dédicace à IOM (Iovi Optimus Maximus) provient de Matagne-la-Petite (Musée de Namur B): Bulet/Vilvorder 2004, 9, fig. 10. En Valais, Jupiter Optimus Maximus, peut-être le dieu national des Valaisans, est honoré indifféremment sous son vocable romain ou gaulois, Taranis: Wiblé 2001b, 46-47.

41 ■ Monnaies de Tibère à Néron (inv. 04/13280-1 à -3 et -8).

42 ■ Cinq fragments proviennent des fouilles de 1992 (Bielman 1992, 28-30: ensembles: 92/9169-9170) et un nouveau fragment des fouilles de 2005 (Mazur 2006, 25: ensemble: 04/13267).

43 ■ CIL XIII 5098, Walser 90. Son union avec l'une des descendantes de la puissante famille d'Afranius Professus a certainement favorisé son enrichissement (CIL XIII 5099, Walser 91). Cf. Bielman 1992.

44 ■ Frey-Kupper 2001.

45 ■ De la même couche (ensemble 92/9080) proviennent: 31 monnaies, datées entre le 1^{er} s. ap. J.-C. et le Moyen Âge, six lampes, trois fibules, trois stylets, six anneaux en bronze, un calice en TS, une hachette en fer, un fragment de jambe en marbre d'un dieu (?), plus petite que nature (Bossert 1998a, Rs 67), un élément de jambe en pierre calcaire enveloppée d'une draperie, d'un dédicant? (Bossert 1998a, Rs 68), un fragment de torse en marbre d'une statuette (Bossert 1998a, Rs 69) et, non loin de là, également en démolition, un morceau de corne d'abondance en pierre calcaire jaune du Jura (Bossert 1998a, Rs 70), autant de témoignages morcelés de statues probablement votives.

46 ■ Cf. Rey-Vodoz 2006, 224-228. À noter qu'aucune boîte à sceau n'a été mise au jour dans les sanctuaires urbains d'*Aventicum* (cf. Derks 1998, 225-231).

47 ■ Parmi elles, un sesterce d'Antonin le Pieux représentant *Providentiae Deorum* et le foudre ailé (inv. 63/2612) et un sesterce de Sévère Alexandre avec Mars Ultor portant la lance et le bouclier (inv. 63/2615). Même si ces monnaies étaient courantes, on peut tout de même se demander si leur présence dans ce contexte religieux ne révèle pas quelque geste rituel ou votif. On ne peut toutefois exclure qu'elles aient été perdues.

Fig. 23 ■ Avenches. Médaillon en bronze monté dans un double cercle. À l'avant: portrait de l'empereur Hadrien; au revers: figure féminine assise. On remarque les restes d'un alliage de plomb et d'étain servant à la fixation du médaillon sur un autre objet en métal. Diam. 4 cm. Sanctuaire de la Grange des Dîmes. Inv. 92/9081-1. Éch. 1:1.

Fig. 24 Avenches.
Tôle de bronze ornée
au repoussé; l. 3 cm.
Sanctuaire de la
Grange des Dîmes. Inv.
92/9082-5. Éch. 1:1.



Fig. 25 Avenches.
Tube en tôle de bronze.
L. 7,8 cm. Sanctuaire de
la Grange des Dîmes.
Inv. 04/13141-1. Éch.
1:1.

Fig. 26 Avenches.
Hachettes votives.
1: en bronze, gravée
d'un triangle; L. 5 cm.
Inv. 71/1204; 2: en
fer, ornée d'une croix
incisée, L. 8,8 cm. Inv.
63/2514. Sanctuaire de
la Grange des Dîmes.
Éch. 1:1.

Entre le temple de Derrière la Tour et les thermes de l'insula 19

Les objets présentés ci-dessous ont été trouvés à l'extérieur des deux murs du portique qui délimite l'aire sacrée au nord-ouest du sanctuaire de la Grange des Dîmes. Même si l'articulation entre ce péribole et celui du temple de Derrière la Tour, situé en amont, n'est pas encore claire, nous savons tout de même qu'une route traversait ce secteur, menant probablement à l'amphithéâtre; elle était sans doute bordée de chapelles, d'édicules ou d'autels, attestant la tenue de certains rituels comme le démontre la découverte, en 1905, d'un dépôt votif (fig. 29-30:1)⁴⁸. Cet ensemble⁴⁹, composé de 35 cruches miniatures à deux anses, d'autant de calices, de 15 supports, 26 lampes, deux bougeoirs et une clochette en bronze (fig. 30:2), a été déposé à la suite d'une action unique. Il était associé à un autel en calcaire, *ex-voto* à Mercure Cissonius par un certain L. C. Paternus (fig. 30:3)⁵⁰. Les cruches, par leur taille, mais surtout par leur embouchure soigneusement fermée avant cuisson, n'ont pas été conçues pour être utilisées comme récipients. Il s'agit des vestiges d'un acte rituel en relation avec l'exécution du vœu de L. C. Paternus en l'honneur de Mercure Cissonius⁵¹.

Dans le même secteur, un peu plus à l'est, une fosse⁵², dont le comblement n'était pas homogène (fig. 29:2), contenait du verre, de la céramique, de la faune, ainsi qu'un caducée en argent de petites dimensions (fig. 31) appartenant probablement à une statuette de Mercure⁵³. Non loin de là, une autre fosse⁵⁴,



Fig. 27 Avenches.
Clochette en bronze. H.
2,4 cm; diam. 2,6 cm.
Sanctuaire de la
Grange des Dîmes. Inv.
92/9113-15. Éch. 1:1.

Fig. 28 Avenches.
Anneaux en bronze.
Diam. de 1,65 à
2,1 cm. Sanctuaire de la
Grange des Dîmes. Inv.
92/9144-55. Éch. 1:1.



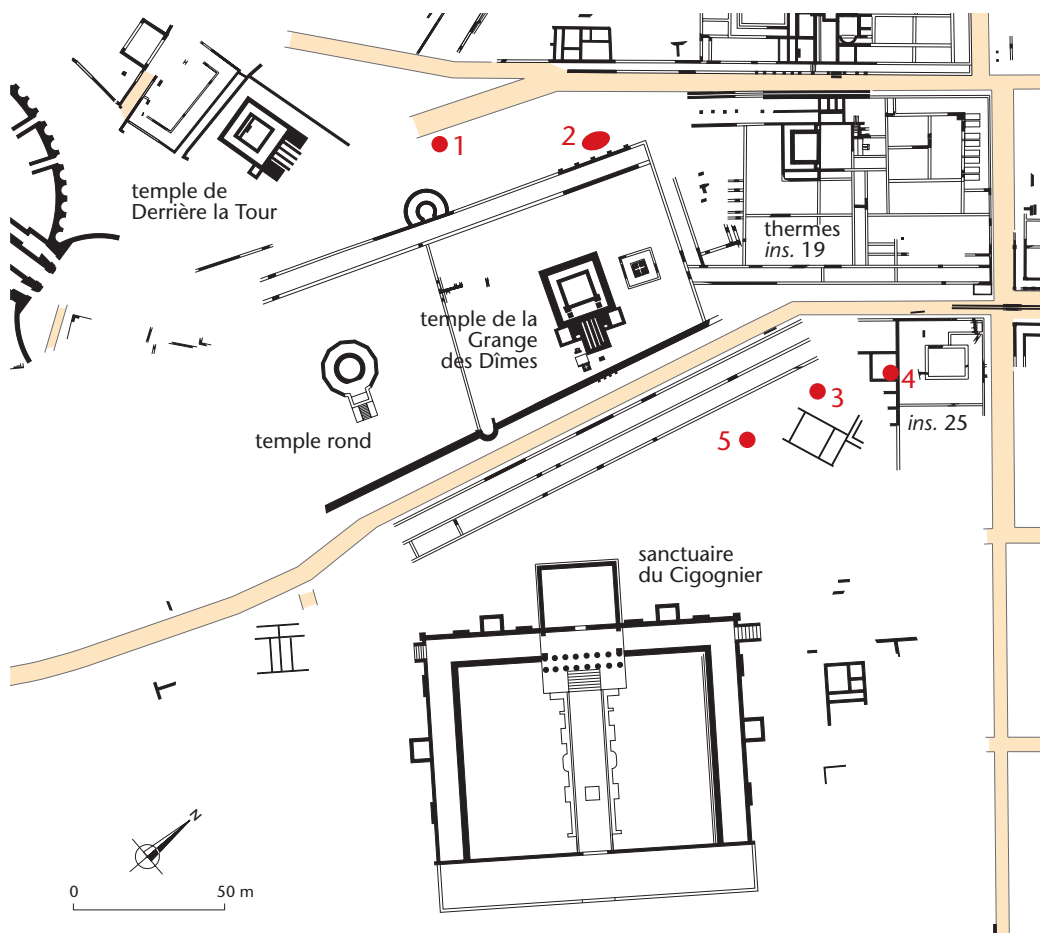


Fig. 29 Avenches. Plan général des sanctuaires de Derrière la Tour, de la Grange des Dîmes, du Cigognier et des thermes de l'insula 19 au 3^e s. ap. J.-C. Phase monumentale.

contemporaine de la construction du temple monumental, recelait une clé en fer, une lampe et de la céramique⁵⁵.

Dans les alentours se trouvait un mobilier disséminé qui comportait notamment beaucoup de céramique. À signaler: un petit autel en pierre calcaire jaune orné d'arcs de cercles (fig. 32).

Nous mentionnerons pour terminer, à l'est du temple, une tête monumentale du dieu Sol retrouvée au 18^e s. qui pourrait appartenir à un buste placé au centre du fronton d'un temple⁵⁶, peut-être celui de la Grange des Dîmes.

48 ■ Meylan Krause 1996; Rey-Vodoz 2006, 229-232.

49 ■ Nous resterons prudente sur la datation de cet ensemble que nous situons au plus tôt au début du 2^e s. sur la base du faible indice que représente le revêtement argileux qui recouvre les cruches miniatures.

50 ■ CIL XIII 11476; Frei-Stolba/Bielman 1996, n° 26, Walser n° 102. Inv. 1906/4359. Inv-épigr. 7168.

51 ■ Sur les dépôts de céramique et les objets miniaturisés, cf. notamment Rey-Vodoz 2006, 228-232. Récemment, deux dépôts composés de céramiques et de quelques autres objets, ont été découverts dans le sanctuaire attaché à la grande villa d'Yvonand VD, au bord du lac de Neuchâtel (ASSPA 84, 2001, 254; 85, 2002, 334-335, 2003, 249).

52 ■ Ensemble 92/9108.

53 ■ Kaufmann-Heinimann 1994, n°s 97-102.

54 ■ Ensemble 92/9104.

55 ■ Dont quatre pots à provisions, parmi lesquels trois étaient presque entièrement remontables: un pot de type AV 78, deux pots à pâte grise et un pot en céramique peinte; le reste de la céramique se composait de deux gobelets à revêtement argileux brillant, un fond de cruche et un fragment de bol à marli à revêtement micacé.

56 ■ Bossert 1998a, pl. 30-31, n° 38; 84-85. Cette figure pourrait aussi être mise en relation avec les thermes de l'insula 19 situés à proximité.

Fig. 30 Avenches.
Dépôt votif découvert
entre le sanctuaire de la
Granges des Dîmes et
celui de Derrière la Tour.

- 1 Cruches et tables
d'offrandes miniatures,
calices, lampes et
bougeoirs.
- 2 Clochette en bronze.
H. 2 cm. Inv. 1906/
4233. Éch. 1:1.
- 3 Autel en pierre calcaire
dédié à Mercure
Cissonius. Dim. 43 x
20 x 14 cm. Inv.
1906/4359.



Fig. 31 Avenches.
Caducée en argent
appartenant à une
statuette de Mercure.
H. 3,3 cm. Entre les
sanctuaires de la
Grange des Dîmes et
de Derrière la Tour. Inv.
92/9108-1. Éch. 1:1.

Entre le sanctuaire du Cigognier et les thermes de l'insula 19

Plusieurs fragments d'une stèle inscrite en pierre calcaire découverts en 1890 proviennent de ce secteur (fig. 29:3). Ils mentionnent un certain Decius Iulius Consors, de la tribu Fabia, prêtre du culte impérial: *Sac(rorum) Augustal(ium) mag(ister)*. Une telle formulation permet de dater cette inscription d'avant l'élévation d'*Aventicum* au rang de colonie⁵⁷.

En outre, on a retrouvé en 1875, à l'est de cette stèle, dans les fondations d'un bâtiment d'env. 300 pieds de l'insula 25 (fig. 29:4), 27 lampes dont 26 en forme de godet (fig. 33) et une lampe à canal ornée d'un masque de Jupiter Ammon⁵⁸.

Un peu plus à l'ouest (fig. 29:5), un chapiteau corinthien en calcaire urgonien découvert en 1844 porte en lettres de bronze doré, dont seul le S subsiste, l'inscription *Lvgoves* (fig. 34), manifestation multiple de Lug, l'une des principales figures du panthéon celtique⁵⁹. Quatre trous de scellement sont visibles sur sa face sommitale, qui renforcent l'hypothèse qu'il devait porter un groupe



Fig. 32 Avenches.
Autel en calcaire jaune
du Jura orné dans
sa partie supérieure
de trois demi-cercles
entrecroisés. Dim. 15 x
10 x 7 cm. Entre le
sanctuaire de la Grange
des Dîmes et celui de
Derrière la Tour. Inv.
92/9091-8.



statuaire⁶⁰, offert peut-être par une communauté. Il est probable qu'il ait appartenu à un monument de grande envergure, peut-être du type des colonnes supportant Jupiter terrassant un géant⁶¹. Ce chapiteau atteste, par son inscription, la permanence des divinités indigènes à Avenches au début du 3^e s. et reflète, par son type, le profond enracinement des habitants dans la culture romaine.

Sanctuaire du Cigognier

Parmi les nombreux objets découverts dans le secteur du sanctuaire du Cigognier, nous ne mentionnerons que les plus significatifs du point de vue de la fonction du monument et des dieux qui y furent honorés⁶².

Le buste en or de Marc Aurèle (fig. 36) retrouvé dans l'égout qui traverse la cour (fig. 35:1) constitue la découverte majeure du secteur du Cigognier⁶³. Il s'agit d'une effigie (*imago*) que l'on pouvait transporter durant les processions⁶⁴ et qui renvoie à un culte à l'empereur, sous une forme ou sous une autre. Associée aux cérémonies de culte de la divinité principale, mais aussi aux processions des cérémonies impériales, l'*imago*



de l'empereur a pu être entreposée sous le *pronaos* ou dans l'une des exèdres du triportique⁶⁵.

Que le culte impérial ait été pratiqué dans ce sanctuaire est vraisemblable. Il a pu être rendu en différents endroits à l'intérieur même du périmètre du sanctuaire: près de statues, d'autels, de chapelles etc. On peut bien se représenter que, lors des fêtes en l'honneur des anniversaires impériaux, les cérémonies devaient débiter par un sacrifice offert pour l'empereur à la divinité principale du sanctuaire du Cigognier, dans ce cas, peut-être Jupiter, dieu civique par excellence. Une base en calcaire comportant une dédicace à IOM pourrait provenir du sanctuaire du Cigognier, si l'on en croit les recherches menées par Michel Fuchs au sujet de l'histoire de ce bloc, en emploi dans la façade orientale de l'église Sainte-Marie-Madeleine d'Avenches⁶⁶. Par ailleurs, l'auteur de cette étude met la construction du sanctuaire du Cigognier en relation avec la victoire de Trajan sur les Germains et son accession au pouvoir, soulignant le lien étroit qui existe entre

Fig. 33 Avenches. Petites lampes ouvertes à suif, non utilisées (inv. 1875/1677-1682, 1684-1685, 1687-1689, 1691-1692, 1694, 1696-1698, 1700-1701). Secteur entre le sanctuaire du Cigognier et les thermes de l'insula 19.

57 Inv. 1889-90/02521.01; 07063.01; CIL XIII 11478, Walser n° 105 (montage photo). Description et dessin complet des fragments chez Oelschig 2001, 503-524, pl. XIV. Après la fondation de la colonie, le prêtre du culte impérial portera le titre de *flamen Augusti*. Il existe deux autres inscriptions d'Avenches (CIL XIII 5093, Walser n° 86; CIL XIII 5094, Walser n° 87) qui mentionnent Caius Iulius Camillus de la tribu Fabia comme prêtre du culte impérial selon cette même formulation; celui-ci pourrait être le frère jumeau de Decius Iulius: Van Berchem 1982, 151-153; Frei-Stolba 1996; Frei-Stolba 1999.

58 Inv. 1875/1708 (Tille 2003, 61, n° 155).

59 CIL XIII 5078; Frei-Stolba/Bielman 1996, n° 2, 25-27.

60 Sur la partie gauche, vers l'arrière: un trou de 6 x 6 x 10 cm; sur la partie droite, vers l'avant: deux trous et, un peu plus au fond et à gauche, un troisième, de 3 x 3 x 3 cm avec restes de mortier et de métal.

61 Contrairement à ce qui est régulièrement affirmé dans la littérature, ce chapiteau semble bel et bien avoir été travaillé sur ses quatre faces; l'arrière est certes très abîmée mais le détail des feuilles d'acanthe est clairement visible (aimable communication de Philippe Bridel).

62 Étude du monument: Bridel 1982. Étude du mobilier: Vittoz 1970 (inédit).

63 Hochuli-Gysel/Brodard 2006.

64 Une peinture murale de la villa de Meikirch BE montre une représentation d'un buste de couleur jaune, peut-être en or, au bout d'une hampe (Fuchs et al. 2004, 101, fig. 106).

65 Cf. Liertz 1998, plus particulièrement 32-48 et Van Andringa 2002, 72.

66 Fuchs 1992.

Fig. 34 Avenches. Chapiteau avec inscription en lettres de bronze, dorées à la feuille: LVGOVES. Dim. 79 x 132 x 90 cm. Entre le sanctuaire du Cigognier et les thermes de l'insula 19. Inv. 1844/158.

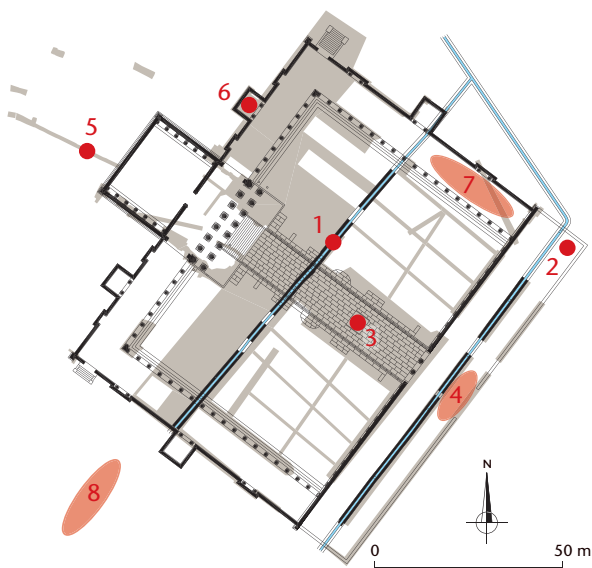


Fig. 35 Avenches. Sanctuaire du Cigognier. En grisé: zones fouillées.

cet empereur et Jupiter⁶⁷. La tête de barbare mourant en bronze doré (fig. 37), découverte à l'est du portique oriental (fig. 35:2), pourrait appartenir à un monument triomphal, peut-être justement en commémoration de la victoire de Trajan sur les Germains⁶⁸. De plus, les restes, retrouvés non loin de là, d'une statue colossale en bronze doré elle aussi, seraient à rattacher à une statue impériale (fig. 38)⁶⁹.

Toujours en relation avec Trajan et pour faire le lien avec le culte impérial, nous citerons une inscription honorifique⁷⁰ dont le contexte n'est pas connu mais qui mentionne l'impressionnante carrière d'un patron d'Avenches, qui fut entre autres, légat de Nerva à la tête de la XVI^e légion *Flavia Firma*, légat de Trajan aux commandes de la VI^e légion *Ferrata* et membre du collège des prêtres voués au culte des Flaviens (*sodali flaviali*). Il semble que les Helvètes aient élevé un monument à la gloire de ce patron d'Avenches entre 110 et 114 ap. J.-C. Il est possible que celui-ci ait contribué financièrement à la construction ou à la décoration du sanctuaire du Cigognier⁷¹.

Un fragment d'inscription (fig. 39) mis au jour dans les niveaux de démolition au voisinage du temple (fig. 35:5), mentionne une dédicace en l'honneur de Septime Sévère et Caracalla⁷².

Cinq monnaies comportent des représentations liées au culte impérial⁷³, parmi lesquelles un antoninien de Victorinus (269 ap. J.-C.), dans l'empierrement de l'autel extérieur (fig. 35:3), qui montre *Pietas* sacri-

fiant devant un autel et tenant une boîte à parfums (fig. 40), et un antoninien d'Aurélien (270-275), retrouvé près de l'entrée (fig. 35:4), dans l'avant-cour du sanctuaire, avec Jupiter qui donne un globe à l'empereur (fig. 41)⁷⁴. De telles monnaies sont courantes et nous nous garderons bien de leur attribuer une signification particulière en lien avec le culte rendu à l'empereur.

Relevons encore, dans l'exèdre nord-est (fig. 35:6), la présence d'une bague à intaille figurant *Bonus Eventus* qui tient des épis de blé, génie lié aux événements ayant un heureux aboutissement (fig. 42)⁷⁵.

Au sud, à l'intérieur du portique oriental (fig. 35:7), une épingle en os ornée d'un buste de Minerve⁷⁶, ainsi qu'une épingle en bronze avec une main tenant une sphère (fig. 43-44). Ce type d'épingle peut être rapproché de la main votive d'Augst ou encore des manches de clés en forme de mains⁷⁷. Celle-ci tient aussi une boule entre le pouce et l'index, interprétée par certains comme

Fig. 36 Avenches. Buste en or représentant peut-être l'empereur Marc Aurèle. H. 33,5 cm; poids 1589,7 g. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/134.



Fig. 37 Avenches. Tête en bronze doré représentant peut-être un barbare mourant. H. 15 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1940/381. Éch. 1:3.





Fig. 38 Avenches. Bras gauche d'une statue monumentale d'un empereur?, en bronze doré. L. 58 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/188.



Fig. 39 Avenches. Fragment d'une plaque de calcaire avec restes de quatre lignes d'une inscription d'époque sévérienne. H. des lettres 3,25 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 2000/10990-2. Éch. 1:3.



Fig. 40 Avenches. Antoninien de Victorinus (269 ap. J.-C.) représentant Pietas sacrifiant devant un autel. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/142 (M 2149). Éch. 2:1.



Fig. 41 Avenches. Antoninien d'Aurélien (270-275) avec Jupiter qui donne à l'empereur un globe. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/181 (M 2147). Éch. 2:1.



Fig. 42 Avenches. Bague à intaille représentant Bonus Eventus. H. 2,53 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 76/1008 (K 4556). Éch. 2:1.

67 ■ Comparable par son plan au *Templum Pacis* de Rome, construit sous Vespasien après sa victoire en Judée, le sanctuaire du Cigognier pourrait assumer le même rôle et représenter pour Trajan le *Templum Pacis Germanicae* après sa victoire sur les Germains (Fuchs 1992, 20-22).

68 ■ Leibundgut 1976, n° 39; Bossert 1998b, 65, 4. La consultation des archives pousse cependant à replacer cette découverte un peu plus au sud, non loin du fragment de statue monumentale en bronze doré: Bossert 1998b, n° 3.

69 ■ Leibundgut 1976, n°s 165-166.

70 ■ CIL XIII 5089, RIS 82. Inscription aujourd'hui en partie perdue mais vue et recopiée en 1536 par Aegidius Tschudi. Le nom de ce *patronus* n'est hélas pas conservé.

71 ■ Fuchs 1992.

72 ■ Morel/Chevalley 2000, 146, fig. 5; AE 2001, 1518. Nouvelle lecture proposée par Regula Frei-Stolba et Hans Lieb, que nous remercions.

73 ■ À part les monnaies citées dans le texte, mentionnons: un sesterce de Marc Aurèle pour Faustine II divisinée (*Aeternitas* tenant un globe surmonté d'un phénix: RIC III, 349, 1696?): près de l'entrée, dans l'avant-cour du sanctuaire, dans des niveaux de démolition. Inv. 1939/184 (M 2146); un as d'Antonin le Pieux pour Faustine I divisinée (type *Aeternitas*/Junon): BMC IV, 247, n° 1542f? Inv. 76/1002 (ensemble 4460).

74 ■ Inv. 1939/142 (M 2149) et inv. 1939/181 (M 2147).

75 ■ Deux bagues à intaille avec ce même sujet, qui n'a rien d'anodin en contextes funéraires et religieux, ont été retrouvées dans des tombes de la nécropole d'En Chaplix (2^e s. ap. J.-C.): Castella et al. 1999, vol. 2, 409, n°s 1838-1839.

76 ■ Ces épingles sont par ailleurs rares sur le site d'Avenches: épingles avec main, quatre au total: inv. 1890/2329, en bronze, sanctuaire du Cigognier (Guisan 1975, n° 4.1, pl. 14.1; Kaufmann-Heinimann 1994, 136, 232); inv. 65/9633, en os, *insula* 16 (Guisan 1975, n° 4.5, pl. 15.5); inv. 76/1025 et 76/1035, en os, *insula* 23. Épingle avec buste de Minerve: un seul exemplaire attesté sur le site: inv. 1890/2335 (Guisan 1975, n° 4.4, pl. 14.1).

77 ■ Kaufmann-Heinimann 1994, n° 369 (Augst) et n° 212 (Genève).

Fig. 43 Avenches. Épingle en os ornée d'un buste de Minerve. L. 9,7 cm. H. 3 cm (du sommet du casque à la base du buste). Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1890/2335. Éch. 1:1.



Fig. 44 Avenches. Épingle en bronze, ornée d'une main tenant une petite sphère entre le pouce et l'index. L. 9,9 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1890/2329. Éch. 1:1.



Fig. 45 Avenches. Hachettes votives en fer; 1: L. 9,5 cm; 2: 10 cm; 3: 7 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/195, 1939/284, 1939/194. Éch. 1:2.



Fig. 46 Avenches. Cruche miniature à revêtement argileux coupée en deux dans le sens de la longueur. H. 2,5 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/260. Éch. 1:1.



Fig. 47 Avenches. Fragment de trépied ou pan de vêtement d'une statue en bronze doré? L. 5,8 cm; l. 2 cm; H. 0,5 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1939/150. Éch. 1:1.

un grain d'encens. De telles représentations pourraient faire allusion à la main du fidèle qui accomplit un geste de libation⁷⁸.

Enfin, parmi le mobilier retrouvé dans l'avant-cour du sanctuaire, dans l'axe de l'allée (fig. 35:4), mentionnons: trois hachettes votives en fer (fig. 45:1-3), une lampe à huile en terre cuite, une clochette en bronze, un brûle-parfums en céramique⁷⁹, une cruche miniature (fig. 46), deux monnaies (fig. 41 et note 73) et un fragment de trépied? en bronze doré (fig. 47). Il s'agit de trouvailles anciennes dont le contexte exact et la datation nous font défaut.

On relèvera également, dans le même secteur, la présence d'un petit autel offert en *ex-voto* à Mars Caturix par le tailleur de pierre Iulius Silvester (fig. 48), qui profite ainsi de cet endroit stratégique pour se faire un peu de publicité. Retrouvé en 1939 dans l'avant-cour méridionale du sanctuaire du Cigognier, au-dessus de la canalisation qui la traverse d'est en ouest, son emplacement originel ne peut être assuré⁸⁰. Mars Caturix (roi des combats) est bien attesté dans la *civitas* des Helvétès⁸¹.

On remarque une concentration d'objets près de l'entrée du sanctuaire, ce qui pourrait renforcer l'hypothèse de leur caractère votif, sous réserve bien sûr qu'ils soient *in situ*⁸².

À l'ouest du portique occidental (fig. 35:8), un petit autel en pierre calcaire (fig. 49), haut de 23 cm, a été découvert en 1878 «avec à côté un petit lacrymatoire et deux petits godets de lampe portant les traces de la mèche qui éclairait le dieu lare. Ce lieu a fourni également une petite hachette en pierre noirâtre, mais d'une matière si tendre qu'elle ne peut avoir servi comme arme contondante (...)»⁸³. Aucune trace d'inscription n'est visible.

Fig. 48 Avenches. Autel en pierre calcaire portant une dédicace à Mars Caturix par le tailleur de pierre Iulius Silvester. Dim. 80 x 44 x 31 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 7009. Éch. 1:10.



Fig. 49 Avenches. Autel en calcaire. H. 23 cm. Sanctuaire du Cigognier. Inv. 1878/1893. Éch. 1:5.



Les sanctuaires du Lavoëx

Les murs des deux temples à plan centré du Lavoëx, ainsi que ceux du bâtiment quadriportique à l'ouest, avaient été entièrement démantelés par des récupérateurs de matériaux. Seules en subsistaient les fondations. Les niveaux anciens étaient par conséquent le plus souvent bouleversés. De plus, ce secteur ayant été occupé durant le Haut Moyen Âge, il était souvent difficile d'attribuer de manière sûre certaines trouvailles de surface à la période de fonctionnement des sanctuaires⁸⁴; c'est pourquoi, nous ne mentionnerons que les découvertes les plus évidentes, comme cette inscription aux déesses Suleviae retrouvée en 1904 au nord du secteur du Lavoëx, à l'ouest du sanctuaire du Cigognier (fig. 35:8)⁸⁵. Si elle devait être *in situ*, nous ne saurions néanmoins à quel édifice religieux la rattacher, l'enclos des sanctuaires du Lavoëx, au nord, n'étant pas connu. D'autre part, une mention ancienne parle de la découverte, dans le même secteur, d'une jambe et d'un pied en bronze, aujourd'hui perdus⁸⁶. Par ailleurs, une allusion au culte de la foudre figure sur un seuil en grès coquillier, probablement en remploi comme stèle votive (fig. 50:1)⁸⁷.

Conclusions et perspectives

Quels dieux pour quels temples? En l'absence d'une statue de culte clairement identifiée⁸⁸, nous ne pouvons rien affirmer à propos des dieux principaux honorés dans les sanctuaires d'*Aventicum*, et le mobilier archéologique ne permet pas de répondre de manière catégorique à cette question.

On relève la présence de plusieurs dieux à l'intérieur d'une même zone sacrée (fig. 51). C'est le sanctuaire du Cigognier qui réunit autour de lui le plus de divinités différentes: le dieu principal, peut-être Jupiter, puis les dieux installés en périphérie, à connotation indigène: Mars Caturix et un peu plus loin, les déesses Suleviae, puis les Lugoves, ce qui parlerait en faveur d'un sanctuaire fédéral réunissant les cultes du pays tout entier pour des cérémonies en l'honneur et pour le salut de l'empereur, comme l'a bien souligné Philippe Bridel dans sa contribution.

En ce qui concerne les rituels et les pratiques culturelles⁸⁹, on a observé à plusieurs reprises la présence de petites fosses, peut-être en relation avec quelque rite ou sacrifice

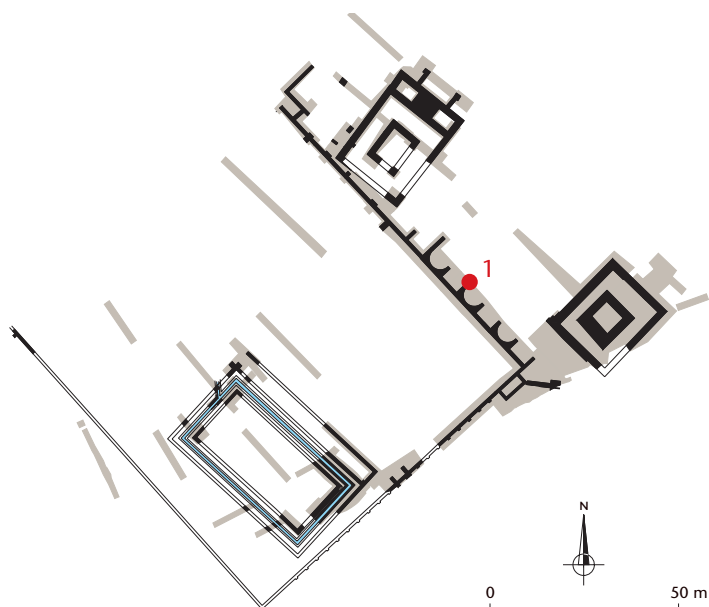


Fig. 50 Avenches. Sanctuaire du Lavoëx. En grisé: zones fouillées.

praticué lors de l'inauguration d'un temple, d'un enclos ou d'une chapelle.

La monnaie de Caligula retrouvée dans la fosse de récupération du soubassement d'un édifice antérieur à la construction du mur de péribole du sanctuaire de la Grange des Dîmes (fig. 19), pourrait être en relation

78 ■ François 2005.

79 ■ Publié dans Castella/Meylan Krause 1994: type AV 119.

80 ■ Walsler n° 110; Frei-Stolba/Bielman 1996, n° 29; Meylan Krause 2001, 50-59.

81 ■ Van Andringa 2002, 147-149; Luginbühl 2006a.

82 ■ Concernant les aménagements des alentours des sanctuaires et plus particulièrement des entrées, l'exemple de celui d'Osterburken D est à cet égard intéressant, même s'il s'agit d'un contexte essentiellement militaire fréquenté par des *beneficarii*: on voit le long de la voie qui mène au temple, ainsi que devant son entrée, des dizaines de stèles et de bases de statues votives (Schallmayer 1985, 387).

83 ■ Caspari, A. Lettre du 30 janvier 1879. ASA, 1879, 893-894.

84 ■ Zone artisanale aux 3^e-4^e s.: Blanc et al. 1999. Plusieurs objets sont clairement plus tardifs que les sanctuaires, comme le couteau pliable en fer et manche en ivoire orné de deux gladiateurs qui provient de ce secteur (inv. 1899/3154).

85 ■ CIL XIII 11477. Inv. 7062. Un autre fragment d'inscription retrouvé à proximité mériterait une relecture: CIL XIII 11494. Inv. 7054.

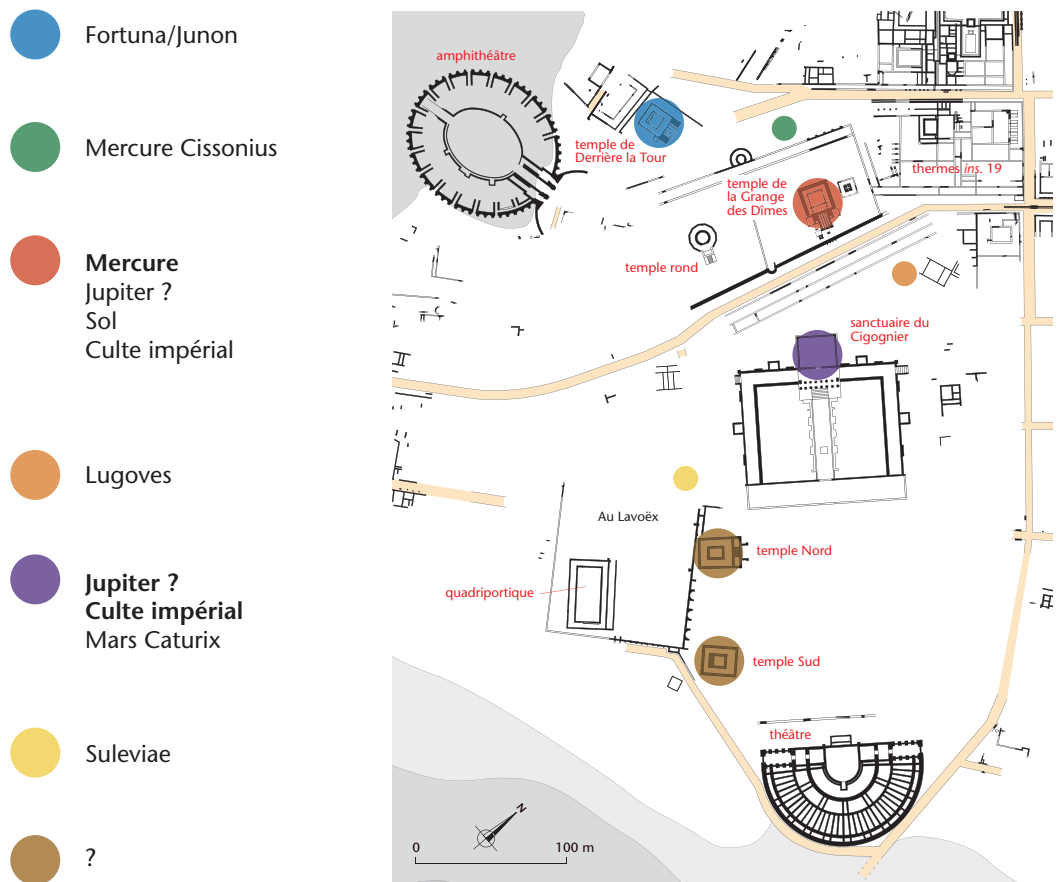
86 ■ BPA 8, 1903, 31.

87 ■ Frei-Stolba/Morel 1999, 215-221.

88 ■ Sauf peut-être sur le *forum*, avec Agrippine/Junon (cf. *infra*, Van Andringa et Scheid, 125 et 331).

89 ■ Cf. de manière générale: Fauduet 1993b, 99-140; Rey-Vodoz 2006. Sur le statut des offrandes, cf. Aberson, M. (2007) Le statut de l'offrande: entre pratiques «gauloises» et pratiques «romaines» de dédicace des objets. In: Dalaison, J. (éd.) Espaces et pouvoirs dans l'Antiquité. De l'Anatolie à la Gaule. Hommages à Bernard Rémy. Grenoble, 35-47.

Fig. 51 Avenches. Quartier religieux occidental: répartition des différentes attestations de divinités.



avec la cérémonie d'inauguration de ce bâtiment à caractère vraisemblablement culturel. Il n'est pas toujours aussi évident de savoir si les monnaies retrouvées en contexte de sanctuaires sont des objets perdus par les gens fréquentant les lieux ou si elles résultent d'un acte de piété. Nous n'avons pas constaté, dans les sanctuaires du quartier religieux occidental d'*Aventicum*, d'importantes concentrations de monnaies qui témoigneraient d'une pratique clairement rituelle, comme en Valais par exemple ou dans le sanctuaire d'Avenches/En Chaplix⁹⁰.

Quant aux témoignages de cérémonies et de repas rituels, seule l'étude du contenu de certains fossés et fosses scellés par des aménagements postérieurs peut nous donner des informations. Si nous pouvons observer, par les débris de vaisselle et les restes d'ossements animaux, que de tels repas se sont bel et bien déroulés dans l'enceinte des sanctuaires, il ne nous est pas possible à l'heure actuelle d'en déterminer la nature: repas de commémoration, d'inauguration, sacrificiels ou autres. La céramique, retrouvée en grand nombre sur tous les sanctuaires, ne se distingue pas de celle de l'habitat. Aucun *graffito* ne permet de faire le lien entre l'objet et le

sacré⁹¹. Il serait peut-être intéressant de procéder à des statistiques pour évaluer la proportion de vaisselle destinée à la consommation des aliments solides et liquides, à la cuisson, à la conservation, au transport ainsi qu'à l'éclairage. Ces pourcentages pourraient être ensuite confrontés à ceux obtenus pour certains quartiers d'habitations d'*Aventicum* ou d'autres sanctuaires. On verrait peut-être alors se profiler une courbe représentative. Encore faut-il que les classements par catégorie et fonction des vases soient opérés sur des bases qui permettent de telles comparaisons.

Pour qu'un acte rituel puisse être observé sur le terrain, il faudrait pouvoir fouiller de larges surfaces non perturbées et cartographier les découvertes, ce qui permettrait de constater une répartition significative des objets sur le sol. En l'absence de telles conditions, souvent difficiles à réunir en milieu urbain, les études archéobiologiques sont fondamentales. À Avenches, elles n'en sont qu'à leurs débuts. Une étude des ossements animaux retrouvés dans les diverses zones de sanctuaires d'Avenches, à peine entamée par Sabine Deschler-Erb, se révèle d'ores et déjà prometteuse⁹².

Si les rouelles, les hachettes ou les vases miniatures sont clairement des objets votifs

ou liés à un quelconque rituel, il est en revanche difficile d'attribuer une telle fonction à du mobilier utilisé couramment dans la vie quotidienne. Doit-on par exemple considérer que le nombre de fibules retrouvées dans les sanctuaires de la Grange des Dîmes et de Derrière la Tour est élevé en comparaison de celles mises au jour dans les autres sanctuaires d'*Aventicum*? (fig. 53). Elles ne se distinguent en tous les cas nullement de celles découvertes dans l'habitat et ne présentent pas de déformations ni de mutilations volontaires. S'agit-il d'offrandes ou simplement d'objets perdus?⁹³

Quelle fonction attribuer aux anneaux en bronze, en os ou en verre, d'un diamètre compris entre 5 et 30 mm, que l'on retrouve un peu partout dans et autour des sanctuaires d'*Aventicum*? On les observe en grand nombre dans le sanctuaire laténien de Corent et par centaines dans les sanctuaires du nord de la Gaule⁹⁴. À Martigny VS, des anneaux en nombre relativement important proviennent du temple indigène II, interprétés comme des offrandes, au même titre que les hachettes votives⁹⁵. Faut-il les considérer comme des amulettes, des perles de collier, des bagues, des bijoux miniatures ou encore des substituts d'offrandes monétaires?

Plusieurs grelots et clochettes miniatures figurent à l'inventaire du mobilier des sanctuaires d'*Aventicum*⁹⁶. De tels objets pouvaient avoir valeur d'amulette, dont les sons étaient peut-être censés éloigner les mauvais esprits⁹⁷. On retrouve dans tous les sanctuaires étudiés des jetons, parfois perforés, découpés dans des vases (fig. 52), ainsi que des fonds détachés de leur panse. La signification de tels objets, issus probablement de traditions gauloises, est peut-être à rechercher parmi le mobilier retrouvé dans les sanctuaires laténiens. À Corent, de nombreux jetons ont été mis au jour; quatre modules ont pu être observés, entre 15 et 100 mm de diamètre⁹⁸. Cette standardisation parle en faveur d'une fonction précise, en rapport avec les rites et/ou les activités exercées dans le sanctuaire. On a remarqué sur ce site que la répartition des jetons était identique à celle des monnaies, recueillies en nombre équivalent et recensées dans les mêmes secteurs. Selon Mathieu Poux, ces jetons auraient joué un rôle symbolique: monnaies utilisées dans le sanctuaire, soit pour des transactions, soit comme offrandes, *ex-votos* circulaires apparentés aux anneaux ou aux rouelles, jetons de vote ou de présence facilitant la représentation



Fig. 52 Avenches. Jetons et demi-jetons ronds ou carrés en os, en céramique et en verre, dont certains découpés dans des vases. Diam. de 0,8 à 6 cm. Sanctuaires d'*Aventicum*.

individuelle dans le cadre de cérémonies publiques?⁹⁹ À Avenches, on remarque aussi plusieurs modules allant de 12 à 100 mm, mais le nombre sur lequel ont porté nos observations est beaucoup trop restreint pour que l'on puisse en tirer des conclusions: 61 jetons et 11 demi-jetons au total. À noter que plusieurs d'entre eux avaient été coupés en deux ou étaient de forme carrée.

On pourrait aussi s'interroger sur les clés, au nombre de huit dans le sanctuaire de la Grange des Dîmes. Objets usuels perdus ou offrandes? Les clés ont une fonction certes utilitaire, mais aussi éminemment symbolique.

Les stylets, retrouvés régulièrement dans les sanctuaires, pourraient être mis en relation avec les activités commerciales qui se déroulaient dans les enceintes sacrées, comme l'atteste aussi la présence de balances pour la pesée de marchandises, de monnaies et de métaux précieux.

90 Wiblé 2001b, 53-54; Castella/Flutsch 1990a; sur le rituel de la *iactatio*: Rey-Vodoz 2006, 228.

91 Graffiti étudiés par R. Sylvestre.

92 Cf. *infra*, Deschler-Erb, 79-80.

93 Rey-Vodoz 2006, 221-222.

94 Poux et al. 2002.

95 Wiblé 2001b, 54.

96 Outre les clochettes et grelots qui figurent dans le tableau (fig. 53), mentionnons encore l'existence d'une cloche votive portant une dédicace à Mercure, retrouvée à proximité du quartier religieux occidental, en bordure ouest de la ville romaine: Martin-Kilcher 2000.

97 Nowakowski 1992, 191-198; Castella et al. 1999, 330-331.

98 Poux et al. 2002, 76-79.

99 Poux et al. 2002, 78-79.

	Temple de Derrière la Tour (DLT)	Temple rond	Grange des Dimes (GDD)	GDD - DLT	GDD-Cigognier-ins. 19	Cigognier	Lavoëx
Objets miniatures			1 bouteille 3 hachettes	121 objets en terre cuite	1 autel en pierre	1 cruche 57 hachettes	1 hachette
Rouelles			2				
Calices/brûle-parfums		2	2	1		2	
Autels				1 orné de demi-cercles 1 à Mercure Cissonius		1 à Mars Caturix	
Statuettes en terre cuite			base en terre blanche	1 fragment			frgt de cheval en terre blanche
Épingles spéciales						1 en bronze avec main 1 en os avec Minerve	
Jetons (céramique, os, verre)	11 1 demi	7	37 8 demis 6 carrés	3		23 3 carrés 1 perforé	18 12 demis 1 perforé
Fibules	24		18	2		3	4
Lampes	12		40	10	dépôt votif de 27 lampes 1 lampe Jupiter Ammon	18	8
Stylets	4 (os, fer)		8 (fer)	13 (fer)		2 (fer)	2 (fer, os)
Clés			4 (fer)	4 (fer)			1 (fer)
Clochettes et grelots en bronze	1 clochette 1 grelot		1 clochette	1 clochette		2 clochettes	
Anneaux	5 (bronze) 3 (fer)		10 (bronze)	2 (bronze)		6 (bronze)	4 (bronze)
Balances monétaire	1 à tare fixe	1 fléau					
Vases perforés							2
Céramiques découpées	1 fond	1 fond	.			3 fonds	5 fonds 1 pot découpé au niveau du col
Bronze, bronze doré, or, argent	frgts de statues en bronze, dont 1 pouce, 1 doigt en argent 1 lamelle en argent décorée	frgts de statue en bronze doré	frgts de statues en bronze 1 tôle de bronze ornée 1 tube en tôle de bronze	1 caducée en argent		frgts de statues en bronze doré; buste en or	frgts de statues en bronze doré
Éléments de statues en marbre et pierre	frgts de statues en pierre, en marbre	frgt de statue en pierre	frgts de statues en pierre, en marbre; frgts de colonne à Jupiter			frgts de statues en pierre	frgts de statues en pierre
Inscriptions	Inv. 96/9952-9 et -10 (?) (fig. 9)		Inv. 92/9169-9 et -10; 9170-1 à -3 et 04/13267-1 (Quintus Cluvius Macer)	Inv. 1906/4359; CIL XIII 11476 (Mercure Cissonius) (fig. 30:3)	Inv. 1844/158; CIL XIII 5078; (Lugoves) (fig. 34) Inv. 1889-90/2521.07; CIL XIII 11478 (Iulius Consors)	Inv. 7044; CIL XIII 5084, 5089, 5094? (Vespasien) Fuchs 1992, 6 (IOM) Inv. 2000/10990-2 (JIMP//JRIPERTI//J)TANTO//J) (fig. 39) Inv. 7009; BRGK 40 1959, n° 40 (Mars Caturix) (fig. 48) Inv. 7088; BRGK 40 1959, n° 41 (LOC//JVSLM)	Inv. 1906/4486; CIL XIII 11494 (ONTEI/TITODR//BVCIVSA) Inv. 1904/4034, CIL XIII 11477 (Suleis) Frei-Stolba/Morel 1999, 215-221 (Fulgur)

Fig. 53 Tableau synoptique des différentes catégories de mobilier pour chacun des sanctuaires d'Aventicum (forum et En Chaplix exceptés).

On remarque en tous les cas, tout comme pour les noms de divinités attestés, la coexistence de pratiques indigènes et romaines, reflet des croyances d'une population gallo-romaine très tôt romanisée qui a su construire sa propre religion et l'adapter en fonction des événements et du contexte local¹⁰⁰.

Marie-France Meylan Krause
Site et Musée romains d'Avenches
Case postale 237
CH-1580 Avenches
marie-france.meylan@vd.ch

¹⁰⁰ Cf. Scheid 2006a, 314.

Crédit des illustrations

Fig. 1, 2, 11, 12, 16, 17, 20, 29, 35, 50, 51 J.-P. Dal Bianco, Fondation Pro Aventico
Fig. 3 M. Bossert
Fig. 4-10, 14-15, 19, 22-28, 30.2, 31, 40-42, 44-47, 49, 52 A. Schneider, Musée Romain d'Avenches
Fig. 21, 30.3, 32, 36 Musée Romain d'Avenches
Fig. 30.1 Fibbi-Aeppli, Grandson
Fig. 33, 34, 37, 38, 43, 48 R. Bersier
Fig. 39 J. Zbinden

Un vautour au pays des cigognes*. Présentation d'un projet de recherche à la lumière de l'étude de la faune du temple de la Grange des Dîmes à Avenches (1^{er} s. ap. J.-C.)

Les animaux jouaient pour nos ancêtres différents rôles dont la valeur symbolique n'était pas la moindre. Étant donné l'importance des diverses religions et de leurs pratiques à partir du début de notre ère, il nous apparaît indispensable que l'archéologie et l'archéozoologie contribuent à une meilleure compréhension des gestes et des rites accompagnant toutes cérémonies et actes religieux.

Le but du projet de recherche interdisciplinaire de l'IPSA (Institut de Préhistoire et des Sciences en Archéologie) de l'Université de Bâle et du Site et Musée romains d'Avenches, financé par le Fonds national suisse, est de dresser un catalogue des différentes formes rituelles que l'on peut déceler grâce à l'étude de la faune, non seulement dans les sanctuaires, mais aussi dans des contextes privés¹. Dans un second temps, il est prévu de procéder à une évaluation des différents rituels en étudiant les vestiges de faune des divers sites romains dans nos régions.

Le point de départ de cette recherche est l'analyse des os découverts ces quinze dernières années dans différents sanctuaires d'*Aventicum*: temples de la Grange des Dîmes et de Derrière la Tour, temple rond et sanctuaires du Lavoëx (cf. *supra*, Morel/Blanc, 38, fig. 3).

Nous présentons ici les premiers résultats de l'étude de la faune que renfermaient divers fossés parallèles situés au nord du futur temple de la Grange des Dîmes (cf. *supra*, Morel/Blanc, 42-43, fig. 8-9). Ces fossés peuvent être attribués à deux phases datées respectivement de la fin du 1^{er} s. av. J.-C. à 30/40 ap. J.-C. et de 30/40 à 50/70 ap. J.-C. Si certains de ces fossés s'apparentent à des structures d'enclos de tradition celtique, une fonction drainante n'est cependant pas exclue. Les résultats de l'étude de la faune exhumée – env. 5'000 fragments – permettent de mieux comprendre leur fonction.

Dans les deux séries de fossés, la fréquence des os de suidés et d'ovicaprinés est remarquable (fig. 1). Elle est beaucoup plus élevée que les valeurs moyennes que l'on trouve dans les ensembles urbains du territoire de la Suisse romaine². Les proportions changent un peu entre les fossés de la première et de la deuxième période, mais restent tout de même extraordinaires. Il en va de même pour les os de poules qui sont très bien représentés dans les fossés de la première période.

Dans les contextes d'époque romaine, la fréquence élevée de ces trois espèces parle en faveur de restes de repas luxueux ou de fêtes. On la trouve par exemple dans des quartiers nobles³, ainsi que dans certaines tombes⁴ ou sanctuaires⁵. Il s'agit donc d'un bon indice pour interpréter les os des fossés du secteur du futur temple de la Grange de Dîmes comme étant des restes de repas rituels.

Cette hypothèse peut être renforcée par la détermination de l'âge d'abattage des animaux. La plupart des suidés et des oviscaprinés ont été tués au cours de leurs premiers mois de vie (fig. 2). Même dans les quartiers riches d'*Augusta Raurica*, on ne consommait pas autant de très jeunes animaux⁶. Nés au printemps, ils étaient abattus probablement en été, ce qui parle en faveur de repas ou de fêtes saisonniers.

Le squelette presque complet (58 n) d'un vautour moine a été découvert dans un fossé de la première période. Quelques restes de vautours ont bien été découverts sur des sites

Sabine Deschler-Erb

* L'idée du titre de cette contribution vient de Jacques Morel qui malheureusement nous a quittés avant de pouvoir en prendre connaissance.

1 Pour les questions de définition, on consultera et comparera les théories de la recherche francophone, anglophone et germanophone qui peuvent différer assez fortement.

2 Flutsch et al. (éd.) 2002, 166, fig. 166.

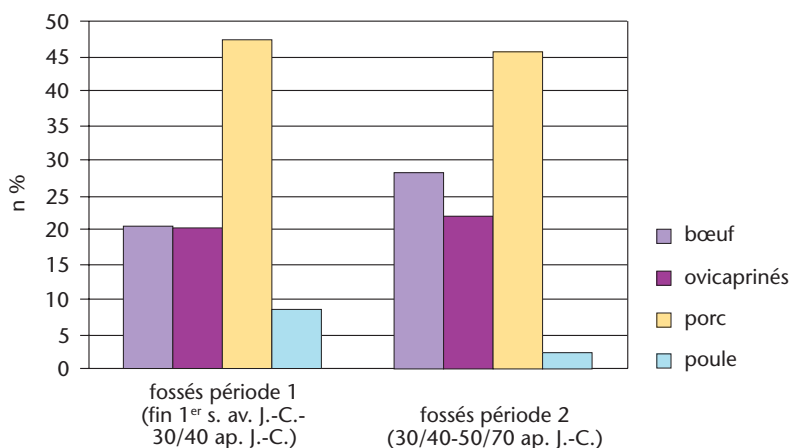
3 P. ex. à *Augusta Raurica* (Schibler/Furger 1988).

4 P. ex. à Avenches (Olive 1999).

5 P. ex. à Dalheim (Oelschlägel 2006); voir aussi Van Andringa/Lepetz 2003, 89.

6 Breuer/Lehmann 1999, 195 et 225.

Fig. 1 Avenches, Grange des Dîmes. Détermination spécifique des restes fauniques provenant des deux fossés antérieurs à la construction du temple (cf. *supra*, Meylan Krause, 64, fig. 17:1-2).



Porc	fossés période 1 (fin 1 ^{er} s. av.- 30/40 ap. J.-C.)	fossés période 2 (30/40- 50/70 ap. J.-C.)	Ovicaprinés	fossés période 1 (fin 1 ^{er} s. av.- 30/40 ap. J.-C.)	fossés période 2 (30/40- 50/70 ap. J.-C.)
< 8 semaines	4		< 4 semaines		
2 à 6 mois	90	18	1 à 4 mois	109	21
6 à 12 mois	21	4	5 à 12 mois	19	2
12 à 24 mois	20	8	12 à 24 mois	2	2
24 à 36 mois	28	9	24 à 36 mois	3	5
> 36 mois	5	1	> 36 mois	2	1
Total n	168	40	Total n	135	31

Fig. 2 Avenches, Grange des Dîmes. Âges d'abattage des porcs et ovicaprinés sur la base des restes fauniques issus des deux fossés antérieurs à la construction du temple (cf. supra, Meylan Krause, 64, fig. 17:1-2).

romains du nord des Alpes⁷, ainsi que dans le sud de la France⁸, mais la plupart du temps il s'agit d'os isolés. Le squelette d'Avenches est exceptionnel par sa conservation. A-t-il été victime d'un accident? Ce vautour était-il lié à la conception celte des «funérailles célestes» décrite par des écrivains romains⁹? Cela renforcerait l'hypothèse de l'existence d'une tombe d'un important personnage sous le bâtiment tétrapyle sis à l'est du temple de la Grange des Dîmes. C'est, entre autres, l'une

des nombreuses questions auxquelles nous tenterons de répondre dans notre projet de recherche.

Sabine Deschler-Erb
Institut de Préhistoire et des Sciences en
Archéologie, Université de Bâle
Spalenring 145
CH-4055 Basel
sabine.deschler@unibas.ch

⁷ Vautour moine: 1 mand.: Avenches, *ins.* 16 (Ambros 1990, 15); 10 fr.: Oberwinterthur (Morel 1991, 112); 2 Cmc, 1 ul.: Künzing (Swegat 1976, 81); 1 rad., 2 ul.: Rottweil (Kokabi 1982, 116); 1 hu., 1 ul., 1 ti.: Hüfingen (Sauer-Neubert, A. (1968) Tierknochenfunde aus der römischen Zivilsiedlung in Hüfingen (Ldkrs. Donaueschingen). Unveröff. Diss. Univ. München, 113 f.); 1 hu., 3 ul., 1 ra. (Von Houwald 1971; Streitferdt 1972, 99). Vautour fauve: 1 ra.: Genève (1^{ère} moitié 1^{er} s.) (comm. pers. C. Olive); 1 él. de patte: Gamsen VS (comm. pers. C. Olive); 2 ul.: Augst, *ins.* 31 (Schibler/Furger 1988, 213); 1 ra.: Rottweil (Kokabi 1982, 116).

⁸ Rodet-Belarbi 2005-2006, 353 f.

⁹ Brunaux 2006, 95 f.

Les dédicaces religieuses d'Avenches

Dans le cadre de ce colloque, l'ensemble des monuments épigraphiques à caractère votif a été réuni pour la première fois. L'étude de ce dossier permet de formuler quelques remarques sur les cultes et pratiques culturelles à Avenches, en dépit des limites d'interprétation: la plupart des monuments conservés n'ont pas été découverts *in situ* et l'analyse de cet ensemble permet de penser qu'ils ne constituent qu'une petite partie du matériel épigraphique votif originel. Il est donc difficile d'établir un lien direct entre les monuments votifs et les sanctuaires mis au jour et d'en identifier la ou les divinités tutélaires. L'analyse des supports des inscriptions votives révèle une grande diversité de monuments. La variété des divinités attestées correspond à celle qui s'observe sur d'autres sites helvètes. Le panthéon se compose de divinités romaines et indigènes sans que l'on puisse définir des secteurs ou des espaces de culte réservés plutôt aux unes ou aux autres. L'association de divinités celtiques et romaines dans une même inscription est fréquente. Les dédicants sont le plus souvent des personnes privées, hommes et femmes représentant les différentes classes de la société.

Jocelyne Nelis-Clément

Die epigraphischen Zeugnisse mit Votivcharakter wurden im Rahmen des Kolloquiums erstmals in ihrer Gesamtheit zusammengestellt. Das Studium dieser Denkmäler ergibt Erkenntnisse zu den Kulturen und kultischen Praktiken in Avenches. Indessen sind der Analyse Grenzen gesetzt, denn die meisten erhaltenen Inschriften wurden nicht *in situ* gefunden und es scheint klar, dass es sich lediglich um einen geringen Teil des ursprünglichen Bestandes an Votivinschriften handelt. Zudem ist es mitunter schwierig, einen direkten Zusammenhang zwischen den Votivdenkmälern und den freigelegten Heiligtümern herzustellen sowie die jeweilige(n) Hauptgottheit(en) zu identifizieren. Die Untersuchung der Inschriftenträger lässt aber eine grosse Vielfalt der Denkmäler erkennen. Die Bandbreite an nachweisbaren Gottheiten entspricht jener, die in anderen helvetischen Orten zu beobachten ist. Das Pantheon umfasst römische und einheimische Gottheiten; allerdings lässt sich kein Kultbezirk eher der einen oder anderen Gottheit zuweisen. Öfter ist die Vereinigung keltischer und römischer Gottheiten in ein und derselben Inschrift festzustellen. Bei den Stiftern handelt es sich meist um Privatpersonen, um Männer und Frauen aus unterschiedlichen sozialen Schichten.

Le nombre imposant d'édifices à caractère religieux mis en relief au cours des récentes découvertes archéologiques dans la cité d'Avenches, qui s'élève à ce jour à une douzaine¹, invite tout naturellement à réexaminer le paysage religieux du chef-lieu des Helvètes en confrontant les données archéologiques avec les témoignages épigraphiques et en particulier avec les dédicaces religieuses en provenance d'Avenches. Ces dernières, qui constituent à ce jour un dossier épigraphique de 36 documents votifs (34 si l'on omet les deux inscriptions chrétiennes, sur des gobelets en verre n^{os} 35 et 36), représentent l'une des sources d'information permettant de mieux saisir les divers aspects de la vie religieuse et des pratiques culturelles des habitants du chef-lieu des Helvètes². Précisons d'emblée qu'aucune des dédicaces religieuses conservées ne commémore explicitement la construction ou la rénovation d'un sanctuaire (*aedes*), d'une chapelle (*sacrarium*) ou d'une manière générale d'un espace sacré (*templum*) au chef-lieu des Helvètes, comme cela peut s'observer ailleurs chez les Helvètes³, la seule

mention architecturale figurant dans ce dossier étant celle d'une *schola* sur laquelle nous reviendrons. Aucune ne signale non plus de

* Je tiens à remercier Anne de Pury-Gysel et Marie-France Meylan Krause de m'avoir invitée à évoquer la question des inscriptions votives d'Avenches et de leurs précieux conseils; mes remerciements s'adressent aussi à toute l'équipe du Musée d'Avenches, et en particulier à Sandrine Bosse Buchanan, Philippe Bridel et Virginie Brodard pour les compléments d'informations qu'ils m'ont fournis.

1 Morel/Castella 2001, 61.

2 Dans le cadre de cette étude, le dossier épigraphique se limite volontairement aux seules dédicaces votives, mais on tiendra compte aussi, bien évidemment, des autres sources d'information qui viennent compléter le regard porté sur la vie religieuse, et en particulier les dédicaces à la famille impériale et autres documents épigraphiques mentionnant des prêtresses ou prêtres impériaux, sans oublier le matériel iconographique.

3 Par ex. à Nonfoux VD, CIL XIII 5045 = RIS 58: il y est question de la construction *a novo* d'un *templum* pour Mars Caturix par un membre de la famille des Camilli, L. Camillius Aetolus; voir aussi à Moudon VD, CIL XIII 5043 = RIS 71 (financement de la rénovation d'un temple de Jupiter Optimus Maximus). Voir aussi à Soleure, CIL XIII 5169 = RIS 129, à Vindonissa, CIL XIII 5194 = RIS 148 et à Wettingen, CIL XIII 5233 = RIS 187.



Fig. 1 Dédicace à Aveta Augusta (n° 7).
Plaque de calcaire. 26 x 24,3 cm.

manière explicite l'offrande d'une statue (*statua, signum*).

La présentation de ce matériel sous la forme d'un tableau synthétique (*infra*, 91-94) offre la possibilité de se faire rapidement une idée de l'étendue du panthéon d'Avenches et de la variété du matériel et des situations qui se profilent derrière un tel ensemble documentaire. Le tableau contient l'ensemble des textes ainsi qu'un certain nombre de données susceptibles d'être instructives pour notre propos. On y découvre bien sûr la liste des différentes dédicaces ou divinités honorées à Avenches, avec une indication précisant si elles sont invoquées seules ou en association à d'autres divinités, ou si elles apparaissent avec ou sans l'adjonction d'un surnom (habituellement d'origine celtique ou locale) ou d'un complément (*deus* ou *Augustus* par exemple). On y trouve aussi, lorsque ces informations nous sont connues, la provenance exacte de chacun des documents dans le contexte topographique d'Avenches, les détails concernant le support sur lequel les dédicants ont choisi d'inscrire leur dédicace (type, taille, matière etc.), la formule dédicatoire s'il y a lieu, ainsi que les données que les dédicants ont livrées sur eux-mêmes (nom, statut social, occupation ou fonction, famille, etc.). Par ailleurs, afin de chercher à préciser la place qu'Avenches a pu jouer comme centre religieux des Helvètes, il a paru utile de signaler, dans une des rubriques du tableau, les cultes ou divinités attestés à Avenches et dont on connaît aussi un ou plusieurs autres témoignages ailleurs, sur le territoire des Hel-

vètes. On a en revanche volontairement renoncé à insérer une rubrique concernant la datation, afin d'éviter de tomber dans une répétition d'approximations chronologiques assez peu instructives, ces aspects étant abordés dans les notes lorsqu'il a paru nécessaire de le faire. Précisons à ce propos qu'un seul des documents votifs connus à Avenches est daté grâce au contexte de sa découverte (n° 26)⁴ et que quelques exceptions mises à part (n° 32, antérieur à Vespasien et à la fondation de la colonie; n°s 35 et 36), la plupart des documents votifs se situe vraisemblablement entre le 2^e et le 3^e s. ap. J.-C.

Les supports et la provenance des monuments votifs

D'emblée, lorsque l'on considère le tableau, on est frappé par la richesse et la variété d'un tel ensemble documentaire. Avant d'aborder la question des divinités et des dévots, arrêtons-nous un instant sur le choix des supports. On distingue environ une dizaine de types, réalisés dans des matériaux différents (calcaire, grès, bronze, verre), les plus nombreux étant les autels votifs (en grès, n°s 8, 9, 10, et en calcaire, n°s 12, 20, 24, 28, 29) et les piédestaux ou bases de statues (n°s 4, 5, 14, 17 et sans doute n°s 2, 3, 6, 26, 33). Les piédestaux, dont l'un faisait partie d'une colonne monumentale supportant autrefois une statue (n° 26; fig. 5), sont habituellement de taille supérieure aux autels, à l'exception toutefois d'une base sur laquelle a sans doute dû prendre place une petite statue (n° 17). Il faut dire qu'il n'est pas toujours aisé de distinguer un autel et un piédestal, en particulier lorsque l'on se trouve face à des monuments en remploi, parfois retaillés (par ex. n°s 2, 3, 6) ou lorsqu'il s'agit de fragments ou blocs dont la nature demeure indéterminée (n°s 16, 31, 34). À ces monuments s'ajoutent plusieurs plaques votives (n°s 7, 15, 22, 25, 27, 32, 34) et quelques éléments architecturaux, un chapiteau corinthien (n° 18), une dalle de parapet (n° 11), un seuil en grès (n° 13) ou encore un moellon allongé, à l'origine sans doute encastré dans le mur d'un édifice (n° 1). Le dossier comprend aussi deux plaquettes en bronze (n°s 19 et 21) et un fragment de cloche en bronze employée dans un contexte cultuel (n° 23), ainsi que les deux gobelets à boire déjà mentionnés (n°s 35 et 36).

Qu'en est-il de la provenance de ces documents, l'un des éléments clefs susceptibles

d'apporter peut-être quelque lumière sur la question de l'identification des édifices sacrés mis au jour sur le site ? De ce côté, le constat s'avère plutôt mitigé (fig. 4). Il faut bien souligner qu'une telle entreprise, sur la base des témoignages épigraphiques et iconographiques découverts *in situ*, est un exercice complexe qui nécessite prudence et circonspection⁵. Rappelons d'entrée, même si cela peut paraître une évidence, que les dédicaces religieuses connues à ce jour, et qui constituent le dossier présenté ici, ne correspondent en réalité qu'à une partie des nombreux monuments votifs qui devaient à l'origine être exposés à Avenches, à l'intérieur et dans les environs des édifices sacrés et sur les espaces qui s'étendaient entre eux, mais aussi sur le *forum* ou dans les quartiers d'habitation et les maisons privées. Par ailleurs, en ce qui concerne le site d'Avenches et en particulier les dédicaces religieuses, il faut bien se rendre à l'évidence que, pour près de la moitié des témoignages qui nous sont parvenus, on ignore tout ou presque de la provenance précise et du contexte d'origine (nos 2 à 7, 12, 14 à 17, 25, 28, 29, 33). On constate en effet qu'autrefois, les documents jugés les plus intéressants, que ce soit pour le texte qui y était inscrit ou simplement comme matériau de construction, ont souvent été isolés de leur contexte d'origine et déplacés, à Avenches ou dans la région, pour être exposés dans des collections ou réutilisés, par exemple dans l'église (nos 2 et 16) ou dans le château d'Avenches (n° 5), dans l'Abbatiale de Payerne VD (nos 12 et 33), à Villars-les-Moines BE (nos 4, 6, 14, 28 et 29)⁶, ou encore dans des tombes burgondes comme celles qui ont été découvertes à Misery FR (n° 25). C'est le cas notamment des quatre monuments dédiés à Aventia (nos 3 à 6), la divinité tutélaire de la colonie⁷; il s'agissait selon toute vraisemblance de piédestaux, certains retaillés lors d'un remploi, destinés à supporter des statues. L'une de ces bases, érigée par deux co-dédicants assumant la fonction de *curator col(oniae)*⁸, est dédiée conjointement à Aventia et au Génie des *incolae* ou «Génie des étrangers officiellement installés à Avenches» (n° 6). Le choix et l'association des dédicaces illustrent bien les relations étroites nouées entre les *incolae* et ces *curatores* de la colonie, des personnages en vue à Avenches dont l'un prend soin de souligner son origine étrangère, Trèves (n° 5). La mention des *incolae Aventicensis*⁹ figure aussi sur une autre des bases dédiées à Aventia; son dédicant, également un *curator* de la colonie, commémore un acte d'évergésie personnel et profite de l'occasion pour rappeler ainsi, aux

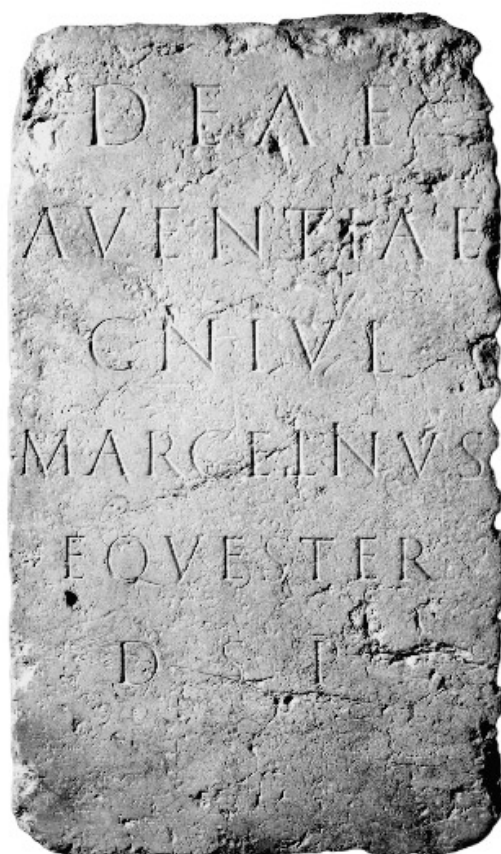


Fig. 2 ■ Dédicace à Dea Aventia (n° 3). Piédestal? en calcaire. Hauteur 90 cm.

yeux de tous, la plaque d'argent qu'il a reçue publiquement de la part des *incolae*, pour les services qu'il leur a rendus (n° 4). Notons en-

4 ■ Castella/Flutsch 1990b, 185.

5 ■ Voir à ce sujet de Cazanove/Scheid (éd.) 2003, 1-6 et Estienne 2003; précisons aussi qu'il n'est pas rare de trouver les traces de plusieurs divinités *in situ*, dans un même espace sacré.

6 ■ Villars-les-Moines ou Münchenwiler BE abritait un Prieuré à la Trinité que des moines de Cluny ont érigé vers la fin du 11^e s.; celui-ci fut transformé en Château à la Renaissance avant de devenir un manoir campagnard au cours du 19^e s. Les notables de la région qui y possédaient leur résidence avaient constitué des collections d'antiquités dans lesquelles se trouvaient plusieurs monuments épigraphiques d'Avenches. En 1924, le Musée romain d'Avenches réussit à acquérir de la famille von Graffenried, propriétaire de plusieurs monuments épigraphiques, que ces derniers reviennent dans les collections du Musée.

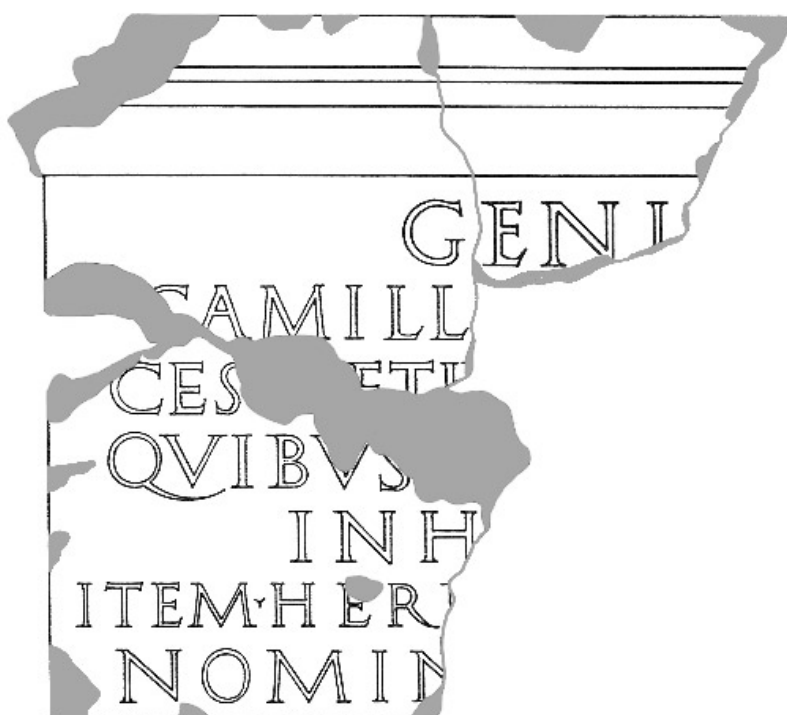
7 ■ Les racines celtiques des noms *Aventia* (comme *Aveda*), aussi portés par des cours d'eau, évoquent l'idée d'une eau qui source ou coule; voir Olmsted 1994, 158 et 371.

8 ■ Sur le titre de *curator col(oniae)*, de préférence à celui de *curator col(onorum)*, et sur la fonction qu'il recouvre, en dernier lieu: Frei-Stolba 1999, 85-89.

9 ■ On connaît d'autres témoignages qui mentionnent les *incolae* d'Avenches: CIL XIII 5091 = RIS 83 et à Moudon VD, CIL XIII 5042 = RIS 70; les *incolae* ou étrangers domiciliés se distinguent des *consistenses* ou citoyens non domiciliés: Van Andringa 1998, part. 171-173 et sur les *coloni* et les *incolae Aventicensis*: Frei-Stolba 1999, 87-88; voir aussi sur cette dédicace: Van Andringa 2002, 272-273.

core que l'on connaît un autre étranger parmi les dédicants d'un monument à Aventia: il s'agit d'un citoyen de la colonie voisine de Nyon VD qui ne porte aucun titre officiel et précise simplement le caractère personnel de son geste, *d(e) s(uo) p(osuit)* (fig. 2). Une fois encore se distingue dans le choix de la dédicace à la déesse éponyme la manifestation publique d'une volonté d'intégration à la vie de la cité d'Avenches et à ses cultes locaux. On ignore où se trouvaient à l'origine ces quatre monuments, mais pour deux d'entre eux au moins (n^{os} 4 et 5), il ne fait pas de doute qu'ils avaient pris place sur un lieu public puisque leurs dédicants, des *curatores* de la colonie, ont dû obtenir l'autorisation des décurions pour ériger leur base sur le lieu en question. On peut penser qu'il s'agissait peut-être du *forum*, *celeberrimus locus*, lieu d'affluence par excellence et de ce fait propre à l'affichage public, et plus précisément sur un espace consacré à la divinité tutélaire¹⁰, à moins qu'il ne s'agisse du secteur réservé aux monuments et espaces de caractère sacré, dans la partie sud-ouest de la ville, à proximité des édifices de spectacle? Signalons encore l'existence d'un troisième témoignage dans le dossier où il est également question d'un emplacement autorisé dans le cadre d'un décret des décurions. Il s'agit d'une dalle de parapet appartenant à la *schola* des *nautae*, ou bateliers, de l'Aar et de l'*Aramus*, comme l'atteste la dédicace en l'honneur de la *domus divina* commémorant sa construction (n^o 11). C'est sur la base de

Fig. 3 Dédicace à un Génie (n^o 15). Plaque de calcaire. 50,5 x 44,6 cm.



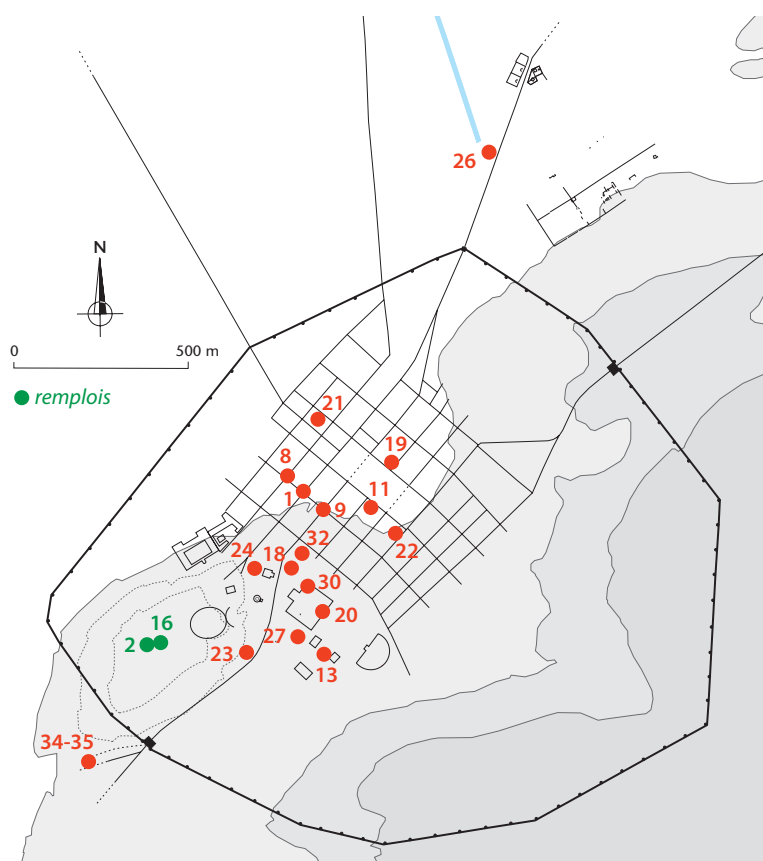
ce document, retrouvé en bordure du *forum*, que l'on a identifié le grand bâtiment (45 x 20 m) mis au jour sur le côté occidental du *forum*. Parmi les autres témoignages déplacés, mentionnons aussi un autel, ou plus vraisemblablement une base de statue dédiée aux *numina Augustorum* ou divinités protectrices des empereurs et au Génie de la colonie des Helvètes, et consacrée à Apollon (n^o 2). Le terme *sacrum* pourrait suggérer que les deux co-dédicants ont offert une statue d'Apollon, sans doute placée sur la base en question, probablement érigée dans la *schola* de l'association ou du collège des *medici* et *professores* dont ils faisaient partie. Le parallèle avec la *schola* des *nautae* ainsi qu'avec les autres témoignages de *scholae* dans l'épigraphie d'Avenches, découverts *in situ* dans l'*insula* 28 (côté oriental), soit à nouveau dans le secteur du *forum*¹¹, pourrait s'avérer intéressant à ce sujet. On rappellera à ce propos qu'un certain nombre d'objets d'usage médical ont été découverts dans plusieurs des *insulae* proches du *forum*¹².

Parmi les autres monuments de provenance inconnue, déplacés ou en remploi, figurent deux bases de statue, l'une, petite, dédiée à dea Livilla, une divinité inconnue ailleurs et sans doute liée au culte des morts (n^o 17), l'autre, dédiée au Génie du *pagus Tigorinus* (n^o 14), l'un des quatre *pagi* des Helvètes, constitue l'un des cinq témoignages porteurs d'une dédicace à un Génie (voir aussi n^{os} 2, 6, 12, 15), qui tous nous sont parvenus hors de leur contexte. Il est probable qu'une seconde base semblable à celle-ci et offerte dans les mêmes conditions, par les mêmes personnes, mais dont la dédicace n'a pas été conservée lors de son remploi, ait été à l'origine érigée au même endroit; peut-être était-elle aussi dédiée au Génie d'un des *pagi* d'Avenches, différent du premier (n^o 33). Ces monuments proviendraient-ils du même secteur que ceux qui sont adressés au Génie de la colonie des Helvètes (n^o 2) ou au Génie des *incolae*, en association avec la divinité tutélaire Aventia (n^o 6)? On pourrait en effet songer à un lieu sur lequel étaient rassemblées les statues des divinité protectrices de la cité et de ses diverses sous-divisions, un lieu où l'on pouvait célébrer leurs cultes et organiser des cérémonies communautaires rassemblant les autorités de la cité, les personnalités assumant des responsabilités et l'ensemble de la population d'Avenches et de sa cité, citoyens et autres, *incolae*, *vicani* ou *pagani*¹³. À ce sujet, les trois inscriptions de Trèves adressées au *Genius pagi* ou mentionnant un *pagus* découvertes *in situ*, dans le contexte du sanctuaire

de Lenus Mars, le sanctuaire public de la colonie situé dans l'Irminenwingert¹⁴, ou celles de Rennes F, où les *numina pagorum* ont été localisés dans le sanctuaire de Mars Mullo¹⁵, pourraient offrir des parallèles intéressants.

À ces témoignages de provenance inconnue s'ajoutent aussi trois autels dédiés l'un à Jupiter Optimus Maximus, au Génie du lieu et à Fortuna Redux (n° 12), et les deux autres à la dea Victoria (nos 28 et 29), ainsi que deux plaques votives fragmentaires, l'une de facture peu soignée, dédiée à Aveta Augusta (n° 7; fig. 1) et l'autre, à un Génie indéterminé (n° 15; fig. 3). Signalons encore deux fragments de nature indéterminée, un bloc dédié à Jupiter Optimus Maximus, peut-être accompagné du surnom Conservator (n° 16), en emploi dans l'église d'Avenches, et un autre, aujourd'hui apparemment perdu, dont le nom de la divinité n'a pas été conservé (n° 31).

Mais tournons-nous plutôt vers les dix-huit témoignages dont la provenance précise sur le site est connue (nos 1, 8 et 9, 11, 13, 18 à 24, 26, 27, 30, 32, 34 et 35). Leur répartition (fig. 4) permet un certain nombre d'observations. Commençons par les deux monuments qui proviennent d'un secteur situé hors des murs de la ville, au nord de la cité. Le premier, découvert En Chaplix, non loin du canal, se présentait sous la forme d'une colonne monumentale dédiée à Silvain et Neptune (n° 26; fig. 5). Il s'agissait apparemment d'un geste de caractère privé d'Aprilis, un esclave, qui a sans doute érigé la colonne en question sur le domaine de C. Camillius Paternus, son propriétaire et celui de la *villa* dont il était peut-être le régisseur, bien qu'il ne se présente pas comme *vilicus*. Le second est l'un des trois autels d'Avenches consacrés anonymement aux divinités des carrefours



(n° 10); il provient d'un secteur situé non loin du lac de Morat, entre Vallamand et Salavaux. Avec ces deux découvertes hors des murs, rappelons aussi celle des deux verres en contexte chrétien mis au jour dans une tombe de jeune fille, à l'intérieur d'une nécropole située devant la porte occidentale de la ville (nos 34 et 35).

Tous les autres monuments votifs dont on connaît la provenance exacte ont été mis

Fig. 4 Plan de répartition des dédicaces mentionnant des divinités découvertes à Aventicum/Avenches. Les chiffres renvoient au tableau des pages 91 à 94.

10 ■ Sur ces questions, en général Corbier, M. (2006) Donner à voir, donner à lire. Mémoire et communication dans la Rome ancienne. Paris, part. 35-39; sur les provinces en particulier: Nelis-Clément, J. (2006) Le gouverneur et la circulation de l'information dans les provinces sous le Haut-Empire. In: Capdetrey, L./Nelis-Clément, J. (éd.) La circulation de l'information dans les états antiques. Bordeaux, 141-160 (part. 144-145).

11 ■ CIL XIII 5098 = RIS 90 = IMRA 7, déc. *in situ* dans le portique occidental du *forum*, et CIL XIII 5114 = IMRA 20; voir aussi à Yverdon-les-Bains VD CIL XIII 5063 = RIS 65.

12 ■ Hirt, M. (2000) Les médecins à Avenches. Étude sur l'ensemble du matériel pouvant se rapporter aux médecins sur le site de l'antique *Aventicum*. BPA 42, 93-133.

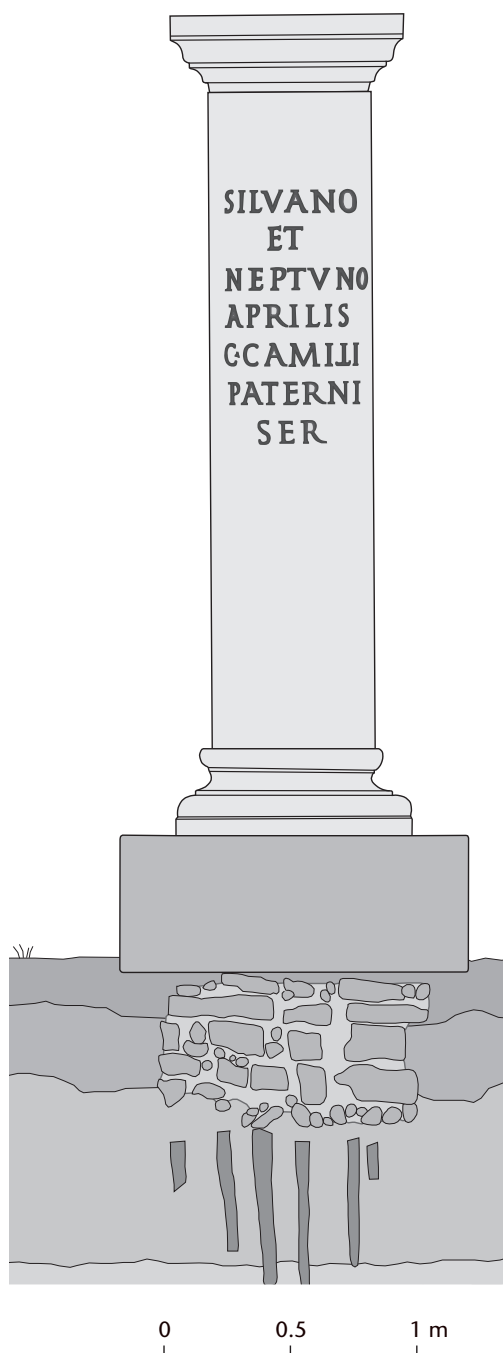
13 ■ On a pensé au temple de la Grange des Dîmes ou à celui de Derrière la Tour, sans toutefois être en mesure d'en avoir la certitude; en dernier lieu: Spickermann 2003, 167 et 393-394.

14 ■ Derks 2006, 244-245: deux de ces dédicaces figuraient sur les dossiers de bancs installés dans des exèdres intégrées dans le complexe du sanctuaire de Lenus Mars, la troisième, sur l'autel placé devant la troisième exèdre. Le secteur sur lequel se trouve le sanctuaire de Lenus Mars compte aussi un théâtre et des thermes, ce qui permettait d'accueillir les représentants des divers *pagi* aux côtés des autorités de la cité lors des cérémonies communautaires célébrées dans le chef-lieu; à ce propos, voir aussi Van Andringa 2002, 240-241, ainsi que dans ce volume, Derks, 191-204. Cf. sur les *pagi* et les dédicaces en relation avec des *vici* et *pagi* dans les Gaules et les Germanies: Raepsaet-Charlier 2006a, part. 339 et Raepsaet-Charlier 2006b, 383 et 384.

15 ■ Van Andringa 2002, 241-242; le décret de la *civitas* des Riédons, daté de 135 ap. J.-C. (AE 1969/70, 405 a) nous renseigne sur l'installation des statues des *numina pagorum* «*in basilica templi Marti Mullonis*»; il y est aussi question (b) de l'association du culte impérial (*domus divina*) avec le *pagus* et Mercure Atepomarus (cf. *infra*, 100, n. 95); sur Mars Mullo, voir en dernier lieu Le Roux 2006.

Fig. 5 Restitution de la base de statue n° 26, découverte En Chaplix, près du canal navigable du 2^e s. ap. J.-C.

Base, fût monolithe et chapiteau de calcaire reposent sur un dé de grès et une fondation maçonnée renforcée par des pieux de chêne.



au jour à l'intérieur des murs. Qu'ils proviennent des quartiers d'habitation autour du *forum* ou du secteur des édifices de spectacles et des monuments religieux, ils reflètent également le caractère romain et local des cultes. On y trouve la présence du culte impérial, seul ou en compagnie de divinités romaines souvent accompagnées d'un surnom local, et celle de divinités indigènes. Dans les *insulae* ou quartiers d'habitation, on a découvert les deux autels adressés anonymement aux divinités des carrefours, qui devaient se trouver aux carrefours de rues (nos 8 et 9), et divers témoignages, de part et d'autre de ces mo-

numents: le moellon adressé à Anichtlomara et à Auguste (n° 1), qui met en évidence la volonté de Publicius Aunus (peut-être un ancien esclave public?) d'associer divinité celtique et culte de l'empereur; la plaque à deus Mercurius offerte à titre privé par un citoyen romain, M. Valerius Silvester (n° 22); la plaquette en bronze dédiée à titre privé à Mars Gradivus (n° 21). En bordure du *forum*, on a mis au jour deux témoignages derrière lesquels se dessine un geste communautaire. Le premier, une inscription provenant de la *schola* des bateliers signalée précédemment, dédiée à la *domus divina*, érigée avec l'autorisation des décurions (n° 11), à proximité d'autres *scholae* avec statues¹⁶. Le second témoignage, la plaquette en bronze dédiée à Mars Caisivus, ou à Mars Caturix et Silvain, commémorait peut-être l'offrande d'une statuette (n° 19). Elle provient de l'*insula* 29, où fut dégagé un pavement du 3^e s. avec une inscription musive évoquant la présence d'une exèdre¹⁷. La facture et l'écriture assez peu soignées de la plaquette étonnent si l'on songe au statut de son donateur, un *flamen Augusti* ou prêtre du culte impérial, ainsi qu'à la nature de son financement, l'expression *ex stipe* évoquant l'utilisation d'une collecte ou d'un fonds commun, peut-être la caisse monétaire du temple dans lequel officiait le flamme¹⁸? Une autre *stips* apparaît sur la base déjà mentionnée plus haut, dédiée à Aventia et au Génie des *incolae* par les deux *curatores* de la colonie qui précisent avoir complété par une contribution personnelle de 1'500 sesterces le montant issu de la *stips annua*, soit de la collecte annuelle (n° 6). L'organisation de *stipes* est attestée dans plusieurs *regiones* du territoire des Helvètes, notamment à Yverdon-les-Bains VD, dans la presqu'île d'Enge près de Berne et dans le sanctuaire de Thoune-Allmendingen BE¹⁹; l'existence d'une organisation de donateurs s'engageant à verser une contribution de 75 deniers chacun apparaît également dans le contexte du sanctuaire de Mars Caturix à Riaz (FR), comme le révèlent les sources épigraphiques²⁰.

On retrouve également une grande diversité dans le caractère des témoignages mis au jour dans le quartier des édifices et espaces sacrés, où les éléments romains et indigènes s'entremêlent et où s'observe le même éclatement des cultes, aucune divinité n'étant attestée à deux reprises au même endroit. Notons la présence de Mars et de Mercure, tous deux porteurs de surnoms locaux. Le premier figure sur un autel dédié à Mars Caturix par un tailleur ou graveur de pierre

(cf. *supra*, Meylan Krause, 74, fig. 48), un citoyen du nom de Iulius Silvester (n° 20). Ce monument érigé à titre privé a été découvert dans le contexte du Cigognier, d'où provient aussi le fragment inférieur d'un autre autel votif dont la dédicace nous est inconnue (n° 30). Quant à Mercure, il apparaît, doté du surnom celtique Cissonius, sur un petit autel (cf. *supra*, Meylan Krause, 70, fig. 30:3) dont le nom du dédicant ressemble étrangement à celui de C. Camillius Paternus, le propriétaire de l'esclave Aprilis mentionné plus haut à propos de la colonne votive. Cet autel, accompagné d'un dépôt votif, a été mis au jour au nord, et en dehors du péribole du temple de la Grange des Dîmes (n° 24)²¹. Deus Mercurius figure aussi sur une cloche en bronze offerte par un certain Iulius Sextus (n° 23), découverte dans des couches de déblais dans le quartier de St-Étienne, entre l'amphithéâtre et la voie qui mène à la ville, de la porte de l'Ouest à la voie décumane (fig. 4:23). Le secteur des édifices sacrés d'Avenches a livré plusieurs autres témoignages révélant le culte de divinités indigènes, dont le chapiteau aux Lugoves (n° 18 et *supra*, Meylan Krause, 71, fig. 34), mis au jour au nord-est du Cigognier, dans l'*insula* 25, non loin de l'endroit où l'on a découvert la plaque votive dédiée *ex visu* par D. Iulius Consors, prêtre du culte impérial, *magister* et curateur des citoyens, pour une divinité qui demeure inconnue (n° 32; fig. 7). Signalons aussi deux témoignages en provenance du Lavoëx: d'une part, la plaque fragmentaire consacrée aux Suleviae, divinités protectrices bien représentées chez les Helvètes et ailleurs dans le monde celtique²² auxquelles étaient peut-être associées une ou plusieurs autres divinités indigènes (n° 27; cf. *supra*, Meylan Krause, fig. 72, 35:8)²³, de l'autre, un seuil, avec une inscription à Fulgur, mis au jour non loin du temple Sud (cf.

16 ■ Découverte *in situ* dans le portique oriental du forum, *insula* 28 est: CIL XIII 5098 = RIS 90 = IMRA 7 et CIL XIII 5114 = IMRA 20; autre exemple de *schola* avec statues, suite à une décision publique des *vicani* d'Yverdon-les-Bains VD: CIL XIII 5063 = RIS 65.

17 ■ CIL XIII 11479 = IMRA 19.

18 ■ Pour des précisions concernant l'organisation d'une *stips*, voir par ex. à Lambèse: ILS 9260; pour d'autres témoignages de *stips* en relation avec un prêtre: AE 1901, 206 = ILS 9245 = I. L. de Haute-Savoie (B. Rémy) n° 59 (91 ap. J.-C.); voir aussi CIL XIII 1675 = ILS 4537: [*ex stipe*] *annua* et CIL XIII 1669; en général sur les significations de *stips*: Van Andringa 2002, 120-121; Crawford 2003, 670 (citant les lois de *Furfo* et d'*Urso*); Deniaux 2006, 293-294; pour un tronc monétaire dans le sanctuaire de Lenus Mars à Trèves: Derks 2006, 245; sur les mentions de *stips* chez les Helvètes, voir note suivante.



Fig. 6 ■ Dédicace aux Suleviae, probablement associées à d'autres divinités (n° 27). Plaque de calcaire. 19,4 x 13,8 cm.

supra, Meylan Krause, 75, fig. 50:1); peut-être marquait-il le lieu où la foudre a un jour frappé et sous lequel on a voulu l'enfourer (n° 13)?

Le palmarès des divinités

Il est possible de dresser le palmarès des dédicaces ou divinités le plus fréquemment vénérées à Avenches, du moins sur la base du dossier des dédicaces conservées (on exclut de ce fait les n°s 30 à 34).

1 En tête du classement figurent les cinq dédicaces aux divers Génies, des divinités topiques par excellence: le Génie du *Pagus Tigorinus* déjà cité (n° 14), invoqué seul, le Génie de la colonie des Helvètes, associé aux *numina Aug.* et à Apollon (n° 2), le Génie des *incolae* associé à Aventia (n° 6) le Génie du lieu, associé à IOM et à Fortuna Redux (n° 12) et enfin un Génie indéterminé (n° 15).

2 Suivent les quatre monuments dédiés à la divinité toponyme dea Aventia, le plus souvent seule (n°s 3, 4, 5), une fois associée comme on vient de le voir au Génie des *incolae* (n° 6), et les quatre témoignages adressés

19 ■ À Yverdon-les-Bains VD, CIL XIII 5056 = RIS 64: ... *dona veniunt / ad ornamenta eius / et ex stipibus / ponentur*; dans la presqu'île de l'Enge BE, *regio* O[---], sur une plaque (d'un temple?) à la *domus divina*, par un *duumvir*: AE 1978, 566 = RIS 121: ... *ex [s]tip[i]bus*; dans le sanctuaire d'Allmendingen BE, sur un autel consacré aux Alpes, *ex stipe* par la *regio Lind(ensis)*: F 98 = RIS 124, avec Martin-Kilcher (dir.) 1995. Cf. *infra*, Martin-Kilcher, 250-251.

20 ■ Voir tableau, 98, n. 68.

21 ■ Pour d'autres attestations de Mercure dans l'aire du sanctuaire de la Grange des Dîmes, cf. *supra*, Meylan Krause, 66 et 78, fig. 53.

22 ■ Le culte des Suleviae (et de Sul-), en association à Minerve et en relation avec des sources chaudes, est bien attesté à Bath-Aquae Sulis (GB), ainsi que parmi les *equites singulares* à Rome; Juffer/Luginbühl 2001, 64-65, en relèvent plus de 80 attestations.

23 ■ CIL XIII, 11477. Inv. 7062. Un autre fragment d'inscription retrouvé à proximité mériterait une relecture: CIL XIII 11494. Inv. 7054. Cf. *infra*, 97, n. 47.

à Mercure; celui-ci figure toujours seul, qu'il apparaisse comme deus Mercurius (n^{os} 22 et 23), deus Mercurius Cissonius (n^o 24) ou Mercurius Augustus (n^o 25).

3 Mentionnons ensuite les trois autels adressés aux divinités des Carrefours (n^{os} 8 à 10), les trois témoignages offerts à Mars, l'autel sur pierre à Mars Caturix et les deux plaquettes de bronze déjà présentées plus haut (n^{os} 19 à 21), ainsi que les trois monuments évoquant le culte impérial: l'inscription à la *domus divina* déjà signalée (n^o 11) et les deux monuments où Augustus d'une part, les *numina Augustorum* de l'autre, sont associés à une divinité de couleur celtique ou locale (n^{os} 1 et 2). On rappellera à ce propos que l'épigraphie d'Avenches a livré un certain nombre d'autres témoignages épigraphiques révélant la présence bien marquée du culte impérial, sous la forme de dédicaces aux empereurs et à la famille impériale²⁴, ainsi qu'à travers les mentions de membres de collèges impériaux²⁵ et de diverses prêtrises impériales²⁶.

4 Suivent les deux monuments consacrés à Jupiter Optimus Maximus (n^{os} 12 et 16) et les deux autels à la dea Victoria (n^{os} 28 et 29), ainsi que les deux témoignages chrétiens (n^{os} 35 et 36).

5 Enfin, on en arrive aux divinités qui ne figurent qu'une fois dans le dossier, que ce soit en association avec une ou plusieurs autres dédicaces, comme Anichtlomara et Augustus, Apollon, Aveta, Fortuna redux, Neptune et Silvain, les Suleviae, ou seules, comme Fulgur, Livilla dea et les Lugoves.

Cultores et pratiques cultuelles

À la lumière du dossier présenté ici, qui offre un éventail de toutes les classes de la population d'Avenches, il est possible de se faire une idée un peu plus précise des *cultores* qui se sont manifestés dans le chef-lieu des Helvètes. On peut aussi mettre en lumière certains aspects des pratiques rituelles qui s'y sont exercées, en dépit du caractère limité des informations qui nous sont parvenues à ce sujet. La plupart des dédicaces émanent de citoyens romains parmi lesquels on dénombre deux étrangers (n^{os} 3, 5), deux co-affranchis (n^o 2) et peut-être un ancien esclave public (n^o 1). Parmi les *cultores* se trouvent aussi quelques femmes, l'une agissant de manière individuelle (n^o 29), une autre à titre d'héritière (n^{os} 14 et 33), une troisième en qualité de co-dédicante (n^o 27), ainsi qu'un pérégrin

d'origine affranchie (n^o 17) et un esclave (n^o 26). À Avenches, les dévots signent leur offrande votive le plus souvent seuls, parfois à deux (n^{os} 2, 6, indirectement 14) ou à plusieurs (n^{os} 7, 27), à travers une association de type collégial (n^o 11), ou même de manière anonyme (n^{os} 8 à 10, 13, 35 et 36). Comme on l'a déjà vu précédemment, plusieurs inscriptions évoquent une profession (n^o 20, *lapidarius*; n^o 2, *medicus*²⁷ et *professor*; n^o 11, *nautae*). Certains *cultores* précisent leur titre (par ex. celui de *curator* de la colonie, n^{os} 4, 5, 6, ou de *curator* des citoyens romains du *conventus* des Helvètes, n^o 32) ou leur fonction religieuse, en relation avec le culte impérial dans chacun des cas (par ex. n^o 5, *curator* des *seviri*; n^o 32, *sacerdos Augustalis*; n^o 19, *flamen Augusti*)²⁸. On soulignera l'absence parmi les dédicants connus de toute figure publique chargée d'autorité politique, comme la colonie ou la *civitas* de manière générale²⁹, ou l'un de ses représentants officiels, un décurion ou un *duumvir* par exemple. De même, aucune des dédicaces conservées ne porte la marque explicite indiquant qu'il s'agit d'un acte public³⁰. Dans chacun des trois témoignages mentionnant une autorisation officielle de la part des décurions, il est précisé qu'il s'agit d'un geste privé financé à titre personnel (*DSP*, *DS*), dans deux cas, par un *curator* de la colonie (n^{os} 4, 5) dans le troisième, par une association (n^o 11). Des formules comparables figurent sur plusieurs autres documents du dossier: *DSP* (n^o 3), *DSD* (n^o 2), *DS* (n^{os} 6 et 11) ou *donum [---]* (n^o 21). Dans l'un d'entre eux, la participation personnelle au financement consiste en une contribution de 1'500 sesterces versée par les co-dédicants, peut-être en vue de financer un sacrifice, en guise de complément au montant d'une *stips annua* (n^o 6). Dans le second, où il est question d'une *stips*, le dédicant, un flamme, ne fait pas mention d'une participation financière personnelle (n^o 19).

Un certain nombre de témoignages nous renseignent sur le contexte dans lequel s'inscrit la dédicace. Plusieurs dévots soulignent en effet par la formule abrégée *ex voto* (n^{os} 24 et 28) ou *VSLM*, soit *v(otum) s(oluit) l(libens) m(erito)*, qu'ils ont offert leur dédicace en acquittement d'un vœu (*solutio*), comme ils l'avaient promis à la divinité au moment de la prise de ce vœu (*nuncupatio*), au cas où celui-ci serait exaucé (n^{os} 7, 20, 23, 25, 31). Derrière l'usage d'une telle formule se profile l'existence d'un rituel et d'un contrat romain établi selon une procédure particulière, entre le dévot et la ou les divinités dont il suscitait

l'intervention. Ce contrat, qui devait se présenter en quelque sorte comme un acte officiel, avec une date d'échéance, pouvait faire l'objet d'une récitation à voix haute, devant des témoins, ou être rédigé et déposé dans le sanctuaire consacré à la divinité ou aux divinités en question³¹. La *solutio* se concrétisait par l'offrande du don promis, quel qu'il soit (sacrifice et/ou offrande d'un objet, lampe, statuette miniature ou autre, autel ou base anépigraphique ou épigraphique sur lequel le nom du dédicant rejoignait celui de la divinité, édifice à caractère religieux). À Avenches, ces deux formules, signes d'un rituel typiquement romain³², se rencontrent en relation

24 ■ CIL XIII 5084: dédicace à Vespasien découverte non loin du Cigognier, cf. Bossert 1998b, 107 n° 11; F 96 = RIS 108 = IMRA 8: dédicace à Septime Sévère *conservat[or] orb[is]* découverte dans un grand bâtiment en bordure du *forum*, *insula* 40; CIL XIII 5085 = RIS 80: dédicace à Lulia Domna découverte non loin de la précédente, avec d'autres fragments d'inscriptions, peut-être des dédicaces à Caracalla et Géta: Bossert/Fuchs 1989, 60, l 78 et l 80; pour une autre dédicace à l'un des empereurs de la dynastie des Sévères, voir aussi le fragment d'une plaque de calcaire (16,5 x 5,3 cm) mis au jour en 2000 à proximité du Cigognier: cf. *supra*, Meylan Krause, 73, fig. 39.

25 ■ *Curator des seviri Aug.*: n° 5; *seviri Aug.*: CIL XIII 5091 = RIS 83, CIL XIII 5107, CIL XIII 5108 = RIS 94, CIL XIII 5097 = RIS 89, CIL XIII 5111 et 5127; voir aussi à Moudon VD: CIL XIII 5042 = RIS 70 et à Lausanne-Vidy: CIL XIII 5026 = RIS 51. *Sodalis flavialis*: CIL XIII 5089 = RIS 82. *Septemvir epulonum*: CIL XIII 5090 = RIS 81. *Dendrophorus Aug.*: CIL XIII 5153 = RIS 116 (aujourd'hui au Musée historique de Berne, mais en provenance d'Avenches).

26 ■ *SACERDOTES*: n° 32, CIL XIII 5093 et 5094 = RIS 86 et 87, CIL XIII 5123; sur le titre de *sacerdos Augustalis* ou *Augusti*, suivi de celui de *mag(ister)*, au lieu de *sac(rorum) Augustal(ium) mag(ister)* (cf. Oelschig 1997 et en dernier lieu la discussion de Spickermann 2003, 102-108 et 391), voir Frei-Stolba 1999, 74-77 et 84-85. *FLAMINES AUG.*: n° 19, CIL XIII 5102, 5103 et 5104 (*flamen Aug. et sacerdos perpetuus*); voir aussi à Yverdon-les-Bains VD: CIL XIII 5063 et 5064 = RIS 65 et 66). À côté de ces prêtres impériaux devaient sans doute se trouver d'autres personnes chargées de participer aux cultes et aux sacrifices; on songe par exemple à la présence possible d'un *haruspex*, malgré le caractère incertain de la lecture du texte sur un fragment de calcaire blanc de taille imposante (90 x 250 x 33 cm) en remploi dans l'amphithéâtre (N-L 45): [---]arusp[---] ---; sur ces spécialistes dans l'interprétation des foudres (voir n° 13), des entrailles des victimes et des prodiges: Haack 2003a et 2003b (en particulier sur leur place dans les colonies et municipes).

27 ■ Pour un ex. de dédicace à Mars Aug. par un *medicus*, à Yverdon-les-Bains VD: CIL XIII 5053 = RIS 61 (voir tableau, 98, n. 58).

28 ■ Sur ces deux titres, cf. *supra* et en particulier l'étude de Frei-Stolba citée *supra*, n. 8; selon Van Andringa 1999, part. 432-433, *sacerdos* serait le terme générique désignant une prêtrise et *flamen*, un titre plus précis désignant une prêtrise spéciale-



Fig. 7 ■ Plaque votive mentionnant un prêtre du culte impérial (n° 32). Largeur 58 cm.

ment attachée à une divinité. Rappelons toutefois qu'à Avenches, le *sacerdos* peut être *perpetuus* (CIL XIII 5102 à 5104), mais aussi *Augustalis*, comme le montre l'exemple de *Consors* (n° 32; fig. 7).

29 ■ À la différence, on sait grâce à une plaque en marbre mise au jour dans l'*insula* 29, à l'intérieur des thermes du *forum*, et érigée par Lulia Festilla, exécutrice testamentaire (et connue ailleurs comme prêtresse du culte impérial), que la cité d'Avenches, avant qu'elle ne soit une colonie, avait dédié des statues en l'honneur de C. Valerius Camillus, au nom de chaque *pagus*, et au nom de toute la cité: ... *civitas Helvet(iorum) qua pagatim qua publice statuas*, CIL XIII 5110 = RIS 95 = IMRA 5; *publice* peut signifier selon les cas «à titre officiel» ou «à titre collectif»: Van Andringa 2002, 189.

30 ■ Précisons s'il le faut que l'adverbe *publice* dans la dédicace n° 4 porte sur le verbe *posuerunt* et sur la *tabula argentea* offerte par les *incolae* d'Avenches à T. Tertius Severus; il ne concerne en aucun cas le geste de ce dernier envers *Aventia*.

31 ■ Scheid 1995, 224; Derks 1998, 220-227: le texte écrit pouvait prendre la forme de *graffiti* sur les parois des temples (ou des maisons, pour les cultes privés? voir tableau, 97-98, n. 52) ou figurer sur des *tituli* ou *libelli* de bois, soit sur des planches ou sur des tablettes de bois; dans certains cas, lorsqu'on voulait lui préserver un caractère secret, le texte pouvait être signé et scellé comme le suggèrent les boîtes à sceaux trouvées dans les sanctuaires du nord de la Gaule (Derks 1998, 228-230); sur ces questions, voir aussi Van Andringa 2002, 119-220.

avec les dédicaces adressées à des divinités porteuses d'un nom romain, comme Mercure (n^{os} 23 à 25) ou la dea Victoria (n^o 28), qui évoque la force impériale; mais on les trouve aussi associées à une divinité romaine accompagnée d'une épithète locale, comme Mars Caturix (n^o 20), ou à une divinité celtique, comme Aveta (n^o 7); ces formules figurent également sur deux autres fragments dont les dédicaces n'ont pas été conservées (n^{os} 30 et 31). Il est possible, sans que cela ne soit explicite, que l'érection de deux bases presque identiques par Scribonia Lucana, selon les prescriptions testamentaires de P. Graccius Paternus dont elle était l'héritière, s'inscrive dans un contexte de ce genre, en réponse aux obligations établies entre Paternus et le Génie du *pagus Tigorinus*, dans un des cas au moins (n^o 14; voir aussi n^o 33). On sait en effet qu'en cas du décès du demandeur, le contrat avec le dieu, comme tout autre contrat, se reportait sur ses héritiers³³.

Dans tous les cas où la formule onomastique a été conservée dans son intégralité ou de manière suffisamment complète pour que l'on puisse en tirer un enseignement, les dédicants portent ou semblent porter un gentilibus (n^{os} 7, 20, 23, 24, 25?, 28, 31). Certaines dédicaces sont accompagnées d'un autre type de formule dédicatoire, comme *sacrum* (n^{os} 2, 13, 17 et peut-être 25), *dedicavit* (n^o 12), par l'expression d'un don, *donum* [...] (n^o 21), ou une formule de ce genre mais qui n'a pas été conservée (n^{os} 15, 16, 27). Dans deux cas au moins, la dédicace semble répondre à une manifestation directe de la divinité face au dévot, si l'on en croit les expressions *ex visu* et *imperio monitus* inscrites sur les monuments (n^{os} 32 et 21). L'invocation à Mars Gradivus, une divinité romaine chantée par Virgile, émane d'un privé, en remerciement de la pro-

tection accordée à Avenches et à ses citoyens, *hanc patriam civ[esque]---*. Le texte inscrit sur la plaquette de bronze, en vers et au vocatif, pourrait rappeler celui d'une prière récitée ou chantée *clara voce*, en présence de la statuette du dieu qui devait sans doute faire partie du *donum*³⁴. La cloche dédiée à Mercure (n^o 23) illustre aussi l'élément musical qui accompagnait les rites culturels à Avenches, à côté de l'orgue qui a servi également à accompagner les spectacles qu'on y organisait. D'autres cloches culturelles ont été découvertes dans la région, dans le sanctuaire de Mars Caturix à Riaz FR, ainsi qu'à Augst, au centre d'une exèdre, devant un sanctuaire³⁵.

Au terme de cette étude, il faut bien admettre que le dossier des dédicaces religieuses d'Avenches ne nous livre pas les clefs permettant d'identifier l'un ou l'autre des édifices religieux mis au jour dans le chef-lieu des Helvétès. Cependant, on ne saurait négliger la richesse des informations contenues dans l'ensemble documentaire présenté dans cette étude. Dans chacun des secteurs du chef-lieu, aussi bien dans les quartiers d'habitation, en bordure du *forum* ou dans le secteur des édifices religieux, la population locale, constituée des ressortissants de la région mais aussi des étrangers établis localement, qu'il soient esclaves, affranchis, citoyens, artisans ou riches propriétaires, plaçait sa confiance dans les divinités du panthéon local, que ces divinités aient des racines locales, celtiques ou romaines. À Avenches comme ailleurs, on perçoit la souplesse et les qualités d'adaptation des schémas de pensée et des formes d'expression qui constituent la religion romaine.

32 ■ À la différence de la pratique même du *votum*, qui ne se limite pas au monde romain et est bien présente par exemple dans la culture gauloise et le monde celtique: Derks 1998, 234-235.

33 ■ Derks 1998, 225.

34 ■ Sur les prières romaines: Freyburger, G./Perrot, L. (éd.) (2000) *Bibliographie analytique de la prière grecque et romaine (1898-1998)*. Recherches sur les rhétoriques religieuses 1. Turnhout; Chapot, F./Laurot, B. (2001) *Corpus de prières grecques et romaines*. Recherches sur les rhétoriques religieuses 3. Turnhout; Guittard, Ch. (2005) *Invocation et présence divine dans la prière à Rome*. In: Bélyche et al. (éd.) 2005, 491-501, part. 493-494: l'emploi de l'impératif dans une invocation à Mars devient un «élément de la présence divine», ce que pourrait suggérer aussi l'expression *imperio monitus* de l'inscription d'Avenches.

35 ■ Cf. *infra*, 99, n. 80.

Crédit des illustrations

Fig. 1	S. Bigovic, Musée romain d'Avenches
Fig. 2	R. Bersier, Musée romain d'Avenches
Fig. 3, 6	D'après S. Oelschig
Fig. 4	J.-P. Dal Bianco, Fondation Pro Aventico
Fig. 5	D. Castella

N°	Divinité (ordre/total)	Support (dim. en cm)	Contexte	Nom(s) dédicant(e.s)	Statut dédicant(e.s) / autres	Formulation dédicace	Texte	Références	Autre type de témoignage	Sur le territoire helvète ¹
1	ANICHTLOMARA (1/2) ² , associée à Augustus	petit moëlon de calcaire jaune, non équarri, incliné à 45% (14x31x10)	déc. en 1914 entre les ins.14-15 (sect. habitations)	Public(ius) Aunus ³	1 citoyen / ancien esclave public?	-	Anixilomarae / et Aug(usto) ⁴ / Public(ius) Aunus	AE 1916, 2. (AE 1922, p. 2 s. n. 6) = F 94 = RIS 104 = IMRA 25 = O 5 1098. Inv. 7167; Musée	-	-
2	APOLLON (3/3) associé aux Numina Aug. et au Génie de la colonie	piédestal en calcaire (57x57x51)	déc. avant 1515/1516; église d'Avenches	Q. Postumius Hyginus Postumius Hermes lib(erti) ⁵	2 co-affranchis / médecins et professeurs	sacr. gl/ DSD offert aux médecins et professeurs	Numinib(us) Aug(ustorum) / et Genio col(oniae) Hel(vetiarum) / Apollini sacri(um) / Q. Postum(ius) Hyginus / et Postum(ius) Hermes lib(erti) / medicis et professorib(us) / d(e) s(uo) d(ederunt)	CIL XIII 5079 = RIS 77 = IMRA 4 = O 4 955-956 (dess.). Inv. 7144; Musée	statuette bronze	Yverdon ⁶ Baulmes, ⁷ Vidy ⁸ , Soleure ⁹ , ¹⁰ Vindoniss ^a
1	AUGUSTUS (2/2) associé à Anichthomara; cf. aussi infra n° 7	cf. supra (n°1)	cf. supra (n°1)	Public(ius) Aunus	1 citoyen / ancien esclave public?	-	cf. supra (n° 1)	AE 1925, 2 = F 91 = IMRA 16 = O 4 963 (dess. vol 7). Inv. 7148; Musée	cf. domus divina (infra) et culte impérial	-
3	AVENTIA (DEA) (1/1)	piédestal? en calcaire du Jura (60x90x50)	déc. en 1920 en remploi à Payerne, Abbatale	Cn. Iul. Marcellinus ¹¹	1 citoyen originaire de Nyon	DSP	Deae / Aventiae / Cn. Iul(ius) / Marcellinus / Equester / d(e) s(uo) p(osuit)	AE 1925, 2 = F 91 = IMRA 16 = O 4 963 (dess. vol 7). Inv. 7148; Musée	-	-
4	AVENTIA (DEA) (1/1)	piédestal en calcaire, avec cadre mouluré sur face avant (110x59,7x45,5)	déplacé à Villars-les-Moines, copié au 16 ^e s. et ramené au Musée d'Avenches en 1924	T. Tertius Severus	1 citoyen / curateur de la colonie, all(ector) ¹² ; honore primus omnium par les incolae d'Avenches	- tabulam arg. pu(b)l(ice) posuer. (...) - donum DSP ex 5200 s.; LD a d(ecurionibus?)	Deae Avent(iae) / T(ertius) Tertius / Severus / cur(ator) colon(iae) / idemque all(ector) / cui incolae / Aventicens(es) / prim(o) omnium / ob eius erga / se merita / tabulam arg(enteam) / pu(b)l(ice) ¹³ / posuer(unt) / donum d(e) s(uo) p(ectunia), ex s(esteritiis) VCC (locus d(atus) a d(ecurionibus?)	CIL XIII 5072 = RIS 74 = IMRA 17 = O 2 413 (dess. vol. 7 pl. XII) Inv. 7051; Musée	-	-
5	AVENTIA (DEA) (1/1)	piédestal en calcaire, re-taillé lors du remploi, avec abatement des moulures de base et du sommet (162x71x46) ¹⁴	vu en 1751 en remploi dans les fondations des écuries du Château ¹⁵	C. Iul. Primus	1 citoyen originaire de Trèves / curator de la colonie et curator dès seviri ¹⁶	de suo posuit; LDD[D]	Deae Avent(iae) / C(aius) Iul(ius) Primus / Trevir / cur(ator) col(oniae) item / cur(ator) sev(irorum) / de suo posuit / [---] / [---] / (locus) d(atus) d(ecreto) [d(ecurionum)]	CIL XIII 5071 = HM 209 = O 4 990. Inv. 7155; dépôt MRA	-	-
6	AVENTIA (DEA) (1/2) associée au Genius incolarum	piédestal (?) en calcaire; le socle et la partie supérieure ont été perdus lors d'un remploi (132x64,5x45)	déplacé à Villars-les-Moines, copié au XVII ^e s. et ramené au Musée d'Avenches en 1924	T. Ianuarius Florinus P. Domitius Didymus	2 citoyens (anciens affranchis?) / curatores de la colonie	ex stipe annua; ajout de 1500 s. de leurs fonds propres	Deae Aventiae / et Gen(ito) incolar(um) / T. Ianuarius / Florinus / et P. Domitius / Didymus / curatores col(oniae) / ex stipe annua / adiectis de suo / (sesterciis) n(ummum) ID	CIL XIII 5073 = RIS 75 = IMRA 18 = O 2 411 (dess. vol. 7 pl. X); phot. SPM 5, fig. 190. Inv. 7049; Musée	-	-
7	AVETA AUG(USTA) ¹⁷ (1/1)	plaque en calcaire jaune de forme irrég., brisée à droite (et en bas à gauche?), mais complète en haut et en bas (24,3x26x6/7) ¹⁸	inconnu; avant 1865	Ser. (?) Sulpi-cius [---] P. Plaut[---] ou [---]P] Plaut(---?) ¹⁹	2 citoyens?	VSLM	Avetae A (vac.) / (vac.) Aug[---] / (vac.) CANAE (vac.) [---] / [---] S[---] ER Sulpicus [---] / [---] P. PLAVI. (vac.) / VSLM	CIL XIII 5074 = O 2 419. Inv. 7056; dépôt MRA	-	-
8	CARREFOURS ²⁰ Biviae, Triviae, Quadriviae (3/3)	autel en grès local (68,5x36x31,5) ²¹	déc. en 1843 en Pré-Vert ²²	-	anonyme	-	Bivis / Trivis / Quadr(u)vis	CIL XIII 5069 = RIS 74 = IMRA 28 = O 1 178. Inv. 7010; Musée	-	Vindoniss ^a ²³
9	CARREFOURS Biviae, Triviae, Quadriviae (3/3)	autel en grès local (59x35x35)	déc. en 1898 à la «Conchette»	-	anonyme	-	Bivis / Trivis / Quadr(u)vis	AE 1899, 106 = CIL XIII 11474 = O 2 418. Inv. 7055; dépôt MRA	-	cf. supra (n° 8)
10	CARREFOURS Biviae, Triviae, Quadriviae (3/3)	autel en grès local	déc. en 1744 entre Valamand et Salavaux (N-O d'Avenches)	-	anonyme	-	Bivis / Tribuis / Quadrubis	CIL XIII 5070 = HM 186. Perdu (dess. L. Bochat)	-	cf. supra (n° 8)

N°	Divinité (ordre/total)	Support (dim. en cm)	Contexte	Nom(s) dédicant(e,s)	Statut dédicant(e, s)/ autres	Formulation dédicace	Texte	Références	Autre type de témoignage	Sur le territoire helvète
11	DOMUS DIVINA (1/1)	dalle de parapet en calcaire avec moulure en bas et en haut (74,5x278x31)	déc. en 1803 à l'est de l'ins. 33, en bordure du forum (IMRA).	nautae de l'Aar et de l'Aramus ²⁴	association de nautae	<i>scholam de suo L/D</i>	<i>In honorem domus divinae / [na]utae Aruranci Aramici / scholam de suo instruxerunt / [focuss] d[atus] d[ecreto] d[ecurionum]</i>	CIL XIII 5096 = RIS 88 = IMRA 9 = O 5 1 096. Inv. 71 65; Musée	divers témoignages en relation avec le culte impérial	Moudon ²⁵ , Berne-Engel ²⁶ , Soleure ²⁷ , Lindwald ²⁸ , Königsgeldenh-Vindonissa ²⁹
12	FORTUNA REDUX (3/3) associée à IOM et au Genius loci	autel en calcaire (75x57x58)	attesté dès le 16 ^e s. à Payerne (RIS 93)	D. Appius Augustus ³⁰	1 citoyen	<i>dedica(vit)</i>	<i>[I]ovi O[ptimo] M[aximo] / Genio lo[ci] / [F]ortuna[e] / Reduci D[ecimus] Ap[pius] Aug[ustinus] tus dedica(vit)</i>	CIL XIII 5066 = RIS 93; Payerne		Fortuna: Saint-Saphorin ³¹ , Vindonissa ³² , Eschenz ³³
13	FULGUR (1/1)	seuil en grès coquillier (83,5x47/49x19)	déc. en 1998 au Lavoëx	-	anonyme	<i>s[acrum]</i>	<i>Fulg[ur] s[acrum] c[on]ditum</i>	AE 1999, 1115 = O 5 1157. Inv. 7191; dépôt MRA		- ³⁴
2	GENIUS COLONIAE HELVETIORUM (2/3) associé aux Numina Aug. et à Apollo	cf. supra (n° 2)	remplacé	Q. Postumius Hyginus Postumius Hermes lib(erti)	2 co-affranchis / médecins et professeurs	<i>sacr. / DSD offert aux médecins et professeurs</i>	<i>cf. supra (n° 2)</i>	cf. supra (n° 2)		Genius: Vidy ³⁵ , Genius publi-cus: Soleure ³⁶
6	GENIUS INCOLAE (2/2) associé à Aventia	cf. supra (n° 6)	déplacé	T. Ianuarius Florinus P. Domitius Didymus	2 citoyens / curatores de la colonie	<i>ex stipe annua; adiectis de suo 1 500 s. sacrificae?</i>	<i>cf. supra (n° 6)</i>	cf. supra (n° 6)		-
12	GENIUS LOCI (2/3) associé à IOM et à Fortuna Redux	cf. supra (n° 12)	remplacé Payerne	D. Appius Augustus	1 citoyen	<i>dedica(vit)</i>	<i>cf. supra (n° 12)</i>	cf. supra (n° 12)		-
14	GENIUS PAGI TIGORINI ³⁷ (1/1)	piédestal en calcaire (99x48x61)	déplacée à Villars-les-Moines puis ramenée au Musée	P. Gracchus Paternus ³⁸ Scribonia Lucana h.	2 citoyens / un homme et son héritière	<i>TPI HFC</i>	<i>Genio / pag(i) Tigor(inorum) / Publius Gracchus / Paternus / t[estamento] p[ro] (om) (ussit) Scribonia / Lucana / h[er]es) [ociendum] c[uravit]</i>	CIL XIII 5076 = RIS 76 = O 2 342 (dessin vol. 7). Inv. 7048; dépôt MRA		-
15	GENIUS --- (1/1?)	plaque en calcaire (3 fragm.) avec partie sup. profilée, incomplète à droite (44,6x50,5x9,7) ³⁹	inconnu; déc. avant 1852	Camil[...] ⁴⁰ et [...]	2 citoyens? au min. / mention d'héritiers		<i>Genio --- / Camill[...]/ CES // ET/[...]/ quibus [...]/ voc INH[...]/ item here[...]/ nomin[...]</i>	CIL XIII 5075 = O 2 420-421. Inv. 7057; dépôt MRA		-
12	IOM (1/3) associée à Fortuna Redux et au Genius loci	cf. supra (n° 12)	remplacé Payerne	D. Appius Augustus	1 citoyen			cf. supra, n° 12	statuettes en bronze (5077) et autres statues fragm. en calcaire ⁴¹	Moudon ⁴² , Soleure ⁴³ , Vindonissa ⁴⁴ , Rapperswil ⁴⁵ , Seegräben ⁴⁶
16	IOM [CONSERVATOR?] (1/7)	bloc en calcaire blanc, fragm. et sans moulure (23,2x53x18)	déc. en remploi dans la façade N-O de l'église protestante ⁴⁷	[...]	[...]	[...]	<i>IOM / [Conser]v[ator]?[...]</i> / --- ⁴⁸	AE 1992, 1266 Avenches, église protestante		cf. supra (n° 12)
17	LIVILLA DEAE ⁴⁹ (1/1)	piédestal pour petite statue en calcaire jaune (42,5x9x16,5)	inconnu ⁵⁰ - traces de remploi	Genialis, affranchi de Flavius Eros	1 affranchi / mari de Livilla probabl.	<i>sacr(um)</i>	<i>Livillae deae sacr(um) / Genialis Flavi Erotis (libertus)</i> ⁵¹	Frei-Stolba 1990 = O 3 675. Inv. 7087; dépôt MRA.		-
18	LUGOVES ⁵² (1/1)	chapiteau en calcaire (inscr. sur l'abaque, lettres en bronze doré; 79x132x92) ⁵³	déc. en 1844 entre Cigognier et ins. 25	-	anonyme	-	<i>Lugoves</i>	CIL XIII 5078 = RIS 102 = IMRA 2 = O 5 1091. Inv. 7160; Musée		-

N°	Divinité (ordre/total)	Support (dim. en cm)	Contexte	Nom(s) dédicant(e.s)	Statut dédicant(e. s)/ autres	Formulation dédicace	Texte	Références	Autre type de témoignage	Sur le territoire helvète
19	MARS CAESIVUS (1/1) ou Mars Caturix associé à Silvanus? (1/2) ⁵⁴	plaque en bronze, retournée (3,7x6,7x0,2) ⁵⁵	ins. 29	Pomp. Optatus	1 citoyen / <i>flamen Augusti</i> – prêtre du culte impérial ⁵⁶	ex stip(e)	<i>Mart(i) Coisiv(o) ou (?) Mart(i) Cat(urig)(et) Silv(ano) / Pomp(---) / Optatus / fl(amen) Aug(usti) ex stip(e)</i>	AE 1911, 79 = CIL XIII 11475 = AE 1996, 1121 = IMRA 23. Inv. 1908/4638; Musée	Offrande d'une statuette de Mars?	Mars (avec ou sans épithète): Yverdon ⁵⁸ , Cressier NE ⁵⁹ , Vindonissa ⁶⁰ , Studen ⁶¹
20	MARS CATURIX ⁶² (1/1) (cf. aussi n° 19)	autel en calcaire blanc (80x44x31)	déc. en 1939 <i>in situ</i> , Cigognier ⁶³	lul. Silvester	1 citoyen / <i>lapidat.</i> ⁶⁴	VSLM	<i>Marti Catur(igi) / lul(ius) Silvester / lapidat(rius) / VSLM</i>	N-L 40 = AE 1946, 238 = RIS 110 = IMRA 29 = O 1 177. Inv. 7009; Musée		Mars Caturix: Pomy ⁶⁵ et Yverdon ⁶⁶ Essertines-Nontoux ⁶⁷ , Riaz ⁶⁸
21	MARS GRADIVUS (1/1)	plaque en bronze argenté (7,3x10x0,15)	déc. en 1970 dans la cave d'une habitation, ins. 10	Sex(tus) Tetricius	1 citoyen (sans cognomen) ⁶⁹	<i>imperio monitus ... donum [dedit]</i>	<i>Mars Gradive⁷⁰ patef[---] / hanc patriam civ[esque--] / include bellator[---] / imperio monitus m[erito---?] / Sex(tus) Tetricius donum [dedit]---</i>	IMRA 24. Inv. 70/6749; Musée	Offrande d'une statuette de Mars?	-
22	MERCURE (DEUS) (1/1)	plaque en calcaire (29,5x22x3)	déc. aux Conches-Dessus, ins. 39 (région du <i>forum</i>)	M. Valerius Silvester	1 citoyen	-	<i>[De]o Merc(ur)io / M. Valerius / Silvester</i>	AE 1922, 6 = F 95 = RIS 106 = O 1 141. Inv. 7006; dépôt MRA		Mercur(e (avec ou sans surnom): Châbles ⁷¹ , Yverdon ⁷² , Ursins ⁷³ , Vidy ⁷⁴ , Soleure ⁷⁵ , Baden ⁷⁶ , Rapperswil ⁷⁷ , Lindwald ⁷⁸ , Thoune-Allmendingen ⁷⁹
23	MERCURE (DEUS) (1/1)	cloche en bronze, fragm. (14,2x4,1; 18,7 gr.) ⁸⁰	déc. en 1997, rég. St-Etienne (remblais)	Iulius Sextus	1 citoyen	VSLM	<i>Deo Mercurio Iulius Sextus VSLM</i>	AE 1999, 1114 = AE 2003, 1289. Inv. 97/10310-1; Musée		cf. <i>supra</i> (n° 22)
24	MERCURE CISSONIUS (DEUS) ⁸¹ (1/1)	autel en calcaire du Jura (40x20x22)	déc. en 1905 <i>in situ</i> à proximité du temple de la Grande des Dîmes ⁸²	L(ucius) C(---) Patern(us)	1 citoyen	ex voto	<i>Deo / Mercur(ri)o / Cisso(n)io [L(ucius) C(---) / Patern(us)] / ex voto</i>	CIL XIII 11476 = AE 1907, 146 = RIS 102 = IMRA 26 = O 5 1099. Inv. 7168; Musée		-
25	MERCURE (AUG.) (1/1)	plaque en calcaire du Jura (2 fragm. recollés) (26x15,5x1,8) ⁸³	déc. en 1851 en remploi à Misery ⁸⁴	Reg[inius?]	1 citoyen	<i>[s(accum)] (?) ... V[SLM]</i>	<i>Mer[curio] / Aug[usto] s(accum)?⁸⁵ Reg[---] / M[---] / V[SLM]</i>	AE 1973, 360 = AE 1992, 1271. Inv. 4733; Fribourg SAEF		cf. <i>supra</i> (n° 22)
26	NEPTUNE (2/2) associé à Silvanus	piédestal de statue monumentale: socle, base, colonne cylindrique en calcaire blanc, fût monolithique avec inscription, chapiteau (H: 3,8 m d'élévation du mon.; H totale: env. 6 m)	déc. en 1990 <i>in situ</i> , En Chaplix, près du canal ⁸⁶	Aprilis, esclave de C. Camillius Paternus ⁸⁷	1 esclave	-	<i>Silvano / et / Neptuno / Aprilis / C(ai) Camilli / Paterni / ser(vus)</i>	Castella/Flutsch 1990b; Castella 1998, 68-69 = O 5 1146. Inv. 7185; dépôt MRA		Vidy ⁸⁸
2	NUMINA AUG. (1/3) (ass. au Genius col. Hel. et à Apollon)	cf. <i>supra</i> (n° 2)	en remploi	Q. Postumius Hyginus Postumius Hermes lib(erti)	2 co-affranchis / médecins et professeurs	<i>sacr. / DSD offert aux médecins et professeurs</i>	cf. <i>supra</i> (n° 2)	cf. <i>supra</i> (n° 2)		Vidy ⁸⁹ , Pierre-Pertuis ⁹⁰
26	SILVANUS (1/2) ass. à Neptune	cf. <i>supra</i> (n° 26)	déc. <i>in situ</i>	Aprilis, esclave de C. Camillius Paternus	1 esclave	-	cf. <i>supra</i> (n° 26)	cf. <i>supra</i> (n° 26)		Vevey ⁹¹ , Vindonissa ⁹² , Zurich ⁹³

N°	Divinité (ordre/total)	Support (dim. en cm)	Contexte	Nom(s) dédicant(e)s	Statut dédicant(e) s/ autres	Formulation dédicace	Texte	Références	Autre type de témoignage	Sur le territoire helvète
19	SILVANUS ? (2/2?) associé à Mars Caturix ?	cf. supra (n° 19)	ins. 29	Pomp. Op-tatus	1 citoyen / flam. Aug.	ex stip(e)	cf. supra (n° 19)	cf. supra (n° 19)		
27	SULEVIAE (1/7) ⁹⁴ prob. associées à d'autres divinités	plaque en calcaire, fragm. (1,8x19,4x3,5/3,8)	déc. en 1904 au Lavoëx, ouest du Cigognier	Aposule(nus), [---]tia A[---], [---]tia [---]	3 dédicants (?), 1 homme de statut indéterminé et prob. 2 femmes (avec gentilité)		[---]SULEVIS. AT[---] / [---]VMARAE. D[---] / [---]APOSULE[---] / [---]TIA.AL[---] / [---]TIA [---] / --- ⁹⁵	CIL XIII 11477 = RIS 103 = O 3. 502. Inv. 7062; dépôt MRA		Vallon ⁹⁶ , Vidy ⁹⁷ , Soleure ⁹⁸ , Berne ⁹⁹ ,
28	VICTORIA (DEA)	autel en calcaire avec socle et partie sup. (85,5x54,5x31,5)	déplacé avant 1709 à Villars-les-Moines ¹⁰⁰	M(arcus) Iulinius Primitius ¹⁰¹	1 citoyen	ex voto	Deae / Victoriae / M(arcus) Iulinius / Primitius / ex voto	CIL XIII 5080 = RIS 78 = O 2. 407-408. Inv. 7046; dépôt MRA	camée ¹⁰²	Yverdon ¹⁰³
29	VICTORIA (DEA)	autel en calcaire, sans son socle (63x40x35)	déplacé avant 1709 à Villars-les-Moines	Sabin. Marcel[us]	1 citoyenne	? [---]	Deae Victori[ae] / Sabin[ia] Marce[us] / la ¹⁰⁴	CIL XIII 5081 = RIS 79 = O 2. 406. Inv. 7045; dépôt MRA		
30	[---]	autel (fragm.) en calcaire blanc (19x28x22)	déc. in situ en 1940 à l'angle S-O du temple du Cigognier ¹⁰⁵	[---]	[---]	LOC[---] VSLLM	--- / [---]LOC[---] / VSLLM ¹⁰⁶	N-L 41 = O 3. 676. Inv. 7088; dépôt MRA		
31	[---]	monument votif (fragm. inf.) (dimensions inconnues)	déplacé (remplacé?) «chez M. le Bandere[re] Fornalla» CIL	--- Camill(ius, ia) Iulunc(us, a?)	1 citoyen ou plusieurs (homme ou femme)	VSLLM	--- / Camill(ius, ia) / Iulunc(us, a?) / VSLLM	CIL XIII 5083 (Hagenbuch cod. 283, 211). Lieu actuel inconnu (pas trace au MRA)		
32	[---]	plaque votive fragm. très restaurée (62x58x20) ¹⁰⁷	déc. à l'est du Cigognier et du lieu de déc. du chap. des Lugoves ¹⁰⁸	D. Iulius Consors (fils de Caius, de la tribu Fabia)	1 citoyen / prétre du culte impérial, magistrat, curateur des citoyens romains du conventus helvète ¹⁰⁹	ex vis[us]	D(ecimus) Iul(ius) C(ai) f(ilius) Fa(bia) ¹¹¹ / Consors sac(er)dos Augustal(is) mag(ister) ¹¹² / cur(ator) c(ivium) R(omanorum) conven(tus) / Hel(vetic) ex vis[us]	CIL XIII 11478 = RIS 105 = O 3. 503-524 (dess. vol. 7 pl. XIV). Inv. 7063.1-7; dépôt MRA		
33	[---]	piédestal? ¹¹³ fragm. en calcaire du Jura (86x73)	en remploi dans l'Abbatiale de Payerne	P. Gracchus Paternus Scribonia Lucana h.	2 citoyens / un homme et son héritière (cf. n° 14)	TPI HFC	--- P(ublius) Gracchus / Paternus / t(estamento) p(ater) n(ostri) / Scribonia / Lucana / h(eres) f(acientium) c(uravit)	F 92 = RIS 113. Payerne, abbatale (Chapelle du Grailly, extr. du transept sud)		
34	[---]	plaque votive fragm. en forme de tabula ansata (20x18x15)	déc. en 1872 au théâtre	[---]mus [---]	1 dédicant au moins	sacr. / [---]	--- / [---]mus / [---]QVI / ---	CIL XIII 5082 (cf. Bossert 1998b n° 7 p. 110) = O 4. 754. Inv. 7093; dépôt MRA		
35	inscr. chrétienne	gobelet à boire, en verre blanc moucheté de bleu (12x2x8,8 diam.)	déc. en 1872 dans la nécropole de la Porte de l'Ouest ¹¹⁴	-	anonyme	-	Vivas in Deo	CIL XIII 10025, 219 = AE 1966, 259 = IMRA 27. Inv. 1872/1509 - Musée		
36	inscr. chrétienne	gobelet à boire (fragm.), en verre blanc moucheté de bleu (12x1,5x6 diam.)	déc. avec n° 35	-	anonyme	-	PIE ZE[S] ou ZE[S]AIS (lettres latines, texte grec)	CIL XIII 10025, 231 = IMRA 27. Inv. 1872/1508 - Musée		

Abbreviations (références)

AE	L'année épigraphique	MRA	Musée romain d'Avenches
F	Finke, H. (Hrsg.) (1927) Neue Inschriften. BRGK 17, 1-107; 198-231	N	Nesselhauf 1937
HM	Howald/Meyer 1940	N-L	Nesselhauf/Lieb 1959
IMRA	Frei-Stolba/Brielman 1996	O	Oelschig 2001
		RIS	Walser 1979
		SPM 5	Flutsch et al. (éd.) 2002

Notes du tableau des pages 91-94

1 ■ Sur les limites du territoire des Helvètes: Fellmann 1992, 51, 265 (*regio Lindensis, regio Arurensis* et *regio Ol---*) et 411, n. 30; en dernier lieu: Frei-Stolba 1999, 69-73.

2 ■ ANIXILOMARAE (ou ANIXTLOMARAE?): la graphie (écriture irrégulière) du nom de la divinité révèle sur cette inscription la présence de deux *l* (au lieu du *E* et du *T*, même si cette dernière lettre n'est peut-être pas exclue), ainsi que la lettre grecque *X* conservée par les Celtes; depuis Finke toutefois, le texte est transcrit sous la forme ANEXTLOMARAE. D'origine celte (*anextlo, anextio*: protecteur; *-marus*: grand, cf. Holder, A. (1896-1904) *Alt-celtischer Sprachschatz*. Leipzig, vol. 1, 153 et Olmsted 1994, 386), *Anechtlomarus* est attesté comme théonyme et comme anthroponyme. On connaît deux témoignages où il s'emploie comme surnom d'une divinité, dans une inscription du Mans F où le nom de la divinité (Mars, Apollon?) n'a pas été conservé (CIL XIII 3190: [---] *Anex*/[---] *ieus dei*/[---] *Jentis d.*) et dans une inscription circulaire de South Shield GB, gravée sur une patène en bronze, où il est associé à Apollon (RIB 2415.55 = ILS 4636: *Apollini Anexiomaro M. A. Sab.*). Comme anthroponyme, il apparaît dans une inscription de St-Pierre-les-Églises dans le Poitou F (CIL XIII 1165) et dans une inscription funéraire de Langres F (CIL XIII 11583: *D. M. / Cameli / Anextlo/mari fil.*) où il est question de l'un des trois seuls Camili ou Cameli connus dans le CIL XIII en dehors des Camilli d'Avenches; cf. Van Berchem 1982, 61.

3 ■ Le gentilice *Publicius* pourrait suggérer une origine comme *servus publicus* (IMRA); le *cognomen* celtique *Aunus* est attesté dans la région, notamment dans une inscription érigée à Moudon VD par un sévir augustal (CIL XIII 5042 = RIS 70); cf. *infra*, n. 25.

4 ■ Augustus est associé à Anichtlomara: dans les provinces, il n'est pas rare, sur le modèle du couple Rome et Auguste, que le souverain soit célébré en association avec une divinité locale, dans les espaces publics mais aussi dans les sièges des associations et dans les maisons privées: Van Andringa 2002, 62-63, 175-181 et 185, n. 84 (sanctuaire domestique dans une habitation de Clermont-Ferrand F); Beard et al. 1998, I, 352-353; Fishwick, D. (2002) *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, vol. 3, part 3. *Religions in the Graeco-Roman World*, 147, 2004. Leyde, 231.

5 ■ Le prénom Q. s'applique aussi sans doute au second dédicant, Postumius Hermes, que l'on peut très vraisemblablement identifier avec le médecin homonyme dont le nom, introduit par le prénom Q(uintus), apparaît sur un cachet d'oculiste de Lausanne-Vidy VD: H-M 446 et Pichard Sardet et al. 1993, 44 (photo fig. 20); sur les *tria nomina* des deux dédicants et leur statut de *co-liberti*: Hirt, M. (2000) *Les médecins à Avenches. Étude sur l'ensemble du matériel pouvant se rapporter aux médecins sur le site de l'antique Aventicum*. BPA 42, 95-97. On peut aussi signaler à Avenches l'exemple de Q. Macrius Nivalis dont le prénom figure bien dans l'inscription honorifique érigée en son honneur (CIL XIII 5100 = RIS 85) mais pas dans les deux inscriptions où il apparaît comme dédicant, aux côtés de son frère Macer (CIL XIII 5098 et 5099 = RIS 90 et 91).

6 ■ CIL XIII 11471 = RIS 67: *Apollini / Otacilia / IV[---] / ---*; la dédicante fait partie de la *gens* des Otacilii bien attestée à Avenches et à Yverdon-les-Bains VD (CIL XIII 5107; Frei-Stolba 1999, 91); l'un d'eux, Q. Otacilius Pollinus, était un patron des

nautae de la Saône et du Rhône et *inquisitor* des Trois Gaules: CIL XIII 11480 = AE 1952, 205 = AE 1972, 352 = AE 1990, 770; voir aussi d'autres témoignages mentionnant des Otacilii, à Amsoldingen BE (peut-être en provenance d'Avenches?) CIL XIII 5155 = RIS 118 et dans un lieu indéterminé, dans le canton de Fribourg, RIS 144; CIL XIII 11472 = RIS 69: *Apollini et Mar/ti Adventius / Tocca / VSLM*; CIL XIII 11473 = RIS 68: *Marti Caturici / et Apollini / C. Iul. Belatullus / DSDD*. Ces trois autels ont été mis au jour dans les ruines d'un ancien sanctuaire de la source des thermes à un kilomètre au sud d'Yverdon-les-Bains VD. À Yverdon-les-Bains, voir aussi CIL XIII 5055 = RIS 62: *Mercurio / Apollini / Minervae / Togirix Metiae f(i)lius / VSLM*.

7 ■ CIL XIII 5051 = RIS 92 (en remploi dans l'église de Baulmes VD, à env. 10 km à l'ouest d'Yverdon-les-Bains, sur la route Yverdon-Orbe-Pontarlier): *Apollini / Iulia Festilla*.

8 ■ CIL XIII 5025 = H-M 158: *In honorem d[omus divinae] / deo Apollini Ca[---] Belatulli coniu[x] [pro salute ---]/nis viri sui VSLM*; N-L 22: *[Apoll]ini / [---]natus / [---]culi (filius) / VSL[M]*.

9 ■ CIL XIII 5169 = RIS 129 (un temple consacré à la *domus divina* et à Apollon); le même dédicant y co-dédie aussi un autre autel à *Suleis suis*: CIL XIII 11499 = ILS 9322 = RIS 140 (cité *infra*, n. 98).

10 ■ CIL XIII 11500 = RIS 165; CIL XIII 5195 = RIS 149 (dédicace à Vespasien et à Mars, Apollon et Minerve, par les *vicani* de *Vindonissa*). Ailleurs en Suisse, par ex. à Genève: CIL XII 2585 et 2586 = RIS 3 et 4 et à Augst: F 17 = RIS 238 et RIS 244.

11 ■ L'inscription funéraire d'une *Iulia Marcellina*, érigée par les soins de son fils *Sextus Iulius Augustus*, a été mise au jour dans les fondations de la cathédrale de Genève (RIS 12).

12 ■ Faut-il lire *allector* et y voir un «administrateur financiers»? (cf. IMRA 17), à savoir une personne qui assume une charge extraordinaire (plutôt qu'une magistrature), peut-être celle de caissier responsable d'une caisse de la cité, à l'image d'*allectores* connus en Gaule: *allector ferrariarum*: CIL XIII 1576 (Le Puy F); *allect. ar[(ae)] Galliar.*: CIL XIII 1688 (Lyon); sur ces derniers: Dondin-Payre, M. (1999) *Magistrature et administration dans les Trois Gaules*. In: Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier (éd.) (1999), 155. Ou s'agit-il d'un *allectus*, une personne «*zugewählt in den Stadtrat*» (cf. RIS 74) ou «*in den Stadtrat gewählt*» (cf. H-M 208); voir par ex. CIL XIII 6769: le vétéran T. Florius Sturninus, *allectus in ordi[n]em c(ivium) R(omanorum) Mog.*; CIL XIV 375 = ILS 6147 à Ostie: ... *allecto / [g]ratis decurioni* et CIL XIV 376; Mais *adlectus* s'emploie aussi dans d'autres contextes, par ex. pour une intégration dans un collège: CIL XIV 409 = ILS 6146 à Ostie: ... *gratis adlect. inter navicular(ios) maris Adriatici*.

13 ■ Sur cette nouvelle lecture: Oelschig 2001, vol. 2, 413.

14 ■ Le dessin de Ritter [Ritter, E. (1788) *Mémoire abrégé et recueil de quelques antiquités de la Suisse avec des dessins levés sur les lieux depuis 1783*, 5 et pl. 3. Berne; repris sur la couverture des IMRA] représente un autel dont l'inscription était déjà peu lisible à l'époque; la taille du monument (les dimensions actuelles sont le résultat d'un second emploi) permet toutefois de penser qu'à l'origine, il devait s'agir plutôt d'un piédestal. Comme l'a confirmé Ph. Bridel, qui a réexaminé la pierre en 2007, celle-ci semble bien avoir fait l'objet d'un martelage ou d'un repiquage délimitant un nouveau champ épigraphique aux dimensions légèrement réduites (61,5 x 42 cm) par rapport au champ original encadré (71 x 46 cm). La pierre est en outre enregistrée par Troyon,

sans doute peu après 1850, comme murée dans la maison Renaud (Ritter l'avait encore vue dans la cour du Château).

15 Il s'agit bien du château d'Avenches, selon Schmidt de Rossens [Schmidt, F. S. (1760) Recueil d'antiquités trouvées à Avenches, à Culm et en d'autres lieux de la Suisse. Berne] et non pas du château de Villars-les-Moines comme le prétendent à tort les éditeurs du CIL et Walsler (RIS).

16 Plusieurs autres *seviri Augustales* sont connus à Avenches: CIL XIII 5091 = RIS 83, CIL XIII 5097 = RIS 89, CIL XIII 5107, CIL XIII 5108 = RIS 94, CIL XIII 5111, CIL XIII 5127.

17 On pourrait en effet aussi envisager de lire: *Avetae (A) vac. / Aug(ustae)*, la forme du G semblant s'adapter à celle de la pierre (sur l'établissement du texte, voir aussi la n. suivante). La photo du document confirme qu'il ne peut pas s'agir d'une dédicace à la déesse éponyme *Aventia* (autrement: Raepsaet-Charlier 2006b, 369 et 417); le culte d'Aveta est attesté à Trèves sur deux autels (F 5, déc. dans les fouilles du sanctuaire de l'Altbachtal: *DEAE AVETAE / ADFINES*; N 1, déc. *in situ* dans le même sanctuaire, devant la chapelle 17, au sud de la chapelle dite d'Aveta: *[Num(inibus) Aug(ustorum)?] / et deae / Avetae Tib. Venus/[tijus Vital(is) C. Leusius / [.]iamisaa M(arcus) Tongo/n[i]us lul(---) Avinius Los/sa Va[---]nius Varus / Annus larus Brit/tonius Hilarus / d(ono) d(ederunt)*; il est aussi attesté à Mont-Afrique F chez les Lingons: ILTG 406 (petit fragm. de 12 x 16 cm): *Aveta / Pater (---) / VS[LM]*; voir Jufer/Luginbühl 2001, 26.

18 Selon S. Oelschig, le texte n'est incomplet qu'à droite; voici sa lecture: *AVETAE/ AVG/ CANAE[...]/A/ ERSVLPICIVS/ PFLAVI/ VSLM*. Les lettres, d'écriture irrégulière et parfois proche de la cursive, montrent des traces anciennes de couleur rouge et d'autres récentes, qui ne sont pas toujours correctes.

19 Raepsaet-Charlier 2006b, 417 y voit deux dédicants dont les *cognomina* sont perdus: le premier, *Ser. Sulpicius [---]*, et le second, *P. Plautius [---]*.

20 Sur ces trois autels aux divinités des carrefours: Fuchs 1991, 5-8.

21 Une patère de 23 cm de diamètre intérieur occupe le sommet de l'autel; elle est insérée entre deux coussinets latéraux de 3,5 cm de largeur. La face arrière du monument n'est pas travaillée.

22 Au carrefour entre les *insulae* 8-9 et 14-15 (parcelle 2782).

23 *Quadruviae*: N-L 58 = RIS 184 et CIL XIII 5198 = RIS 152. Les plus anciennes dédicaces aux divinités des carrefours proviennent de Bonn et de Cologne (fin 1^{er}-milieu 2^e s. ap. J.-C.). Ces divinités sont souvent associées à la *domus divina* en Germanie Supérieure (CIL XIII 7431, 5621, 6343, 11647, 11721, 6061 (et avec Mars), 6437, F 345 = CBI 206; Mattern 1998 en a recensé 81 témoignages.

24 L'identification de l'*Aramus* demeure incertaine, cf. IMRA 9; sur les bateliers du lac Léman, cf. *infra*, 88-89, n. 74.

25 CIL XIII 5042 = RIS 70; il est question d'un acte d'évergétisme ou plus exactement d'une fondation (le seul exemple en Germanie, avec CIL XIII 5043 au même lieu, parmi les témoignages répertoriés par Laum, B. (1914) *Stiftungen in der griechischen und römischen Antike*. Leipzig/Berlin, 187) au profit des *vicani* de Moudon VD ou, si l'argent ne devait pas être dépensé selon les conditions exigées, au profit des *incolae* d'Avenches.

26 AE 1978, 566 = RIS 121: *In hon[orem] do[mus] / divinae/[...] / ex [s]tip[i]bus [---] / [re]gion[is] O[---] / [O]tacil[us] Seccius Il[vir] [---]*. Le *duumvir* qui dédie le fruit de la collecte est un des Otacilii mentionnés *supra*, n. 6.

27 CIL XIII 5169 = RIS 129 (cf. *supra*, n. 9); CIL XIII 5171 = RIS 131 (*aram cum sign.* au Génie public et à la DD, en 219 ap. J.-C.); N-L 52 = RIS 141 (dédicace publique de taille imposante 245 x 72 x 42 cm): *[In ho]norem domus [d]i[vinae] / [l(ovi)] O(ptimo) M(aximo) / [vikani] Salodurenses publ(ice) magist(ris) vici/ [---]io Vikano Il T(ito) Ped(io) Mallusio*; voir aussi N-L 53.

28 RIS 146, probablement en association avec Mercure.

29 CIL XIII 5194 = RIS 148, avec la mention de la reconstruction d'un *lovis templum*.

30 Augustus se rencontre comme *cognomen* à Genève: RIS 12: *Sextus Iulius Augustus*.

31 CIL XII 163: *Fortun(ae) Reduci / L. Fl(avius) Potitianus / VSLM*.

32 CIL XIII 11502 = RIS 166: *Fortunae / Nyisus / P(ubl)ii ser(vus) [VS]LLM*.

33 CIL XIII 5254 = RIS 198: *Deae For/tun(a)e vik(ani) / [Ta]sg(aetienses?) po(suerunt) cu[r]ante [---]*.

34 À Bernex GE: *Divu[m] / Fulg[ur] / c[on]ditum*: Fellmann 1992, 282 et 441, n. 54; voir aussi à Sevrier F sur un petit bloc de molasse mal équarri, AE 1957, 155 = I. L. de Haute-Savoie 94: *Iovium Fulgur*.

35 CIL XIII 5026 = ILS 7011 = RIS 51: *Soli Genio Lunae / sacrum ex voto / pro salute Augus(torum) P. Clo(dius) Corn(elius) // Primus curator vika(nor(um)) Lousonnensium Il / IIIIIvir Augus(tal(is) c(urator) c(ivium) R(omanorum) / conventus Hel(vetic) d(e) s(uo) d(edit)*.

36 CIL XIII 5171 = RIS 131.

37 Ce *pagus* est cité par César, BG, 1.12.4-5; voir aussi Strabon 7.2.2. Cette dédicace adressée au Génie d'un *pagus* est unique chez les Helvètes; une allusion indirecte au *pagus* et aux *pagani* se rencontre toutefois dans l'inscription honorifique érigée par Iulia Festilla pour C. Valerius Camillus, ... *et civitas Helvet(iorum) qua pagatim qua publice statuas* (CIL XIII 5110 = ILS 7008 = RIS 95). On connaît un certain nombre d'inscriptions dans lesquelles figure la mention de *vicani* ou de *vicus*: à Lausanne-Vidy (CIL XIII 5026 = ILS 7011 = RIS 51), Moudon (CIL XIII 5042 et 5043 = RIS 70 et 71), Yverdon-les-Bains VD (CIL 5063 et 5064 = RIS 65 et 66), Soleure SO (CIL XIII 5170 et N-L 52 = RIS 130 et 141), *Vindonissa* AG (CIL 5194 et 5195 = RIS 148 et 149), Baden AG (CIL XIII 5233 = RIS 187) et Eschenz TG (CIL 5254 = RIS 198). On ignore quelle dédicace portait une seconde base également érigée par l'héritière de P. Gracchus Paternus, selon ses prescriptions testamentaires, et retrouvée en remploi à Payerne VD, mais dont la partie supérieure est perdue (cf. n° 33).

38 D'autres Paterni sont connus, un *duumvir* d'Avenches, dans une dédicace aux *Numina Augustorum* de Pierre-Pertuis BE (CIL XIII 5166 = RIS 125) et le dédicant d'un autel votif à Mercure Cissonius (n° 24); un autre Paternus a dédié un monument à cette même divinité à Hohenburg D près de Ruppertsberg et Neustadt an der Hardt D, en Germanie Supérieure: CIL XIII 6119.

39 Oelschig 2001, vol. 2, 420-412 en présente un dessin et précise que la pierre est complète à gauche et en bas. Sur la base de son dessin, si l'on admet que la dédicace au Génie était centrée (comme le suggère la position des lettres conservées), il pourrait manquer une dizaine de lettres à droite à partir de la l. 2.

40 Les Camilli représentent une famille très influente à Avenches; le gentilice *Camillius*, tiré du *cognomen* *Camillus*, porté par les descendants des premiers Camilli, et en particulier par leurs esclaves et affranchis, apparaît sur la colonne dédiée à Neptune et à Silvain par un esclave de C. Camillius Paternus

(n° 26), sur une pierre funéraire (CIL XIII 5097 = RIS 89, *L. Camillius Faustus, seviri Augustalis*), sur un fragment de monument votif érigé par un certain Camillius Jucundus (cf. n° 31); on le trouve peut-être aussi sous une forme abrégée dans le nom de L. C. Paternus, dédicant de l'autel à Mercure Cissonius mentionné précédemment (n° 24) ou dans AE 1999, 1111 (et 1110?). Sur le territoire des Helvètes, il apparaît à Le Viez près de Nyon (CIL XIII 5017 = RIS 48, C. Camillius Quintillus), Nonfoux VD (CIL XIII 5046 = RIS 58, L. Camillius Aetolus) et Amsoldingen BE (CIL XIII 5154 = RIS 117, Camillius Polynices *natione Lydus*, et Camillius Paulus, son fils). Un Camillius est aussi connu sur le territoire des Séquanes: CIL XIII 5358. Sur les Camilli: Van Berchem 1982, 62, 164, IMRA 2, 36-38 et 91-92, Frei-Stolba 1996, Van Andringa 2002, 274-275 et Kaenel/Martin-Kilcher 2002. 41 Sur ces statues (*insulae* 23 et 29) et sur la tête de géant (sud-est du temple de la Grange des Dîmes): Fuchs 1992, 10 et 18, fig. 8. 42 CIL XIII 5042 et 5043 = RIS 70 et 71. 43 RIS 141 (ass. à la DD dans une dédicace publique); CIL XIII 5172: *Iovi*, sur une hachette votive offerte par un Deciman(us). 44 CIL XIII 5194 = RIS 148 (ass. à la DD.; cité *supra*, n. 29: *Iovis templum*); RIS 179. 45 AE 1999, 1119. 46 CIL XIII 5248 = RIS 196. Sur la présence du culte de Jupiter en Suisse, d'après des témoignages de types divers: Fuchs 1992, 9-10. Voir aussi Van Berchem 1982, 165-184. 47 Les lettres sont érodées ce qui en rend la lecture difficile; la pierre pourrait peut-être provenir du secteur situé entre le Cigognier et le temple de la Grange des Dîmes comme le propose de manière hypothétique Fuchs 1992, 7-8 et 11; voir aussi Bossert 1998b, 105, n° 1. L'autel domestique «pour les dieux Lares» en calcaire mentionné par Bossert (Bossert 1998b, 105, n° 3) parmi les inscriptions en provenance du secteur du Cigognier, est en réalité un petit autel anépigraphe en calcaire blanc, constitué de deux parties jointives (cf. *supra*, Meylan Krause, 74, fig. 49); signalons encore une autre inscription découverte dans ce secteur, au Lavoëx (CIL XIII 11494 = O 2 1416-1417 dessin), également signalée par Bossert 1998b, 106, n° 7, dont le caractère demeure incertain; l'épaisseur du fragment (35,5 x 45 x 31,5 cm) fait penser à un bloc plutôt qu'à une stèle ou à une plaque. S'agit-il d'un autel ou d'une petite base, avec une dédicace religieuse ou une inscription honorifique? Ni Bossert ni Oelschig ne se prononcent sur la question de la nature de ce document. 48 La lecture de la seconde ligne est très incertaine vu l'état de conservation du bloc (cf. Fuchs 1992, 8). 49 Il s'agit vraisemblablement ici d'un monument consacré à une personne privée, honorée après sa mort sous la forme d'une divinité comme le suggère la présence de *dea*, parfois représentée sous la forme d'une statuette (*in forma deorum*); dans ce sens: Frei-Stolba 1990, qui passe en revue les différentes interprétations possibles, et Spickerman 2003, 52-53. La déification de personnes privées est une pratique bien attestée dans le monde antique, notamment dans la Grèce classique et hellénistique, puis dans le monde romain où les premiers témoignages remontent à l'époque républicaine. La pratique s'observe d'abord surtout à Rome et dans les environs, à partir de Claude et de Néron, avant de s'étendre vers 120 ap. J.-C. à d'autres régions de l'Empire, comme l'ont montré les travaux de Wrede 1981, part. 94 sqq., 158 sqq., avec le catalogue 195-325, nos 1-345). Elle se développe surtout dans le milieu des esclaves et des affranchis, notamment parmi ceux de la maison

impériale, en particulier en relation avec leurs épouses et enfants (105-109). La dédicace a pu servir de base à une statuette votive à laquelle la défunte était identifiée; voir par ex., parmi d'autres parallèles, la dédicace suivante à Millingen D en Germanie Inférieure (CIL XIII 8706; cf. Frei-Stolba 1990, 128; Spickermann 2003, 53 et Scheid 2006a, 336): *deae dominae Rufiae / [M]aternae aram et / [I]ucum consecravit / Mucronia Marcia / ubi omnibus annis sacrum / instituit*. En dépit du caractère latin du nom Livilla, porté par la sœur et par la fille de Germanicus, on ne saurait écarter la possibilité d'y déceler la racine celtique *liv-*, brillant, coloré (cf. Holder, A. (1896-1904) *Alt-celtischer Sprachschatz*. Leipzig, vol. 2, 264-265, s. v. Livius) qui se retrouve par ex. dans une dédicace à Apollo Livicus à Bonn (CIL XIII 8006); le suffixe en *-illus*, *-illa* est en outre attesté ailleurs dans l'onomastique de la région, par ex. Iulia Festilla (CIL XIII 5064, 5094, 5051 et 5110 = RIS 66, 87, 92, 95), Flavia Severilla (IMRA 12), ou encore Rufilla et Natulla (*graffiti* sur céramique, Vidy: Flutsch et al. (éd.) 2002, 287, fig. 346). Sur les relations entre les cultes privés des morts et les cultes publics: Beard et al. 1998, vol. 1, 49-51. 50 Il est regrettable que l'on ignore tout du contexte de découverte de ce monument; signalons toutefois la présence à Avenches, à plusieurs endroits, d'anciennes sépultures situées dans des secteurs occupés à l'époque romaine par des édifices à caractère religieux (cf. *infra*, Castella, 118-120 et fig. 19). Cette dédicace à Livilla *dea* est particulièrement intéressante si l'on songe à l'importance dans le monde celtique des rites funéraires et si on la confronte avec l'ensemble culturel et funéraire d'En Chaplix, dans lequel les femmes occupent une situation privilégiée; voir à ce sujet Castella/Flutsch 1990a, part. 26 (ressemblances entre sépultures et sanctuaires celtiques) et *infra*, Castella, 103-120. 51 La femme en question, Livilla, était sans doute l'épouse ou la compagne du dédicant, un certain Genialis, affranchi d'un Flavius Eros, probablement un affranchi lui-même, dont le *cognomen* est attesté ici pour la première fois dans la région et le gentilice *Flavius*, porté à Avenches par l'un des Camilli, C. Flavius Camillus, connu comme *duumvir* de la colonie, *patronus* et *flamen Augusti*: CIL XIII 5063 = RIS 65; voir aussi CIL XIII 11479 et à Amsoldingen BE, CIL XIII 5155 = RIS 118 (Flavia Pusinna, l'épouse d'Otacilius Thesaesus). 52 Lug figure une fois parmi les dieux mentionnés dans le calendrier de Coligny (Ain F); cette divinité celtique des arts et métiers, parfois identifiée à Apollon (la lumière), était célébrée en Irlande le 1^{er} août. C'est également le 1^{er} août que se réunissait à Lyon le Conseil des Trois Gaules qui donnait lieu à des célébrations en relation avec le culte impérial. À Avenches, la seule mention datée au jour et à l'année, connue par une inscription musive aujourd'hui perdue, portait aussi cette même date pour l'année 209 ap. J.-C. (CIL XIII 5121 et Nelis-Clément, J./Hochuli-Gysel, A. (2001) Une mosaïque d'Aventicum avec date consulaire de 209 p.C.: transmission et interprétation. BPA 43, 245-258); faut-il associer la date du mardi 2 avril, jour de Mars, *graffito* découvert sur un fragment de paroi d'une maison d'Avenches (Inv. 86/5889-2: Frei-Stolba, R. (1993) «Dienstag, den 2. April ... n. Chr.» – Zu einem ungewöhnlichen Datum aus Aventicum, AS 16.3, 128-133) avec l'existence d'un calendrier sacré? Dans ce sens: Flutsch et al. (éd.) 2002, 307, fig. 380; ou peut-on y voir une date d'échéance inscrite lors d'une *nuncupatio* dans la maison d'un privé, sur la paroi d'un espace réservé au culte de la famille?

- 53 L'inscription était ornée de lettres en bronze doré à la feuille – seul le S subsiste – dont on distingue encore les traces d'ancrage. Des trous de fixations, visibles sur la face supérieure du chapiteau, parlent en faveur d'un support pour un groupe statuaire (cf. *supra*, Meylan Krause, 70-71 et fig. 34).
- 54 Unique attestation connue de cette épithète pour laquelle on a proposé plusieurs racines celtiques possibles, par ex. *caisel*, «*mur, rempart, forteresse*» (cf. Vendryes, J./Bachelery, E./Lambert, P.-Y. (1974-) Lexique étymologique de l'irlandais ancien, Paris, C 22-C23, plutôt que la racine *cais-* qui signifie «*haïne*» et parfois aussi «*amour*») ou *gaesum-*, d'où *gaesatus*, «*armé d'une lance*» (IMRA 23; Spickerman 2003, 392, n. 620); l'écriture est irrégulière et la présence de ligatures n'est pas exclue; après un examen de l'inscription de cette plaquette, une dédicace telle que *Marti Cat(urigi) Silv(ano)* ou *(et) Silv(ano)* me semblerait aussi envisageable; à ce sujet, voir par ex. Caton l'Ancien, De Agr. Cult., 83: *votum pro bubus, uti valeant sic facito. Marti Silvano in silva interdius in capita singula boum votum facito. (...)*, où il est question d'une ancienne tradition de sacrifice annuel à Mars Silvanus pour la santé des troupeaux, avec Dorcey, P. F. (1992) *The Cult of Silvanus. A Study in Roman Folk Religion*. Leiden/New York/London, part. 8-9 et 126; voir aussi à Cerveteri CIL XI 7602: *... ara Silv(ano) Mart(i) ...*, en 39 ap. J.-C. et à Préneste CIL XIV 2894.
- 55 Il s'agit d'un remploi d'une plaque de bronze comme l'indique la présence d'un grand R gravé au verso, de facture très soignée, qui contraste avec l'écriture de la dédicace.
- 56 On connaît plusieurs attestations de prêtres et prêtresses impériaux à Avenches et dans la région; en plus de Pomp. Optatus, on compte deux autres flamines, C. Flavius Camillus (CIL XIII 5063 = RIS 65, à Yverdon-les-Bains VD) et Ti. Iulius Abucinus, qui porte aussi le titre de *sacerdos perpetuus* (CIL XIII 5102, 5103 et 5104 = AE 1967, 328-330; seconde moitié du 2^e s.), une flaminique, Iulia Festilla (CIL XIII 5064 = RIS 66, à Yverdon), ainsi que plusieurs *sacerdotes*: D. Iulius Consors (cf. *infra*, n. 111) et C. Iulius Camillus, le père de Iulia Festilla, qui tous deux remontent à une époque antérieure à la colonie, et pour la période coloniale, le *sacerdos perpetuus* Ti. Iulius Abucinus déjà mentionné, avec peut-être un certain [---]idius Flavus (AE 1967, 326; mais cf. Oelschig 1997, 171, qui propose de lire *magistro [sa]c[rorum]* / [*Aug]us[t]alium*) (...), à quoi pourrait s'ajouter un nouveau témoignage, sur un fragment encore inédit (Inv. MRA n° 7043 = Oelschig 1997, 168); sur ces questions: Frei-Stolba 1999, 74-76 et 84-85.
- 57 Le gentilice *Pompeius*, -a, fréquent en Gaule, est attesté deux fois dans une inscription d'Avenches (CIL XIII 5138 = RIS 97 = IMRA 3) ainsi que dans une inscription d'Amsoldingen BE, en provenance d'Avenches selon Walser (CIL XIII 5138 = RIS 120).
- 58 CIL XIII 5053 = RIS 61: *Marti/ Aug(usto) / C. Sentius Diadu/menus medicus / VSLM*.
- 59 CIL XIII 5150.
- 60 CIL XIII 5195 = RIS 149 (cf. *supra*, n. 10); CIL XIII 11503-11506; F 102 et 103.
- 61 F 99, à Studen-Petinesca BE: *Marti/ M. Maccius Sabinus / ex vissu (sic)*.
- 62 Cette épithète signifie «*le roi du combat*» si l'on songe à la racine celtique *cath-* et au suffixe -ri, «*roi*»; il s'agit de la divinité indigène propre aux Helvètes; à ce sujet, en dernier lieu: Spickerman 2003, 390.
- 63 L'autel a été mis au jour entre les deux murs méridionaux du sanctuaire du Cigognier, au-dessus de la canalisation qui le traverse d'est en ouest. Cf. *supra*, Meylan Krause, 74 et fig. 48.
- 64 À Dijon, des *lapidari, clientes, pag. Andamo consistenses*, s'adressent à IOM et à Fortuna Redux *pro salute itu et reditu de leur patronus*, CIL XIII 5474 = ILS 7048. Sur les dédicaces par des associations, collègues et métiers, en Germanie Supérieure: Raep-saet-Charlier 2006b, 359. Sur les artisans à Avenches: Meylan Krause 2001.
- 65 CIL XIII 5054 = RIS 60: *Marti Catur(igi) / sacr(um) / pro salut(e) et inco/lumitate D(ecimi) Val(erii) / Camilli Sex(tus) Cri(s)/pin(ius) Nigrinus / VSLM*. Pour la correction du *cognomen* Camillus: Van Berchem 1982, 62 n. 34.
- 66 CIL XIII 11473: *Marti Caturici (sic) / et Apollini / C(aius) Iul(ius) Belatullus / d(e) s(uo) d(ono) d(edit)*. Au même endroit, le monument CIL XIII 11472 est consacré à Apollon et à Mars.
- 67 CIL XIII 5046 = ILS 4552 = RIS 58: *Marti Caturigi / L. Camill(ius) Aetolus / templum a novo / in[st]ituit*.
- 68 Sanctuaire de Riaz/Tronche-Bélon: CIL XIII 5035, avec Vauthey 1985, 24 (photo): [*Marti C]aturigi / [---]co / [---] s Vatto*; voir aussi Spickerman 2003, 109-110. Selon les estimations de Vauthey 1985, 47, le sanctuaire aurait livré sept dédicaces à Mars Caturix; les témoignages épigraphiques conservés *in situ* et en particulier la stèle dite «*des donateurs*» (B98-116 et 47) révèlent l'organisation d'une communauté de donateurs qui ont versé 75 deniers chacun, peut-être pour la construction du temple; sur la mention d'une *stips* en relation avec Mars Caesivus ou Caturix, cf. *supra*, n° 19). Parmi les quelques noms conservés (souvent incomplets) dans la liste fragmentaire figure le *cognomen* *Silv-*: Vauthey 1985, 37 (B 103); on y a aussi mis au jour diverses statuettes en bronze et six petites cloches culturelles (cf. *infra*, la cloche d'Avenches n° 23 et n. 80). Cf. *infra*, Vauthey, 314-315.
- 69 Il est possible, comme cela a été suggéré, que le *cognomen*, placé à un endroit inhabituel pour des raisons métriques, ait été perdu dans la lacune.
- 70 Mars Gradivus apparaît à deux reprises chez Virgile, une fois comme *pater* (Aen., 3.35), comme dans l'inscription d'Avenches qui souligne également son caractère de divinité protectrice de la *patria* (on retrouve sur ce point le Mars Caturix des Helvètes); dans l'autre passage (Aen. 10.542), la divinité est mentionnée au vocatif, *rex Gradive*, et c'est aussi en se servant du vocatif que le dédicant d'Avenches invoque Mars Gradivus; sur les diverses attestations de Mars Gradivus: Frei, P. (1976) *Mars Gradivus in Aeviticum*, BPA 24, 15-30; pour un exemple épigraphique d'une divinité invoquée au vocatif, sur une fibule en or en Macédoine, à Taranos, AE 1989, 653: *lovi Aug(uste) vincas // lovi Caes(ar) vivas!*
- 71 AE 2001, 1521: Au lieu-dit Les Saux, coupe en bronze dont la panse porte le graffiti suivant gravé en cursives: [---] / *Au(gusto) Mercurio ex (denariis) III s(emisse)*. Cf. Agustoni, C./Anderson, T. J. (2001) «*À Mercure Auguste pour un montant de trois deniers et demi*». Le graffiti sur la coupe en bronze de Châbles FR-Les Saux. ASSPA 84, 177-182.
- 72 CIL XIII 5056 = RIS 64 (photo SPM V, 310): Dédié à Merc. Aug. (par décision testamentaire de L. Silianus Candidus en son nom et au nom de ses frères M. Silianus Sabinus et T. Silivus Similis, 4'000 sesterces, avec l'addition de 1'400 sesterces de la part de l'héritier M. Domitius Magnus; sur le côté: *dona venibunt ad ornamenta eius et ex stipibus ponentur*; CIL XIII 5055 = RIS 62: *tabula ansata* dédiée par Togirix *Metiae f(ilius)* à Mercure en association avec Apollon et Minerve (citée *supra*, n. 6).
- 73 CIL XIII 5047 (inscription sur le socle d'une statuette votive d'un bouc en bronze): *Daeo (sic) Mercurio Iul(ia) Iuliana v(otum) s(olvit) l(ibens)*

m(erito); une statuette de Mercure a également été découverte sur ce site qui abritait un sanctuaire de Mercure (sous la nef de l'église St-Nicolas), ainsi que deux autres temples mis au jour en 2003 et un théâtre (ou amphithéâtre?) cultuel: Fellmann 1992, 241-242, ill. 108 (statuette), 280.

74 ■ RIS 54: *Merc[ur]io / Aug(usto) s(acrum) [n(autae) l(acu) L(emanno)] / qui Leus[onnae] / consist[unt]*.

Sur ces nautes, voir aussi à Lausanne-Vidy RIS 52 et N-L 28 (à Neptune; cités *infra*, n. 88 et 89); ils sont aussi attestés à Genève: RIS 40. En Suisse romande, le culte de Mercure est aussi présent à Genève (CIL XII 2595 = RIS 8) et à Nyon VD (CIL XIII 5003 = RIS 49).

75 ■ CIL XIII 5174: *Mercur(io) Aug(usto) Valer(ius) Hispa(nus) (se)vir Aug(ustalis) Lugud(uni) / ex(sic) voto*.

76 ■ CIL XIII 5235 = RIS 188: *Mercurio / Matutino / lu[---]ris / ex voto / [VS]LM*.

77 ■ CIL XIII 5163 = RIS 122: *Mercurio Aug. (...)*.

78 ■ RIS 146: *[In honorem domus] divin[ae] / Mercuri]o et ---*.

79 ■ Sur une hachette votive, avec d'autres, dédiées à Jupiter, Minerve, Mercure, aux Matrones et aux Matres: Martin-Kilcher (dir.) 1995, 19.

80 ■ Frei-Stolba/Hochuli-Gysel 1997; Martin-Kilcher 2000 mentionne la découverte d'autres clochettes ou *cacabuli* comparables à Augst (136, n. 3), à Taragonne (139) et au nord de Cologne, cette dernière étant aussi dédiée à deus Mercurius (140); de petites clochettes (en tôle de fer enrobées de cuivre, avec un anneau de suspension) ont aussi été mises au jour dans le contexte du sanctuaire de Tronche-Bélon à Riaz, consacré à Mars Caturix: Vauthey 1985, 53 et 87. Par ailleurs, les clochettes se retrouvent assez fréquemment en zone de sanctuaires (cf. *supra*, Meylan Krause, 77).

81 ■ L'épithète celtique Cissonius pour Mercure est attestée dans les Grisons, vraisemblablement en relation avec un Camillus: RIS 306; voir aussi RIS 307; le culte de Mercure Cissonius est connu sur le Rhin moyen d'où il a pu être originaire (entre Strasbourg et Cologne), ainsi que dans la région des Némètes (cf. Raepsaet-Charlier 2006b, 394), vers Trèves, Metz et Besançon; la plaque de bronze de Saintes qui lui est dédiée a probablement été apportée selon L. Maurin par un marchand de la région du Rhin: ILA (Santons) 1001, 1. Mercure y figure nu tenant une bourse, en compagnie d'un coq et d'un bélier.

82 ■ Au lieu-dit Derrière la Tour, juste en dehors du mur d'enclos nord du sanctuaire de la Grange des Dîmes, avec un dépôt votif composé d'environ cent vingt récipients en céramique (cruches, calices, supports, lampes): Meylan Krause 1996. Cf. *supra*, Meylan Krause, 68 et 70, fig. 30.

83 ■ Les lettres portent encore quelques traces de rouge; je remercie Dominique Bugnon (Service archéologique de l'État de Fribourg) d'avoir accédé à ma demande de rechercher les fragments, de les réexaminer et de m'avoir transmis des précisions sur le contexte de la découverte.

84 ■ Découverte au milieu de tombes burgondes, à proximité du château, dans une gravière, à droite de la route Misery-Avenches; une *villa* romaine aurait été établie non loin de là, au lieu-dit Au village (CN 1185, 571 620 / 189 050); des fragments de tuiles ont été découverts un peu plus loin en 1999. Vu le contexte (remplis; proximité d'Avenches, à quelque 5 km), il est probable que cette pierre provienne d'Avenches, comme me l'a aussi confirmé par oral l'éditeur du document, T. Zawadzki (cf. Zawadzki 1969/1970).

85 ■ Pour la restitution, voir les inscriptions de Vidy citées *supra* (n. 74, RIS 54) et d'Yverdon CIL XIII 5056 = RIS 64 (citée *supra*, n. 72).

86 ■ Les divers éléments de cette base de statue monumentale écroulée au pied de sa fondation ont été découverts à 280 m à l'extérieur de l'enceinte et à 55 m de l'extrémité amont du canal aménagés sous Hadrien, en bordure de la route romaine; ce canal se dirigeait vers le Russalet et l'enceinte d'une importante *villa* suburbaine dont C. Camillius Paternus fut peut-être le propriétaire. Le monument votif fut érigé après 125 ap. J.-C. selon les analyses dendrochronologiques (37 pieux de chêne soutenaient le dé de fondation). On a repéré les traces d'ancrage de la statue, aujourd'hui perdue; la hauteur totale du monument devait à l'origine atteindre près de 6 m. Plusieurs indices suggèrent l'existence d'une activité de construction navale en amont du canal. Cf. Castella/Flutsch 1990b.

87 ■ L'esclave en question était peut-être le régisseur ou *vilicus* du domaine de son propriétaire, un Paternus rattaché à la famille des Camilli; il n'est pas impossible que le propriétaire soit le même personnage que le dédicant du petit autel n° 24, dont l'homonymie n'est toutefois pas assurée, vu l'abréviation du gentilice. L'érection de la colonne a pu s'inscrire dans le contexte des travaux accomplis lors de la construction du canal (Neptune), qui impliquait des artisans du bois (Silvanus). Pour d'autres dédicaces émanant de membres de la famille des Camilli, voir n° 15.

88 ■ N-L 27 = RIS 53: *Ex voto suscept(o) / Neptuno sacr(um) / T. Nontr(ius) Vanatactus / VSLM*; N-L 28: *Neptuno / nautae Leu/son(nenses) ex inper(io)! / [---] ICEAC[---]*; peut-être aussi N-L 29. Voir à Genève: CIL XII 2412 = RIS 38 (soldat de la légion XII *a curis*).

89 ■ N-L 30 = RIS 52: *Numinibus Aug(ustorum) / nautae [lac]u Lemanno / qui Leuso[nn]ae consistunt / l(ocus) [d(atu)s] d(ecreto) d(ecurionum)*. Le pluriel *Numina Augustorum* ne désigne pas systématiquement des empereurs co-régnants, à moins que cela ne soit rendu explicite (par ex. par *AUGG* ou *AUGGG*; cf. *ad* RIB 152); il peut inclure aussi les empereurs divinisés: voir par ex. CIL XIII 1752, en 190 ap. J.-C., avec Van Andringa 2002, 169 et 181.

90 ■ CIL XIII 5166 = RIS 125 (sur le rocher de Pierre-Pertuis BE): *Numini Augus[t]or[um] / via [d]ucta per M(arcum) / Dunium Paternum / (duum)vir[um] col(oniae) Helvet(iorum)*.

91 ■ CIL XII 164 = RIS 59: dédicace d'un bénéficiaire au deus Silvanus; Vevey VD se situe au carrefour des routes menant du Grand St-Bernard à Lausanne et à Avenches, dans la province des Alpes Pennines, à la limite de la frontière de Germanie Supérieure; son rattachement au territoire des Helvètes est discutabile. Signalons qu'on y a aussi découvert des statuettes en bronze de Neptune et de Mercure (cf. Flutsch et al. (éd.) 2002, 400) et récemment, les vestiges d'un sanctuaire gallo-romain. Cf. *infra*, Cramatte, 275, n° 60).

92 ■ CIL XIII 11508 = RIS 168: *Silvano / L. Flavius / Burrus miles / leg(ionis) XI C(laudiae) P(iae) F(idelis) c(enturiae) Betuvi / Silonis VSLM*. À Genève, un *civis Hel(vetius)* a consacré un autel à Silvain: CIL XII 2597 = RIS 15.

93 ■ CIL XIII 5243 = RIS 192: *Deae Dianae / et Silvano / ursari / posueru[nt] ex voto*.

94 ■ Le culte de ces divinités protectrices (Suleviae, Sul-) est bien attesté à Bath-*Aquae Sulis* GB (en association avec Minerve et en relation avec les sources d'eau chaude), dans le monde celtique en général et chez les Helvètes en particulier (n. suivantes) ainsi que parmi les *equites singulares* de Rome; Jufer/Luginbühl 2001, 64-65, en citent 83 attestations.

95 ■ Lecture de G. Walser (RIS): *Suleis At/umarae d.../...aposule /tia al... / ...tia ...*; mais la forme

de la brisure à gauche et à droite permet de penser qu'il manque des lettres entre les lignes 1 et 2, ce qui met en doute la lecture *At/umarae*; on lira plutôt *Suleis, At[e/p]umarae, Suleis, At[huboduae?]* ou *At[esmertaie]*, cf. ILTG 414, ou encore *At[aecinae]* p. ex., suivi d'un nom d'une divinité se terminant par --- *umara*, peut-être *[Anext]umarae?* Signalons qu'*Atepomarus* (cf. Holder, A. (1896-1904) *Alt-celtischer Sprachschatz*. Leipzig, vol. 1, 256-257), attesté comme anthroponyme (par ex. CIL XIII 2066a à Lyon), est aussi connu comme théonyme, comme épithète d'Apollon (au Peu-Berland dans le Berry F, CIL XIII 1318: *Num. Au[g] / et Genio Apollinis (sic) / Atepomari lul. Atr/ectus Craxanti fil. et lul. / Gnatus Atr(ect) fil. d.s.d.*) et comme épithète de Mercure (à Rennes, comme indiqué dans le décret de la cité, en 135 ap. J.-C., AE 1969/70, 405b: *In honorem domus divinae et pagi Matantis, deo Mercurio Atepomaro (...)*; voir aussi ILN V.2, 462-511 et Mermet 1993 (temple de Mercure Atepomarus à Champlieu dans la cité de Vienne F). Le texte se poursuit avec le nom d'un premier dédicant, *Aposule[nus]*, suivi de ceux de deux dédicantes au moins, *[---]tia Al[---] et/[---]tia [---]*. On trouvera un certain nombre de possibilités parmi les gentilices et les *cognomina* attestés dans la région (voir index RIS I, 240-214), par ex. à Avenches *Domitia* (n° 6; voir aussi RIS 64 à Yverdon-les-Bains VD) ou *Tertia* (n° 4), ou à Yverdon-les-Bains VD, *Adventia* (RIS 69), *Iustia* (RIS 63) ou *Sentia* (RIS 61); pour le *cognomen*, on songera par ex. à *Alpina* (RIS 40, à Genève) ou *Alpinula* (RIS 187, à Baden AG, *Alpinia Alpinula*).

96 AE 2002, 1058 (inscription gravée sur un cratère en bronze, incomplet): *Paterna Sule[vis] ? ---*.

97 H-M 162 = N-L 31 (la lecture de la dernière ligne n'est pas sûre): *Nonio(s) Sul(eis) suis voto / l(ibens) m(erito) r(estituit?)*; CIL XIII, 5027 = ILS 4774 = RIS 55: *Banira et Doninda [et] / Daedalus et Tato Icari fil/i Suleis suis qui curam / vestra(m) agunt idem // Cappo Icari l(ibertus); idem pour item à moins d'associer ce terme avec l'épithète des Suleviae attestée ailleurs, par ex. CIL XII 2974 = ILS 4662: *Suliviae Idennicae Minervae?**

98 CIL XIII 11499: *T. Cr(assius?) Pattusi/us / et Cr(assius?) Magi/us / Suleis suis / VSLM*; ce même personnage a offert un *templum* consacré à la *domus divina* et à Apollon à Yverdon-les-Bains VD: CIL XIII 5179; au même endroit, autre attestation de ce gentilice: CIL XIII 5179.

99 N-L51: *Cantexta Suleis Mode[---]*; lettre grecque χ comme pour le n° 1. La proposition de restitution de *[Su]leis* a été récemment exclue pour une inscription fragmentaire de Genève: CIL XII 2598 = ILN V 3 (Vienne) 839.

100 La pierre pourrait selon S. Oelschig faire partie du groupe d'inscriptions vendues au Musée d'Avenches en 1924 par la famille von Graffenried (Villars-les-Moines BE).

101 Le *cognomen* est bien *Primitius* (et non pas *Primus* comme indiqué dans Raepsaet-Charlier 2006b, 418).

102 Un camée au motif de la Victoire a été mis au jour à Avenches: Guisan 1975, 7-8 et BPA 47, 2005, 67, ill. 4.

103 CIL XIII 5058 = RIS 63: *Victoriae / Iust(ius) Vatto / VSLM*. Le *cognomen* *Vatto* est attesté parmi les dédicants du sanctuaire de Mars Caturix à Riaz FR (cf. *supra*, n. 68), où on a aussi découvert un fragment d'aile de Victoire: CIL XIII 5035 avec Vauthey 1985, 24 (photo), 32-33 et B 165 (aile). Voir aussi à Ville-neuve VD à l'extrémité orientale du lac Léman (prov. des Alpes Pennines): CIL XII 162 = RIS 72: *Victoriae / Aug(ustae) / Nitiogenna/ Tullia / [---]NTI[---] / ---*.

Comme dans le n° 29, c'est une femme qui érige un autel à la déesse *Victoria*.

104 Le texte est complet à droite et à gauche; un espace vide suit la dernière ligne conservée, qui rappelle celui qui s'observe entre les lignes 2 et 3; il n'est pas exclu qu'une formule de dédicace se soit trouvée à l'origine au bas de l'inscription. On précisera que le socle n'a pas été conservé.

105 Cf. Bossert 1998b, 105, 2; N-L: «entre égout n° 1 et mur intérieur du portique nord-est».

106 N-L: les lettres CV sont pointées; H. Lieb n'a toutefois pas revu la pierre puisqu'il ne l'a pas retrouvée à Avenches à l'époque. Le fragment se trouve aujourd'hui dans le dépôt du Musée où j'ai pu l'examiner. Voir aussi Fuchs 1992, 15-16 (fig. 7): *[---] LOC.V.[---]*; après observation de la pierre, la lecture du V me semble incertaine; le C (peut-être G?) est suivi d'une lettre dont on distingue la partie inférieure de la haste verticale, terminée en pointe triangulaire; avant le L, on distingue la trace inférieure d'une lettre (un autre L ou éventuellement un C?). À la dernière ligne, une trace à la base droite du M pourrait indiquer la présence d'une ligature ML, soit *v(otum) s(oluit) l(ibens) l(aetus) m(erito)*. On attend le plus souvent le nom du ou des dédicant(s) parfois accompagné(s) d'un titre; on peut aussi y voir une formule comme *pro se et suis, pro salute sua etc.*, ou *ex visu, ex iussu*, ou une expression du genre *ex stipe etc.*; dans certains cas, on peut y rencontrer le nom de la divinité invoquée, mentionné après celui du ou des dédicants (par ex. CIL XIII 11499 cité *supra*, n. 98; voir aussi par ex. à Bonn N-L 198, à Nîmes CIL XII 3080 = ILS 4768; voir aussi CIL V 5671 = ILS 4820 et AE 2003, 1481 et 1482: le même dédicant a choisi les deux dispositions sur deux autels érigés à *Alburnus Maior* en Dacie), ou encore à l'occasion une date consulaire (par ex. CIL XIII 6123, 6647), même si celle-ci, lorsqu'elle figure, apparaît plus souvent après la formule *VSLM* (par ex. CIL XIII 6665, 6696, 6716, 6635, 6637 etc.). La présence d'un titre tel que *sac(erdos) loc(i?)* paraît incertaine; le *sacerdos loco III* (ILS 7883 not. 1) s'inscrit dans le contexte d'un collège. Comme le propose Fuchs 1992, 16, on pourrait songer à une expression signifiant «en ce lieu» bien attestée dans les inscriptions gauloises, mais aussi ailleurs, p. ex. CIL VIII 4641 = 16759 = ILS 4486, en Numidie: *--- sa/cerdos hoc / loco initia/tus aram / posuit, vo/tum soluit / d. d. ---*; CIL XII 2656 = ILS 4711: *... de suo posuerunt loco privato ...*; AE 2003, 1272: *... in suo VSLLM* ou ILS 5918a: *loco accepto*. Vu le lieu de découverte du fragment, on pourrait aussi se demander s'il ne serait pas possible d'envisager la présence d'une formule indiquant que le monument votif a reçu l'autorisation d'être érigé sur un lieu public. Par ailleurs, des analyses dendrochronologiques sur les pieux de fondation du sanctuaire du Cigognier indiquent que ces derniers datent de 98 ap. J.-C. Une très hypothétique proposition de restitution de *[Subarano et Marcel]lo c[os]* situerait notre monument au cours de l'année 104 ap. J.-C., soit six ans après les travaux.

107 Le monument est fragmentaire. D'après le dessin de S. Oelschig, le texte est complet en haut à gauche. L'expression *ex vis[u]* à la dernière ligne indique qu'il doit s'agir d'un monument votif dont la dédicace, placée au haut de l'inscription, a pu être perdue. Sur ce type d'expression: Veyne 1986. On peut aussi se demander s'il y avait un nom de divinité inscrit ou si celui-ci était rendu implicite par la statue qu'elle accompagnait.

108 Dans le périmètre de la découverte des 25 lampes: Liertz 1998, 34-35 (cf. *supra*, Meylan Krause, 69, fig. 29:4).

109 Sur le *conventus Helveticus*, qui figure sur plusieurs inscriptions d'Avenches et de son territoire (par ex. CIL XIII 5026 = ILS 7011 = RIS 51 mentionné *supra*, n. 35): Van Andringa 1998, part. 169-171.

110 Pour une formule identique, voir la dédicace à Mars de Studen-Petinesca BE, F 99 (cité *supra*, n. 61).

111 La tribu Fabia indique que l'inscription est antérieure à la fondation de la colonie. Le personnage en question pourrait être, selon Van Berchem 1982, 152-153, le frère jumeau de C. Iulius Camillus, le tribun militaire décoré par l'empereur Claude, qui porte lui aussi le titre de [*s*]ac(erdos) Aug(usti) suivi de celui de mag(ister), comme l'atteste une inscription honorifique rappelant sa carrière et ses décorations, érigée par la colonie des Helvètes *ex d(ecreto) d(ecurionum)*. Sur C. Iulius Camillus: CIL XIII 5093 et 5094 = RIS 86 et 87, avec Frei-Stolba 1996 et Frei-Stolba 1999, 74-75. Cf. *supra*, De Pury-Gysel, 31, fig. 8.

112 Sur les titres de *sacerdos Augustalis* ou *Augusti*, suivi de celui de mag(ister), au lieu du titre de *sac(rorum) Augustal(ium) mag(ister)* tel que l'ont compris un certain nombre de spécialistes qui aurait

été remplacé par la suite, lors de la fondation de la colonie (cf. Oelschig 1997 et en dernier lieu la discussion de Spickermann 2003, 102-108 et 391), voir Frei-Stolba 1999, 74-77.

113 Pour un témoignage comparable impliquant les mêmes personnes, cf. n° 14.

114 Les deux gobelets proviennent d'une tombe (Blanc et al. 1991b, 86, fig. 114). Ils ont été découverts dans le cercueil en chêne d'une jeune fille. Les inscriptions et la palme qui les accompagne semblent indiquer qu'il s'agit d'un contexte chrétien; le mobilier remonterait au début du 4^e s., mais une datation vers la fin du 4^e ou même le début du 5^e s. n'est pas exclue. Cf. *supra*, de Pury-Gysel, 32-33, fig. 10.

Jocelyne Nelis-Clément
CNRS – Ausonius
Université de Bordeaux 3
nelisclement@gmail.com

« Mon père, ce héros! »

Sanctuaires liés à des structures funéraires à Avenches et dans les provinces du nord-ouest de l'Empire

Établi aux portes d'Aventicum, le site d'En Chaplix témoigne de relations très étroites entre des aménagements culturels et des structures funéraires. Deux petits temples à plan centré y ont en effet été édifiés au-dessus et au voisinage d'ensembles funéraires augusto-tibériens (fin du 1^{er} s. av. J.-C. et premier quart du 1^{er} s. ap. J.-C.). De l'autre côté de la voie qui traverse le site, deux gigantesques mausolées tibéro-claudiens soulignent le caractère aristocratique du site, très vraisemblablement lié à un vaste domaine suburbain. Rarement observée en Gaule romaine, cette connexion entre temples à plan concentrique et structures funéraires est néanmoins signalée à plusieurs reprises dans d'autres provinces, en particulier en Grande-Bretagne. Établis en marge de domaines ruraux ou d'agglomérations, les sanctuaires de cette petite série semblent témoigner de la pratique de cultes héroïques et/ou familiaux. Sont également évoqués ici quelques ensembles funéraires laténiens et romains précoces découverts récemment dans le quartier religieux occidental de la ville et dans ses environs immédiats.

Daniel Castella

Reste in der Flur En Chaplix vor den Toren von Aventicum zeugen vom engen Verhältnis zwischen kultischen Einrichtungen und Bestattungsbauten. Zwei kleine gallo-römische Vierecktempel wurden über und in der Nähe von Grabmälern augusteisch-tiberischer Zeit errichtet (Ende 1. Jh. v. Chr. und erstes Viertel 1. Jh. n. Chr.). Auf der gegenüberliegenden Seite der den Ort durchquerenden Strasse bezeichnen zwei riesige Mausoleen den aristokratischen Charakter des Areals, das offenbar zu einem umfangreichen suburbanen herrschaftlichen Gut gehörte. Die Verbindung zwischen Vierecktempeln und Grabmälern ist im römischen Gallien selten, in anderen Provinzen, vor allem in Grossbritannien jedoch mehrfach bezeugt. Am Rand von ländlichen Grossgütern oder Siedlungen errichtet, scheinen diese eher seltenen Heiligtümer von Praktiken der Heroen- und/oder Familienkulte zu zeugen. Der Beitrag nennt ebenfalls einige kürzlich im religiösen Westquartier der Stadt und ihrer unmittelbaren Umgebung entdeckte latènezeitliche und frühromische Bestattungen.

Si l'on se réfère par exemple au recensement des sanctuaires dits « romano-celtiques » établi il y a une quinzaine d'années pour la Gaule¹, les relations entre ces lieux de culte et des structures funéraires, antérieures ou contemporaines, apparaissent tout à fait exceptionnelles². Or, sur le site d'Avenches, les fouilles effectuées depuis lors ont livré plusieurs témoignages de telles imbrications, sous des formes très diverses.

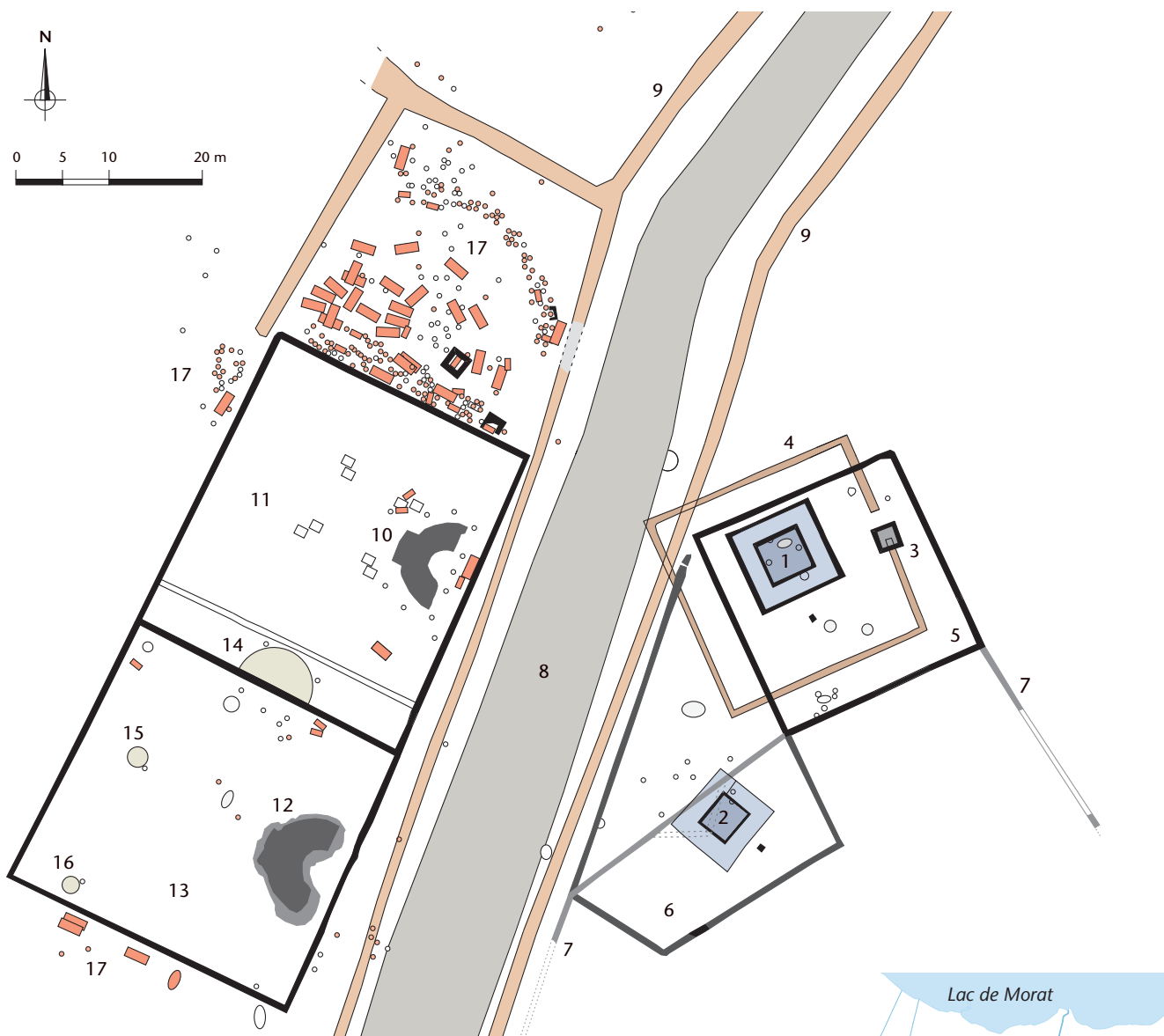
Dans cette présentation, nous traiterons principalement des ensembles funéraires du début de l'époque impériale découverts sur le site d'En Chaplix, à quelques centaines de mètres au nord-est de la ville antique. Ces ensembles, confrontés à d'autres, plus ou moins fameux, répartis dans les provinces du nord-ouest de l'Empire, nous amèneront à nous interroger sur l'identité de ces défunts et la nature et le cadre social des cultes pratiqués en ces lieux.

Nous reviendrons également brièvement sur les ensembles funéraires laténiens et romains précoces mis au jour sous le quartier religieux occidental de la ville même.



1 Fauduet 1993b.
2 Abstraction faite, bien entendu, des restes humains mis au jour dans les sanctuaires laténiens (du nord de la France notamment), dont le traitement et le mode de dépôt sont particuliers.

Fig. 1 Vue aérienne de l'ensemble culturel et funéraire d'Avenches/En Chaplix. A monuments funéraires; B route; C sanctuaire.



- 1 temple Nord et sépulture augustéenne
- 2 temple Sud
- 3 "chapelle" Nord
- 4 enclos augustéen Nord (fossé)
- 5 sanctuaire (enclos Nord)
- 6 sanctuaire (enclos sud)
- 7 murs d'enclos de la villa
- 8 route
- 9 fossés de la route
- 10 monument funéraire Nord
- 11 enclos du monument funéraire Nord
- 12 monument funéraire Sud
- 13 enclos du monument funéraire Nord
- 14 dépôt funéraire Nord (St 233)
- 15 dépôt funéraire Sud (St 241)
- 16 dépôt funéraire Sud (St 383)
- 17 cimetière

Fig. 2 Situation et plan schématique de l'ensemble cultuel et funéraire d'Avenches/En Chaplix.

- A ville romaine
- B En Chaplix
- C lac (rive antique)
- D port romain
- E villa suburbaine

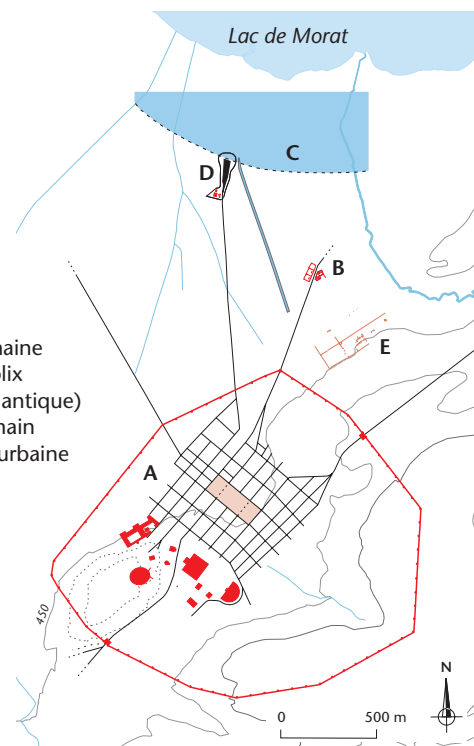




Fig. 3 Avenches/En Chaplix. Plan schématique du sanctuaire.
 A sépulture St 269;
 B dépôt St 252;
 C dépôt St 256.

L'ensemble culturel et funéraire d'Avenches/En Chaplix

Situation et présentation générale

Le complexe culturel et funéraire d'Avenches/En Chaplix a été fouillé entre 1987 et 1992 dans le cadre de la construction de l'autoroute A1 (fig. 1). Établi à un peu plus de 500 m au nord-est de la ville (fig. 2), il est constitué de deux gigantesques monuments funéraires, d'un cimetière et d'un sanctuaire, de part et d'autre d'une voie, dont l'aménagement remonte au moins à l'époque tibérienne. Hauts de plus de 20 m, les monuments funéraires ont été édifiés successivement vers 28 et autour du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. dans deux enclos quadrangulaires juxtaposés.

Comptant près de 200 sépultures, le cimetière est quant à lui utilisé entre la seconde moitié du 1^{er} et le 3^e s. de notre ère. Enfin, le sanctuaire de type gallo-romain est aménagé à partir de l'époque augustéenne. Il est constitué d'enclos à ciel ouvert comprenant, entre autres aménagements, deux édifices quadrangulaires à plan concentrique que nous désignerons ici, par convention, comme le «temple Nord» et le «temple Sud».

Cet ensemble culturel et funéraire semble lié – peut-être dès son origine – à une vaste propriété suburbaine (fig. 2:E), partiellement révélée par la photographie aérienne, mais n'ayant pour l'heure pas fait l'objet de fouilles.

Nous nous concentrerons ici sur quelques ensembles du début de l'Empire mis au jour dans le secteur du sanctuaire.

Le temple Nord et la sépulture augustéenne

Déjà présentée à plusieurs reprises³, la structure la plus ancienne du site est une sépulture de type *bustum* (St 269), mise au jour quelques dizaines de centimètres sous le radier du sol de la *cella* du temple Nord (fig. 3:A).

Cette sépulture se situe au cœur d'un enclos délimité par un fossé quadrangulaire d'environ 23 m de côté, ouvert à l'est. Le comblement de ce fossé a livré un mobilier assez pauvre, essentiellement constitué de quelques céramiques (vaisselle de cuisine et de table)⁴ et de maigres restes fauniques (bœuf et porc). La majorité des dépôts se concentre dans le secteur de l'entrée. Parmi les rares trouvailles méritant d'être signalées, on peut citer un fragment de frontal de bœuf avec une cheville osseuse, vestige possible d'un bucrâne exposé.

En ce qui concerne la tombe, on peut souligner que l'incinération a été effectuée sur place, comme le révèlent les traces de rubéfaction et de charbon observées à la surface du sol, ainsi que les restes d'offrandes primaires et les esquilles osseuses calcinées jonchant ce niveau (fig. 4). À l'issue de la crémation, une partie des ossements calcinés a été déposée dans une petite fosse circulaire creusée au même emplacement. Accompagnés de plusieurs offrandes, ces ossements ont été ensuite recouverts de fragments d'amphores brûlés recueillis sur le bûcher. L'étude anthropologique a permis d'attribuer ces ossements à un individu adulte (jeune?) probablement de sexe féminin, peut-être accompagné d'un enfant.

L'inventaire originel de cet ensemble funéraire est difficile à établir pour diverses raisons. La première est le caractère très lacunaire de cet ensemble: en effet, une grande part des offrandes primaires a été évacuée après la crémation vers une destination inconnue. Ainsi, par exemple, les quelque quatre ou cinq amphores brûlées à cet endroit ne sont attestées que par quelques dizaines de fragments, pour la plupart de très petites dimensions. Il en est de même pour les autres récipients en céramique. Une autre difficulté réside dans la nature même des dépôts mis au jour: il apparaît en effet qu'une part importante des objets découverts entre le niveau du *bustum* et le sol de la *cella* du temple doit correspondre à des dépôts successifs couvrant les quelques décennies séparant l'aménagement de la sé-

pulture et l'édification du *fanum*. On recense ainsi près d'une centaine de monnaies, ainsi que divers objets en métal, en verre et en céramique, pour la plupart incomplets. Les remaniements subis par ces niveaux à l'occasion de la construction du temple constituent enfin un obstacle supplémentaire à ce travail d'inventaire.

Néanmoins, il est possible d'attribuer à la sépulture proprement dite (fig. 5) un lot de cinq fibules, non brûlées mais incomplètes pour la plupart, dont deux fibules à ailettes norico-pannoniennes de type Almgren 238 et trois fibules à disque. À ces parures s'ajoutent un pendentif en bronze ajouré, orné d'un quartz retenu par une languette de bronze, une poignée mobile en argent appartenant à un petit coffret et un cristal de roche brut, apparemment brûlé. La céramique (fig. 6) se compose d'au moins quatre amphores brûlées, dont une Pascual 1 de Tarraconaise,

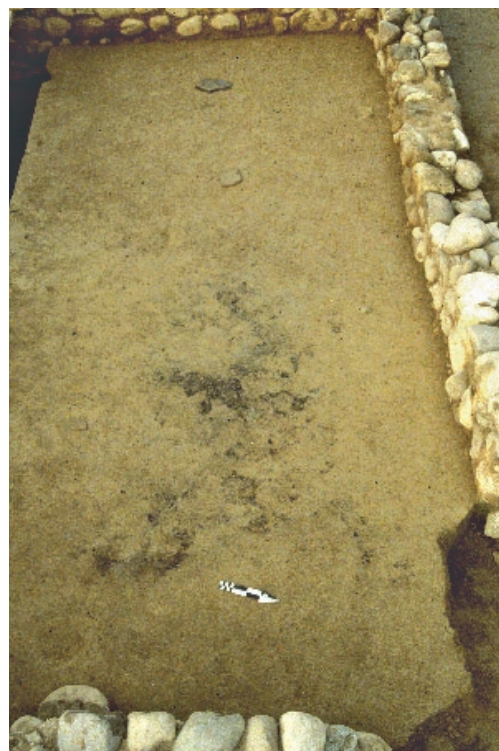


Fig. 4 Avenches/En Chaplix. Sépulture à incinération St 269. En haut, les traces de rubéfaction et de charbon visibles en surface. En bas, petite fosse circulaire recelant les ossements calcinés accompagnés de plusieurs offrandes et recouverts de panses d'amphores brûlées.



une Dressel 2-4 (italique?), une amphore à paroi épaisse (Oberaden 83?) et une autre indéterminée à pâte assez fine; elle comprend aussi un plat et plusieurs coupes et coupelles en sigillée du service I italique, ainsi qu'un balsamaire en terre cuite. L'appartenance à l'inventaire primaire d'autres céramiques et objets découverts sous la *cella* est plausible, mais ne peut être assurée.

S'ajoutent encore à l'inventaire des restes fauniques brûlés – peu nombreux mais variés – associés à la sépulture (porc, boeuf, capriné, oiseaux, lièvre) ainsi que plus de 200 clous ayant sans doute servi principalement à l'édification du bûcher.

Tout comme le mode de constitution de cet ensemble, la nature de l'éventuel marquage de cette sépulture demeure assez obscure. Quelques structures en creux (fig. 3) semblent liées à cette phase d'aménagement – en particulier deux grands trous de poteau dans l'axe de la future *cella* – mais il est difficile de

déterminer si ces maigres vestiges sont liés à la mise en place du bûcher ou à un aménagement quelconque installé au-dessus de la tombe.

La datation de la sépulture, à l'époque augustéenne moyenne (aux environs de 15/10 avant notre ère) repose principalement sur la sigillée italique clairement associée à la crémation. Le mobilier découvert sous le sol de la future *cella* couvre globalement la période s'étendant entre le moment de l'incinération et la construction du temple. Outre quelques objets en métal, en verre et en céramique, on recense, on l'a dit, près d'une centaine de monnaies (fig. 7)⁵. On dénombre quelques monnaies gauloises et républicaines, mais la

Fig. 5 Avenches/En Chaplix. Mobilier non céramique associé à la sépulture à incinération St 269.

- 1-5 fibules en bronze;
 - 6 pendentif (bronze et quartz);
 - 7 poignée mobile en argent;
 - 8 cristal de roche.
- Éch. 1:2.

3 ■ Castella/Flutsch 1990a; Castella 1993; Morel et al. 2005, 36-38 et 52-54.

4 ■ Castella 1993, fig. 3, 233.

5 ■ L'étude de cet ensemble monétaire a été réalisée par F. E. Koenig et complétée par S. Frey-Kupper.

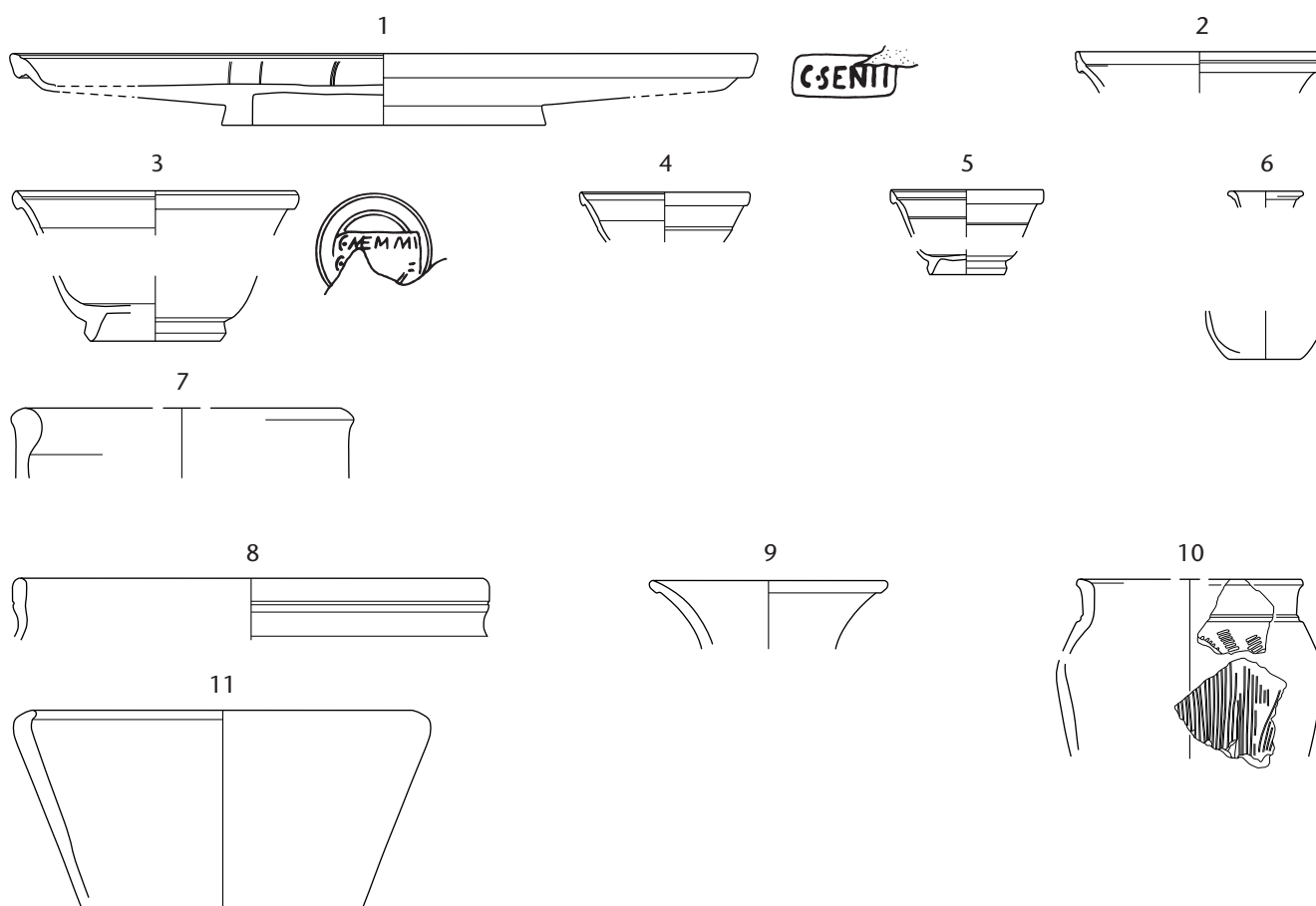


Fig. 6 Avenches/En Chaplix. Mobilier céramique mis au jour sous le sol de la cella du temple Nord. Les n^{os} 1-7 sont clairement associés à la sépulture à incinération St 269.

1-5 sigillées italiques;
6 balsamaire;
7 amphore Pascual 1;
8 TSI;
9 TSI?;
10-11 céramique commune grise.
Éch. 1:4 (estampilles 1:1).

plupart sont des frappes augustéennes, principalement des as. Les dépôts les plus récents sont des as tibériens du type *Divus Augustus Pater*. Sans entrer dans le détail de la discussion, la concentration de ces découvertes sous la future *cella* et la situation stratigraphique de ces diverses trouvailles invitent à s'interroger sur le mode de constitution de ces dépôts. Quels sont les offrandes primaires et secondaires appartenant à l'inventaire originel de la sépulture? Les objets déposés après la mise en place de la sépulture (que l'on qualifiera d'offrandes tertiaires) ont-ils été déposés au fil du temps à cet emplacement ou a-t-on réuni ici, peut-être au moment de la construction du *fanum*, des objets originellement déposés ailleurs, par exemple dans le fossé délimitant le *temenos*? Cette question demeure ouverte. Quoi qu'il en soit, ce mobilier fixe un *terminus post quem* vers 25/30 ap. J.-C. pour la construction du temple.

Les cinq fibules de la sépulture corroborent l'attribution de la tombe à une femme, proposée par l'anthropologue. Elles témoignent aussi du port du costume celtique traditionnel dit «de Menimane» et de la probable origine «étrangère» de la défunte: on se trouve en effet à la marge occidentale de la

diffusion de ces fibules à ailettes norico-pannoniennes⁶. L'association de ces fibules avec les exemplaires à disque pourrait autoriser à situer l'origine de cette femme dans le monde alpin oriental.

C'est probablement à l'époque tibérienne que l'on doit situer la construction d'un petit temple gallo-romain à plan centré (env. 9,7 x 9,5 m), en matériaux légers (fig. 8). Conjointement sans doute, le fossé quadrangulaire est comblé et le péribole, désormais délimité par un mur maçonné, est déplacé de quel-

Fig. 7 Avenches/En Chaplix. Tableau des monnaies découvertes sous le sol de la cella du temple Nord.

Gauloises + <i>Germanus Indutil.</i>	4	
République	10	(1 divisée)
Vienne	1	
Nîmes série I	12	(2 divisées)
Nîmes série I ou II	2	(2 divisées)
Nîmes série II	4	
Auguste (maîtres-monét.)	19	(1 divisée)
Autel de Lyon série I	26	(1 divisée)
Autel de Lyon série I ou II?	1	
Autel de Lyon série II	6	
Auguste (<i>quadrantes</i> ?)	2	
Tibère	1	(1 divisée)
Tibère DAP	9	(1 divisée)
Indéterminée	1	(1 divisée)
TOTAL	98	(10 divisées)



Fig. 8 Avenches/En Chaplix. Vue du temple Nord, en direction du nord-ouest.

ques mètres vers l'est pour permettre le passage de la voie, tout en conservant la même orientation et approximativement les mêmes dimensions (fig. 3). Il est intéressant de relever que le *fanum*, complètement décentré dans son périmètre, est expressément édifié à l'emplacement même du bûcher et de la tombe. Une petite «chapelle» carrée sera en outre édifiée postérieurement à l'est du temple, à peu près à l'emplacement de l'entrée du *temenos* primitif.

Le temple Sud

Dans le secteur sud du sanctuaire, la lecture et l'interprétation des vestiges se heurtent à de grandes difficultés, partiellement liées à l'arasement des vestiges et à l'absence quasi

totale de séquence stratigraphique. Nous nous contenterons d'évoquer ici quelques structures directement liées à notre propos.

Le monument principal est là aussi une construction rectangulaire à plan centré d'env. 8,5 x 7,5 m, en partie détruite (fig. 9-10). Elle se compose d'un espace central, équipé d'un sol de gravier et délimité sur ces quatre côtés par des traces de sablières basses, et d'un radier périphérique de pierres calcaires, supportant à l'origine un sol de terre battue, voire un plancher. Aucune trace indubitable d'une paroi ou d'une colonnade n'a été observée à l'extérieur de ce radier. Là encore,

6 Martin-Kilcher, S. (1993) Römische Grabfunde als Quelle zur Trachtgeschichte im zirkumalpinen Raum. In: Struck (éd.) 1993, 181-203 (en particulier 189-190).

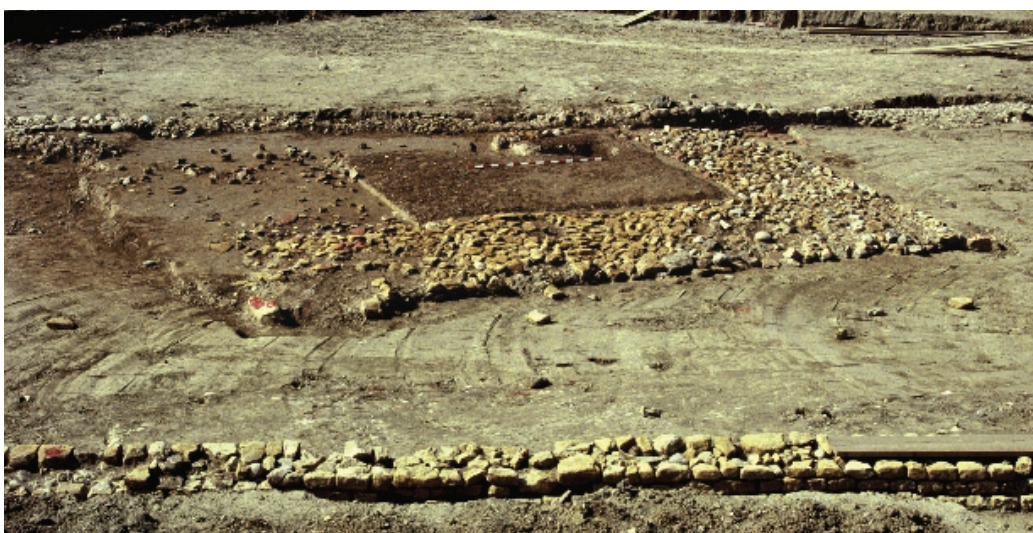


Fig. 9 Avenches/En Chaplix. Vue du temple Sud, en direction du nord-ouest.

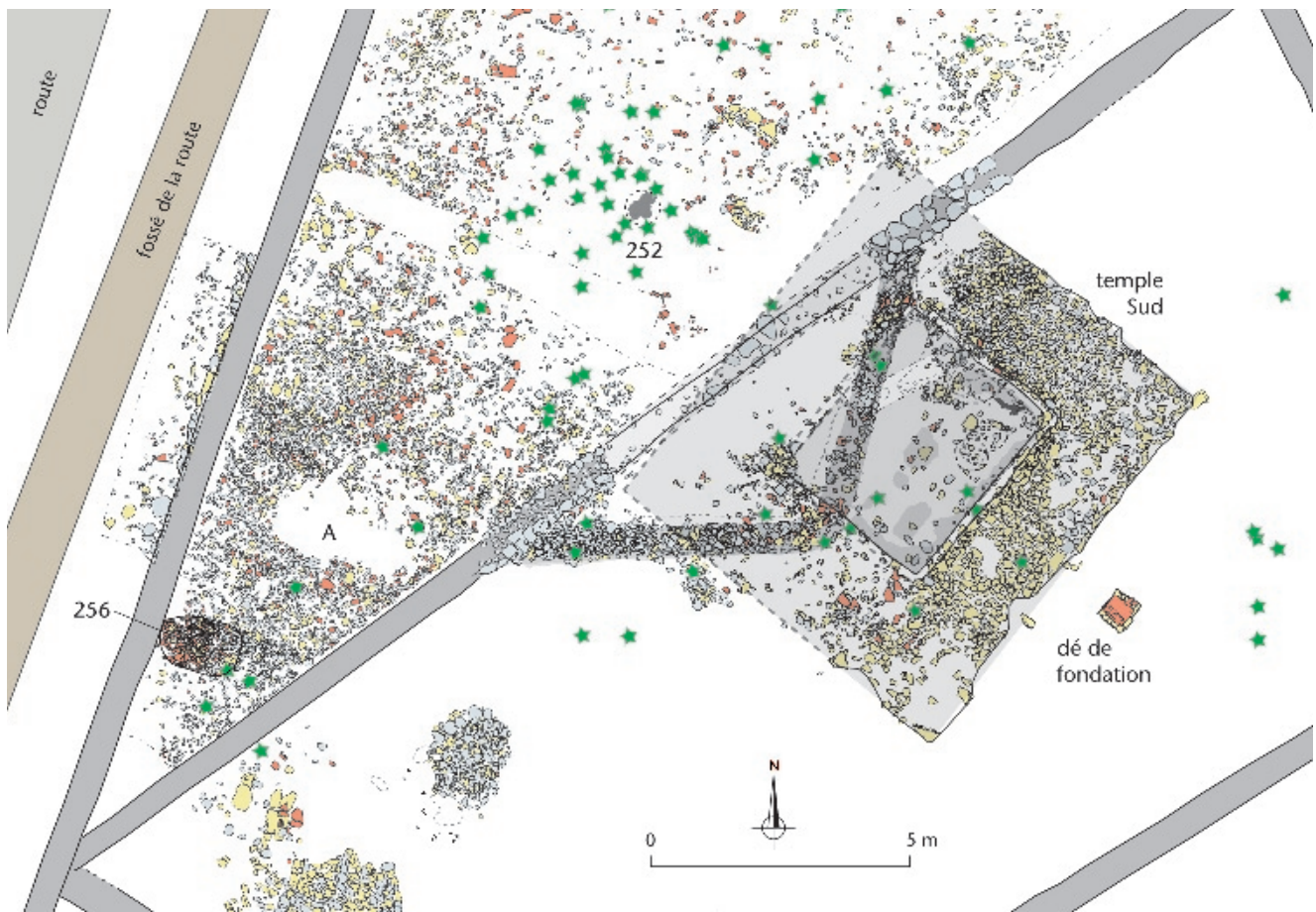


Fig. 10 Avenches/En Chaplix. Plan détaillé du secteur du temple Sud. Les étoiles correspondent aux trouvailles monétaires.

une élévation en matériaux légers paraît très vraisemblable. En raison du contexte général et de son plan centré et en dépit de ses modestes dimensions, on peut rapprocher, non sans quelques réserves, cet édifice du groupe des temples gallo-romains. On peut relever, à l'appui de cette identification, que le monument est, comme son voisin du nord, associé à une petite fondation carrée maçonnée en situation axiale, peut-être une base d'autel ou de statue.

Dans le cas de ce second temple, ce n'est pas au-dessous de l'édifice, mais à proximité que se situent les structures que nous présenterons ici. Il s'agit en l'occurrence de deux dépôts en fosse au contenu très intéressant (fig. 10).

Fig. 11 Avenches/En Chaplix. Vue du dépôt St 252 in situ.



L'un d'eux (St 252) se situe dans l'axe exact du monument, à env. 3,20 m de sa façade occidentale restituée. Il s'agit d'une petite fosse peu profonde, recelant un curieux amas d'objets métalliques (fig. 11). Prélevé en bloc, cet amas a été fouillé au laboratoire du Musée Romain d'Avenches (fig. 12). Il comprend près de 250 clous en fer, dont une bonne part ayant apparemment subi l'action du feu. On y a en outre recueilli un grand nombre d'éléments en fer et surtout en bronze ayant de toute évidence appartenu à un meuble en bois, vraisemblablement un coffre (fig. 13). Parmi ces garnitures, on peut mentionner un morillon en bronze en forme de canard stylisé, des anneaux mobiles et de nombreuses bandes et tôles minces de bronze décorées au repoussé. On peut observer que ces éléments n'ont pas subi l'action du feu, mais qu'ils ont été découverts pêle-mêle dans la fosse, comme si le meuble

avait été totalement démantelé. D'autres objets ont en outre été mis au jour, en particulier deux petites appliques à rivets en argent et une belle fibule «à queue-de-paon» (fig. 14:1). Une fibule identique, incomplète (fig. 14:2), a été découverte à proximité immédiate du dépôt, ainsi que deux autres broches appartenant aux types Riha 7.8 et 7.22 (fig. 14:3-4) et quelques éléments métalliques appartenant au coffre susmentionné. La présence de ces fibules rappelle les cinq broches de la sépulture augustéenne décrite auparavant. Le dépôt comprend en outre quelques rares céramiques fortement brûlées, sur lesquelles je reviendrai et quelques esquilles osseuses calcinées, dont un gros fragment de crâne humain d'adulte. La présence de ces éléments trahit le caractère funéraire du dépôt, bien qu'on ne puisse évidemment pas parler d'une sépulture.

Le second dépôt (St 256) a été découvert plus loin du temple, à une dizaine de mètres à l'ouest de ce dernier (fig. 10). Il s'agit d'une grande fosse d'env. 1,60 x 1 m, dont le comblement est presque exclusivement constitué de tessons d'amphores, brûlées et concassées. L'inventaire est difficile à établir (fig. 15), mais on y recense au moins trois amphores vinaires Dressel 2-4 d'origine occidentale (dont fig. 15:7), une amphore Dressel 7/11 (fig. 15:8) et une du groupe Augst 9. Outre ces amphores, le dépôt a livré plusieurs récipients, brûlés eux aussi, en particulier quelques sigillées italiques correspondant à un faciès un peu plus récent que celles de la tombe augustéenne du temple Nord. On reconnaît en particulier un calice orné du type Consp. R 5.1.2, probablement à attribuer à l'atelier de *Cn. Ateius* de Pise (fig. 15:1), une assiette Consp. 12.3 (fig. 15:2), une assiette Consp. 18.2 (correspondant au service II de Haltern; fig. 15:3) et une coupe Consp. 31.1 (fig. 15:4). L'inventaire comprend encore un plat à engobe interne de production régionale (fig. 15:5), une cruche à une anse de type indéterminé et un pot en céramique commune (fig. 15:6). La fosse a également livré quelques maigres restes fauniques ainsi que de rares esquilles osseuses calcinées indéterminées.

L'analyse détaillée du mobilier de ces deux ensembles, pourtant relativement éloignés l'un de l'autre, a permis de mettre en évidence plusieurs remontages qui permettent de conclure à leur contemporanéité. De toute évidence, les vestiges d'une même cérémonie

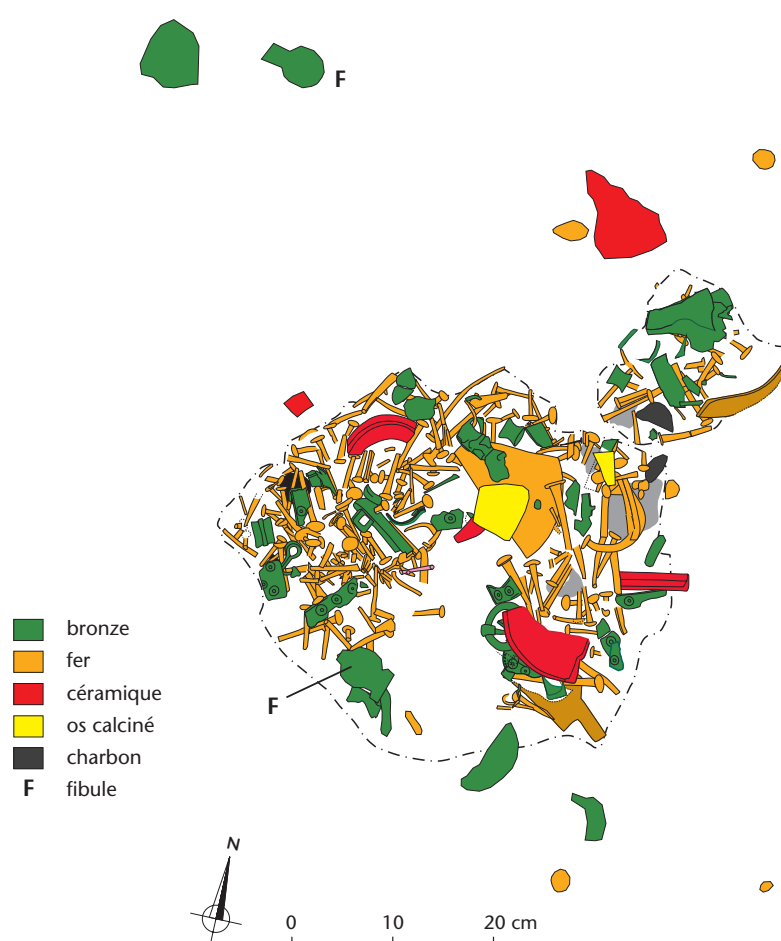


Fig. 12 Avenches/En Chaplix. Plan détaillé du dépôt St 252.

funéraire ont été enfouis dans deux fosses distinctes: céramiques et amphores brûlées dans l'une et, dans l'autre, des éléments métalliques correspondant apparemment à des clous prélevés sur le bûcher et à un coffre non brûlé démantelé. Ce dernier pourrait être interprété comme une offrande secondaire «sacrifiée», voire un réceptacle ayant servi par exemple au prélèvement des ossements humains et à leur dépôt provisoire. La tombe elle-même, c'est-à-dire le lieu de dépôt des ossements humains – pour autant qu'elle ait existé – n'a pas été localisée.

L'emplacement de la crémation est également inconnu. Néanmoins, il n'est pas inintéressant de relever que quelques tessons de céramique et d'amphores brûlés appartenant à l'inventaire de ce double ensemble ont été mis au jour sous la *cella* et la galerie du temple Sud. Quoique fragile, faute de traces au sol, l'hypothèse d'une crémation à cet emplacement précis ou à proximité semble plausible et renforcerait le rapprochement avec le temple Nord voisin.

La datation de ces deux dépôts repose principalement sur les quelques sigillées italiques

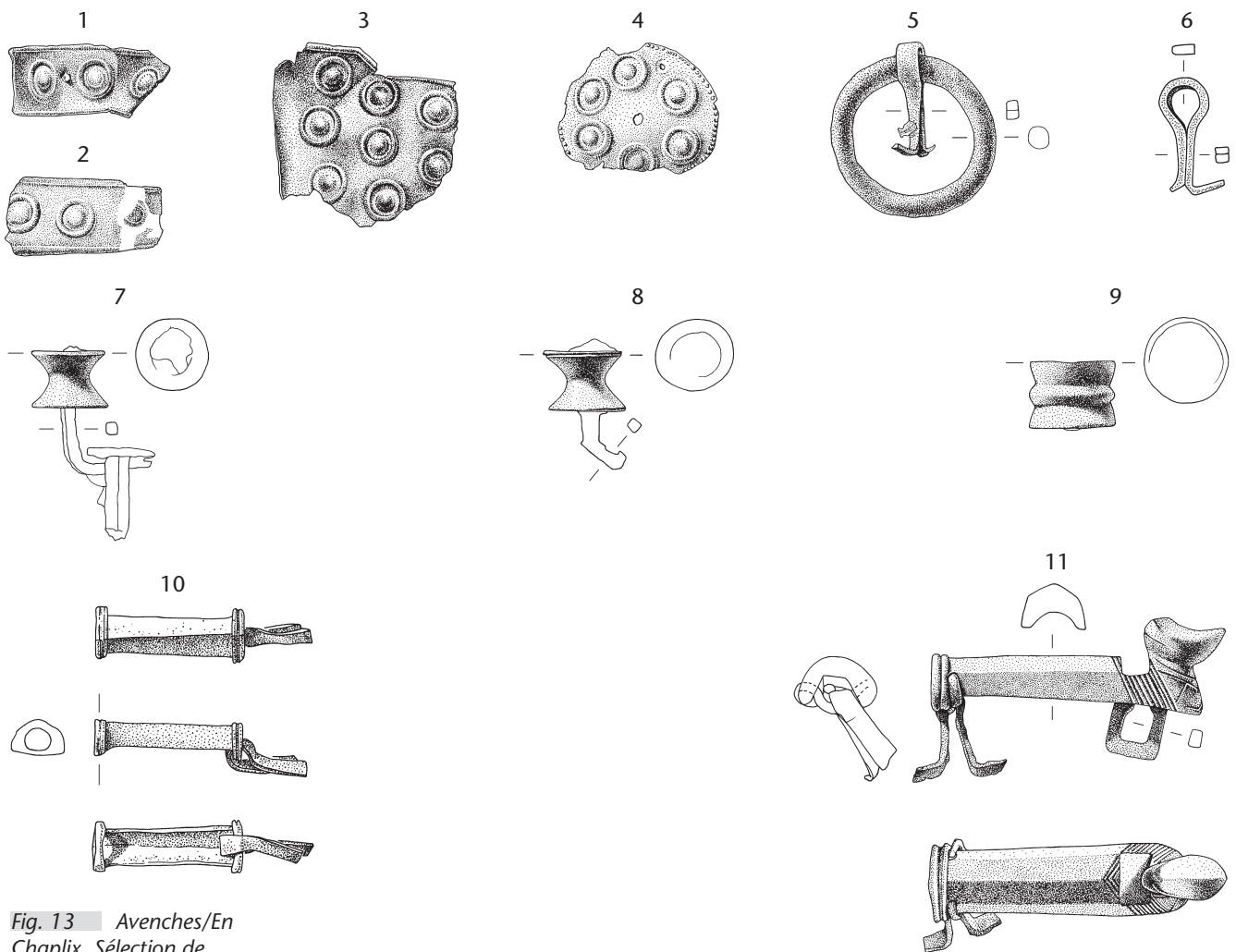


Fig. 13 Avenches/En Chaplix. Sélection de garnitures métalliques de coffret mises au jour dans le dépôt St 252. Bronze et fer. Éch. 1:2.

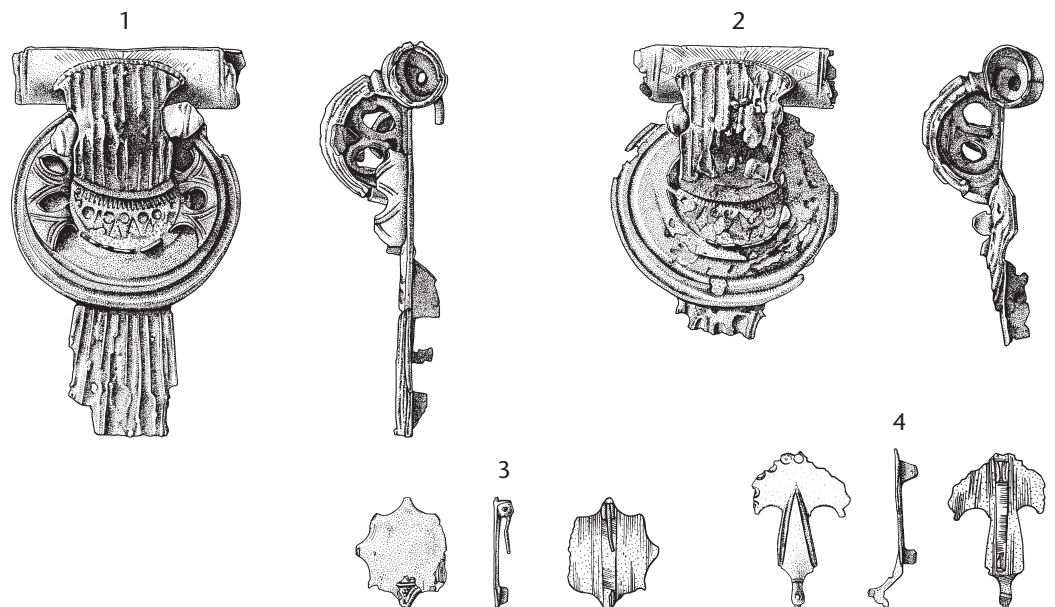


Fig. 14 Avenches/En Chaplix. Fibules associées au dépôt St 252 ou mises au jour à proximité. Bronze. Éch. 1:2.

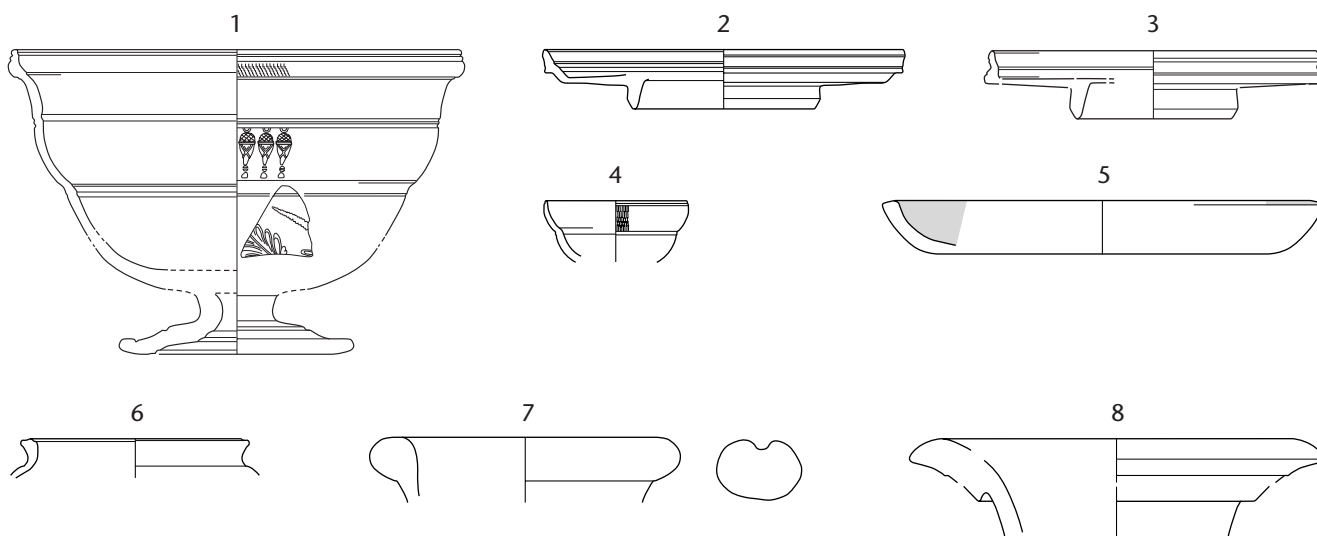


Fig. 15 Avenches/En Chaplix. Mobilier céramique associé au dépôt St 256.

1-4 sigillées italiques;
5 plat à engobe interne;
6 céramique commune;
7-8 amphores.

À ces éléments s'ajoutent une amphore comme la n° 7, une amphore Dressel 2-4, une seconde amphore à sauce de poissons et une cruche à une anse. Éch. 1:4 (n° 1: 1:3).

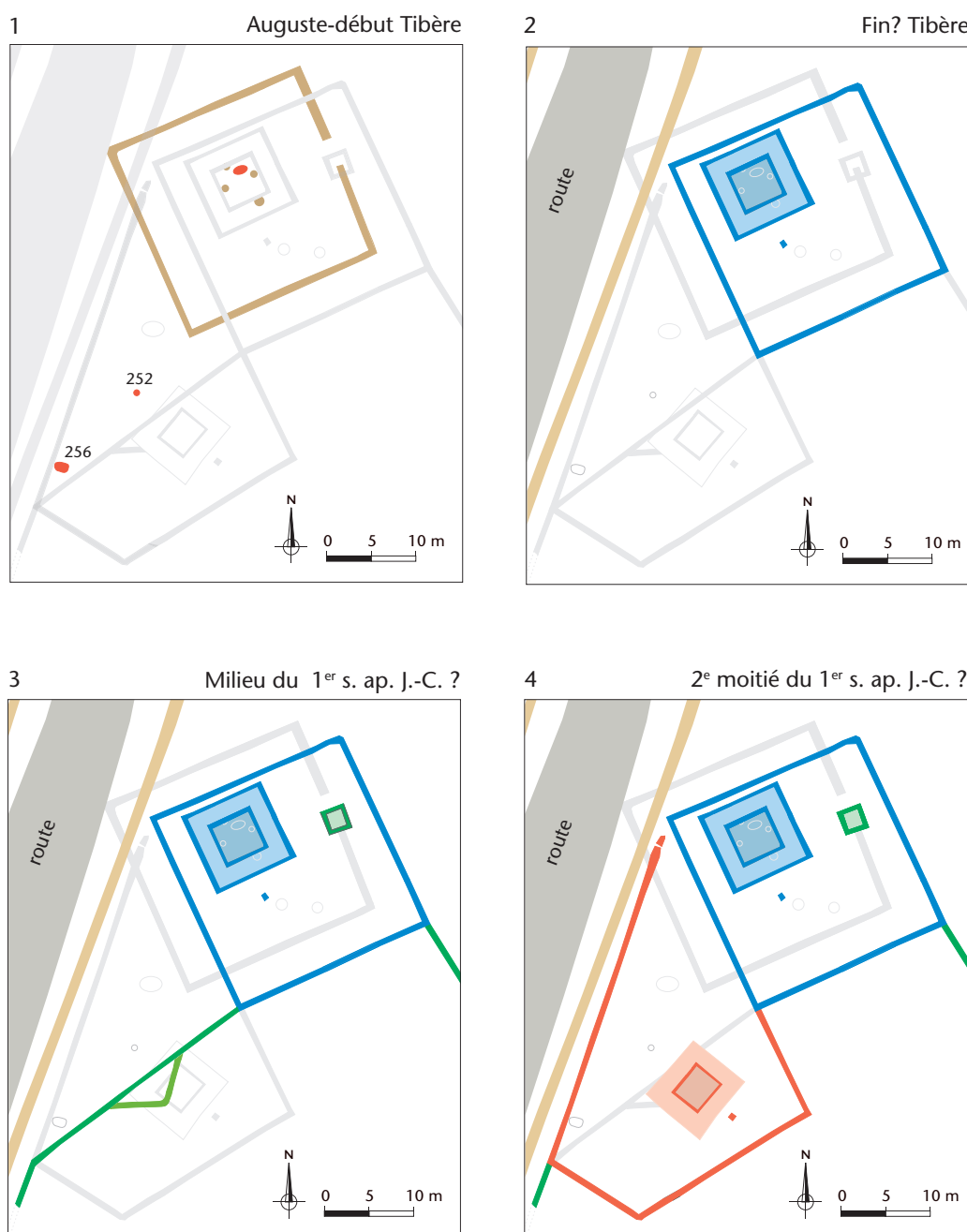
susmentionnées: elle se situe très vraisemblablement entre le dernier tiers de l'époque augustéenne et le tout début de l'époque tibérienne, soit dans les deux premières décennies du 1^{er} s. de notre ère. Ainsi, selon toute vraisemblance, cette crémation se placerait entre celle du temple Nord et l'édification du monument funéraire Nord, datée des environs de 28 ap. J.-C. La date de la mise en place du temple Sud est délicate à établir pour diverses raisons (état de conservation, complexité des structures, pauvreté du mobilier). Elle n'est pas antérieure à la fin de l'époque tibérienne, mais pourrait bien être sensiblement postérieure. Comme dans le cas du temple Nord, on observe un décalage chronologique entre la date de la crémation et l'aménagement du temple. D'ailleurs, la succession des vestiges dans la zone du temple témoigne d'une ou deux phases intermédiaires, précédant sa construction (fig. 16). En effet, à une date incertaine – au plus tôt à la fin de l'époque tibérienne –, l'enclos du temple Nord est physiquement rattaché au domaine présumé de la villa par des murs d'enclos maçonnés venant buter contre ses deux angles méridionaux (fig. 16:3). L'un de ces murs longe la voie romaine avant d'obliquer en direction de l'enclos du temple nord. Le long de ce mur, sous le futur temple, les fondations récupérées d'un mur dessinent un espace triangulaire à l'intérieur de l'enclos de la villa. Il est difficile de déterminer la nature exacte de cet aménagement (peut-être une sorte de niche), mais l'hypothèse d'un lien avec l'ensemble funéraire paraît assez vraisemblable, dans la mesure où il sera remplacé par le temple. À la construction de ce dernier correspond une ultime modification

des murs d'enclos (fig. 16:4): un nouveau péribole est aménagé autour du temple, défini par des murs butant là aussi contre les angles du péribole du temple Nord. On peut relever enfin que l'orientation du temple Sud ne respecte ni celle du temple Nord et de son péribole, ni celle de la route et du mur d'enclos qui la longe. L'édifice est en fait axé sur le dépôt d'objets métalliques (à moins que celui-ci ait été déplacé à cet endroit à l'occasion de la construction?). On constate en outre qu'au-delà du sanctuaire lui-même l'axe du temple tend très précisément en direction du monument funéraire nord tibérien, ce qui n'est vraisemblablement pas fortuit.

Avant même ces divers aménagements successifs, c'est-à-dire à l'époque même de l'incinération, a-t-il existé un dispositif de délimitation ou de marquage visible en surface, à l'image de l'enclos fossoyé rectangulaire primitif du secteur nord? Cela semble possible. En effet, si aucun enclos n'a été mis en évidence, on peut noter que la surface du secteur sud – en particulier au nord du mur d'enclos de la villa – est recouverte d'un empierrement de densité variable, qui pourrait bien résulter du démantèlement d'un aménagement antérieur à ce mur (fig. 10). On pourrait envisager à titre d'hypothèse l'existence d'un grand tertre de pierres. On distingue, au cœur de cet empierrement, un «vide» qui pourrait correspondre à une récupération ou un aménagement de nature indéterminée (fig. 10:A).

Les ensembles précoces nord et sud présentent d'autres points communs. Ainsi, une importante concentration de trouvailles – principalement des monnaies – a été mise en

Fig. 16 ■ Avenches/En Chaplix. Les quatre phases principales de développement du sanctuaire, de l'époque augustéenne à la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. Les datations sont proposées sous toute réserve.



évidence à l'ouest du temple Sud et tout particulièrement autour du dépôt d'objets métalliques, témoignant là aussi de dépôts répétés⁷. Par ailleurs, la présence de plusieurs fibules, en particulier de la paire de fibules «à queue-de-paon», semble également permettre d'attribuer cet ensemble à une femme, avec néanmoins les réserves d'usage⁸.

On relèvera enfin que la fréquentation du sanctuaire est surtout intense durant le 1^{er} s., si l'on se réfère aux objets déposés en offrande, principalement des monnaies. Des dépôts sont toutefois encore attestés jusqu'au 4^e s. Aucun autre ensemble funéraire ne sera

aménagé dans le sanctuaire. La seconde moitié du 1^{er} s. verra l'éclosion progressive de la nécropole à incinération et à inhumation, qui prendra en quelque sorte le relais du secteur cultuel.

Discussion et éléments de comparaison

La présentation de ces ensembles suscite de nombreuses interrogations. Nous intégrerons dans la discussion générale les deux monuments funéraires édifiés à l'époque tibéro-

claudienne de l'autre côté de la voie, ainsi que les trois remarquables dépôts funéraires contemporains mis au jour dans les enclos de ces monuments (fig. 2: 14-16)⁹. Ces derniers ont livré un très riche mobilier, presque intégralement brûlé, comprenant notamment de la vaisselle métallique, des coffres et coffrets et un grand nombre d'amphores, majoritairement des amphores à vin Dressel 2-4 de diverses provenances. La composition de ces ensembles autorise de nombreux rapprochements avec les fameux ensembles aristocratiques de La Tène finale et du début de l'Empire recensés en particulier chez les Trévires et dans le centre de la France¹⁰.

L'identité des défunts

De toute évidence, nous avons affaire à des personnages d'exception appartenant à l'élite locale. Il est tentant d'associer ces personnalités à l'une des plus fameuses familles helvètes, à savoir celle des Camilli. C'est du moins un membre de cette branche, Caius Camillius Paternus, qui est, sous le règne d'Hadrien, l'initiateur de l'aménagement d'un canal navigable reliant le lac de Morat au domaine de la *villa* suburbaine à laquelle l'ensemble culturel et funéraire semble rattaché¹¹.

Il est également intéressant de relever la présence dominante des femmes dans ces structures funéraires hors du commun: sur les deux ensembles du sanctuaire et les trois des monuments funéraires voisins, quatre semblent pouvoir leur être attribués sur la base des données anthropologiques ou de la composition des mobiliers. La présence marquée des femmes a également été relevée dans un certain nombre d'ensembles funéraires aristocratiques du début de la période impériale, par exemple chez les Trévires.

À d'autres égards, l'examen conjoint de la composition des ensembles funéraires présentés ici et des dépôts liés aux mausolées autorise quelques constats intéressants: ainsi, ces riches dépôts témoignent à la fois d'un certain attachement à l'héritage celtique – révélé surtout par les accessoires du costume féminin – et d'un attrait prononcé pour les marqueurs de la culture méditerranéenne (céramique italique, vaisselle métallique, coffrets, etc.). Par ailleurs, la présence dans tous ces ensembles de plusieurs amphores, principalement vinaires, mais également à sauces de poissons, atteste l'organisation de banquets funéraires «arrosés», qui sont une constante

des ensembles aristocratiques «indigènes» de La Tène finale et du début de l'Empire. Le traitement infligé à ces amphores, passées au feu et concassées, est en outre récurrent dans les cinq ensembles avenchois.

Éléments de comparaison

Bien qu'on ne puisse le certifier pour le début de l'époque impériale, les temples et monuments funéraires d'En Chaplix semblent liés, on l'a dit, à un grand domaine établi aux portes de la ville. La présence de monuments funéraires imposants ou de temples gallo-romains à plan centré est régulièrement signalée dans le voisinage de grandes propriétés foncières des provinces et en particulier sur l'actuel territoire helvétique. Les monuments funéraires sont souvent placés en situation dominante et sont des manifestations spectaculaires de l'autocélébration des grands propriétaires terriens, qui constituent également l'élite politique locale. Les temples gallo-romains proches des *villae* sont quant à eux mis en relation – le plus souvent sans véritables indices autres que leur localisation – avec l'exercice de cultes privés dont la nature exacte demeure la plupart du temps obscure.

La présence conjointe de structures funéraires et de temples gallo-romains n'est pas très fréquente. Plusieurs exemples peuvent néanmoins être cités. Parmi les ensembles clairement liés à des établissements ruraux, on peut mentionner le site de Newel D en pays trévire, où un édifice à plan centré jouxte un enclos rectangulaire englobant plusieurs monuments funéraires¹². En Grande-Bretagne, l'origine ou la vocation funéraire de temples à galerie périphérique a été mise en évidence à plusieurs reprises, en particulier à Lullingstone et à Bancroft¹³. Sur ce

7 ■ Parmi les quelque 25 monnaies recueillies dans un rayon de 2 m autour de la structure, les émissions républicaines et augustéennes représentent deux-tiers des pièces déterminées; une seule monnaie est postérieure à l'époque claudienne. Nous remercions ici I. Liggi Asperoni, numismate, qui s'est chargée de la prédétermination de ces monnaies.

8 ■ Certaines de ces fibules pourraient correspondre à des dépôts postérieurs, comme les monnaies susmentionnées.

9 ■ Castella et al. 2002.

10 ■ Metzler 1984; Metzler et al. 1991; Metzler 1993; Ferdière/Villard 1993; Reinert 1993.

11 ■ Castella/Flutsch 1990b.

12 ■ Cüppers/Neyses 1971.

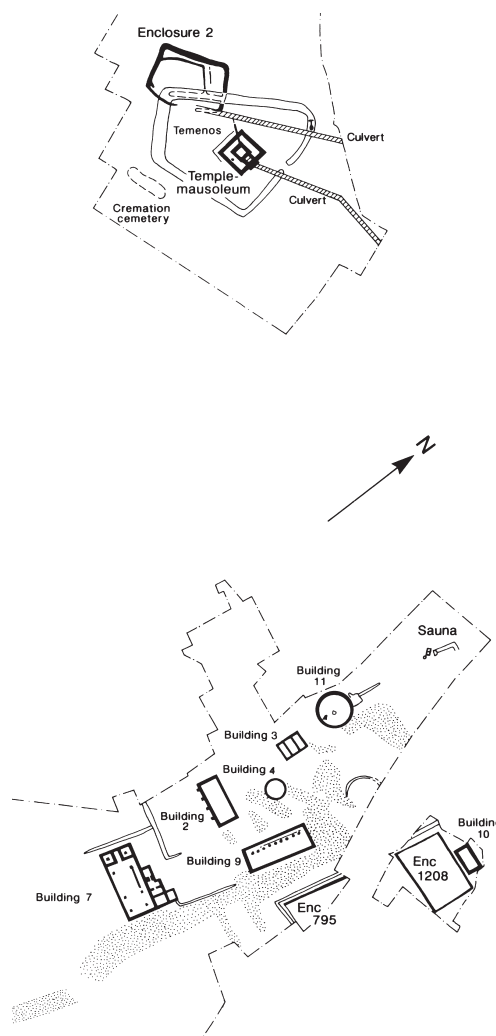
13 ■ Meates 1979; Williams/Zeevat 1994.

Fig. 17 La villa et l'ensemble culturel et funéraire de Bancroft GB entre la fin du 1^{er} et la fin du 2^e s. ap. J.-C.

dernier site (fig. 17), la fouille a révélé, au voisinage d'une villa, un petit temple carré daté du 2^e s. ap. J.-C., sous la galerie duquel a été mise au jour une sépulture à incinération, qui constitue peut-être un dépôt de fondation. La *cella* du temple est quant à elle restituée sur deux niveaux. Le niveau inférieur, fonctionnant comme une sorte de caveau doté d'un sol en *opus signinum*, semble avoir accueilli des tombes à inhumation, peut-être en sarcophages. Il peut être intéressant de relever en outre que le temple a été édifié au voisinage immédiat d'un petit cimetière à incinération de la première moitié du 1^{er} s. de notre ère. On peut également noter que le caractère de lieu de culte et d'inhumation s'est maintenu au moins jusqu'à la fin de la période romaine. Son caractère à la fois culturel et funéraire a amené les découvreurs à désigner ce monument par le terme hybride de « temple-mausolée ».

Parmi les autres sites comparables à celui d'En Chaplix, mais en contexte péri-urbain, on peut mentionner l'ensemble mis au jour à env. 450 m de la porte orientale de la ville d'*Augusta Raurica*, sur la commune de Kaiseraugst AG, au lieu-dit Im Sager¹⁴. Malheureusement à peine exploré, il présente un plan proche de celui d'Avenches, avec un éventuel monument funéraire dans un enclos carré, une vaste nécropole à incinération et à inhumation et, de l'autre côté de la voie, un sanctuaire comprenant un temple à galerie périphérique.

Toutefois, l'ensemble pour nous le plus riche d'enseignements se trouve lui aussi en Grande-Bretagne: il s'agit du sanctuaire de *Verulamium* (St-Albans)/Folly Lane, publié il y a quelques années (fig. 18)¹⁵. Établi comme celui d'Avenches à env. 500 m au nord-est de la ville antique, il se présente sous la forme d'un gigantesque enclos fossoyé rectangulaire de 170 x 117 m, ouvert au sud-ouest, aménagé vers le milieu du 1^{er} s. de notre ère. À l'intérieur de l'enclos, diverses structures ont permis de restituer les différentes étapes d'un cérémonial funéraire complexe. A d'abord été mis en place une sorte de caveau boisé, interprété comme une chambre d'exposition du corps du défunt, accompagné de mobilier. Après cette phase d'exposition, le défunt a été incinéré sur un bûcher aménagé sur le tertre constitué par les matériaux extraits lors du creusement du caveau. Une partie des restes du bûcher a été déversée dans le caveau, qui a ensuite été totale-



ment démolit et comblé de pierres. D'autres résidus du bûcher ont été déposés au bord de la fosse, puis celle-ci a été recouverte d'un tertre de mottes de gazon. L'emplacement du bûcher a quant à lui été signalé par un poteau. Plus tard, entre la fin du 1^{er} et le 2^e s. ap. J.-C., un temple rectangulaire à plan centré (17 x 14 m) a été édifié à l'emplacement du bûcher. Une palissade de bois aménagée à l'intérieur de l'enclos est peut-être contemporaine de la construction du temple.

Le mobilier retrouvé dans le «caveau» et surtout dans le dépôt de crémation en bord de fosse n'est pas très abondant. Il est très partiel et mal conservé, presque intégralement brûlé et son inventaire s'avère très délicat. On relève néanmoins la présence de plusieurs éléments métalliques de grande qualité (pièces de harnachement, cotte de maille), de vaisselle de table en céramique et de plusieurs amphores vinaïres Dressel 2-4. Les ossements humains calcinés, peu abondants, appartiennent à un individu adulte. Ce défunt est vraisemblablement un aristocrate local de la période de la conquête claudienne.

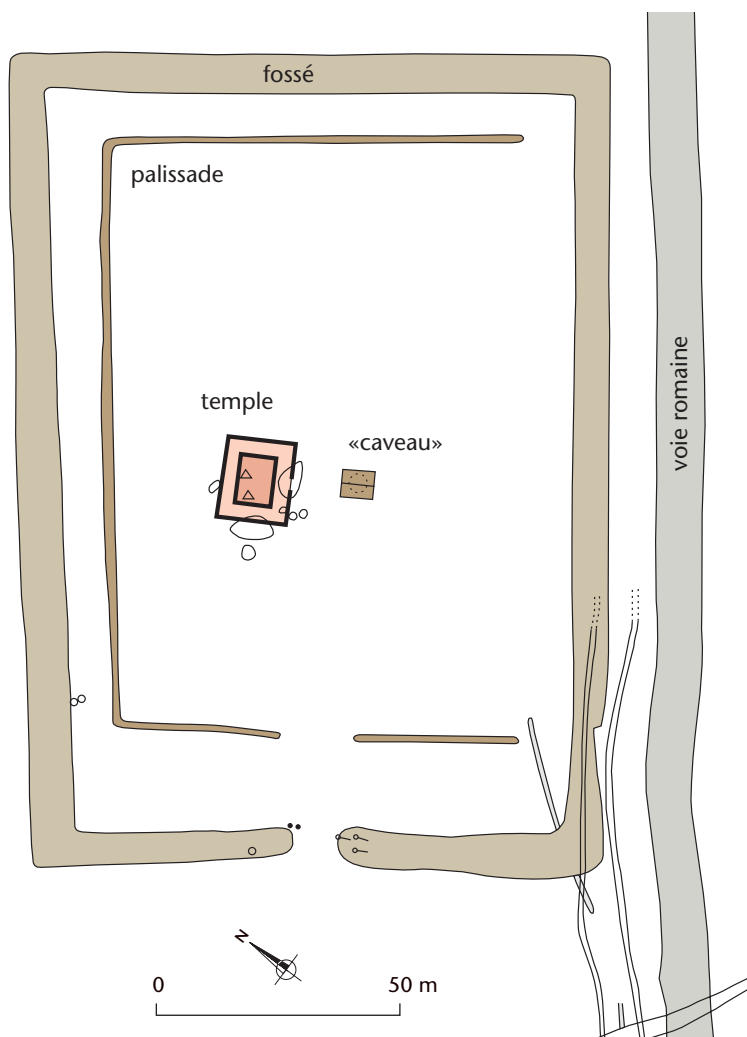


Fig. 18 L'ensemble culturel et funéraire de Folly Lane à Verulamium (St-Albans) GB.

Outre sa situation par rapport à la ville, l'un des points communs les plus frappants entre le site de Folly Lane et le temple Nord d'En Chaplix réside dans la construction différée d'un temple à l'emplacement même de la crémation. Les dimensions de l'enclos sont par contre très nettement supérieures à *Verulamium*.

La nature du culte

Faute de textes et d'inscriptions, il est délicat de se prononcer sur les initiateurs de ces ensembles, sur la nature des cultes pratiqués dans ces sanctuaires et aussi sur la composition des «pratiquants» du culte. Dans le cas des ensembles directement liés à des *villae*, on peut sans doute légitimement parler de cultes privés, domaniaux, initiés par de grandes familles (au sens large du terme). Par contre, dans celui des sanctuaires établis aux portes des villes, tels ceux de *Verulamium* et d'*Augusta Raurica*, le groupe humain concerné était sans doute plus large. À Avenches, le

contexte est plus équivoque, dans la mesure où le sanctuaire est à la fois apparemment lié à une *villa* suburbaine et établi à proximité de la ville, sur un axe de communication majeur. D'autre part, il ne fait guère de doute que les défunts d'En Chaplix appartenaient au cercle des grands notables (fondateurs?) de la ville nouvelle et qu'ils étaient donc susceptibles d'être honorés dans un cadre plus large que le strict cercle familial.

La déification de personnes privées décédées est attestée dans le monde romain par une importante série iconographique¹⁶ et quelques documents épigraphiques. La plupart de ces témoins proviennent de Rome et d'Italie et sont datés entre le milieu du 1^{er} et la fin du 2^e s. de notre ère. Il apparaît que ces déifications sont principalement le fait d'esclaves et d'affranchis et que les personnes ainsi

14 Tomasevic-Buck 1982. Cf. *infra*, Hufschmid, 150-151.

15 Niblett 1999.

16 Réunie par Wrede 1981.

consacrées sont majoritairement des femmes et des enfants. L'un des rares témoins épigraphiques de cette pratique est d'ailleurs une ancienne découverte avenchoise: il s'agit d'une base de statue en calcaire de provenance inconnue, dédiée à Livilla dea par Genialis, affranchi de Flavius Eros¹⁷.

En dépit du caractère moins explicite des sources d'information disponibles (presque exclusivement archéologiques), on pressent que le culte du héros a dû aussi être un concept familier aux populations celtiques¹⁸. De la perduration à l'époque romaine de telles vénération témoignent par exemple les fosses à offrandes, recelant faune brûlée et monnaies, aménagées dans le tertre de l'une des tombes aristocratiques de Goeblange L¹⁹.

Autour du sanctuaire d'En Chaplix et des sites de comparaison susmentionnés, beaucoup de questions se posent et sont toujours ouvertes:

Les cultes étaient-ils dédiés formellement à des personnages réels, déifiés ou héroïsés, ou plutôt à des divinités indigènes avec lesquelles ces personnages ou ces familles entretenaient des relations privilégiées? Les ensembles funéraires associés à ces temples n'ont-ils été, en quelque sorte, que des dépôts de fondation?

Les autorités auraient-elles admis l'exercice de cultes de type héroïque dans un cadre autre que strictement privé? La déification d'un personnage réel était-elle, dans un cadre public, sinon officiel, strictement réservée à la famille impériale ou existait-il une marge de manœuvre pour les élites locales? En d'autres termes, quelles étaient les limites fixées à l'autocélébration?

Les édifices à plan centré nés sur ou au voisinage d'un ensemble funéraire ont-ils abrité ou recueilli les cendres des défunts? Ont-ils eu ainsi valeur de mausolées ou de monuments funéraires? Le site d'En Chaplix offrirait alors, de part et d'autre de la voie, deux formes bien différentes de tels monuments, avec d'un côté de modestes édifices «traditionnels» en matériaux légers et, de l'autre, des architectures de pierre gigantesques, au riche décor sculpté d'inspiration méditerranéenne. Quoi qu'il en soit, on perçoit en filigrane, à travers ces monuments et la composition des riches dépôts qui leur sont associés, le processus de romanisation des élites durant les premières décennies de l'occupation.

Les structures funéraires dans le quartier religieux occidental d'Aventicum

Revenons très brièvement sur les structures funéraires laténiennes repérées dans le quartier religieux occidental de la ville (fig. 19:1-4)²⁰. Rappelons que trois sépultures à incinération de La Tène D1 ont été mises au jour sous le temple de Derrière la Tour et dans le secteur du Lavoëx, dont l'une sous l'un des temples à plan centré (temple Sud). Par ailleurs, deux inhumations en position assise, datées sans précision entre La Tène moyenne et finale, ont été découvertes sous le temple rond près de la Grange des Dîmes.

Par rapport à l'ensemble d'En Chaplix et aux sites de comparaison que nous venons d'évoquer, quelques différences doivent être soulignées: on doit d'emblée relever le caractère hétéroclite et dispersé des découvertes dans ces quartiers, lié à la nature ponctuelle des interventions et aux remaniements urbanistiques postérieurs. Par ailleurs, le décalage chronologique est important (près d'un siècle au moins) entre les structures funéraires laténiennes et les temples à galerie, édifiés entre le milieu du 1^{er} s. (temple rond, temple de Derrière la Tour) et le milieu du 2^e s. ap. J.-C. (temples du Lavoëx). En outre, on se trouve là aux abords immédiats de la trame urbaine, apparemment mise en place vers le tournant de notre ère. Enfin, la richesse des ensembles funéraires de ce secteur n'est pas comparable à celle des dépôts d'En Chaplix.

Plusieurs indices plaident néanmoins pour une certaine continuité du caractère funéraire et religieux de ce secteur entre La Tène finale et les premières décennies de la période romaine. C'est du moins ce que suggère la séquence observée sous le temple de Derrière la Tour, même si la nature exacte des vestiges n'est pas très explicite. Certains indices de pratiques funéraires datés du début de la période romaine sont en outre apparus dans les environs (fig. 19:5-7). On peut en effet rappeler la découverte, dans l'*insula* 20, d'une urne cinéraire augustéenne, plus ou moins contemporaine de la tombe d'En Chaplix et donc antérieure à la mise en place de la trame urbaine (fig. 19:5)²¹. Une autre incinération, moins évidente, tardo-augustéenne ou tibérienne, a été mise au jour à quelques dizaines de mètres au nord du temple de Derrière la

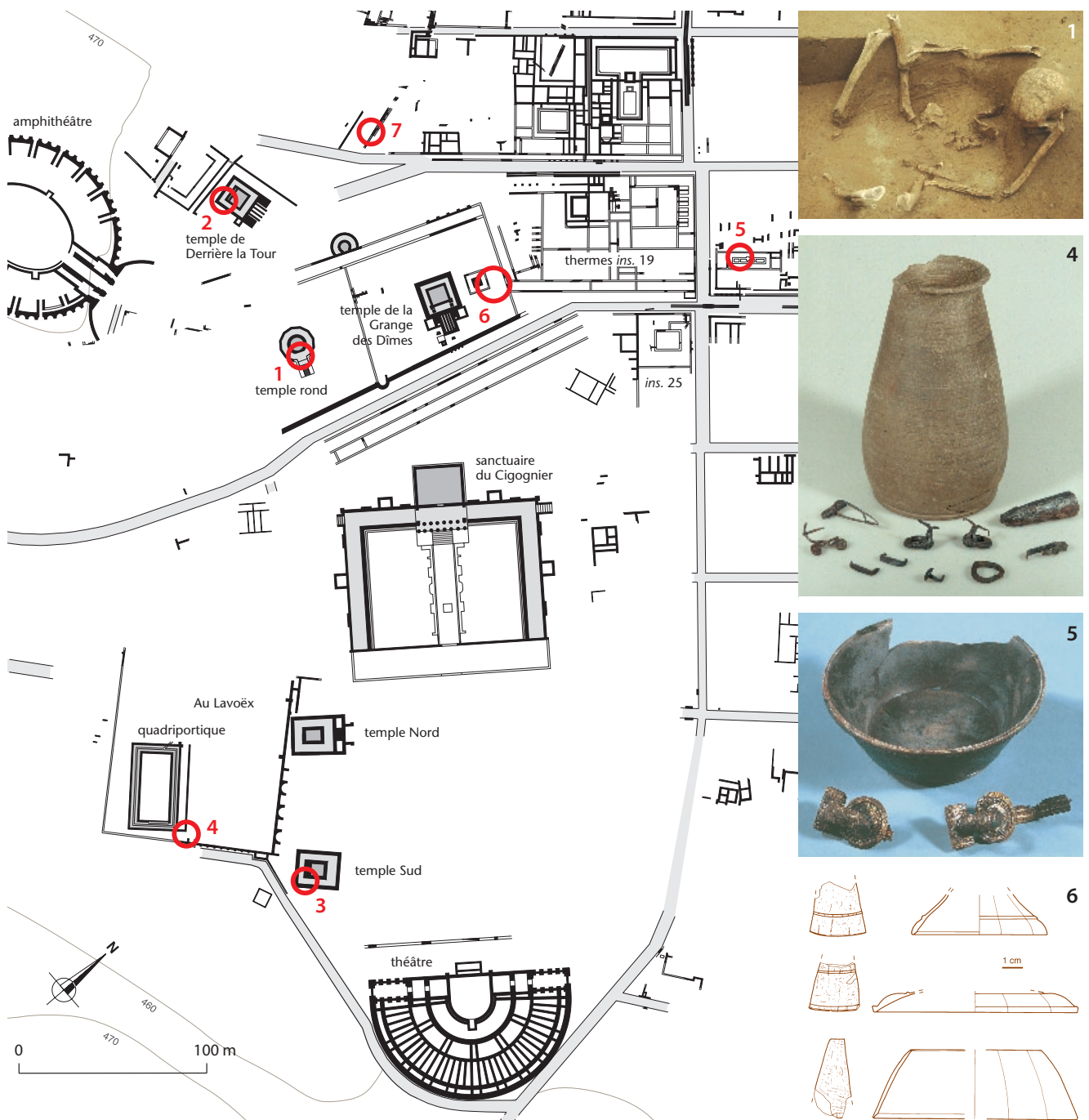


Fig. 19 Situation des vestiges funéraires de la Tène finale et du début de la période impériale dans le quartier religieux occidental.

- | | | | |
|---|----------------------------|--|--|
| 1 | temple rond | inhumations en position fléchée | La Tène moyenne ou finale |
| 2 | temple de Derrière la Tour | incinération | La Tène D1 |
| 3 | Au Lavoëx (temple Sud) | incinération | La Tène D1 |
| 4 | Au Lavoëx (quadriportique) | incinération | La Tène D1 |
| 5 | insula 20 | incinération | Auguste |
| 6 | Grange des Dîmes | élém. lit funéraire en os, monument funéraire? | première moitié 1 ^{er} s. ap. J.-C. |
| 7 | Derrière la Tour | incinération? | fin Auguste - Tibère? |

17 ■ Frei-Stolba 1990. L'auteur propose de dater l'inscription du 2^e s. ap. J.-C. MRA, inv. 7087. Cf. *supra*, Nelis-Clément, 97, n. 49 (inscr. n° 17).

18 ■ Grenier 1943-1944; Forcey 1998.

19 ■ Metzler 2002, 182. Ces pratiques sont comparables aux dépôts d'objets et de monnaies révélés à Avenches/En Chaplix. Des petites fosses à offrandes

sont également signalées à la périphérie du tumulus laténien de Clémency L.

20 ■ Moinat 1993; Morel et al. 2005. Cf. *supra*, Morel/Blanc, 37-41.

21 ■ Blanc et al. 1997, 42-43. Le mobilier comprend une paire de fibules à disque (encore une femme?).

Tour (fig. 19:7)²². Enfin, plus récemment, une intervention a révélé, sous le péribole du temple de la Grange des Dîmes, l'imposant massif de fondation d'un monument antérieur, dont la fonction reste pour l'heure énigmatique²³. Non loin de là, un ensemble de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., peut-être contemporain de ce massif, a livré quelques fragments brûlés d'un décor de lit funéraire en os (fig. 19:6)²⁴, ainsi qu'une concentration de fragments d'amphores brûlés, qui rappellent les trouvailles d'En Chaplix.

En dépit de leur hétérogénéité et de leur relative dispersion, ces divers vestiges semblent donc témoigner d'une certaine continuité du caractère cultuel et funéraire de ce secteur, tout au moins jusque dans les premières décennies du 1^{er} s. de notre ère pour ce qui est du funéraire.

Ces découvertes suscitent de nouvelles questions:

Quelle est la nature exacte de l'occupation laténienne? Les vestiges de cette période dans ce secteur semblent pour l'heure exclusivement s'inscrire dans les cadres funéraire et cultuel.

Les défunts laténiens et plus récents, les initiateurs ou les évergètes de la construction des temples postérieurs appartiennent-ils aux mêmes couches sociales, voire aux mêmes lignées, soucieuses, si l'on peut dire, d'occuper – ou de réoccuper – les lieux?

La dimension funéraire du secteur s'est-elle, en toute logique, effacée avec le rapide développement urbanistique du début de notre ère?

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'à partir du milieu du 1^{er} s. et surtout après l'élévation de la ville au rang de colonie que le quartier religieux se monumentalise et s'organise sur le plan urbanistique. Auparavant, se succèdent, peut-être de façon discontinue et dans un large périmètre, au pied de la colline et au voisinage du secteur marécageux, toutes sortes d'aménagements funéraires et culturels, relativement hétéroclites. Ces installations devaient offrir, dans les premières décennies du 1^{er} s. de notre ère, un contraste saisissant avec les quartiers orthonormés de la ville naissante.

Daniel Castella
Avec Le Temps Sàrl
Ch. de la Forestallaz 18
CH-1806 Saint-Légier
avecletemps@vtx.ch

²² BPA 46, 2004, 184-187.

²³ Ce monument (*cf. supra*, Meylan Krause, 64, fig. 17:5) pourrait être funéraire, mais pourrait aussi avoir servi de base pour l'ensemble statuaire impérial découvert à proximité. *Cf.* Bossert/Meylan Krause 2007, à paraître.

²⁴ Ces éléments ont été identifiés par A. Schenk: Schenk, A. (2008) Regard sur la tabletterie antique. Les objets en os, bois de cerf et ivoire du Musée Romain d'Avenches. Doc.MRA 15. Avenches, n^{os} 1125-1127. Sur le site d'En Chaplix, des éléments décoratifs en os d'un lit funéraire ont été mis au jour dans le dépôt associé au monument funéraire Nord (vers le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C.; *cf.* fig. 2:16): Castella et al. 2002, 28-31 et pl. 31-33.

Crédit des illustrations

Fig. 1	R. Vorlet, Payerne
Fig. 2, 3, 10, 12, 15, 16	Avec Le Temps Sàrl
Fig. 4, 8, 9, 11	Musée Romain d'Avenches
Fig. 5, 13, 14	B. Gubler, Archeodunum SA
Fig. 6	Archeodunum SA et E. Gutscher, Avec Le Temps Sàrl
Fig. 17	Williams/Zeevat 1994
Fig. 18	D'après Niblett 1999, 15, fig. 8
Fig. 19	Fondation Pro Aven-tico et Musée Romain d'Avenches

Sanctuaires et genèse urbaine en Gaule romaine

William Van Andringa

Les lieux de culte constituent des observatoires privilégiés de l'évolution et de la transformation des sociétés antiques. En cela, ils sont des témoignages précieux de l'intégration des peuples celtiques dans l'Empire romain. Domiciliés dans les sanctuaires, les dieux du polythéisme étaient des patrons bienveillants sollicités par la communauté gestionnaire du culte au gré des événements qui marquaient l'histoire de la cité. Ainsi la fondation d'un temple, les campagnes successives de restauration, les aménagements liturgiques comme les dépôts d'offrandes constituent-ils autant de marqueurs d'une évolution du culte et intrinsèquement de la communauté qui fréquente le sanctuaire. L'analyse des lieux de culte doit par conséquent tenir compte du contexte historique dans lequel s'inscrivent les différentes phases d'évolution d'un sanctuaire mises en évidence par l'archéologie. Fort de ces différents constats, il s'agit alors d'essayer de donner sens aux évolutions constatées des lieux de culte et des pratiques religieuses dans le cadre de la formation des chefs-lieux urbains en Gaule à l'époque romaine. La réflexion s'appuie sur des exemples probants tirés des provinces gallo-romaines ainsi que sur le dossier suggestif d'Aventicum/Avenches.

Kultstätten lassen uns die Entwicklung und die Umformung der antiken Gesellschaften besonders deutlich erkennen. Sie sind daher wertvolle Zeugnisse für die Integration der keltischen Bevölkerung ins römische Imperium. Die in den Heiligtümern angesiedelten Götter waren wohlwollende Beschützer/innen und wurden von der den Kult ausübenden Gemeinschaft angerufen, wenn die sie tangierenden Ereignisse es erforderten. So sind die Gründung eines Tempels, die periodischen Erneuerungen und Umbauten, die liturgischen Einrichtungen – etwa das Deponieren von Weihgeschenken – Schlüsselereignisse, welche Einblick geben in die Entwicklung des Kultes und damit auch der das Heiligtum besuchenden Gemeinschaft. Die Untersuchung der Kultstätten muss folglich dem historischen Kontext Rechnung tragen, dem die verschiedenen archäologisch ermittelten Entwicklungsphasen eines Heiligtums angehören. Folglich muss es darum gehen, in den festgestellten Entwicklungen der Kultstätten und der religiösen Praktiken eine Folgerichtigkeit und Kohärenz im Rahmen der Herausbildung der städtischen Hauptorte Galliens in römischer Zeit zu erkennen. Die Überlegungen im Beitrag stützen sich auf aussagekräftige Beispiele aus den gallo-römischen Provinzen sowie auf die anregenden Zeugnisse aus Aventicum/Avenches.

L'un des intérêts essentiels des sanctuaires antiques est qu'ils abritaient des cultes étroitement associés à la vie communautaire et politique: ainsi les lieux de culte constituent-ils bien souvent des observatoires privilégiés de l'organisation des sociétés et plus encore de leur évolution et de leur transformation¹. On comprend alors l'enjeu que présente l'étude des sanctuaires gallo-romains, susceptibles de contenir des témoignages précieux d'un moment important de l'histoire des Gaules, celui de l'intégration des peuples celtiques dans l'Empire romain². L'époque qui nous intéresse, de la conquête de la Gaule Chevelue à l'organisation des peuples gaulois en cités, fut en effet une époque de mutations et de bouleversements dans tous les domaines de la société. Et il fait peu de doute que ces changements furent à l'origine de sollicitations diverses à l'adresse des dieux, patrons divins incontournables des communautés, inaugurant ainsi un langage religieux spécifique³. Comment alors ne pas faire le lien entre les changements politiques intervenus après la conquête et les réamé-

nagements observés dans les sanctuaires ? Comment ne pas établir de rapport entre les transformations communautaires opérées avec l'avènement des cités et une reformulation progressive des pratiques rituelles que l'étude du mobilier ou des os animaux nous permet parfois de suggérer ?

En d'autres termes, les observations archéologiques concernant la fondation d'un temple, les campagnes successives de restauration ou d'aménagement, l'équipement des lieux de culte et les cérémonies organisées, si elles nous renseignent sur la vie des sanctuaires, peuvent aussi être vus comme des marqueurs potentiels d'une évolution du

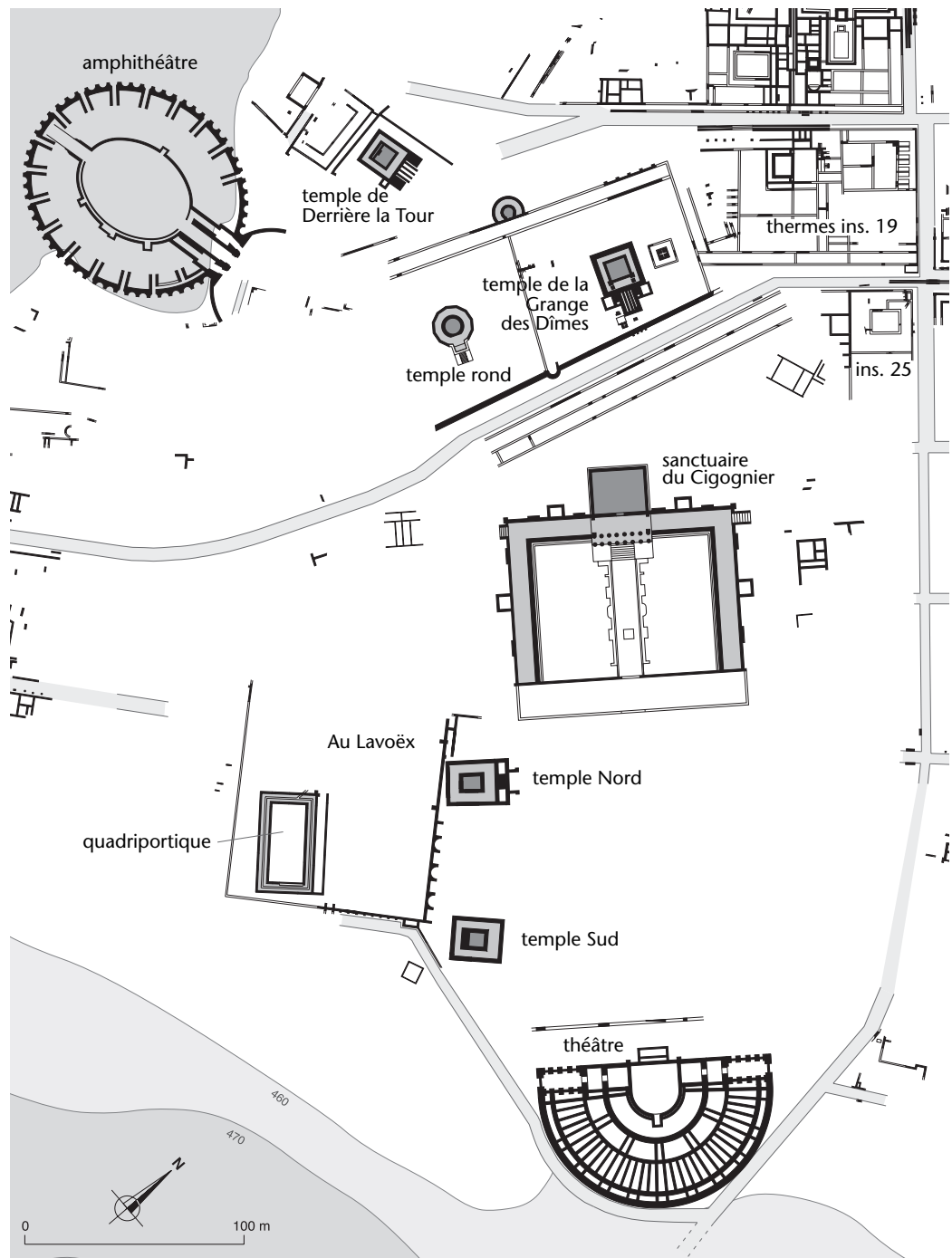
* Je remercie vivement Anne de Pury-Gysel et Marie-France Meylan Krause pour leurs remarques amicales qui m'ont permis d'améliorer ce texte.
Errors are mine.

¹ On prendra comme exemples les sanctuaires grecs ou du Latium italien: Coarelli 1987 et de Polignac 1984.

² Cf. Derks 1998 et Van Andringa (éd.) 2000 et 2002.

³ Sur cette période importante, voir le colloque récent de Saintes: Colloque Aquitania 2005.

Fig. 1 Avenches.
Plan du quartier reli-
gieux occidental.



culte et intrinsèquement de la communauté qui fréquente le sanctuaire⁴. C'est justement ce qu'enseigne l'histoire relativement bien documentée des sanctuaires de Rome ou de certaines cités italiennes comme Pompéi⁵: le phasage d'un lieu de culte ne procède pas seulement d'observations architecturales ou archéologiques, il est avant tout porteur de sens sur la communauté considérée et par conséquent sur son histoire. On saisit d'emblée tout l'intérêt que présente, pour une meilleure compréhension de la période qui suivit la conquête des Gaules par César, le fait

de prendre en compte l'archéologie des sanctuaires. Il s'agit alors d'analyser les modalités précises du réaménagement des espaces sacrés et de l'évolution éventuelle du contenu et des formes des cultes non pas seulement dans une perspective religieuse – et surtout pas dans le sens où l'on entend la religion aujourd'hui, séparée du politique et domaine réservé de l'individu – mais dans le contexte des cités en cours d'organisation, dans le cadre des profonds changements politiques qui ont touché les peuples gaulois de la guerre des Gaules à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C.

Sanctuaires et cités

Sur le caractère radical de l'intervention romaine, Dion Cassius (53, 22, 5) laisse peu de doute quand il précise que le recensement de 27 av. J.-C. fut le prélude à une intervention qui s'attacha à «*la manière de vivre et aux formes de gouvernement des habitants des Gaules*». Des fouilles récentes comme celles d'Actiparc près d'Arras ou de Bibracte semblent aller dans le même sens, celui de mutations importantes et rapides inaugurées dès après la guerre des Gaules⁶. De tels changements toutefois ne doivent pas se réduire à la confrontation d'un passé gaulois profondément enraciné et d'un avenir romain inexorable. Un tel raccourci est préjudiciable à une analyse correcte des données archéologiques. Prenons par exemple le sanctuaire de Derrière la Tour à Avenches⁷ (cf. *supra*, Morel/Blanc, 40, fig. 6): les états 2 et 3 concernent un premier aménagement de la zone dans les années 50-20/10 av. J.-C. que l'on imagine, vu la date, directement inspiré de la tradition laténienne. En revanche, les réaménagements observés entre 10 av. et 10 ap. J.-C., un sol de galets, des foyers, sont contemporains de la mise en place de la trame urbaine. Ils appartiennent à une phase intermédiaire où le passé gaulois est révolu et où la communauté est en train d'organiser ses nouveaux cadres de vie. La phase suivante qui voit la construction d'un temple gallo-romain au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. est encore plus significative puisque l'architecture du bâtiment ne fait pas référence à des modèles connus dans l'Occident celtique ou en Italie romaine: nous sommes alors plus d'un siècle après la conquête. Cette émergence d'une architecture particulière de temple constitue une bonne illustration de la subtilité des phénomènes mis en œuvre au début de l'Empire: ni référence abrupte au passé, ni emprunt direct aux modèles romains, de telles installations renvoient à l'aptitude des sociétés en mutation à concevoir des espaces religieux adaptés à la situation communautaire du moment.

La réorganisation des territoires et les réaménagements communautaires impliqués par la municipalisation, la fondation de villes nouvelles et les déplacements de population qu'elle provoquait sont à l'origine de manières de vivre nouvelles. Ces dernières ont amené à la constitution de systèmes religieux inédits qui ne faisaient pas, évidemment, table rase du passé – le maintien de certaines divinités locales sous l'Empire le

montre⁸ – mais qui étaient adaptés à la situation de communautés en pleine mutation. Dans ce contexte, l'importance scientifique du dossier d'Avenches est indéniable puisqu'il permet d'étudier au plus près l'établissement de lieux de culte et de divinités dans le cadre de la mise en place d'une ville chef-lieu (fig. 1). Le sujet est doublement intéressant, d'abord parce que l'installation d'un centre urbain constitue sans nul doute l'un des faits essentiels de la recomposition des espaces provinciaux et de l'organisation des cités à partir d'Auguste⁹. Ensuite, parce que la plupart des villes chefs-lieux sont des fondations urbaines et que par conséquent, le problème de la continuité des lieux de culte ne se pose pas, du moins directement, ce qui permet de centrer les débats sur l'essentiel, c'est-à-dire les mutations religieuses. L'organisation des peuples gaulois en cités est à l'origine de la naissance de villes nouvelles, respectant le modèle urbanistique romain et satisfaisant aux critères de l'*urbanitas*¹⁰: cette référence à l'urbanisme romain rappelle d'une part que l'organisation en cités résulte de l'intervention romaine et d'autre part que l'autonomie municipale, dès le départ, s'est trouvée définie par rapport au pouvoir impérial. Tacite ne dit pas autre chose lorsqu'il décrit l'activité d'Agriola, gouverneur de la province de Bretagne, qui prolonge sa politique de pacification lors de l'hiver 78-79 en favorisant la constitution de chefs-lieux de cité définis par leurs éléments constitutifs empruntés à

4 ■ C'est ce que nous avons essayé de montrer ailleurs: Van Andringa 2000, 2002, 2005 et 2006.

5 ■ Dans les provinces, les sanctuaires sont trop souvent présentés comme des objets archéologiques, susceptibles d'être étudiés sans référence au contexte politique et social dans lequel ils s'insèrent. Les sites bien documentés de Rome ou de Pompéi indiquent toutefois que dans l'étude des sanctuaires antiques, il est essentiel de faire le lien entre les observations archéologiques et l'histoire de la cité.

6 ■ Jacques/Prilaux (dir.) 2003; sur les mutations de la fin de l'âge du Fer, cf. Haselgrove (dir.) 2006.

7 ■ Cf. Morel et al. 2005. Cf. *supra*, Morel/Blanc, 40.

8 ■ Voir Van Andringa 2006.

9 ■ Citons par exemple le colloque de Tarragone: Colloque La Ciudad 1994. Sur l'importance du phénomène en Occident: Le Roux 1998.

10 ■ L'existence d'une «ville» à l'époque gauloise n'est pas en cause ici; la ville grecque ou romaine fait appel à un contexte culturel et à des valeurs différentes. Et lorsque César parle de ville (*urbs* ou *oppidum*) pour les États gaulois, il fait bien entendu une traduction à l'usage de ses lecteurs. Sur l'identification du fait urbain à la fin de l'âge du Fer, renvoyons aux discussions récentes dans Haselgrove (dir.) 2006 et à l'analyse de Woolf 1993.

l'urbanisme romain, temples, *forum* et *domus* (Agricola 21): «pour habituer par les jouissances à la paix et à la tranquillité des hommes disséminés, sauvages et par là même disposés à guerroyer, il exhortait à titre privé les particuliers, il aidait les collectivités à édifier temples, forums, maisons, louant les gens empressés, gourmandant les nonchalants». Ces villes nouvelles étaient destinées à servir de cadre à une vie civilisée et pacifique: quels cultes furent alors installés dans le maillage de ces centres urbains en pleine gestation? Quelles divinités furent invitées dans le nouveau chef-lieu et finalement associées à la nouvelle entreprise collective? Quelle place leur fut concédée alors qu'était tracé un réseau orthogonal de rues ménageant un emplacement destiné aux temples, au *forum* et aux *domus*, pour reprendre la nomenclature taciteenne? L'archéologie des villes gallo-romaines donne quelques éléments de réponse à ces questions, notamment celle d'*Aventicum*/Avenches qui sera plus particulièrement exploitée ici. Le fait de considérer la genèse urbaine dans les Trois Gaules sous un angle religieux a un autre avantage, il permet de compléter utilement la définition de la ville gallo-romaine donnée par Ch. Goudineau dans l'Histoire de la France urbaine¹¹. L'histoire des cités romaines est en effet au premier chef celle de deux communautés vivant ensemble, les dieux et les hommes, dans une harmonie garantie par la célébration de rituels réguliers, dans les temples, sur la place publique, dans les rues, dans les maisons et sur les tombes. Il faut rester conscient que la fondation des villes, en Gaule comme ailleurs, a concerné les deux types de populations, hommes et dieux et par conséquent, inévitablement, deux espaces d'espaces.

L'installation des dieux dans la ville

Pour le pouvoir romain, une cité n'existait qu'à partir du moment où un nombre suffisant de décurions pouvait garantir l'autonomie municipale¹² (autrement dit subventionner la caisse publique). La mise en place d'un sénat local exigeait donc que les élites soient rassemblées dans un centre urbain et que soit constitué dès le départ un lieu de réunion et d'exercice du pouvoir sous la tutelle de divinités adaptées au nouveau contexte et susceptibles de faire le lien avec Rome. Ce lieu de réunion et d'exercice

du pouvoir, c'est le *forum*¹³. La place publique des villes gallo-romaines a ainsi accueilli logiquement les divinités qui manifestaient l'existence politique de la nouvelle *civitas*, ici un autel consacré au *Genius civitatis* comme à Bordeaux ou à Bavay, là un autel à Jupiter comme à Jublains ou, encore, à Bavay, sans oublier les cultes consacrés au pouvoir impérial qui ont joué un rôle essentiel dans la définition de l'espace du *forum*: les autels des *Caesares* retrouvés à Reims, à Sens ou à Trèves sont à ce titre particulièrement révélateurs¹⁴. Certes, on doit admettre la difficulté qu'il y a à identifier, à partir des sources archéologiques disponibles, des sanctuaires consacrés à l'empereur sur les *fora* des villes gallo-romaines. Le *podium* des temples qui dominaient l'esplanade a parfois laissé des traces, mais il manque chaque fois un indice épigraphique probant pour nous assurer des titulaires des sanctuaires en question. Malgré cela, des exemples provenant d'autres régions de l'Empire, mais également la diffusion du sacerdoce de Rome et Auguste reconnu dans une dizaine de cités gallo-romaines, parfois dès l'époque augustéenne comme à Rodez, amènent à reconnaître l'existence, sur l'espace réservé au *forum* de bien des villes nouvelles, d'un autel élevé à Rome et à Auguste¹⁵. La consécration d'un tel monument peut même être considérée comme l'acte de naissance de la ville gallo-romaine placée sous le signe de la reconnaissance du pouvoir romain et donc d'une intégration à l'Empire de la communauté. On peut mentionner ici les découvertes récentes de Waldgirmes en Germanie qui témoignent de la mise en place avortée d'un chef-lieu urbain au tournant de notre ère (fig. 2): les actes fondateurs furent la construction d'un *forum* centré sur une basilique et la mise en place d'une série d'effigies sur l'esplanade dont une statue équestre d'Auguste¹⁶. À Avenches, le *forum* reste mal connu, mais il est probable que son emplacement fut programmé dans le maillage urbain originel (cf. *supra*, Morel/Blanc, 37, fig. 2). Les fondations d'un temple ont été identifiées autorisant la restitution d'un *forum* tripartite selon un modèle bien représenté en Occident¹⁷. Le titulaire du lieu de culte n'est pas connu, mais la découverte dans le portique nord de nombreux fragments appartenant à un cycle statuaire représentant la maison impériale confirme que le *forum* était bien un lieu essentiel pour le gouvernement local, mais également dans le langage établi entre la cité autonome et le pouvoir impérial. Les statues en question découvertes dans l'*area sacra* ont

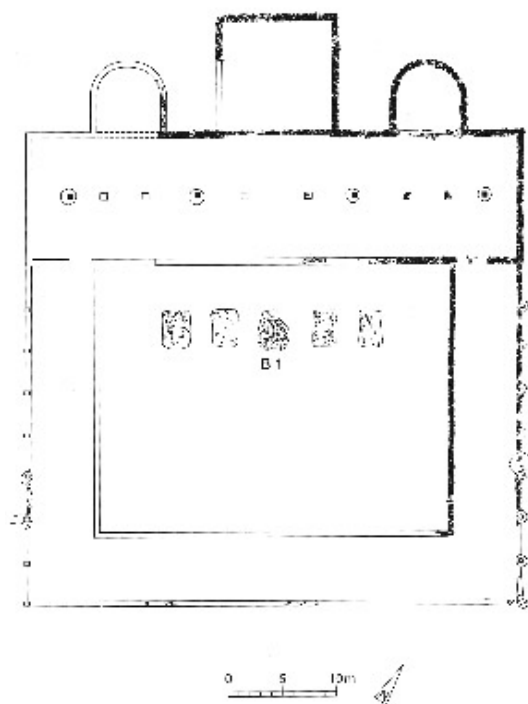


Fig. 2 Plan du forum de Waldgirmes D.

pu orner le portique de la place, la curie ou même le temple principal si l'on doit identifier, comme le propose J. Scheid, une statue de culte représentant la Junon d'Agrippine¹⁸ (cf. *supra*, de Pury-Gysel, 27, fig. 5). Difficile d'en dire plus en l'état du dossier, mais il est en revanche peu probable qu'à Avenches comme ailleurs, le *forum* ait accueilli des divinités indigènes. En effet, les dossiers archéologiques gallo-romains semblent au moins clairs sur ce point¹⁹: la place des divinités propres à la communauté urbaine était dans un premier temps à la périphérie, d'où l'installation de sanctuaires suburbains à Augst, Jublains, Poitiers, Meaux, Beauvais, Sens, Chartres, parfois même de véritables quartiers religieux comme à Avenches ou à Trèves (fig. 3). Il y a bien un contre-exemple à Limoges, mais l'abandon rapide du lieu de culte, dès la fin du règne d'Auguste, semble bien confirmer la place spécifique, aux marges de l'espace urbain, accordée aux divinités de la communauté urbaine en cours de formation. Les fouilles de J.-P. Loustaud ont en effet révélé, dans un îlot situé au sud-ouest du *forum* de Limoges, un fossé délimitant une plateforme quadrangulaire de 14 m de côté identifiable à un lieu de culte sur la foi du mobilier mis au jour²⁰ (fig. 4): celui-ci est composé d'une grande quantité d'ossements animaux, de céramiques brisées, de nombreuses lampes à huile, d'objets en bronze, de fibules et de monnaies ainsi que d'une statue de divinité au torse. Ce matériel permet de dater l'utilisation du site de l'époque augusto-tibérien-

ne: le sanctuaire est donc contemporain de l'installation d'une communauté urbaine à *Augustoritum*/Limoges. Il semble ensuite qu'il y ait un hiatus marqué par l'apport de remblais argileux stériles avant l'abandon définitif de l'ensemble cultuel fixé au plus tard sous le règne de Claude. Il faut alors attendre la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. pour que soit implantée une série d'habitations privées qui parachèvent la désacralisation du site. Du matériel augustéen proviennent deux assiettes portant des *graffiti*. Le premier commémore l'acquittement d'un vœu formulé selon les normes romaines par deux pèlerins. Le deuxième permet d'identifier avec quelque vraisemblance la divinité honorée dans le sanctuaire. Il s'agirait selon M. Lejeune, d'un dieu de *Durotinicum*, habitat d'origine des Lémovices que l'on peut identifier avec l'*oppidum* de Villejoubert situé à 25 km de Limoges²¹. On en déduit que la population transférée sur le site de la ville nouvelle a implanté dans l'agglomération un ou plusieurs de ses cultes protecteurs. Or, à proximité immédiate, se dresse le *forum* dont la construction débute justement dès le règne d'Auguste, dans la dernière décennie avant notre ère²². Tenant compte des caractéristiques des cultes établis sur la place publique et de la disparition rapide du sanctuaire indigène, il est probable que cette proximité ait été à l'origine de la désacralisation du lieu consacré au dieu de *Durotinicum*. Il y a eu vraisemblablement inadéquation de l'espace du *forum*, une fois celui-ci aménagé, et de l'espace cultuel attribué aux divinités de *Durotinicum* lors de la mise en place du réseau urbain. Précisément, l'aménagement du quartier fut achevé par la construction de *domus* aristocratiques, symboles d'une élite locale fixée dans le chef-lieu, à proximité immédiate du *forum*. À Limoges, à partir du milieu du 1^{er} s.

11 Goudineau 1980.

12 Voir par exemple le texte de Tymandus, CIL XIII 6866, et les commentaires de Van Andringa 2005, 113 sq.

13 Sur les significations du *forum* dans les provinces romaines, voir en premier lieu Gros 1990 et 1996, 207 sq.

14 Gros 1991.

15 Sur ce dossier, Van Andringa 2002, 54 sq.; pour l'inscription de Rodez, AE 1994, 1215 a-b.

16 Becker/Rasbach 2003. Je remercie M. Reddé d'avoir attiré mon attention sur ce dossier.

17 Bossert/Fuchs 1989; Bielman/Blanc 1994 et Gros 1996, 216 sq.

18 Cf. *infra*, Scheid, 331.

19 Van Andringa 2002, 64 sq.

20 Loustaud 1999, 311 sq.

21 Lejeune 1988.

22 Loustaud 1999.

ap. J.-C., la ville telle qu'elle est décrite dans l'Agricola de Tacite, cadre d'une vie pacifiée et civilisée, composée de temples (dont celui du *forum* consacré à l'empereur), d'un *forum* et de *domus* était devenue une réalité.

Que penser de la désacralisation du sanctuaire de Limoges? Il est possible que les élites formant le *senatus* de la cité aient décidé le transfert du sanctuaire indigène à un emplacement périphérique mieux adapté à la personnalité religieuse des divinités, cela dès Tibère, car il semble n'y avoir aucune trace d'activité culturelle sur le site de l'*insula V* après Auguste. Or, la trouvaille d'une inscription à la périphérie de la ville permet d'identifier à cet endroit un lieu consacré à Grannus. Le texte, gravé sur un élément de fontaine, établit en effet la construction d'une adduction d'eau alimentant un sanctuaire dédié à Grannus, ce dernier n'ayant pas encore été assimilé à Apollon²³. Le dédicant est un vercobret dont l'état civil comme l'intitulé de sa magistrature indiquent un contexte municipal pérégrin. Ajoutons que, selon l'interprétation de la formule *decamnioctiacis* donnée

par M. Lejeune, la dédicace du monument serait intervenue lors de la cérémonie locale des «Dix-Nuits».

On peut donc parler à Limoges de coexistence et de complémentarité de deux types d'espaces sacrés, adaptés à des cérémonies communautaires dont le sens était distinct. Le premier, situé sur le *forum*, était destiné aux cultes qui incarnaient la nouvelle organisation municipale comme Rome et Auguste, le génie de la *civitas* et Jupiter. Le second, situé à l'écart du centre urbain ou à la périphérie, était consacré à des divinités destinées à la communauté urbaine implantée récemment. Et parmi ces dieux, on devait trouver en majorité, au moins au début de la période, des dieux indigènes non assimilés dont certains étaient venus avec les groupes humains déplacés sur le site de la ville nouvelle. C'est ce que paraît indiquer le nom des divinités attestées dans les sanctuaires suburbains de Trèves et d'Avenches dont la fondation est contemporaine des deux villes: les dieux portant un nom local y sont en effet au moins aussi nombreux que les dieux por-

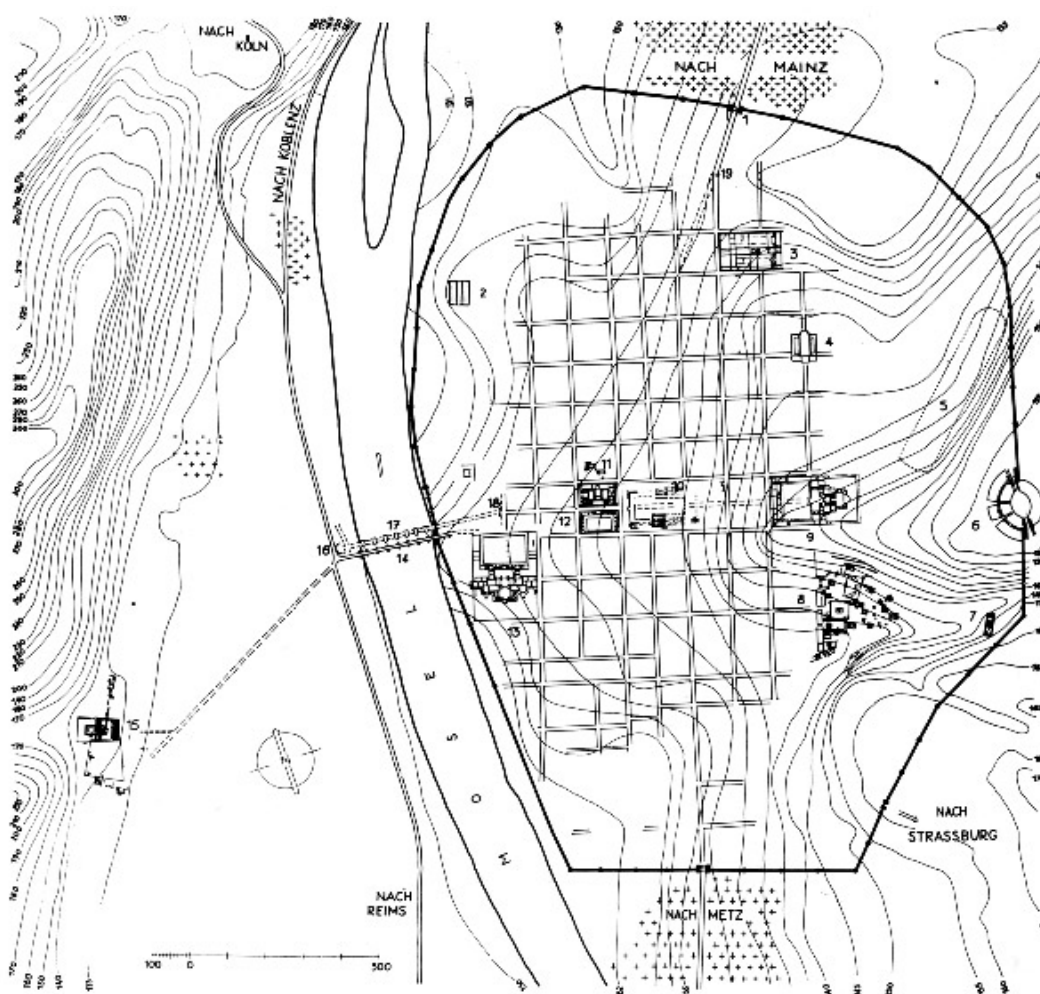


Fig. 3 Plan de Trèves à l'époque romaine.
8 sanctuaire de l'Alt-bachtal;
10 forum;
15 sanctuaire de Lenus Mars.

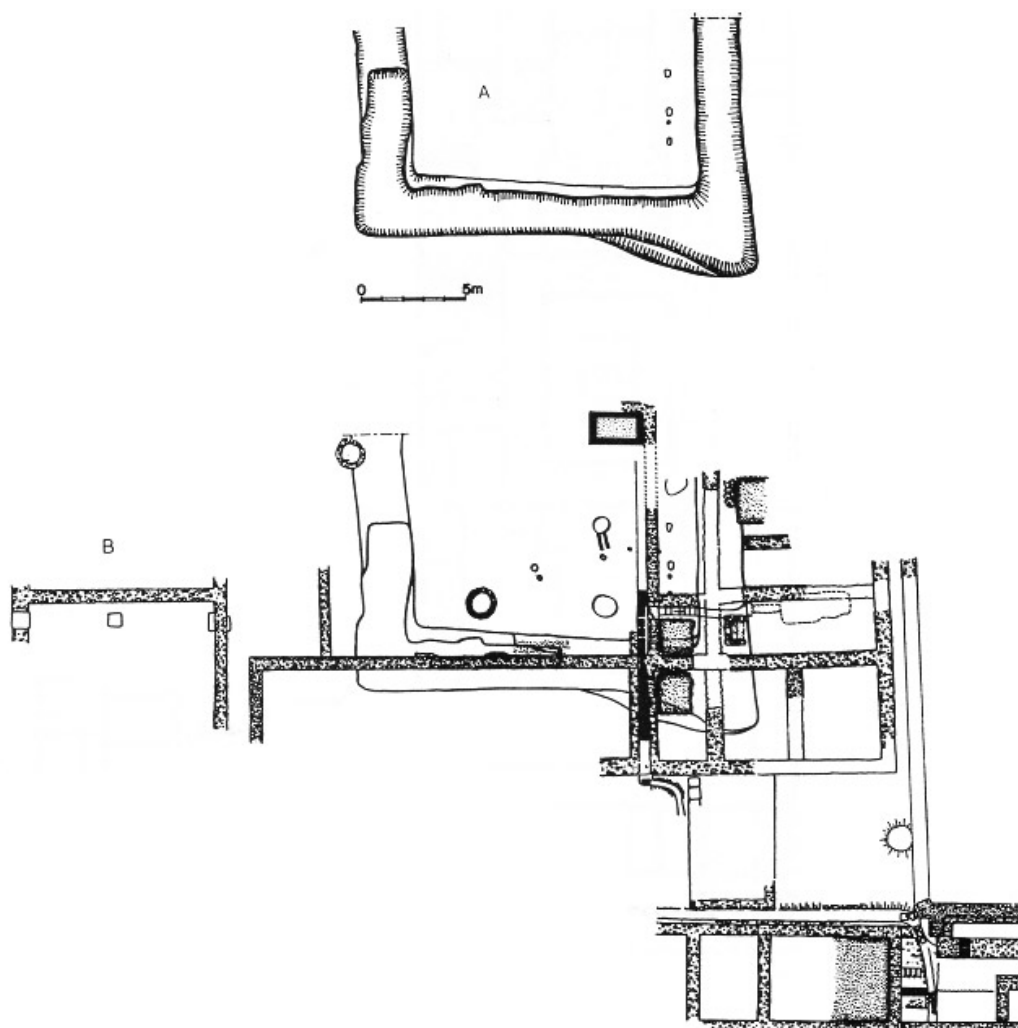


Fig. 4 Plan du sanctuaire augustéen de Limoges.
 A sanctuaire augustéen;
 B phase postérieure (Flaviens): le sanctuaire est remplacé par de l'habitat.

tant un nom romain. À l'Altbachtal de Trèves, Aveta, Intarabus, Ritona, Vorio, les dieux Cases répondent à Jupiter, Mercure et Minerve²⁴. À Avenches, Anextlomara et Aventia répondent à des dieux romanisés comme Mars Caisivus, Mars Caturix, Mercure Cissonius et à des divinités au nom romain comme Apollon, Jupiter, Mercure, Neptune et Silvain²⁵. À l'intérieur des sanctuaires, l'organisation des espaces liturgiques et le contenu des rituels que l'on peut saisir à partir de l'étude du mobilier (os animaux, céramique, équipement du culte) sont alors précieux pour caractériser d'éventuelles différences entre les cultes installés sur le *forum* et ceux disposés à la périphérie. À première vue, si j'en crois les aménagements repérés dans l'emprise du sanctuaire de la Grange des Dîmes à l'époque julio-claudienne, notamment ces fossés qui ont recueilli les restes de banquets sacrificiels, deux formes distinctes de rituels ont pendant un temps coexisté à Avenches (cf. *supra*, Morel/Blanc, 42-43, fig. 8-9). On

sacrifiait devant l'autel monumental du *forum* à la mode romaine, très certainement des grands bovidés alors que les cérémonies célébrées dans les sanctuaires de la périphérie respectaient des règles locales: on rejetait en effet les offrandes et les restes des sacrifices dans les fossés délimitant le sanctuaire selon une coutume attestée à l'époque préromaine²⁶. Voilà un autre argument qui permet de revenir sur l'idée de fusion et de syncrétisme qui a longtemps dominé les débats sur la religion gallo-romaine.

Ces exemples apportent des éléments d'explication concernant la physionomie urbaine d'Avenches et sans doute d'autres agglomérations (Trèves, Limoges, Martigny...),

23 AE 1989, 521 et AE 1991, 1222; cf. Lejeune 1991.

24 Gose 1972.

25 Cf. *supra*, Meylan Krause, 59-78, et Nelis-Clément, 81-101.

26 Comme à Gournay ou à Fesques.

même s'il faut être bien conscient que les situations ont dû varier d'une ville à l'autre en fonction de l'histoire propre à chaque communauté, en fonction aussi du statut public ou privé des cultes considérés: on objectera par exemple l'existence à Autun, ville créée à l'époque augustéenne, d'un sanctuaire consacré à Anvallos installé à l'intérieur de l'enceinte urbaine²⁷, mais il faut bien avouer d'une part que celui-ci se trouve bien à l'écart du centre urbain, d'autre part que l'on ignore tout de ce lieu de culte, son statut comme sa date d'utilisation (et même s'il s'agit d'un lieu de culte). En revanche, il existe bien à Autun un important sanctuaire suburbain comportant un théâtre comme à l'Altbachtal de Trèves (fig. 5). Or, les niveaux culturels les plus anciens identifiés à ce jour semblent dater du début du 1^{er} s.: il fait peu de doute à notre avis que ce sanctuaire est contemporain de la fondation d'Autun et que c'est là qu'ont pris place les principaux cultes de la communauté urbaine. Tous ces dossiers vont dans le même sens, celui de grands sanctuaires ou de quartiers religieux organisés progressivement à la périphérie des villes gallo-romaines (fig. 6).

Panthéons civiques, panthéons urbains: l'organisation de sanctuaires suburbains

Des exemples attestés de sanctuaires suburbains, on retient deux cas de figure. Certains sanctuaires sont nés avec la ville, ainsi, autant qu'il soit possible de l'affirmer, à Trèves et à Augst. On pensait jusqu'à récemment que les sanctuaires du versant oriental de la colline rattachaient Avenches à ce premier cas de figure, mais les découvertes récentes faites dans le secteur du temple de Derrière la Tour permettent d'évoquer l'hypothèse d'une installation culturelle antérieure composée d'un édifice en terre et bois associé à des fosses et à un enclos, l'ensemble étant daté des années 40-20/10 av. J.-C.²⁸ (cf. *supra*, Morel/Blanc, 40, fig. 6). Cette structure fait suite à une première occupation du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Ces aménagements sont donc légèrement antérieurs à la mise en place de la trame urbaine qui intervient au tournant de notre ère. Ces découvertes inciteraient par conséquent à placer l'exemple d'Avenches dans le second

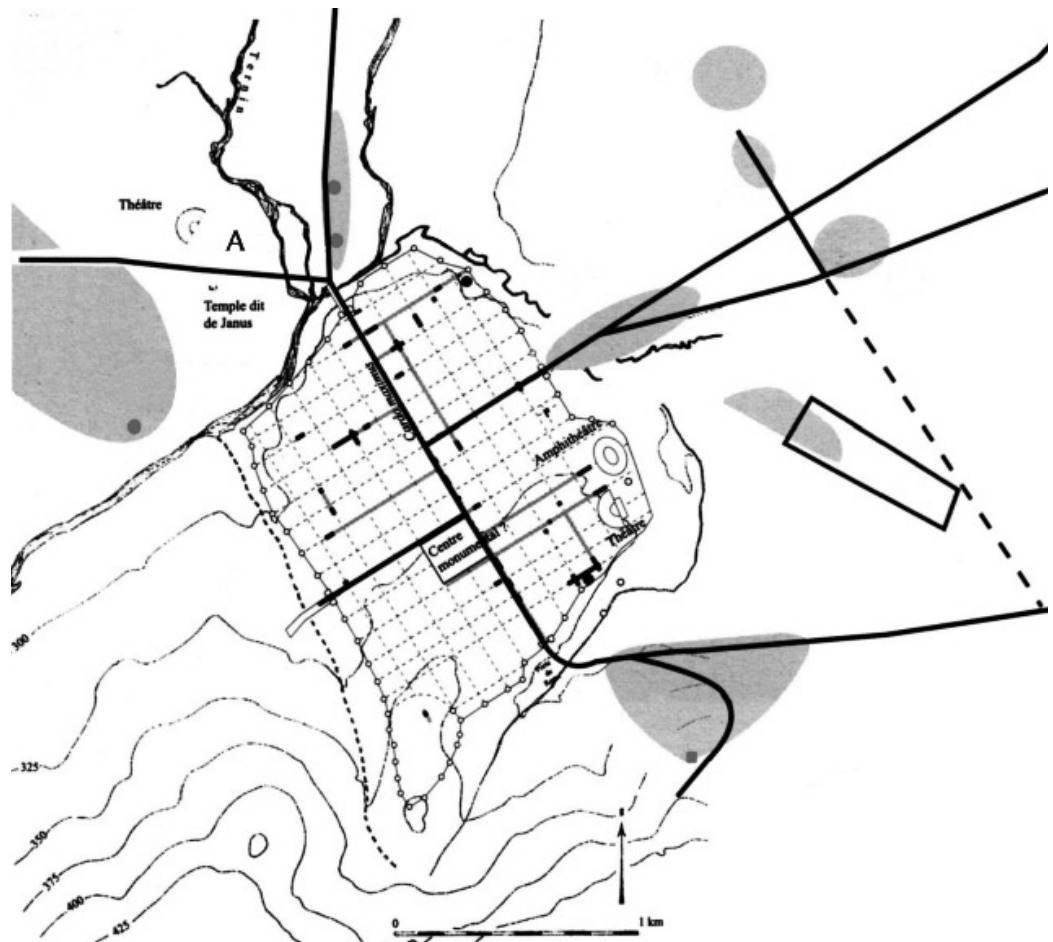


Fig. 5 Plan d'Autun et localisation du sanctuaire suburbain de la Genetoye (A). En grisé, les nécropoles.

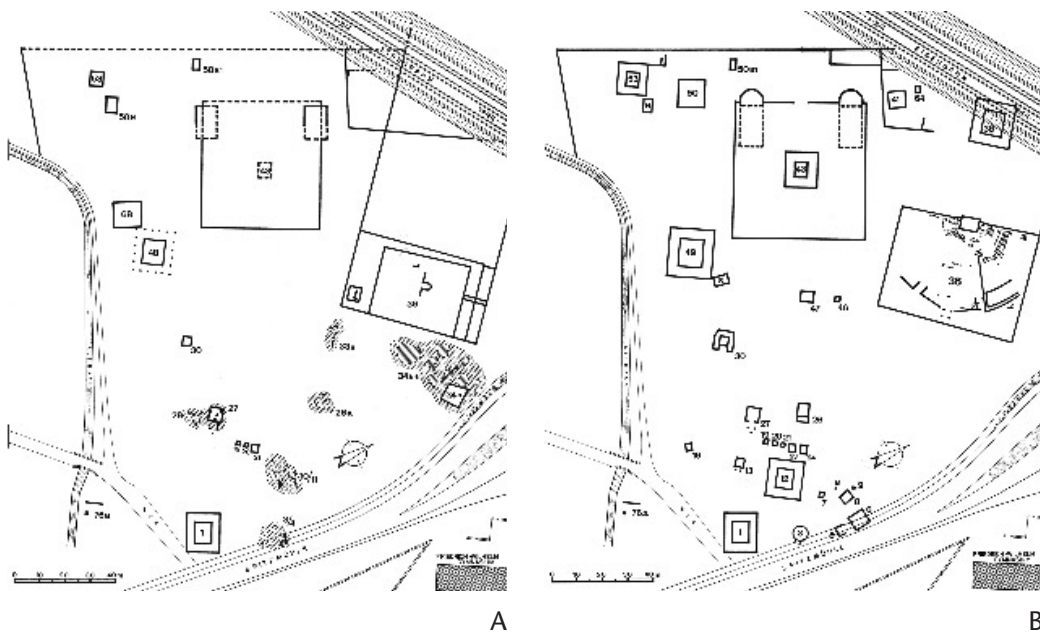


Fig. 6 Plans du sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves. A: état fin du 1^{er} s. ap. J.-C.; B: état fin du 2^e s. ap. J.-C.

cas, celui de sanctuaires qui ont préexisté et qui ont pu motiver l'établissement du chef-lieu comme à Jublains ou à Meaux. Toutefois, il s'agit dans les deux cas de sanctuaires importants et anciens alors que le lieu de culte identifié au lieu-dit Derrière la Tour est bien modeste pour justifier le choix de l'emplacement d'une ville chef-lieu.

La présence d'armes pliées retrouvées à l'emplacement du temple nord de Jublains semble montrer qu'un sanctuaire laténien occupé au moins depuis le 4^e s. av. J.-C. a précédé l'agglomération de l'époque romaine²⁹. Le site du chef-lieu des Aulerques Diablintes fut choisi dès le règne d'Auguste ou plus tard, car l'urbanisation ne s'est développée, selon les fouilleurs du site, que très lentement, suivant un réseau viaire mis en place à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C.³⁰ Le temple serait donc le premier monument à recevoir un aménagement monumental, vers la fin du règne de Néron: une terrasse artificielle fut alors créée, sur laquelle fut édifié un temple entouré d'une galerie (fig. 7). À Jublains, par conséquent, la présence d'un habitat laténien (un village ?) et d'un sanctuaire communautaire a sans doute joué dans le choix du site, mais on remarque d'une part que le temple a été intégré à l'espace urbain au prix d'une déviation de la voirie permettant d'aligner le sanctuaire sur le *forum* et le théâtre, d'autre part que le lieu de culte antérieur a été complètement recouvert par l'apport d'un épais remblai sur lequel le temple fut fondé: ces aménagements ont évidemment donné un sens nouveau au culte et au sanctuaire en question. En attendant de connaître le nom exact de

la divinité, nous pouvons toujours supposer qu'il s'agit d'un Mars local, institué comme divinité patronne de la nouvelle *civitas*.

À Meaux, le cas est un peu différent, car le sanctuaire de La Baube, situé à l'écart de l'agglomération, n'est monumentalisé qu'à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., c'est-à-dire à une époque où le chef-lieu *Latinum* existe depuis pratiquement un siècle³¹ (fig. 8). Ce type de sanctuaire, en position nettement périurbaine et consacré à une divinité majeure de la cité, non identifiée à La Baube, se distingue *a priori* de ceux des quartiers religieux de l'Altbachtal à Trèves et du flanc est de la colline d'Avenches. En revanche, il se rapproche davantage de l'exemple donné par le temple de Lenus Mars à Trèves ou du Cigognier à Avenches. Or, on sait que le temple de l'Irmeninwingert de Trèves était consacré à la divinité patronne de la colonie des Trévires, Lenus Mars, et qu'il servait de lieu de réunion aux différents *pagi* de la cité³² (fig. 9). La découverte à Avenches de deux bases de statues dédiées à des génies de *pagus* par un notable éminent de la cité renvoie peut-être à un contexte analogue³³. Dans ce cas, il faut avouer que le temple du Cigognier ou son environnement proche – je pense aux temples

27 ■ Carte archéologique de la Gaule 71/1, 155-157.

28 ■ Morel et al. 2005.

29 ■ Naveau 1997.

30 ■ Naveau 1997, 65 sq. Le dossier archéologique n'est-il pas incomplet? Car on imagine mal une organisation aussi tardive de la trame viaire d'un chef-lieu fondé à l'époque augustéenne.

31 ■ Magnan 2000.

32 ■ Scheid 1991; Derks 2006. Cf. *infra*, Derks, 191-204.

33 ■ CIL XIII 5076 = RIS 76; RIS 113.

Fig. 7 Plan de la ville de Jublains et localisation du sanctuaire suburbain.



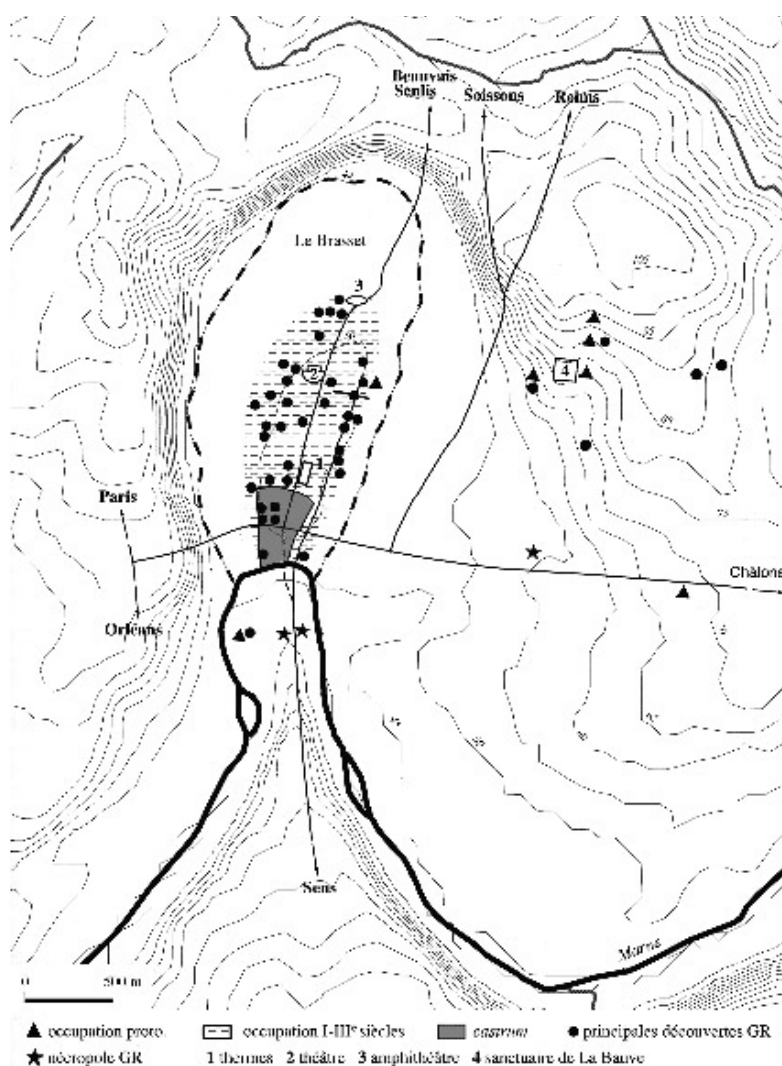
et aux aménagements du Lavoëx – serait un emplacement idéal pour ces *numina pagorum* (fig. 1 et 10). Comme à Rennes et à Trèves, la présence de ces divinités dans le chef-lieu marquait l'assise territoriale de la colonie des Helvètes³⁴. Si l'on reste dans cette logique, on doit également concevoir que Mars Caturix pourrait être un dieu important de ce sanctuaire³⁵: la trouvaille d'un autel consacré à cette divinité dans l'avant-cour du Cigognier

(*cf. supra*, Meylan Krause, 74, fig. 48) n'est certes pas un argument suffisant, mais répétons que l'*imago* de Marc Aurèle (*cf. supra*, Meylan Krause, 72, fig. 36) n'est pas plus décisive dans l'identification du sanctuaire. Si les divinités présentes au Cigognier permettent *a priori* de faire le lien avec le territoire, le problème se pose différemment avec la plupart des temples et des chapelles mis au jour dans toute la partie sud-ouest de l'agglomération,

englobant d'ailleurs la zone du Cigognier: ces cultes ont vraisemblablement été établis par la communauté urbaine en fonction de nécessités sur lesquelles nous ne sommes pas renseignés. Ce qui expliquerait pourquoi la naissance et l'évolution de ces lieux de culte qui ont constitué progressivement un véritable quartier sacré atteignant 15 ha, semblent suivre de près le développement de l'urbanisme d'Avenches.

Les niveaux cultuels les plus anciens proviennent pour l'instant du sanctuaire de Derrière la Tour³⁶. Deux phases ont été reconnues, datées des années 50-20/10 avant notre ère, avec une première construction en bois associée à des fosses auxquelles succèdent un édifice de forme quadrangulaire, une série de fosses et peut-être un fossé. Il est toutefois nécessaire d'attendre l'étude du mobilier découvert pour préciser l'identification des structures en question. Un autre argument dans l'interprétation de cet ensemble serait la présence d'une tombe à incinération datée de la fin 2^e/début 1^{er} s. av. J.-C. qui aurait déterminé l'implantation du sanctuaire (cf. *supra*, Morel/Blanc, 40, fig. 6:1). Il faudrait alors imaginer la subsistance d'un marquage de surface qui aurait guidé l'implantation d'une aire sacrée. Mais comment expliquer le choix de cette tombe qui ne semble pas révéler un statut particulier du défunt? Quoi qu'il en soit, un réaménagement important de la zone intervient entre 10 av. et 10 ap. J.-C., caractérisé par un arasement des structures antérieures et l'organisation d'une vaste aire empierrée associée à des foyers. Que donne alors l'étude du mobilier? Oriente-elle vers la mise en évidence de rituels spécifiques? Les foyers en question sont-ils des autels ou des cuisines? Ce qui est sûr, c'est que le moment choisi pour reformuler l'espace en question est important, il correspond à la naissance d'*Aventicum* comme chef-lieu; il intervient lors de la naissance d'un quartier sacré à la périphérie du réseau urbain dans une évolution qui rappelle l'exemple du sanctuaire de l'Altbachtal à Trèves³⁷.

Cette première aire sacrée fut ensuite élargie par l'admission de nouveaux cultes. Le sanctuaire de la Grange des Dîmes fut ainsi délimité dans la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. par une succession de trois fossés parallèles comblés progressivement si l'on doit du moins identifier ces structures à un *temenos* sur l'exemple du sanctuaire de Lausanne-Vidy³⁸. Malgré ces incertitudes sur les origines du temple de la Grange des Dîmes, le règne de Tibère voit la construction, à une

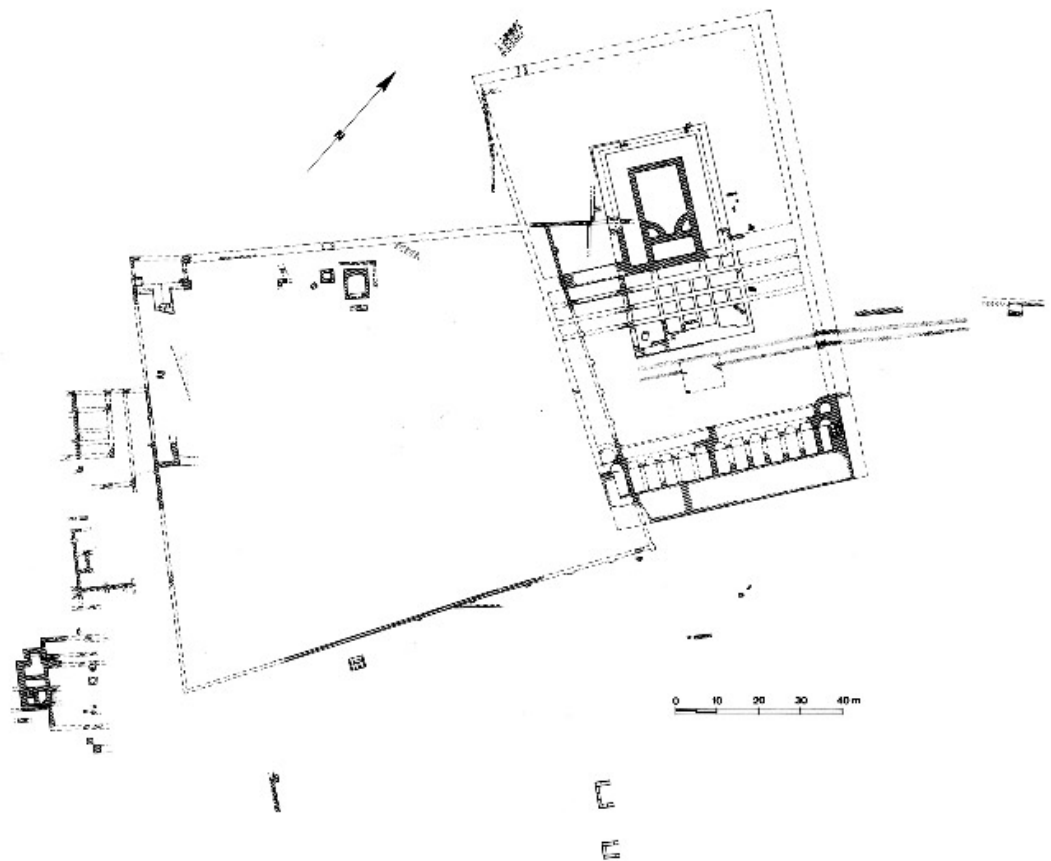


soixantaine de mètres au sud, d'un petit édifice, simple structure à cloison de terre et de bois, à l'emplacement du futur temple rond³⁹. Au même endroit se trouvaient deux inhumations assises datées de l'époque de La Tène⁴⁰ (cf. *supra*, Morel/Blanc, 39, fig. 5). Celles-ci étaient signalées en surface par quelques pierres. Comme pour le site de Derrière la Tour, la présence d'une sépulture a peut-être joué

Fig. 8 Plan de Meaux et localisation du sanctuaire suburbain de La Bauve (n° 4).

34 Scheid 1991.
 35 Sur Mars Caturix, voir Van Andringa 2002, 147 sq. et récemment Luginbühl 2006a.
 36 Morel/Castella 2001; Morel et al. 2005. Cf. *supra*, Morel/Blanc, 40 et fig. 6.
 37 Scheid 1995.
 38 Sur le sanctuaire de Lausanne-Vidy, cf. Paunier et al. 1989.
 39 Pour une description des structures archéologiques de tout le secteur de la Grange des Dîmes, voir Morel 1999; Morel/Castella 2001; Morel/Mazur 2004; Morel et al. 2005.
 40 Moinat 1993. À signaler la présence d'une fosse d'époque augustéenne sous l'escalier d'entrée du futur temple rond: cf. Morel 1999, 226-227 et *supra*, Meylan Krause, 63, fig. 12:1 et 13.

Fig. 9 Plan du sanctuaire de Lenus Mars à Trèves.

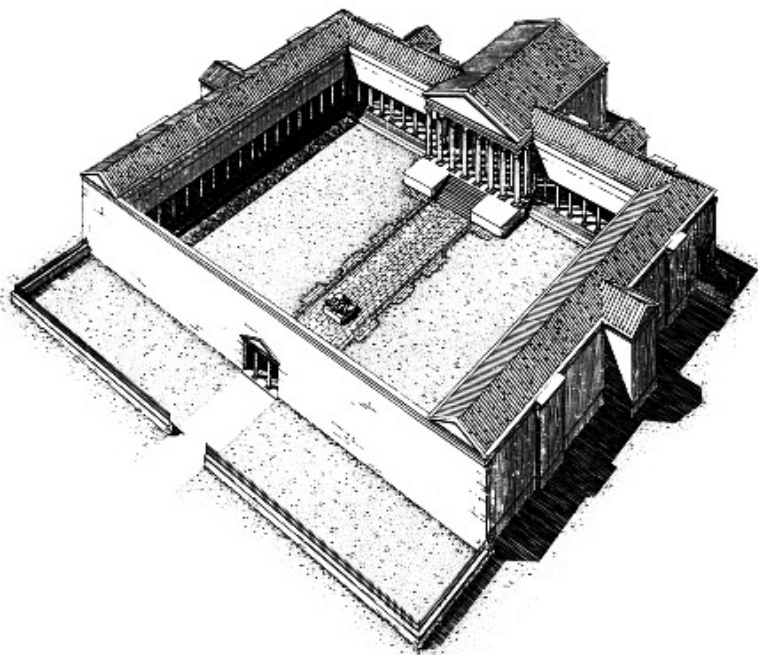


dans le choix de l'emplacement du sanctuaire⁴¹. Du moins, est-il possible de penser que la tombe a pu avoir un sens religieux pour les autorités responsables de la fondation du lieu de culte⁴².

Fig. 10 Restitution du sanctuaire du Cigognier à Avenches.

L'interprétation de ces premiers vestiges de Derrière la Tour et du secteur de la Grange des Dîmes reste délicate, car nous ne dispo-

sons pas encore des traces identifiables d'un temple construit. En ce sens, le milieu du 1^{er} s. semble décisif puisque cette époque voit l'édification de deux temples gallo-romains à l'emplacement des premières structures en matériaux légers⁴³. Alors que la ville est en construction entre le règne d'Auguste et celui de Claude, des aires sacrées sont aménagées par la communauté urbaine en phase d'installation, volontairement en marge de l'espace urbain, mais en contact direct avec celui-ci. Le contexte est celui d'une cité pèlerine qui applique pour les aires sacrées installées dans le *suburbium* ses propres règles religieuses alors que les autels établis sur le *forum* respectaient vraisemblablement des règles romaines⁴⁴. C'est aussi certainement dans ce contexte de coexistence de deux types d'espaces sacrés propres aux cités pèrines que l'on doit comprendre l'implantation de temples funéraires dans la nécropole d'En Chaplix, également la mise en évidence dans ces sanctuaires de rituels particuliers, surtout s'il s'agit de sanctuaires privés⁴⁵.



Comment faut-il alors caractériser ces différents espaces religieux et les traces de rituels contemporains de la genèse urbaine ? Comme des réminiscences du passé ? Ou adaptés à des situations nouvelles, à des pratiques et cultes inédits, à des divinités en train de

changer de personnalité? Il va sans dire que l'analyse des traces des rituels correspondant à cette période de mutation et de gestation sera primordiale pour une meilleure compréhension des phénomènes observés.

Une évolution décisive des espaces sacrés: la ville achevée

L'évolution postérieure à ces aménagements est moins difficile à comprendre. Au milieu du 1^{er} s. ap. J.-C., on édifie un temple gallo-romain sur le site de Derrière la Tour. Près de la Grange des Dîmes, le bâtiment en matériaux légers construit sur la sépulture double devient un temple maçonné à *cella* circulaire et à galerie polygonale (temple rond). L'aire de la Grange des Dîmes subit également des travaux. Les fossés sont abandonnés et recouverts d'un sol de galets alors qu'un petit édifice maçonné est construit. L'évolution est complétée par la monumentalisation du sanctuaire datée de la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. Apparaît alors un temple sur *podium* ouvrant sur une cour dans laquelle se dresse un autel (cf. *supra*, Morel/Blanc, 42, fig. 8). Des portiques sont construits qui délimitent l'espace du sanctuaire. À proximité et vers la même époque, au tournant du 1^{er} et du 2^e s., fut édifié le grand temple du Cigognier respectant une même organisation des espaces avec un temple, accueillant la statue de culte, précédé d'un autel et dominant une cour entourée de portiques (fig. 10 et *supra*, Bridel/Matter, 53, fig. 2). On rejoint alors une évolution enregistrée sur la plupart des lieux de culte des provinces gallo-romaines.

Les limites des sanctuaires sont devenues des limites «propres», matérialisées par de hauts murs d'enceinte dénommés sur les inscriptions *murus*, *maceria* ou *saeptum*, respectant les règles d'organisation des espaces sacrés gréco-romains⁴⁶. On observe parfois une coïncidence entre ces hauts murs d'enceinte et les enclos fossoyés préexistants⁴⁷, mais il faut admettre un emploi différent des deux structures surtout quand le mur du *temenos* est doublé par un portique. En effet, le portique a une fonction bien définie dans les sanctuaires romains comme le montre un passage de Pline qui s'attache à restaurer un sanctuaire de Cérés situé sur ses terres⁴⁸: «Il me semble que ce serait à la fois générosité et piété que de bâtir un temple aussi beau que possible, d'adjoindre un portique à ce temple, le premier pour l'usage de la déesse, le second pour l'usage des visiteurs».

Les portiques étaient destinés aux visiteurs du sanctuaire, d'où l'emplacement de ces structures hors de l'emprise du temple, domaine de la divinité, et hors de l'emprise de la cour, espace des autels⁴⁹. Que faisait-on sous les portiques? On y exposait les offrandes de prix comme à Allonnes⁵⁰, les statues honorifiques comme à Villards d'Héria ou Allonnes⁵¹, on y affichait peut-être les promesses de vœu⁵², on passait du temps avec les dieux comme l'attestent les *graffiti* découverts sur les murs des portiques de Jublains ou de Villards d'Héria⁵³; on y côtoyait aussi les empereurs sous la forme de statues en pied comme à Alba-la-Romaine ou d'*imagines* comme dans les temples du Cigognier à Avenches et de Mercure à Lyon⁵⁴. En définitive, la disparition des fossés, structures

41 ■ Voir les arguments développés par Morel et al. 2005.

42 ■ En contexte romain, nous pensons au crâne humain découvert lors de la construction du capitole à Rome sous le règne de Tarquin le Superbe. Cette trouvaille donna lieu à des procédures religieuses destinées à interpréter le prodige (Tite-Live, Histoire romaine, I, 55). Le récit de Tite-Live est évidemment légendaire, mais il n'est pas impossible que la tradition ait retenu la découverte fortuite d'une tombe plus ancienne, antérieure à l'édification du sanctuaire.

43 ■ Morel/Castella 2001; Morel et al. 2005.

44 ■ Dans une cité pérégrine, la consécration des lieux de culte suivait en principe les coutumes locales, cf. Pline, Ep. X, 49-50.

45 ■ Castella/Flutsch 1990a. Cf. *supra*, Castella, 103-120. Sur l'identification de temples funéraires, cf. *infra*, Scheid, 329.

46 ■ Le terme de *murus* est attesté à Lyon et à Nantes (CIL XIII 1730; ILTG 228; CIL XIII 3104); celui de *maceria* (désignant un mur de clôture en maçonnerie) apparaît à Agen et à Langres (CIL XIII 914 et 5674). Le terme de *saeptum* qui désigne une enceinte est répertorié à Périgueux, à Lhuis chez les Ambarres (CIL XIII 950-954 et ILTG 306). Près de l'Altbachtal à Trèves, une inscription indique qu'un *templum cons(a)eptum est* (CIL XIII 11313).

47 ■ Par exemple à Bennecourt ou à Lausanne-Vidy: cf. Bourgeois (dir.) 1999, Paunier et al. 1989. Voir également l'exemple du portique du sanctuaire de Mirebeau: cf. *infra*, Joly/Barral, 217-221.

48 ■ Pline, Ep. IX, 39. Sur ce passage, voir Scheid 1996.

49 ■ Les autels laissent rarement des traces au sol bien identifiables, sauf dans les sites exceptionnellement préservés: c'est le cas à Pompéi où les autels sont systématiquement installés dans la cour alors que les statues des divinités secondaires sont alignées sous les portiques ou dans le *pronaos* du temple, cf. Van Andringa (à paraître).

50 ■ Brouquier-Reddé/Gruel 2006.

51 ■ Lerat (dir.) 1998.

52 ■ La pratique est attestée par la découverte de boîtes à sceaux dans les sanctuaires: Derks 1998, 220 sq.

53 ■ Naveau 1997, 192 sq.; Lerat (dir.) 1998, pl. 47.

54 ■ Sur la statue d'Alba, Rosso 2006, 380-381; sur les *imagines* dans les sanctuaires, Van Andringa (éd.) 2000, 27-44.

Fig. 11 Vase de Sains-du-Nord; décor d'applique montrant un temple gallo-romain consacré à Mercure.



propices au rejet des vestiges culturels comme le montre encore l'exemple de Limoges sous le règne d'Auguste ou celui de la Grange des Dîmes⁵⁵, implique une perception visuelle différente de l'espace consacré, mais surtout un autre type de gestion de l'activité religieuse. À l'époque romaine, après une période transitoire qui voit le maintien d'aires d'épandages consacrées aux offrandes de toutes espèces ou leur enfouissement dans des fosses aménagées dans la cour comme à Argenton ou au Gué-de-Sciaux, on commence à balayer et à nettoyer les sanctuaires⁵⁶. Plus qu'un changement des habitudes, ce constat traduit, là encore, une transformation des pratiques opérées à l'intérieur de l'enceinte des lieux sacrés.

Si les portiques étaient destinés aux hommes, le temple était la demeure de la divinité: c'est donc dans le temple que se dressait la statue de culte, qui pouvait être accompagnée de divinités assistantes ou des *images* impériales. Cela est parfois confirmé par la présence de traces de soubassement ou de *podium* à l'intérieur des temples fouillés. Et d'évoquer rapidement le problème compliqué ou peut-être très simple de l'origine du temple gallo-romain dont le plan, caractérisé par une *cella* entourée d'une galerie périphérique, s'impose à Avenches à partir du milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. On sait que ce plan a connu une extraordinaire diffusion propre aux provinces celtiques. Une peinture murale qui ornait la *domus* du Clos de la Lombarde à Narbonne ainsi qu'une céramique découverte à Sains-du-Nord permettent de se faire une idée exacte de l'architecture d'un temple gallo-romain (fig. 11 et 12). La représentation de Sains-du-Nord confirme que la *cella* était réservée à la statue de culte sur le modèle des sanctuaires gréco-romains. L'originalité con-

cerne la galerie entourant la *cella* qui pose la question de pratiques rituelles originales. Or, ce plan particulier incluant une galerie périphérique n'est pas attesté avant les règnes d'Auguste et de Tibère (à Avenches, il s'impose même plus tard) alors qu'aucun texte, pas même celui d'Athénée (IV, 152) n'atteste une quelconque pratique de la circumbulation chez les Gaulois. On peut alors se demander si l'architecture originale des temples gallo-romains ne tire pas son origine des réaménagements liturgiques provoqués par les changements religieux du début de l'époque romaine, cela du moins en attendant la découverte incontestable d'un lieu de culte laténien respectant ce plan particulier.

Le relief du vase de Sains-du-Nord a un autre intérêt: il montre que l'autel sacrificiel était situé à l'extérieur du temple dans la cour, selon une disposition respectant l'organisation liturgique des sanctuaires romains. L'érosion presque systématique des niveaux de sol de nos sanctuaires explique sans doute pourquoi les traces de ces autels sont rarement relevées par l'archéologie. Citons toutefois des exemples probants à Nuits-Saint-Georges et à Avenches (Grange des Dîmes). Ces différents constats montrent l'importance de l'évolution des espaces sacrés à l'époque julio-claudienne, l'étape décisive intervenant avec l'apparition d'un espace sacrificiel respectant le binôme temple/autel et de portiques qui définissent une partition nouvelle de l'espace du sanctuaire, entre les espaces réservés aux hommes et ceux destinés aux dieux. Sans oublier la construction de thermes ou de théâtres qui indiquent des adaptations liturgiques essentielles.

Ces différents aménagements sont bien documentés à Avenches et sont comme ailleurs en Gaule à l'origine d'un changement du sens religieux des sanctuaires. On remarquera que la phase d'apparition de ces temples est antérieure à l'obtention du titre colonial sous Vespasien, mais cela est peu surprenant. D'abord parce qu'une telle promotion juridique a sans doute eu plus d'impact sur l'organisation des cultes que sur leurs contenus. Ensuite parce que le règne de Claude semble marquer en Gaule, sans que l'on puisse généraliser bien sûr, une période décisive de l'évolution des sanctuaires, peut-être en liaison avec la diffusion du droit latin dans les provinces et donc d'une organisation municipale des cultes, pleinement affirmée à Avenches à partir de la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. D'autres facteurs ont sans doute joué comme la composition de systé-



Fig. 12 Peinture murale de la domus du Clos de la Lombarde à Narbonne; représentation d'un temple gallo-romain.

mes religieux inédits, de combinaisons intégrant les dieux romains et l'empereur ou la familiarisation progressive au droit romain. Au terme de l'évolution, on gérait les sacrifices de la même façon sur le *forum* et dans les sanctuaires suburbains de la Grange des Dîmes ou du Cigognier. Des *ludi* organisés au théâtre complétaient les cérémonies où toutes les divisions de la communauté urbaine étaient représentées. À cette époque, la ville avait achevé sa gestation alors que des temples investissaient progressivement l'espace urbain. Une déesse éponyme de la ville d'Avenches, Aventia, était célébrée par la communauté des colons dans le cadre de cérémonies publiques⁵⁷. La statue de Minerve découverte dans un local près du *forum* ap-

partenait sans doute à un sanctuaire sans que l'on puisse dire s'il s'agissait d'un sanctuaire public ou du siège d'un collège professionnel⁵⁸. Dans la deuxième moitié du 2^e s., les événements politiques ou des besoins précis de la communauté conduisirent à la construction d'autres temples au Lavoëx, à proximité du théâtre, sans doute pour des raisons fonctionnelles, parce que le calendrier de la colonie prévoyait chaque fois des jours pour les jeux⁵⁹. Les inscriptions nous donnent alors une idée du panthéon protecteur de la communauté urbaine: Anextlomara, Aventia, les Lugoves, les Suleviae, Mars Caisivus, Mars Caturix, Mercure Cissonius, Apollon, Jupiter, Mercure, Neptune, Silvain. Ni dieux gaulois, ni dieux indigènes ou romains, ces dieux composaient désormais le panthéon de la communauté urbaine d'*Aventicum* et pour certains, celui de la *Colonia Pia Flavia Constans Emerita Helvetiorum Foederata*.

Crédit des illustrations

- Fig. 1 J.-P. Dal Bianco, Fondation Pro Aventico
 Fig. 2 Becker/Rasbach 2003, 190
 Fig. 3 Die Römer am Mosel und Saar (1983), 288, Abb. 252. Mainz
 Fig. 4 Perrier, J. (1993) La Haute-Vienne. Carte archéologique de la Gaule 87, fig. 69. Paris. Plan J.-P. Loustaud
 Fig. 5 Dessin A. Tisserand, tiré de La Bourgogne, du Paléolithique au Moyen Âge, Dossiers d'archéologie, déc. 2004, 48
 Fig. 6 Gose 1972
 Fig. 7 Naveau 1997, 116, fig. 1
 Fig. 8 Magnan 2006, 179
 Fig. 9 Gose 1955, Taf. 4
 Fig. 10 Bridel 1982, pl. 107
 Fig. 11 Photo A. Brôez, dans Van Andringa 2000, 28
 Fig. 12 Sabrié, M./Demore, M. (1991) Peintures romaines à Narbonne, catal. d'exposition, 111. Narbonne

William Van Andringa
 Université de Lille 3 et
 UMR 8164 (Halma-Ipel) du CNRS
 william.va@free.fr

55 ■ Loustaud 1999, 311 sq.; sur la Grange des Dîmes, cf. *supra*, Morel/Blanc, 42-46.

56 ■ Coulon et al. 1991; Richard 1991.

57 ■ RIS 74-75 et CIL XIII 5071. Aventia est soit une ancienne divinité topique qui a donné son nom à la ville, soit une divinité éponyme de la ville créée lors de la partition civique des Helvètes pour représenter les colons. Les exemples de la dea Bibractis (ou Bibrax) à Autun – CIL XIII 2651-53 – et du dieu Durotincius? de Limoges – cf. Lejeune 1988 – font pencher pour la première hypothèse.

58 ■ Sur cette découverte, Bridel 1995, qui propose de reconnaître une bibliothèque.

59 ■ Sur l'évolution du quartier religieux, cf. *supra*, Bridel/Matter, 51-58.

Die Heiligtümer von *Augusta Raurica*. Überlegungen zur Topographie und Interpretation

Von den insgesamt zehn bekannten Heiligtümern von Augusta Raurica sind vier als grössere Kultkomplexe anzusprechen, denen zum Teil Theaterbauten oder Badeanlagen angegliedert waren. Alle diese Sakralbezirke sind im Bereich der so genannten Oberstadt zu finden, während aus dem unmittelbar an den Rhein grenzenden Gebiet bis heute keine Heiligtümer bekannt sind. Ab flavischer Zeit setzte eine bauliche Entwicklung ein, die dazu führte, dass im Südwesten der Stadt eine zusammenhängende, weithin sichtbare Sakralzone entstand, welche die bis dahin vermutlich wenig prominente Westansicht der Stadt vollständig veränderte. Weitere Baumassnahmen im Verlauf des 2. Jh. n. Chr. betrafen zudem die Erneuerung der dem Schönbühlkomplex angegliederten Theaterbauten und die Errichtung eines neuen Amphitheaters als Teil des im Südosten der Stadt gelegenen Tempelbezirks «Sichelen 1». Die ab dem späten 1. Jh. n. Chr. einsetzende Monumentalisierung der Sakraltopographie von Augusta Raurica ist in vielen Punkten mit der Entwicklung in Aventicum vergleichbar.

Thomas Hufschmid

Parmi les dix sanctuaires connus d'Augusta Raurica, quatre doivent être considérés comme des complexes culturels majeurs, associés parfois à des édifices théâtraux ou thermaux. Ces ensembles sacrés se trouvent tous dans la «ville haute», tandis que, jusqu'à présent, aucun édifice religieux n'a été identifié dans les quartiers jouxtant le Rhin. À partir de l'époque flavienne, s'amorça un développement urbanistique qui conduisit au sud-ouest de la ville à l'aménagement d'une aire sacrée unifiée visible de loin; l'apparence de cette zone de la ville jusqu'alors dépourvue de constructions majeures en fut profondément modifiée. Dans le courant du 2^e s. ap. J.-C., on rénova le théâtre couplé au complexe du Schönbühl et on aménagea un nouvel amphithéâtre en corrélation avec le sanctuaire de «Sichelen 1», situé au sud-est de la ville. La monumentalisation de la topographie sacrée d'Augusta Raurica, initiée à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., rappelle en bien des points le développement observé à Aventicum.

In einer Distanz von rund 10 km östlich von Basel liegt die römische Koloniestadt *Augusta Raurica*, die 44/43 v. Chr. von L. Munatius Plancus gegründet während drei Jahrhunderten die grösste und wichtigste Siedlung im Gebiet der Rauriker darstellte. Die urbanistische Entwicklung von *Augusta Raurica*, die ab flavischer Zeit von einem grosszügigen Ausbaukonzept geprägt war, spiegelt sich nicht zuletzt auch in den Tempeln und Heiligtümern der Stadt wider. Soweit die aktuelle Forschungslage chronologische Rückschlüsse zulässt, scheint die Entstehung eines Grossteils der Tempelanlagen sowie auch der Bau der Monumentalkomplexe von Augst-Schönbühl und Augst-Grienmatt nicht vor der Regierungszeit Vespasians erfolgt zu sein.

Zum heutigen Zeitpunkt sind in *Augusta Raurica* gesamthaft zehn Heiligtümer oder Tempelbauten bekannt, die entweder als Teile grösserer Sakralkomplexe, als Einzelbauten, als Teil einer Nekropole oder als Teil einer Forumanlage zu klassifizieren sind (Abb. 1-2).

Der Tempel auf dem Hauptforum

Eine der ältesten Tempelanlagen von *Augusta Raurica* dürfte der Podiumtempel auf dem Hauptforum darstellen. Die Forumanlage gallo-römischen Typs entstand nachweislich schon in spätaugusteischer Zeit und scheint bereits in dieser frühen Bauphase einen Tempelbau aus Stein besessen zu haben (Abb. 1:1)¹. Um- und Ausbauphasen des Forums lassen sich zudem für die Mitte des 1. Jh. n. Chr. und die Mitte bis 2. Hälfte des

¹ Während die den Tempel umgebenden Tabernen in der ältesten Bauphase des Forums noch als Holz- oder Lehmfachwerkbauten ausgeführt waren, scheint der Tempel selbst, oder doch zumindest dessen Podium, in dieser frühen Phase bereits aus Stein errichtet gewesen zu sein. Zur Datierung der ältesten Bauphase des Forums in augusteische Zeit vgl. Hänggi 1988, 17 ff.; Vogel 1988, 29; Berger 1998⁶, 61, Trunk 1991, 157 ff. Zu den Spuren eines ältesten Tempelbaus aus Stein Schwarz 1991, 167 ff. (dort allerdings mit nicht genauer nachvollziehbarer Datierung in tiberische Zeit [Schwarz 1991, 171 mit Anm. 27]).

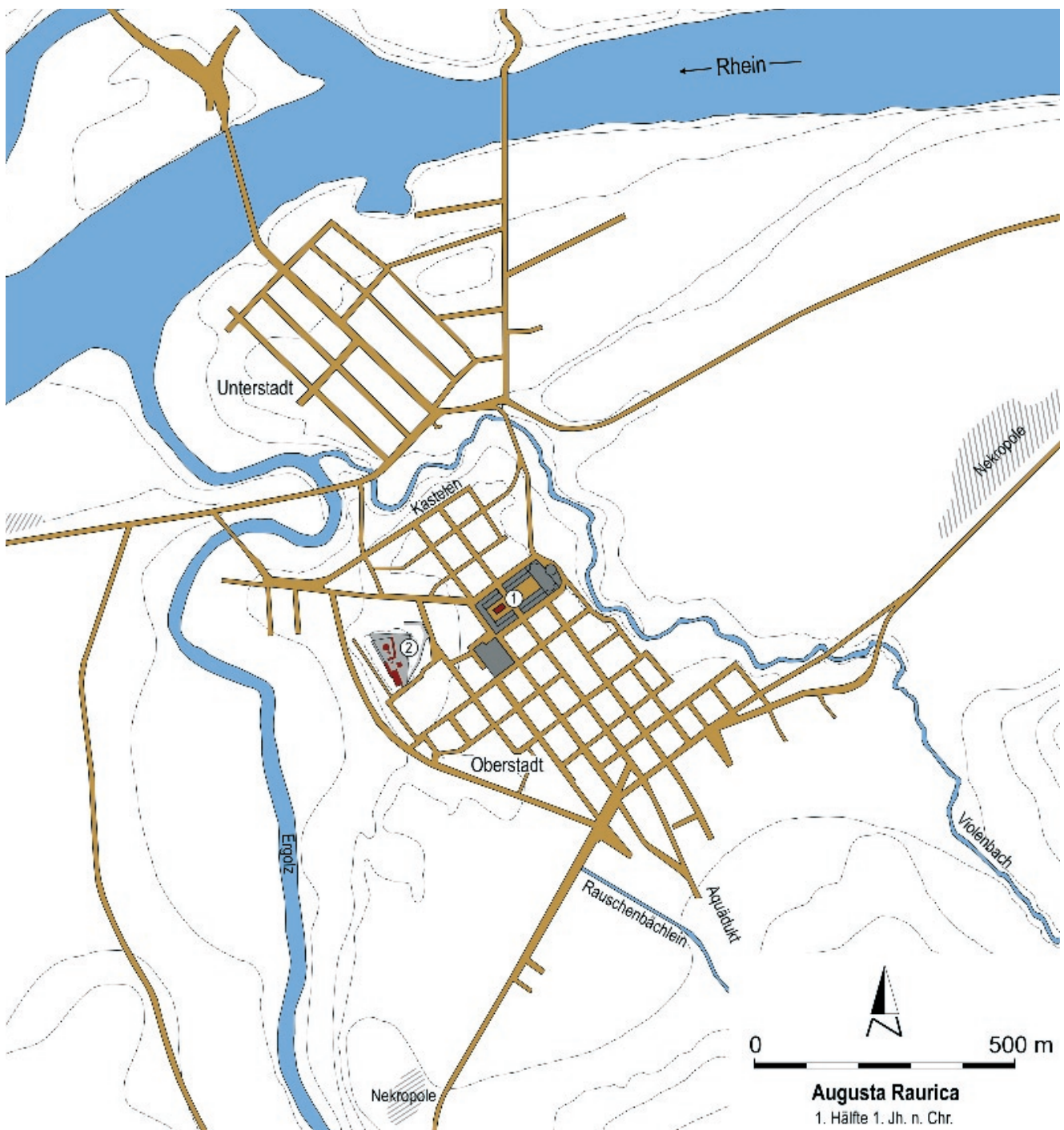


Abb. 1 Augst BL, Übersichtsplan des Stadtgebiets in der 1. Hälfte des 1. Jh. n. Chr. mit eingezeichneten Heiligtümern. 1: gallo-römisches Forum mit Forumtempel; 2: Schönbühlhügel mit gallo-römischem Tempelbezirk.

2. Jh. n. Chr. fassen. Im Zuge dieser Baumassnahmen dürften jeweils auch bauliche Veränderungen am Podiumtempel erfolgt sein (Abb. 2:1), wobei sich diese an den erhaltenen Überresten des Podiums kaum noch konkret festmachen lassen. Konkrete chronologische Hinweise liegen dagegen vom zugehörigen Altar vor, der dem Tempelbau unmittelbar östlich vorgelagert war. Eine 3,65 x 3,05 m grosse Pflasterung aus Buntsandsteinquadern diente als Fundament für den leicht rechteckigen, ca. 2,00 x 1,50 m messenden Hauptaltar, der aus lunensischem Marmor

gefertigt war. Die verschiedenen Bauteile des Altars, darunter qualitativ voll gearbeitete Elemente der Sockelzone und des oberen Abschlusses², zeigen, dass es sich um eine Konstruktion von miteinander verklammerten, 12 cm starken Marmorplatten gehandelt hat, die vermutlich mittels Eisenklammern an einem Kern aus Sandsteinquadern befestigt waren³. Von spezieller Bedeutung sind die beiden in Fragmenten erhalten gebliebenen Seitenplatten, deren Ikonographie klar in den Bereich Jupiters evtl. in Verbindung mit dem Kaiserkult verweist (Abb. 3)⁴.



Abb. 2 ■ Augst BL, Übersichtsplan des Stadtgebiets zu Beginn des 3. Jh. n. Chr. mit eingezeichneten Heiligtümern (grau: zusammenhängende Sakralbezirke). 1: gallo-römisches Forum mit Forumtempel; 2: Monumentalkomplex von Augst-Schönbühl mit angegliedertem szenischem Theater; 3: Südforum mit mutmasslichem Tempel; 4: Monumentalkomplex von Augst-Grienmatt mit angegliedertem Heilbad; 5: gallo-römischer Umgangstempel in der Grienmatt; 6: Heiligtum Augst-Sichelen 1 mit angegliedertem Amphitheater; 7: Heiligtum Augst-Sichelen 2; 8: gallo-römischer Umgangstempel Augst-Sichelen 3; 9: Nekropole Kaiseraugst-Im Sager mit gallo-römischem Umgangstempel.

2 ■ Bossert-Radtke 1991, 201 mit Abb. 2-5.

3 ■ In seiner Konstruktion ist der Altar vom Augstser Haupttempel mit demjenigen vom Vespasiantempel in Pompeji nahezu identisch (vgl. Bossert-Radtke 1991, 206 mit Abb. 10). Hinweise auf einen Kern aus (Sand-)Steinquadern liegen in Form von Glättspuren und Stemmlöchern auf den Fundamentblöcken sowie Klammerlöchern an den Seitenplatten vor.

4 ■ Die eine (wohl nördliche) Seitenplatte ist mit Opfergerät (Kännchen und Omphalosschale) und einem umgebenden Lorbeerkranz verziert, die andere (wohl südliche) Platte trägt einen das Blitzbündel in den Krallen haltenden Jupiter-Adler, der von einem Eichenkranz umgeben ist. Vgl. Bossert-Radtke 1991, 202 ff. mit Abb. 6-9.

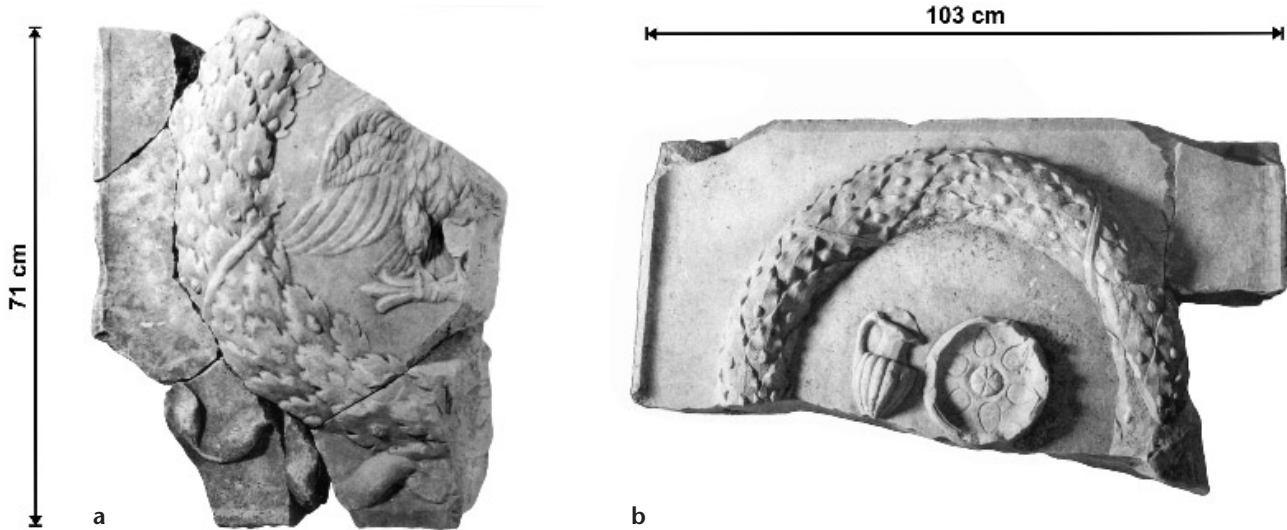


Abb. 3 August BL, Hauptforum. a: seitliche Marmorplatte des Hauptaltars mit das Blitzbündel in den Krallen haltendem Jupiteradler umgeben von einem Eichenkranz; b: seitliche Marmorplatte des Hauptaltars mit Opfergerät umgeben von einem Lorbeerkranz.

Im Bereich nordwestlich des Altarfundaments kamen im Zerstörungsschutt Fragmente von mehreren, rund 35 cm hohen vergoldeten Bronzebuchstaben zum Vorschein, die zur Gebälkinschrift des Forumtempels gehört haben dürften (Abb. 4)⁵. Möglicherweise sind die Buchstaben mit zwei Friesblöcken aus Kalkstein, die 1887 in der Befestigungsmauer des *Castrum Rauracense* sekundär verbaut zum Vorschein gekommen sind, in Verbindung zu bringen⁶. Geht man von einer Zusammengehörigkeit von Bronzebuchstaben und Friesblöcken aus, so bietet sich für die Dedikationsinschrift eine ganze Reihe von Möglichkeiten an, die entweder eine Weihung an Roma und Augustus oder, was wahrscheinlicher scheint, eine Zuweisung an Jupiter (Optimus Maximus) vermuten lassen⁷.

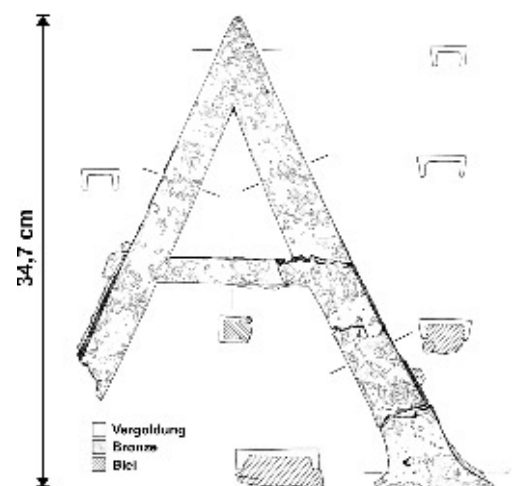
Der Monumentalkomplex von August-Schönbühl

Eine der wichtigsten Sakralzonen von *Augusta Raurica* dürfte sich auf dem so genannten Schönbühlhügel, unweit des Hauptforums befunden haben (Abb. 1:2; 2:2). Auf Grund der Münzfunde sowie der relativen Abfolge der Baubefunde ist ersichtlich, dass hier bereits in der 1. Hälfte des 1. Jh. n. Chr., mit grösster Wahrscheinlichkeit sogar schon ab augusteischer Zeit, ein Sakralbezirk mit verschiedenen Tempeln und Kapellen bestanden haben muss (Abb. 5:a)⁸. Da die baulichen Spuren nur in einzelnen Sondagen untersucht wurden und zudem durch den später errichteten Podiumtempel stark gestört waren, ist eine verbindliche Rekonstruktion dieses frühen Sakralkomplexes allerdings

nicht möglich. Der Rekonstruktionsvorschlag Abb. 5:a geht davon aus, dass innerhalb des zusätzlich ummauerten Nordteils der Anlage ein Haupttempel unter dem späteren Podiumtempel existiert haben könnte⁹. Die allgemeine Annahme, dass es sich bei diesem frühen Heiligtum um einen Kultkomplex der «einheimisch-keltischen Religion» gehandelt haben muss¹⁰, lässt sich in keiner Weise belegen und fusst ausschliesslich auf der Voraussetzung, dass die kapellenartigen, als gallorömische Tempel angesprochenen Gebäude einen Bautyp darstellen, der Gottheiten keltischen Ursprungs vorbehalten war¹¹.

Grundlegende Veränderungen im Bereich des Schönbühls erfolgten schliesslich in flavischer Zeit. Höchstwahrscheinlich unter Vespasian kam es zu einer vollständigen Umgestaltung des Nordteils des Sakralbezirks. Der gesamte ummauerte Nordteil wurde mit all seinen Bauten abgebrochen und musste einem gross angelegten Neubaukonzept weichen. Nahm die bisherige Architek-

Abb. 4 August BL, Hauptforum. Vergoldete Bronzebuchstaben von der Friesinschrift des Forumtempels.



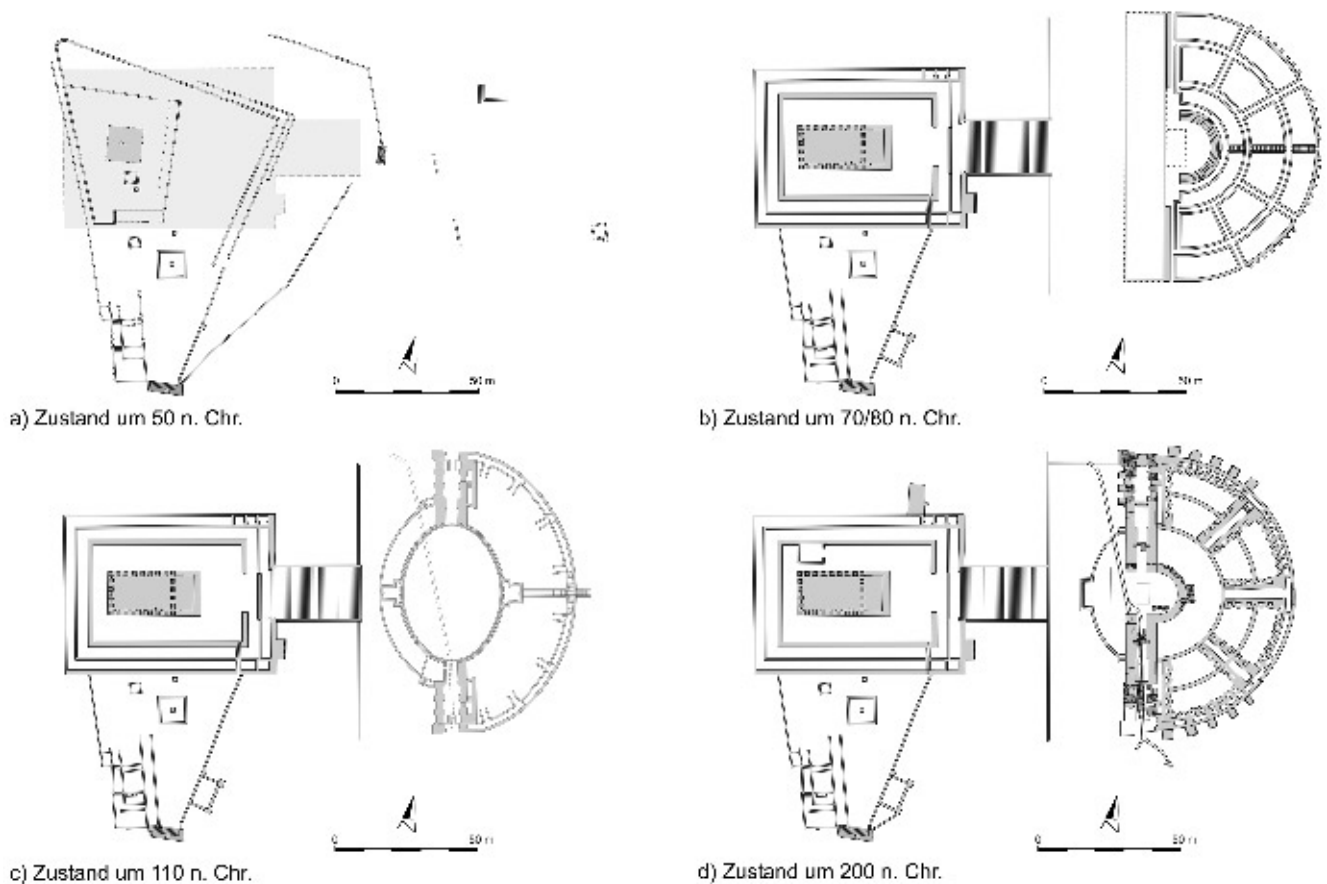


Abb. 5 Augst BL, Heiligtum von Schönbühl. a) Zustand um 50 n. Chr. mit gallo-römischem Heiligtum, grau der Grundriss des späteren Monumentalkomplexes; b) Zustand um 70/80 n. Chr. mit Monumentalkomplex, Freitreppe und axial ausgerichtetem älterem szenischem Theater gallo-römischen Typs; c) Zustand um 110 n. Chr. mit Monumentalkomplex, Freitreppe und axial ausgerichtetem Semi-Amphitheater; d) Zustand um 200 n. Chr. mit Monumentalkomplex, Freitreppe und axial ausgerichtetem jüngerem szenischem Theater gallo-römischen Typs.

5 ■ Bekannt ist ein fast vollständiger Buchstabe «A» sowie Fragmente von weiteren drei vergoldeten Bronz Buchstaben, bei denen es sich um ein «S», ein «C» oder «G» sowie ein «A» oder «V» handelt. Hinzu kommt ein bereits 1937 aufgefundenes, vollständiges «E» (Schwarz 1991, 181 ff.).

6 ■ Es handelt sich um zwei Kalksteinblöcke eines 0,70 m hohen Architravs, der mit einer eingelegeten Bronzeinschrift (CIL XIII 5267) verziert war. Die Grösse der Buchstaben im Friesfeld, erhalten sind die Hälfte eines «O» und die Sequenz «VGV», und der im Zerstörungsschutt aufgefundenen Bronz Buchstaben ist nahezu identisch, so dass eine Zusammengehörigkeit der beiden Elemente grosse Plausibilität besitzt (Schwarz 1991, 183 f.). Daneben sei aber nicht verschwiegen, dass auf Grund der Dimensionen die Friesblöcke auch von einem anderen Monumentalbau, z. B. dem Tempel in der Grienmatt oder dem Schönbühltempel stammen können.

7 ■ Eine Interpretation aus dem Jahre 1992 geht zwingend von einer Zuweisung des Tempels an Roma und Augustus aus (Schwarz 1991, 181 ff.). Dies ist nach wie vor nicht gänzlich auszuschliessen und wäre dann wohl in Zusammenhang mit einem kommunalen Kaiserkult der Colonia zu sehen. Eine Verbindung mit Jupiter oder gar eine Deutung als Kapitulum scheinen beim heutigen Stand der Forschung jedoch wahrscheinlicher (Cain 2002, 138).

8 ■ Zusammenfassend Berger 1998⁶, 97. Der dort genannte «Bau 21» im Norden, der bereits von Karl Stehlin zur ältesten Bebauung geschlagen wird, scheint gemäss den Grabungsakten allerdings jünger zu sein und erst nachträglich an die innere Portikus des späteren Podiumtempels angebaut worden zu sein (vgl. Abb. 5:d). Unzutreffend ist auch die Feststellung, dass in dieser frühen Phase der Hof im Nordteil der Anlage einen Boden aus Kalkguss mit Plattenabdeckung besessen habe (Berger 1998⁶, 97; Stehlin

1994, 70). Beim erwähnten «Kalkguss», der sich im Grabungsbefund an diversen Orten grossflächig rund um den Podiumtempel nachweisen liess, handelt es sich eindeutig um Bauhorizonte und Mörtelmischplätze, die in Zusammenhang mit der Errichtung des Podiumtempels und der Monumentalisierung der Anlage stehen (vgl. dazu auch Schwarz 1997, 92 ff.).

9 ■ Beweisen lässt sich diese Annahme in Folge der massiven späteren Bauaktivitäten, die zu einer starken Zerstörung der ältesten Bauphase geführt haben, allerdings nicht. Ein mutmasslicher Vorgängerbau unter dem Podiumtempel würde innerhalb des ummauerten Nordteils immerhin eine recht zentrale Position einnehmen (vgl. Abb. 5:a).

10 ■ So etwa bei Berger 1998⁶, 97; in gleichem Sinne auch Trunk 1991, 83 f.; 171 mit Anm. 1455.

11 ■ Allein aus der Architektur kann aber nicht zwingend auf ein Pantheon einheimischen Ursprungs geschlossen werden, zumal, wie Ton Derks aufzeigen konnte, der gallo-römische Tempel vermutlich eine mit der römischen Expansion neu geschaffene Architekturform in den gallischen und germanischen Provinzen darstellt («Its appearance cannot simply be regarded as a 'Sichtbarmachung der Keltischen Vorstellungen'» [Derks 1998, 177 ff.; 243; Van Andringa 2002, 100 f.; in diesem Sinne auch Altjohann 1995, 185; 202]).

Abb. 6 Augst BL, Heiligtum von Schön-
bühl und von Grien-
matt. a: Fragment der
Marmor-Türeinfas-
sung des Heiligtums
von Augst-Grienmatt
(Höhe: 24,8 cm; Breite:
27,6 cm); b: Fragment
der Marmor-Türeinfas-
sung des Heiligtums
von Augst-Schönbühl
(Höhe: 34,6 cm; Breite:
22,4 cm).



a

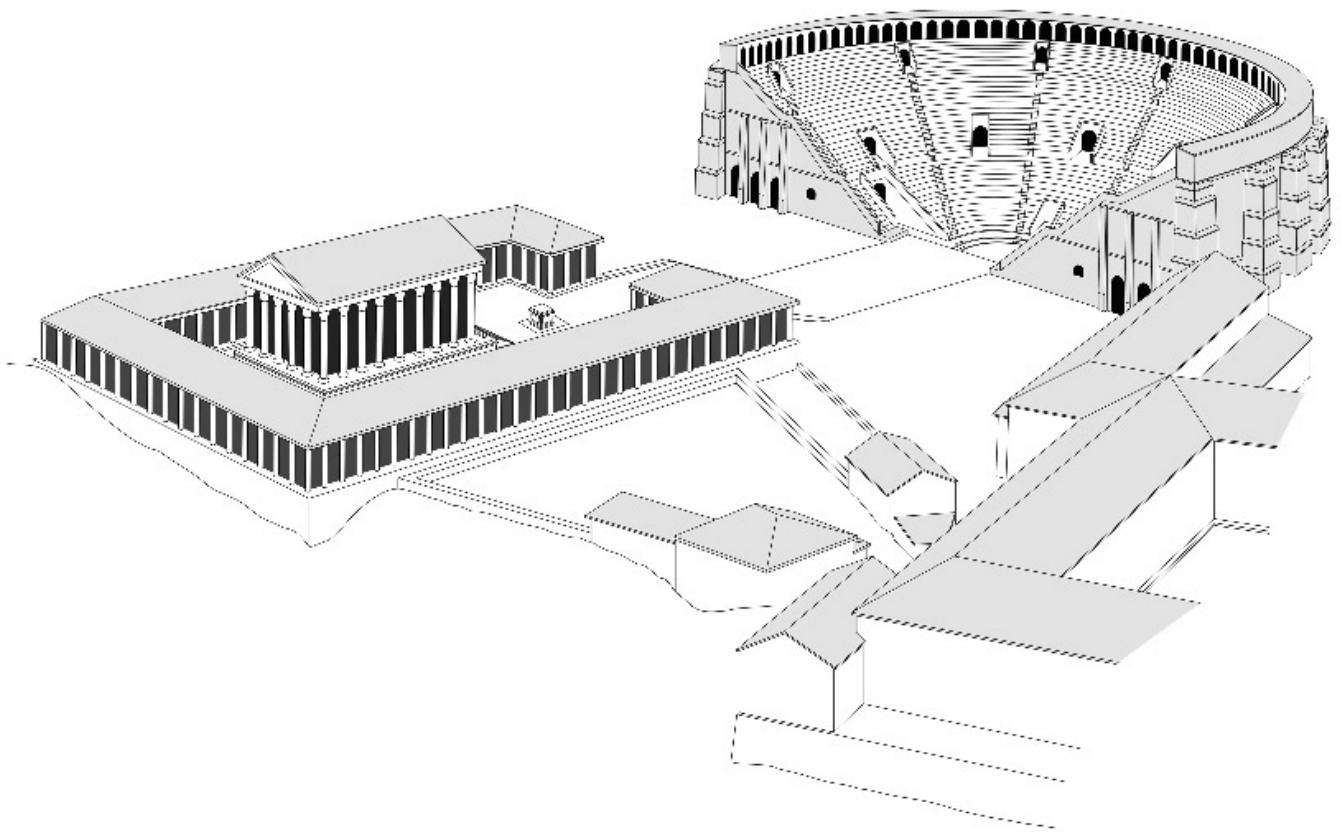


b

atur in ihrem Mauerverlauf Rücksicht auf die natürliche Topographie des Schönbühlhügels, so wurde nun durch Stützmauern und Aufschüttungen die Hügelkuppe zu einer 76,5 x 58,5 m grossen, rechteckigen Terrasse ausgebaut, auf der Platz für eine monumentale, architektonisch durchkomponierte Sakralanlage entstand (Abb. 5:b). Zentraler Teil dieser Architektur bildete ein in seinem Sockel ca. 34 x 16,5 m messender «klassischer» Podiumtempel, der höchstwahrscheinlich als Peripteros mit neun Säulen auf der Seite und sechs Säulen in der Front ausgeführt war¹². Vom Architekturschmuck des Tempels sind heute nur noch einzelne Fragmente vorhanden, die aber zeigen, dass hier ein kostspieliges Bauprojekt realisiert worden war. Einzelne kannelierte Säulenteile aus kreidigem Korallenkalk mit einem Schaftdurchmesser an der Basis von ca. 90 cm dürften zum Podiumtempel gehören, ebenso zweiseitig kannelierte Pilasterstücke aus demselben Kalkstein, die mit grosser Wahrscheinlichkeit der Cella des Tempels zuzuweisen sind¹³. Zudem ist auch eine Reihe von korinthischen Kapitellfragmenten aus Kalkstein bekannt, die zur Säulenordnung des Tempels gehören dürften¹⁴. Im Weiteren existieren diverse Teile des Gebälks, wiederum aus kreidigem Korallenkalk, das durch Architravfragmente und das Eckstück eines Konsolengeisons vertreten ist¹⁵. Am bemerkenswertesten sind allerdings die aus importierten Marmi bestehenden Bauteile, bei denen speziell die aus lunensischem Marmor gefertigte, äusserst qualitätvolle Türrahmung heraussticht (Abb. 6:b)¹⁶. Daneben ist auch eine Reihe von polychromen Marmorcrustae bekannt, die von der Wand- und Bodenverkleidung des Tempels stammen¹⁷. In den alten Grabungsberichten des 19. Jh. sind zudem verschiedentlich ver-

goldete Bronzefragmente von Statuen und Dachakroteren, die auf dem Schönbühl gefunden wurden, erwähnt. Auch der berühmte, in eine Löwenprotome auslaufende, fast 20 cm lange Prunkschlüssel, der 1937 am Nordabhang des Schönbühls zum Vorschein kam, dürfte zur ehemaligen Tempelausstattung gehört haben¹⁸.

Der Temenos des Schönbühlheiligtums war von einer doppelten Säulenhalle begrenzt, die, und dies ist architektonisch bemerkenswert, einerseits zum Tempelhof hin orientiert war, andererseits gegen aussen zur Umgebung hin (Abb. 7). Als Trennung zwischen den beiden Portiken fungierte eine gemauerte Scheidewand¹⁹. Im Osten war die Doppelpartikus auf einer Breite von rund 13 m unterbrochen, so dass ein in der Achse des Tempels gelegener Zugang entstand (Abb. 7). Diesem war weiter östlich eine 20 m breite Freitreppe mit Stufen aus Buntsandstein vorgelagert, die zum Hügel Fuss hinab führte. Gleichzeitig fungierte die Treppe auch als architektonisches Bindeglied zwischen der Sakralanlage auf dem Hügel und den axial angebundenen Theaterbauten im Osten (Abb. 5:b-d; 7). Das Konzept, dem Heiligtum ein Theater anzugliedern, existierte von Beginn weg und wurde offenbar bereits bei der architektonischen Planung berücksichtigt. So entstand wohl gleichzeitig mit dem Bau des Monumentalkomplexes auf dem Schönbühl bereits in frühflavischer Zeit ein erstes szenisches Theater, das noch sehr stark in die bestehende Topographie eingebettet war und partiell vermutlich eine *cavea* aus Holz besass (Abb. 5:b). Während in der Folge der Tempelbau weitgehend unberührt blieb, kam es im Bereich des Theaters immer wieder zu tiefgreifenden Veränderungen. So wurde um 110 n. Chr. das ursprüngliche sze-



nische Theater weitgehend abgerissen und durch ein Semi-Amphitheater, das auf der Westseite einen stark reduzierten Sitzstufenbereich aufwies, ersetzt (Abb. 5:c). Um 180/190 n. Chr. kam es erneut zu einschneidenden Veränderungen, die zum Abbruch des Semi-Amphitheaters und zum Neubau des so genannten jüngeren szenischen Theaters führten (Abb. 5:d). Dieser jüngste Theaterbau übertraf in seiner Höhenausdehnung und seiner architektonischen Planung seine beiden Vorgänger deutlich (Abb. 7). Als Baumaterialien kamen bei allen drei Theater-

bauten ausschliesslich lokale Gesteine wie Muschelkalk, Buntsandstein, Quelltuff und Rauracienkalk zur Anwendung, während die teuren Importmaterialien ausschliesslich dem Tempel selbst vorbehalten waren.

Unklar ist, zu welchem Zweck und für welche Gottheit(en) dieser monumentale, für *Augusta Raurica* äusserst bedeutsame Baukomplex errichtet worden ist. In früherer Zeit ist mit dem Argument der Achsausrichtung des Tempels von H. Stohler ein Ceres-Heiligtum postuliert worden, während Th. Burckhardt-Biedermann und F. Stähelin

Abb. 7 Augst BL, Heiligtum von Schönbühl. Rekonstruktionsversuch des Monumentalensembles mit Tempelanlage und szenischem Theater (jüngste Bauphase); Zustand um 200 n. Chr.

12 ■ In Folge der spät- und nachrömischen Plünderungen ist der Oberbau des Tempels heute mehrheitlich verschwunden. Erhalten ist lediglich der Kern des aus Muschelkalk und Mörtel gemauerten Podiums, dessen seitliche Ausbrüche Hinweise zur Lage von einst vorhandenen Säulenstereobaten aus Buntsandstein- und Kalksteinquadern liefern (Trunk 1991, 34 ff.). Vier zu den Frontsäulen des Tempels gehörende Stereobate sind zudem im Kalksteinkern noch erhalten. Die Existenz und Lage der Stereobaten liefert die Grundlage zur Rekonstruktion des Tempels als Peripteros mit 9 x 6 Säulen (Trunk 1991, 39 ff.; Berger 1998⁶, 99).

13 ■ Trunk 1991, 164 ff. mit Abb. 102-107; Hänggi 1986, 30 ff. mit Abb. 20-23.

14 ■ Trunk 1991, 106 f. mit Abb. 42; Hänggi 1986, 31; 36 mit Abb. 24.

15 ■ Trunk 1991, 166 f. mit Abb. 108; 109.

16 ■ Bossert-Radkete 1992, 82 ff.; 38 f. mit Kat.-Nr. 51; Trunk 1991, 125 f. mit Abb. 65; Hänggi 1986, 39 mit Abb. 27.

17 ■ Eine grobe Sichtung der im Depot vorhandenen Fragmente hat gezeigt, dass eine ganze Palette von polychromen Verkleidungsplatten vorliegt, wobei zur Zeit *crustae* aus Corallo Rosso di Verona und solche aus Pavonazetto mit Sicherheit nachweisbar sind (vgl. auch Schwarz 1997, 94 f. mit Abb. 62).

18 ■ Vgl. Kaufmann-Heinimann 1998, 70; Berger 1998⁶, 100 mit Abb. 79.

19 ■ Die Existenz dieser nach zwei Richtungen hin orientierten Doppelportikus ist durch den Fundamentbefund der Stylobatenmauern klar nachweisbar. Gemäss Karl Stählin besass die zum Tempelhof orientierte Portikus Säulen korinthischer Ordnung, während die zur Umgebung orientierte Säulenhalle in tuskischem Stil gehalten war (Stählin 1994, 64 f. mit Abb. 72-75). Diese Vermutung ist allerdings unsicher, da die korinthischen Säulenteile durchaus auch zum Tempel selbst gehören könnten (vgl. Trunk 1991, 165 mit Abb. 106; Hänggi 1986, 35 mit Abb. 23,4).

unter Berufung auf die bereits erwähnte, im Castrum von Kaiseraugst gefundene Bauinschrift CIL XIII 5267 und die Lage auf einer markanten Anhöhe eine Sakralanlage für Merkur in Erwägung zogen²⁰. All diese frühen Deutungsversuche gehen davon aus, dass der Baukomplex von Augst-Schönbühl als eine singuläre architektonische Erscheinung zu betrachten ist. Der heutige Forschungsstand zeigt allerdings deutlich, dass dem mitnichten so ist. Die Verbindung von Theaterbau und Tempel/Sakralkomplex besitzt eine lange Tradition in der römischen Architektur und gipfelt im Westen des römischen Reiches in der Errichtung von monumentalen Heiligtümern, die insbesondere ab flavischer Zeit eine gewisse Verbreitung erlangen²¹. Zu denken ist in diesem Zusammenhang etwa an die monumentalen Kaiserkultkomplexe von *Tarraco/Tarragona*, *Narbo Martius/Narbonne* oder *Samarobriva Ambianorum/Amiens*²². Die bautypologisch beste Parallele zum Schönbühlkomplex von Augst befindet sich jedoch auch geographisch in nächster Nähe: Das Ensemble von Cigogniertempel und Theater in *Aventicum/Avenches*, das u. E. in der gleichen Absicht erbaut wurde wie das Schönbühlheiligtum von Augst²³. Die im Areal des Tempels gefundene berühmte Goldbüste des Marc Aurel, aber auch verschiedene architektonische Elemente, wie beispielsweise die Axialität der Anlage und die auf drei Seiten den Tempel umgebende Portikus haben R. Étienne dazu bewogen, im Baukomplex des Cigognier eine monumentale Kaiserkultstätte zu sehen²⁴. In diesem Zusammenhang ist es wahrscheinlich, dass es sich nicht um einen isolierten Herrscherkult handelte, sondern dass zusammen mit dem Kaiser/Kaiserhaus auch eine Verehrung weiterer für den Fortbestand des Reiches wichtiger Gottheiten erfolgte²⁵. Beim heutigen Stand der Forschung ist nicht zuletzt in Analogie zum Cigognierheiligtum von Avenches der Sakralkomplex von Augst-Schönbühl am ehesten als monumentale Kaiserkultstätte zu interpretieren, die der Verehrung des Kaiserhauses und der staatstragenden Götter gedient hat und dadurch als politisches Instrument zur imperialen Machtdurchsetzung wirkte²⁶. Die dem Heiligtum angegliederten Theaterbauten dienten dabei als Vehikel zur Demonstration römischer Wertvorstellungen und als Manifestationsort für euergetisches Wirken, das sowohl durch bauliche Massnahmen als auch durch die Finanzierung von Veranstaltungen erfolgen konnte. Die Dimension der Augster Anlage mit ihrem im

Endausbau mehr als 10'000 Personen fassenden Theater wirft zudem die Frage auf, ob derartige Kaiserkultkomplexe nicht auch als Versammlungsort für Abgeordnete der *civitas*, ganz nach dem Vorbild der gallischen Provinziallandtage gedient haben könnten²⁷.

Der Tempel beim Augster Südforum

Im gegen die Ebene der Grienmatt orientierten (Verwaltungs-?)Trakt des so genannten Augster Südforums befand sich im Nordwesten ein rund 12 x 9 m grosser Raum mit drei Nischen in der Rückwand, bei dem es sich um ein dem Marktkomplex angegliedertes Heiligtum handeln könnte (Abb. 2:3). Konkrete Hinweise fehlen allerdings weitgehend; lediglich eine rund 16 cm hohe Bronze-Statuette der Fortuna, die am Abhang direkt unterhalb des mutmasslichen Heiligtums zum Vorschein gekommen ist, könnte möglicherweise einen Hinweis für dessen Bedeutung liefern²⁸.

Der Monumentalkomplex von Augst-Grienmatt

Der bemerkenswerteste und nebst dem Heiligtum von Augst-Schönbühl vermutlich auch wichtigste Sakralkomplex von *Augusta Raurica* stellt die Anlage in der Flur Grienmatt, südwestlich des Schönbühls dar (Abb. 2:4). Die Überreste sind zum Teil bereits 1793/94 und 1801-1803 vom französischen Architekten Aubert Parent freigelegt und untersucht worden²⁹.

Wie der Podiumtempel auf Schönbühl wurde auch der Baukomplex in der Grienmatt vermutlich in neronisch-frühflavischer Zeit erbaut und besticht ebenso durch seine Monumentalität und seine ausserordentliche architektonische Ausstattung³⁰. Im Zentrum eines 133 x 122 m grossen, allseits von Portiken gesäumten Hofes erhob sich ein im Grundriss 42,5 x 21 m messender Bau, dessen Interpretation bis jetzt noch weitgehend ungeklärt ist (Abb. 8)³¹. Nebst einer durch Pilaster gegliederten Umfassungsmauer besass dieser Tempel einen Kernbau, der aus zwei ca. 3,00 m hohen Podesten im Norden und Süden und einem verbindenden, mit rechteckigen und halbkreisförmigen Nischen versehenen Bereich bestand (Abb. 9; 8:1)³².

In ihrer Erscheinung erwecken die erhalten gebliebenen Teile der Architektur ein stark extravertiertes Bild, das *a prima vista* nicht mit geläufigen Tempeltypen in Einklang zu bringen ist. Erschwerend kommt hinzu, dass der Baukomplex mit Sicherheit verschiedene Bauphasen aufweist, die bis jetzt noch nicht ausreichend untersucht sind³³. Zur Bauinterpretation existieren verschiedene Vorschläge, von denen allerdings keiner auf einer soliden Auswertung der bekannten Mauerstrukturen und Architekturelemente beruht. Karl Stehlin sah im Anschluss an seine Grabungen von 1907 resp. 1914-1916 in dem Bauwerk eine dreiphasige Abfolge mit einem Torbogen in der ältesten Phase, einem Nymphäum in der zweiten Phase und einem dreizelligen, quer gelagerten Tempel in der jüngsten Phase³⁴. Dem hielt Felix Stähelin 1941 eine Deutung entgegen, wonach er die beiden seitlichen, mit hohen Podien versehenen «Flügelbauten» als *cellae* gallo-römischer Tempel interpretierte, die durch einen nachträglichen Verbindungsbau mit Nischenarchitektur aneinander gekoppelt worden seien³⁵. Ein weiterer Interpretationsversuch wurde schliesslich 1961 von Rudolf Laur-Belart gewagt, der nach Nachgrabungen in den

20 Zusammenfassend Berger 1998⁶, 101 f.

21 Étienne 1985, 10; 21 ff.

22 Étienne 1985, 24 f.

23 Bridel 1982, 115 ff.; Étienne 1985, 8 ff.

24 Étienne 1985, 16.

25 Bridel 2004a, 220 mit Anm. 77. Zu den derzeit diskutierten Interpretationsvorschlägen vgl. den Beitrag von Ph. Bridel und G. Matter, 51-58, sowie zusammenfassend Bridel 2004a, 218 ff., bes. 218 mit Anm. 60.

26 Hufschmid 2007, 66 f.

27 Hufschmid 2007, 67; in diesem Sinn auch Étienne 1985, 16 f.

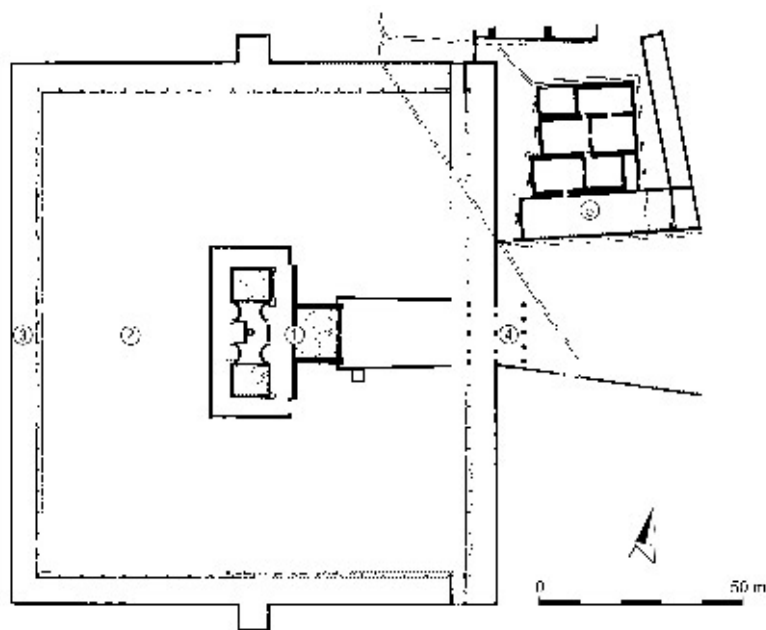
28 Zusammenfassend Berger 1998⁶, 104 f.

29 Berger 1998⁶, 126 f., Laur-Belart 1961, 30 ff. Die Grabungen von 1801-1803 erfolgten auf Veranlassung von J. R. Forcart-Weis, für dessen Garten im Württemberger Hof, dem Basler Familiensitz der Forcart-Weis, Aubert Parent eine Grotte im romantischen Stil geplant hatte. Parent unternahm die Ausgrabung vor allem, um an architektonische Versatzstücke für die Grottenausstattung zu gelangen, wodurch zu Beginn des 19. Jahrhunderts etliche Architekturfragmente der Grienmatt nach Basel abtransportiert wurden (zur Grotte im Württemberger Hof vgl. auch Bossert-Radtke 1992, 116 f. mit Abb. 20 f.).

30 Zur Datierung des Bauwerks in neronisch-frühflavische Zeit vgl. zusammenfassend Trunk 1991, 172.

31 Zusammenfassend Berger 1998⁶, 127 ff.; Laur-Belart 1961, 32 ff.

32 Dieser Verbindungsteil stellte zumindest in der 3,00 m hohen Sockelzone einen in seinem Inneren mit Schutt verfüllten, nach aussen orientierten Baukörper dar. Die auffälligen bogenförmigen Mauerzüge besaßen daher eine doppelte Funktion und dienten zum Einen als nach aussen gerichtete



Nischen, zum Anderen als statisch wirkende Entlastungsbogen. Deutliche Hinweise darauf, dass der Raum zwischen den beiden mit Nischen versehenen Mauerzügen verfüllt gewesen sein muss, liefern zudem auch das Mauerwerk auf der Rückseite dieser Mauern, der mittlere Halbkreisbogen im Osten, der ausschliesslich als Entlastungsbogen gedient hat, sowie der kreisrunde gemauerte Schacht im Westen, hinter der viereckigen Nische, dessen Verwendungszweck allerdings unklar ist.

33 Zwar kommt Rudolf Laur-Belart 1961 zum Schluss «*der vorliegende Bau ist aus einem Guss erstellt*» (Laur-Belart 1961, 36), diese Annahme geht allerdings noch davon aus, dass die verschiedenen Architekturteile allesamt in die Mitte des 2. Jh. n. Chr. datieren. Jüngere Untersuchungen haben aber gezeigt, dass die berühmte marmorne Türeinfassung bereits in neronisch-frühflavischer Zeit entstanden sein dürfte (Trunk 1991, 125 ff.; 172; Bossert-Radtke 1992, 82), während andere Bauteile, so z. B. das Fragment eines Figuralkapitells und ein Gebälkstück erst im 2. Jh. n. Chr. anzusetzen sind (Trunk 1991, 110 mit Abb. 45; 172; Bossert-Radtke 1992, 86). Folgerichtig deduziert Markus Trunk daraus: «*Mehrere Bauphasen sind von daher in der Grienmatt voranzusetzen*» (Trunk 1991, 110; 172). Auch bei den Mauerbefunden scheinen deutliche Hinweise auf eine Mehrphasigkeit zu bestehen, so etwa an der Südost-Ecke der Umfassung des Kernbaus oder an den Ostseiten der beiden Podeste (vgl. Grabungsdokumentation K. Stehlin, Augst. Tempel und Termen in der Grienmatt 1914-1916, Akten H 7.2, 13).

34 Berger 1998⁶, 129; Laur-Belart 1961, 32 ff.

35 Berger 1998⁶, 128; Laur-Belart 1961, 36. Diese Interpretation wurde jüngst von E. Dozio unter Berufung auf zum Teil ebenso schwierig zu deutende Befunde in Frankreich wieder aufgegriffen und als neuer Deutungsansatz propagiert (Dozio 2007, 205 ff.). Durch die vollständige Ausblendung der dritten Dimension, es lässt sich etwa deutlich belegen, dass der mit Nischen versehene Verbindungsteil zwischen den beiden Flügelbauten auf Grund bautechnischer Hinweise verfüllt gewesen sein muss, erliegen Dozios Überlegungen denselben Mängeln, die sich bereits 1941 in den Deutungsvorschlägen von F. Stähelin abzeichneten.

Abb. 8 Augst BL, Monumentalkomplex Grienmatt. Grundriss der Tempelanlage.

1. Zentralbau mit Nischen, seitlichen Podien und im Osten vorgelegter Plattform mit Treppe; 2. offener Hof; 3. zum Hof orientierte Portikus; 4. Hauptzugang mit repräsentativer Torkonstruktion; 5. im Osten angegliedertes Heilbad.



Abb. 9 Augst BL, Monumentalkomplex Grienmatt. Aktueller Zustand des Zentralbaus mit den seitlichen Podien; Ansicht von Osten.

Jahren 1954 und 1956 in dem Bauwerk die Überreste eines Septizodiums erkennen wollte³⁶, während der jüngste Deutungsvorschlag von W. Letzner aus dem Jahre 1990 stammt und die bereits von Stehlin geäußerte Interpretation als Nymphäum wieder aufgreift³⁷. All diesen Interpretationsversuchen mangelt eine solide Auseinandersetzung mit den erhaltenen Baubefunden und den zahlreichen überlieferten Architekturelementen³⁸. Es erfolgte weder eine seriöse Bauphasengliederung, noch eine detaillierte Untersuchung der aufgehenden Baubefunde, die eine architektonische Erklärung für das Phänomen der auf podiumartige Unterbauten gesetzten Flügelbauten liefern würde³⁹. Das Fehlen von Frischwasserleitungen sowie weiterer hydrotechnischer Einrichtungen schliesst zudem eine Deutung als Nymphäum weitgehend aus⁴⁰. Laur-Belarts Interpretation als Septizodium beruht primär auf der Existenz von nach aussen gerichteter Nischenarchitektur, vermag aber ansonsten weder bautypologisch noch chronologisch zu überzeugen⁴¹.

Wesentlich für Fragen der Interpretation wären dagegen die opulente architektonische Ausstattung und die zahlreichen qualitätvollen Bronzefunde, welche darauf hinweisen, dass in der Grienmatt vermutlich eines der bedeutendsten Heiligtümer von *Augusta Raurica* lag. Nebst Fragmenten von Figuralkapitellen aus Kalkstein sind vor allem die Marmorfunde aus dem Areal der Grienmatt bemerkenswert⁴². Wie schon beim Schönbühltempel, so fand sich auch im Heiligtum von Augst-Grienmatt eine ganze Palette von polychromen Marmorcrustae, die von der Wandverkleidung und vom Bodenbelag des Tempels stammen müssen (Abb. 10)⁴³. Ebenfalls mit dem Schönbühltempel ver-

gleichbar sind zudem die bis 2 m langen und 600-700 kg schweren Teile einer äusserst qualitativvoll gearbeiteten Türeinfassung aus lunensischem Marmor (Abb. 6:a)⁴⁴. Der Import des Steinmaterials für diese Türgewände dürfte recht kostspielig gewesen sein; noch teurer und exklusiver war allerdings ein Teil der Säulenausstattung, der ebenfalls aus importiertem Marmor bestand. Bereits Aubert Parent war zu Beginn des 19. Jh. auf mehrere Säulenteile gestossen, die belegen, dass in der Grienmatt einst ein Bauwerk gestanden hat, das mit annähernd monolithischen Marmor-säulen geschmückt war, deren Einzelteile ein Gewicht von bis zu 5,5 t aufwiesen (Abb. 11). Von keinem anderen Ort der Stadt sind bis jetzt monolithische Säulenteile bekannt geworden und noch dazu solche, die aus importiertem Marmor gefertigt waren. Allein schon dieser Umstand, der auf im Verhältnis zu den meisten übrigen Augster Tempeln sehr hohe Baukosten schliessen lässt, zeichnet die Tempelanlage von Augst-Grienmatt als höchst bedeutsam aus. Hinzu kommen zudem Ausstattungselemente wie qualitativvoll gearbeitete bronzene Türbeschläge und andere bemerkenswert gearbeitete Bronzefunde, die auf einen hohen Bau- und Ausstattungsluxus schliessen lassen⁴⁵. Aus dem weitläufigen Hof der Anlage (Abb. 8:2), der bis jetzt erst in Ansätzen untersucht worden ist und in dem sich noch weitere bauliche Strukturen verbergen könnten⁴⁶, stammen zudem verschiedene Weihfunde, darunter ein Altar für Aesculapius Augustus und ein weiterer Altar für Apollo sowie ein Votivomphalos für denselben Gott⁴⁷. Erwähnenswert ist zudem auch der Fund eines Räucherbeckens aus Bronze, auf dessen Aussenseite die Wochengötter dargestellt sind⁴⁸.

Der Hauptzugang zum Heiligtum erfolgte durch ein breites, pentastyles (sic!) Prunkportal im Osten, das axial auf die östliche Längsseite des zentral im Hof gelegenen Tempelbaus ausgerichtet war (Abb. 8:4)⁴⁹. Der Zugangsweg war teilweise von Mauerzügen gesäumt, die dem Hauptzugang zum Tempel

- 36 ■ Berger 1998⁶, 132 ff.; Laur-Belart 1961, 37 ff.
 37 ■ Zusammenfassend Berger 1998⁶, 136; zum Verweis auf die in diesem Zusammenhang fehlenden hydrotechnischen Einrichtungen zur Wasserzuführung vgl. unten Anm. 40.
 38 ■ Diese Kritik gilt leider auch für den 2007 erschienenen Artikel zum Heiligtum von Augst-Grienmatt von E. Dozio, der ausschliesslich auf der Basis von Grundrissvergleichen, ohne nähere Auseinandersetzung mit dem Baubefund und der Architekturausstattung versucht, dem Problem der Deutung dieses komplexen Bauwerks beizukommen (Dozio 2007, 197 ff.).
 39 ■ Ansätze zu einer Auseinandersetzung mit der aufgehenden Baustruktur finden sich lediglich bei Laur-Belart 1961, 36 f. mit Abb. 3.
 40 ■ Auf das Fehlen solcher Einrichtungen weist bereits Laur-Belart 1961, 37 hin. Als einzige hydrotechnische Konstruktion ist ein mannshoher Abwasserkanal bekannt, welcher das Gelände des Grienmattheiligtums im Bereich der Nordost-Ecke unterquert. Der Kanal gehört aber zu einem ausgedehnteren Abwassersystem, das mit der Entwässerung von Teilen der Oberstadt sowie der im Osten an die Umfassung des Heiligtums angrenzenden Badeanlage in Verbindung steht. Ein unmittelbarer Bezug zur Grienmattanlage, die bestenfalls mit Teilen ihrer Hofentwässerung an das System angeschlossen gewesen sein kann, besteht hingegen nicht (vgl. Grabungsdokumentation K. Stehlin, Augst. Tempel und Termen in der Grienmatt 1914-1916, Akten H 7.2, 42 ff.).
 41 ■ Zweifel an der Interpretation als Septizodium äussern zu Recht auch L. Berger (Berger 1998⁶, 134) und M. Trunk, der den Begriff in Anführungszeichen setzt (Trunk 1991, 172).
 42 ■ Die Problematik der Figuralkapitelle ist nicht abschliessend diskutiert. Auf Grund der Fundlage gehört mit Sicherheit das 1914 gefundene Fragment eines mit *clipei* verzierten Kapitells zum Heiligtum in der Grienmatt (vgl. Bossert-Radtke 1992, Taf. 39,53; Trunk 1991, 110 mit Abb. 45). Nicht gesichert zuweisbar ist dagegen ein fast vollständiges Kapitell mit *clipei*, das 1840 aus dem Fundament des *Castrum Rauracense* geborgen wurde. Gemäss den Untersuchungen von M. Trunk gehören die beiden Kapitelle nicht zwingend in denselben Kontext, wobei er eine Zuweisung zur Grienmatt nicht ausschliesst (Trunk 1991, 109). Für einen gemeinsamen baulichen Kontext spricht u. E. das ansonsten seltene Auftreten derartiger mit *imagines clipeatae* verzierter Kapitelle (vgl. dazu Bossert-Radtke 1992, 85).
 43 ■ Vgl. auch Laur-Belart 1961, 31.
 44 ■ Zur Türeinfassung sowie deren Stil und Datierung vgl. Bossert-Radtke 1992, 74 ff.; Trunk 1991, 125 ff.
 45 ■ Zu den Bronzefunden, darunter vermutlich auch Beschlagteile der Tempeltüre, vgl. Kaufmann-Heinimann 1998, 70 ff.; Berger 1998⁶, 126 ff. mit



- Abb. 104; 105; 112; 113. Daneben ist im Bericht von Aubert Parent auch der Fund von diversen Mosaiksteinchen erwähnt, deren genaue Zuweisung zum Baubefund nach den Angaben von A. Parent allerdings kaum mehr möglich ist. Vage Angaben zu einzelnen Tesserae, wie «im südlichen Flügel der Ruine auf einem Zementboden», reichen jedenfalls nicht aus, um einen gesicherten Anbringungsort von *opus musivum* zu eruieren (vgl. Laur-Belart 1961, 31; Schmid 1993, 142). Als besondere Fundstücke sind zudem auch die 1898 respektive vor 1763 aufgefundenen Fragmente von zwei qualitativ voll gearbeiteten Marmorkratern zu nennen (vgl. Grabungsdokumentation K. Stehlin, Augst-Grienmatt Grabung von 1907, Akten H 7.12a, 37 ff.).
 46 ■ Zu Hinweisen auf weitere Baureste im Boden vgl. auch Berger 1998⁶, 131.
 47 ■ Berger 1998⁶, 133 ff. mit Abb. 115; 116; 119; Bossert-Radtke 1992, 119 mit Abb. 22.
 48 ■ Berger 1998⁶, 134 mit Abb. 118; Kaufmann-Heinimann 1998, 71 f. mit Kat.-Nr. 246.
 49 ■ Laur-Belart 1961, 34 ff. mit Abb. 2.

Abb. 10 Augst BL, Monumentalkomplex Grienmatt. Auswahl von polychromen Marmorcrustae, die als Boden- und Wandplatten Verwendung fanden. Aquarell von A. Parent.

Abb. 11 Augst BL, Monumentalkomplex Grienmatt. Schaftstück einer von A. Parent wieder aufgerichteten monolithischen Säule aus weissem Marmor; Blick von Süden.



den Charakter eines Prozessionswegs verliehen⁵⁰. Ein für die Deutung vermutlich nicht ganz unwesentliches Bauwerk befand sich zudem im Nordosten an die Umfassungsmauer des Temenos angebaut (Abb. 8:5). Es handelt sich um eine im Grundriss rund 40 x 45 m grosse, zum Teil mit Badewannen ausgestattete Thermenanlage, deren Interpretation als Heilbad unbestritten ist⁵¹. Die Lage des Bades in unmittelbarer Nachbarschaft des Grienmattheiligtums lässt vermuten, dass die Thermen einen Annex zum Tempel gebildet haben und somit als Bestandteil des Sakralbezirks zu betrachten sind. Eine Deutung des Grienmattheiligtums als monumentaler, regional bedeutsamer Kultbezirk für die Heilgötter gewinnt dadurch an Wahrscheinlichkeit und wird durch die Existenz der erwähnten Weihungen an Aesculap und Apollo gestützt.

Zu erwähnten bleibt zudem ein erst 1991 durch Luftbildprospektion entdeckter, ca. 15 x 15 m messender gallo-römischer Umgangstempel ausserhalb der Südostecke des Grienmattheiligtums (Abb. 2:5). Die Existenz dieses Tempels zeigt zusammen mit dem erwähnten Heilbad, dass der Grienmattkomplex bei weitem kein isolierter Sakralbezirk war, sondern in deutlichem urbanem Zusammenhang mit einer ganzen Reihe von Heiligtümern und Tempeln stand.

Der Sakralkomplex von Augst-Sichelen 1

In der Flur Sichelen, im Südwesten der Koloniestadt entstand ab ca. flavischer Zeit eine rund 500 x 250 m grosse Sakralzone, in der sich beim heutigen Wissensstand im Minimum drei unterschiedlich grosse Tempelanlagen (Sichelen 1-3) befanden (Abb. 2:6-8)⁵². Von diesen Anlagen sind in Folge von Steinraub und wohl seit Jahrhunderten stattfindender Agrarnutzung nur noch die untersten Mauer- und Fundamentreste übrig geblieben, so dass sich Aussagen zur Bauausstattung und zur aufgehenden Architektur als sehr schwierig erweisen.

Das Heiligtum von Augst-Sichelen 1 befand sich am Westabhang des Hochplateaus der Augster Oberstadt und dehnte sich auf einer Fläche von 85 x 85 m aus⁵³. Um einen 46 x 43 m grossen Hof gruppierten sich verschiedene, wohl Ökonomie-zwecken dienende Gebäudetrakte und Portiken. Innerhalb des Hofes befand sich in dezentraler Lage ein 13,5 x 13,5 m grosser gallo-römischer Umgangstempel, bei dem es sich der Grösse nach zu urteilen um das «Hauptsanktuar» gehandelt haben dürfte⁵⁴. Daneben fanden sich im Hof verteilt weitere kleine, z. T. lediglich durch Luftbilder bekannte Baustrukturen, welches die Überreste von «Kapellen» oder kleinen Schreinen sein müssen⁵⁵. Das bemerkenswerteste bauliche Element bildete aber eine tief fundierte, rund 15 m weite Exedra, die mit einer mutmasslichen, im Bereich der westlichen Geländekante verlaufenden Portikus in Verbindung stand und zur Ebene der Grienmatt hin orientiert war. Die genaue Chronologie der Anlage ist bis jetzt ungeklärt; fest steht lediglich, dass im Minimum zwei unterschiedliche Bauphasen vorliegen⁵⁶. Das Spektrum des Fundmaterials reicht von der Mitte des 1. Jh. n. Chr. bis ins 3. Jh. n. Chr. und legt nahe, dass das Heiligtum kaum vor der flavischen Ausbauphase der Stadt entstanden sein dürfte⁵⁷. Über die verehrte(n) Gottheit(en) geben weder Fundmaterial noch Baureste Auskunft.

Um 170 n. Chr. wurde in der im Südwesten gelegenen Talsenke des Sichelengrabens ein neues Amphitheater errichtet, das als Ersatz für das seit ca. 110 n. Chr. im Stadtzentrum bestehende Semi-Amphitheater entstand⁵⁸. Das Amphitheater von Augst-Sichelengraben schloss unmittelbar südwestlich an das Heiligtum von Sichelen 1 an und bildete ab dem späteren 2. Jh. n. Chr. ver-

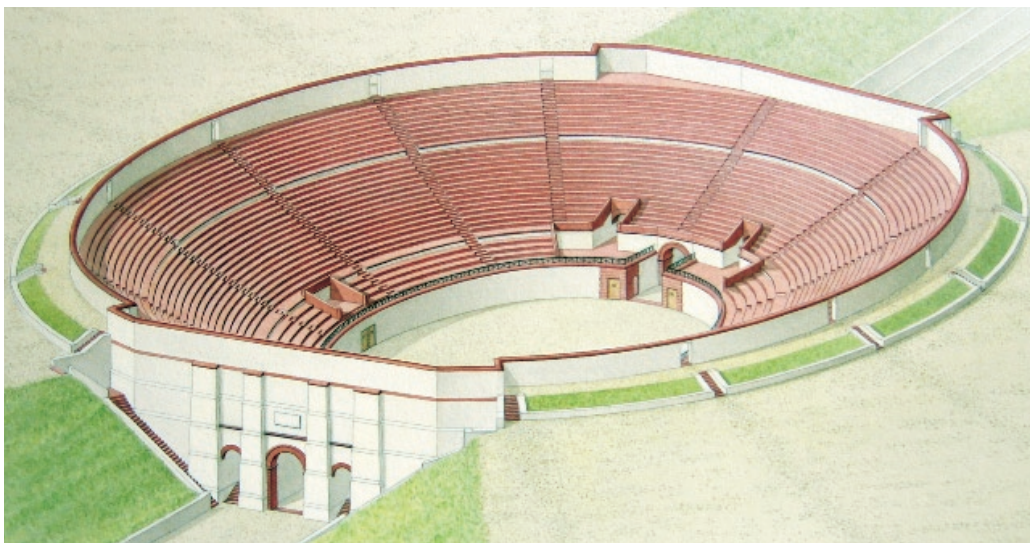


Abb. 12 Augst BL, Heiligtum Sichelen 1. Isometrischer Rekonstruktionsversuch des Amphitheaters von Augst-Sichelengraben; Ansicht von Westen.

mutlich einen festen Bestandteil dieser Anlage respektive der gesamten im Südwesten der Stadt gelegenen Sakralzone (Abb. 12). In diesem Sinne ist das Bauwerk nicht primär als Ort der Massenunterhaltung zu sehen, sondern als wichtiger Bestandteil im politisch-religiösen Umfeld der Koloniestadt.

Das Heiligtum von Augst-Sichelen 2

Innerhalb des erwähnten, im Südwesten der Stadt gelegenen Sakralbezirks stellte der 29 x 20 m messende Tempel von Sichelen 2 vermutlich ebenfalls einen markanten Fixpunkt dar. Wie der Tempel von Sichelen 1 lag auch derjenige von Sichelen 2 innerhalb eines grösseren ummauerten Bezirks, der aber leider beim Bau der Autobahn in den 1960er Jahren vollständig zerstört worden ist (Abb. 2:7). In gewissem Sinne besteht mit dem im Süden an den Temenos von Sichelen 2 anschliessenden Tempel Sichelen 3 eine bauliche Einheit (Abb. 2:8), so dass man allenfalls von einem grösseren, sich über eine Fläche von rund 13'000 m² erstreckenden Heiligtum sprechen kann⁵⁹. Die zeitliche Einordnung des Baukomplexes reicht gemäss den Angaben des Ausgräbers H. Bögli vom früheren 2. Jh. n. Chr. bis gegen das Ende des 3. Jh. n. Chr.⁶⁰

Obwohl nur in seinen Grundmauern erhalten, lassen sich beim Tempel von Augst-Sichelen 2 einige architektonische Besonderheiten feststellen⁶¹, allen voran je im Nordwesten und Südosten angebaute, mit der Breite der *cella* korrespondierende Podeste, die

von H. Bögli wohl zurecht als Treppenfundamente gedeutet wurden. Dies bedeutet somit, dass der Tempel zwei äquivalente Zugänge besessen haben muss. Ebenfalls auffällig ist

50 In der westlichen Fortsetzung des Portals führte ein weiterer von Mauern begrenzter, mit Sandsteinquadern gepflasterter Prozessionsweg durch den grossen Hof. Eine ebenfalls aus Sandsteinblöcken errichtete Treppe führte am Westende des Wegs auf eine kleine Plattform, die als Zugang zum oben beschriebenen, rechteckigen Kernbau diente (Abb. 8:1; vgl. Grabungsdokumentation K. Stehlin, Augst. Tempel und Thermen in der Grienmatt 1914-1916, Akten H 7.2, 3 ff.; 17 ff.).

51 Zusammenfassend Berger 1998⁶, 122 ff.

52 Das Gebiet ist erst partiell untersucht, so dass zu vermuten ist, dass zwischen den beiden Heiligtümern von Sichelen 1 und Sichelen 2 einst noch weitere Tempel vorhanden waren.

53 Berger 1998⁶, 137 mit Abb. 121; 123.

54 Zum Befund vgl. allgemein Berger 1998⁶, 138 ff.; Schwarz 1959, 2 ff.

55 Berger 1998⁶, 138.

56 Schwarz 1959, 3 f.; 8.

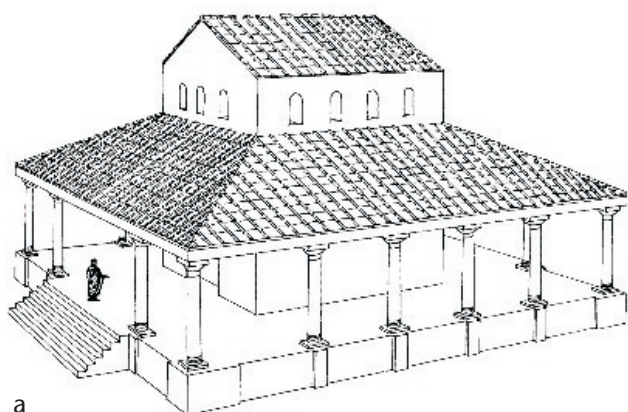
57 Einen früheren Zeitansatz bereits im frühen 1. Jh. n. Chr. vertritt R. Schatzmann auf Grund des Fundes eines Gurtbechers aus der nahe gelegenen Töpfereiproduktion des Fronto (Schatzmann 2003, 232). Eine derart frühe Datierung des Heiligtums basierend allein auf einem Einzelfund, über dessen Ablagerungsbedingungen zudem keine weiteren Hinweise bestehen, scheint uns allerdings problematisch.

58 Hufschmid 2007, 57 mit Abb. 3.

59 Vgl. Berger 1998⁶, 137 mit Abb. 121.

60 Bossert-Radtke 1995, 310; Schatzmann 2003, 232.

61 Zur Baugeschichte allgemein, die eine Instandstellung nach einer Brandkatastrophe beinhaltet, vgl. Berger 1998⁶, 140 f.; Bossert-Radtke 1995, 305 ff.; Trunk 1991, 172. Auf die umstrittene Frage, ob das Tempelpodium in seinem unteren Teil mit einer Kryptoportikus ausgestattet war, wird an dieser Stelle nicht näher eingegangen; vgl. zu dieser Problematik Trunk 1991, 172; zweifelnd Bossert-Radtke 1995, 308 f. zusammenfassend Berger 1998⁶, 141.



a



b

Abb. 13 Augst BL, Heiligtum Sichelen 2. Isometrische Rekonstruktionsversuche des Tempels. a: Rekonstruktion als gallo-römischer Umgangstempel mit offener Portikus; b: Rekonstruktion als «klassizierter» gallo-römischer Tempel mit geschlossenem, durch Blendarkaden gegliedertem Umgang und architektonisch betonten Eingangszonen.

die Aussenmauer des auf den ersten Blick als «normaler» gallo-römischer Umgangstempel erscheinenden Bauwerks. In regelmässigem Abstand wies das Mauerwerk hier ca. 65 cm breite pilasterartige Vorsprünge auf, die auf der Aussenseite ca. 15 cm über die Mauerflucht vorkragten, während sie auf der Innenseite mit einer Tiefe von 55-60 cm veritable Stützpfeiler darstellten. In den Ecken waren diese pilasterartigen Vorsprünge zudem breiter ausgebildet, um als Verstärkung zu dienen. Bautypologisch weicht eine derartige Konstruktion deutlich vom Bild des klassischen gallo-römischen Umgangstempels ab, so dass man von der bis anhin vorgeschlagenen Rekonstruktion, welche die Existenz der pilasterartigen Mauervorsprünge unberücksichtigt lässt⁶², Abstand nehmen muss (Abb. 13: a). Wie verschiedene Beispiele aus Frankreich zeigen, deuten derartige Pilasteransätze in der Regel auf Blendbogenfassaden hin, die mit geschlossenen, bestenfalls von kleinen Fenstern erhellten Umgängen kombiniert waren⁶³. Die bauliche Struktur des Tempels von Sichelen 2, so spärlich sie im aufgehenden Mauerwerk auch sein mag, legt daher eine Rekonstruktion als so genannter «klassizierter» gallo-römischer Umgangstempel nahe (Abb. 13:b)⁶⁴. Inwiefern von dieser architektonischen Form auf die religiöse Bedeutung des Bauwerks und damit auf die hier verehrte Gottheit geschlossen werden darf, so wie dies H. Bögli und M. Trunk vorgeschlagen haben, sei allerdings dahingestellt⁶⁵. Viel eher als die Verbindung zu einem bestimmten Kult sähen wir in der Architektur der «klassizierten» Umgangstempel die Monumentalisierung des gallo-römischen Tempels als Bautyp, unabhängig von jeglicher kultischen Interpretation⁶⁶.

Der Tempel von Augst-Sichelen 3

Im Südwesten des Tempels von Sichelen 2 befand sich ebenfalls innerhalb des südwestlichen Sakralbezirks ein weiterer gallo-römischer Umgangstempel (*fanum*), von dessen Architektur wenig mehr als die untersten Fundamentlagen erhalten waren (Abb. 2:8). Immerhin liessen sich einzelne bauliche Details, wie beispielsweise eine Verdoppelung der Cellarückwand am erhaltenen Befund noch beobachten. Pfeilerartig verstärkte Eckmauern lassen zudem vermuten, dass der Tempel auf einem podiumartigen Unterbau in den leicht abschüssigen Abhang gesetzt gewesen sein muss. Der Eingang zum Gebäude befand sich nachweislich im Osten und verfügte über eine kurze Freitreppe, die auf das Podium hinaufführte. Der Treppe vorgelagert kam bei der Ausgrabung eine Sandsteinpflasterung zum Vorschein, die als Fundament für den Altar gedient haben muss. Wie schon die beiden übrigen Heiligtümer von Augst-Sichelen, so ist auch der Tempel Sichelen 3 bis jetzt nicht genau datiert⁶⁷.

Der Tempel vom Gräberfeld Kaiseraugst-Im Sager

Der Vollständigkeit halber sei an dieser Stelle auch der gallo-römische Umgangstempel im Gräberfeld von Kaiseraugst-Im Sager erwähnt (Abb. 2:9)⁶⁸. Zwar ist der Baukomplex nur partiell ergraben, der in diesem Zusammenhang festgestellte Grundriss lässt aber mit einiger Wahrscheinlichkeit darauf schliessen, dass hier ein von einem grossen Temenos umgebener Tempel existierte, der

ähnlich wie die Tempel von Avenches-En Chaplix in direktem Zusammenhang mit dem Gräberfeld gestanden zu haben scheint. Der 1973 freigelegte Baubefund lässt zumindest für die Umfassungsmauer des Baukomplexes auf eine Zweiphasigkeit schliessen. Für eine gesicherte absolutchronologische Zuweisung der Baureste liegen keine ausreichenden Hinweise vor.

Die Augster Heiligtümer im urbanistischen Umfeld

Betrachtet man die Entstehungszeit der verschiedenen Heiligtümer von *Augusta Raurica*, so fällt der markante Umbruch auf, der ca. in flavischer Zeit einsetzt. Lassen sich für die 1. Hälfte des 1. Jh. n. Chr. zunächst lediglich zwei Heiligtümer, nämlich der Forumtempel und der Sakralkomplex auf dem Schönbühlhügel feststellen (Abb. 1), so setzte mit der Errichtung der monumentalen Baukomplexe von Augst-Schönbühl und Augst-Grienmatt im späteren 1. Jh. eine neue Dynamik ein, die im Verlauf von fünfzig bis hundert Jahren zu einer vollständigen Veränderung in der Sakraltopographie der Provinzstadt führte (Abb. 2). Bereits gegen die Mitte des 2. Jh. n. Chr. stellten die beiden «frühen» Heiligtümer keine isolierten Zentren mehr dar, sondern waren eingebunden in ein Netz von Tempeln und Sakralzonen, das sich vom Südwesten der Stadt in grossem Bogen bis ins Zentrum mit seinem gallo-römischen Forum erstreckte (Abb. 2). *Augusta Raurica* erhielt so ab dem 2. Jh. n. Chr. ein eigentliches «Sakralquartier», indem an seinem Westrand verschiedene, zunächst noch voneinander isolierte Tempelanlagen entstanden. Die urbanistische Entwicklung gipfelte schliesslich im späten 2. Jh. in der Errichtung des Amphitheaters von Augst-Sichelengraben (Abb. 12), das nicht nur im religiös-politischen Sinn ein wichtiges Bauwerk darstellte, sondern auch eine erhebliche urbanistische Bedeutung besass. Mit seiner Lage in der Senke des Sichelengrabens und mit seiner repräsentativen, zur Ebene der Griemmatt ausgerichteten Westfassade bildete es ein architektonisches Bindeglied zwischen dem Heiligtum von Augst-Grienmatt und dem auf dem Plateau gelegenen Sakralbezirk von Augst-Sichelen. Die Fassade bildete dabei die optische Verbindung, während die beidseits des Westeingangs auf das Hochplateau führenden Treppenläufe

als konkrete physische Verbindung zwischen den beiden Sakralzonen fungierten (Abb. 12).

Durch die Errichtung dieser Sakralbezirke an der Westkante des Hochplateaus kam es im Verlauf des 2. Jh. zu einer kontinuierlichen Monumentalisierung des westlichen Erscheinungsbildes der Stadt. Bot sich um die Mitte des 1. Jh. n. Chr. dem sich auf der Fernstrasse von Westen der Stadt nähernden Besucher noch das unstrukturierte Bild privater Wohnbauten und einzelner, auf der Kuppe des Schönbühlhügels thronender Tempelchen, so sah der Besucher gegen Ende des 2. Jh. von demselben Standort aus einen architektonisch komponierten Prospekt von zur Umgebung hin orientierten Monumentalbauten, der den Reichtum und die Bedeutung der Koloniestadt schon von weitem sichtbar machte (Abb. 14).

Im Weiteren ist das vollständige Fehlen von Heiligtümern in der Augster Unterstadt zwischen Fernstrasse und Rhein bemerkenswert (Abb. 2). Zumindest in der Zone des mutmasslichen Hafens, nahe dem Fluss,

62 ■ Vgl. Bossert-Radtke 1995, 309 mit Abb. 6.

63 ■ Vgl. beispielsweise das Heiligtum von Genainville F mit im Baubefund nachgewiesener Blendbogenfassade (Mitard 1993, 94 ff.; bes. 105 ff. mit Abb. 52-57; 111 mit Taf. 16; 153 mit Taf. 13).

64 ■ Zum Begriff und der damit verbundenen Diskussion vgl. zusammenfassend Trunk 1991, 80 ff.

65 ■ Sowohl H. Bögli als auch M. Trunk sehen im Tempel von Augst-Sichelengraben den in einheimischer Architekturtradition stehenden Haupttempel der *civitas Rauricorum*, der einen Gegenpol zu den römischen Kultbauten vom Hauptforum und von Augst-Schönbühl gebildet hätte (Trunk 1991, 83 f.; Bossert-Radtke 1995, 310; zusammenfassend Berger 1998⁶, 142). Zu den bereits geäusserten Vorbehalten, dass der gallo-römische Tempel auf eine «Sichtbarmachung der Keltischen Vorstellungen» zurückzuführen ist vgl. Derks (wie Anm. 11).

66 ■ In Anbetracht der wenigen im Aufgehenden erhaltenen Baubefunde sei an dieser Stelle zudem die Frage aufgeworfen, inwiefern die offene Portikus, die für diverse Bauten zweifellos nachgewiesen ist, ein zwingendes Element des gallo-römischen Tempels ausmacht. Allein der Grundriss lässt auch die Möglichkeit zu, dass bei verschiedenen Bauten der Umgang von einer geschlossenen, mit Fenstern versehenen Mauer umgeben gewesen sein kann.

67 ■ In der Literatur ist auf Grund einzelner Münzfunde zuweilen von einer Entstehung des Tempels bereits in vorflavischer Zeit die Rede (Bossert-Radtke 1995, 310; Schatzmann 2003, 15 mit Anm. 6; 232). Dabei ist allerdings zu bedenken, dass die Münzen hinsichtlich ihres Verlustes oder ihrer Niederlegung in der Regel lediglich einen *terminus post quem* liefern können; inwiefern die numismatischen Verhältnisse in diesem Fall anders zu interpretieren sind, bleibt genauer abzuklären.

68 ■ Zum Befund vgl. Tomasevic-Buck 1982, 142 f. mit Abb. 2.

Schönbühltempel

Südforum

Heiligtum Sichelen 1

Amphitheater-Sichelen



a

Schönbühltempel

Südforum

Heiligtum Sichelen 1

Amphitheater-Sichelen



b

Abb. 14 Augst BL, Westabschluss des Hochplateaus. a: aktueller Zustand mit Ruine des Grienmatt-Tempels in der rechten Bildhälfte; b: schematische Ansicht der die Westansicht dominierenden Monumentalbauten (um die Sicht nicht zu verdecken ist der Grienmatt-Tempel nur als Ruine wiedergegeben); Ansicht von der Grienmattebene im Westen.

wäre ein Tempel gut vorstellbar. Das Fehlen jeglichen Heiligtums in diesem Gebiet ist in Anbetracht der rudimentären Grabungssituation allerdings mit grosser Vorsicht zu beurteilen.

Die Heiligtümer von Augusta Raurica im Vergleich mit Aventicum

Im Vergleich mit *Aventicum* fällt auf, dass sich die beiden Städte in ihrer sakralen Disposition recht ähnlich waren, wenn auch die Einbindung in den Stadtraster auf Grund der unterschiedlichen topographischen Verhältnisse ein wenig anders gelöst war. Gemeinsamkeiten wie der Monumentalkomplex mit visuell und architektonisch angebundenem szenischem Theater, die diversen Tempelanlagen mit gallo-römischem Architektureinschlag sowie die Einbindung des Amphitheaters in den kultisch-sakralen Raster sind evident. Ein auffälliger Unterschied besteht hingegen beim Tempel von Augst-Grienmatt, zu dem ein äquivalenter Bau in *Aventicum* fehlt.

Zusammenfassend sind im Vergleich zwischen *Aventicum* und *Augusta Raurica* die folgenden Punkte herauszustreichen:

- Obwohl die beiden Städte zum Zeitpunkt ihrer Gründung einen unterschiedlichen rechtlichen Status innehatten, scheint sich ihre Sakraltopographie in vielen Bereichen ähnlich entwickelt zu haben. Die Phase der Monumentalisierung setzt in beiden Siedlungen erst unter den Flaviern ein, zu

einem Zeitpunkt also, zu dem *Aventicum* ebenfalls in den Rechtsstatuts einer Kolonie erhoben wurde. Unterschiede in dieser Entwicklung zeigen sich allerdings bei einigen Tempeln von *Aventicum*, so beispielsweise beim Heiligtum von *Derrière la Tour*, die über spätlatènezeitlichen Gräbern und früh-römischen Baustrukturen errichtet wurden. Hier scheint in *Aventicum* eine Kultort-Tradition vorzuliegen, die in der neu gegründeten Koloniestadt *Augusta Raurica* nicht anzutreffen ist.

- Ab dem frühen 2. Jh. n. Chr. ist sich die urbanistische Disposition der Heiligtümer in den beiden Städten sehr ähnlich, indem im Südwesten der Stadt eine eigentliche Sakralzone mit aneinandergereihten Heiligtümern entsteht⁶⁹. Gewisse «Typen» von Heiligtümern bilden in beiden Siedlungen wiederkehrende Elemente: Das gallo-römische Forum mit Podiumtempel in der *area sacra*, ein Sakralkomplex mit axial aufeinander bezogenem Tempel und Theater, Zonen mit Tempeln gallo-römischen Bautyps (oft in klassizierter Form), gallo-römische Tempel in Verbindung mit Nekropolen.

- Der Monumentalkomplex von Augst-Schönbühl und derjenige von Avenches-Cigognier besaßen u. E. denselben Verwendungszweck; die dabei feststellbaren Unterschiede in der Architektur und der Anbindung der Theater basieren auf den je nach Ort verschiedenen topographischen Gegebenheiten.

- Das Motiv der «*monuments à gradins*», das von Ph. Bridel für das Ensemble Cigogniertempel-Theater herausgestrichen wird⁷⁰, findet sich auch beim Baukomplex von Schönbühltempel und Theater in Augst, dort

sogar noch durch die monumentale Freitreppe, die Theater und Tempel miteinander verbindet, verstärkt.

– Die Monumentalkomplexe von Augst-Schönbühl und Avenches-Cigognier standen in enger Verbindung mit dem Kaiserkult und dienten als politische Instrumente und staatstragende Institutionen zur Durchsetzung römischer Imperialpolitik.

– Die Theaterbauten stellten an beiden Orten integrale Bestandteile der Heiligtümer dar und dienten als Manifestationsort imperialer Präsenz durch die Standbilder und *imagines* der Staatsgötter und des Kaiserhauses; gleichzeitig waren sie auch Vehikel zur Ausübung euergetischer Aktivitäten durch kaiserliche Beamte und Priester des Kaiserkults.

– Der Baukomplex von Augst-Grienmatt war neben dem Monumentalkomplex von Augst-Schönbühl das bedeutendste Heiligtum von *Augusta Raurica*; ein vergleichbarer Architekturkomplex ist bis jetzt aus *Aventicum* nicht bekannt. Das Grienmattheiligtum erklärt sich vermutlich durch bestimmte lokale Gegebenheiten (möglicherweise eine heiltätige Gottheit oder Quelle) und stellt dadurch eine Eigenheit von *Augusta Raurica* dar.

Thomas Hufschmid
Theaterprojekt
Augusta Raurica
Giebenacherstrasse 17
CH-4302 Augst
thomas.hufschmid@bl.ch

Abbildungsnachweis

- Abb. 1, 2, 5, 6, 9, 11, 14 Th. Hufschmid, *Augusta Raurica*
Abb. 3 U. Schild, *Augusta Raurica*
Abb. 4 P. Schaad, *Augusta Raurica*
Abb. 7 Th. Hufschmid, *Augusta Raurica* (auf der Basis des Stadtmodells von W. Eichenberger)
Abb. 8 Nach Laur-Belart 1961
Abb. 10 Aquarell von A. Parent
Abb. 12 E. Ch. Weber, Basel; Th. Hufschmid, *Augusta Raurica*
Abb. 13 M. Schaub, *Augusta Raurica* (Rekonstruktion «a»); Th. Hufschmid, *Augusta Raurica* (Rekonstruktion «b»)

69 ■ Auf diese in beiden Städten anzutreffenden «Sakralgürtel» macht bereits Schatzmann 2003, 229 f. (unter Berufung auf S. Martin-Kilcher) aufmerksam.

70 ■ Bridel 1982, 155; Bridel 2004a, 220.

Du Titelberg à Trèves. De l'oppidum gaulois à la ville romaine

Dans l'oppidum trévire du Titelberg a pu être identifié un espace public séparé de l'habitat par un large fossé. Dans le cadre d'un programme monumental, de grandes halles ouvertes sont construites dans ce secteur de l'oppidum au milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Des dizaines de milliers d'ossements animaux attestent l'organisation d'importantes foires probablement combinées à des sacrifices. L'existence de ces structures archéologiques à caractère politique, religieux et économiques identifie l'oppidum du Titelberg comme capitale des Trévires à l'époque gauloise. Dans le courant de la deuxième décennie av. J.-C. est fondée Augusta Treverorum/Trèves. Dans cette contribution est résumé le point des connaissances sur le contexte de la fondation de la nouvelle capitale gallo-romaine des Trévires qui succède à l'ancien oppidum gaulois.

Jeannot Metzler

Im Treverer-oppidum auf dem Titelberg liegt ein öffentlicher, vom Wohngebiet durch einen breiten Graben getrennter Bereich. Dort wurde um die Mitte des 1. Jh. n. Chr. im Rahmen eines umfangreichen Bauprogramms eine grosse, offene Halle errichtet. Zehntausende von Tierknochen zeugen von Opferungen, die im Umfeld bedeutender Märkte stattfanden. Die festgestellten Strukturen mit ihren politischen, religiösen und ökonomischen Aspekten zeigen, dass das Oppidum auf dem Titelberg in der Spätlatènezeit der Hauptort der Treverer war. Im zweiten Jahrzehnt v. Chr. wurde Augusta Treverorum/Trier gegründet. Unser Beitrag fasst den Kenntnisstand über die Vorgänge bei der Gründung des neuen, auf das alte gallische Oppidum folgenden gallo-römischen Hauptortes der Treverer zusammen.

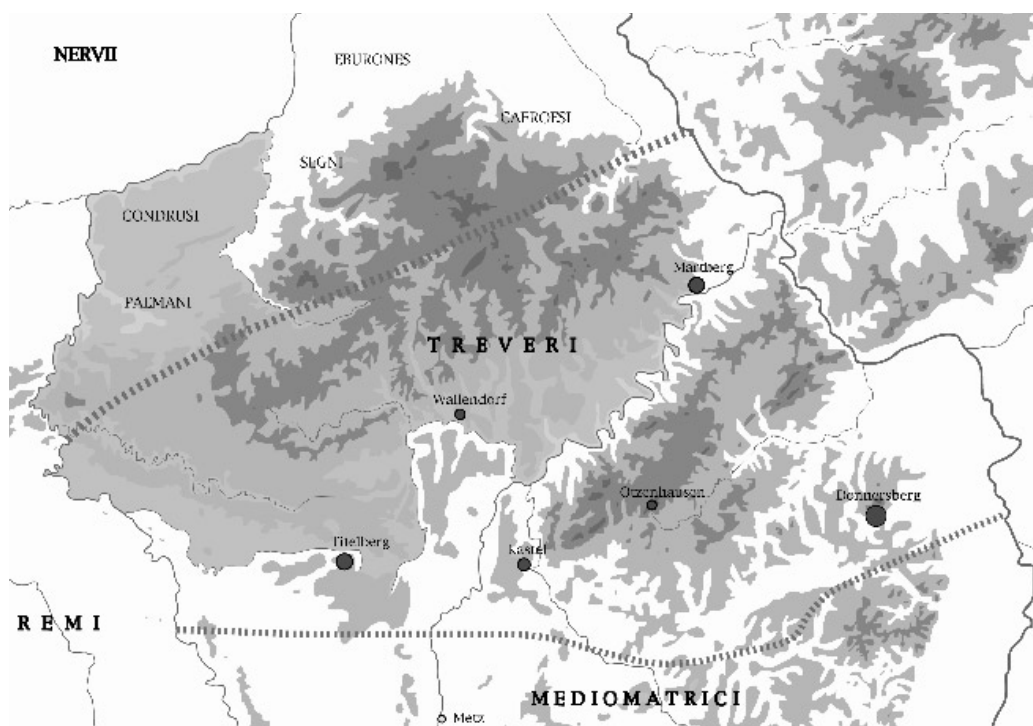
Les recherches archéologiques de ces dernières années ont largement contribué à cerner la mise en place de l'infrastructure romaine en pays trévire. D'un côté les fouilles dans l'oppidum du Titelberg et dans les environs ont défini les caractéristiques d'un oppidum central de La Tène finale dans ces régions du nord-est de la Gaule, que l'on peut énoncer comme suit:

- 1 surface importante
- 2 fortifications comportant une phase construite dans la technique du *murus gallicus*
- 3 définition d'un espace public combiné à un sanctuaire
- 4 concentration de l'artisanat
- 5 lieu de marché de produits agricoles
- 6 lieu de concentration et de distribution d'importations méditerranéennes
- 7 évidence d'une présence militaire romaine
- 8 ceinture de sépultures/domaines aristocratiques

De l'autre côté, le contexte de la construction des principales routes romaines, de la fixation de *vici* ruraux et surtout de la fondation de la nouvelle capitale des Trévires, Trèves, se précise grâce à toute une série de fouilles et d'études archéologiques. Tout cela nous autorise à faire le point, à proposer une lecture forcément provisoire du contexte de la première romanisation des pays de la Moselle et du transfert des fonctions de centre politique et religieux de l'oppidum du Titelberg à l'Augusta Treverorum.

Grâce aux fouilles de ces dernières années dans tous les oppida trévires, nous disposons désormais de beaucoup plus d'éléments de comparaison pour comprendre dans leurs grandes lignes les évolutions importantes de l'organisation communautaire du peuple des Trévires au 1^{er} s. av. J.-C. Au début du 1^{er} s. av. J.-C., les six oppida trévires, le Titelberg, Wallendorf, Kastel, Otzenhausen, le Martberg et le Donnersberg, assez régulièrement répartis sur le territoire, semblent avoir représenté les centres de différentes entités territoriales trévires (fig. 1). Les arguments per-

Fig. 1 Carte du pays trévire avec les oppida de La Tène finale.



mettant d'envisager que cette organisation tribale remonte déjà à La Tène ancienne et à la civilisation de Hunsrück-Eifel, se précisent. Ces *oppida* ont tous produit des mobiliers et des structures archéologiques prouvant la présence de lieux de culte. Les trois sites culturels qui ont été étudiés dans le contexte du programme «romanisation» de la Deutsche Forschungsgemeinschaft, à savoir le Titelberg, le Martberg et Wallendorf ont fait avancer nos connaissances sur l'aménagement de sanctuaires dans des *oppida* de La Tène finale.

À Wallendorf, l'espace du sanctuaire est peu structuré par des aménagements reconnaissables en fouille¹. C'est davantage la spécificité du mobilier archéologique qui atteste la présence d'un sanctuaire au centre de ce site fortifié.

Sur le Martberg, ce sont des enclos fossoyés ou palissadés qui organisent l'espace pendant pratiquement tout le 1^{er} s. av. J.-C. Ce n'est que vers la fin de La Tène D2 que de petites constructions sur quatre poteaux avec l'indication d'une entrée marquent les lieux de concentration des offrandes, le plus souvent des monnaies gauloises, parfois marquées au burin². Ces enclos culturels sont combinés à un grand espace fossoyé rectangulaire de 107 sur 103 m. Le fossé d'enclos présentant une ouverture beaucoup trop grande pour que l'on puisse l'interpréter comme fortification, on pense plutôt à une place de rassemblement combinée à un sanc-

tuaire. Pour le Martberg, le toponyme, ainsi que des documents épigraphiques et archéologiques identifient la divinité titulaire comme Lenus Mars, le Mars trévire.

Sur le Titelberg, l'évolution est plus compliquée³. Vers 100 av. J.-C. un grand fossé, long de 500 m, est creusé dans le rocher calcaire. Il sépare un espace de 10 ha à l'est du plateau, de la zone d'habitat qui s'étendait sur 30 ha à l'ouest (fig. 2). Ce fossé, doublé d'un mur en briques crues a été creusé en même temps qu'était construit le quatrième rempart – un *murus gallicus* – contre lequel il butait. Outre quelques armes et armes miniatures ainsi que des fragments de crânes humains, il renfermait des dizaines de milliers d'ossements animaux, dont un cheval et plusieurs cochons en connexion anatomique⁴. La rue principale de l'*oppidum* l'enjambait à l'aide d'une passerelle en bois.

Dès sa découverte, on a supposé que le fossé matérialisait un espace public, d'autant que le levé géomagnétique révélait la présence d'un *fanum* dans la moitié sud de cet espace alors que la moitié septentrionale semble avoir été vierge de toute construction à l'époque celtique. L'interprétation de ce secteur comme place de rassemblement destinée à accueillir les manifestations politiques et culturelles de la Cité pouvait s'appuyer sur un texte de César qui atteste la tenue d'assemblées armées chez les Trévires comme chez les autres peuples de la Gaule, assemblées dans le cadre desquelles le dernier venu était sacrifié⁵.

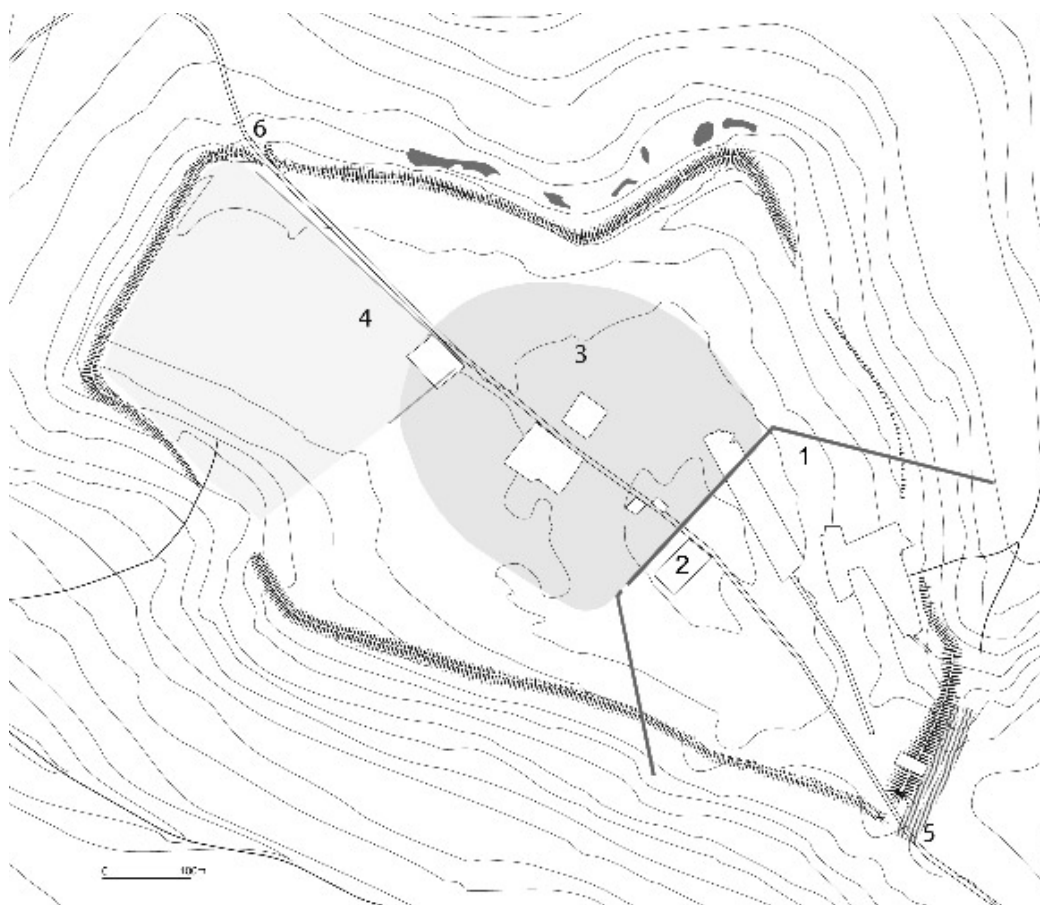


Fig. 2 Plan de l'oppidum du Titelberg. 1: fossé d'enclos du centre public; 2: halles gauloises et sanctuaire gallo-romain; 3: principale concentration de l'habitat gaulois; 4: structures romaines à caractère militaire; 5-6: portes dans les fortifications gauloises.

La phase la plus ancienne des installations dans le secteur méridional remonte à La Tène D1 et était constituée de palissades parallèles qui ménageaient des couloirs d'environ quatre mètres de large orientés perpendiculairement à la rue principale de l'oppidum sur une longueur d'au moins soixante mètres (fig. 3). Des recouvrements de trous de poteaux et l'agencement des pierres de calage dans les fossés d'ancrage de ces palissades montrent qu'elles ont été construites puis démontées sinon régulièrement du moins à plusieurs reprises. L'étréoussesse des couloirs par rapport à leur longueur, ainsi que leur localisation dans un secteur délibérément coupé de l'habitat ne plaident guère en faveur d'une simple parcellisation du terrain mais plutôt pour des aménagements communautaires. Ces couloirs palissadés sont interprétés comme installations de vote à l'image des *saepta* des *fora* des villes de l'Italie romaine, structures de vote amovibles utilisées lors d'importantes assemblées politiques.

Dans le courant du deuxième quart du 1^{er} s. av. J.-C., le secteur a fait l'objet d'un aménagement monumental. Un imposant bâtiment de 15 sur 14 m a été construit en retrait de la rue principale, sur le point le plus

élevé du plateau de l'oppidum (fig. 4). Le niveau d'occupation bien conservé a permis de constater qu'il s'agissait d'une sorte de halle ouverte à trois nefs, dont la toiture reposait sur seize poteaux. Les dimensions des poteaux équarris de la nef principale attestent qu'elle atteignait une hauteur exceptionnelle. La faîtière était orientée exactement dans l'axe des deux portes du rempart de l'oppidum. L'espace d'une quarantaine de mètres entre la halle et la rue, bordé à l'est par une deuxième halle à nef unique, faisait office de parvis. Une fondation carrée d'un mètre de côté, au centre du parvis, entourée de plusieurs foyers, est interprétée comme autel.

L'interprétation de cet ensemble monumental n'est certes pas aisée. Notre conception d'un lieu de culte, influencée par l'image des sanctuaires méditerranéens, nous permet difficilement d'admettre qu'une halle, ouverte à tous les vents, ait pu servir de temple. En

1 Krausse et al. 2000; Krausse 2000; Krausse 2006.

2 Thoma 2000; Wigg 2000; Wigg-Wolf 2005; Thoma 2007. Cf. *infra*, Thoma, 175-189.

3 Metzler et al. 2006; Metzler 2006.

4 Cf. *infra*, Méniel, 167-173.

5 César, Guerre des Gaules V, 56.

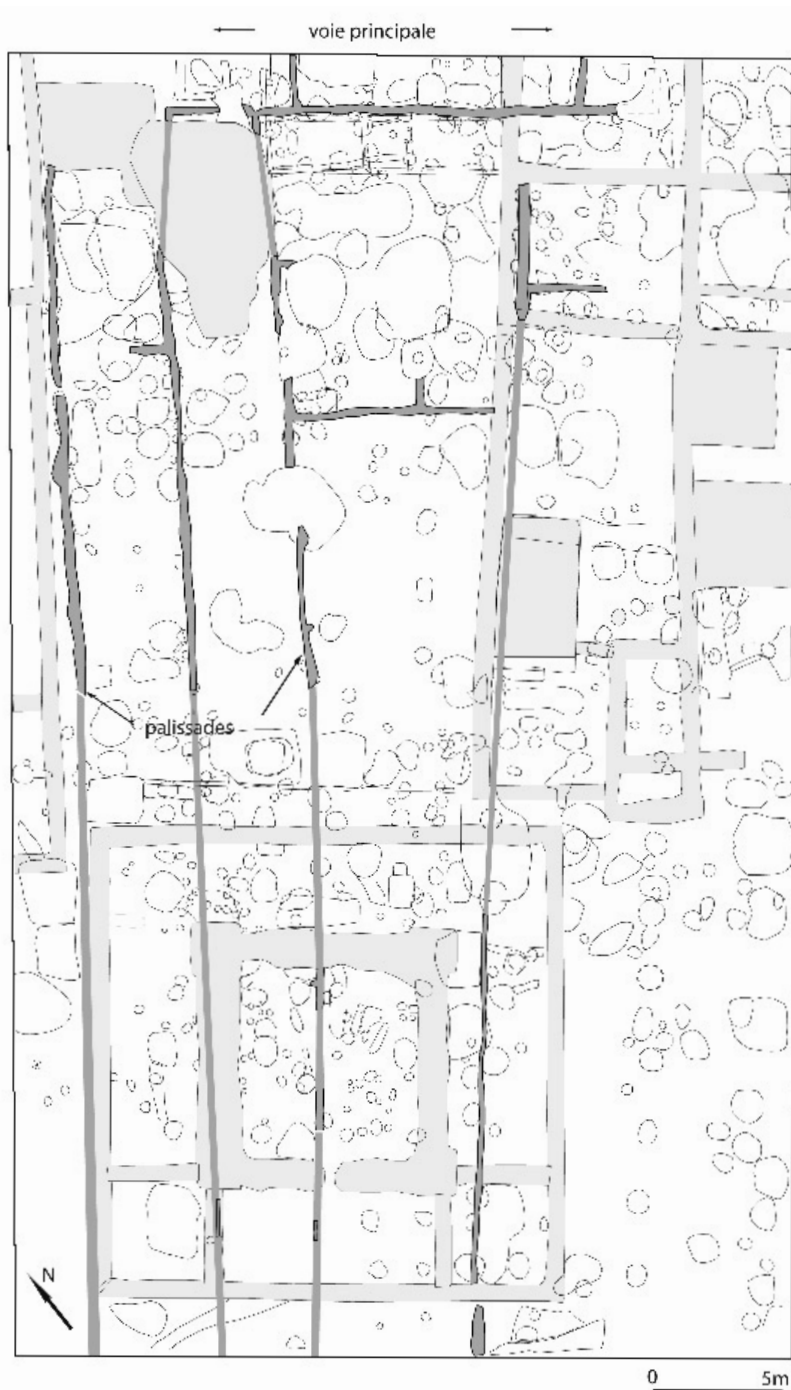


Fig. 3 Plan des premières structures de l'espace du sanctuaire du Titelberg, interprétées comme couloirs de vote.

tout cas, une interprétation exclusivement cultuelle du riche mobilier associé n'est pas de mise. Les dizaines de milliers d'ossements animaux notamment, semblent plutôt attester la présence de foires à cet endroit. À l'état présent de la recherche est privilégié une interprétation comme espace public à fonctions diverses, associant la tenue d'assemblées politiques, la célébration de cérémonies religieuses ainsi que l'organisation de foires.

Au cours de la deuxième décennie avant notre ère, les édifices monumentaux du Titelberg ont été démontés et le grand fossé de

délimitation remblayé. L'espace public celtique perd sinon sa matérialité, du moins sa monumentalité.

L'emplacement où se dressait la halle principale a été recouvert d'un pavé grossier parsemé de nombreux foyers et de quelques constructions légères. Cette plateforme de crémation certainement destinée à des pratiques cultuelles était entourée de grandes fosses qui contenaient un abondant matériel céramique dont des lots de poteries presque complètes.

Le premier édifice en dur a vu le jour sous le règne de Tibère, toujours au même emplacement. Composé de quatre piliers d'angle entre lesquels prenaient place des colonnes – deux sur les côtés nord et sud, une sur les côtés est et ouest –, il était couvert d'un toit en dalles de calcaire. C'était une construction singulière, ouverte comme la halle de l'époque celtique dont elle pourrait être une évocation.

Enfin, dans le courant du 2^e s. a été construit un *fanum* dont la *cella* s'élevait exactement sur les fondations de l'édifice précédent. D'innombrables fragments de sculptures et surtout une maquette antique permettent d'avoir une idée assez précise de son aspect.

Pour bien juger cette évolution des aménagements publics, il importe d'esquisser brièvement le développement économique et, au-delà, politique de l'*oppidum* du Titelberg. Comme le montrent le nombre d'amphores républicaines, la céramique campanienne, la sigillée italique, la vaisselle métallique, ce site était la plaque tournante du commerce de longue distance, depuis la transition entre La Tène D1 et La Tène D2. L'*oppidum* a largement profité de sa situation à la bifurcation de l'axe sud-nord dans le prolongement des vallées du Rhône, de la Saône et de la haute Moselle en deux branches, l'une vers la vallée inférieure du Rhin, l'autre vers la Champagne. Cette situation et la présence de riches gisements de minerais de fer ont engendré un développement économique beaucoup plus rapide que celui des autres *oppida* trévires. Sur ceci se greffent des événements politiques, probablement la poussée de peuples germaniques dans la vallée du Rhin, qui ont provoqué l'abandon d'*oppida* comme le Donnersberg en pays médiomatrique et, probablement par ricochet, le déclin d'autres sites dans les régions limitrophes comme par exemple le Hunnenring de Otzenhausen. L'essor économique de l'*oppidum* du Titelberg a certainement vite engendré

sa suprématie politique sur d'autres régions du territoire trévire, ce dont témoignent les aménagements communautaires, mais aussi la concentration de sépultures aristocratiques autour du site. Sa qualité de centre politique est également bien soulignée par le fait que l'écrasante majorité des monnaies trévires y ont été émises. Dans la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., les émissions trévires sont constituées de monnaies en or, argent et potin. Après la conquête, à l'instar d'autres peuples gaulois, les Trévires émettent surtout des frappes en bronze, toutes inspirées de monnaies de la République romaine et que l'on peut classer en deux groupes. D'un côté des monnaies, à l'effigie *ARDA* le plus souvent, qui imitent des monnaies romaines ou même numides datant surtout des années de la Guerre civile. De l'autre, des émissions assez importantes de frappes en bronze qui imitent un denier de César, soit à l'effigie de *A. HIRTVVS*, un général de César ou en nombre plus limité de *C. CARRINAS*, proconsul en Gaule en 30 av. J.-C., mais datant probablement d'un premier mandat dans les années 40^{es}. Il est évident que ces frappes, qui ont connu une distribution limitée autour de l'*oppidum* du Titelberg, relèvent d'une initiative politique, initiée par la cité des Trévires ou émanant éventuellement d'une autorité militaire romaine présente dans l'*oppidum* principal. En tout cas, elles sont à voir dans le contexte d'une prise en main accrue du pouvoir romain.

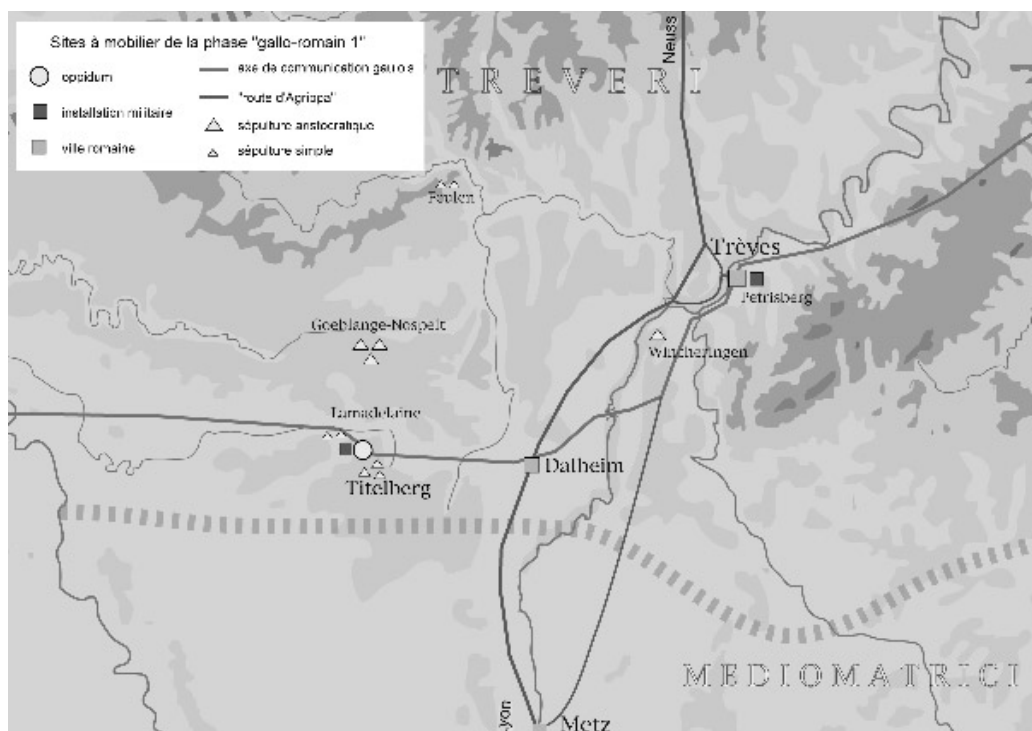
À ce jour, n'a été mise en évidence sur l'*oppidum* du Titelberg aucune trace de destruction, que l'on pourrait mettre en relation avec la Guerre des Gaules. Cependant, la fréquence des *militaria* romains est frappante, aussi bien dans les fouilles de l'habitat que dans celles du sanctuaire. Depuis 2003, les recherches se concentrent sur un secteur entouré par une palissade dans le quart sud-ouest de l'*oppidum*. Ici, les éléments d'équipement militaire romain, dont des douzaines de clous de *caligae* républicaines du type Alesia, mais aussi de nombreux styles, boîtes à sceaux, amphores italiques et hispaniques, gobelets à paroi fine, céramiques campaniennes et premières formes de sigillées italiques sont plus fréquents qu'ailleurs dans l'*oppidum*. La présence de constructions sur sablières basses et poteaux, en partie dotées d'enduits peints et de sols en *opus spicatum*, rompt avec l'architecture gauloise du site. La chronologie de ces structures dont les as de Nîmes sont absents alors qu'elles ont pourtant déjà livré un grand nombre de monnaies, concerne essen-



tiellement le troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C. Pour le moment, il est encore difficile d'interpréter ces structures, faute de parallèles dans d'autres *oppida*. A-t-on affaire à un premier centre administratif romain? À un établissement de commerçants italiques gardé par l'armée ou des milices? À un camp d'auxiliaires gaulois? Au campement fixe d'une des *alae* trévires, d'un détachement de cette cavalerie indigène vantée par César? Les fouilles des prochaines années nous le diront.

Fig. 4 Plan de la phase 2 de l'espace du sanctuaire du Titelberg avec les grandes halles et la fondation d'un autel.

Fig. 5 Carte de la partie occidentale du pays trévire avec indication des premières routes romaines et des sites à mobilier gallo-romain ancien.



Il est communément admis, depuis un certain temps maintenant, que la construction des grandes routes romaines, peut-être déjà planifiée par César, a été mise en chantier dès le premier séjour d'Agrippa en Gaule en 39/38 av. J.-C. Ce sont ces grandes routes qui ont largement changé la géographie économique de la Gaule et engendré le déclin de beaucoup d'anciens centres gaulois. En pays trévire, le tracé le plus ancien de la route du Rhin passait probablement par les hauteurs à l'ouest de la Moselle, à quelque 25 km de distance de l'*oppidum* du Titelberg (fig. 5). Cette première route évitait un double franchissement de la Moselle, et se bornait à traverser la Sûre avant de se diriger en ligne droite vers les régions du Rhin inférieur, base planifiée des campagnes pour la conquête de la Germanie. Sur ce tracé a été fondé assez tôt l'important *vicus* de Dalheim.

Ce sont probablement les changements engendrés par la construction des routes d'Agrippa et la perspective d'une organisation plus conséquente du *census* qui ont été à l'origine de révoltes en Gaule, comme celle des Trévires en 29 av. J.-C., repoussée par le général romain Nonius Gallus⁷. À l'exception du fait que Gallus a eu droit au triomphe, Dion ne nous livre aucun détail sur cette révolte. L'archéologie, en revanche, a fait avancer nos connaissances grâce à des fouilles réalisées sur le Petrisberg, une hauteur qui domine l'ouverture de la Moselle à l'empla-

cement de la future ville de Trèves. Dès 1938, grâce à la construction de casernes, on avait pu fouiller quelques fosses contenant des céramiques d'importations antérieures à celles des premiers camps augustéens sur la frontière du Rhin⁸. Une analyse dendrochronologique réalisée sur des charbons de bois provenant de ces fosses a donné la date d'abattage de 30 av. J.-C.⁹ Depuis 2003, d'importantes fouilles d'urgence sont menées sous la direction de H. Löhner sur ce plateau converti en zone d'habitation. Ces recherches toujours en cours confirment l'identification des vastes structures comme camp militaire destiné à abriter au moins une légion, complétée par des détachements de cavalerie. De nouvelles analyses dendrochronologiques ont confirmé que la période d'occupation des lieux a été très courte et se limite à 30/29 av. J.-C., année de la révolte trévire¹⁰. Il est difficile d'estimer si l'implantation d'un grand camp militaire à cet endroit était exclusivement dictée par les événements guerriers ou s'il lui incombait aussi une charge de prospection en vue d'une infrastructure urbaine planifiée par Rome.

Depuis le 19^e s., les archéologues de Trèves ont essayé avec énergie d'identifier un site central gaulois, précurseur de la ville romaine.

Partant de la présence de riches tombes aristocratiques gauloises dans le vallon d'Olewig, on a cru pouvoir situer un *oppidum*

gaulois sur la hauteur voisine de la Hill¹¹. En absence de toute structure archéologique et de tout mobilier protohistorique, cette hypothèse n'a pas été retenue. On a attribué les nécropoles de La Tène moyenne et finale de Biewer et de Euren, sur la rive septentrionale de la Moselle, à un important habitat groupé dans l'ouverture de la vallée¹². En fait, l'étendue connue de ces cimetières plaide plutôt pour une relation avec des établissements agricoles¹³. On a cru identifier dans le sanctuaire de l'Altbachtal un «*Nationalheiligtum*» des Trévires, remontant à l'époque de l'Indépendance¹⁴. Pas un seul document archéologique n'en rend compte.

D'autre part, il serait étonnant que les riches terres du fond de la vallée de la Moselle n'aient pas été exploitées à toutes les époques de la protohistoire et au-delà. Aussi doit-on s'attendre ici, comme c'est le cas partout sur les fonds alluviaux de la Moselle, à une concentration de l'habitat rural. Des bois trouvés dans la Moselle à l'endroit d'un gué utilisé depuis l'âge du Bronze au moins et datés par dendrochronologie de 140 av. J.-C., appartiennent probablement à un pont protohistorique construit non loin des ponts d'époque romaine¹⁵.

L'argument principal en faveur de l'identification d'un important centre gaulois, précurseur de la ville romaine est la quantité assez conséquente de monnaies gauloises trouvées à différents endroits du fond de la vallée¹⁶. Une analyse fine de la composition de ce lot monétaire rend cette interprétation moins évidente. D'un point de vue méthodologique, on doit dissocier les monnaies jetées dans la Moselle à l'endroit des ponts protohistorique et romains, de celles issues de la stratigraphie urbaine, parce qu'elles ne donnent pas de renseignement sur l'habitat, mais doivent être considérées comme des pièces votives. De même, les pièces issues de contextes à l'extérieur de l'espace de la ville antique n'apportent pas d'informations sur la fondation de celle-ci. Ainsi défini, le lot monétaire gaulois utilisable pour l'étude des débuts de la ville de Trèves révèle des caractéristiques essentiellement tardives. Une comparaison avec deux autres ensembles du pays trévire permet d'établir une chronologie relative qui permet de mieux cerner l'époque de la fondation de Trèves. Sur le graphique fig. 6 sont considérées les proportions des monnaies trévires trouvées entre 2003 et 2006 dans les fouilles du secteur à occupation militaire du Titelberg, les émissions trévires publiées du *vicus* de Dalheim et les monnaies

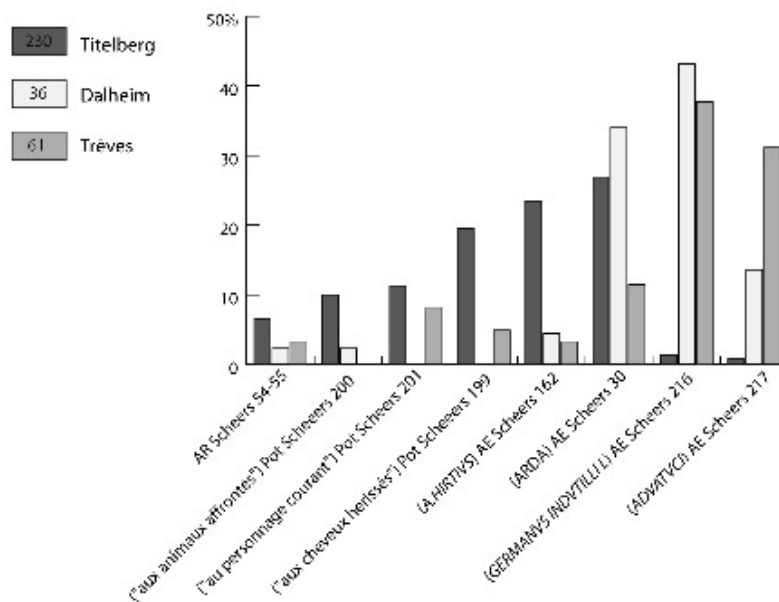


Fig. 6 Répartition des principales monnaies trévires et des frappes gauloises tardives de la région.

trévires de la stratigraphie de Trèves. Y ont été ajoutées les frappes à l'effigie de *GERMANVS INDUTILLI L* ainsi que les bronzes aduatuques en raison de leur importance chronologique. Comme il est établi que les structures à caractère militaire au Titelberg ont perdu leur importance au moment de la diffusion massive des as de Nîmes et se limitent en gros au troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C., ce graphique est très parlant. Si l'on ne tient pas compte d'un arrière-fond résiduel, deux ensembles s'excluent largement. D'un côté les frappes de *GERMANVS INDUTILLI L* et les monnaies aduatuques n'existent pas dans les structures du secteur considéré du Titelberg et ne se retrouvent qu'exceptionnellement dans la terre arable. De l'autre, les potins trévires sont largement absents dans les contextes de Trèves et les bronzes à l'effigie de *HIRTIVS* et d'*ARDA* y sont très rares. On pourrait en déduire que ceci reflète une circulation essentiellement régionale. C'est certainement vrai pour les frappes de *HIRTIVS*, mais pas pour les autres numéraires comme l'a montré le matériel monétaire du Martberg près de Coblenz¹⁷. Le fait que les monnaies à l'effigie de *GERMANVS INDUTILLI L* ainsi que les frappes des Aduatuques

- 7 Dio Cass. I, 20,5.
- 8 Koethe 1938.
- 9 Hollstein 1980.
- 10 Löhr 2003 et 2005.
- 11 Gilles 1992.
- 12 Krause 2006.
- 13 Miron 1984.
- 14 Loeschcke 1928.
- 15 Cüppers 1969; Hollstein 1980.
- 16 Gilles 1992.
- 17 Wigg 2000; Wigg-Wolf 2005.

Fig. 7 Plan de l'ouverture de la vallée de la Moselle à Trèves: 1: camp légionnaire du Petrisberg; 2: premier pont romain de Trèves; 3: première trame urbaine; 4: rempart du 2^e s.; 5: nécropole de St. Mathieu; 6: sanctuaire de l'Altbachtal; 7: sanctuaire dit d'Asclepios; 8: sanctuaire de Lenus Mars; 9: sanctuaire du «Herrenbrünnchen»; 10: montée du Gillenbach.



sont les monnaies gauloises les plus répandues dans les camps augustéens des pays rhénans prouve que le graphique fig. 6 reflète bien une signification chronologique. D'un côté, on voit la composition du *corpus* monétaire issu d'un contexte qui s'arrête en 25/20 av. J.-C., de l'autre, des monnaies gauloises qui sont en grande partie émises après cette date. Autrement dit, les monnaies trévières, les *GERMANVS INDUTILLI L* et les frappes aduatuques du sous-sol de Trèves sont, à l'image de la dernière circulation de monnaies gauloises, communes à de nombreux contextes augustéens que ce soient des camps rhénans ou des ensembles civils. Le graphique fig. 6 semble même indiquer une certaine antériorité du *corpus* monétaire du *vicus* de Dalheim par rapport à celui de Trèves, mais dans les deux cas le nombre assez limité d'individus incite à la prudence.

Qu'en est-il du reste du mobilier archéologique que l'on est en droit d'attendre dans un habitat important de La Tène finale: céramique indigène, importations d'amphores italiennes et hispaniques, fibules gauloises, premières formes de fibules romaines dites de type Alésia, éléments de vaisselle métallique d'Étrurie ou de Campanie, céramique campanienne, premières formes de sigillée italique, mais aussi premières imitations de céramiques méridionales? À ce jour, ces mobiliers n'existent pas. Les sépultures gallo-romaines

les plus anciennes, qui ont été fouillées dans la nécropole méridionale de Trèves surtout, datent d'une phase assez avancée de l'époque augustéenne¹⁸.

Cette absence de mobilier archéologique gaulois dans le sous-sol de Trèves est corroborée par les observations pédologiques de H. Löhr qui a constaté que presque partout les premières structures romaines prennent assise sur un paléosol et pas sur des couches anthropiques. Les aménageurs romains ont créé une ville *ex nihilo*. Pour ce faire, ils ont largement tenu compte des données géologiques et choisi une terrasse non inondable pour l'implantation de la première trame urbaine¹⁹.

En 17 av. J.-C., un premier pont romain en bois est construit sur la Moselle à l'endroit de l'ancien pont gaulois. Ce pont qui dicte l'implantation de la première trame urbaine s'oriente sur le *decumanus maximus* (fig. 7). Il est d'une importance capitale pour le futur développement de la ville dans la mesure où il relie celle-ci à la route du Rhin. Comme on l'a vu plus haut, Trèves ne se situe pas dans la ligne droite de la route d'Agrippa, mais est desservie par une boucle qui relie la future ville au premier tracé de la grande voie. C'est certainement la grande ouverture de la vallée de la Moselle à Trèves qui a été l'élément déterminant pour la fondation d'une ville romaine à cet endroit.

A. Vanderhoeven a bien argumenté l'apport essentiel de l'armée romaine dans la première phase de l'aménagement de la ville de Tongres²⁰. Il y a de fortes chances que tel a également été le cas dans le contexte de la fondation de Trèves. C'est indubitablement grâce au savoir faire du génie militaire romain que le premier pont a été construit et tout porte à croire que l'implantation très régulière de la trame urbaine est aussi l'œuvre d'arpenteurs militaires. H. Löhr a observé que dans un premier temps un fossé avait été creusé de part et d'autre de rues qui se croisaient à angle droit et que le sable issu de ces délimitations formait les premières couches de la fondation de ces chaussées. Les rues de la première phase d'urbanisation s'identifient bien, toujours d'après Löhr, par une deuxième couche de tout-venant de grès bigarré qui n'affleure pas sur la rive orientale mais forme des escarpements très raides limitant les berges occidentales et septentrionales du fleuve. Or, il a été nécessaire de débiter d'importantes quantités de déblais de grès bigarré pour aménager la montée de la route du Rhin par l'étroit vallon du Gillenbach (fig. 7). On pourrait donc concevoir trois niveaux de travaux militaires:

- 1 construction du pont romain
- 2 creusement de la montée de la route romaine
- 3 utilisation des déblais dans les fondations de la première trame de chaussées urbaines.

Il est évident que pendant ces travaux un établissement militaire, inconnu à ce jour, a dû exister à proximité de ces chantiers. On a cru voir un indice pour sa localisation dans des stèles de cavaliers militaires découvertes non loin de la nécropole méridionale, mais elles datent du début du 1^{er} s. ap. J.-C. (fig. 7). Des fossés découverts dans le même périmètre ont été interprétés comme faisant partie d'un camp d'*ala*. La superposition sur des plans plus récents les identifie cependant comme partie d'une redoute d'époque moderne²¹. Néanmoins, ce ne serait pas la première fois que l'on constaterait une continuité d'établissements militaires romains au même endroit. Le fait que la nécropole de St-Mathieu, qui comporte des sépultures augustéennes, est assez éloignée de la première trame urbaine pourrait constituer un autre argument pour la présence d'installations militaires au sud-ouest de la ville.

On sait très peu des premières constructions de l'*Augusta Treverorum* tant au niveau

public qu'au niveau civil. Les seuls bâtiments publics fouillés qui datent du Haut-Empire se situent dans le sanctuaire de l'Altbachtal (fig. 7)²². Ce lieu de culte fréquenté jusqu'au 3^e s. ap. J.-C., avait été implanté sur le cône de déjection de l'Altbach, aux limites de la première trame urbaine. Dans ce sanctuaire suburbain, qui semble dépendre directement de la colonie et avoir été réservé essentiellement à la communauté urbaine de Trèves, des divinités indigènes et romaines étaient vénérées²³. Ceci nous ramène à la discussion du transfert des fonctions de centre religieux et politique de l'*oppidum* du Titelberg à l'*Augusta Treverorum*. Nous avons vu que les halles monumentales du centre public du Titelberg sont démontées et que le grand fossé de délimitation de l'espace public est remblayé pendant la deuxième décennie av. J.-C., *i.e.* au moment de la fondation de Trèves. Quelles peuvent être alors les nouvelles installations urbaines pouvant assurer la continuité de la vie religieuse et politique de la cité des Trévires tout en garantissant son intégration dans le monde romain? Pas le seul sanctuaire de l'Altbachtal, qui dans sa première phase de construction du Haut-Empire est exclusivement constitué de petites chapelles en bois, impossibles à comparer à la monumentalité des halles du sanctuaire du Titelberg (fig. 8).

Ce ne sont pas non plus les deux autres sanctuaires monumentaux connus, le grand temple de Lenus Mars sur la rive occidentale de la Moselle, daté de la deuxième moitié du 1^{er} s. et le sanctuaire du Herrenbrünchen qui domine l'Altbachtal, construit probablement aussi à la même époque²⁴.

Or, dans une nouvelle fondation romaine qui porte fièrement le nom d'*Augusta Treverorum* et détenait probablement le titre de colonie latine dès sa fondation²⁵, on devrait s'attendre à l'existence d'un sanctuaire aux dieux de Rome et à la famille impériale. Deux inscriptions monumentales d'une longueur de près de sept mètres, commémorant la mort de Caius et Lucius Caesar, les petits-fils d'Auguste, plaident certainement en ce sens²⁶. À l'instar d'autres villes romaines, ces

18 ■ Goethert-Polaschek 1984.

19 ■ Clemens/Löhr 1995; Löhr 1998; Goethert 2003.

20 ■ Vanderhoeven 1996.

21 ■ Goethert 2003.

22 ■ Gose 1972; Schwinden 1984.

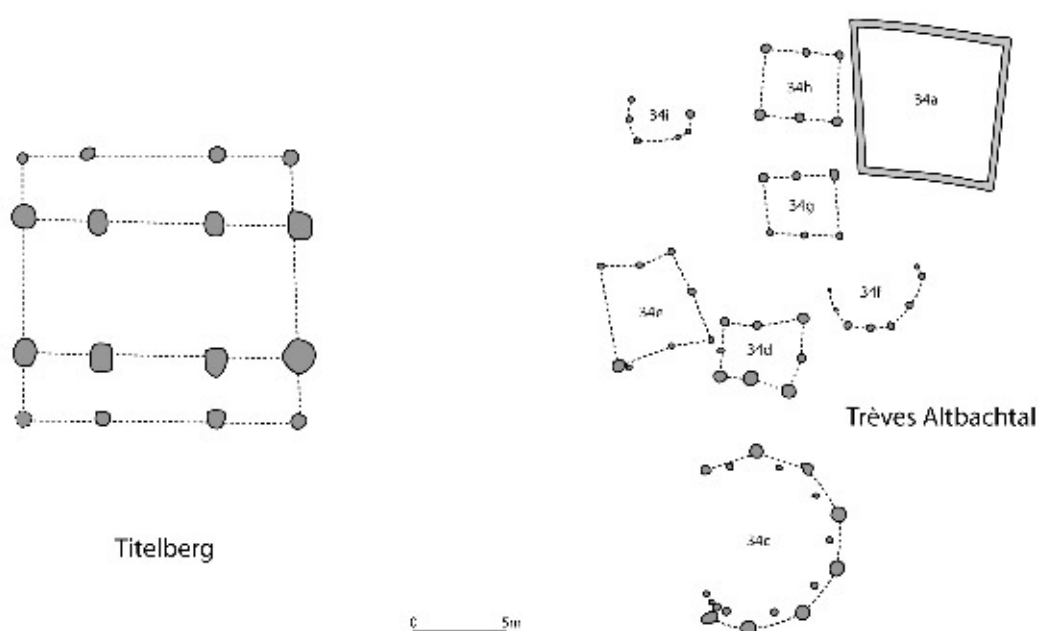
23 ■ Scheid 1995; Van Andringa 2002.

24 ■ Gose 1955; Merten 1985; Scheid 1991, 1995 et 2006b.

25 ■ Scheid 1991 et 1999.

26 ■ Nesselhauf/Lieb 1959; Binsfeld 1984.

Fig. 8 Comparaison de la halle principale du centre public du Titelberg avec les premières structures en bois du Haut-Empire du sanctuaire de l'Altbachtal.



inscriptions, malheureusement découvertes hors contexte, faisaient probablement partie à l'origine d'un autel monumental²⁷. Il serait assez logique de penser que pour l'aménagement d'une pareille *memoria* et pour les cérémonies commémoratives que la cité était tenue d'organiser, on ait choisi un espace ouvert à l'intérieur du *pomerium* et peut-être combiné à un sanctuaire du culte impérial. Pour l'époque claudienne, nous connaissons en tout cas avec Sec. Priscus un *sacerdos Romae et Augusti*²⁸. Mais on ne connaît aucun temple à l'intérieur de la première trame urbaine. Dans une première phase, les quatre *insulae* non construites à l'emplacement de la *groma* de la trame urbaine de Trèves semblent avoir été aménagées comme simple place publique sans programme monumental. Ceci ne serait peut-être pas étonnant pour une cité pérégrine, mais est difficilement acceptable si l'*Augusta Treverorum* possédait dès le début le statut de colonie latine, qui comportait un programme urbanistique et religieux précis. La monumentalisation du *forum* de Trèves semble dater, d'après le dossier archéologique, seulement de la fin du 1^{er} ou du début du 2^e s.²⁹ L'espace intérieur du *forum* monumental n'est pas fouillé et les prospections géomagnétiques n'ont pas livré de résultats concluants quant à la présence de substructions importantes³⁰. Si un temple pour Rome et Auguste avait existé à cet endroit, on pourrait s'imaginer qu'il aurait pu être démonté lors de la reconstruction du *forum* au Bas-Empire, tout comme l'autel des *Caesares*, dont les blocs ont été retrouvés en réemploi dans

des bâtiments datant du Bas-Empire. En tout cas, abstraction faite des deux inscriptions commémoratives, nous ne possédons pour le moment aucun indice qui attesterait l'existence d'un sanctuaire à l'intérieur de la trame augustéenne de Trèves.

Un grand temple, dont l'importance est longtemps restée méconnue, est situé près du pont augustéen de la Moselle. Ce sanctuaire a été interprété comme temple d'Esculape en raison de la découverte non loin de là d'une inscription dédiée à ce dieu³¹. Ce temple, construit sur un *podium* de 45 sur 26 m, est situé dans un péribole d'au moins 170 m de long sur 88 m de large. Or, aucun temple dédié à Esculape ne possédant pareille monumentalité dans les provinces occidentales de l'Empire, des doutes sont permis quant à l'attribution de ce sanctuaire. L. Clemens a souligné que ce temple, encore debout au Moyen Âge, était désigné dans des textes médiévaux comme capitole³². La chronologie de ce sanctuaire reste mal connue. Le fouilleur H. Cüppers situe sa construction à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C. Sa situation à une distance d'une *insula* des limites occidentales du premier *pomerium* semble aussi plaider pour une construction dans le contexte de l'agrandissement de la trame urbaine à l'époque flavienne. Cependant, il faut souligner qu'à cet endroit, comme dans la plupart des surfaces fouillées à Trèves, les travaux n'ont pas atteint le sol géologique. Ce qui explique, à l'instar d'autres fondations augustéennes en Gaule, qu'on soit peu renseigné sur les premiers temps du développement urbain.

Par cette contribution, nous voulons esquisser le transfert des fonctions de centre politique, religieux et économique de l'*oppidum* central d'un peuple de la Gaule à une nouvelle capitale d'une cité gallo-romaine. Les fouilles récentes dans l'*oppidum* du Titelberg permettent de bien cerner les aménagements communautaires de cette capitale gauloise et de documenter leur démantèlement contemporain de la fondation de la nouvelle ville gallo-romaine. En ceci elles contribuent aussi indirectement à mieux comprendre le con-

texte de la fondation de l'*Augusta Treverorum* et à formuler les défis de l'archéologie urbaine de Trèves, qui comportent, entre autres, surtout l'identification d'un premier temple du culte impérial.

Jeannot Metzler
Musée National d'Histoire et d'Art
241, Route de Luxembourg
LU-8077 Bertrange
jmetzler@pt.lu

Crédit des illustrations

Fig. 1-8

J. Metzler

- 27 ■ Gros 1991.
- 28 ■ AE 1929, 173.
- 29 ■ Cüppers 1979; Goethert 2003.
- 30 ■ Information orale de H. Löhr et L. Clemens.
- 31 ■ Cüppers 1982; Clemens/Faust 2005.
- 32 ■ Clemens 2003.

Les restes d'animaux de l'espace public de l'oppidum du Titelberg

L'analyse des ossements recueillis aux abords des monuments de l'espace public de l'oppidum du Titelberg nous offre l'occasion d'étudier les modalités de gestion des animaux et de la viande dans les pratiques rituelles à la fin de l'Âge du Fer dans la capitale des Trévires. L'essentiel des vestiges témoigne de la découpe d'un grand nombre de jeunes bovins, dont seule une petite partie de la viande a été consommée sur place, l'essentiel étant probablement distribué dans la cité. À côté de ces restes de boucherie rituelle, quelques séries de vestiges témoignent d'activités occasionnelles, qui permettent de penser que cet espace public a pu servir de cadre à des foires ou des marchés.

Patrice Ménéiel

Die Untersuchung der nahe der öffentlichen Gebäude des Oppidums von Titelberg aufgefundenen Knochen bieten die Möglichkeit zu erkennen, wie die Tiere und ihr Fleisch im Rahmen ritueller Praktiken am Ende der Eisenzeit im Hauptort der Treverer behandelt wurden. Im wesentlichen zeugen die Überreste von der Zerteilung einer grossen Anzahl junger Rinder, von deren Fleisch nur ein geringer Teil am Ort verzehrt, die Masse dagegen vermutlich in der Stadt verteilt wurde. Über die Spuren rituellen Schlachtens hinaus fanden sich weitere Zeugnisse von besonderen Aktivitäten: möglicherweise diente dieser öffentliche Raum auch als Rahmen für Märkte.

Archéologie du sacrifice, entre Protohistoire et monde romain

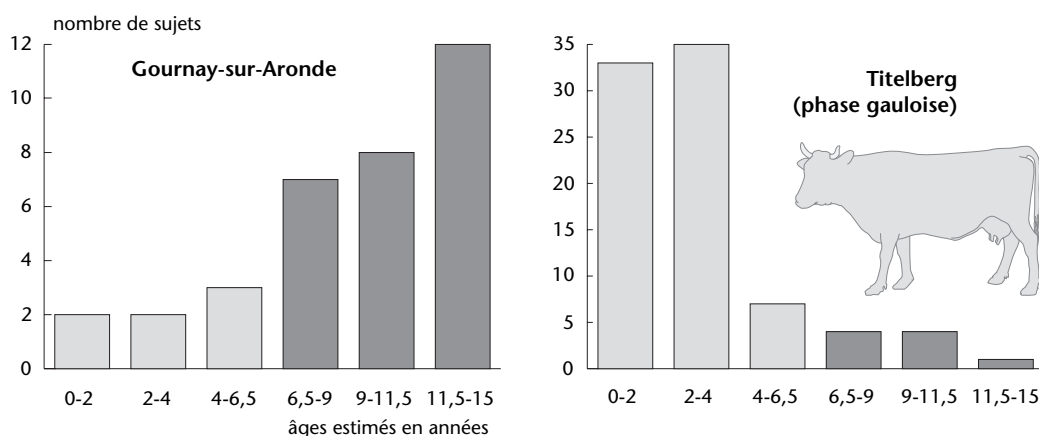
L'histoire des sacrifices d'animaux dans l'Antiquité repose sur diverses sources, textes, iconographie ou ossements, pour ne citer que les principales. Ces sources sont rarement disponibles conjointement, ce qui a conduit à des approches particulières selon les régions et les périodes. Il y a évidemment beaucoup à gagner à étudier ces pratiques en y intégrant l'ensemble des données disponibles; cela suppose des rapprochements entre des champs de recherche plus ou moins éloignés, du fait de la géographie (entre mondes méditerranéen et barbare), ou de la chronologie, entre Protohistoire et Histoire¹. Dans le monde méditerranéen, textes et architecture de pierre ont conduit, jusqu'à des dates assez récentes, à négliger des témoins matériels plus prosaïques, au premier rang desquels les ossements animaux. À quelques exceptions près, l'histoire des sacrifices y relève avant

tout d'études historiques, textuelles ou iconographiques². Dans les contextes protohistoriques, l'absence de tels documents a conduit à développer une approche archéologique des pratiques rituelles. Bien des raisons font qu'il serait hors de question d'opérer une quelconque synthèse sur les sacrifices du monde antique méditerranéen et de l'Europe protohistorique, mais, même là où une unité de lieu et de temps est assurée, la synthèse de ces deux approches s'avère délicate. En effet, les descriptions portent avant tout sur les officiants, les intentions et les destinataires, toutes choses qui échappent facilement à l'approche archéologique; c'est bien sûr l'inverse pour les aspects matériels, privilégiés par l'archéologie et souvent négligés dans les textes.

¹ La coupure entre Protohistoire et Histoire se perpétue encore à travers un certain nombre de traditions administratives, ce qui ne facilite pas les programmes de recherche sur de longues périodes.

² Détiéne/Vernant 1990; Durand 1986; Reverdin/Grange (éd.) 1981; Scheid 2005.

Fig. 1 Les âges d'abattage distinguent clairement les vieux bœufs sacrifiés à Gournay-sur-Aronde de ceux, beaucoup plus jeunes, découpés dans l'espace public du Titelberg.



L'histoire des sacrifices animaux nécessite que les divers acteurs de ces champs de recherches se rencontrent³. La fouille des grands sites antiques offre des opportunités dans ce domaine, et les études archéozoologiques sur les sanctuaires d'*Aventicum*, par Sabine Deschler-Erb du Laboratoire de Bâle, et sur les quartiers d'habitat par Caroline Lachiche de l'Université de Bourgogne, permettront d'étudier les sacrifices d'animaux et leur intégration dans une capitale de cité.

En effet, l'étude des sacrifices protohistoriques montre qu'une partie de la viande sacrificielle était consommée en dehors de l'enceinte sacrée, ce qui témoigne d'une certaine ouverture vers le monde profane. De telles relations entre sanctuaires et habitats peuvent être entrevues sur l'*oppidum* du Titelberg, dès la fin de l'âge du Fer, à partir du circuit de la viande bovine⁴. Ce site en voie d'urbanisation dès l'âge du Fer permet de voir comment les sacrifices animaux ont été intégrés dans la vie d'une capitale de cité.

L'archéologie du sacrifice animal

Compte tenu de la nature de notre documentation, il est très difficile d'établir un inventaire des pratiques sacrificielles en Gaule. Cela tient à la nature même de la recherche archéologique, qui ne dispose que de sites dont la préservation et la taphonomie doivent beaucoup au hasard. Le caractère spectaculaire de certaines découvertes tend à leur conférer un caractère de modèle que rien n'assure par ailleurs. Néanmoins, les pratiques décrites à ce jour peuvent être classées en deux grandes catégories, selon que les animaux sont consommés ou non: d'un côté des chevaux et des bœufs adultes (fig. 1),

auxquels on peut adjoindre le chien à la période romaine, de l'autre, essentiellement des bêtes de boucherie, porc, caprinés, bovins et de la volaille.

Les cadavres, carcasses ou ossements des animaux non consommés et dont la dislocation, en l'absence de cuisson et de découpe, résulte de la décomposition et de manipulations, font assez régulièrement l'objet de traitements particuliers, où l'exposition occupe une place importante. Ces particularités permettent d'attester des sacrifices à partir des seuls ossements; cela a été le cas avec les bœufs de Gournay-sur-Aronde⁵ et les chevaux de Vertault⁶, sites où des traces sur les crânes permettent de restituer les modalités de la mise à mort, étape cruciale du sacrifice. Mais ces découvertes restent encore assez exceptionnelles et, dans la plupart des cas, les animaux sacrifiés sont découpés et partagés. Leurs ossements prennent alors l'aspect de déchets culinaires similaires à ceux entassés dans les dépotoirs domestiques, et à partir desquels la mise en évidence d'un rite est, dans le meilleur des cas, très difficile. Le contexte s'avère alors particulièrement déterminant dans l'interprétation.

L'origine stratigraphique – remblai, dépression, fosse, puits... – détermine en grande partie l'état de conservation des ossements. L'accessibilité et la profondeur régissent un certain nombre de paramètres, comme le piétinement, l'accès des animaux, le tassement. L'urbanisation est marquée par de profondes modifications d'ordre architectural qui concernent également les sanctuaires, avec l'emploi de la pierre, et la création de pavages ou de sols bétonnés beaucoup moins accueillants pour les dépôts d'ossements que les sols en terre battue des sanctuaires plus anciens. La gestion des déchets sacrificiels oblige alors à trouver de nouvelles solutions, avec d'éventuelles conséquences sur l'état

des ossements. Tout cela a un impact majeur sur l'interprétation. L'évocation de «puits rituels» doit souvent beaucoup aux conditions de préservation particulièrement favorables qui donnent des ossements à l'aspect bien différent de ceux entassés dans un niveau de remblai ou une structure ouverte.

Dans le cas de sanctuaires urbains, du fait de la proximité des habitats, il convient de s'interroger sur d'éventuelles pollutions dues à un apport de restes domestiques, beaucoup moins probable dans les sanctuaires isolés, comme le temple de Mercure au sommet du Puy de Dôme⁷. Cette proximité de la cité oblige également à s'interroger sur l'intégration des pratiques sacrificielles au circuit de la viande dans la ville.

Les difficultés à restituer les sacrifices animaux qui donnent lieu à une consommation de viande, justifient un bref rappel des indices à notre disposition à ce jour. Il s'agit essentiellement de règles de sélection différentes de celles, très diverses, déduites de l'étude des rejets domestiques des sites d'habitat voisins. La prédominance d'une espèce, au-delà des trois quarts des restes retrouvés, le choix d'animaux jeunes et une sélection de quartiers de viande (fig. 2) ressortent régulièrement de l'étude de restes entassés dans des sanctuaires; mais la plupart de ces règles, considérées isolément, sont insuffisantes pour attester une pratique rituelle. Leurs combinaisons, autour d'une ou plusieurs espèces, sont beaucoup plus significatives: c'est le cas dans les sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre, Benecourt et Fesques, trois sanctuaires du nord-ouest de la Gaule⁸, où l'on trouve une majorité de porc, un peu de mouton et très peu de bœuf, selon des fréquences très similaires. Un examen plus poussé montre que les os de pieds manquent, alors que les têtes de porcs et les côtes de bœuf sont abondantes. En dehors de telles règles de sélection d'espèces ou de morceaux, un déséquilibre d'effectifs entre quartiers droits ou gauches (fig. 3), observé à Gournay-sur-Aronde, Ouessant «Mez Notariou»⁹ et dans des sanctuaires en Grande-Bretagne¹⁰, peut également révéler une règle de choix au caractère symbolique indéniable. Mais de telles sélections n'ont pas eu cours dans tous les lieux de culte, et nombre d'entre eux livrent des ossements que rien ne distingue de ceux des dépotoirs domestiques.

La découverte de restes d'animaux présentant des traces de cuisson et de découpe conduit à l'évocation de banquets pouvant se dérouler dans l'espace du sanctuaire. Mais dans la plupart des cas, l'inventaire des res-

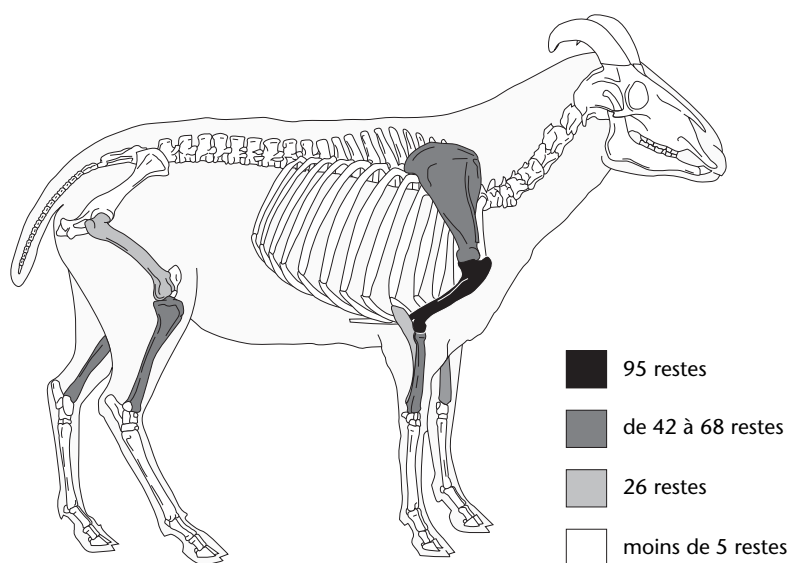


Fig. 2 ■ Inventaire schématique des restes d'agneaux, tous âgés de trois à quatre mois, enfouis dans le fossé de Gournay-sur-Aronde.

tes animaux retrouvés sur place présente des lacunes, qui peuvent s'expliquer de plusieurs manières: destructions volontaires ou fortuites, prélèvement de la dépouille avec les pieds, distribution de viande en vue d'une consommation à l'extérieur du sanctuaire. Cette question devient primordiale dans le cadre des sanctuaires urbains. En effet, l'urbanisation, dont on peut suivre les prémices sur certains *oppida* à la fin de l'âge du Fer, s'accompagne de profondes modifications dans l'approvisionnement en viande. L'une des premières est l'importance prise par la viande bovine; cela s'accompagne d'une amélioration de la stature des bovins et de l'apparition de boucheries spécialisées, avec des méthodes et une ampleur inconnues jusqu'alors.

La découverte, sur l'*oppidum* du Titelberg, d'un vaste espace occupé par des bâtiments publics, dont des sanctuaires, jonché d'ossements animaux nous offre l'occasion d'étudier des pratiques sacrificielles dans un site occupé entre la fin de l'âge du Fer et la période romaine. Toutefois, l'étude est en cours, ce qui explique le caractère encore provisoire de certaines observations.

3 ■ L'intérêt de tels échanges a été à l'origine d'un certain nombre d'initiatives: «*Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen*»: Brunaux (dir.) 1991; «*Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*»: Van Andringa (éd.) 2000; dans le domaine des pratiques funéraires, de telles préoccupations sont à l'origine de la «*fouille expérimentale internationale de Classe à Ravenne*», sous l'impulsion de J. Scheid.

4 ■ Metzler et al. 2006.

5 ■ Brunaux et al. 1985.

6 ■ Jouin/Méniel 2001.

7 ■ Méniel 2006.

8 ■ Méniel 2001.

9 ■ Le Bihan/Méniel 2002.

10 ■ Legge et al. 2000.

Fig. 3 La latéralisation des restes de moutons du fossé de Gournay-sur-Aronde et de l'amas coquillier d'Ouessant «Mez Notariou» laisse apparaître une préférence marquée pour les os d'épaules droites.

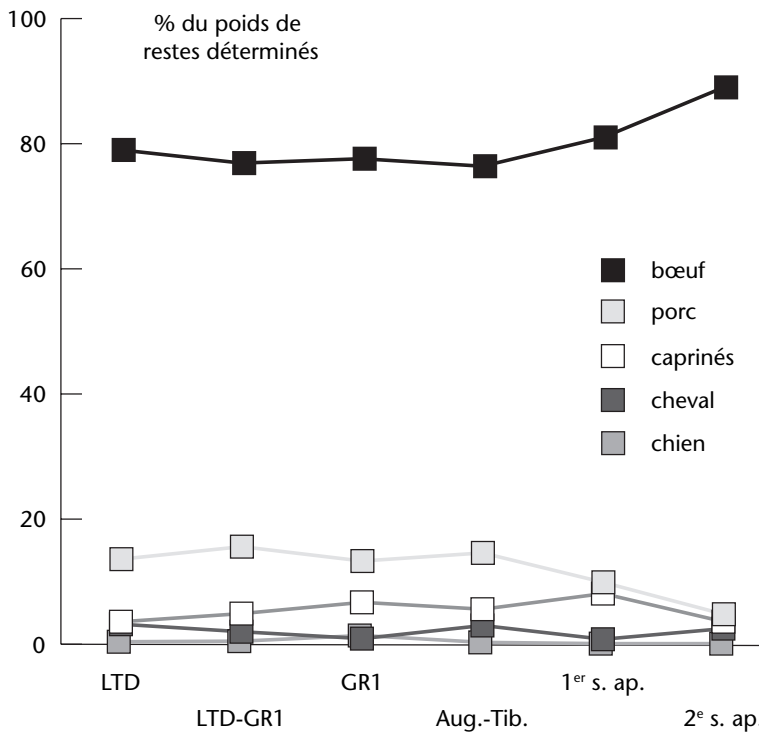
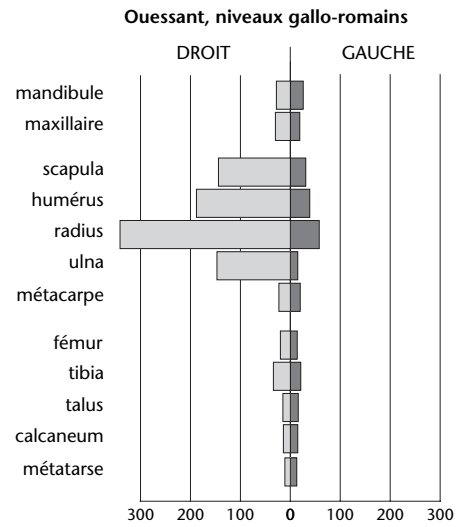
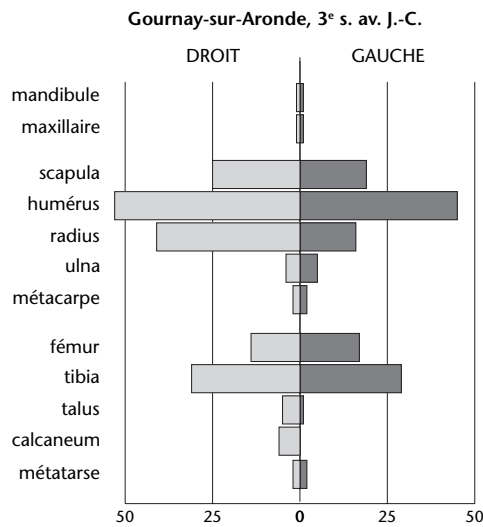


Fig. 4 Évolution des fréquences des mammifères domestiques dans l'espace public du Titelberg (d'après les poids des restes déterminés).

Les animaux sur l'espace public du Titelberg

Les fouilles menées sur l'oppidum du Titelberg par Jeannot Metzler depuis les années 1980 ont livré de très grandes quantités d'ossements animaux. Ces restes, très bien conservés, proviennent de l'habitat, du fossé qui délimite un vaste espace public et des sanctuaires. Le secteur des sanctuaires a livré près de deux tonnes d'ossements, dont environ les deux tiers ont été étudiés. La plupart de ces vestiges sont datés du 1^{er} s. av. J.-C. et des deux premiers siècles de notre ère; quelques ensembles sont disponibles pour le 3^e s.

Avec 80% du poids total des vestiges (fig. 4), proportion qui ne fait que s'accroître jusqu'au 2^e s., le boeuf est largement majoritaire. Cela ne laisse que très peu de place au porc, qui tend à se raréfier au cours de la fréquentation des lieux (de 15 à 5%), et aux caprinés, dont la fréquence augmente légèrement (de 4 à 8%). Le cheval, le chien, les oiseaux et le gibier sont nettement secondaires.

Cette prédominance oblige à distinguer le sort des bovins de celui des autres animaux.

Quelques restes, dont des os de pieds déformés, de boeufs de trait réformés ont été recueillis, mais la majorité provient de bovins abattus avant quatre ans, la plupart vers deux ans (fig. 1). Leur âge moyen, soit un peu plus de trois ans et demi, est bien moindre que dans l'habitat, soit cinq ans et demi. Du mode de mise à mort, on ne sait rien, les crânes étant réduits à l'état de fragments. Toutes les parties du squelette sont présentes, selon des proportions qui varient très peu au cours de la fréquentation des lieux: 30% de têtes, 30% de côtes et vertèbres, 26% d'os de membres et 14% de pieds. Mais ce décompte global masque la diversité qui caractérise les différents dépôts, du fait de l'abondance de certaines catégories d'os, comme les scapulas (fig. 5), les côtes, les mandibules ou les os de pieds. Ces accumulations sont dues à des activités de boucherie: soit l'élimination de déchets primaires (pieds), soit le désossage de la viande (scapula, radius). C'est à ce type d'activités qu'il faut également attribuer une cinquantaine de séries de tronçons de rachis (fig. 6) (comportant de deux à quatorze vertèbres, un peu plus de trois en moyenne) et maintenues en connexion anatomique. De

tels indices témoignent d'une pratique bouchère spécialisée, bien différente de celle qui a cours dans les établissements ruraux, mais aucun ne permet d'attester que nous sommes en présence de restes d'animaux sacrifiés.

À côté de cette masse écrasante de rejets de boucherie, d'autres activités impliquant l'animal peuvent être décelées; leur ampleur, si l'on en juge à partir des quantités de vestiges, paraît tout à fait secondaire.

Il s'agit tout d'abord de quelques restes de consommation de viande de bœuf, mais aussi de porc, de mouton, de chèvre, de chien, de cheval, de volaille et d'animaux sauvages. La viande consommée sur place n'a pas fait l'objet d'une sélection particulière, le choix des porcs se fait selon des critères d'âge et de sexe tout à fait habituels à l'époque, les caprinés sont assez âgés, et il n'apparaît aucune sélection de morceaux. Quelques petits ensembles de têtes et de pieds de moutons grillés rappellent ce que l'on peut voir sur des places de marché ou de foires non loin des lieux où ces animaux sont découpés. Une quarantaine de restes de chiens présentent également des traces de cuisson et de découpe. De même, une trentaine de restes de chevaux découpés ont été trouvés. La consommation de cet animal, même si elle paraît minime (de 0,8 à 3,6% du poids des restes), n'a pas été constatée dans le secteur d'habitat fouillé dans les années 80¹¹, ni dans les sanctuaires gaulois connus à ce jour dans le nord de la Gaule.

D'autres traces résultent du prélèvement du cuir. Les grands animaux de boucherie ont évidemment été dépouillés, des restes de bœufs et de porcs en portent la trace, mais on ne connaît pas le sort réservé à leurs dépouilles. Cela n'est possible que dans le cas où elles sont prélevées avec des os de pieds, parfois les cornes, voire le crâne. Leur usage est illustré de différentes manières dans des contextes funéraires, comme à Ouessant «Mez Notariou»¹² ou Lelleton¹³, ou dans des sanctuaires, à Fesques¹⁴ en particulier. Ici, aucun indice, accumulation ou lacune, ne permet d'évoquer un usage particulier. Des traces de prélèvement de la fourrure ont été relevées sur des extrémités de chiens et de chats sauvages. Cette activité de pelletterie peut également justifier la présence très ponctuelle d'autres animaux à fourrure, loup, renard, ours, martre ou fouine, mais les indices font défaut. Quatre espèces de rapaces (vautour, buse, faucon crécerelle et épervier) sont attestées, et parmi les hypothèses permettant d'en expliquer la présence, on peut citer la fourniture de plumes...



Fig. 5 Dépôt d'os de bœuf, avec de très nombreuses scapulas, découvert au voisinage des sanctuaires du Titelberg.

Quelques os, des chevilles osseuses et des fragments de ramures de cerf témoignent d'activités de tableterie et de cornaterie. Ces restes, trop peu nombreux (moins d'une dizaine à chaque fois) pour localiser un des ateliers, conduisent plutôt à l'évocation d'activités occasionnelles.

Enfin, sept structures ont livré des restes digérés, dont une majorité de restes de caprinés de petites dimensions, qui signalent des niveaux de latrines.

Tout cela montre que l'esplanade qui relie les sanctuaires à la voie centrale de l'*oppidum* a été le cadre de diverses activités impliquant des animaux, dont la plus imposante, si l'on en juge à partir des volumes de rejets,

Fig. 6 Fragment de rachis de bœuf en connexion découvert au voisinage des sanctuaires du Titelberg.



- 11 Méniel 1993.
- 12 Le Bihan/Villard 2001.
- 13 Méniel 2004a.
- 14 Mantel (dir.) 1997.

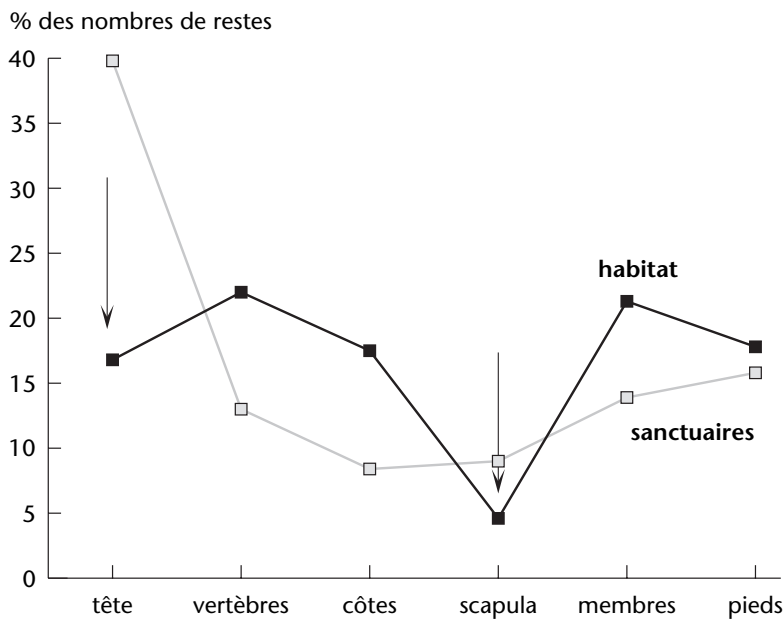


Fig. 7 Comparaison des distributions anatomiques des restes de bovins dans les sanctuaires et l'habitat du Titelberg à la période augustéenne (d'après les nombres de restes). On remarque un déficit de têtes et de scapulas dans l'habitat, alors que ces parties sont particulièrement bien représentées aux abords des sanctuaires.

est la boucherie bovine. Cette masse considérable d'ossements tend à masquer les nombreuses pratiques, sans doute occasionnelles, qui pouvaient se dérouler dans ce secteur.

La diversité des rejets, jusqu'à des déjections, témoigne bien de la variété des activités qui ont pu servir de cadre à des foires. Le rassemblement de personnes et d'animaux impose des contraintes matérielles, au premier rang desquelles celle de disposer d'un emplacement assez vaste. La dizaine d'hectares offerte par l'espace public délimité par le grand fossé est largement suffisante; en effet, les sanctuaires et leurs annexes n'en occupent qu'une partie assez restreinte. Cette évocation d'un lieu de foire nous éloigne de la question du sacrifice; la nature des bâtiments qui ont servi de cadre à l'abattage et la découpe des animaux nous y ramène.

Du fait de son abondance, c'est évidemment pour le bœuf que la question du sacrifice se pose avec le plus d'acuité. Il ressort assez clairement de l'étude que les ossements recueillis aux abords des temples du Titelberg ne permettent pas, à eux seuls, d'assurer la nature sacrificielle de leur mise à mort. Certaines limites, dues notamment à la découpe et la fragmentation des ossements, ne sont pas propres à ce site, mais, et c'est là une difficulté supplémentaire, la diversité des dépôts s'oppose à la mise en évidence de prescriptions qui expliquent la standardisation des dépôts d'ossements dans certains lieux de cultes, parfois sur de très longues périodes.

En l'absence d'indices ostéologiques, seul le contexte permet d'évoquer le sacrifice de ces animaux. En effet, ces vestiges ont été

entassés ou enfouis à proximité de l'autel installé sur l'esplanade devant une vaste halle qui sera remplacée à la période romaine par des sanctuaires. Tout cela détermine un lieu de sacrifice de jeunes bovins, dont la viande constitue un apport de qualité dans l'approvisionnement de la communauté. Le lieu de la mise à mort indique que la boucherie bovine débutait probablement par une mise à mort ritualisée.

Si le sacrifice animal peut être déduit de la nature des lieux et des installations, cela n'implique évidemment pas que tous les animaux dont on retrouve des restes dans le secteur aient été sacrifiés. Cela paraît exclu pour des animaux sauvages, dont le chat sauvage, le loup ou l'ours, représentés de manière tout à fait secondaire. Par contre la question reste ouverte pour les autres animaux domestiques, dont les chevaux et les chiens.

L'accumulation sur place de certaines catégories d'os décharnés devrait entraîner des déficits de ces mêmes parties dans les dépotoirs de l'habitat¹⁵. Les premières comparaisons révèlent effectivement des lacunes chroniques de tête et de scapula dans l'habitat (fig. 7). Cette complémentarité est un indice précieux pour restituer le parcours de la viande sur l'*oppidum*.

Conclusion

Les rites sacrificiels pratiqués sur l'*oppidum* du Titelberg impliquent essentiellement les bovins. Si l'on se réfère aux pratiques rituelles en Gaule, une telle préférence n'est pas la règle. Il n'y a guère qu'à Fesques¹⁶, dans un sanctuaire fréquenté de l'âge du Fer à la période romaine, que des restes de centaines, voire de milliers, de dépouilles de bœufs âgés de deux ans, témoignent d'un abattage d'une grande ampleur. Mais les animaux consommés dans l'enceinte sacrée sont avant tout des porcs, et dans une moindre mesure des moutons; cela montre que ces sacrifices de bovins donnaient lieu (suite à une distribution?) à une consommation dans les habitats voisins.

À l'âge du Fer, même si le bœuf est régulièrement le principal fournisseur de viande, les fréquences, basées sur les poids des restes, sont alors loin d'atteindre les niveaux constatés sur l'*oppidum* du Titelberg, ainsi que sur d'autres places fortes contemporaines, comme à Boviolles (Meuse)¹⁷, Bibracte (Bourgogne)¹⁸ ou Exmes (Orne)¹⁹.

Le développement démographique des cités impose de nouvelles contraintes d'approvisionnement, d'où un recours plus fréquent aux bovins, le développement d'une boucherie spécialisée et une sélection d'animaux plus grands. On peut ainsi voir dans l'urbanisation une des causes du développement d'une boucherie bovine spécialisée, à la fois en termes de lieux, d'installations et d'opérateurs. D'autres modifications concernent alors l'alimentation carnée, avec notamment l'abandon de l'hippophagie et de la cynophagie, et un apport accru de la volaille. Ces modifications des habitudes alimentaires ont des conséquences sur les pratiques sacrificielles. L'intégration des sacrifices dans la vie de la cité oblige à considérer un certain nombre de questions nouvelles vis-à-vis de l'archéologie des sacrifices en Gaule.

D'un point de vue taphonomique, il s'agit de considérer les modifications liées à l'architecture et à l'environnement urbain. En particulier, la nature des sols, bétonnés ou pavés, s'avère déterminante vis-à-vis des possibilités d'enfouissement sur place des ossements. De même, l'exposition des cadavres pratiquée dans certains sanctuaires de l'âge du Fer, n'a plus cours dans les cités gallo-romaines. Ce n'est pas pour autant que les sacrifices d'animaux non consommés, au premier rang desquels le cheval et le chien, sont abandonnés, mais ils donnent alors lieu à des dépôts *extra muros*, comme à Vertault²⁰.

La viande issue des sacrifices pratiqués dans les sanctuaires du Titelberg semble en grande partie destinée à l'approvisionnement de la cité. Les restes de banquets, si fréquents sur les lieux de culte de l'âge du Fer, sont assez difficiles à déceler au sein des rejets de boucherie et de toute une série d'usages impliquant des animaux. Paradoxalement, cette diversité d'activités nous conduit à évoquer un champ de foire, évidemment imperceptible lors des prospections de l'espace public, plutôt que le lieu de culte révélé par les fouilles.

Ce constat est évidemment lourd de conséquences sur l'étude archéologique des pratiques sacrificielles qui se déroulaient dans les sanctuaires urbains. La principale est qu'il est difficile de limiter l'approche à ce qui provient des lieux de culte, en faisant abstraction de ce qui est consommé dans les quartiers d'habitat. Les études entreprises à Avenches devraient nous apporter de précieux indices dans ce domaine.

Patrice Méniel
 CNRS, UMR 5594, Bibracte
 La Grilletière
 89240 Escamps
 menielpat@aol.com

Crédit des illustrations

Fig. 1-4, 7 P. Méniel
 Fig. 5, 6 J. Metzler

15 ■ Méniel 1993.
 16 ■ Mantel (dir.) 1997.
 17 ■ Méniel 2004b.
 18 ■ Méniel 2005.
 19 ■ Étude en cours.
 20 ■ Jouin/Méniel 2001.

Ein Heiligtum der Treverer auf dem Martberg bei Pommern a. d. Mosel (D)

Die Entwicklung des gallo-römischen Tempelbezirks auf dem Martberg lässt sich an über 32 Gebäuden der Innenbebauung sowie mehreren Pfostensetzungen nachvollziehen. Das Heiligtum zeigt eine bemerkenswerte kontinuierliche Bebauung und ein Festhalten an den bebauten Plätzen. Die Bedeutung der Pfostenbauten für den Kult wird am geborgenen Fundmaterial und an der Errichtung gallo-römischer Umgangstempel über den Holzgebäuden offensichtlich. Durch die Ausgrabungen auf dem Martberg konnte eine differenzierte Vorstellung von der Entstehung, Entwicklung und Struktur eines Kultbezirks gewonnen werden, der mehr als 400 Jahre eine herausragende religiöse Bedeutung hatte und dessen Anfänge in spätkeltischer Zeit lagen. Der Kultbezirk war auf einem unbebauten, innerhalb einer spätkeltischen Siedlung gelegenen Platz errichtet worden. Das Heiligtum auf dem Martberg dürfte die Funktion eines Versammlungsortes der pagi oder curiae mit informellem Charakter für die Landbevölkerung übernommen haben.

Martin Thoma

L'analyse de plus de 32 bâtiments et des aménagements sur poteaux édifiés dans le sanctuaire gallo-romain du Martberg permet de suivre son évolution. Cet ensemble témoigne d'une étonnante continuité dans son développement architectural. Le mobilier recueilli et l'aménagement de temples gallo-romains à galerie périphérique au-dessus des édifices en bois mettent en lumière la fonction culturelle de ces premières constructions sur poteaux. Les fouilles du Martberg livrent une image diversifiée de la fondation, du développement et de l'organisation d'un ensemble culturel qui a eu un grand rayonnement religieux pendant plus de 400 ans, depuis ses origines à l'époque celtique tardive. Il avait alors été aménagé dans une zone vierge à l'intérieur de l'habitat. Le sanctuaire du Martberg a sans doute servi par la suite de lieu de rassemblement informel pour les pagi et les curiae constitués par la population rurale.

Hoch über dem Unterlauf der Mosel zwischen den Orten Pommern und Karden (D, Rheinland-Pfalz, Kreis Cochem-Zell) befand sich auf dem Bergplateau des Martbergs in römischer Zeit ein ländlicher Tempelbezirk (Abb. 1). Die erfolgte vollständige Freilegung des schon im 19. Jh. untersuchten gallo-römischen Heiligtums erbrachte überraschende Ergebnisse. Waren aus Altgrabungen innerhalb des Kultbezirks bisher 3 Gebäude bekannt, so brachten die neueren Untersuchungen mindestens 32 Bauwerke zum Vorschein und zeugen von der wechselvollen Geschichte des Heiligtums. Die Depositionen hunderter Fibeln und tausender Münzen belegen das Aufsuchen des Kultplatzes und späteren Tempelbezirks von der Spätlatènezeit bis an das Ende des 4. Jh. n. Chr. Damit bietet der Tempelbezirk auf dem Martberg die Möglichkeit, die kulturelle Interaktion zwischen dem *Imperium Romanum* und der einheimischen Bevölkerung in den Jahrzehnten um die Zeitenwende zu beleuchten. Der Beitrag des Martbergs zu diesem in seiner Vielschichtigkeit und Breite schwer erfassba-

ren Prozess – kurz der Romanisierung – kann dabei nur als modellhafter Teilaspekt verstanden werden.

Die Wurzeln des gallo-römischen Heiligtums gehen auf einen Versammlungsplatz inmitten einer ausgedehnten spätkeltischen Siedlung mit Werkstätten und Münzstätte¹, einem Oppidum des 1. Jh. v. Chr. der an der Mosel ansässigen Treverer zurück. Das 55 ha grosse Bergplateau war von einer dreiphasigen Befestigungsanlage umgeben². Der Zugang erfolgte von Nordosten her über den tiefer gelegenen Hüttenberg und eine daran anschliessende schmale Geländerippe. Auch das 15 ha grosse Plateau des Hüttenbergs weist Befestigungs- und Besiedlungsspuren auf, bisher ist das zeitliche Verhältnis beider Anlagen zueinander nicht geklärt (Abb. 2). Mart- und Hüttenberg gehören zu den charakteristischen Terrassenflächen am Übergang des mittleren Moseltales zur angrenzenden Moseleifel und bilden gemeinsam

1 Wigg 2000, 487.

2 Scharstein 1996, 60.

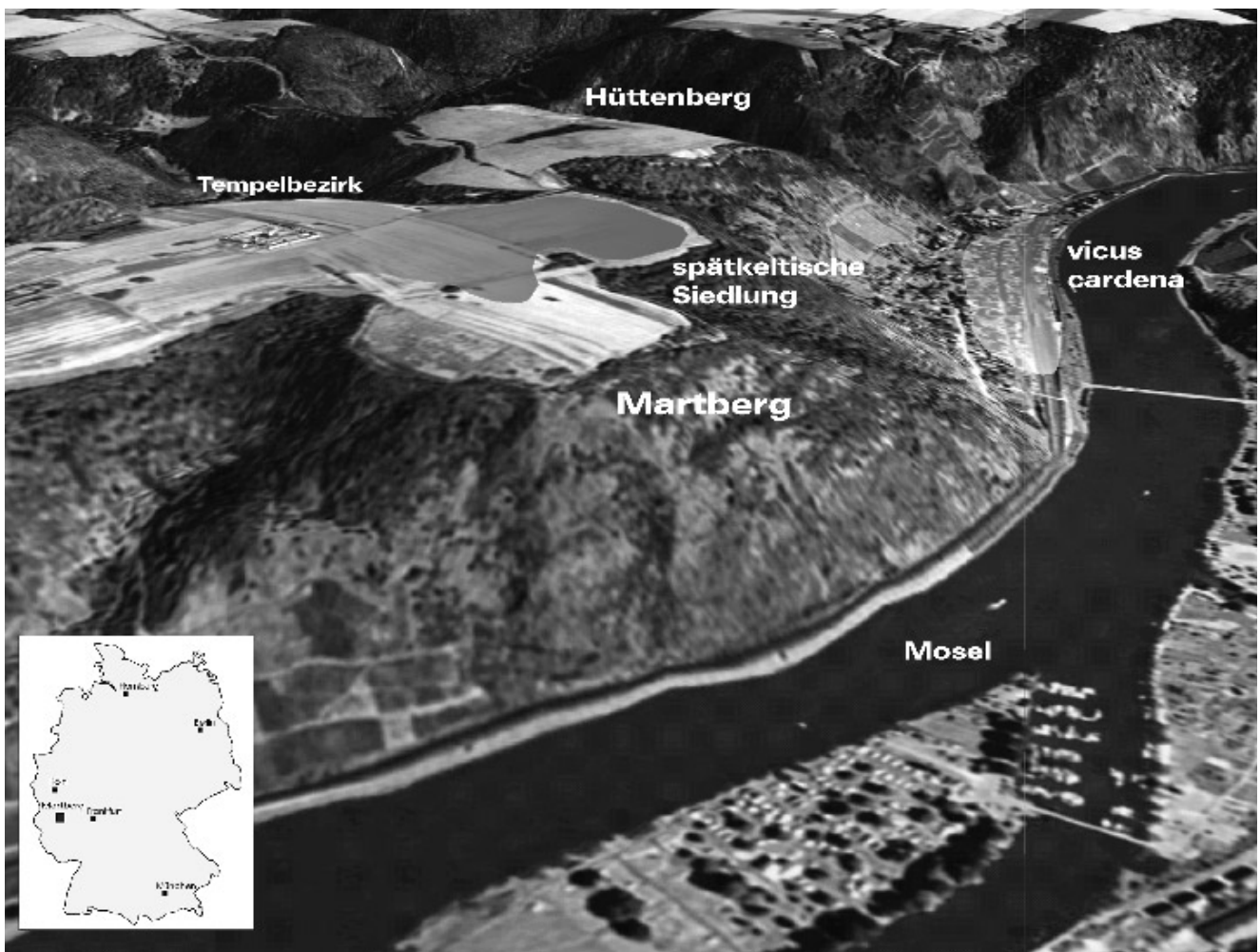


Abb. 1 Martberg D. Topographie Mart- und Hüttenberg. Beide Hochplateaus weisen Randbefestigungen auf.

einen knapp 2 km langen und bis zu 700 m breiten Tafelberg, der durch Kerbtäler von der Vordereifel abgetrennt ist. Am Fusse der Bergplateaus verlief eine wichtige Nordsüdverbindung zwischen den beiden über die Hochflächen des Hunsrück und der Eifel verlaufenden Hauptverkehrsadern, die als wichtige Strassenachsen zwischen Trier und Mainz bzw. dem Neuwieder Becken dienten. Vom Bergplateau aus liess sich die Ouerverbindung zwischen den beiden Hauptverkehrsachsen am Schnittpunkt mit der schiffbaren Mosel kontrollieren³.

Innenbebauung

Tempel K (Abb. 3; 4)

Der älteste Befund des Tempelbezirks trat unter den Fundamenten des Tempels K⁴ zutage. Es handelt sich um eine rechteckige, 10,5 x 12,2 m grosse Zone, umgeben von einem Graben (K1) von geringer Tiefe (0,6 m) und Breite (0,8 m). Kleine Schwellbalkengrübchen an der Südostseite deuten auf einen Steg hin. Im Bereich dieses Steges stand ein einzelner mächtiger Pfosten (Abb. 4:1). Innerhalb der Grabenanlage trug die spätere Bebauung zur Zerstörung möglicher zeitgleicher Befunde bei. Verziegelungsspuren dürften auf einen Brandplatz innerhalb des Gebiets hinweisen. Der Graben stand eine zeitlang offen und wurde gepflegt, eine kleine Drainage ermöglichte den Abfluss von Wasser. Aus der Sedimentschicht auf der Grabensohle wurden Waffen- und Fibelfragmente, darunter auch Schüsselfibeln geborgen. Erst in der darüberliegenden Verfüllungsschicht

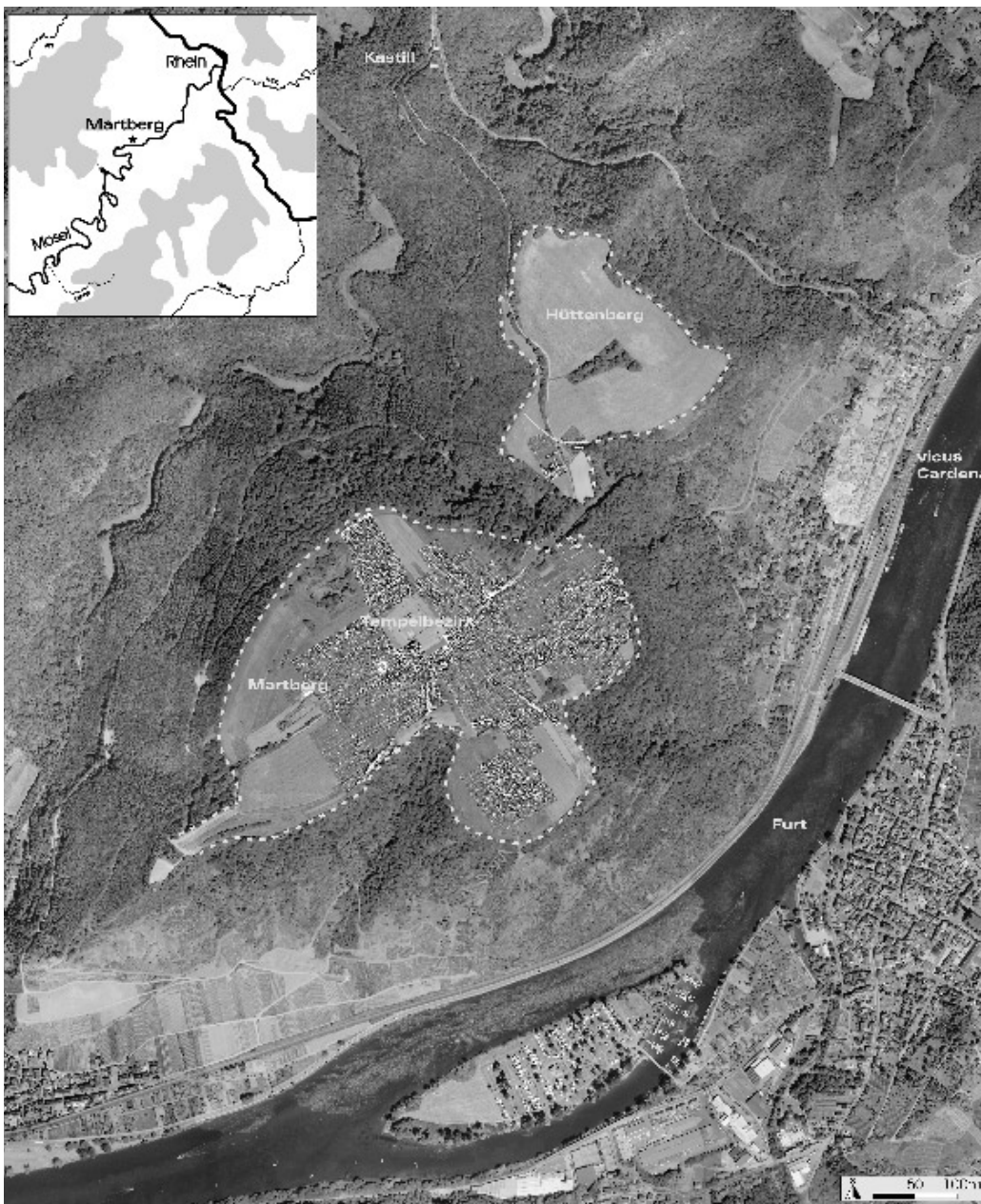


Abb. 2 Martberg D. Geomagnetische Untersuchungen auf dem Hochplateau des Mart- und Hüttenbergs. Verlauf der Randbefestigung (gestrichelt).

fanden sich im Südosten, der einzigen, weitgehend ungestört gebliebenen Grabenseite, zahlreiche keltische Münzen⁵. Die Datierung des Fundspektrums lässt an eine Aufgabe des Grabens in Latène D2b bzw. den Jahrzehnten vor der Zeitenwende denken. Einige Münzen weisen Spuren eines rituellen Einhiebs auf⁶, ein mit Einrieb versehener republikanischer Denar kann erst in den Jahren nach 40 v. Chr. markiert worden sein und unterstreicht die späte Datierung des Fundspektrums⁷.

Der Graben K1 wird von einer wesentlich grösseren, den Kultplatz durchziehenden Latène-D2-zeitlichen Grabenanlage (Spitzgraben 3/1/21) geschnitten. In den Standspuren der Eingangsposten des auf den Graben K1 folgenden Vierpfostenbaus K2 fanden sich in

das Jahrzehnt vor der Zeitenwende datierende Münzen der Aduatucker⁸. Demnach dürfte der Graben K1 zwischen 40 und 10 v. Chr. aufgegeben worden sein.

Die Frage, wann der Graben K1 ausgehoben wurde, ist weit schwieriger zu beantworten. Zwar fanden sich in den Sondagegräben des späten 19. Jh. (Grabung von

3 Eine Furt am Fuss des Martbergs im Bereich der Ortschaft Treis wurde bis in das 19. Jh. genutzt. Hagen, J. (1931) Römerstrassen der Rheinprovinz. Bonn, 309 f.

4 Klein 1897, 89 f.; Thoma 2000, 456 f.

5 Wigg 2000, 487 f.

6 Zedelius 1984a, 112 f.; Zedelius 1984b, 115 f.

7 Wigg 2000, 487.

8 De La Tour, H. (1892) Atlas des monnaies gauloises. Paris, 8868.

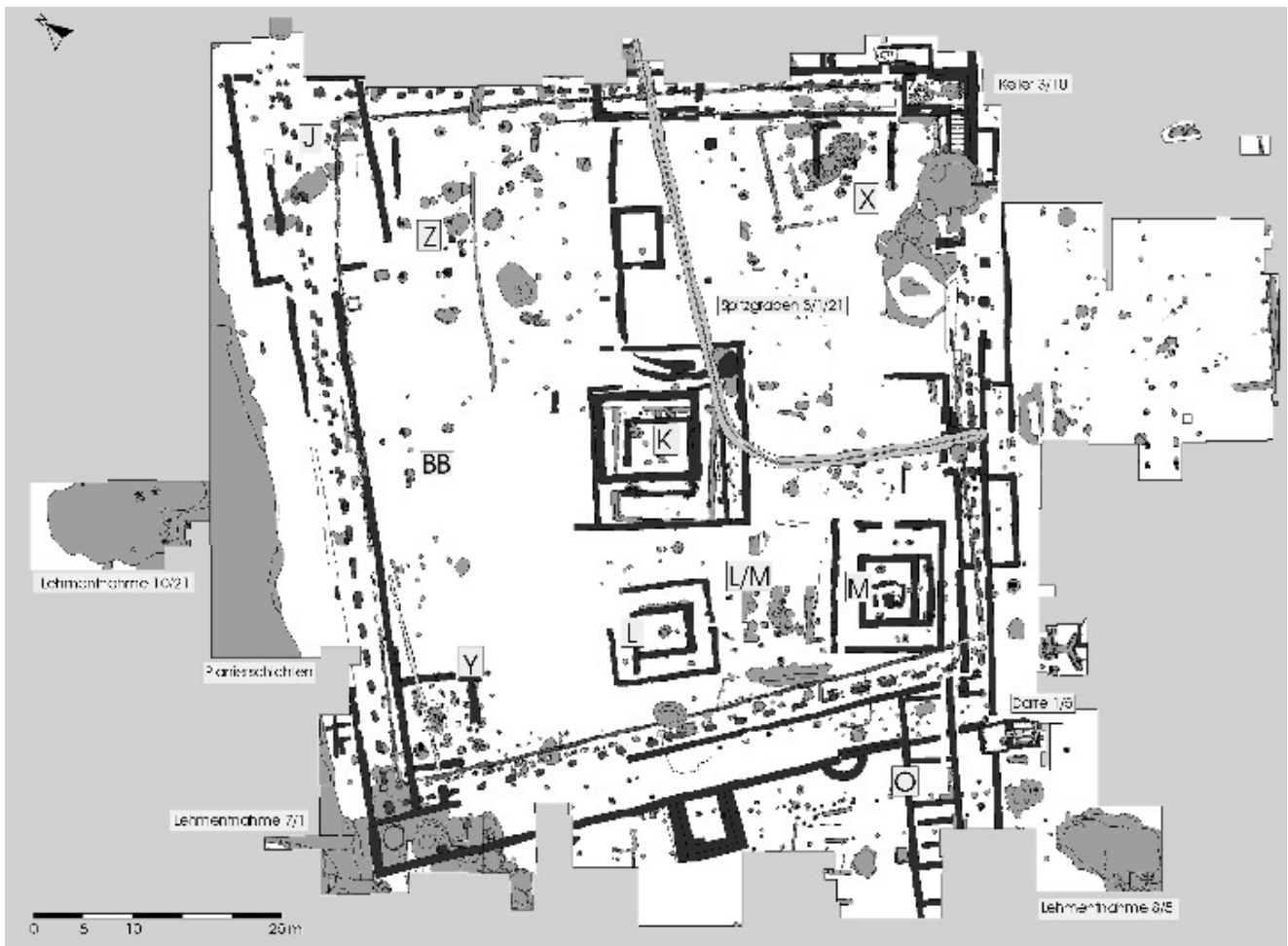


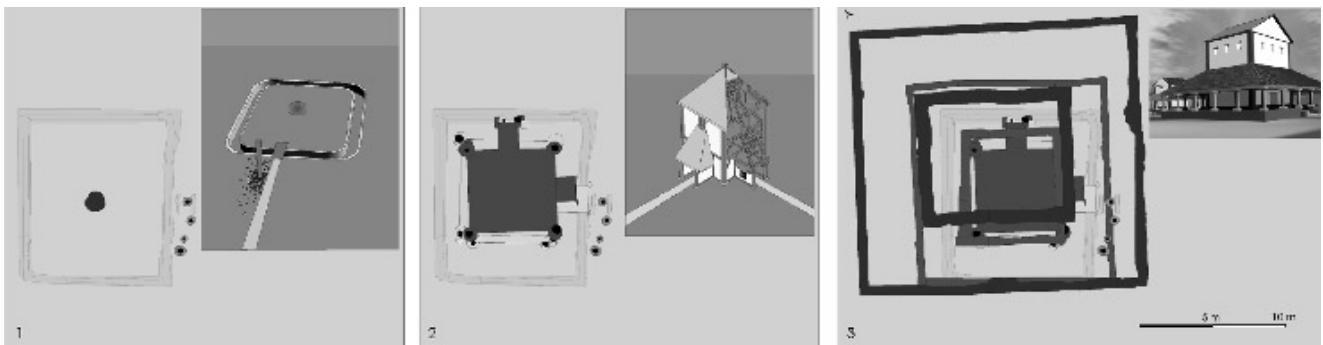
Abb. 3 Martberg D. Tempelbezirk Innenbau und Umfriedungsphasen. Grau: Pfosten, Gruben, Gräben; schwarz: Steinfundamente; Buchstaben: Lage der Tempel und Gebäude.

J. Klein) innerhalb des Tempels K Bruchstücke von Nauheimer Fibeln, die ebenso wie eine grössere Zahl von Leuker-Potinmünzen an eine Latène-D1-Datierung denken lassen⁹, doch bleibt eine lange Nutzung des Grabens angesichts der geringen Grabentiefe und -breite fragwürdig, wenn auch nicht ausgeschlossen¹⁰. Die deutlichsten Parallelen zu Graben K1 finden sich in den spätlatènezeitlichen Grabgärten der Treverer¹¹. Diese Grabgärten waren von vergleichbaren Ausmassen und wurden über mindestens eine Generation hinweg gepflegt¹². Für den Graben K1 wäre zumindest eine vorcaesarische Datierung bis zum Beginn des letzten Jh. v. Chr. denkbar.

Auf die Grabenanlage K1 folgte um die Zeitenwende der Pfostenbau K2, der wiederum von dem nicht näher zu datierenden Gebäude K3 abgelöst wurde. Im Fundspektrum erwähnenswert sind eine Lanzenspitze und ein Hakenschlüssel aus den sekundär verfüllten Standspuren der Gebäudepfosten. Die letzte Holzbauphase wurde durch das Gebäude K4 eingeleitet, hier fehlen datierende Funde (Abb. 4:2). Reste von Wandmalereien aus

den Pfostenstandspuren belegen zumindest den römischen Einfluss auf die Gestaltung des Bauwerks. Die Pfostenbauten K2–K4 weisen mit jeder Bauphase grössere und tiefere Pfostengruben auf, entsprechend hoch dürften die Gebäude errichtet worden sein. Sie verfügten über einen nach Nordosten und einen nach Südosten weisenden Eingang, waren mit lehmverputzten Flechtwerkwänden versehen und zumindest in der letzten Holzbauphase mit grüner und schwarzer Farbe ausgeschmückt. Die Gebäude wurden planmässig niedergelegt, die Pfosten herausgezogen und direkt daneben die Pfostengruben der nächsten Bauphase ausgehoben. Die sekundäre Standspurverfüllung der letzten Holzbauphase K4 weist die für den Martberg charakteristische Verfüllung mit Grauwacke und Mörtelresten auf, dem Baumaterial, das in der nachfolgenden Steinbauphase Verwendung fand.

Im Bereich des Südosteingangs der Holzbauten fanden sich die Spuren von vier mächtigen Pfosten; einer der Pfosten war herausgezogen und die Standspur mit Steinschutt verfüllt worden, ein charakteristischer



Ablauf am Übergang zur Steinbauphase. Der Pfosten lässt sich der Phase K4 zuweisen. Die drei übrigen Pfosten können vermutlich je einer der vorhergehenden Bauphasen zugeordnet werden. Im Bereich der Pfosten fanden sich auffallend viele keltische Münzen und Lanzenspitzen. Vermutlich kennzeichneten die Pfosten in den Phasen K1 und K2 einen Bereich, an dem Deponierungen vorgenommen wurden. In den Phasen K3 und K4 verlagerte sich dieser Bereich nach Süden zum Platz L/M hin¹³.

Der Übergang von der Holz- zur Steinbauphase scheint sich innerhalb des Tempelbezirks in flavischer Zeit zu vollziehen. Diese Datierung könnte auch für den Abbruch des Pfostenbaus K4 gelten. Den zahlreichen Bauphasen der Gebäude innerhalb des Tempelbezirks stehen oftmals nur wenige datierende Funde gegenüber. Allein die strenge Regelmäßigkeit, mit der die Gebäude aufgebaut und wieder abgerissen wurden, erlaubt es, Gebäude vergleichbarer Form und Grösse und vergleichbarer relativchronologischer Abfolge als gleichzeitig einzuordnen.

Unmittelbar über den Eckpfosten der letzten Holzbauphase wurde, vermutlich Ende des 1. Jh. n. Chr., die Cella des Umgangstempels K5 errichtet. Eine Datierung von K5 ist ebenso wie die der nächsten Bauphase K6 mangels aussagekräftigen Fundgutes nicht möglich. Die Fundamentierungen von K5 und K6 unterscheiden sich deutlich voneinander; wurden bei K5 Grauwackeplatten plan verlegt, so sind sie bei K6 schräg und sorgfältig gestückt. Dieser Wechsel in der Technik, der sich auch an anderer Stelle innerhalb des Tempelbezirks beobachten lässt, ist mit der letzten und grössten Ausbauphase des Heiligtums zu Beginn des 2. Jh. n. Chr. gleichzusetzen. Übertragen auf den Tempel K würde dies eine Nutzung des Tempels K5 von knapp 100 Jahren bedeuten, bevor der Umgangstempel K6 errichtet wurde (Abb. 4:3). Dessen Auffassung lässt sich nicht mehr feststellen, Münzfunde aus der

Grabung von J. Klein belegen eine Nutzung noch im 3. Jh. n. Chr.¹⁴

In den letzten beiden Bauphasen des Tempels K wurden die charakteristischen Umgangstempel errichtet. Sie sind ausschlaggebend für die Deutung der vorhergehenden Holzbauphasen, deren auffallend grosse Pfostengruben sich von den typischen Siedlungsbauten auf dem Martberg zwar unterscheiden, doch konnten mittlerweile vergleichbare Gebäude auch ausserhalb des Tempelbezirks nachgewiesen werden. Grösse und Form deuten nicht zwangsläufig auf die Funktion der Gebäude hin. Zweifellos hatte die Deponierung und teilweise Zerstörung von Münzen, Waffen und Fibeln einen kultischen Hintergrund¹⁵, der sich schon in der Verfüllung des Grabens K1 abzeichnete¹⁶. Es liegt daher auf der Hand, auch die nachfolgenden Pfostenbauten K2–K4 als Kultbauten

Abb. 4 Martberg D. Bauphasen des zentralen Tempels K.

- 1 spätkeltische Grabenanlage der Phase K1;
- 2 flavischer Pfostenbau K4;
- 3 Umgangstempel K6 des 3. Jh. n. Chr.

9 Zur Datierung der keltischen Münzen in die Latène-Stufen: Wigg, D./Riederer, J. (1998) Die Chronologie der keltischen Münzprägung am Mittelrhein. In: Peter, U. (Hrsg.) *Stephanos nomismatikos*. Festschrift E. Schönert-Geiss. Berlin, Abb. 2, 661 f.; Loscheider 1998, 198; Metzler 1995a, 162.

10 Beobachtungen und Versuche während der Ausgrabung ergaben, dass sich Gräben innerhalb von Monaten verfüllen und der regelmässigen Pflege bedürfen.

11 Haffner, A. (1989) Das Gräberfeld von Wederath-Belginum vom 4. Jahrhundert vor bis zum 4. Jahrhundert nach Christi Geburt. In: Haffner, A. et al. (2000) *Gräber – Spiegel des Lebens. Zum Totenbrauchtum der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum*. Schriftenreihe des RLM Trier 2. Mainz, 57 f.

12 Böhme-Schönberger, A. (2000) Kulturwandel in Badenheim. In: Haffner/von Schnurbein (dir.) 2000, 270.

13 Wigg 2000, 489, Abb. 7 u. 8.

14 Klein 1897, 82.

15 Waffenopfer aus den Heiligtümern der Picardie: Brunaux et al. 1985.

16 Die spätkeltischen Schichten innerhalb des Tempels K waren zu 80% durch spätere Überbauung und Sondagegräben der Grabung von J. Klein zerstört worden, entsprechend gering ist die Anzahl der Funde.

	K	M	X	Y	L	Z
Latène D2						
frühaugusteisch						
1. Hälfte 1. Jh.						
1. Hälfte 1. Jh.						
2. Hälfte 1. Jh.						
2. Jh.						
3. Jh.						
				<p>Schwellbalkenbau? Vorgängerbau von Y 6, durch die Fundamente von Y 6 vollständig zerstört? Gleiche Größe und Ausrichtung wie Y 6.</p>	<p>Steinfundament eines weiteren durch L 2 restlos zerstörten Gebäudes? Gleiche Größe und Ausrichtung wie L 2.</p>	

Abb. 5 Martberg D. Chronologische Entwicklung der Bauten BB bis Z unter Beibehaltung der Ausrichtung. Die Nummerierung entspricht den Bauphasen, waagerechte Spalten: vermutlich gleichzeitige Bauten.

zu deuten, zumal über ihnen eindeutig Kultgebäude, die gallo-römischen Umgangstempel, errichtet wurden.

Tempel M (Abb. 5)

Der in der Südecke des Heiligtums gelegene Tempel M¹⁷ weist eine ähnliche Entwicklung wie der zentrale Tempel K auf. Drei Holzbauten, teils mit vorgelagerten Eingängen, waren errichtet worden, bevor der erste Steinbau folgte. Im Bereich des Südosteingangs des Pfostenbaus M2 könnte ein einzelner Pfosten bzw. eine Stele ähnlich der Situation der Bauphasen K1–K4 gestanden haben. Die letzte Holzbauphase (M3) weist die charakteristische Steinschüttung in den sekundär verfüllten Pfostenstandspuren auf, und das nachfolgende Fundament von M4 war exakt nach der Phase M3 ausgerichtet worden. Münzfunde datieren den Abbruch des Pfostenbaus M2 in die erste Hälfte des 1. Jh. n. Chr. und die Errichtung des Steinfundaments M4 in die zweite Hälfte des 1. Jh. n. Chr. Der Bau des Umgangstempels M6 dürfte erst im 3. Jh. n. Chr. erfolgt sein. Von dem frühesten Gebäude (M1) lassen sich nur noch drei Pfosten nachweisen, eine Datierung ist nicht möglich. Das Gebäude ist auffallend klein und unscheinbar, ein Merkmal, das sich in der frühesten Phase des Heiligtums auch an anderer Stelle nachweisen lässt. Die Tendenz zur Errichtung von Monumentalgebäuden zeichnet sich erst ab mittelaugusteischer Zeit ab.

Das Fundspektrum des Tempels M unterscheidet sich von dem des Tempels K durch das Fehlen von Waffen. Zu den frühesten Fibeln des Tempels M gehören Schüsselfibeln mit bandförmigem Bügel. Latène D2a- oder gar D1-Funde blieben dagegen aus. Dem Fundspektrum nach könnte das Gebäude M1 schon zur Zeit von K1 gestanden haben, da sich in der Verfüllung des Grabens K1 vergleichbare Schüsselfibeln fanden. Zu den Besonderheiten im Fundgut des Tempels M gehören runde Ziffernkugeln aus Ton von knapp 2 cm Durchmesser. Die Ziffern zwischen I und C treten niemals doppelt auf¹⁸. Vermutlich handelt es sich hier um Objekte, die der Auslösung von Tätigkeiten innerhalb des Kultbezirks dienten.

Tempel Y (Abb. 5)

In der Westecke des Kultbezirks fand sich das von J. Klein teils freigelegte, aber nicht erkannte Gebäude Y¹⁹. Frühestes und gleich-

zeitig unscheinbarstes Gebäude war der Pfostenbau Y1. Eine Goldmünze (Scheers 30-IV) aus einer Pfostenstandspur weist auf die Bedeutung des Bauwerks und seine spätkeltische Zeitstellung hin. Während der Holzbauphasen Y2–Y4 wurden die typischen Vierpfostenbauten mit vorgelagerten Eingängen errichtet. Die Gebäude wurden mit jeder Bauphase grösser; grösster und letzter Pfostenbau war Y5. Innerhalb des langrechteckigen Grundrisses von Y5 befand sich eine von kleinen Pfosten umgebene Brandstelle; die Reste eines Ofens. Das Gebäude wies einen innerhalb der Südostseite gelegenen Eingang auf. Zu diesem Gebäude finden sich hinsichtlich Form und Massen die deutlichsten Parallelen in den Bauphasen X4 und X6. Das letzte Gebäude (Y6), ein rechteckiger Steinbau, wurde vermutlich Ende des 1. Jh. n. Chr. errichtet.

Das Fundgut aus dem Bereich des Gebäudes Y ist infolge von Erosion und intensiver landwirtschaftlicher Nutzung des Areals grösstenteils verloren gegangen. Münzfunde datieren den Abbruch der Pfostenbauten Y1 in spätkeltische und Y2 in die mittel- bis spätaugusteische Zeit. In flavischer Zeit erfolgt der Wechsel zur Steinbauphase Y6. Für die Gebäude Y ist eine kontinuierliche Nutzung von der Spätlatène D2-Stufe bis zum Ende des 1. Jh. n. Chr. nachweisbar. Ob es sich bei diesen Gebäuden um Kultbauten wie bei den Umgangstempeln K und M gehandelt hat, ist nicht klar zu belegen. Allein Faktoren wie Platzkontinuität, Bauformen und exzeptionelles, wenn auch spärliches Fundmaterial lassen eine Deutung der Bauten Y1–6 als Kultgebäude zu.

Tempel X (Abb. 5)

War bisher die regelhafte Abfolge von Pfostenbauten mit vorgelagerten Eingängen ein Charakteristikum in der Entwicklung der Tempelbauten, so zeigt sich bei dem in der Ostecke des Tempelbezirks gelegene Tempel X eine andere Situation²⁰. Bei dem ältesten Befund handelt es sich um eine leicht trapezoid ausgerichtete Vierpfostensetzung (X1a), der zwei Eingangspfosten vorangestellt worden waren. Im Bereich der Pfostensetzungen

¹⁷ Klein 1897, 84 f.; Thoma 2000, 452 f.

¹⁸ Scharstein 1996, 34 f.; Nickel 1999, 118 f.; Thoma, M. (2004) Weissagung und Auslösung, römische Ziffernkugeln an der Mosel im Kreis Cochem-Zell. Archäologie im Rheinland-Pfalz, 70 f.

¹⁹ Thoma 2000, 452 f.

²⁰ Thoma 2000, 458 f.

wurden, den zahlreichen geborgenen spät-keltischen Knopfgürtelhaken und Gürtelringen zufolge, Schwertgürtel zur Schau gestellt. Die Knopfgürtelhaken weisen ausnahmslos kurze Laschen auf, bisweilen sitzt der Knopf direkt auf dem Ring, ein Merkmal der Spätlatènezeit²¹. Die trapezoide Grundrissform von X1a und die Erneuerung von lediglich drei Eckpfosten (X1b) könnten für eine offen stehende Pfostenstellung, an der Waffen zur Schau gestellt wurden, sprechen. Inmitten der Pfostensetzung fand sich eine flache Grube; einige wenige, hieraus geborgene Keramikfragmente gehören in das Neolithikum. Durchaus denkbar, dass es sich um einen weitaus älteren Befund handelt, ebenfalls nicht auszuschließen ist, dass in die Verfüllung einer mit X1 zeitgleichen Grube älteres Material gelangt war.

In der nächsten Phase wurde um die Pfostensetzung X1b ein rechteckiger Graben gezogen, der sich nach Nordosten hin öffnete und in der Westecke einen kleinen, durch zwei Pfosten gekennzeichneten Durchgang aufwies (X2). Dieser Durchgang führte auf eine Pfostensetzung ausserhalb des Grabens zu, wozwischen sich eine Brandstelle befand. Das frühromische Fundgut aus Graben und Pfosten verweist die Aufgabe der Bauphase X2 in mittel- bis spätaugusteische Zeit. Die eigentümliche Pfostensetzung mit Durchgang und flankierenden mächtigen Pfosten um eine Brandstelle wurde in der Phase X3 weiter östlich erneut errichtet. Erst in der flavischen Phase X4 entstand ein Pfostengebäude, dessen Eingang sich in der Südostseite befand und das enge Parallelen zu den Gebäuden Y5 und Z2 aufweist. Spuren eines Schwellbalkengrübchens oder eines ausgebrochenen Mauerfundaments deuten auf Gebäude X5 hin. Der Steinbauphase ist Gebäude X6 zuzurechnen, das in der Phase X7 möglicherweise verkleinert wurde.

Das Fundspektrum des Tempels X umfasst spätkeltische Münzen, Fibeln und Waffen und ist vergleichbar dem des Tempels K; letzterer wies jedoch vor allem Lanzen und weniger Schwerter bzw. Schwertgürtel auf. Die Bauphasen X1–X6 reichen von der Spätlatène D2-Stufe bis an das Ende des 1. Jh. n. Chr.

Tempel L (Abb. 5)

Der unmittelbar hinter Tempel K liegende Tempel L²² ist das einzige Tempelgebäude, unter dem sich keine Pfostenbauten fanden. Der Umgangstempel L2 dürfte im Vergleich

mit den übrigen Gebäuden erst spät errichtet worden sein; unter seinen Fundamenten zeichneten sich die Spuren eines älteren Fundaments oder eines Schwellbalkengebäudes (L1) ab. Im Zentrum der Cella L2 fand sich eine Grube, deren Verfüllung mit spätkeltischer Keramik auf ältere Aktivitäten im Bereich des Tempels L hinweist. Da sich innerhalb des gesamten Tempelbezirks keine eindeutigen spätlatènezeitlichen Siedlungsspuren nachweisen lassen, könnte die Grube in einem kultischen Zusammenhang gesehen werden. Dies würde eine lange Dauer zwischen der Verfüllung der Grube in spätkeltischer Zeit und der vermuteten Errichtung des ersten Gebäudes (L1) im fortgeschrittenen 1. Jh. n. Chr. bedeuten. Eine ganz ähnliche Situation zeichnet sich bei dem unmittelbar neben Tempel L liegenden Platz L/M ab.

Das Fundmaterial aus dem Bereich des Tempels L ist spärlich und nicht weiter erwähnenswert. Die Bauphase L2 wurde nicht über das Fundgut, sondern über die mit den Tempeln M5 und K6 vergleichbare Technik in der Fundamentierung synchronisiert.

Gebäude Z (Abb. 5)

Das in der Nordecke des Tempelbezirks gelegene Gebäude Z verfügt weder über die bisherige Platzkontinuität noch über zahlreiche Bauphasen, selbst die Steinbauphase unterscheidet sich von den bisherigen Schemata. Zwei Vierpfostenbauten Z1 und Z2 standen am Beginn der Entwicklung. Da sich die Grundrisse beider Bauten nicht überschneiden, wäre eine Gleichzeitigkeit beider Gebäude denkbar. Allein das Fundgut, bei Z1 spätkeltisch bis spätaugusteisch, bei Z2 deutlich ins 1. Jh. n. Chr. datierend, spricht für ein Aufeinanderfolgen der Gebäude. Der nächsten Bauphase (Z3) werden ein vollständig erhaltenes sowie ein ausgebrochenes rechteckiges, knapp ein Quadratmeter grosses Fundament zugewiesen. Sie gehörten ursprünglich zu vier weiteren, in einem Rechteck angeordneten Fundamenten, die durch J. Klein freigelegt und bis auf die beiden genannten abgetragen worden waren²³. Die Fundamente könnten Pfeiler oder Säulen eines offen stehenden und vermutlich überdachten Gebäudes getragen haben²⁴. Zeitlich lässt sich Gebäude Z3 mangels Fundmaterials nicht genau einordnen. Sicherlich jünger als Z1 und vermutlich auch jünger als Z2 könnte es noch im Verlauf der zweiten Hälfte des 1. Jh. n. Chr. errichtet worden sein.

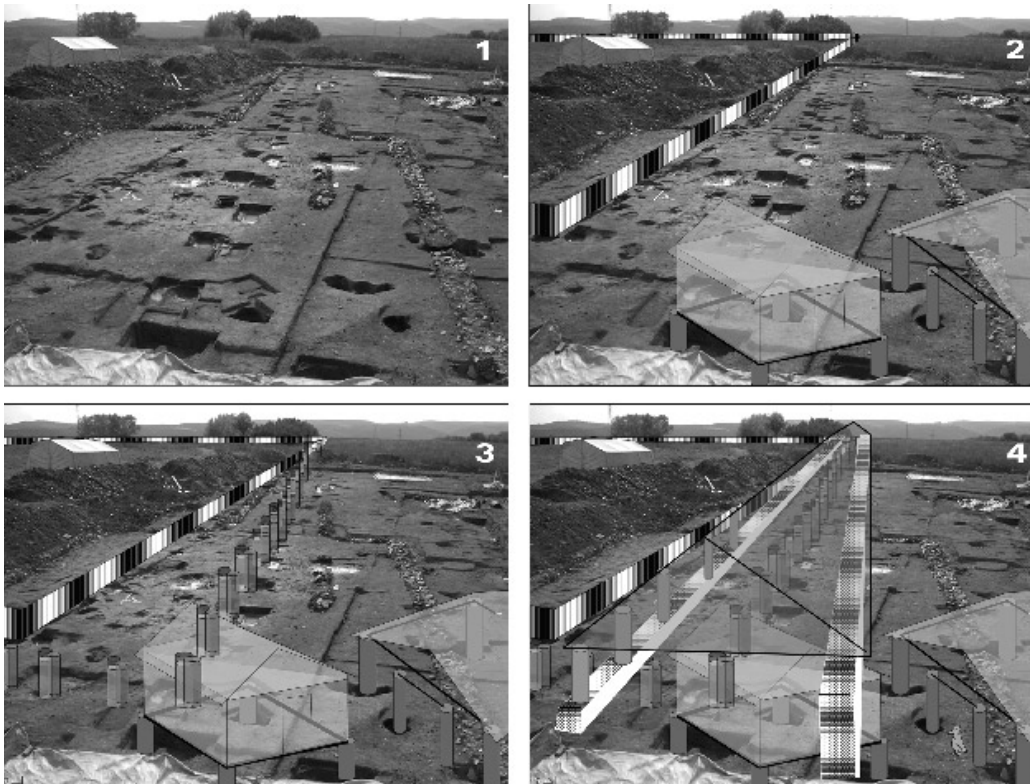


Abb. 6 Martberg D. Verlauf und Über-scheidungen der Umfriedungssysteme an der Nordwestseite des Tempelbezirks auf etwa 60 m Länge (1). Wohn- und Speicherbau ausserhalb des von einem Holzzaun umgebenen Heiligtums (2). Pfostensetzungen, 4-5 fach erneuert, umgeben bis zum Ende des 1. Jh. n. Chr. das Heiligtum (3). Überdachte Wandelhalle des 2./3. Jh. (4).

Das Fundmaterial wäre nicht weiter erwähnenswert, wären da nicht die auffallenden, etwa 12 cm langen stabförmigen Bleiobjekte mit abgeflachten Enden aus den Pfosten-gruben und Standspuren des Gebäudes Z2. Möglicherweise sind diese Gegenstände in Zusammenhang mit in der Nordecke des Tempelbezirks in grosser Zahl vorkommen-den runden Bleiplättchen zu sehen, bei denen es sich um eine Art Eintrittsmarke handeln dürfte²⁵. Die Pfosten des Südosteingangs des Gebäudes Z2 wurden von einer zu einer Esse gehörigen Ascheschicht überlagert. Ein in unmittelbarer Nähe liegender Ofen weist einen Handwerksbereich aus.

Umfriedung (Abb. 6)

Weit aus zahlreicher als die Umbauphasen der Innenbebauung sind die Bauphasen der Umfriedung. In ihrer gesamten Länge der Witterung, vor allem den über das Bergplateau hinwegfegenden Stürmen ausgesetzt, musste die Umfriedung möglicherweise häufiger erneuert werden. Auffallend ist dabei die Gesamterneuerung der Anlage, nicht etwa die Reparatur einzelner Abschnitte. Denkbar ist auch, dass die Umfriedung zu regelmässig wiederkehrenden Anlässen erneuert wurde.

Zu den frühesten Umfriedungssystemen gehören mehrere Zaungräbchen²⁶, die auf einer Länge von etwa 50 bis 60 m den Kultplatz umgaben. Eingänge lassen sich an der Nord- und Südostseite nachweisen; vermutlich befand sich ein weiterer Durchgang an der kaum erhaltenen Nordwestseite, zumindest konnten hier für spätere Phasen Eingänge nachgewiesen werden. Mangels Fundmaterial erweist sich die Datierung der beiden ersten Zaungräbchen als schwierig. Beide Phasen werden von dem die Osthälfte des Kultbezirks durchziehenden Latène-D2b-zeitlichen Spitzgraben (Abb. 7; S.3/1/21) geschnitten.

Zu den nächsten Umfriedungssystemen gehören vier, möglicherweise auch fünf aufeinander folgende Pfostenreihen. Ähnlich der Innenbebauung ist auch hier die Tendenz festzustellen, die Pfostenreihen immer grösser und tiefer anzulegen. Münzen aus den Standspuren des Südosteinganges datieren den Abbruch der Pfostenreihe 1 in

21 Metzler 1995a, 311 f.

22 Klein 1897, 83 f.; Thoma 2000, 468 f.

23 J. Klein, unpublizierter Grabungsplan.

24 Metzler, J./Bis, R./Gaeng, C. et al. (2000) Vorbericht zu den Ausgrabungen im keltisch-römischen Heiligtum auf dem Titelberg. In: Haffner/von Schnurbein (dir.) 2000, 439 f., 441, Abb. 10.

25 Merten 1985, 40; Nickel 1999, 153.

26 Thoma 2000, 450 f.

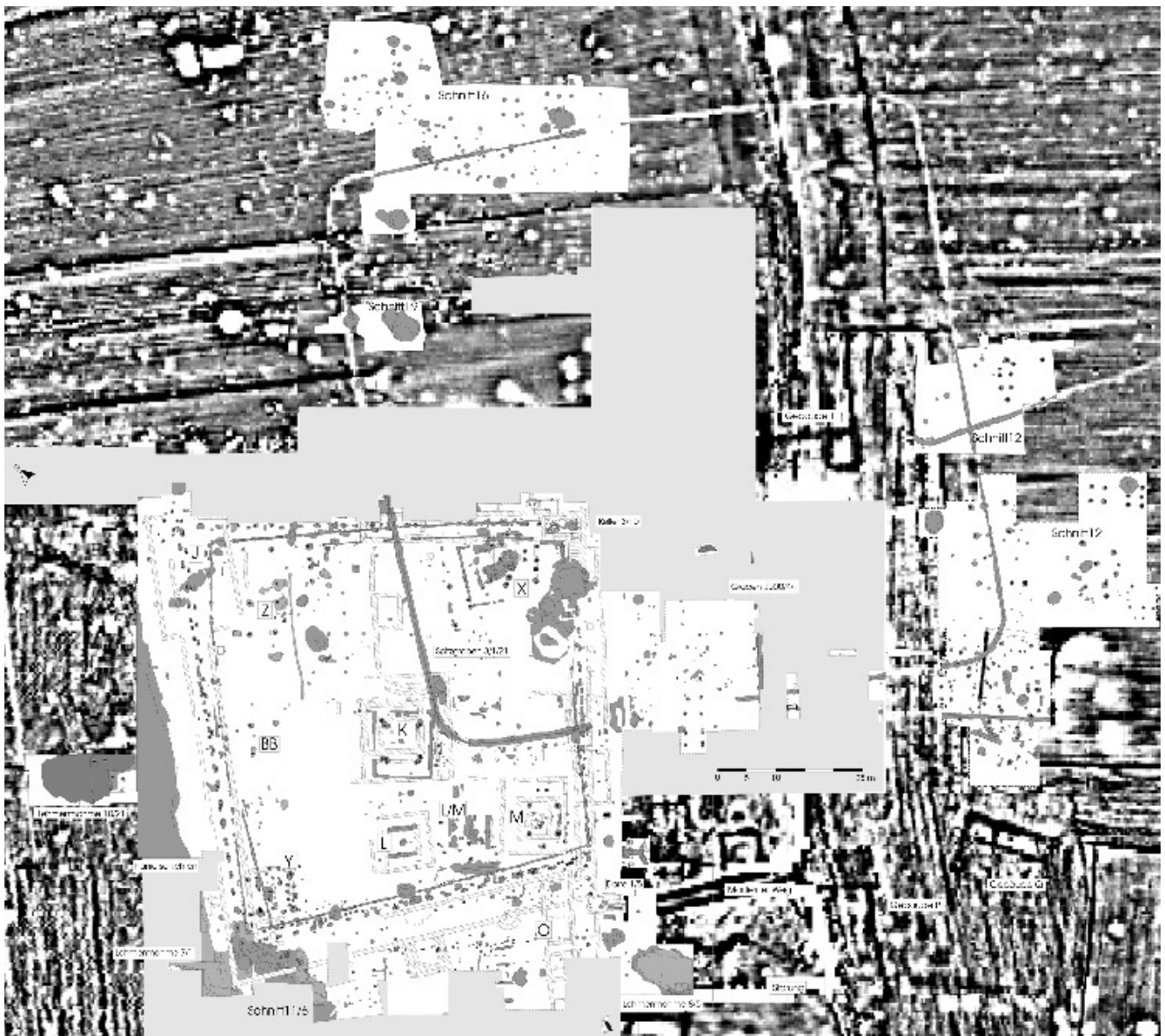


Abb. 7 Martberg D. Verlauf des Spitzgrabens in den Grabungsflächen und dem geophysikalischen Messbild. Weiss: Grabungsflächen; schraffiert: Fundamente; grau: Bodenverfärbungen; hellgrau: nicht untersuchte Flächen. Messbild: Bodenverfärbungen weiss, Fundamente schwarz.

die Jahre um die Zeitenwende. Für die Errichtung der Pfostenreihe 4 nach 37 n. Chr. spricht eine Münze des Caligula²⁷. Das Ende dieser Umfriedung dürfte einer Münze des Claudius und einem Terra Sigillata-Schälchen (Drag. 35) nach in der 2. Hälfte des 1. Jh. gelegen haben²⁸. Für die Pfostenreihen 1 bis 4 sind Eingänge im Westen, Norden und Osten des Tempelbezirks nachweisbar. Es handelt sich um ca. 1,2–1,7 m breite, von starken Pfosten flankierte Durchlässe.

Der Übergang von der Holz- zur Steinbauphase wird durch den systematischen Abbau der Pfostenreihe 4 und den gleichzeitigen Aufbau des neuen Umfriedungssystems markiert. Die Pfosten wurden herausgezogen und teilweise die dabei entstandenen Öffnungen erweitert, um Gruben zum Löschen von Kalk anzulegen, der beim Mauerbau der

Steinbauphase Verwendung fand. Die Mauern der ersten steinernen Umfriedung des Kultbezirks sind nicht mehr erhalten. Sie dürften durch die Fundamente der später zu datierenden Steinbauphase 2 und die begleitenden Sondagegräben (des 19. Jh.?) zerstört worden sein.

Während der Steinbauphase 2 umgab ein 4 m breiter Gang das Heiligtum, an seiner Nordwestseite auf 78 m, an der Südwestseite auf 65 m Länge.

Spitzgraben S.3/1/21 (Abb. 7)

Östlich der Kultplatzumfriedung verlief eine 100 x 103 m grosse, den Kultplatz teilweise überschneidende Grabenanlage. Die ursprüngliche Breite des im Profil spitz zulauf-

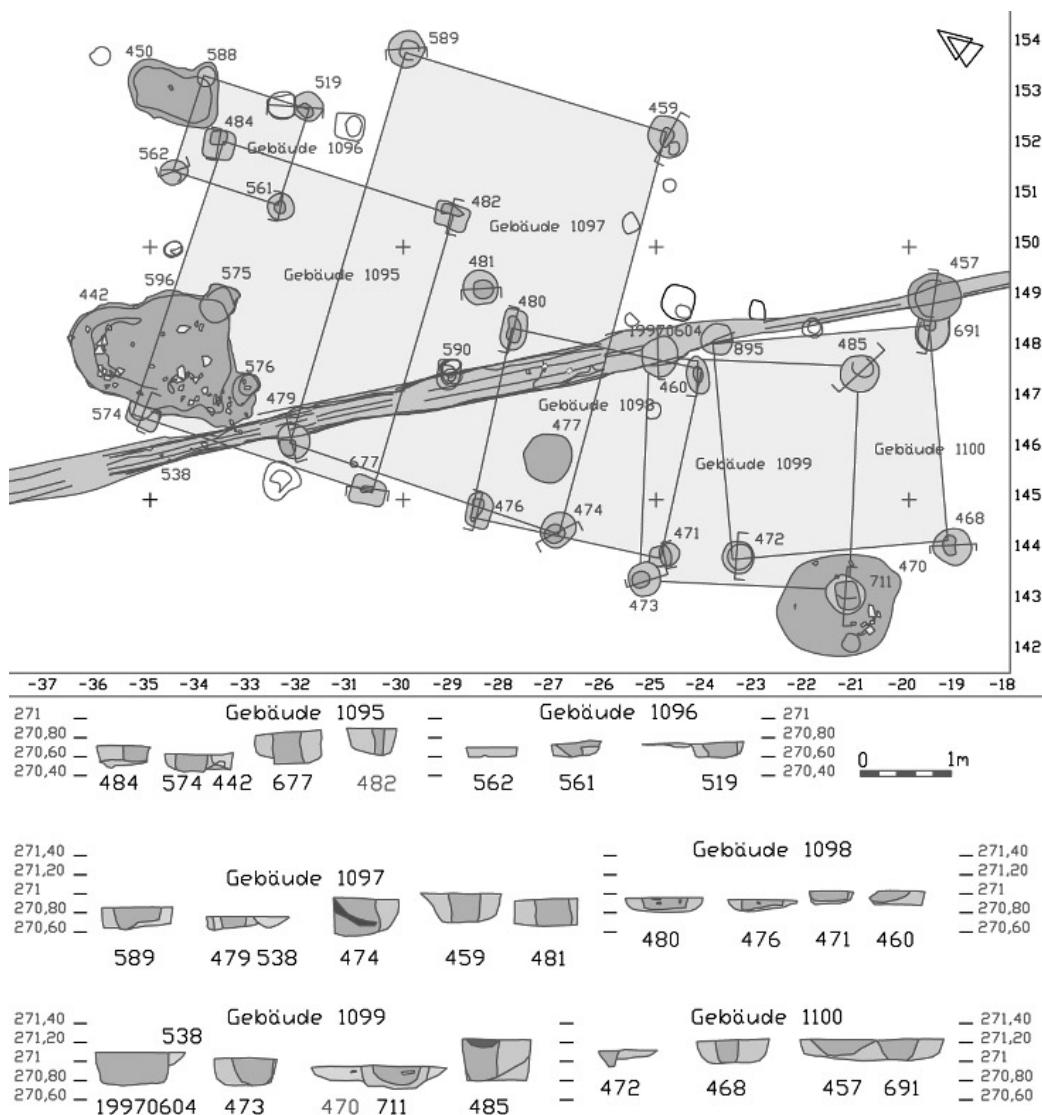


Abb. 8 Martberg D. Spätkeltisch-frühromische Pfostenbauten 1095-1100 und Verlauf des Spitzgrabens 538.

fenden Grabens dürfte bei 1,5 m, die Tiefe bei 1,3 m gelegen haben. Die Ecken der im Grundriss rechteckigen, ca. 1 ha grossen Innenfläche waren abgerundet. Im Südwesten öffnete sich die Grabenanlage zu einem 26 m breiten Durchgang. Eingang und Orientierung der Grabenanlage waren vermutlich an der antiken, über den Martberg verlaufenden Verkehrsachse ausgerichtet. In der Grabenverfüllung fand sich bisher ausschliesslich spätlatènezeitliches Fundgut; einige Fundstücke erlauben die Datierung des Verfüllungszeitpunktes in die Stufe Latène D2. Die Grabenanlage könnte als Umfriedung eines grossen Versammlungsplatzes gedeutet werden; warum diese ausgerechnet das Heiligtum und einen weiter östlich liegenden, umfriedeten Platz durchschneidet, lässt sich nicht schlüssig erklären. Die Form der Anlage könnte auch auf ein römisches Marschlager hindeuten²⁹. Für die Anwesenheit von römischem Militär auf dem Martberg sprechen zwar nur

wenige Fundgegenstände, was bei einem römischen Marschlager aber nicht weiter ungewöhnlich ist. Demnach wäre in diesem Bereich die Anwesenheit von römischem Militär in den Jahrzehnten vor der Zeitenwende keineswegs abwegig. Ungewöhnlich für ein römisches Marschlager, schon in Anbetracht der vergleichsweise geringen Grösse der Anlage, ist dagegen der breite Durchlass im Südwesten³⁰. Vorerst wird die Spitzgrabenanlage deshalb als Umfriedung eines Versammlungsplatzes während der Stufe Latène D2 gedeutet.

27 Thoma 2000, 480, Liste 1, Nr. 9.

28 Thoma 2000, 480, Liste 1, Nr. 12.

29 Augusteische Marschlager: Breite der Spitzgräben 1,05–1,5; keine Spuren fester Toreinbauten oder einer Holz-Erde Mauer: Ebel-Zepezauer, W. (2003) Die augusteischen Marschlager in Dorsten-Holsterhausen. *Germania* 81.2, 538 f.

30 Ebel-Zepezauer 2003 (Anm. 29), 538 f.: Toröffnungen 4 bis 10 m.



Abb. 9 Martberg D. Magnetogramm 2005. Umgezeichnete Befunde, deutliche Konzentration der Siedlungsbefunde im Nordosten der Fläche. Frostsprünge im Südosten.

Spätkeltsche Siedlung

Nachdem der Kultplatz vollständig ausgegraben war, liess sich mit Sicherheit sagen, dass es innerhalb des Kultbezirks keine ältere Siedlungsbebauung gegeben hatte. Ganz offensichtlich liegen die Siedlungsbauten ausserhalb der Umfriedung, in einigen Fällen sind sie unmittelbar hinter der Umfriedung errichtet worden. Zur bisher erfassten Siedlungsstruktur gehören Wohn- und Speicherbauten, Gruben und Werkstattbereiche, die auf Eisen- und Buntmetallverarbeitung schliessen lassen. Die dokumentierten Befunde datieren in die Latène D2-Stufe. Mit der Grabungskampagne 2005 wurden erstmals eine grössere Siedlungsfläche sowie nun auch Latène-D1-zeitliche Befunde erfasst³¹.

Bedeutsam für die Interpretation der Entwicklung der spätkeltschen Besiedlung auf dem Martberg ist die Bauabfolge der Pfostenbauten 1095-1100 (Abb. 8). Fächerförmig überlagern sich die Grundrisse mehrere Vierpfostenbauten. Im Norden findet sich, dem charakteristischen Grundriss zufolge, ein Vierpfostenpeicher (Nr. 1096). Südöstlich folgen 5 Vierpfostenbauten von etwa 3,7 x 4,2 m (Nr. 1098-1100) bzw. 4,8 x 5,8 m Seitenlänge (Nr. 1095). Das grösste Gebäude dieser Gruppe (Nr. 1097) verfügt bei einer Seitenlängen von 5,2 x 8,2 m über einen zentralen Firstpfosten (Befnr. 481). Der Beginn der Bebauung während der Spätlatènezeit

ist nicht genauer eingrenzbar. Greifbar ist jedoch die Bebauung der Jahrzehnte um und nach der Zeitwende. Insgesamt zeichnen sich 4 Bauphasen, zwischenzeitlich unterbrochen durch die Spitzgrabenanlage, ab.

Ein eindrucksvolles Bild gewähren die geophysikalischen Prospektionsergebnisse³². Mittlerweile sind 23 ha des nördlichen Bergplateaus untersucht. Über 100 Gebäudegrundrisse, in der Hauptsache Speicherbauten, Tausende von Gruben und Pfosten Spuren lassen sich erkennen (Abb. 9). Das Verbreitungsbild von 300 auf dem Martberg eingemessenen keltischen Münzen weist eine etwa 15 ha grosse Siedlungsfläche aus³³. Während das Latène-D1- und D2a-zeitliche Münzspektrum die Ausdehnung der Siedlung erkennen lässt, sind die Latène-D2b-zeitlichen Münzen ausnahmslos auf das Heiligtum konzentriert³⁴. Einer Deutung dieses Phänomens als Siedlungsabbruch stehen die neuerdings freigelegten Befunde gegenüber, die für eine kontinuierliche Siedlungstätigkeit sprechen.

Häuser der Götter

Die Entwicklung der Pfostenbauten des Tempelbezirks auf dem Martberg beginnt mit kleinen, innerhalb einer Siedlung nicht weiter hervortretenden Gebäuden (Abb. 5). Die Bauphasen der Gebäude des Tempelbezirks geben primär keine architektonische

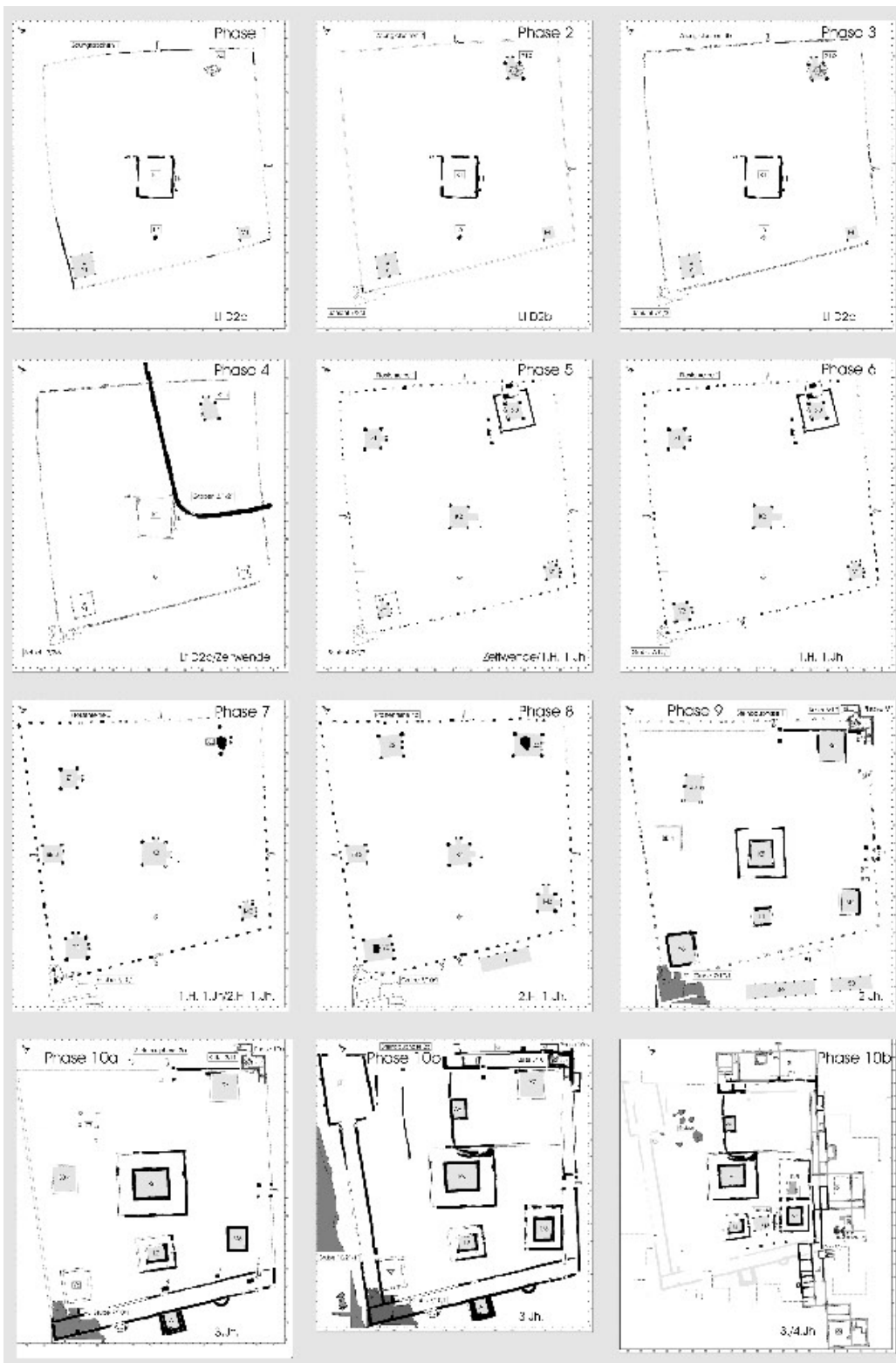


Abb. 10 Martberg D. Entwicklungsphasen des Heiligtums.

Entwicklung, sondern eine funktionale Veränderung wieder, die vor einem religiösen Hintergrund die wachsende Bedeutung der Kultbauten widerspiegeln dürfte.

Die frühen Holzbauphasen des Heiligtums auf dem Martberg standen ganz offensichtlich in der Tradition spätkeltischer Bebauung, vor allem eines charakteristischen

31 Nach Abschluss der Grabungen im Tempelbezirk im Jahr 2004 waren ab 2005 Sondagen innerhalb des Siedlungsbereiches vorgesehen.

32 Geophysikalische Prospektion durch die Firma Posselt/Zickgraf (Marburg).

33 Den ehrenamtlich tätigen Sondengängern J. Körner, R. u. H. Künzel sei an dieser Stelle gedankt.

34 Wigg 2000, 486, Abb. 2; 3.

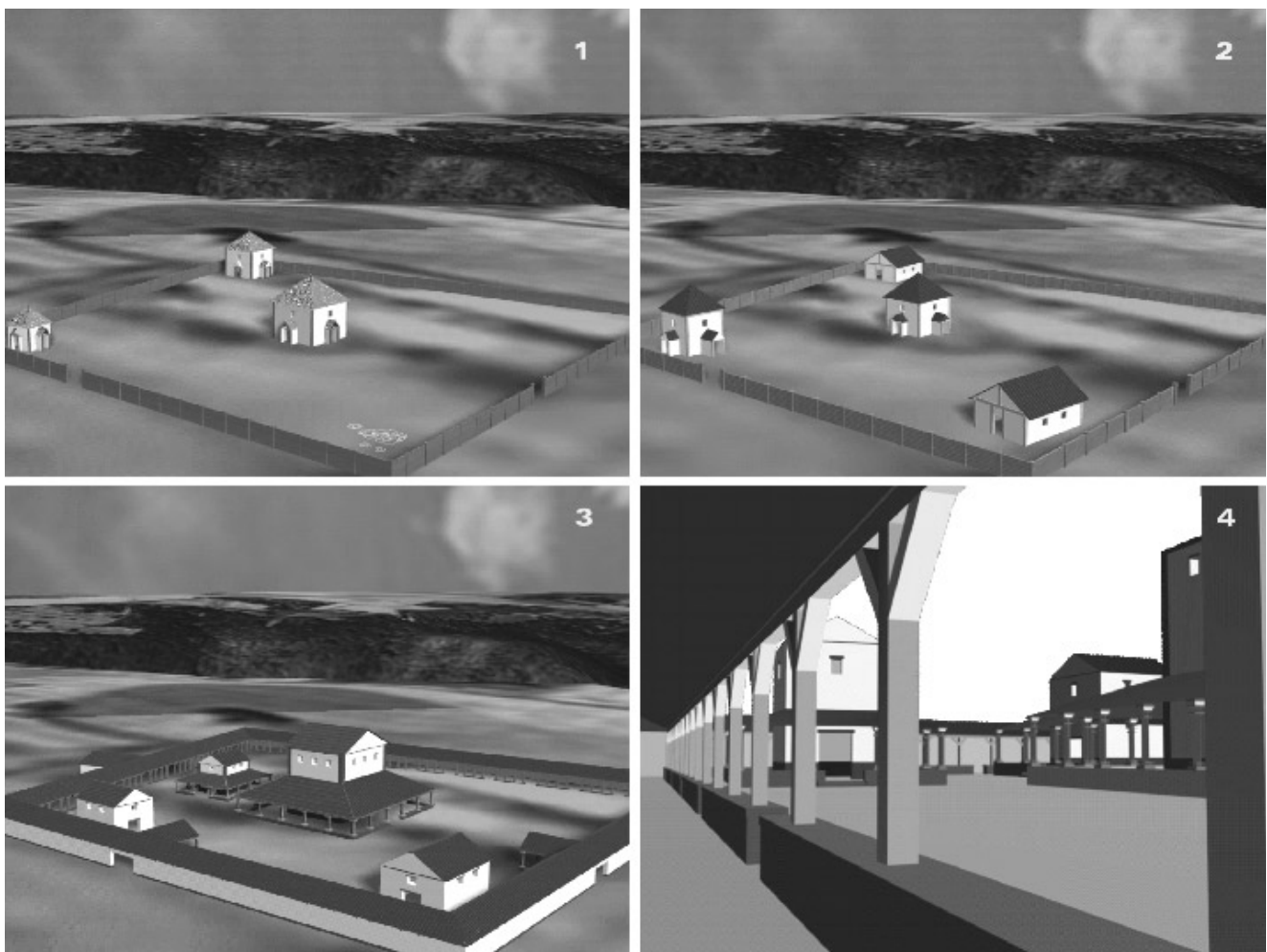


Abb. 11 Martberg D.
Isometrische Ansicht des
Tempelbezirks.

- 1 Bauphase 4, Beginn
1. Jh. n. Chr.;
- 2 Bauphase 7, 2. Hälfte
1. Jh. n. Chr.:
- 3 Bauphase 10, Beginn
3. Jh.;
- 4 Wandelhalle und
Innenbebauung der
Phase 10.

Gebäudetypen innerhalb der spätkeltischen Siedlung auf dem Bergplateau. Zwar waren die Einzelelemente der Bebauung des Tempelbezirks auf dem Martberg in der umliegenden Siedlung vorhanden, konzentriert traten sie jedoch nur innerhalb des Tempelbezirks auf. So zeigt die auf Repräsentation bedachte architektonische Konzeption der Kultanlage einen eigenen Charakter, der in der Siedlung in seiner Gesamtkonzeption keine Entsprechung fand (Abb. 10). Die kontinuierliche Bebauung des Tempelbezirks lässt keinen Bruch mit der einheimisch-keltischen Pfostenarchitektur während augusteischer Zeit erkennen. Der «Romanisierungsprozess» war zu dieser Zeit, als erste Gebäude innerhalb des Kultbezirks auf dem Martberg errichtet wurden, bereits im vollen Gange, das Heiligtum erlebte seine erste Blüte (Abb. 11:1). Nach dieser ersten Monumentalisierungswelle der augusteischen Zeit, wird im Laufe der 2. Hälfte des 1. Jh. mit der Konsolidierung der römischen Herrschaft eine zunehmende Veränderung erkennbar. Fachwerkbauten mit Ziegelbe-

deckung und farbigem Wandputz und erste Steingebäude werden errichtet (Abb. 11:2). Im 2. Jh. n. Chr. kommt es auf dem Martberg zu einer weiteren Blüte und Monumentalisierungsbestrebung im Kultwesen, grosse Umgangstempel, zahlreiche kleinere Tempel und eine weitläufige Wandelhalle entstehen (Abb. 11:3-4). Die deutlichste Veränderung von der Spätlatènezeit zur römischen Epoche auf dem Martberg ist die Errichtung von Gebäuden innerhalb eines ursprünglich als «Freilichtheiligtum» genutzten Platzes.

Träger des Kultplatzes

Die Ausdehnung der Grabungen auf den Siedlungsbereich belegt, dass der Kultbezirk auf einem unbebauten, innerhalb einer spätkeltischen Siedlung gelegenen Platz errichtet worden war. Auf diesem Platz sind erste Aktivitäten nach Ausweis der Funde zu Beginn des letzten Jh. v. Chr. nachweisbar. Der Platz mag für die Organisation der

Siedlung von wichtiger Bedeutung gewesen sein; hier haben vermutlich militärische, politische und religiöse Versammlungen stattgefunden. Die architektonische Hervorhebung des Platzes und die Errichtung der Häuser für die Götter erfolgte in den letzten Jahrzehnten v. Chr. Zuvor scheint die Verehrung der Gottheiten nur an einen Ort, nicht an ein Gebäude gebunden gewesen zu sein. Erst durch die architektonische Hervorhebung wurde dieser Platz archäologisch sichtbar. Der stetige und anwachsende Ausbau der Kultanlage ist Ausdruck römischer Einflussnahme auf die ansässige Bevölkerung.

Das Heiligtum auf dem Martberg dürfte die Funktion eines Versammlungsortes mit informellem Charakter für die Landbevölkerung übernommen haben. Träger des Kultplatzes war vermutlich die lokale, auf vorrömischen Strukturen beruhende, administrative Aufgaben wahrnehmende Schicht³⁵.

Das Rückgrat der römischen zivilen Besiedlung bildeten die Hauptorte der von der Provinzialverwaltung eingerichteten *civitates*, die als politische, wirtschaftliche und religiöse Zentren fungierten. Nicht alle Provinzen waren in die Selbstverwaltungsein-

heiten *civitates* oder Militärgelände aufgeteilt. Im Osten des Trevergebietes könnten Verwaltungsaufgaben, gerade bei vorherrschendem Grossgrundbesitz, von den Grundherren, aber auch von weiteren Verwaltungseinheiten den *vici*, *pagi* und *curiae* übernommen worden sein.

Ehemalige Stammesführer und Pagushäupter, jetzt reiche Grundbesitzer, nutzen die Möglichkeit Verantwortung für die Gemeinschaft durch Stiftungen (*munera*) zu übernehmen. Die Administration konnte sich, bei einer verstreut lebenden Landbevölkerung, auf die Grundherren stützen. Mit finanzieller Unterstützung der lokalen Eliten entstanden an solchen Unterzentren neue repräsentative Kultanlagen bzw. wurden bestehende Kultplätze monumentalisiert³⁶.

Martin Thoma

Generaldirektion kulturelles Erbe (GDKE)

Direktion Archäologie

Aussenstelle Koblenz

Niederberger Höhe 1

D-56077 Koblenz

archaeologie-koblenz@t-online.de

Abbildungsnachweis

Abb. 1-11

Abb. 1-11 M. Thoma,
Landesamt für Denkmal-
pflege Koblenz

³⁵ Thoma 2006.

³⁶ Spickermann 2003, 258.

Les rites de passage et leur manifestation matérielle dans les sanctuaires des Trévires

Traditionnellement, le mobilier archéologique des sanctuaires de Gaule romaine a été étudié en termes de continuité plutôt que de rupture. Ainsi, les interprétations du passé ont été guidées par une approche «celtisante» qui considère le mobilier archéologique d'époque romaine provenant des sanctuaires comme la matérialisation concrète de rites gaulois préexistants. C'est notamment le cas des dédicaces des sanctuaires trévires qui constituent le sujet principal de cette étude. Une série d'indices permet en effet d'écarter l'identification communément admise de dédicaces offertes à une divinité celtique en récompense d'une guérison divine et de proposer une nouvelle interprétation en termes de rites de passage. Au terme de l'enquête, sont également posées les questions de l'origine de ces rites et de leur transformation à l'époque romaine.

Ton Derks

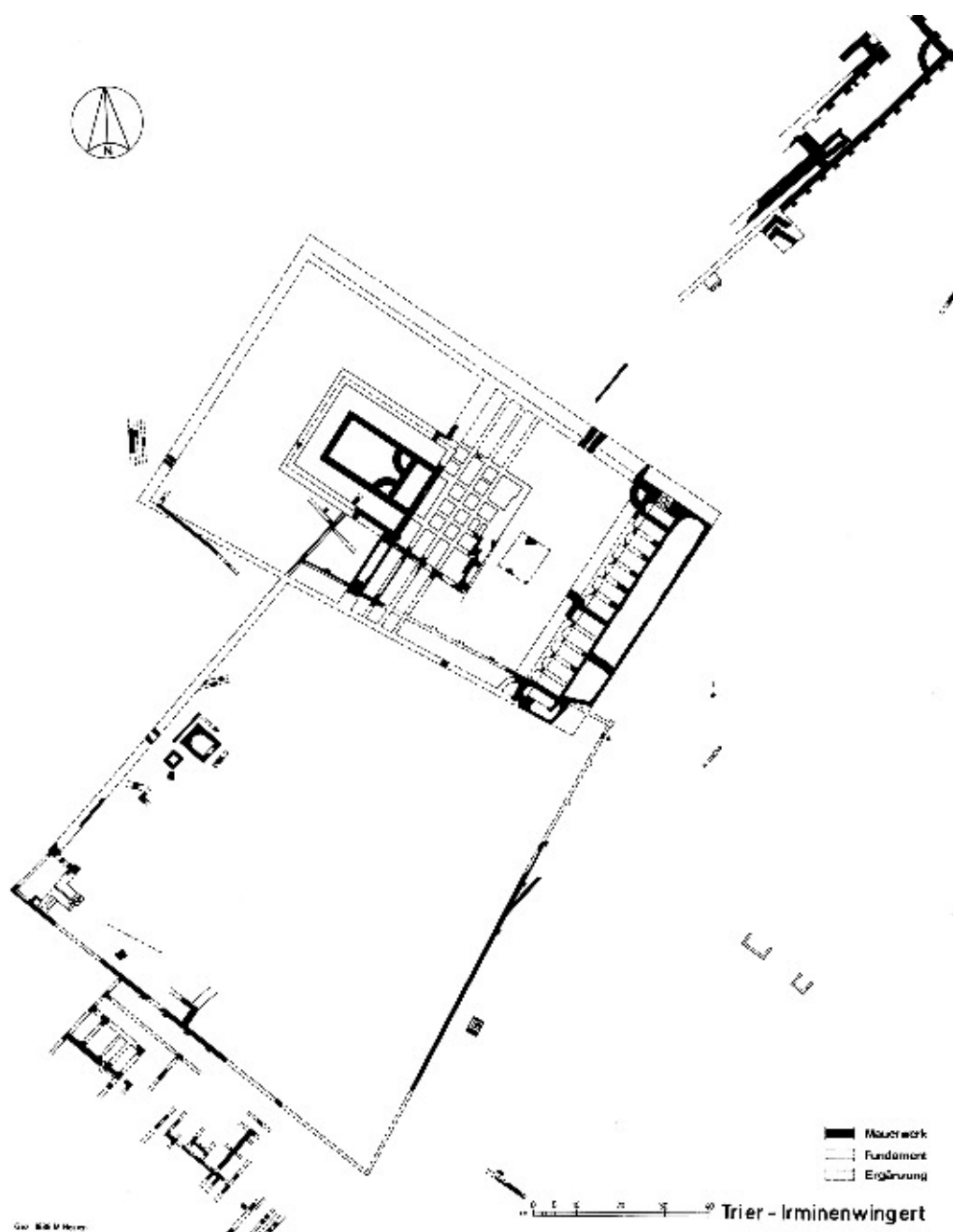
Funde aus gallischen Heiligtümern wurden traditionell eher im Hinblick auf ihre Kontinuität denn als Zeugnisse des Umbruchs untersucht. So wurden ältere Interpretationen geleitet von einer «keltisierenden» Betrachtungsweise, die Objekte aus Heiligtümern römischer Zeit als materiellen Niederschlag von bereits früher existierenden, gallischen Riten verstand. Dies ist vor allem bei den Weihinschriften treverischer Heiligtümer der Fall, die den hauptsächlichen Gegenstand der vorliegenden Studie bilden. Eine Reihe von Indizien erlaubt es nun, die allgemein akzeptierte Deutung der einer keltischen Gottheit geweihten Inschriften als materiellen Dank für eine Heilung in Frage zu stellen und eine neue Interpretation – als Zeugnis von Übergangsriten – vorzuschlagen. Am Schluss der Untersuchung werden Fragen bezüglich des Ursprungs dieser Riten und ihrer Umwandlung in römischer Zeit gestellt.

«Le sanctuaire de Lenus Mars, lieu de culte tribal des Trévires, se trouve sur la rive gauche de la Moselle au pied du Markusberg sous le Heidenkopf, «la tête païenne». Jusqu'en 1779 le premier jeudi du carême, la confrérie des bouchers et des tisserands faisait rouler une roue de paille en feu depuis le Markusberg, autrefois nommé Marxberg ou Marsberg, jusqu'à la Moselle. À la chapelle de Marcus, au sommet de la colline, on achète encore aujourd'hui pendant la semaine de Marcus des oiseaux en terre cuite; avant la première guerre mondiale, on offrait aussi des effigies en cire. (...) Au Heidenkopf jaillit la Heidebor, «le Puits païen», une source abondante, qui réunit des sources moindres, dans le ruisseau d'Irrbach, qui coule à travers le sanctuaire. Cette source d'eau à vertu thérapeutique, qui, d'après la légende, a déjà guéri l'archevêque Baudouin de la lèpre et qui, aujourd'hui, en particulier au printemps, est encore utilisée en cas d'ophtalmie, a sans doute été le point de départ de l'implantation d'un lieu sacré à cet endroit.»

C'est par ces lignes qu'Erich Gose commence son remarquable livre sur le grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves¹. Sa monographie, publiée en 1955, dresse un bilan des observations de terrain faites depuis le début du 19^e s. (1825) au lieu-dit Irminenwingert. Le livre de Gose constitue une des rares monographies sur les sanctuaires de la Gaule romaine qui, grâce aux détails de ses descriptions, n'a rien perdu de sa valeur documentaire. Toutefois, du point de vue de l'interprétation et de la méthodologie, notre avis sera

¹ Gose 1955, 11 (trad. T. Derks). Cette contribution est la version abrégée et légèrement adaptée d'une étude plus approfondie déjà publiée: Derks 2006. Bien que, pour des raisons évidentes, l'annotation soit limitée ici au strict nécessaire, la bibliographie a été augmentée de quelques titres inédits ou dont je n'ai eu connaissance qu'après la parution de l'étude précédente; en outre, la discussion a été enrichie de quelques rapides observations sur le sanctuaire de Dhronneck. Dans les notes et les tableaux, KTriër est utilisé pour Binsfeld et al. 1988. Je tiens à remercier les organisateurs du colloque de leur invitation et la Fondation Alexander von Humboldt (Bonn), qui, par l'attribution d'une bourse, a permis les recherches qui sont à la base de cet article.

Fig. 1 Plan du grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves montrant, au sud, le plus ancien péribole de forme trapézoïdale avec, immédiatement devant le mur du fond, la petite «chapelle», dans laquelle la plupart des dédicaces privées furent retrouvées; au centre le grand temple monumental de Lenus Mars avec son péribole et au nord les fondations d'un théâtre romain situé au flanc de la colline. À l'est du péribole trapézoïdal, deux des trois exèdres.



beaucoup plus nuancé. On trouve ici toutes les caractéristiques d'une approche folklorique et romantique, qui, en dépit des critiques, est encore très répandue aujourd'hui². Comme le montre la citation qui ouvre cette contribution, un point de départ essentiel réside dans l'idée que les pratiques religieuses de la population «indigène» seraient profondément ancrées dans le paysage local (Marsberg), auraient connu une grande continuité et n'auraient guère été touchées par les importantes transformations qu'apportèrent la conquête romaine et la christianisation. C'est ainsi que, dans notre exemple, le Markusberg devient un Marsberg et que les dédicaces qui

sont au cœur de cet exposé, comparées aux offrandes du 19^e s., deviennent des expressions d'un culte guérisseur. Dans cette contribution, je voudrais rendre aux dédicaces du grand sanctuaire de Lenus Mars de Trèves leur place historique exacte, c'est-à-dire les mettre dans le contexte de la religion romaine et de l'ordre politique et social d'une cité de l'Empire. Après une description sommaire du lieu de culte et de ses aménagements, je présenterai les dédicaces privées ainsi que les interprétations qui en ont été proposées depuis leur découverte au début du 20^e s. Ensuite, j'avancerai une nouvelle explication, basée sur la notion de rites de passage, qui à mon

avis, rend mieux compte de l'iconographie des monuments, des expressions de leurs textes épigraphiques et enfin de la masse des offrandes anépigraphes découvertes sur le site. Enfin, après avoir attiré l'attention, à titre de comparaison, sur le matériel votif d'un autre sanctuaire trévire, celui de Dhroncken, je présenterai quelques conclusions de cette approche ainsi que des suggestions pour des recherches futures.

Chronologie, organisation spatiale et statut du sanctuaire

Le sanctuaire de Lenus Mars se trouve sur l'autre rive de la Moselle, à quelque 500 m de l'entrée ouest de la ville antique de Trèves. En dépit des affirmations contraires basées sur des trouvailles de céramique «préhistorique» et de trois monnaies celtiques, l'origine du sanctuaire est assurément postérieure à la conquête romaine, et remonte plus précisément à l'époque augustéenne³. Pendant les quatre siècles de son existence, le sanctuaire a connu deux phases d'occupation principales (fig. 1). La première est représentée par une enceinte à peu près trapézoïdale. Mis à part deux chapelles érigées à l'arrière, juste devant le mur du fond, l'intérieur de l'enclos semble vide. En l'absence d'une fouille systématique, cette image est sans doute trompeuse sans que l'on puisse la compléter. Dans une deuxième phase, un second péribole est ajouté, dont le mur sud coupe le mur nord de l'enclos antérieur. Au centre du nouveau péribole se dresse un temple gallo-romain rectangulaire dont l'architecture monumentale avec vestibule élevé présente des influences clairement classiques⁴. À en juger par les substructions massives d'un mur de front qu'on a pu repérer au nord de ce péribole, un théâtre monumental se cache dans le flanc de la colline. L'ensemble du sanctuaire était accessible par un chemin de procession que l'on a restitué sur la base des découvertes de trois exèdres avec autels, dont je reparlerai⁵.

Avant de discuter les dédicaces privées, il faut éclairer les questions épineuses du statut de notre sanctuaire ainsi que de son ou de ses dieux titulaires. Le problème a été traité en détail par John Scheid à plusieurs reprises, il suffira de rappeler les données et de résumer ses conclusions⁶.

Bien que la situation suburbaine du sanctuaire, ainsi que son architecture monumentale, orientent déjà vers une fonction

publique, ce sont les données épigraphiques explicites qui confirment définitivement nos présomptions. Il faut faire référence, en premier lieu, à la base d'une statue honorifique d'un flamine, trouvée dans le théâtre du sanctuaire⁷. Le monument visait à honorer un chevalier local, qui, après avoir été commandant d'une cohorte de l'armée romaine, exerçait des fonctions administratives dans la colonie des Trévires et finit par être élu prêtre du culte impérial local et, ce qui importe ici, flamme de la colonie. Grâce à l'attestation de ce flaminat, il est établi que le culte pratiqué était géré par les autorités de la cité et que, par conséquent, notre sanctuaire doit être rangé parmi les lieux de culte publics. Si le dieu bénéficiant du flaminat n'est pas explicitement mentionné dans l'inscription, le contexte spatial de la statue nous permet de sous-entendre son nom sans difficulté: il s'appelle Lenus Mars. Un *flamen Leni Martis* est, par ailleurs, bien connu par une inscription funéraire d'un autre chevalier trévire, qui s'était installé dans une *villa* près de Mersch dans l'actuel Luxembourg⁸.

En dehors de l'inscription honorifique du flamme et des dédicaces privées que nous étudierons dans un instant, le dossier épigraphique du sanctuaire comprend six textes. Cinq d'entre eux proviennent des trois ensembles d'exèdres avec autels que je viens de mentionner. Grâce aux inscriptions votives gravées sur le dossier de ces bancs ainsi que sur leurs autels (*infra*, 203, tabl. I), il est évident que chacun de ces trois ensembles fut érigé en l'honneur des divinités tutélaires des *pagi* de la cité des Trévires. On peut en conclure que le sanctuaire faisait office de lieu de réunion de ces *pagi*, ce qui confirme son rôle dans le culte public de la cité trévire.

2 ■ Voir p. ex. Kuhnen (dir.) 1996, 6, 18 [Kuhnen], 68-69 [Unruh].

3 ■ Gose 1955, 20 et 86 (céramique) ainsi que 62 (monnaies). Ni la datation de la céramique qui, faute d'une description satisfaisante, ne peut être plus précise que préhistorique, ni son lieu de découverte – loin du temple romain où l'on attendrait le foyer d'un lieu de culte antérieur – ne permettent d'affirmer l'existence d'un lieu de culte laténien. En admettant que les monnaies aient été en bronze, elles ont certainement encore circulé au début de l'Empire et ne peuvent donc fournir aucun argument en faveur d'un sanctuaire préromain.

4 ■ Trunk 1991, 80-85 et 226-229.

5 ■ Pour une restitution dessinée, voir Kuhnen (dir.) 1996, 75, Abb. 21.

6 ■ Scheid 1991, 2006b.

7 ■ AE 1929 173; Gose 1955, Abb. 113 (photo); Scheid 2006b, fig. 3 (photo).

8 ■ CIL XIII 4030. Pour la restitution du monument, voir maintenant Kremer 2007.

En ce qui concerne le ou les dieux titulaires, il faut retenir que tous les *pagi* attestés dans ce dossier étaient mis sous la garde d'un Mars. Alors que deux des trois ensembles de bancs sont consacrés à Mars ou à Lenus Mars en commun avec sa parèdre Ancamna (*infra*, 203, tabl. I), le troisième complexe était dédié à Intarabus, qui, dans une inscription du centre de Trèves, est lui aussi assimilé à Mars⁹. Du point de vue romain, nous avons donc certainement affaire ici à un sanctuaire de Mars. Et bien que les épiclèses diverses de ce Mars semblent perpétuer la mémoire d'une époque où chaque *pagus* avait encore sa propre divinité tutélaire, il est évident que, sous l'empire, Lenus Mars a éclipsé tous les autres. C'est lui qui, à l'époque romaine, a connu la vénération la plus répandue dans la cité¹⁰, et c'est lui aussi que l'on doit considérer comme le vrai propriétaire du sanctuaire.

Enfin, pour être complet, il faut mentionner encore un autel qui apparemment fut utilisé comme tronc et en tant que tel faisait partie de l'aménagement du sanctuaire¹¹. Le monument était dédié à Lenus Mars et aux Xulsigiae, divinités topiques inconnues ailleurs. Dans la littérature, celles-ci ont été généralement mises en rapport avec la source alimentant le ruisseau traversant le sanctuaire¹². Je suis prêt à suivre cette interprétation, mais en rejetant toute idée de fonction thérapeutique à laquelle la source, aussi bien que les divinités, ont été associées jusqu'à présent¹³. À mon avis, l'autel prouve l'emprise originelle sur le terrain des Xulsigiae et sa récupération par Lenus Mars au moment de la fondation du sanctuaire. Des traces d'une conduite d'eau et d'un bassin découvertes sur le site montrent, ce qui est normal, que l'eau de la source a servi à la pratique du culte public.

Les dédicaces privées en pierre

Une fois l'organisation spatiale et le statut juridique du sanctuaire établis, nous pouvons nous occuper des dédicaces privées. Ce sont essentiellement des monuments votifs en pierre qui, au nombre de huit, furent trouvés presque tous en même temps dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire recueillis dans la petite chapelle de l'enclos antérieur¹⁴. Comme on peut le déduire des observations stratigraphiques de Gose, les monuments se trouvaient sur une couche de remplissage datée par des monnaies de Va-

lens et de Gratien de la fin du 4^e s., ce qui a fait mettre ces événements en relation avec l'interdiction des cultes païens par l'empereur Théodose en 392¹⁵.

Les circonstances de la découverte révèlent donc que la constitution de cet ensemble épigraphique est due au hasard et qu'il ne représente qu'une fraction minimale du nombre total des dédicaces exposées autrefois dans le sanctuaire. Les textes de leurs inscriptions confirment cette impression (*infra*, 203, tabl. II). D'après l'analyse de leurs structures, ils contiennent en général les éléments suivants: a) le nom de la divinité, b) le nom du dédicant, c) la raison de la dédicace et d) le formulaire votif. Étant donné l'absence fréquente d'un ou de plusieurs de ces éléments constitutifs, on peut conclure que toutes les informations textuelles, qui auraient fait double emploi avec une évocation figurée ou avec le contexte spatial, ont été passées sous silence. Ce processus n'était possible que si la présence massive des exemplaires explicites rendaient tout à fait compréhensible la lecture des textes raccourcis. Ainsi, le contenu des textes nous fournit un indice supplémentaire important pour affirmer que notre récolte ne constitue qu'un très faible échantillon de ce qui était originellement présenté.

Si l'on regarde maintenant ces pierres de près, elles offrent des caractéristiques communes remarquables:

- Tous ces monuments sont des dédicaces privées, érigées dans le contexte d'un vœu, comme l'explique le formulaire votif: *VSLM*. Cela signifie que l'érection fut la conséquence logique des obligations contractuelles auxquelles on s'est engagé envers la divinité à un stade précédent.

- Pour autant qu'on puisse encore le vérifier, tous ces monuments votifs (fig. 2) sont dédiés à (Mars) Iovantucarus: c'est-à-dire à «celui qui aime la jeunesse»¹⁶.

- À l'exception d'un seul exemple (n° 5 du tabl. II, *infra*, 203), toutes les dédicaces renvoient à un rapport entre un enfant et ses parents, plus particulièrement son père. Tandis que les *patres* sont mentionnés explicitement une seule fois, dans les autres cas le rapport peut être déduit de la référence à un fils ou une fille, pour qui le monument fut érigé.

- La raison de la dédicace est toujours indiquée par le formulaire *pro* ou *pro salute*, donc «pour» ou «pour le bien-être de» l'enfant (fig. 2).

- Toutes les inscriptions sont gravées sur des socles, qui ont supporté une statue d'en-

fant. Une image plus complète de ces ex-votos nous est transmise par des exemples mieux conservés mais anépigraphes (fig. 3) ainsi que par un certain nombre de têtes isolées.

– Parmi les enfants évoqués, les fils sont beaucoup plus nombreux que les filles: alors qu'on a conservé quelques statues représentant une fille, une seule base inscrite pour une fille nous est parvenue.

Comment ces dédicaces ont-elles été interprétées et dans quelle mesure ces interprétations sont-elles encore aujourd'hui valables? En partant des principes indiqués ci-dessus, Gose et tous les chercheurs après lui ont considéré ces monuments comme les témoignages d'une reconnaissance parentale exprimée au moment où l'enfant, atteint d'une maladie grave, avait été guéri par l'intervention divine¹⁷. À partir de l'idée que nos statuette constituaient des représentations directes et immédiates des actes religieux accomplis dans le sanctuaire à ce moment-là, la plupart des auteurs ont défini les objets que les enfants tiennent dans leurs mains comme les offrandes consacrées en remerciement des faveurs divines¹⁸. C'est ainsi que les oiseaux, d'habitude identifiés comme des colombes, deviennent des sujets de sacrifices, et que la petite mangeoire qu'un garçon porte sous le bras, est interprétée comme une *acerra*, contenant l'encens que le garçon va sacrifier!¹⁹ Alors que, nous le verrons, il ne s'agit pas ici d'offrandes, mais de jouets qui fonctionnent comme les attributs emblématiques de l'enfance.

Dans le même ordre d'idées, certains auteurs ont cru que nos dédicaces constitueraient des *Bittvotive*, c'est-à-dire des supplications pour obtenir une guérison future²⁰, interprétation que l'on peut écarter immédiatement parce qu'elle ne cadre pas avec la pratique votive romaine²¹.

Pour la majorité des chercheurs qui défendent la thèse d'un tel culte guérisseur, la simple présence de la source est décisive, mais certains se fondent en outre sur la célèbre inscription bilingue trouvée dans un autre sanctuaire de Lenus Mars situé à quelque 100 km en aval sur la Moselle, à Pommern²². L'inscription, gravée sur les quatre faces d'un chapiteau votif, et rédigée sous la forme d'un poème hexamétrique, raconte, en grec et en latin, l'histoire d'un homme malade qui fut sauvé d'une mort certaine par l'amour de Mars²³. Sur la base de ce texte, on a construit une divinité celtique guérisseuse, qui n'a rien à voir avec le Mars romain. On a même suggéré que l'assimilation avec Mars



Fig. 2 Trèves. Socle de statuette en pierre avec inscription: [I]ovantucaro / [pa-tres ? pro M]ercuriale / [f]ilio v(otum) s(olverunt) l(ibentes) m(erito).

- 9 ■ KTrier 178.
 10 ■ Derks 1998, fig. 3.6 et appendice 3.2; Scheid 2006b, fig 5-6.
 11 ■ KTrier 189.
 12 ■ Gose 1955, 11, 33, 104; Wightman 1970, 213; Merten 1985, 53; Faust 2001, 217.
 13 ■ Cf. p.ex. Merten 1985, 51: «Wenn man also diesen unzweifelhaften Bezug der Dea Sul aus Bath zu den Quellen betrachtet, weiterhin die nicht zu verkennende Ähnlichkeit von Sul und Xulsigiae in Schreibung und Bedeutung in Rechnung stellt, so liegt der Schluss nahe, dass auch die Xulsigien durch Quellen heilende Göttinnen waren».
 14 ■ La dédicace KTrier 503 fut trouvée quelques décennies plus tôt «à moins de cent mètres au sud du temple» (Gose 1955, 49), donc pas très loin de cette cache.
 15 ■ Gose 1955, 24.
 16 ■ Que *lovantucarus* représente une épithète et non pas un nom propre, est prouvé par une dédicace de Tholey (CIL XIII 4256) qui mentionne un Mercure *lovantucarus*. Il pourrait s'agir là aussi d'un monument commémoratif d'un rite de passage. Pour le mode d'intervention de Mercure à ce propos, voir Costa 1982.
 17 ■ Voir Gose 1955, 25, 96; KTrier 486 [Binsfeld]; Kyll 1966, 51; Schindler 1977, 31; Binsfeld 1977; Merten 1985, 60; Heinen 1985, 183-185; Schwinden 1986, 37; Faust 2001, 211-219, spéc. 218; Gschlössl 2006, 27-29.
 18 ■ Ainsi Kyll 1966, 19; Wightman 1970, 213; Binsfeld 1977, 218; Merten 1985, 55; Schwinden 1986, 37; Bauchhenss 1992, 330-331 et, très explicitement, KTrier 486 [Binsfeld].
 19 ■ Ainsi Schindler 1977, 31; KTrier 491-492 [Binsfeld]; Kuhnen 1996, 188, n° 33b [Schwinden].
 20 ■ Kyll 1966, 19; Kuhnen 1996, cat. n° 33 [Schwinden].
 21 ■ Pour les vœux romains, voir Derks 1998, 215 ff.
 22 ■ Ainsi KTrier 189 [Binsfeld]; Merten 1985, 23 et 44.
 23 ■ CIL XIII 7661; Merten 1985, 19-22.

Fig. 3 Trèves.
Statuette de garçon
presque nu vêtu d'un
manteau, qui, de
l'index de la main
droite, touche le bec de
l'oiseau qu'il tient dans
l'autre main.



était fondée sur une interprétation «certaine-ment fausse»²⁴. Cependant, l'association devient parfaitement compréhensible à partir du moment où l'on ne caractérise plus l'intervention divine par le terrain de son activité, mais par le mode de son intervention. Ainsi le dieu romain défend ici le pauvre Tychicus contre l'attaque de la mort, exactement de la même façon qu'il défend la communauté civique sur le champ de bataille contre les attaques de l'ennemi. Il n'est certainement pas sans intérêt que les mots poétiques utilisés pour décrire le mode d'intervention soient empruntés au vocabulaire guerrier²⁵.

Si les interprétations d'un culte guérisseur ne sont plus soutenables, quelles sont les alternatives? Comme je l'ai suggéré dans l'introduction, je pense à une place dans les rites de passage qui accompagnaient l'individu dans le cours de sa vie, notamment au moment de l'adieu à l'enfance et de l'entrée dans l'adolescence. Comme de nombreuses études anthropologiques le montrent, toutes les sociétés humaines connaissent des groupes d'âge et des rites qui définissent les transitions entre ceux-ci²⁶. Bien que l'existence de telles structures soit donc universelle, les modalités – c'est-à-dire la catégorisation selon des groupes d'âge et les actes précis qui

marquent la transition d'un groupe d'âge à l'autre – peuvent différer fortement selon les sociétés. Il suffit de renvoyer aux remarques de Tacite sur les rites d'initiation chez les Germains pour se faire une idée de ces différences²⁷. Compte tenu de ces données historiques et anthropologiques, la question est donc moins de savoir s'il existait de telles structures dans le monde romain, mais plutôt comment elles étaient définies et exprimées. Si l'insertion des dédicaces trévires dans leur contexte historique aboutit à les réinterpréter sous l'angle de ces rites de passage, une première interrogation porte sur la façon dont ces dédicaces s'accordent avec ce qu'on sait du rite de l'entrée dans l'adolescence tel qu'il était pratiqué à Rome.

Grâce aux sources écrites, ce rite, décrit comme la *togae virilis sumptio*, la prise de toge virile, est bien connu²⁸. Le jour où les fils des citoyens romains atteignent l'âge adulte, ils offrent le signe par excellence de leur enfance, la bulle²⁹, aux Lares de la famille; ils quittent la toge prétexte et prennent la toge virile³⁰. Après l'accomplissement de la partie privée du rite devant l'autel familial, la scène se déplace d'abord vers le *tabularium* où le nouveau citoyen est inscrit dans une tribu, et enfin, pendant la République, vers le Capitole (*ire ad Capitolium*); là, dans l'entrée du temple de Minerve, une monnaie est offerte sur l'autel de Iuventas. Après l'inauguration du *forum* d'Auguste et notamment du temple de Mars Ultor (en 2 av. J.-C.), la dernière étape du rite était remplacée par la *deductio in forum*, c'est-à-dire l'accompagnement du nouveau citoyen, par son père, par des proches parents et par des amis et des clients de la famille, vers la nouvelle place publique. Par les *sacra* qui y étaient préservés, par son programme sculptural et enfin par son utilisation multiple, cet espace communiquait les valeurs du nouveau régime tout en accordant aux visiteurs, y compris aux nouveaux *togati*³¹, une place dans la mytho-histoire de l'empire³². Le temple de Mars hébergeait les *aquilae* récupérées chez les Parthes et les Germains; il était aussi le lieu de réunion du sénat pour toutes ses délibérations sur les questions de guerre et de triomphe. L'ensemble des trois statues de culte (Mars Pater, Venus et Divus) en conjonction avec le décor du fronton du temple et le grand quadrigé d'Auguste érigé au milieu de la place, racontaient de façon impériale le mythe originel de l'état romain, notamment de la *gens Iulia*. Enfin les statues honorifiques des *virii triumphales* de la République, dressées dans les portiques de la

place, montraient comme des *exempla* à suivre par les jeunes gens qui, en fonction du rite de passage, étaient introduits dans la vie publique lors de leur première apparition en tant que citoyen³³. Après avoir fait leurs premiers sacrifices aux dieux de ce sanctuaire, ils étaient prêts à assumer des charges militaires ou administratives.

La documentation littéraire disponible concernant la prise de la toge a été rassemblée dans le tabl. III (*infra*, 203). Comme on pouvait s'y attendre, les membres de la famille impériale y sont bien représentés. L'ensemble des données invite à plusieurs observations:

- Bien que dans la littérature le jour de fête des *Liberalia*, le 17 mars, soit mentionné presque unanimement comme la date préférentielle de l'accomplissement du rite, les *testimonia* montrent qu'en réalité une grande liberté régnait dans le choix de la date.

- En ce qui concerne l'âge exact que le fils avait atteint au moment où il prenait la toge, les données montrent une grande variété entre 12 et 18 ans. Donc plutôt qu'un âge biologique fixe et valable pour tous, ce sont des critères subjectifs et variables qui déterminaient le moment où le fils était soumis au rite; comme les sources le remarquent parfois, c'était peut-être le père qui prenait la décision.

Un petit nombre de dédicaces prouve qu'il existait à Rome et en Italie une coutume d'ériger des monuments à l'occasion de la prise de toge (*infra*, 204, tabl. IV). Un des exemples connus, qui consiste en un fragment de base inscrite, provient précisément du sanctuaire de Mars Ultor à Rome (n° 1 du tabl. IV) et sa découverte fortuite confirme le rôle que les sources littéraires attribuent à la divinité dans les fêtes privées de la *sumptio togae virilis*. Toutefois le type de monument est bien différent des dédicaces du sanctuaire de Trèves, où toute référence à la prise de toge est absente. Quels arguments pourraient appuyer l'idée qu'ils se rapportent bien à un rite comparable?

Si l'on tente de saisir d'un coup d'œil toutes les attestations littéraires et épigraphiques (*infra*, 203-204, tabl. III et IV), il est frappant de constater que dans notre documentation ne figurent que des représentants de l'élite impériale: des membres de la famille de l'empereur ou des familles qui appartiennent à l'ordre sénatorial ou équestre: *clarissimi iuvenes, equo publico*. Il est aussi remarquable qu'un inventaire des statues de *togati* portant la bulle qui a été récemment dressé pour l'ensemble de l'Empire romain, ne dépasse pas la soixantaine d'exemplaires³⁴, tandis que pour

l'ensemble des Trois Gaules et des deux Germanies je n'ai pu repérer qu'un seul exemple d'une telle statue de *togatus* provenant du sanctuaire d'Essarois en Côte-d'Or³⁵.

Que faut-il en conclure? Les quelques dizaines de statues préservées s'approchent-elles du nombre réel? Et faut-il en ce cas-là conclure que la masse des garçons a subi le rite sans jamais ériger un monument? Comment se présente la situation de tous ceux qui n'étaient pas nés citoyens, à qui la prise de toge et le port de la bulle étaient même interdits? Que faisaient-ils quand ils atteignaient l'âge adulte? Et enfin, faut-il supposer que le rite pratiqué à Rome fonctionnait comme le modèle d'un rite comparable dans les provinces, comme la statue d'Essarois pourrait le suggérer?

Pour être bref, oui, je pense que la prise de toge était un rite exécuté dans les provinces d'après le modèle que les sources écrites nous font connaître. Bien que les opinions puissent diverger sur l'ampleur de cette coutume, les sources écrites, rares mais claires³⁶,

24 ■ La position la plus extrême est prise par H.-H. Wegner, s.v. Pommern. In: Cüppers (dir.) 1990, 527: «Dies ist eine einheimische, keltische Gottheit, die in römischer Zeit in einer sicher falschen Interpretation mit dem Kriegsgott Mars in Zusammenhang gebracht wurde»; dans le même sens, H. Cüppers dans le même livre, s.v. Trier, 594 et Heinen 1985, 184. Cf. aussi Merten 1985, 63.

25 ■ Scheid 1992, 37-39; Derks 1998, 79-80.

26 ■ Van Gennep 1909; La Fontaine 1985.

27 ■ Tac., Germ. 13.

28 ■ La meilleure collecte du matériel historique est toujours chez Marquardt 1879, 126-129.

29 ■ Marquardt 1879, 84-86; RE III (1897), 1047 ff. [Mau]. Pour les *realia* des bulles romaines, Silveiro 1959, 83, pl. 200-205; Goette 1986. Ce dernier auteur dresse une liste des exemples en or (153-154), qui est à compléter par ceux mentionnés dans Jospin (dir.) 2002, 91 [Saint-Fréjus] et Greco 2003 [Paestum].

30 ■ Pour le symbolisme de la toge prétexte en tant qu'habillement de l'enfant non sexué, voir maintenant Sebesta, J. (2005) *The Toga Praetexta of Roman Children and Praetextate Garments*. In: Cleland, L./Harlow, M./Llewellyn-Jones, L. dir. *The Clothed Body in the Ancient World*. Oxford, 113-120.

31 ■ Selon Suet., Aug. 40, l'entrée au *forum* était interdite à toute personne qui ne portait pas la toge.

32 ■ Alföldy 1992, surtout 17 ff., 35 ff., 67 ff., 101 ff.; Herz 1996.

33 ■ Rinaldi Tufi, S. (1981) *Frammenti delle statue dei summi viri nel foro di Augusto*. *Dialoghi di archeologia* 3, 69-84 et surtout Spannagel 1999.

34 ■ Goette 1990; pour une liste, voir aussi Goette 1986, 154 ff.

35 ■ Espérandieu 3424.

36 ■ Papyri Michigan VII 433 = *Corpus Papyrorum Latinorum* 165; Plin., Ep. 10.116; Plut., Sertorius 14; Tac., Agr. 21.

Fig. 4 Statue en bronze d'un garçon habillé de la toge prétexte, portant la bulle et tenant dans la main gauche un oiseau.



ne laissent aucun doute sur son existence. J'imagine cependant que les vestiges archéologiques de ce rite sont beaucoup plus endommagés que ceux d'autres rites comparables que nous allons voir dans un instant. Citons comme exemple une des perles de la collection du Musée du Louvre, la fameuse statue en bronze d'un garçon vêtu de la toge prétexte et portant la bulle (fig. 4). Il faut noter d'ailleurs qu'il tient un oiseau dans la main gauche: nous reviendrons sur ce motif plus tard. Cet exemple suffit à établir que ce sont de telles statues coûteuses, en bronze ou même en métal précieux, que l'on attend pour les fils des plus riches, pour les membres des ordres sénatorial et équestre, pour ceux qui sont mentionnés dans nos sources. Cependant, la presque totalité de ces images est refondue, disparue dans les fours de

sorte qu'elles manquent dans nos collections archéologiques. Il en va autrement avec les monuments en pierre (qui eux aussi peuvent être réutilisés, mais à une autre échelle et sans effacer toute trace) pour ne rien dire des offrandes en terre cuite.

Retournons maintenant aux dédicaces de Trèves. Dans la littérature, l'âge exact de nos garçons est discuté, comme si ces monuments étaient des portraits fiables d'une réalité personnalisée de garçons individuels. À mon avis, il s'agit plutôt de représentations emblématiques d'une jeunesse idéale qui figurent d'une manière abstraite l'enfance terminée. Sinon, comment expliquerait-on le fait que dans nos exemples les garçons sont presque toujours nus, alors que normalement la nudité est la prérogative des dieux? La solution est à portée de main si nous sommes prêts à ne plus considérer ces images comme des expressions d'un culte indigène mal compris, mais comme des citations d'un lexique iconographique gréco-romain.

En effet, c'est dans la sculpture monumentale de la Grèce classique que l'origine du motif de l'enfant debout tenant un oiseau est à rechercher. De nombreux reliefs funéraires de garçons et de filles attestent de sa grande popularité jusqu'à la fin de l'époque classique³⁷. Après les essais réussis pour représenter l'enfant en ronde bosse, en tant que partie de grandes œuvres d'art, le début de l'époque hellénistique marque l'introduction de la représentation de l'enfant seul³⁸. La grande majorité de ces œuvres en ronde bosse est originaire de sanctuaires et donc constitue sans doute des statues votives, qui, à en croire les attestations épigraphiques éventuelles, étaient érigées à la suite d'un vœu par des parents³⁹. Il s'agit généralement de tableaux de genre qui, par la représentation de l'enfant jouant, expriment sa joie de vivre: les enfants – les filles habillées, les garçons souvent nus ou uniquement vêtus d'un manteau – y tiennent un ballon, un animal, souvent un oiseau⁴⁰. C'est ce type de statue qui est à l'origine de nos dédicaces trévires. Il continue d'être populaire à l'époque romaine, non seulement dans la partie orientale de l'Empire⁴¹, mais aussi à Rome⁴², en Italie⁴³ et enfin en Gaule. Sur la base d'une comparaison entre les sculptures funéraires et votives, Vorster a argumenté à bon droit que la tenue inadaptée des enfants montre qu'elles ne font pas référence aux réalités de la vie quotidienne⁴⁴. Et parce que la même comparaison lui interdit de considérer les objets que

tiennent les enfants comme des offrandes, la conclusion s'impose que ces statues votives sont des représentations idéalisées plutôt que des portraits réels, qu'elles renvoient moins à des garçons ou des filles particuliers qu'à l'enfant tout court⁴⁵.

Que l'iconographie de nos dédicaces de Trèves fasse, elle aussi, référence autant à des idéaux abstraits qu'à des réalités concrètes, est fortement suggéré par les monuments funéraires de la Gaule érigés à la mémoire d'enfants morts. Nombreuses sont les stèles funéraires où, sans tenir compte de son âge réel, l'enfant mort prématurément a été représenté dans les circonstances les plus joyeuses, c'est-à-dire jouant avec des jouets ou des animaux domestiques⁴⁶. À en juger d'après ces images, parmi ces derniers, le chien, le chat, et les oiseaux surtout étaient populaires. Un motif déjà présent dans les reliefs funéraires grecs et que l'on retrouve sans cesse est celui de l'enfant qui touche de l'index le bec d'un oiseau (fig. 5).

Reprenons maintenant le fil de l'exposé. Il est devenu évident que les oiseaux de nos enfants, loin d'être des offrandes récompensant une guérison divine, sont en réalité des attributs d'enfants jouant⁴⁷. Dans les statuette votives cette représentation de l'enfant jouant renvoie à l'enfance heureuse que l'enfant est sur le point de quitter. Bien que certains membres des classes dirigeantes de l'empire puissent avoir connu d'autres formes d'expression, comme les rares inscriptions de la prise de la toge le confirment, à

37 ■ Vorster 1983, 9, 12-13, 23-24.

38 ■ Vorster 1983, 48 ff.; Beaumont, L. A. (2003) *The Changing Face of Childhood*. In: Neils, J./Oakley, J. H. (dir.) *The Coming of Age in Ancient Greece. Images of Childhood from the Classical Past*. New Haven/London, 77; Oakley 2003, 189.

39 ■ Vorster 1983, 51 et 249. Cf. aussi Herzog, R. (1903) *Das Kind mit der Fuchsgans*. *Österreichische Jahreshefte* 6, 215-236.

40 ■ Pour l'interprétation de ces objets comme des jouets, voir Vorster 1983, 23-24 (avec n. 105), 51, et 63 (avec n. 220); Oakley 2003, 191.

41 ■ Vorster 1983, 257. Voir aussi Havé-Nikolaus, F. (1998) *Untersuchungen zu den kaiserzeitlichen Togastatuen griechischer Provenienz. Kaiserliche und private Togati der Provinzen Achaia, Creta (et Cyrene) und Teilen der Provinz Macedonia*. *Trierer Beiträge zur Altertumskunde* 4. Mainz, pl. 21, pour des statues extraordinaires d'enfants représentés dans la même attitude, mais habillés de la toge romaine!

42 ■ Voir par exemple Lippold, G. (1956) *Die Skulpturen des Vatikanischen Museums*, vol. III.2. Berlin, cat. n^{os} 92, 104, 111 avec pl. 151; Giuliano, A. (1981) *Museo Nazionale Romano. Le sculture* vol. I.2. Roma, n^o 4.



Fig. 5 ■ Stèle funéraire de Baugy (Cher) montrant le petit Alogius qui donne la becquée à son oiseau.

43 ■ Pour un exemple inédit de Sepino, voir Matteini Chiari, M. (dir.) (1982) *Saepinum. Museo documentario dell'Altitalia*. Campobasso, 20-21, n^o 164.

44 ■ Vorster 1983, 86.

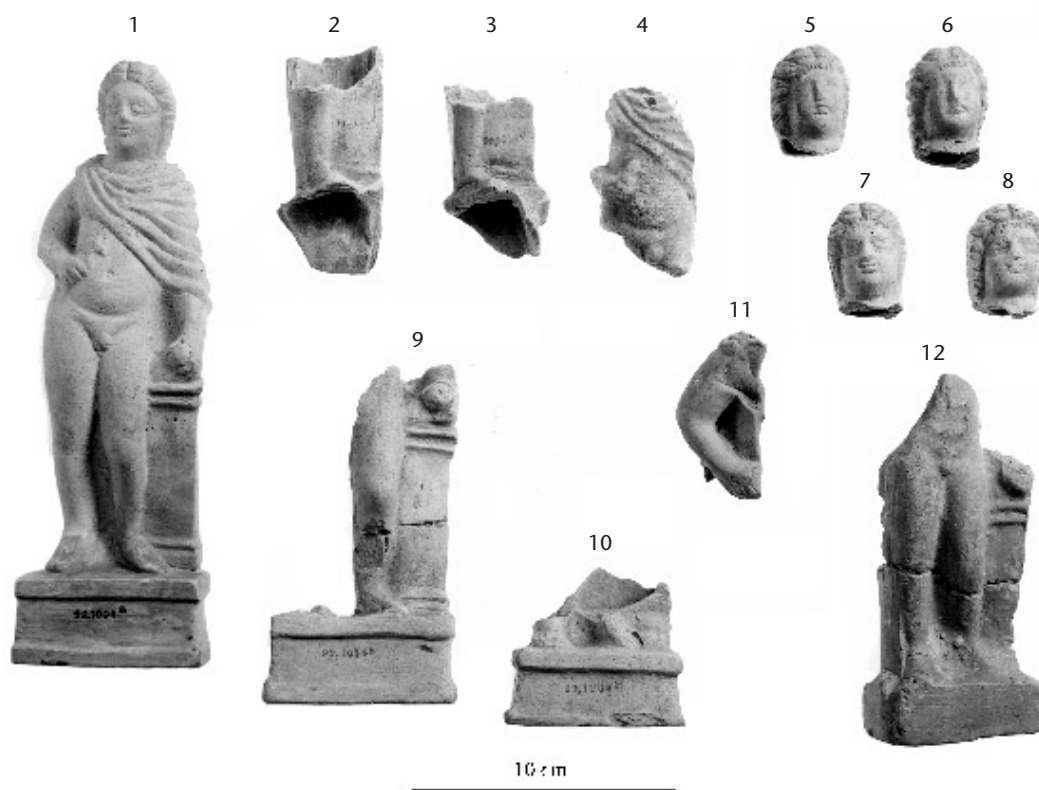
45 ■ Cf. Gercke, B. (1968) *Untersuchungen zum römischen Kinderporträt von den Anfängen bis in die hadrianische Zeit*. Hamburg, 143-144.

46 ■ Cf. Coulon, G. (1994) *L'enfant en Gaule romaine*. Paris, 101-103, qui discute, entre autres, Esp. 1193 et 1127; pour la première de ces stèles voir maintenant impérativement Johns, C. (2003) *The Tombstone of Laetus' Daughter. Cats in Gallo-Roman Sculpture*. *Britannia* 34, 53-63, qui présente une nouvelle lecture pertinente de l'inscription et de l'image.

47 ■ Pour cette interprétation d'une grande catégorie des animaux domestiques, voir en général Bradley, K. (1997) *The Sentimental Education of the Roman Child. The Role of Pet-keeping*. *Latomus* 57, 523-557 et Minten, E. (2000/2001) *Roman Children and their Pets. A Socio-iconographical Survey*. *Opuscula Romana* 25/26, 73-77. Je ne voudrais pas exclure la possibilité que les vrais objets de jeu en tant que tels étaient en fait offerts comme cadeaux d'adieu à l'enfance, ainsi que les sources l'indiquent pour les poupées des filles, mais jusqu'à présent les fouilles archéologiques n'en ont produit que de très rares exemples, qui en outre proviennent plus souvent de tombes que de sanctuaires.

Fig. 6 Terre cuite d'un garçon nu debout (1), tenant un oiseau, et fragments du même type (2-12) provenant tous du grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves. Trouvailles inédites.

- 1 Inv. 1899,1004a
- 2 Inv. 1899,1004c
- 3 Inv. 1899,1004d
- 4 Inv. 1899,1004e
- 5 Inv. 1899,1004h
- 6 Inv. 1899,1004f
- 7 Inv. 1899,1004g
- 8 Inv. 1899,1004i
- 9 Inv. 1899,1004b
- 10 Inv. 1899,1004k
- 11 Inv. 1899,1365
- 12 Inv. 1899,1364



mon avis la masse de la population se servait plutôt de ces représentations de genre afin d'exprimer sa gratitude pour la protection divine des enfants. C'est ainsi que je suis porté à interpréter la statue de bronze conservée au Louvre⁴⁸ et c'est dans le même sens que je voudrais interpréter les dédicaces trévires.

Comme nous l'avons vu, nos monuments ne constituent certainement qu'un très faible échantillon de l'abondance documentaire. Non seulement il faut envisager un grand nombre d'autres monuments en pierre, mais aussi certainement des anathèmes de nature différente. D'une part, la statue en bronze du Louvre attire notre attention sur l'existence vraisemblable de dédicaces originelles plus coûteuses en bronze (peut-être même en bronze doré) qui ont disparu, d'autre part nous disposons de statuettes en terre cuite, qui, par leur iconographie et leur fonction sont tout à fait comparables aux monuments en pierre, mais qui, par leur production en série, étaient bien meilleur marché et donc accessibles à tous (fig. 6)⁴⁹.

Si toutes ces dédicaces n'apportent aucune preuve explicite que leur premier sujet était la guérison d'une maladie, il faut souligner que des vœux exprimés pour le bien-être (*pro salute*) de l'enfant englobent aussi sa bonne santé physique. Sans vouloir donc complètement exclure la possibilité que des

parents aient cherché l'aide divine pour un enfant malade, la masse des offrandes anépigrahes, indiquée par les quelques trouvailles fortuites de statuettes en terre cuite, oblige à y voir l'exception plutôt que la règle. Ici la comparaison avec les vœux publics peut être instructive. Si les empereurs tombaient malades de temps en temps eux aussi et si, dans ce cas, des vœux extraordinaires pour la guérison du souverain régnant étaient formulés, la masse des attestations de vœux romains publics ne concerne pas ces circonstances exceptionnelles, mais plutôt les vœux réguliers auxquels nous avons déjà fait référence. Je suppose que, de manière analogue, la masse des données disponibles pour les vœux privés n'est pas à expliquer par des circonstances de vie exceptionnelles – par des maladies accidentelles qui n'affligent qu'une fraction de la population –, mais par les rites réguliers que tous les membres de la société devaient exécuter.

Ce n'est pas le lieu ici de développer ces idées dans le détail, mais afin de montrer que le sanctuaire de Lenus Mars à Trèves ne constitue absolument pas un cas unique et que le modèle du cycle de vie humaine et ses rites de passage pourrait être utilisé avec profit pour l'interprétation du *corpus* des données d'autres sanctuaires, je voudrais pour terminer faire référence brièvement, à titre de comparaison, à un seul autre sanc-

tuaire trévière, celui de Dhronneck dans le Hunsrück⁵⁰. Malheureusement, nous ne disposons pas d'inscriptions pour ce sanctuaire, mais les trouvailles de plusieurs petites statuettes en bronze de Mars et d'une grande quantité de pointes de lance⁵¹ m'incitent à penser que Mars était certainement parmi les dieux vénérés ici, s'il n'était pas le dieu principal du sanctuaire. Or, le matériel votif comprend, entre autres, des dédicaces en pierre et en terre cuite d'un garçon nu tenant un oiseau⁵². Mis à part ce type d'offrandes d'ores et déjà connu, ce qui frappe, c'est la présence de grandes séries de représentations en terre cuite de bustes d'enfants, de matrones et de jeunes couples («*Liebespäarchen*»)⁵³. Si le premier de ces types d'offrandes est aussi très fortement présent parmi le matériel du sanctuaire de l'Irminenwingert, où il fut retrouvé, avec les dédicaces en pierre dans et sur la couche de démolition de la petite chapelle⁵⁴, je suis tenté d'y voir une expression alternative, associée au même rite de l'adieu à l'enfance, où l'on s'est contenté d'offrir un simple «portrait» plutôt qu'une représentation de genre. La présence des deux autres types d'offrandes, que l'on retrouve à peine ou pas du tout parmi le matériel du sanctuaire de l'Irminenwingert, m'amène à un dernier point que j'ai laissé de côté jusqu'ici: les différences entre les sexes.

Nous avons signalé que les filles étaient presque absentes du sanctuaire de Lenus Mars à Trèves. Je suis pourtant convaincu que cette situation n'est due ni au hasard ni, comme l'on a parfois suggéré, à une estime plus élevée pour les fils⁵⁵. Elle reflète par contre la réalité et, à mon avis, s'explique par les différents cycles de vie des hommes et des femmes, ainsi que par les différents rôles que les deux sexes jouaient dans la société romaine. Au centre urbain de la colonie des Trévires, avec ses nombreux lieux de culte, les matrones et leurs filles ont sans doute préféré visiter un autre sanctuaire urbain; dans le territoire, la situation peut être légèrement différente: si le sanctuaire de Dhronneck, outre son temple principal, comprenait encore plusieurs annexes, il n'est pas exclu que l'une d'elles ait fonctionné comme une chapelle dédiée à d'autres divinités plus étroitement associées au *mundus muliebris*.

Comme nous l'avons vu, à Rome, les fils de l'élite venaient au sanctuaire le plus important de Mars sur le *forum* d'Auguste pour y accomplir le rite de la prise de toge. C'est là aussi que le nouveau citoyen était confronté aux grands exemples du passé qu'il devrait

suivre dans sa future vie publique. Nous n'en avons aucun indice, mais je crois que la même chose s'est passée à Trèves: l'adieu à l'enfance était en même temps l'entrée dans la vie publique. C'est pourquoi le sanctuaire extra-urbain de Lenus Mars était un très bon choix pour l'accomplissement du rite envisagé: le même dieu qui, en tant que Iovantucarus, a gardé l'enfant, veillera aussi sur le bien-être du nouvel adulte et sur celui de la cité entière. Bien que les filles ne fussent pas complètement exclues des rites accomplis là – on pourrait peut-être expliquer leur présence, inattendue du point de vue romain, par une réminiscence des coutumes préromaines –, la majorité d'entre elles visitaient les sanctuaires d'autres divinités plus étroitement associées aux soucis de la vie des femmes.

Conclusions et perspectives

En résumé, par la parole et par l'image, les dédicaces privées du grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves ne montrent pas l'ombre d'une tradition «celtique». Comme nous avons essayé de le démontrer, leur iconographie ainsi que leurs textes sont à considérer

48 ■ Vu le fait que le contexte originel est malheureusement inconnu, on pourrait penser alternativement à une statue honorifique. Cf. Gabelmann, H. (1985) *Römische Kinder in toga praetexta*. JDAI 100, 497-541 (plus particulièrement 514-517).

49 ■ Il est douteux que nos dédicaces puissent être mises en rapport, comme l'a fait Kyll 1966, 13-14, avec «une mince couche supérieure» de la société trévière. Le remploi de pierres anciennes pour au moins un, peut-être deux de ces monuments votifs (les nos 4 et 5 du tabl. III, *infra*, 203), ainsi que le statut de pèlerin d'un des dédicants (n° 7 du tabl. II, *infra*, 203) plaident contre une telle interprétation. Le père, dans la dédicace mentionnée, était vraisemblablement un pèlerin portant le nom unique de Secundi(us). Binsfeld dans son commentaire sur KTrier 503 suppose que Secundi désigne les deux parents de l'enfant, mais parce que la mère normalement garde son gentilice originel et que leurs *cognomina* respectifs ne sont pas exprimés, cette interprétation ne me semble pas acceptable. Pour Secundius comme nom unique chez les Trévires, cf. CIL XIII 3746 (Trèves) et 4063 (Dalheim).

50 ■ Hettner 1901, 37-84, Taf. II-III, V-XIV.

51 ■ Hettner 1901, Taf. V-VI.

52 ■ Hettner 1901, Taf. XIV.4 et 9 = KTrier 514-515 (pierre); *ibid.* Taf. XII.59 (terre cuite).

53 ■ Hettner 1901, Taf. IX-XI.

54 ■ Gose 1955, 56-59, Taf. 35.

55 ■ Kyll 1966, 49-51; Van Boekel, G. M. E. C. (1983) *Roman Terracotta Figurines and Masks from the Netherlands*. Introduction and Catalogue I (Apollo-Fortuna). *Berichten van de Rijksdienst voor het Oudheidkundig Bodemonderzoek* 33, 197-359 (plus particulièrement 238 et 266).

comme des citations d'un lexique gréco-romain, et donc comme des signes d'une intégration parfaite dans les structures de la vie religieuse romaine, même au niveau des couches inférieures. Nos recherches ont montré que l'accomplissement de ces rites de passage n'était pas exprimé par tous les membres de la société trévire de la même façon. Le port de la bulle étant réservé aux citoyens romains, il semble inévitable qu'il y ait eu des différences selon le statut juridique. Et parce que le pouvoir romain n'avait pas prescrit aux habitants des provinces les modalités de ces rites privés, il faut envisager ensuite une certaine variation selon les régions, les divinités et, bien sûr, les sexes⁵⁶. Une des tâches de la recherche serait donc de développer à l'avenir le modèle présenté ici afin d'éclaircir la variabilité de ces rites et de leurs formes d'expression suivant ces paramètres.

À la fin de notre enquête je voudrais attirer encore l'attention sur la question de la continuité ou, plus exactement, de la transformation des rites de passage préromains. Nous avons vu que le sanctuaire de Lenus Mars n'a livré aucun signe d'une occupation préromaine. On pourrait donc imaginer que les rites de passage discutés ici étaient des inventions, créées *ex nihilo* après la conquête romaine. Ce serait une conclusion fautive. Comme les recherches anthropologiques le suggèrent, chaque société connaît en fait de tels rites et aucun argument ne permet de nier leur existence pour les sociétés préromaines. Certes, les dédicaces qui étaient au cœur de cette contribution n'ont fourni aucun indice sur leur caractère, mais pour se faire une idée de leurs formes, il faudra regarder ailleurs. Si l'on pense aux dépôts d'armes laténiens que l'on a récemment fouillés dans

le sanctuaire de Lenus Mars à Pommern⁵⁷, il est évident que cette divinité poliade était bien associée à la défense de la communauté dès l'époque de l'Indépendance. Il ne faut pas beaucoup d'imagination pour établir qu'à cette époque-là les rites de passage des garçons trévires étaient placés sous le signe d'une transformation de l'enfant en guerrier. Après la conquête romaine l'aspect guerrier y perdit rapidement sa place prépondérante. En fonction des changements politiques et administratifs, ils n'étaient plus orientés vers la reproduction des valeurs guerrières, mais vers la propagation des valeurs civiques romaines⁵⁸. Exactement comme à Rome, c'était l'accomplissement de ces rites collectifs qui ouvrait pour les garçons trévires un avenir, soit comme soldat dans l'armée romaine soit comme citoyen dans la communauté locale. Si les sanctuaires et les rites que l'on y accomplissait ne doivent pas être considérés comme des «balises de l'invariabilité» comme l'ont pensé les folkloristes, on ne peut commencer à réfléchir sur leurs transformations qu'après avoir inséré le mobilier archéologique de l'époque romaine dans son propre contexte historique. Il revient à la recherche future d'élucider si la méthode et le cadre d'interprétation adoptés ici fournissent des outils pour mieux comprendre la signification des nombreuses offrandes privées des sanctuaires de la Gaule romaine.

*Ton Derks
Faculteit Letteren
Vrije Universiteit
De Boelelaan 1105
NL-1081 HV Amsterdam
amj.derks@let.vu.nl*

⁵⁶ On ne peut pas envisager que tous les habitants de la campagne trévire venaient au centre urbain de la colonie pour y accomplir ces rites.

⁵⁷ Pour le sanctuaire, voir Thoma 2000. Les armes sont encore inédites. Cf. *supra*, Thoma, 175-189.

⁵⁸ Pour les changements, voir aussi Derks 1998, 45-54.

	monument	divinité	dédicant	inscription
1	autel	Mars / Ancamna	C. Serotinius Iustus	KTrier 194 = F 12
	exèdre	Mars / Ancamna Genius pagi Vilciatis	C. Serotinius Iustus	KTrier 195 = F 13
2	autel	Deus Intarabus	Bittius Benignius Acceptus	KTrier 180 = F 11
	exèdre	[Deus Intarabus?] [Genius pagan]orum pagi Teucoriatis	Teucoriatus Securus Secundius Primulus	KTrier 181 = F 14
3	autel	Lenus Mars / Ancamna pagus inconnu	Optatius Verus	KTrier 188 = F 20

Tabl. I Les inscriptions appartenant aux trois ensembles d'une exèdre avec autel provenant du grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves.

	dédicant (b)	rôle	raison (c)	éléments	références
1	[...c.7]turnus	-	[pro sal(ute)?...]puli filii	abcd	KTrier 186 = F 19
2	-	[patres?]	[pro] Mercuriale [f]ilio	abcd	KTrier 187 = F 18
3	Secundius Secundinus	-	pro salute Mercurialis filii(us)	acbd	KTrier 183 = F 17
4	Primu[...c.9]us	-	pro Restitutio Primo filio	acbd	KTrier 185 = F 15
5	Sextus Restitutus Romanus	-	-	abd	KTrier 184 = F 16
6	P[...c.7]tine	-	pro Lysipemine filio	bcd	KTrier 485A
7	[S]ecundi(us?)	-	pro Pr[oc]la filia	bcd	KTrier 503 = CIL XIII 3668
8	Sex. Antonius Victorinus Braetia Germana	patres	-	bd	KTrier 434 = F 32

Tabl. II Les dédicaces privées gravées sur des bases de statues en pierre provenant du grand sanctuaire de Lenus Mars à Trèves.

	nom	jour	année	âge	références
1	Octavien/Auguste	18 octobre	48 av. J.-C.	15	CIL I ² , p. 229 = CIL X 8375 = InsIt XIII, 2, p. 279 (Feriale Cumanum)
2	C. Caesar	1-13 janvier	5 av. J.-C.	14	SEG 1968, 206 = AE 1967, 458
3	L. Caesar	1-13 janvier	2 av. J.-C.	14	SEG 1968, 206 = AE 1967, 458
4	Agrippa Postumus	-	5 ap. J.-C.	15	Dio 55, 22
5	Tibère (l'empereur)	24 avril	27 ap. J.-C.	14	CIL I ² , p. 236 (Fasti Praenestini)
6	Drusus II	- juillet?	2 ap. J.-C.	15	Suet., Tib. 15
7	Néron (fils de Germanicus)	7 juin	20 ap. J.-C.	14	CIL XIV, 244, p. 773 = CIL XIV, 4534 = InsIt XIII, 1, p. 185 (Fasti Ostiensis); Tac., Ann. 3,29; Suet., Tib. 54
8	Drusus III (fils de Germanicus)	début de l'année	23 ap. J.-C.	15?	Tac., Ann. 4,4
9	Ti. Gemellus (fils de Drusus II)	après 28 mars	37 ap. J.-C.	18	Suet., Cal. 15, 23; Dio 59, 8
10	Caligula	-	-	18	Suet., Cal. 10 et 15; Dio 59,8
11	Néron (l'empereur)	-	51 ap. J.-C.	13	Suet., Nero 7; Tac., Ann. 12, 41
12	Galba	1 janvier	14 ap. J.-C.	15	Dio 56, 29
13	M. Aurelius	-	136	15	SHA, Marc. Aurel. 4,5
14	L. Verus	-	144 (ou 146?)	13 (15?)	SHA, Verus 3,1
15	Commodus	7 juillet	175	13	SHA, Marc. Aurel., 22,12; Comm. 12,3
16	Caracalla	-	201	12	SHA, Sept. Severus, 16,8
17	Geta	-	202	12	SHA, Sept. Severus, 14,8
18	Severus Alexander	26 juin	221	12	Pdur. 54 (Feriale Duranum) [col. ii]; Dio 80,17f.
a	M. Tullius Cicero	3 janvier?	90 av. J.-C.	16	Cic., Brut. 88-89
b	M. Tullius Cicero jr.	-	49 av. J.-C.	16	Cic. Ad Att. 9,19.1 et 9,17.1
c	Q. Tullius Cicero	17 mars	50 av. J.-C.	c. 16	Cic. Ad Att. 6,1.12
d	P. Vergilius Maro	15 octobre	55 av. J.-C.	15	Martial. 12,67; Suet., Poet. 23, 23-24
e	fils de Cassius	15 mars	44 av. J.-C.	-	Plut., Brut. 14
f	Antyllus (fils du triumvir M. Antonius)	-	30 av. J.-C.	14	Plut., Ant. 71; Dio 51,6
g	Persius	-	-	16	Pers. 5,30; vita Persii, p. 73 Reiff
h	Crispinus, fils de Vettius Bolanus, gouverneur de Britannia	-	-	16	Stadius, Silv. 5,2,12

Tabl. III Attestations dans les fastes ou les sources littéraires de la sumptio togae virilis (1-18: membres de la famille impériale; a-h: autres).

Tabl. IV Attestations épigraphiques de la *sumptio togae virilis*.

	Garçon	ordre	dédicant	lieu de découverte	références
1	C. Ummidius Sallustius	-	<i>ipse</i>	Rome	AE 1934, 153
2	L. Clodius Tineius Pupienus Bassus	<i>clarissimus iuuenis</i>	<i>libertus</i>	Rome	AE 1945, 22 = CIL VI 41182
3	L. Ragonius L. f. Pap. Urinatius Tuscenius Quintianus	-	<i>servus arkarius</i>	Rome	CIL VI 1504 = ILS 1125
	<i>idem</i>	<i>clarissimus iuuenis</i>	-	Opitergium	CIL V 1970
	<i>idem</i>	<i>clarissimus iuuenis</i>	<i>servus</i>	Acelum	CIL V 2089
4	-	<i>equus publicus</i>	-	Lanuvium	AE 1994, 345
5	[Maesius] Titianus	<i>clarissimus iuuenis</i>	<i>amicus</i>	Thermae Himeraeae	CIL X 7346 = ILS 1083 = AE 1980, 531

Crédit des illustrations

- Fig. 1 Binsfeld et al. 1988, XXI, Abb. 1
- Fig. 2 Binsfeld et al. 1988, 187
- Fig. 3 Binsfeld et al. 1988, 486
- Fig. 4 Gabelmann, H. (1985) *Römische Kinder in toga praetexta*. JDAI 100, 504, Abb. 2
- Fig. 5 Coulon, G. (1994) *L'enfant en Gaule romaine*, 101. Paris
- Fig. 6 RLM Trier

Heiligtümer und städtische Siedlungen in den *agri decumates*. Das Beispiel Rottenburg / *Sumelocenna*

Sebastian Gairhos

Der Tempelbezirk von Sumelocenna befand sich am höchsten Punkt der Siedlung und stand im direkten Sichtbezug zu ihrem Zentrum. Ab der Mitte des 2. Jh. wurde das Gelände für Kulthandlungen genutzt. Erst im frühen 3. Jh. erhielt der jetzt grossflächig umfriedete Bezirk durch axial ausgerichtete Kultbauten, die von Gebäuden eher profaner Nutzung eingerahmt waren, sein stark repräsentatives Gepräge. Grösse und Ausstattung des Tempelbezirks finden im Gebiet der civitas sumelocennensis keine Entsprechung, was seine dominierende Rolle aufzeigt. Ganz ähnliche Verhältnisse liegen in Arae Flaviae und Iuliomagus vor, während im nördlichen Dekumatland vergleichbare Bezirke auch in den Zentralorten bislang fehlen.

L'aire sacrée de Sumelocenna était située sur le point culminant de la ville; on pouvait donc la voir depuis le centre de l'agglomération. Dès la seconde moitié du 2^e s., cette zone fut dévolue aux activités culturelles. Mais ce n'est qu'au début du 3^e s. que ce secteur – désormais ceinturé par un vaste enclos – acquit un caractère ostentatoire grâce à l'édification de plusieurs temples orientés de façon axiale et entourés de bâtiments profanes. On ne trouve pas d'aire culturelle si importante ni si bien équipée sur tout le territoire de la civitas sumelocennensis, ce qui souligne son rôle éminent. La situation est analogue à Arae Flaviae et à Iuliomagus, tandis que de tels ensembles font pour l'heure totalement défaut dans le nord des Champs Décumates, y compris dans les agglomérations principales.

Das antike *Sumelocenna*, heute Rottenburg am Neckar, liegt etwa 40 km südlich von Stuttgart, unmittelbar am Übergang des engen oberen Neckartales zum weiten und fruchtbaren mittleren Neckarraum. Hier überquerte die römische Fernstrasse von *Vindonissa*/Windisch nach *Mogontiacum*/Mainz den Fluss, nachdem sie von *Arae Flaviae*/Rottweil kommend in gerader Linie eine weite Neckarschleife abkürzte. Ab *Sumelocenna* folgte sie dann dem Verlauf des Flusses nach Wimpfen, dem Hauptort der *Civitas Alisinsium* (Abb. 1). Das antike Siedlungsareal zieht sich vom linken Neckarufer bis an den Rand der knapp 30 m höher gelegenen Hochterrasse, die durch den tiefen Einschnitt eines Bachtals zweigeteilt wird, und nimmt eine Fläche von etwa 35 ha ein (Abb. 2)¹.

Da bisher keine klaren Funde oder Befunde auf einen dauerhaft belegten grösseren Militärposten hinweisen, entwickelte sich *Sumelocenna* mit grosser Wahrscheinlichkeit nicht aus einem Kastellvicus, wie dies bei der Mehrzahl der rechtsrheinischen städtischen oder stadtähnlichen Siedlungen zu beobach-

ten ist. Zwei epigraphische Zeugnisse zeigen, dass hier vielmehr der Verwaltungssitz einer kaiserlichen Domäne, des *saltus Sumelocennensis*, am Beginn der römischen Siedlungstätigkeit gestanden zu haben scheint. Dieser Zeitpunkt lässt sich anhand der Münzreihe und des Sigillataspektrums mit der Einrichtung der Kastellkette am mittleren Neckar in frühtrajanischer Zeit um 100 n. Chr. gleichsetzen. Anfangs beschränkte sich die Besiedlung auf den Bereich entlang der antiken Durchgangsstrasse, der fast ausschliesslich mit Streifenhäusern in Holzfachwerktechnik bebaut war. Erst ab der Mitte des 2. Jh. griff die Siedlung auch in die nördlichen Bereiche der Altstadt und östlich davon aus (Abb. 2). Die in unmittelbarer Nähe zur antiken Siedlung anstehenden Kalk- und Sandsteinvorkommen begannen sich als bevorzugtes Baumaterial durchzusetzen. Ab dem letzten Drittel des 2. Jh. nahm die Siedlung zunehmend stadtähnlichen Charakter an. Neben

¹ Umfassende Darstellung: Gaubatz-Sattler 1999; Heiligmann 2003.

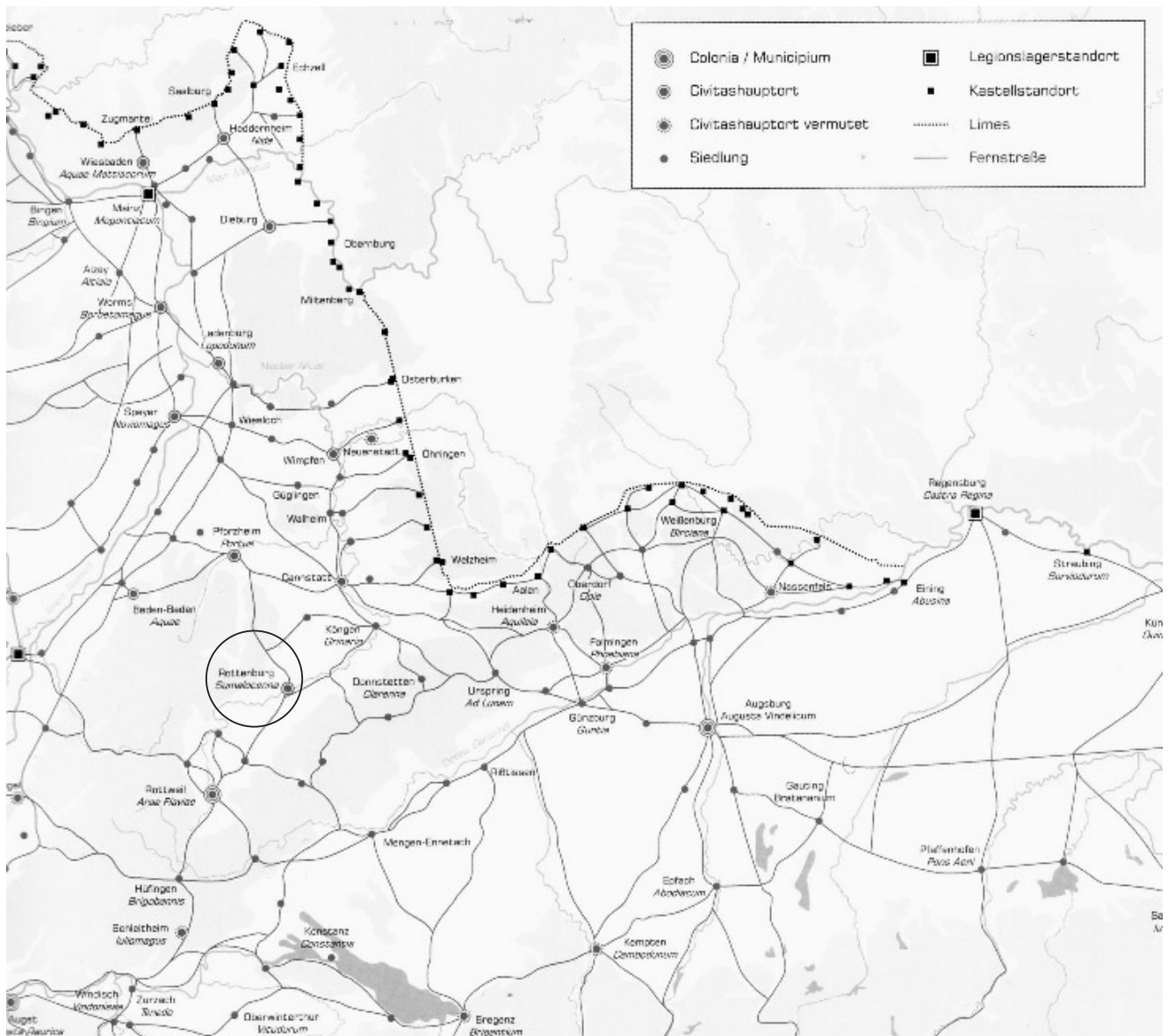


Abb. 1 Die rechtsrheinischen Gebiete der Germania Superior und das nördliche Raetien.

grosszügigen Wohnhäusern mit Peristylhöfen mediterranen Stils entstanden repräsentative öffentliche Bauten, wie mehrere Badeanlagen und – ein bisher in den Nordwestprovinzen singulärer Befund – eine mindestens 32 m lange öffentliche Latrine bezeugen (Abb. 3). Eine über 7 km lange Wasserleitung, der längste *aqueductus* im rechtsrheinischen Obergermanien, stellte die Frischwasserversorgung von *Sumelocenna* sicher. Im zweiten Viertel des 3. Jh. wurde die Stadt von einer mehr als 2 km langen Wehrmauer mit vorgelegtem Spitzgraben umgeben. Möglicherweise ist der hinter den Baumassnahmen stehende Aufschwung durch die Einrichtung der *civitates* am mittleren Neckar unter Marc Aurel oder Commodus begründet, als *Sumelocenna* zum Hauptort der *civitas Sumelocen-*

ensis wurde. Dabei ist allerdings unklar, ob *saltus* und *civitas* nebeneinander bestanden oder sich ablösten. Für eine Verleihung des formellen Stadtrechts fehlt bei *Sumelocenna* im Gegensatz zum *Municipium Arae Flaviae*/Rottweil aber jeglicher Beleg.

Der Tempelbezirk von *Sumelocenna*

Bei einer Notgrabung von 1994 bis 1999 musste eines der letzten bislang nicht überbauten Grundstücke innerhalb des römischen Mauerrings untersucht werden (Abb. 2; 4). Die Grabungen erfassten eine Gesamtfläche von etwa 4600 m²; bedingt

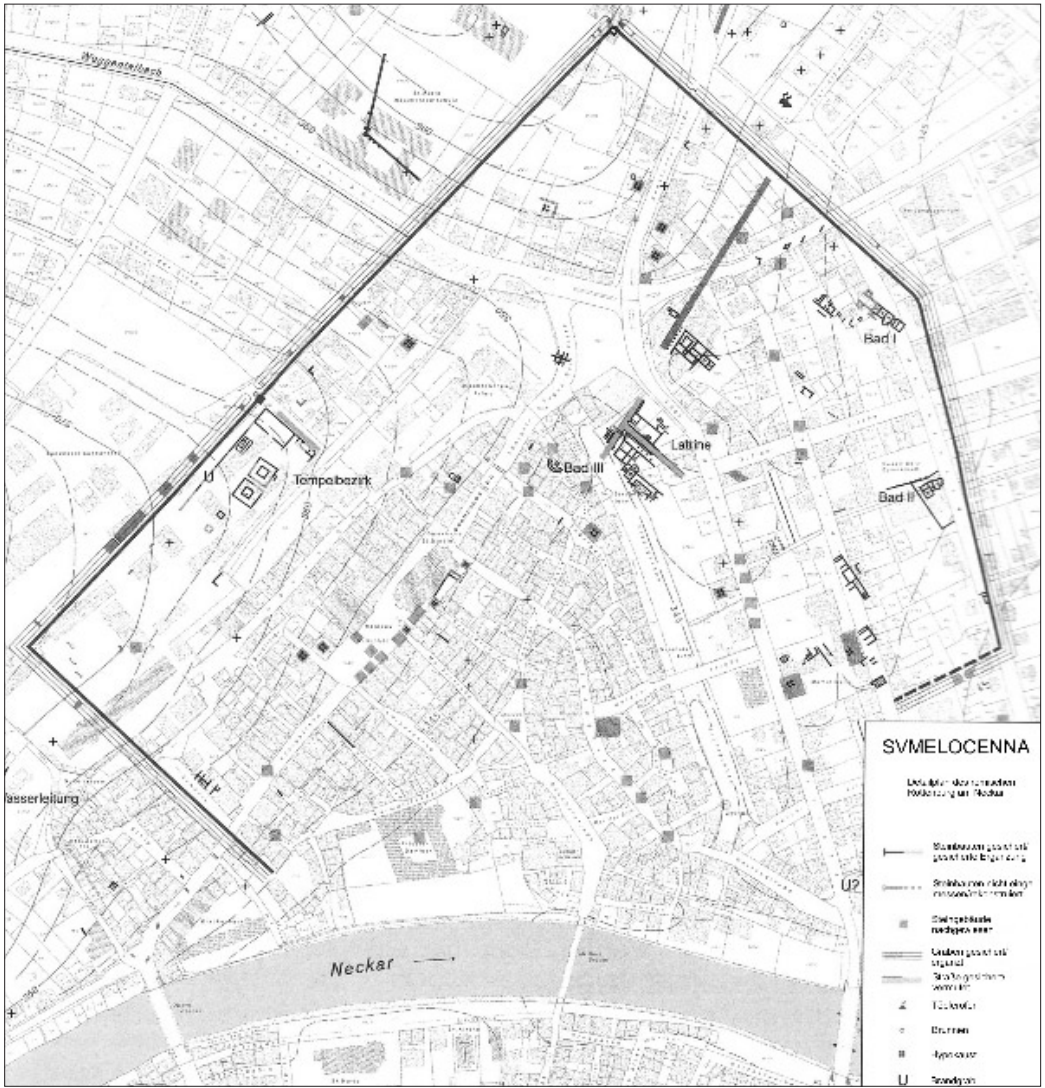


Abb. 2 Rottenburg a. N. Archäologischer Stadtplan.



Abb. 3 Rottenburg a. N. Ausgrabung am Martinshof.

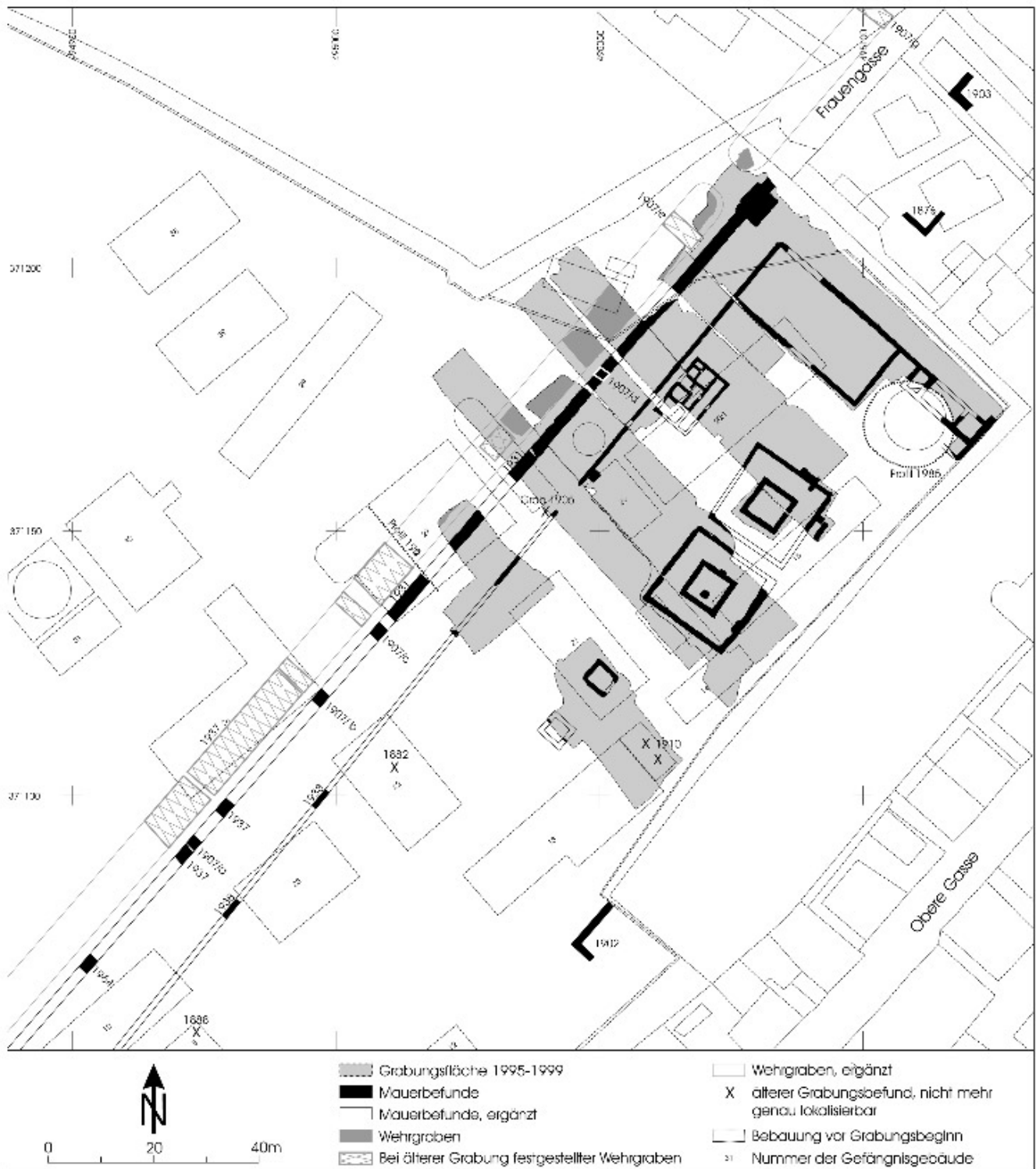


Abb. 4 Rottenburg a. N. Übersicht zu den Ausgrabungen «Am Burggraben».

durch mehrere unglückliche Faktoren blieben allerdings mehrere Areale von zusammen etwa 1900 m² mehr oder weniger unbeobachtet².

Der Erhaltungszustand im gesamten Grabungsbereich war aufgrund des frühneuzeitlichen Steinraubes, Planierungsmassnahmen im Zusammenhang mit der Stadtbefestigung des späten Mittelalters und einer Maulbeerbaumplantage des 18. Jh. stark beeinträchtigt.

Antike Laufniveaus und aufgehendes Mauerwerk liessen sich nur noch punktuell nachweisen. Aufgedeckt wurden ein Abschnitt der römischen Stadtmauer mit Spitzgraben und einem einfachen Tor sowie eine rechtwinklig dazu verlaufende Strasse. Den Grossteil der Grabungsfläche nahm ein 54 m x 97 m grosser Ausschnitt des ausgedehnten, von einer 0,60 m breiten Mauer umfriedeten Tempelbezirkes ein.

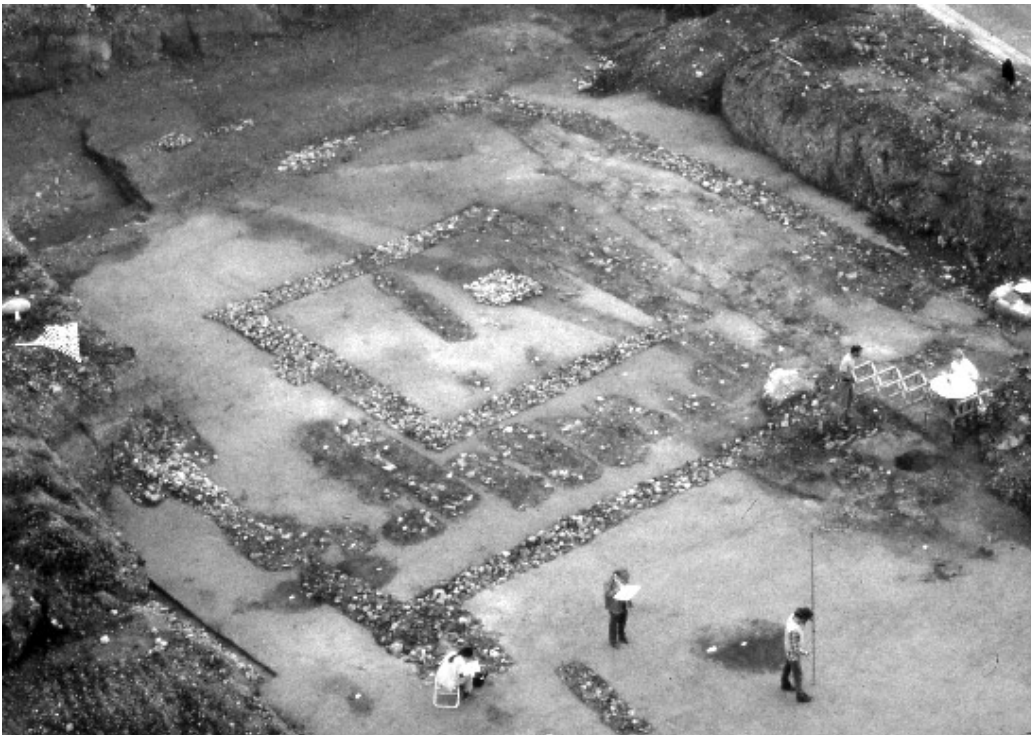


Abb. 5 Rottenburg a. N. Ausgrabung «Am Burggraben». Südlicher Umgangstempel.

Nicht ganz parallel zur nordwestlichen Umfassungsmauer waren vier quadratische Bauten aufgereiht, von denen sich die beiden nördlichen aufgrund ihres charakteristischen Grundrisses als Umgangstempel zu erkennen geben. Sie besaßen praktisch identische Abmessungen: Ihr Umgang wies eine Seitenlänge von etwa 17,50 m auf, die

Cella war jeweils 8 x 8 m gross. Im Cellareich des südlichen Umgangstempels konnte ein rechteckiges Fundament beobachtet

2 Die vollständige Befund- und Materialvorlage der Grabungen und eine ausführliche Diskussion der Ergebnisse war Thema der Dissertation des Verf. an der Ludwig-Maximilians-Universität München 2004 und wird in Kürze erscheinen: Gairhos (in Vorbereitung). Vorberichte: Reim 1998; Laux/Gairhos 1999.

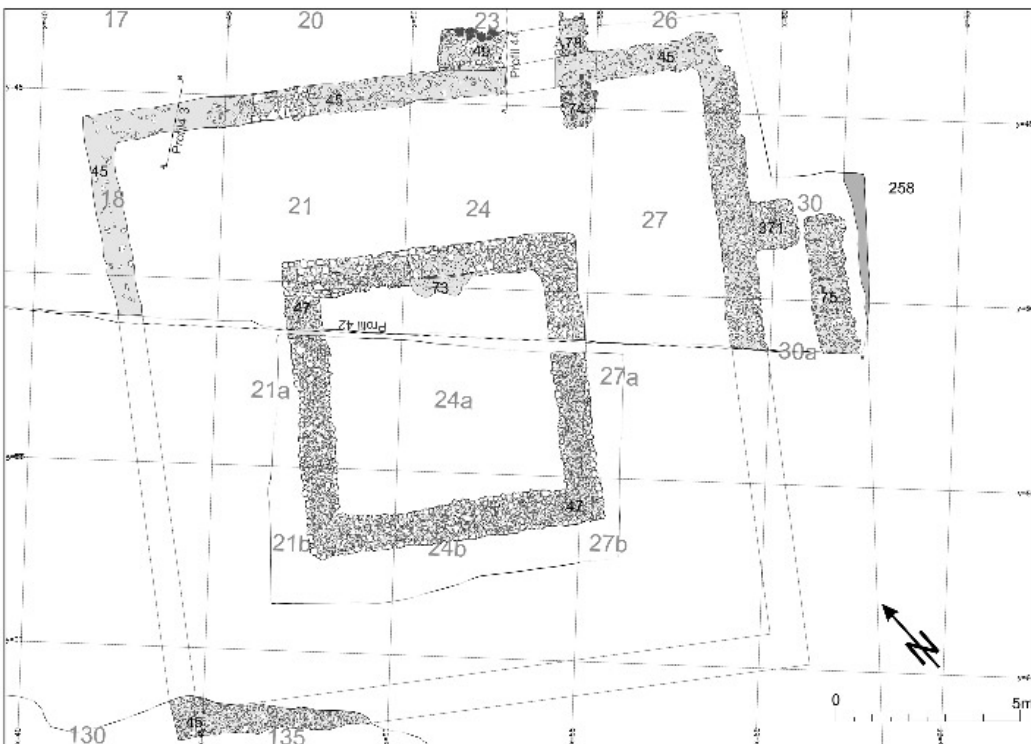


Abb. 6 Rottenburg a. N. Ausgrabung «Am Burggraben». Nördlicher Umgangstempel.

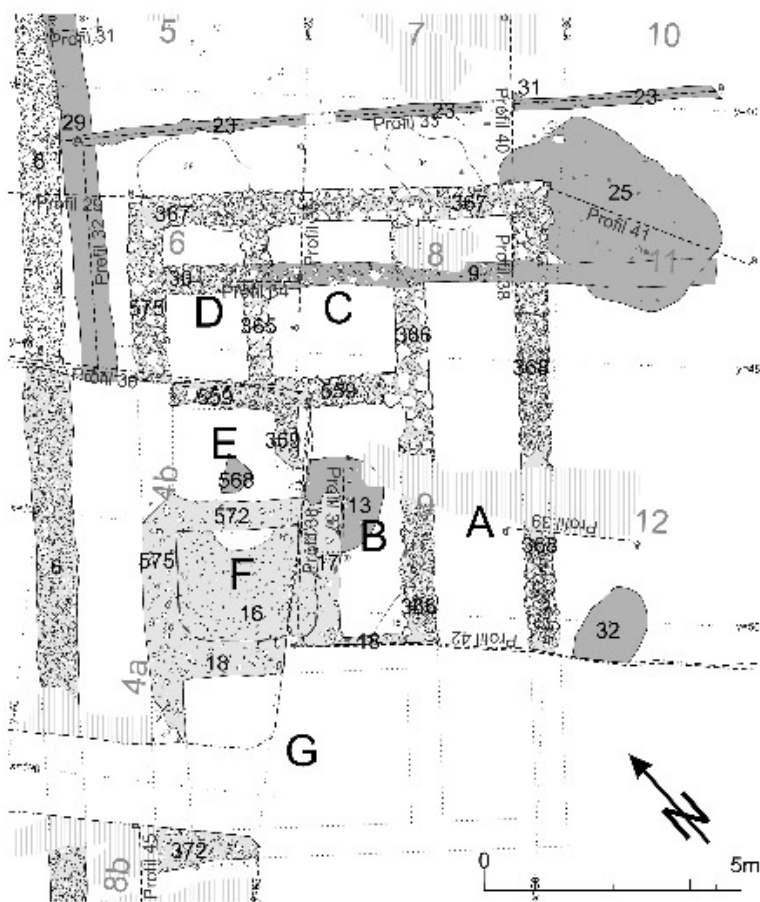


Abb. 7 Rottenburg
a. N. Ausgrabung «Am
Burggraben». Mehrräu-
miger Rechteckbau.

werden, das ursprünglich wohl einen Sockel für das Kultbild trug. Dem Fundament gegenüber lag der vermutliche Eingang in das Allerheiligste (Abb. 5). Wo sich der Zugang von aussen in den Umgang befand, liess sich nicht mehr feststellen, nur in der Westecke waren noch Mörtelstrichreste und die Eckverstärkung in Form von grossen Sandsteinquadern erhalten. In diesem Bereich schneidet die Umgangsmauer eine ältere Grube, aus deren fundreicher Verfüllung ein Baudatum des Tempels im beginnenden 3. Jh. abgeleitet werden kann. Einige Verputzfragmente lassen auf mehrfarbig bemalte Wände schliessen. Der nördliche Umgangstempel zeigte dagegen in der Cella ausser einem Estrichrest keinerlei Einbauten, was nur zum Teil auf den deutlich schlechteren Erhaltungszustand zurückzuführen ist (Abb. 6). Zu einem späteren Zeitpunkt wurde dezentral an die nordöstliche Aussenwand seines Umgangs vermutlich ein architektonisch betontes Portal angefügt, im Südosten scheinen Hangbewegungen die Anbringung von Strebepfeilern notwendig gemacht zu haben.

14 m südwestlich des Tempelpaares konnte ein einfacher quadratischer Bau mit 5,40 m Seitenlänge aufgedeckt werden (Abb. 4). Sein

stark gestörter Zustand erlaubt kaum weitere Aussagen. Noch weiter im Südwesten wurde ein vierter Bau nur noch in einem Profil erkannt. Der Abstand zwischen den Mauern lässt auf ein gleichartiges Gebäude schliessen. Die gleichmässige Ausrichtung der letztgenannten Bauten zu den beiden Umgangstempeln erlaubt, auch für sie Kultcharakter anzunehmen.

Nur wenig abgesetzt vor der nordwestlichen Bezirksumfriederung befand sich ein frei stehender Rechteckbau von 8 x 13 m (Abb. 7). Im ursprünglichen Zustand dürfte es sich um einen achsensymmetrischen dreiräumigen Bau gehandelt haben, dem im Südosten eine Portikus vorgeblendet war (Abb. 7:A). Der südliche Raum (Abb. 7:G) war mit einem bichromen Fussbodenmosaik und mit Wandmalereien in vegetabilem Dekor geschmückt, wie über hundert *tesserae* und eine grosse Zahl von Verputzfragmenten im Schutt zeigten. Das Fundament der Westecke überlagerte eine extrem fundreiche Grubenverfüllung aus dem beginnenden 3. Jh. Zu einem späteren Zeitpunkt wurde in den mittleren Gebäudetrakt ein hypokaustierter Raum (Abb. 7:F) eingebaut und der nördliche Raum unterteilt (Abb. 7:D; C). Dieses Gebäude, das aufgrund seiner Ausstattung zumindest temporär auch zu Wohnzwecken genutzt wurde, findet Analogien in anderen gallorömischen Tempelbezirken, so vor allem in *Petinesca/ Studen BE*. Neben der geläufigen Interpretation solcher Gebäude zur Unterbringung von Kultpersonal kann auch die Nutzung als Versammlungsplatz für Kollegien (*schola*) in Betracht gezogen werden. Der schlechte Erhaltungszustand und das spärliche Fundmaterial in Rottenburg lassen jedoch keine weiterreichenden Zuweisungen zu.

In die Nordecke der Umfassungsmauer angebaut fand sich ein grosser Hallenbau von 31 x 15 m, der ausser einer grosszügig dimensionierten Herdstelle keine weiteren Einbauten aufwies (Abb. 4). Möglicherweise diente die Herdstelle zur Zubereitung der *viscera* und anderen Mahlzeiten für regelmässig stattfindende grössere Kultfeste, die – etwa bei schlechter Witterung – auch in der Halle verteilt und eingenommen werden konnten. Als *terminus post quem* zur Errichtung dieser Halle kann die Verfüllung einer Latrine um die Jahre 170/180 herangezogen werden.

Weiter im Südosten war ein mehrräumiges Gebäude ebenfalls an die Umfassungsmauer angebaut, das allerdings durch mittelalterliche und moderne Baumassnahmen sehr stark gestört worden war und dessen

Grundriss sich daher nicht mehr eindeutig bestimmen liess (Abb. 4). Mindestens ein Raum war mit einem Mörtelstrich ausgestattet. Eine Interpretation des Gebäudes gestaltet sich schwierig: Neben Wohnzwecken ist auch die Nutzung als *tabernae*, vielleicht zum Devotionalienhandel oder zur Aufbewahrung von Weihegaben («Schatzhaus») in Betracht zu ziehen. Auch dieser Gebäudetrakt entstand frühestens im letzten Viertel des 2. Jh., da seine Fundamente entsprechend datierte Grubenverfüllungen schneiden.

Ausdehnung und topographische Situation des Rottenburger Bezirks

Eine Begrenzung des Tempelbezirks nach Südwesten und Südosten konnte bei den neuen Grabungen nicht nachgewiesen werden. Die gesicherte Ausdehnung nach Südosten zum Stadtzentrum hinab beträgt 54 m, nach Südwesten 97 m. Zwei bereits in den 30er Jahren dokumentierte Mauerabschnitte liegen hier genau in der Flucht der nordwestlichen Temenosmauer und dürften die Ausdehnung des Bezirks bis mindestens zu diesem Punkt, also etwa 165 m nach Südwesten, anzeigen (Abb. 2; 4). Denkbar ist darüber hinaus, dass sich der heilige Bezirk bis in die Westecke der ummauerten Stadt erstreckte. Eine Eingangssituation liess sich nirgends beobachten; aufgrund jüngerer Störungen an mehreren Teilstrecken der Umfassungsmauer ist jedoch ein Zugang von der erwähnten Strasse aus nicht auszuschliessen.

Der Tempelbezirk von *Sumelocenna* liegt in beherrschender Lage am höchsten Punkt über der antiken Stadt auf der Hochterrassenkante. Die Aufreihung der Sakralbauten folgt dieser Geländeform in der Form, dass die Nordwestmauern von allen vier Tempeln auf einer Flucht liegen. Die zu erschliessenden Zugänge zu den Umgangstempeln befinden sich allerdings jeweils seitlich im Nordosten (Abb. 4). Demnach liegen die Eingänge und damit wohl auch die kultische Ausrichtung zumindest der beiden grossen Tempel im Rottenburger Tempelbezirk nicht in den Achsen, auf denen ihre architektonische Aussenwirkung betont wird, also zur Stadt oder zum freien Platz im Nordwesten hin. Sie reihen sich vielmehr gewissermassen hintereinander auf. So erfolgte der Zugang zum südlichen Umgangstempel wahrscheinlich durch die nur etwas über 2 m

breite Gasse zwischen den beiden Umgangstempeln. Diese «introvertierte» Gestaltung der Kultanlagen, die so wenig mit den auf durchkomponierten Schauffassaden und langen Sichtachsen beruhenden Tempelbauten italischen Stils gemeinsam hat, ist für viele Tempelbezirke besonders in der *Belgica*, in Obergermanien und Rätien charakteristisch. Darauf wies Katrin Roth-Rubi bereits vor einigen Jahren hin³.

Nutzungsphasen

Wie das Fundmaterial der Grabungen deutlich zeigt, begann die Nutzung des Geländes frühestens um die Mitte des 2. Jh. (Abb. 8, 1. Phase): Mehrere parallele Ost-West-gerichtete Gräben und grössere Grubenkomplexe im Süden der Grabungsfläche enthielten nur spärliches und wenig signifikantes Fundmaterial. Zwei Brandgräber sind zwar nicht näher zu datieren, dürften aber ebenfalls in die Anfangszeit gehören⁴. Möglicherweise lässt sich ein wohl zweiphasiges Gräbchensystem, das etwa parallel zur nordöstlichen Umfassungsmauer verlief, als erste Temenoseinfriedung ansprechen.

In der Folge entstand im Bereich, auf dem später der südliche Umgangstempel errichtet wurde, ein kleines quadratisches Fundament, das vielleicht ein Sanktuarium oder eine Aedicula trug (Abb. 8, 2. Phase). Nur wenig entfernt fand sich eine grössere etwa rechteckige Grube, die im frühen 3. Jh. und sicher vor dem Bau des Umgangstempels mit grossen Mengen von Geschirr (ca. 420 Gefässindividuen⁵) und Tierknochen verfüllt worden war. Eine Durchsicht des faunistischen Materials ergab einen auffallend hohen Anteil von Hühnern und kleinen Wiederkäuern, während Rinderknochen ungewöhnlich selten waren⁶. Ein in Bezug auf Form, Datierung und Fundzusammensetzung fast identischer Befund befand sich im Bereich des mehrräumigen Rechteckbaus (Abb. 7), dessen Fundamente in die Grubenverfüllung eingriffen. Im Fundmaterial dieser Grube (ca. 600 Gefässindividuen) fehlen

3 Roth-Rubi 1999.

4 Ein Grab wurde bereits 1905 geborgen; die Beigaben sind verschollen: Gaubatz-Sattler 1999, 172; 308. Das 1999 entdeckte Grab war beigabenlos.

5 Davon 37% Backplatten, 18% Töpfe, 5% Schüsseln, 13% Becher, 5% Krüge und Flaschen, 13% Sigillatagefässe und 2,5% Räucherkerle.

6 Die Auskunft verdanke ich E. Stephan, Regierungspräsidium Stuttgart, Landesamt für Denkmalpflege, Arbeitsstelle Konstanz.

Räucherkerle, dagegen fallen hier 49 rund zugerichtete Keramikscherben auf. Der Anteil der Hühner am Tierknochenbestand erreicht fast 40%.

Allein aus diesen Strukturen wäre ein religiöser Charakter der ersten Nutzungsphasen nicht zwingend abzuleiten, wenn die über jeden Zweifel erhabene spätere Nutzung nicht gegeben wäre. Interessant scheint der Bezug zu Befunden aus *Aventicum*/Avenches, wo im Südwesten der Stadt ebenfalls diverse Bestattungen und parallele Gräben der Errichtung von gemauerten Tempeln vorausgehen⁷. Auch hier wurden im Fundmaterial häufig Scherbenrundeln beobachtet⁸. Demnach könnten sich bei der Genese des Bezirks von *Sumelocenna* ganz ähnliche Abläufe wiederholt haben wie etwa 150 Jahre zuvor in *Aventicum*. Fassen wir hier eine Art Regelbefund, einen standardisierten Prozess in Form eines Gründungsritus für heilige Bezirke? Oder liegt in Rottenburg gar eine gewollte Rückbesinnung auf die Kulte der Vorfahren im ehemaligen Stammeszentrum vor?

Soweit datierbar, erhielt der heilige Bezirk in *Sumelocenna* sein repräsentatives Gepräge erst im frühen 3. Jh. (Abb. 8, 3. Phase). Dieses Ergebnis findet seine Entsprechung im epigraphischen Befund Galliens und Germaniens. Hier gehört die überwiegende Mehrzahl der datierbaren Stiftungen und Tempelweihungen in severische Zeit⁹.

Von der Ausstattung der Tempel haben sich nur kleinste Fragmente erhalten. Lediglich je ein kleines Fragment eines Säulenschafts, eines Gesimses und eines rosettengeschmückten Altares können hier angeführt werden. Inschriften fehlen, eindeutige Votivgaben oder Gegenstände des Kultinventars sind im Fundmaterial nicht vertreten. Eine Zuweisung der Kultbauten zu einzelnen Gottheiten ist aus diesem Grund nur spekulativ durchzuführen. Zur Frage, was mit der Tempelausstattung passiert sein könnte, führt ein Blick auf die Auffindungsgeschichte einiger Altfunde aus Rottenburg weiter¹⁰: Bereits 1534 ist die Entdeckung zweier römischer Werksteine, einer davon eine Weihung an Diana mit der Fundortangabe *post arcem urbis*, also hinter dem Schloss und damit südwestlich der Grabungsflächen von 1995-1999, überliefert. Der Abbruch des Schlosses 1842/43 führte zur Entdeckung von drei weiteren Weiheinschriften, vier Teilen von Iupitersäulen, zwei Weihereliefs und einigen Architekturteilen, wie Säulen und Pilaster. Im Bereich des Gefängnisses, das anschliessend auf dem Schlossgelände erbaut wurde, führ-

te man seither meist im Zusammenhang mit Baumassnahmen kleinere archäologische Untersuchungen durch, ohne dass jemals eine ausgedehnte Grabung möglich war (Abb. 4). So stiess man 1882 auf zwei weitere Skulpturenfragmente (je ein Statuenkopf der Minerva und einer unbekanntenen weiblichen Gottheit). 1902 gelang dann die Bergung einer grösseren Zahl von Fragmenten lebensgrosser Götterstatuen (Iupiter, Iuno, Minerva, Merkur), Bestandteilen von Iupitergigantensäulen, Reliefs und Architekturteilen, darunter Gesimse mit Akanthusblättern und ein Kapitell mit Eierstabornament. Eine 9 m lange gesetzte Reihe aus drei oder vier grossen Steinquadern wurde aufgrund der Skulpturenfunde als Fundamentrest eines Tempels gedeutet.

Zwischen der Fundarmut der modernen Grabungen und der reichen Ausbeute der zufälligen Bergungen im 19. und frühen 20. Jh. besteht demnach ein eklatanter Unterschied, der noch verstärkt wird durch die Tatsache, dass die Fundstellen zum Teil nur wenige Meter voneinander entfernt liegen. Eine Möglichkeit zur Deutung des Phänomens liegt in der Annahme eines herrschaftlichen Antiquariums evtl. der Renaissance oder des Barock, das bei der späteren Nutzung der Gebäude in Vergessenheit geriet und dessen Bestandteile erst bei den Baumassnahmen wieder zutage traten. Gegen diese These spricht jedoch das Fehlen jeglicher Elemente von Grabarchitektur, die in einer Altertümersammlung kaum gefehlt haben dürften.

Plausibler ist dagegen folgende Interpretation: Gerade im rechtsrheinischen Obergermanien werden Weihesteine, Statuen und vor allem Bestandteile von Iupitergigantensäulen ausgesprochen häufig in grösserer Zahl in Brunnen oder Kellern deponiert aufgefunden. Ohne in die laufende Diskussion zu den Motiven und zur Identifizierung der Täter einsteigen zu wollen, erscheint es doch wahrscheinlich, dass die deutlichen Konzentrationen der Skulpturenfunde aus dem 19. Jh. im südwestlichen Bereich des Rottenburger Tempelbezirks mit ebensolchen Deponierungen zu erklären sind, auf die man bei den neuzeitlichen Baumassnahmen zufällig stiess und deren Fundkontext den glücklichen Findern damals verborgen blieb.

Die Altfunde zeigen eine relativ kanonische Zusammensetzung der verehrten Gottheiten. Ein irgendwie einheimisches oder autochthones Substrat ist weder unter den Altfunden aus dem Tempelbezirk noch im gesamten Inschriften- und Skulpturenbestand



Abb. 8 Rottenburg
a. N. Ausgrabung
«Am Burggraben».
Nutzungsphasen.

Sumelocennas zu erkennen. Die deutliche Dominanz der Belege für Jupiter ist für das rechtsrheinische Obergermanien typisch¹¹.

Der neu entdeckte Tempelbezirk nimmt aufgrund seiner prominenten Lage am höchsten Punkt der Siedlung, seiner Ausdehnung und seiner repräsentativen Ausstattung eine dominierende Rolle innerhalb des religiösen Lebens der *civitas Sumelocennensis* ein (Abb. 2). Der Nachweis von zugehörigen Wohn- und Nutzgebäuden mit teilweise

7 Vor allem bei Derrière la Tour und Grange des Dimes; Bestattungen auch beim sog. Rundtempel und in En Chaplix: Morel 1993; Castella et al. 2002; Morel et al. 2005, 31-38; vgl. auch in diesem Band die Beiträge von J. Morel und P. Blanc, 39-41, und D. Castella, 103-120.

8 Vgl. den Beitrag von M.-F. Meylan-Krause, 77.

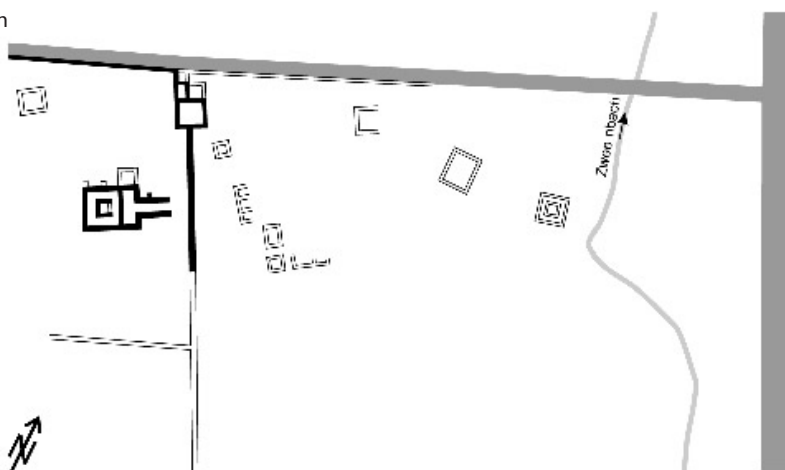
9 Spickermann 2003, 365.

10 Gaubatz-Sattler 1999, 170-172.

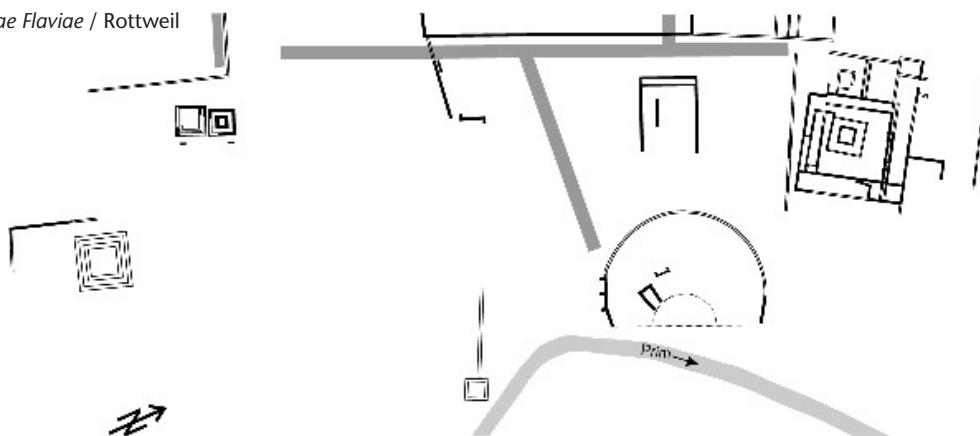
11 Vgl. z. B. Wiegels 2000, 170-171; Wiegels 2001.

Abb. 9 Die Tempelbezirke von Schleithem SH, Rottweil und Rottenburg im Vergleich.

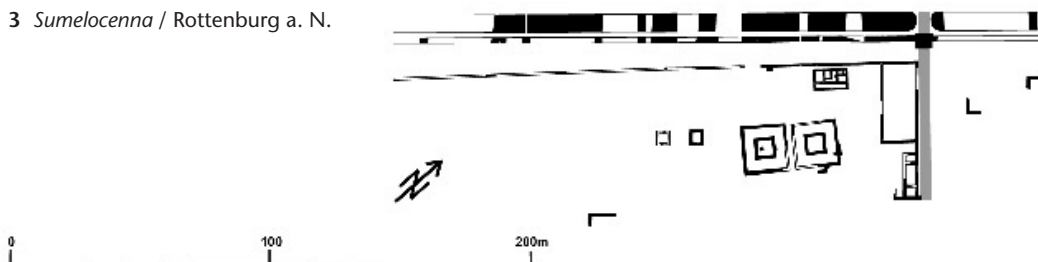
1 Iuliomagus / Schleithem



2 Arae Flaviae / Rottweil



3 Sumelocenna / Rottenburg a. N.



grosszügiger Innenausstattung lässt ausserdem auf die temporäre, wenn nicht sogar dauerhafte Präsenz von Personal schliessen, das mit kultischen Aufgaben, aber auch mit der Verwaltung und Instandhaltung betraut war. Im weiteren Stadtbereich liegt kein Hinweis auf einen religiösen Bezirk vor, dessen Bedeutung nur annähernd vergleichbar wäre. Durch Inschriftenfunde ist einzig ein kleiner Bezirk für Herecura im Gräberfeldbereich nordöstlich der Stadt zu erschliessen. Im anzunehmenden Forumsbereich könnte zudem

eventuell mit einer Kaiserkultstätte gerechnet werden, wie die Nennung eines *sevir augustalis* auf einer heute verschollenen Inschrift aus dem Jahr 225 nahe legt. Auch im weiteren Territorium der *civitas* fehlen jegliche Anhaltspunkte für einen ähnlich bedeutenden Tempelbezirk.

Das selbe Phänomen lässt sich auch in Rottweil/Arae Flaviae und in Schleithem/Iuliomagus im südlichen Dekumatland beobachten. In beiden Zentralorten ist ein weitläufiger heiliger Bezirk in zentraler Lage nach-

weisbar: In Schleithem liegt der grosse Bezirk von mindestens 200 m auf 80 m in Hanglage über der Siedlung (Abb. 9:1), er wird dominiert von einem grossen klassizierten Umgangstempel von etwa 20 m Seitenlänge. Mehrere kleinräumig unterteilte Gebäude erinnern an die Nebengebäude in Rottenburg¹². In Rottweil wurden nahe dem postulierten Forum auf einem Areal von schätzungsweise über 300 m Länge und 100 m Breite an der Terrassenkante über der Prim mindestens drei Umgangstempel von bis zu 20 m Seitenlänge und zwei vermutlich eigens abgegrenzte Bezirke aufgedeckt (Abb. 9:2)¹³. Im Hangbereich wurden zudem Spuren eines Theaters nachgewiesen. Da es sich ausschliesslich um Baggerbeobachtungen und Altgrabungen handelt, ist die Zuweisung aller erwähneter Befunde zu einem zusammengehörigen Bezirk nicht völlig gesichert, allerdings spricht kein Befund wirklich dagegen.

Iuliomagus und *Arae Flaviae* zeigen demnach wie *Sumelocenna* eine Ausstattung mit mehreren gallorömischen Umgangstempeln beachtlicher Dimensionen, von denen jeweils mindestens einer Seitenlängen von etwa 20 m aufweist (Abb. 9:1-3). Im weiteren Umland dieser Siedlungen ist kein annähernd gleich bedeutender Kultbezirk bekannt. Die Tempelanlagen im Hauptort übernahmen demnach eine zentrale Monopolfunktion für die gesamte *civitas* und ähneln damit den Heiligtümern der *regiones* und *civitates* im helvetischen Raum, wie sich besonders gut an den Beispielen in Avenches, in Augst mit der Vorgängerphase des Schönbühltempels, im Elsass mit dem neu entdeckten Bezirk in Biesheim, aber auch in den westraetischen Zentren *Brigantium* und *Cambodunum* zeigen lässt (Abb. 10).

In den *civitas*-Hauptorten Wimpfen, Ladenburg, Dieburg und Hedderheim im nördlichen Dekumatland ist dagegen bislang nichts Vergleichbares bekannt. Der Forschungsstand zu diesen zum Teil grossflächig untersuchten Zentralorten ist zu dem von Rottenburg, Rottweil und Schleithem mindestens vergleichbar. Dennoch konnte dort bislang nicht ein einziger Umgangstempel erkannt werden, obwohl der charakteristische Grundriss die Identifizierung auch nur anhand eines Ausschnittes erlauben würde. Vielmehr liegt in diesen Verwaltungszentren der Schwerpunkt bei Heiligtümern für orientalisch-religiöse Religionen, vor allem bei Mithräen, für die wiederum im Süden des Dekumatlandes die Nachweise nur sehr dünn ausfallen¹⁴. Ein Grund für die Dominanz im

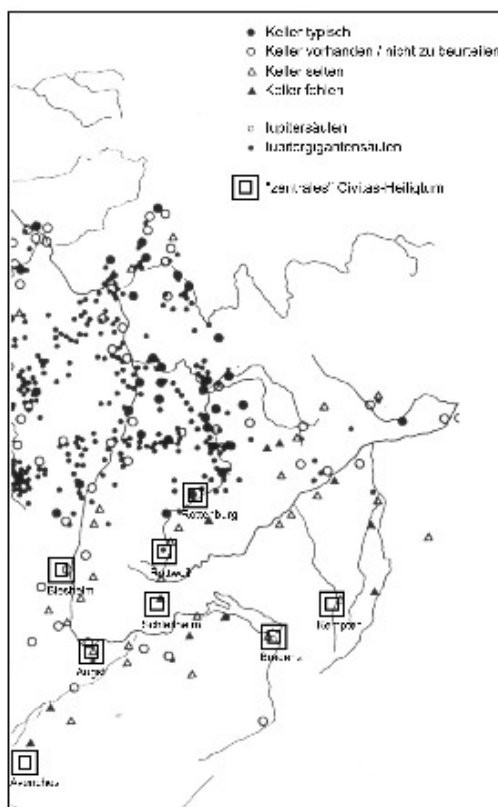


Abb. 10 Häufigkeit von Kellern in vici, Verbreitung von Jupitersäulen und civitas-Heiligtümern im Zentralort.

Norden dürfte in dem hier ungleich stärkeren Einfluss des Militärwesens aus der nahen Limeszone zu suchen sein.

Eine Trennung des Dekumatlandes etwa entlang einer Linie vom Limesknick bei Lorch bis Strassburg konnte auch Sebastian Sommer anhand einer Kartierung der Häufigkeit von Kellern in Vici und der Verteilung von Jupitergigantensäulen nachweisen¹⁵, ebenfalls deutliche Unterschiede ergeben sich anhand der Keramiktraditionen (Abb. 10).

Somit gibt auch die Auswahl der religiösen Architektur und die städteplanerische Einbindung einen Hinweis auf die Herkunft eines Teils der Neusiedler im südlichen rechtsrheinischen Obergermanien. Im Fall von *Sumelocenna* wird dieser Befund durch zwei Grabinschriften von *cives Helvetiae* ergänzt, zu denen noch eine Otacilia Matrona tritt, deren Gentilname möglicherweise sogar Verbindungen in die Region um *Aventicum* verrät (Abb. 11)¹⁶.

¹² Guyan, W. U. (1985) Iuliomagus. Das antike Schleithem. In: Guyan et al. 1985, 264-270.

¹³ Zuletzt: Sommer, C. S. (2003) s. v. Rottweil. In: Reallexikon der Germanischen Altertumskunde Bd. 25, Berlin/New York, 383.

¹⁴ Vgl. die Zusammenstellung bei Wiegels 2000, 289-300, Beil. 3.

¹⁵ Sommer 1999.

¹⁶ CIL XIII 6372; 6369; 6359.

Abb. 11 Rottenburg
a. N. Grabinschriften
von zwei Helvetierinnen
und Votivaltar einer
Otacia für Herecura.
Ohne Massstab.



Sebastian Gairhos
Wastelbauerstrasse 8
D-81247 München
sebastian.gairhos@augzburg.de

Abbildungsnachweis

- Abb. 1 Kortüm, K. (2005) Städte und kleinstädtische Siedlungen. Zivile Strukturen im Hinterland des Limes. In: Archäologisches Landesmuseum Baden-Württemberg (Hrsg.) Imperium Romanum. Roms Provinzen an Neckar, Rhein und Donau, Stuttgart, 155, Abb. 166
- Abb. 2, 3 Heiligmann 2003, Beil. 1 und Taf. 2
- Abb. 4, 6-9 S. Gairhos
- Abb. 5 Regierungspräsidium Tübingen, Ref. 25 - Denkmalpflege
- Abb. 10 Sommer 1999, Abb. 5, mit Ergänzungen
- Abb. 11 Gaubatz-Sattler 1999, Taf. 111,3; 117,4; 118,2

Du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain: quelques exemples du nord-est de la Gaule

Nous proposons de caractériser, à partir de trois sites importants de Bourgogne et Franche-Comté, deux en cours d'étude (Mirebeau-sur-Bèze, Côte-d'Or et Mandeure, Doubs), un publié récemment (Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or), les évolutions contrastées que connaissent les sanctuaires liés à des agglomérations à la fin de l'âge du Fer et au Haut-Empire. Trois aspects principaux seront privilégiés: topographie, architecture, pratiques rituelles. À travers ces trois exemples, on s'aperçoit que les transformations que connaissent les sanctuaires laténiens à l'époque romaine ne correspondent pas à un processus linéaire. On observe en effet des évolutions contrastées, au sein desquelles il est difficile de faire la part exacte de l'héritage celtique (tant il nous manque de données précises permettant de cerner le poids territorial, symbolique, religieux de ces sanctuaires) et des modèles réformateurs romains.

Martine Joly
Philippe Barral

Anhand dreier bedeutender Orte in Burgund und der Franche-Comté, von denen zwei in Bearbeitung sind (Mirebeau-sur-Bèze, Côte-d'Or und Mandeure, Doubs) und der dritte kürzlich publiziert wurde (Nuits-Saint-Georges, Côte-d'Or), arbeiten wir die unterschiedlichen Entwicklungen heraus, welche die in der Nähe von Ortschaften gelegenen Heiligtümer vom Ende der Eisenzeit bis in die mittlere Kaiserzeit durchmachten. Drei Aspekte stehen im Zentrum: die Topographie, die Architektur und die religiösen Praktiken. Anhand der drei Beispiele wird deutlich, dass die Umformungen der latènezeitlichen Heiligtümer während der römischen Zeit kein linearer Prozess waren. Vielmehr beobachtet man unterschiedliche Entwicklungen. Allerdings fällt es schwer, den genauen Anteil einerseits des keltischen Erbes, andererseits der römischen Neuerungsmuster zu bestimmen – zu sehr fehlen uns genaue Fakten, die es erlauben würden, das territoriale, symbolische und religiöse Gewicht dieser Heiligtümer zu ermitteln.

Le sanctuaire de Mirebeau

Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or) se trouve en Bourgogne (fig. 1), à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Dijon, dans une région qui appartient au territoire lingon. Le site domine faiblement la rivière de la Bèze, affluent de la Saône et se trouve sur un axe important du réseau de voies de l'est de la Gaule (fig. 2). Les découvertes archéologiques récentes permettent de déduire que l'implantation du sanctuaire remonte à la fin du 4^e s. av. J.-C. Les recherches en cours ont permis d'en comprendre l'organisation et de cerner ses mutations au cours de ses quelque cinq siècles d'existence. Six périodes principales d'occupation peuvent être distinguées, entre la fin du 4^e s. av. J.-C. et le 2^e s. ap. J.-C.¹:

1. La période la plus ancienne, datée de la Tène B2-C1 (fig. 3), est, pour l'essentiel, illustrée par une enceinte ovale, marquée par un fossé. À l'origine, il s'agit d'un fossé ouvert, étroit, puis élargi dans un deuxième temps. La dernière phase est marquée par l'aména-

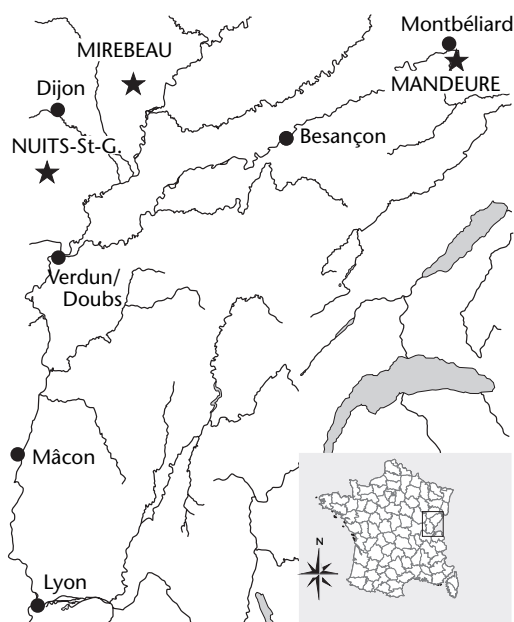


Fig. 1 Carte de localisation des sites mentionnés.

gement d'une palissade, dont le tracé épouse celui du fossé, en en gommant les irrégularités. L'occlusion définitive du fossé intervient dans la période augusto-tibérienne.

¹ Joly/Barral 2007.

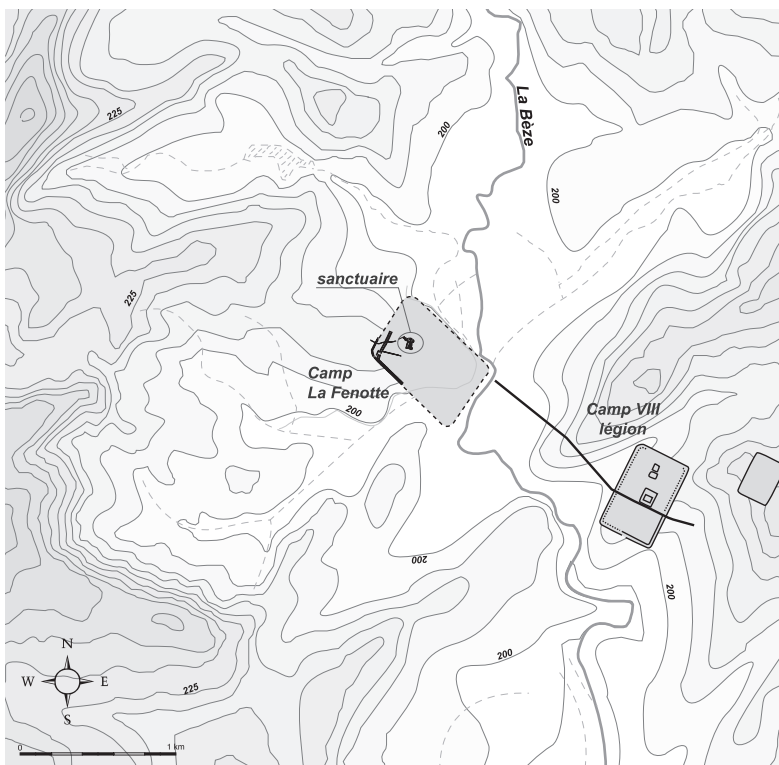


Fig. 2 Mirebeau-sur-Bèze. Topographie du sanctuaire de Mirebeau.

Les structures du sanctuaire de La Tène C se développent au sud-est de l'enceinte ovale, contre celle-ci. Trois enclos principaux, matérialisés par des saignées d'une trentaine de centimètres de profondeur conservée au maximum, ont été partiellement reconnus. Concentriques, ils présentent une forme trapézoïdale, dont le côté le plus long s'appuie sur le fossé de l'enceinte ovale (fig. 3:1, enclos 1, 2 et 3). Le plus petit (enclos 1), mesure 18 m par 12 m. De forme trapézoïdale, il présente des branches rectilignes, qui se relient suivant des angles faiblement ouverts. L'enclos 2, de forme comparable au précédent, quoiqu'un peu plus grand, s'en distingue surtout par son tracé curviligne. Quant à l'enclos 3, il diffère des deux précédents, par son organisation et par le fait qu'il recoupe clairement l'enclos 2. De forme grossièrement trapézoïdale, il mesure 26 m par 20 m et présente un système d'entrée, d'un type qui rappelle celui connu dans les enclos de fermes indigènes (systèmes de contention de bétail).

La continuité entre ces trois enclos semble assez claire, du point de vue morphologique et spatial. La chronologie relative entre les trois enclos paraît aller dans le sens d'un développement spatial. Aucun bâtiment ne peut leur être associé de façon sûre.

Une seule structure peut être rattachée avec certitude à cette période (fig. 3:1, fosse).

Il s'agit d'une fosse, en partie arasée, de forme circulaire, (0,83 m de diamètre et 0,12 m de profondeur au maximum), au fond plat. Son comblement incluait des fragments osseux et deux vases quasiment complets (des jattes à bord rentrant en céramique modelée, bien datées de la LT B2-C1).

Le site culturel laténien semble fonctionner grâce à deux composantes étroitement liées. D'une part se trouve un espace sacré, délimité par le fossé laténien et la palissade qui lui succède, et, d'autre part un sanctuaire aménagé par les hommes.

2. La seconde phase correspond à la Tène C2-D1. Elle peut être subdivisée en deux périodes: la LT C2-D1a et la LT D1b.

Un grand enclos est installé aux environs de la transition LT C2-D1 (a?). Sa forme générale, là encore, s'approche de celle d'un trapèze dont le côté le plus large se trouve à l'ouest. Son aspect et son implantation l'inscrivent dans la continuité des enclos antérieurs, mais ses dimensions montrent une rupture. Seul le plus petit côté de l'enclos a été reconnu complètement, il mesure 28 m de long (les dimensions du grand côté occidental peuvent être estimées à environ 40 m).

Un bâtiment sur sablière (fig. 3:2, Bât. 0) et quelques constructions sur poteaux sont associés à cet enclos, ainsi que plusieurs fosses à dépôts. Il s'agit d'un dépôt monétaire et de grands dépôts associant céramique et faune (trouvés en 1985-86).

La fosse à dépôt monétaire (fig. 3:2, n° 1) contenait initialement deux vases, l'un de type tonnelet, rempli de potins et de quelques monnaies d'électrum, retrouvé entier, et l'autre de type bouteille à panse fuselée dont ne subsistait que l'embouchure, renfermant quelques statères en électrum. Un micro-vase de type écuelle, accompagnait les deux vases principaux. Le dépôt semble donc être constitué de deux vases, dont le contenu était sensiblement différent. Les monnaies contenues dans le vase tonnelet sont étudiées par Lucile Jeunot qui a dénombré six statères en électrum (un seul et même type, sous deux variantes: deux LT 8897, quatre LT 8901). Les autres se répartissent entre un type de potin prédominant (potin à tête casquée et taureau cornupète Castellin 822: plus de 300 exemplaires, potin dit à l'hippocampe LT 2935: deux exemplaires; potin dit à la Grosse Tête GT A1: un seul exemplaire) et enfin sept quarts de statère (un LT 8900, un LT 6805, trois LT 8920, deux LT 8930). Les indications chronologiques fournies par le mobilier monétaire et céramique sont



cohérentes et invitent à placer le dépôt de Mirebeau dans la période fin LT C2-LT D1a, soit approximativement vers le milieu et le troisième quart du 2^e s. avant notre ère.

Une autre fosse (fig. 3:2, n° 2), de forme sensiblement circulaire (0,50 m de diamè-

tre), peu profonde (0,22 m au maximum), renfermait quelques tessons céramiques, un potin «Grosse-Tête» GT A3, une clé en S, caractéristique des entraves de prisonnier à cadenas tubulaire, un crochet de crémaillère de suspension de chaudron, dispersés dans le

Fig. 3 Mirebeau-sur-Bèze. Phasage de l'occupation du sanctuaire.

comblement. Il ne s'agit pas ici d'un dépôt organisé, mais plutôt d'un rejet ou d'une vidange.

Enfin, deux grands dépôts de céramiques (fig. 3:2, n° 3) presque intacts, retrouvés lors des fouilles 1985-86, renfermaient près de 300 vases, peu fragmentés, entiers ou intacts, accompagnés d'ossements animaux et de quelques pièces de métal et de verre².

La seconde période, LT D1b (fig. 3:3), est illustrée par trois constructions et quelques fosses. Les bâtiments, construits sur poteaux, présentent un plan quadrangulaire, dont les dimensions oscillent autour de 6,50 m au maximum, par 3,50 m.

Les fosses présentent en général un matériel répandu sans organisation, le plus souvent en partie fragmenté. Elles correspondent vraisemblablement à des dépôts secondaires, de type *favissae*. Leur taille est moyenne (un mètre de long), et leur profondeur faible (0,20 à 0,30 m). Elles renferment des vases complets mais brisés et des vases fragmentaires. Le nombre d'individus varie d'une unité à une dizaine de pièces au maximum.

L'une des fosses, de forme bilobée, a livré un mobilier plus riche et diversifié (fibules de Nauheim, potins, micro-vases, fragments de bracelets), bien datable de LT D1b.

3. À la troisième période d'occupation, c'est-à-dire la Tène D2 et le début de l'époque augustéenne (40-20 av. J.-C.) (fig. 3:4), une nouvelle étape d'aménagement du sanctuaire est perceptible. D'une part, deux bâtiments à forts poteaux (Bât. 1 et 2), sont érigés. L'un, attribué à LT D2b, est implanté sur le bâtiment cultuel supposé de LT D1a (Bât. 0), auxquels semblent associés des dispositifs d'alignements de poteaux. Sa destruction par le feu semble intervenir au début de l'époque augustéenne et pourrait témoigner d'un épisode violent. D'autre part, quatre constructions à quatre poteaux dessinant un plan carré, de deux à quatre mètres de côté fonctionnent au même moment. Elles présentaient, du côté ouest, des fosses avec des dépôts de faune. La relation spatiale étroite entre les dépôts d'ossements animaux et les édifices carrés suggère que ces deux éléments participent d'un événement unique (sacrifice? banquet?).

Cette phase de fonctionnement du sanctuaire se caractérise donc par la mise en place d'un nouveau type de structures: des dépôts d'ossements et de parties de carcasses de bovidés, en association avec de petites constructions quadrangulaires. Le caractère romanisé de ces dépôts de faune ne fait

aucun doute. La rupture dans la composition des dépôts et assemblages mobiliers, par rapport aux phases antérieures, apparaît nettement. Cette nouveauté semble correspondre au moment où une grande enceinte, aux caractères militaires affirmés³, englobe la zone cultuelle. La présence militaire, à la fin de LT D2 et au début de l'époque augustéenne, dans la zone cultuelle, est par ailleurs clairement suggérée par des éléments mobiliers, peu nombreux, mais tout à fait caractéristiques (clou de chaussure de légionnaire, fibule type Aucissa précoce, statère d'Auguste). La datation de ces dépôts, centrée sur les années 40-20, serait tout à fait acceptable pour la grande enceinte militaire, qui dans cette hypothèse serait un cantonnement de troupes (légionnaires ou auxiliaires?), installé dans l'immédiat après-guerre des Gaules, dans un secteur stratégique (confluence des frontières de trois grands territoires éduen, lingon et séquane), et sur une voie de première importance⁴.

4. L'époque suivante, c'est-à-dire la période augusto-tibérienne (fig. 3:5), montre une certaine continuité dans l'organisation spatiale et du point de vue architectural.

La seule construction en pierre mise au jour pour cette période est une cave, montée en pierres sèches, dépendant d'un bâtiment non conservé. Le mobilier issu des fosses de vidanges de sacrifices ou d'offrandes montre le même type d'assemblage (céramique, faune et objets de parure en métal cuivreux) qu'à la période précédente.

5. La plupart des structures clairement attribuables à la période correspondant aux années 40-70 (post-Tibère à Néron) sont localisées dans la partie septentrionale du site. Il s'agit uniquement de structures excavées: des fosses dépotoirs et des fosses de fondation. Ces dernières témoignent de la persistance de bâtiments construits en matériaux périssables (bâtiments sur poteaux de bois). Seul le mobilier recueilli révèle quelques changements avec, en particulier, la présence de vaisselle en verre et de lampes à huile en terre cuite.

6. Il faut attendre la période flavienne et le début du 2^e s. (fig. 3:6) pour que se manifestent de grandes transformations architecturales.

Deux temples sont construits. Ils comportent une *cella* quadrangulaire, entourée d'une galerie. Le temple A, situé au sud-est de la zone, présente une *cella* de 8,70 m par 9,70 m. (hors-œuvre). Le déambulatoire, également de forme quadrangulaire, mesure

17,60 m par 18,80 m. Le temple septentrional (temple B) comporte une *cella* de 6,30 par 5,20 m et un déambulatoire de 16 m par 16 m. Ils présentent des orientations divergentes, et, à partir des données dont on dispose, il semble que le temple B soit le plus ancien. D'autres constructions maçonnées révèlent des remaniements et des transformations de la zone culturelle gallo-romaine, mais, étant donné le fort degré d'arasement des structures, l'ensemble reste difficile à interpréter.

Deux murs parallèles, repérés sur 70 m de long, interprétables comme les restes d'une galerie englobent le dispositif sacré situé à l'ouest du site. Les découvertes archéologiques permettent de restituer une colonnade, dont les supports étaient couronnés de chapiteaux toscans.

Les changements architecturaux observés à la période flavienne peuvent être mis en relation avec l'installation du camp romain de la VIII^e légion, à quelques kilomètres du sanctuaire, à la sortie de Mirebeau.

En ce qui concerne les rituels gallo-romains, un changement marquant se situe à cette période, avec l'apparition d'un type d'objet caractéristique des sanctuaires: les *ex-votos*. Il s'agit, pour l'essentiel, de plaquettes en tôle de bronze, sur lesquelles figurent des yeux.

À l'heure actuelle, les seules divinités attestées sont Minerve et Mercure⁵. Par contre, la date d'apparition des dieux du panthéon romain n'est pas connue précisément en l'état actuel des recherches.

La date d'abandon du sanctuaire n'est pas facile à préciser. Le mobilier archéologique recueilli couvre une vaste période, comprise entre l'époque augustéenne et la fin de l'Antiquité. Cependant, il apparaît que parmi le matériel exhumé la proportion des objets postérieurs au 2^e s. est relativement faible. On compte quelques céramiques datables du 4^e s., jamais complètes (en particulier des fragments de jattes Chenet 323 des ateliers de Jaulges-Villiers-Vineux) et des monnaies, dont les plus récentes appartiennent à l'époque théodosienne. Ces constatations conduisent à supposer que le sanctuaire connaît une désaffectation dès la seconde moitié du 2^e s. et qu'il n'est plus en fonction à la fin de l'Antiquité, contrairement à ce qui avait été dit sur la foi de la présence des monnaies tardives. Celles-ci semblent donc témoigner d'une fréquentation des lieux, ce qui n'est pas étonnant vu l'environnement régional à cette époque, mais ne peuvent pas être utilisées comme un argument en faveur d'un fonctionnement du lieu sacré jusqu'à une date avancée de l'Antiquité.

Conclusion

Le lieu de culte de Mirebeau peut être considéré comme un grand sanctuaire laténien, en raison des découvertes effectuées, qui témoignent de son ampleur.

L'histoire du sanctuaire semble fortement influencée par la présence militaire romaine. En effet, celle-ci a laissé des traces bien discernables dans l'évolution du sanctuaire. L'installation des deux camps romains, le premier, englobant la zone sacrée, au moment de la guerre des Gaules, ou immédiatement après (vers 60-40 av. J.-C.), et le second, à l'est de l'agglomération antique, pendant la *pax romana* (entre 70 et 90 ap. J.-C.), concorde avec des transformations cruciales discernables dans l'organisation du sanctuaire. Les périodes de renouveaux architecturaux des bâtiments cultuels et de leurs annexes, de même que les moments de déclin ou de moindre fréquentation, coïncident avec l'arrivée ou le départ des troupes militaires romaines. L'enceinte polygonale gallo-romaine délimitée par la galerie gallo-romaine enferme à la fois l'enceinte ovale laténienne et la zone des temples. Son organisation bipolaire, avec une séparation nette entre zone construite et zone non construite reproduit de façon très précise celle de l'espace cultuel protohistorique. Il est tout à fait surprenant en particulier que l'aire de l'enceinte ovale ait été préservée à l'époque gallo-romaine. Nous avons là un exemple tout à fait exceptionnel de pérennisation d'une organisation culturelle dans la longue durée. La romanisation du sanctuaire va de pair avec une remarquable fidélité aux principes organisateurs de l'âge du Fer; on a ici un bel exemple d'une synthèse réussie, au total, entre tradition indigène et acculturation romaine.

Le sanctuaire de Mandœuvre

L'agglomération antique de Mandœuvre-Mathay/*Epomanduodurum* constitue la seconde ville de Séquanie, derrière la capitale de cité Besançon/*Vesontio*, par sa taille, son équipement urbain, sa panoplie monumentale et ses fonctions⁶. Le site, d'environ 180 ha, s'étend à l'intérieur d'un large méandre du Doubs et le long de cette rivière (fig. 4).

2 ■ Barral/Guillaumet 1994.

3 ■ Fouille INRAP, dirigée en 2001 par S. Venault.

4 ■ Joly et al. 2004.

5 ■ Joly/Lambert 2004; Le Bohec/Venault 2004.

6 ■ Jeannin 1986.

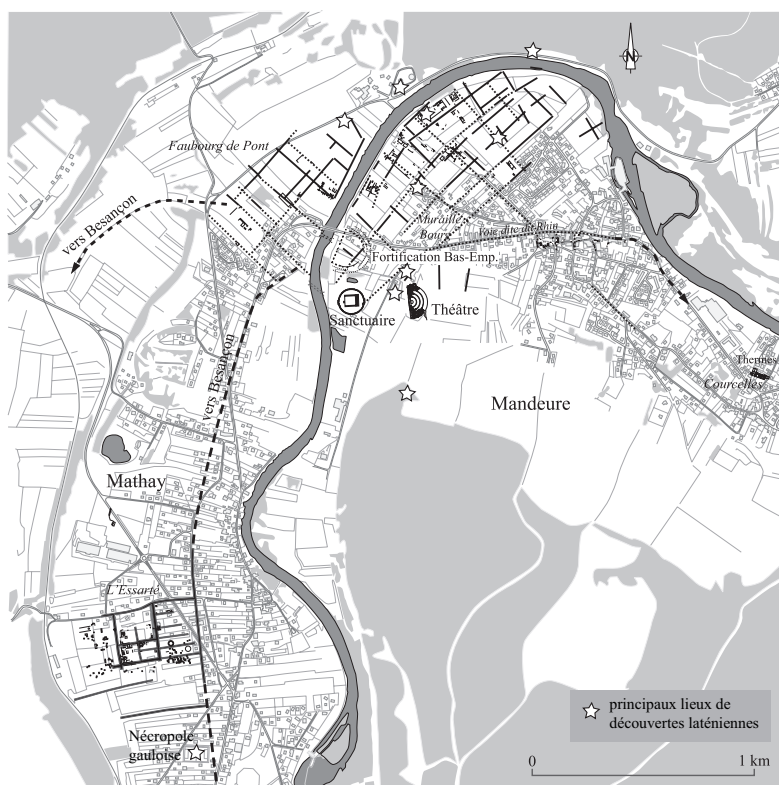


Fig. 4 Mandeuve. Topographie de l'agglomération antique; en gris clair: trame urbaine actuelle; en gris foncé: trame gallo-romaine.

C'est durant la période fin 18^e-19^e s. que les édifices majeurs de l'agglomération antique furent reconnus: le théâtre à partir de 1820, les thermes de «Courcelles» en 1829, l'édifice à péribole du «Clos du Château» vers 1880 (fig. 5). Ces recherches furent orientées et facilitées par l'excellente conservation et lisibilité de la topographie antique et par la faible urbanisation moderne.

Le complexe du sanctuaire et du théâtre fait l'objet depuis six ans d'un nouveau programme de recherche associant études documentaires, prospections et fouilles (projet collectif de recherche du Ministère de la Culture français, coordonné par Ph. Barral).

La ville gallo-romaine a longtemps éclipsé le site gaulois, qui ne fut perçu jusqu'à ces dernières années qu'à travers des découvertes ponctuelles et un lot d'objets trouvé au 19^e s. sous le grand édifice à péribole situé vis-à-vis du théâtre. Le site gaulois comprend trois composantes principales: dans la partie interne de la boucle du Doubs, et au nord-ouest, des témoins d'habitat; au sud-ouest, en rive gauche, un espace funéraire; dans la partie sud-ouest du coude du Doubs, en rive droite, un sanctuaire (fig. 4).

L'habitat gaulois semble enfoui sous la ville romaine, à l'intérieur de la boucle du Doubs et sur ses abords. Son extension, sa densité ne sont pas connues. Les contextes d'occupation précoce semblent se rattacher

exclusivement à la phase LT D2-Auguste, tandis que les vestiges et mobiliers d'habitat plus anciens, de La Tène C2-D1, phase bien attestée dans le sanctuaire et la nécropole, nous échappent.

L'existence d'un sanctuaire gaulois antérieur à l'édifice interprété comme un temple gallo-romain (cf. *infra*), situé vis à vis du théâtre, repose principalement sur la découverte, lors des fouilles, d'objets caractéristiques, dont deux séries importantes: d'une part des monnaies, d'autre part des bracelets et des anneaux en verre coloré.

On dispose, dans les archives et publications anciennes, d'indications très succinctes sur les vestiges gaulois (mobiliers ou structures) qui ont été retrouvés sous l'édifice à péribole romain. On retiendra toutefois la mention par C. Duvernoy⁷ de l'existence de «très anciens murs en pierre sèche de grandes dimensions», à l'intérieur de l'enceinte du péribole, et la découverte de nombreuses monnaies gauloises, entre 0,80 et 1,20 m de profondeur, dans la zone comprise entre le perron du temple et l'entrée est du péribole.

Une indication importante concerne le contexte de découverte du lot mobilier dont la plus grande partie a été acquise par le musée de Saint-Germain-en-Laye. Elle est fournie par une lettre de l'inventeur, A. Péquignot, datée du 1^{er} avril 1909 (archives du musée). Il y explique, entre autres, que l'intégralité du lot qu'il souhaite vendre au musée des Antiquités Nationales provient d'une fosse d'à peu près 10 m² située sous le bâtiment rectangulaire. Cette fosse était scellée par une couche de gravier de 80 cm d'épaisseur encore en place et sur laquelle avaient été trouvées de nombreuses pièces de monnaies du 1^{er} s. av. J.-C.

L'étude systématique des trouvailles provenant des fouilles du «Clos du Château», entreprise depuis quelques années, apporte des précisions importantes sur la chronologie et la composition des trouvailles attribuables à la fin de l'âge du Fer. Trois étapes peuvent en effet être restituées. La phase initiale (La Tène B2-C1) est seulement illustrée par une petite série d'objets (fibules, attache zoomorphe de ceinture féminine, bracelets). Une seconde phase (La Tène C2-D1) est attestée essentiellement par le gros dépôt en fosse (découverte Péquignot), au sein duquel dominent perles et bracelets en verre, mais qui comprend également d'assez nombreux anneaux et fibules apparentées au type de Nauheim. Une troisième phase, tardive (La Tène D2-Auguste), correspond à une abondante

série de monnaies, à laquelle s'ajoutent des rouelles, anneaux bouletés, cages à grelots.

Les objets qui nous sont parvenus se répartissent entre différentes catégories fonctionnelles (parure, vaisselle céramique, armement et harnachement, outillage, monnayage, amulettes,...), inégalement représentées. Certains types d'objets figurent sous la forme de séries nombreuses (fibules, anneaux en bronze, bracelets et perles en verre, monnaies), d'autres en plusieurs exemplaires (vases céramiques miniatures, talons de lance, agrafes de ceinturon, pièces décoratives de jougs, miroirs en bronze étamé, éléments foliacés, carnyx), d'autres enfin en exemplaires uniques (hache à douille en fer, poucier de passoire, etc.). L'examen d'éléments divers conservés dans les musées de Montbéliard et Besançon a permis d'identifier récemment les fragments de pavillons de carnyx et de figurations zoomorphes, probables enseignes militaires⁸.

Le caractère composite des trouvailles du sanctuaire de Mandeuve rapproche nettement ce site de celui de Mirebeau-sur-Bèze et distingue clairement ces deux derniers, du point de vue des assemblages mobiliers, des sanctuaires du nord de la Gaule. L'ensemble principal (découverte Péquignet) est emblématique d'un type de dépôt dans lequel une série majoritaire d'objets peu fragmentés et présentant une indéniable homogénéité de fabrication et de datation (La Tène C2-D1), se trouve associée à des éléments de types variés, fragmentaires, mutilés, parfois contemporains du lot principal, parfois plus anciens ou au contraire plus récents que ce dernier, illustrant les modalités complexes de présentation, déposition, enfouissement des objets dans les sanctuaires.

Le sanctuaire gallo-romain

Le complexe sanctuaire-théâtre, situé dans la partie méridionale de la boucle du Doubs, occupe une position centrale au sein de l'agglomération gallo-romaine, à la jonction de deux axes principaux (fig. 4). Le sanctuaire proprement dit se situe à un peu moins de 200 m du théâtre, au lieu-dit «Clos du Château». Le plan du sanctuaire fut dressé par C. Duvernoy et Henry l'Épée au début des années 1880⁹.

Les plans conservés, qui varient sur quelques points de détail, montrent un ensemble qui comporte une enceinte ovale, à l'intérieur de laquelle prend place une cons-

truction de plan quadrangulaire (fig. 6). L'enceinte de forme allongée, de 117, 80 m (sens est-ouest) par 110,70 m, dessine un polygone constitué de 36 segments de droite de dix mètres de long chacun et enferme une surface de plus d'un hectare. L'accès se faisait par deux ouvertures, diamétralement opposées, de 6 m de large, situées dans le grand axe du péribole, l'une face au Doubs, et l'autre face au théâtre. À l'intérieur de l'espace délimité par l'enceinte ovale, légèrement décalée vers la partie septentrionale de l'enclos de l'enceinte, prend place une construction de forme rectangulaire, de 64,80 de long (sens est-ouest) par 52,70 m de large.

Les données chronologiques sont minces. C. Duvernoy indique que les découvertes monétaires s'étalent de l'époque gauloise jusqu'à Honorius, mais datent essentiellement de l'époque flavienne. D'après Y. Jeannin, le sanctuaire gallo-romain aurait été réaménagé vers le milieu du 1^{er} s., à l'époque claudienne. L'enceinte ovale aurait été mise en place à une époque postérieure, sans doute contemporaine de la construction du théâtre, sous Domitien. L'abandon du temple, est situé au 3^e s.¹⁰

À partir du plan et des fragments architecturaux mis au jour, le bâtiment rectangulaire a été interprété comme un temple gallo-romain, dont le plan s'inspirerait des modèles classiques¹¹. Il serait constitué d'un soubassement rectangulaire de 64,80 par 52,70 m, qui prenait place sur un *podium* incliné, de deux mètres de hauteur maximale auquel on accédait par un escalier. L'édifice, reconstitué comme un temple péristyle, *sine postico*, comporterait une *cella* rectangulaire de 41,60 par 50 m, bordée sur chacun de ses côtés latéraux d'une sorte de couloir ou de galerie de 3 m de large et précédé d'un espace de 14 m de profondeur, peut-être un *pronaos*¹².

Ce type d'édifice est bien connu en Gaule romaine. Cependant, l'ensemble de Mandeuve apparaît exceptionnel, en raison de ses dimensions d'abord, à cause de sa disposition particulière (un bâtiment quadrangulaire installé dans une enceinte ovale), ensuite.

La forme de l'enceinte de Mandeuve, que l'on peut identifier au péribole de l'espace sacré, présente en effet une forme inédite, qui

7 ■ Duvernoy 1883.

8 ■ Barral (dir.) (2007).

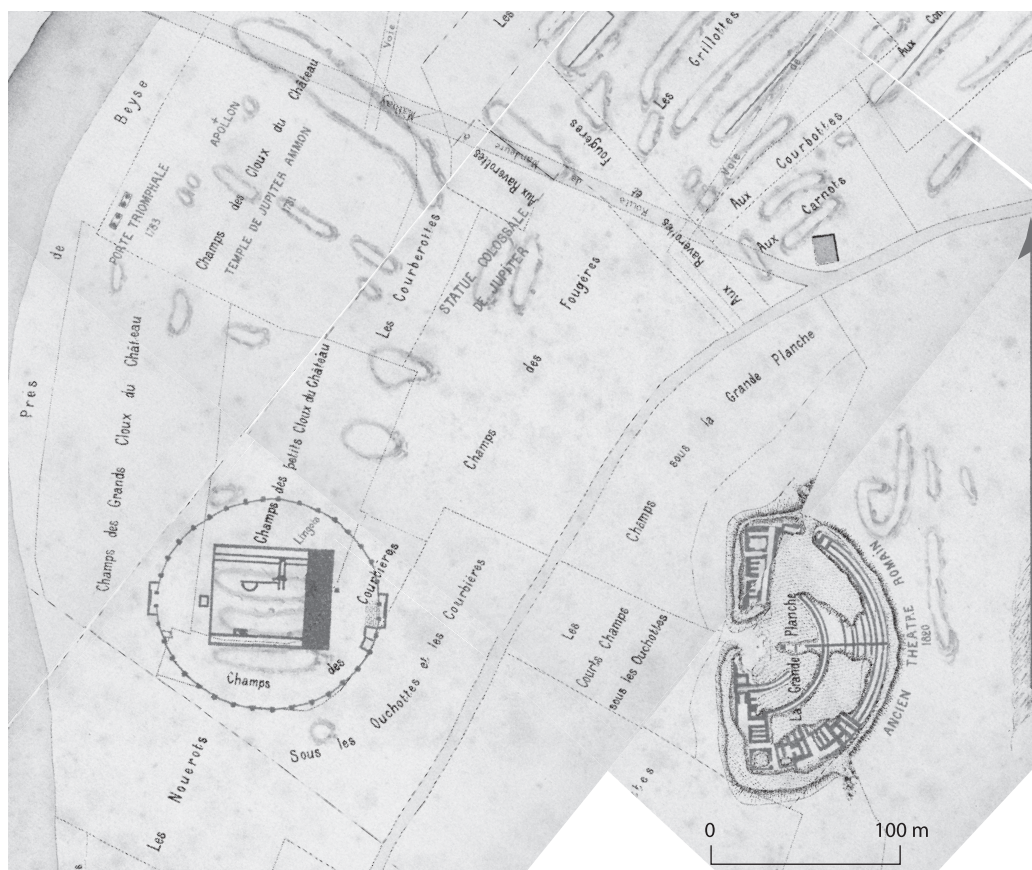
9 ■ Duvernoy 1883; Jeannin 1986.

10 ■ Jeannin 1986, 56.

11 ■ Jeannin 1986, 53-54.

12 ■ Jeannin 1986.

Fig. 5 Mandeuve. Extrait du plan de P. Barbier (Plan du site archéologique de Mandeuve-Mathay levé en 1895 pour la Société d'émulation de Montbéliard, 1/250^e, archives du musée de Montbéliard, quatre feuilles) montrant le secteur du complexe monumental sanctuaire-théâtre.



se rattache à la fois à la catégorie des périboles ovales et des périboles polygonaux. En général, les temples qui prennent place à l'intérieur de tels périboles sont également de forme ovale ou polygonale et non pas quadrangulaire comme ici, alors que les exemples de temples circulaires prenant place à l'intérieur de périboles quadrangulaires sont relativement nombreux. On peut donc souligner ici une seconde originalité de l'ensemble de Mandeuve: un édifice quadrangulaire dans une enceinte polygonale. Si l'interprétation de cet ensemble comme sanctuaire peut difficilement être remise en cause, en raison d'un faisceau d'indices convergents, en revanche, il présente plusieurs caractères singuliers.

L'environnement du sanctuaire

La relation topographique entre le sanctuaire et le théâtre apparaît clairement sur les plans levés au 19^e s.: tous deux présentent une orientation grossièrement est-ouest et le grand axe de l'enceinte est en gros perpendiculaire à la façade nord-sud du théâtre (fig. 5)¹³. Jusqu'à ces dernières années, on pensait que ces deux édifices étaient isolés et organiquement liés. En particulier, entre le

théâtre et le sanctuaire, aucune découverte n'était signalée et cet espace était considéré comme vierge de constructions et interprété comme un espace utilisé pour les spectacles donnés à l'occasion des cérémonies religieuses¹⁴. Les prospections géophysiques et sondages réalisés récemment modifient très sensiblement cette image¹⁵. Les traces de plusieurs constructions monumentales (enceinte circulaire ou ovale au nord-est du sanctuaire, édifices et segments d'enceintes au sud du théâtre, éléments d'un grand péribole délimitant l'ensemble du complexe) ont en effet été révélées. Ce complexe serait en fait constitué d'un théâtre et d'un ensemble d'édifices, avec au moins trois sanctuaires (dont celui connu depuis le 19^e s.).

Conclusion

L'étude du mobilier issu des fouilles anciennes de l'édifice à péribole situé face au théâtre met en lumière l'existence d'un grand sanctuaire laténien, fondé probablement au 3^e s. av. J.-C., florissant aux 2^e-1^{er} s. av. J.-C., dans lequel furent enfouis des dépôts de mobiliers qui se distinguent par le nombre, la variété et la qualité des offrandes ou vestiges sacrificiels.

L'émergence d'un complexe monumental associant un théâtre et plusieurs temples témoigne de l'importance d'*Epomanduorum* après la guerre des Gaules. L'ampleur des réalisations au Haut-Empire reflète à l'évidence la puissance et la générosité des évergètes de l'agglomération. Mais il est également probable que le statut et le rayonnement du sanctuaire laténien aient joué un rôle moteur dans le développement d'un sanctuaire majeur de la Séquanie romaine.

Au demeurant, les caractéristiques architecturales assez exceptionnelles des édifices contrastent avec la banalité de bon nombre des offrandes mises au jour (en particulier les nombreuses clochettes), qui conservent un caractère indigène très prononcé et rappellent les rituels observés dans des sanctuaires ruraux de l'est de la Gaule, en particulier chez les Lingons.

Le sanctuaire des Bolards à Nuits-Saint-Georges

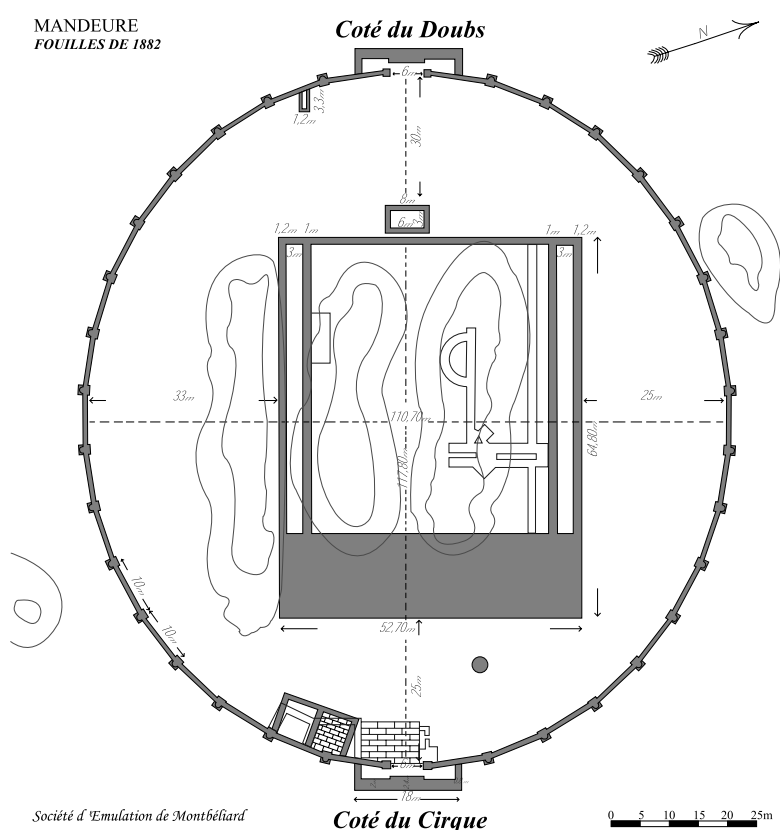
L'agglomération des Bolards, située en Bourgogne, à la sortie sud-est de Nuits-Saint-Georges, est implantée dans un coude du Meuzin, affluent de la Dheune qui rejoint ensuite la Saône (fig. 7). Le site se trouve à la limite septentrionale du territoire des Éduens, à proximité des Lingons et des Séquanes. Il est desservi par un important réseau de voies terrestres, la voie d'Agrippa se trouvant à quatre kilomètres.

L'exploration du site remonte aux trente dernières années du 20^e s., et l'on dispose de données précises, tant en ce qui concerne son organisation que ses transformations principales¹⁶. Les recherches de terrain ont surtout porté sur le centre de l'agglomération, autour d'un vaste espace interprété comme le *forum*. La zone culturelle se situe sur la bordure occidentale de cette place publique. Elle comporte plusieurs temples, dont un *mithraeum*, fouillé au milieu du 20^e s.

Les connaissances concernant les phases précoces sont relativement fragmentaires, en raison de la faiblesse des surfaces fouillées. En ce qui concerne le sanctuaire, quatre périodes principales peuvent être distinguées.

1. La première période peut être subdivisée en deux états.

Les vestiges du sanctuaire primitif consistent en quelques éléments isolés, mais bien datés. Les éléments les plus anciens sont datables de LTD1b (fin du 2^e-début du 1^{er} s.



av. J.-C). Il s'agit d'un fossé et de fosses à offrandes. Le fossé correspond peut-être à la première délimitation de la zone sacrée. Son comblement comportait des monnaies (potins et oboles de Marseille), des éléments de parure et de nombreux fragments de faune. La fosse la mieux conservée présentait une forme circulaire (0,60 m de diamètre pour une profondeur d'un mètre environ). Elle renfermait un important dépôt de céramiques (au total cent huit vases, dont six entiers). Les céramiques ont été enfouies après avoir subi l'action du feu.

Un second état est daté du début de la période augustéenne. Mais il est difficile de déterminer si le sanctuaire comporte déjà alors un bâtiment cultuel (*fanum* I) ou bien si l'on est juste en présence d'une simple aire culturelle aménagée.

2. La seconde période débute à la fin de la période augustéenne. Le sanctuaire prend place en bordure d'une grande place ouverte. Un bâtiment a été mis au jour (*fanum* II), il se superpose à l'aire sacrée de la période précédente. Construit en matériaux périssables,

13 Jeannin 1986, 54-55.

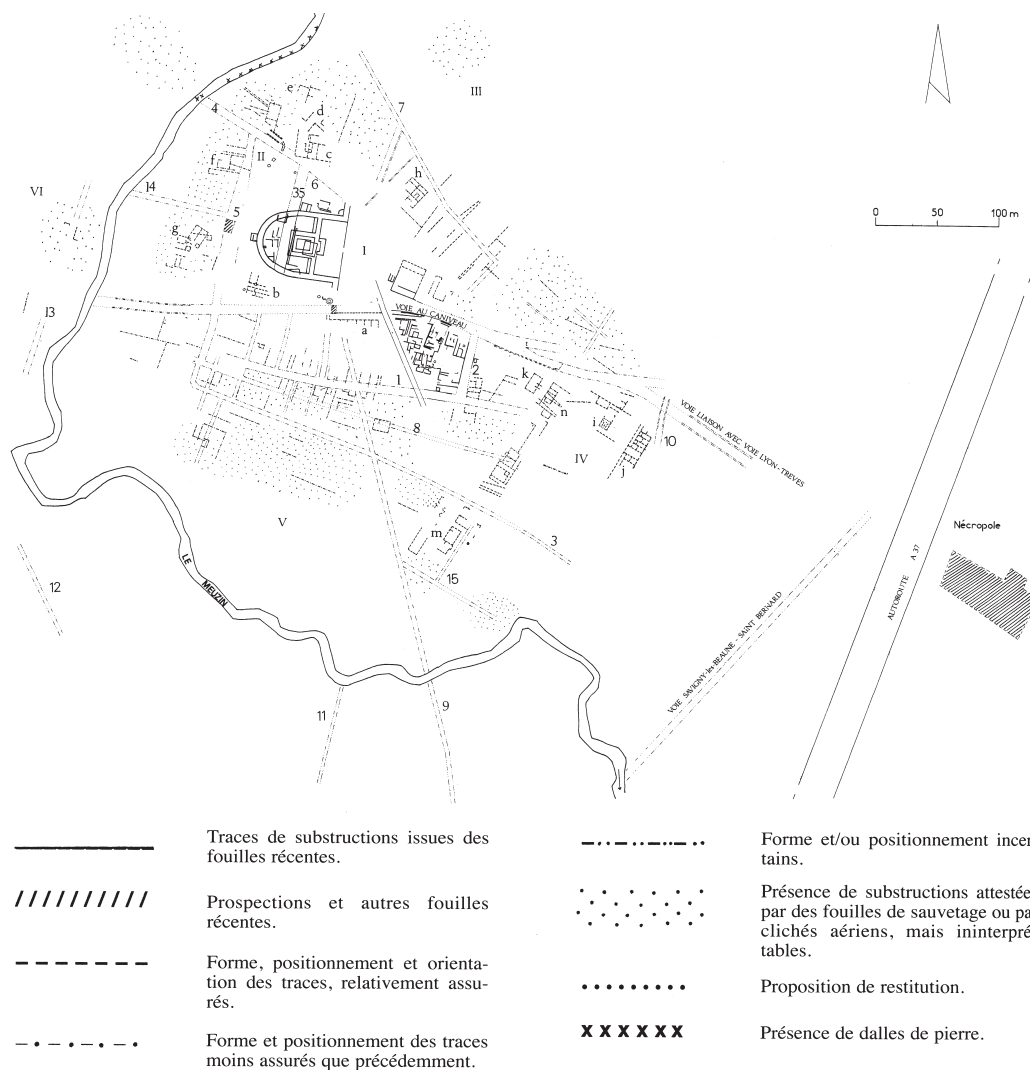
14 Jeannin 1986, 55.

15 Barral (dir.) 2007; Marc et al. 2007.

16 Pommeret (dir.) 2001.

Fig. 6 Mandeure. Plan synthétique du sanctuaire, d'après Duvernoy 1883 et plan Barbier (Société d'émulation de Montbéliard), inédit.

Fig. 7 Nuits-Saint-Georges. Topographie de l'agglomération antique.



il présente un plan carré de 11 m de côté, avec une *cella* de 6 m et une galerie de 2,10 m de large. Les offrandes sont composées de nombreux objets, essentiellement des objets féminins (miroirs, flacons à parfum, bijoux, etc.). Un habitat, situé de l'autre côté de la rue, peut être associé à cet état.

3. La troisième période correspond à la seconde moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. (sous Néron ou Vespasien). On assiste à une phase de construction importante et de monumentalisation (fig. 8).

Un temple est érigé. La *cella* rectangulaire mesure 16,84 par 13,90 m. Elle est entourée, sur trois côtés seulement, d'une galerie de trois mètres de large dessinant un portique. La galerie du temple comportait des chapiteaux toscans. Le quatrième côté, à l'est, est précédé d'un *pronaos* à colonnade hexastyle, d'ordre corinthien, qui donne sur une cour.

Le péribole du temple est formé de deux murs parallèles, délimitant une galerie de 3,80 m de large, sur 168 m de long, en forme

de fer à cheval. La galerie se prolonge, vers le nord et le sud, jusqu'à l'extrémité de la cour méridionale. À l'ouest, une exèdre carrée constituait peut-être un dispositif d'entrée. Le mur extérieur du péribole s'élevait sur quatre ou cinq mètres de haut.

Dans la cour méridionale, la base d'un autel rectangulaire (1 m par 1,20 m) a été découverte en 1928, devant le *pronaos*. Des restes de sacrifices animaux se trouvaient à proximité¹⁷. L'accès se faisait par le sud, dans l'axe du temple, grâce à un portail de deux mètres de large, peut être muni d'une grille. Au total, la zone du temple couvre une superficie de 3'600 m².

Les dieux honorés sont connus par les nombreux éléments de statues et les blocs sculptés mis au jour. Parmi les dieux romains, on identifie Vénus, Diane, Apollon et Mars. Les divinités du panthéon gallo-romain sont également présentes, avec les déesses-mères, le *Genius loci*, ou encore Cernunos. Mars est associé à un dieu local Segomo.

D'après les différentes données disponibles¹⁸, il semble donc que le dieu principal du sanctuaire ait été Mars. Mais le mobilier recueilli témoigne d'une importante fréquentation féminine. On compte en particulier un nombre inhabituel de flacons à parfum, de miroirs, de plaquette en bronze figurant des seins, des utérus, mais aussi des nouveaux-nés. Parmi les amphores recueillies, le pourcentage de récipients ayant transporté de l'huile et des saumures a été mis en évidence par F. Olmer¹⁹. Elle indique que les auteurs antiques préconisent en particulier la consommation de *garum*, qui aiderait à l'expulsion du placenta, et l'utilisation de l'huile dans la préparation de cosmétiques ou d'onguents. Enfin, la découverte d'une inscription gauloise, lue par P.-Y. Lambert, révèle une dédicace à Lucina, déesse de l'enfantement²⁰. Ces indices peuvent être mis en relation avec l'existence d'une importante nécropole renfermant des enfants morts-nés ou morts en bas âge, située à proximité du lieu de culte. Ces différents indices permettent de penser que l'on se trouve en présence d'un sanctuaire régional lié à la maternité, qui coexistait avec le temple dédié au dieu principal, Mars.

4. Une autre étape importante est marquée par la construction d'un temple dédié à une divinité orientale, Mithra, vers la fin du 2^e ou au début du 3^e s.²¹

Le *mithraeum* a été construit au nord-est du grand temple, à environ cinq mètres du mur du péribole. Il présente le plan classique de ce type de bâtiment. La fouille a été conduite sur la partie sud et ouest du bâtiment et le plan ne peut être restitué intégralement. Le *spelaeum*, semi-enterré, présente des dimensions peu importantes: 8 m par 5,50 m. Il ouvre à l'est. Au fond du temple, un massif de fondation a été interprété comme les vestiges de la base de l'implantation du relief représentant Mithra tauroctone. Le *pronaos* a été partiellement retrouvé et il n'est pas possible de le restituer. Au sud-ouest de l'édifice prenaient place trois salles de forme trapézoïdale, qui pourraient appartenir aux annexes du *mithraeum*. La statuette recueillie apparaît originale. En effet, elle révèle une influence orientale qui la distingue des sculptures connues dans les *mithraea* connus le long du Rhin. En outre, d'après le nom du dédicant (Anttiocus), trouvé sur la base de la statue du Cautès, D. Mouraire déduit que l'installation du culte à Mithra aux Bolards résulterait de l'évergétisme de marchands orientaux ou italiens²².

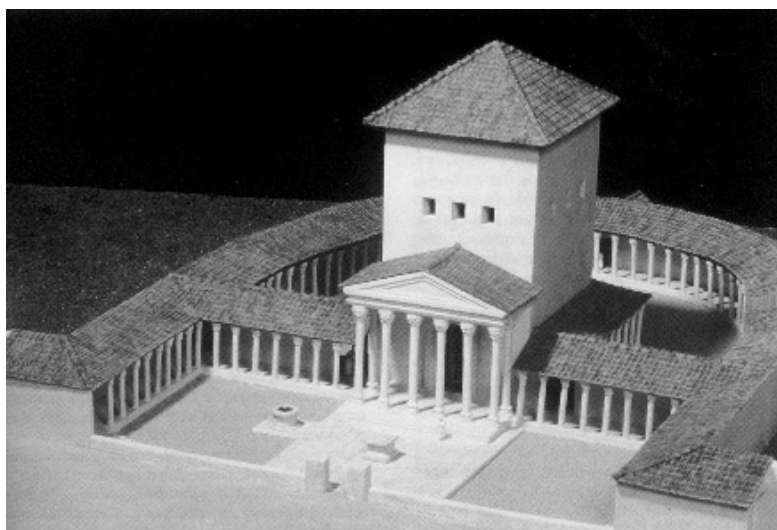


Fig. 8 Nuits-Saint-Georges. Restitution du grand temple.

L'abandon du sanctuaire est situé à la fin de l'Antiquité. En effet, d'après les données disponibles, le temple et l'agglomération paraissent avoir été fréquentés jusqu'à la fin du 4^e s.

Conclusion

L'héritage celtique est perceptible à travers différents dépôts mobiliers, qui illustrent toute la séquence La Tène D, et deux temples de type *fanum*.

La romanisation de l'ensemble se manifeste par la construction d'un bâtiment cultuel monumental. Les données de fouille permettent de restituer un temple, constitué d'une tour d'environ 24 m de haut, rappelant les dispositifs connus dans les bâtiments cultuels de type *fanum*, mais auquel a été ajouté un *pronaos*, de dix mètres de haut. La mise en place d'un autel devant l'entrée du temple constitue une autre marque de l'empreinte de Rome.

En ce qui concerne les divinités honorées, l'exemple des Bolards témoigne de la coexistence des panthéons gaulois et gallo-romains. On assiste en outre, au cours du Haut-Empire, à l'installation d'un temple qui révèle l'implantation de divinités orientales. Le temple est construit dans le quartier des sanctuaires.

17 Pommeret (dir.) 2001, 23.

18 Deyts, S. In: Pommeret (dir.) 2001, 129 sq.

19 Olmer, F. In: Pommeret (dir.) 2001, 327 sq.

20 Lambert, P.-Y. In: Pommeret (dir.) 2001, 140-142.

21 Mouraire 1997; Pommeret (dir.) 2001, 23.

22 Mouraire 1997, 266.

Synthèse

Les trois exemples privilégiés ici montrent à l'évidence que le passage du sanctuaire celtique au sanctuaire gallo-romain s'effectue suivant des modalités variables. Certes, les sites ne présentent pas des documentations de qualités équivalentes, et le cas de Mirebeau est à part, puisque la zone du sanctuaire a pu être fouillée quasi intégralement.

À Mirebeau, deux traits essentiels méritent d'être soulignés. Il s'agit, d'une part, de la pérennité de principes organisateurs du lieu sacré sur sa durée d'existence, et, d'autre part, l'évolution d'un sanctuaire laténien majeur en un sanctuaire gallo-romain relativement «modeste». Les offrandes d'armes disparaissent après la conquête romaine. Les nouvelles pratiques rituelles, en particulier les sacrifices de grands animaux, associés à des bâtiments d'aspect différent, peuvent être mis en relation avec la présence romaine. D'autres changements sont identifiés à partir de la seconde moitié du 1^{er} s. La romanisation se perçoit à travers des transformations bien identifiables, tant en ce qui concerne l'architecture des bâtiments à usage cultuel que dans les rites.

Aux Bolards, l'aire cultuelle primitive se transforme progressivement, au cours du 1^{er} s. av. J.-C., avec l'installation de constructions à destination religieuse. Mais il faut attendre le début de la période flavienne, pour assister à de véritables changements. La transformation du quartier cultuel est ici très spectaculaire. L'érection d'un temple, qui allie les modes indigènes et romains, et auquel est associé un autel, selon un modèle bien connu à Rome, montre une véritable volonté de monumentalisation. Enfin, avec l'arrivée des divinités orientales, la vocation religieuse du secteur se confirme.

À Mandeure, l'examen critique de l'ensemble des données disponibles met en lumière l'existence d'un grand sanctuaire laténien. Ce sanctuaire, fondé probablement au 3^e s. av. J.-C., va devenir le cœur d'un grand complexe monumental au Haut-Empire, associant un théâtre et différents édifices, dont probablement plusieurs temples. Il semble que, dans ce cas précis, l'importance du sanctuaire laténien joue un rôle essentiel dans l'émergence d'une agglomération de premier plan bénéficiant d'une parure monumentale digne d'une capitale de cité.

En conclusion:

À Mirebeau, on remarque une continuité dans la topographie, le respect d'un dispositif initial, avec un déplacement des constructions vers la partie orientale du site. En l'état actuel des recherches, il semble que le sanctuaire gallo-romain ait été un lieu d'importance secondaire, comparable en cela aux nombreux sanctuaires ruraux connus dans la région, par exemple à Beire-le-Châtel, ou dans le Châtillonnais. Aux Bolards, comme à Mandeure, le sanctuaire gallo-romain recouvre les aménagements antérieurs. Dans les deux cas, la monumentalisation des structures est nettement perceptible, même si elle se fait de manière différente.

La date à laquelle ces sanctuaires se dotent d'une parure à la romaine, la seconde moitié du 1^{er} s., apparaît assez tardive. Mais elle est tout à fait en adéquation avec ce que l'on rencontre sur de nombreux sites de Gaule interne²³.

Les raisons des transformations ne sont pas toujours aisées à cerner. À Mirebeau, la romanisation du sanctuaire peut être associée à la présence militaire. Mais comment expliquer les transformations majeures révélées par l'archéologie à Mandeure ou aux Bolards ? Les évergètes ne sont à ce jour pas connus. En outre, il nous manque des données précises permettant de cerner le poids territorial, symbolique, religieux de ces lieux de culte.

Martine Joly
UFR Art et Archéologie
3, Rue Michelet
F-75006 Paris
martine.joly@paris-sorbonne.fr

Philippe Barral
Laboratoire de Chrono-écologie
UMR 6565 CNRS/Université de Franche-Comté
Faculté des Lettres et Sciences Humaines
30-32, Rue Mégevand
F-25030 Besançon Cedex
philippe.barral@univ-frcomte.fr

Crédit des illustrations

Fig. 1	Ph. Barral
Fig. 2, 3	Ph. Barral, M. Joly et B. Turina
Fig. 4	D. Watts, P. Mougins (1998), modifié par Ph. Barral (2005)
Fig. 5	Plan P. Barbier; assemblage P. Mougins
Fig. 6	B. Dupéré, d'après Duvernoy 1883 et plan P. Barbier
Fig. 7, 8	Pommeret (dir.) 2001, 20, fig. 5 et 119, fig. 85

²³ Van Andringa 2002, 97.

Sanctuaires et divinités en Helvétie occidentale. Éléments de réflexion sur la typologie et la localisation des lieux de culte gallo-romains

Une petite trentaine de lieux de culte antiques est aujourd'hui connue dans la partie occidentale du territoire de la Civitas helvète. Huit d'entre eux se trouvaient dans le tissu urbain ou à proximité immédiate de vici, tandis que les autres appartenaient à des domaines ruraux ou se sont développés sur des sites isolés (sommets, sources, marécages...). Bien que ce corpus soit relativement restreint et qu'il ne comprenne qu'une dizaine de sites correctement et suffisamment fouillés, les lieux de culte qui le constituent permettent de mettre en évidence une série de liens unissant l'emplacement d'un sanctuaire, la nature de ses aménagements et les divinités qui y étaient honorées.

Thierry Luginbühl

Annähernd dreissig antike Kultstätten sind heute im Westteil des Helvetier-Territoriums bekannt. Acht davon befanden sich in städtischem Kontext oder in unmittelbarer Nähe von vici, während die anderen zu ländlichen Grossgütern gehörten oder sich an entlegenen Orten befanden (Anhöhen, Quellen, Sümpfe...). Diese Gruppe ist zwar verhältnismässig klein und beinhaltet nur etwa zehn Orte, die mit modernen Methoden und in einem ausreichenden Ausschnitt ausgegraben sind. Gleichwohl erlauben sie es, eine Reihe von Gemeinsamkeiten nachzuweisen, die die Ortswahl eines Heiligtums, die Art seiner Einrichtungen und die in ihm verehrten Gottheiten kennzeichnen.

Buts, cadre et options méthodologiques

Que sait-on aujourd'hui des lieux de culte de l'Helvétie occidentale, de leur développement architectural, de leur répartition géographique, de leurs dieux et des rites qui y étaient pratiqués ? Aimablement soumises à notre réflexion par les organisateurs du Colloque d'Avenches, ces questions peuvent aujourd'hui être abordées avec plus d'assurance grâce à différentes découvertes et études récentes, notamment réalisées dans le cadre de fouilles de sauvetage¹, de programmes de recherches de l'Université de Lausanne (IASA)² et de prospections supervisées par l'Archéologie Cantonale vaudoise³. Il nous a semblé judicieux de profiter de cette occasion et de cet accroissement des données pour tester le potentiel d'une approche taxinomique et tenter de classer et de confronter de manière systématique les différentes catégories de données relatives à ces sanctuaires. Les lieux de culte étant par définition des objets

uniques, ces sériations n'ont pas été poussées au-delà de critères très généraux, mais elles permettent, nous le verrons, de mettre en évidence plusieurs phénomènes inédits.

Conformément aux recommandations reçues, cette étude a porté exclusivement sur les lieux de culte de la «moitié» occidentale du territoire de la Cité helvète, soit ceux géographiquement compris entre la frontière de la Colonie Équestre (sur l'Aubonne ou la Morges), à l'ouest, et Avenches, non comprise, à l'est. Présentée ci-dessous sous la forme de fiches succinctes, la trentaine de sites répertoriés a été classée en fonction

1 ■ Fouilles du sanctuaire de l'Ouest, à Yverdon, par l'entreprise Archeodunum SA sous mandat de l'Archéologie Cantonale de l'État de Vaud, fouilles du *fanum* d'Estavayer-le-Gibloux par le Service archéologique de l'État de Fribourg, etc.

2 ■ Recherches de T. Luginbühl, C. Cramatte, M. Demierre, W. Dudan, J. Hoznour, N. Jufer, Ch. Kaiser, F. Lanthemann, D. Lindlau, K. Meylan, V. Portmann, etc.

3 ■ Gestion de la carte archéologique par C. Wagner, Archéologie Cantonale, État de Vaud; recherches de terrain de P.-A. Capt, M. Montandon et J. Joseph, notamment.

de son contexte (urbain, domanial ou isolé), puis de la nature et de l'importance des constructions qui y ont été édifiées. Des données complémentaires sur ces lieux de culte (coordonnées nationales, dimensions des *cellae*, entrées bibliographiques, etc.) sont données dans le répertoire de C. Cramatte à la fin du présent volume⁴. Le renvoi à ce recueil figure dans le champ «Bibliographie sommaire».

Précisions quant aux termes latins employés

<i>Cella</i>	Partie centrale d'un temple, considérée comme la résidence de la divinité. Son espace interne, où se dressait la statue de culte, était interdit aux profanes, mais pouvait être utilisé pour des assemblées de prêtres ou de magistrats.
<i>Consaeptum</i>	Enclos sacré (de dimensions restreintes) délimité par un mur ou un portique et présentant en son centre un temple ou des chapelles.
<i>Delubrum</i>	Cour, généralement dallée, occupant l'espace interne d'un <i>consaeptum</i> .
<i>Peribolum</i>	Mur d'enclos marquant les limites d'une aire sacrée.
<i>Fanum</i>	Terme utilisé en latin pour qualifier un temple, de manière générale, et communément employé en archéologie pour désigner les temples à plan centré des provinces nord-occidentales (<i>cella</i> généralement carrée et galerie permettant une déambulation périphérique). Bien que les origines de ce type architectural demeurent en partie énigmatiques, il semble probable que son développement soit le fruit d'une fusion entre les fonctionnalités du temple de conception méditerranéenne et de l'autel couvert gaulois.
<i>Mithraeum</i>	Local de réunion employé pour des cérémonies mithraïques. Censé évoquer la grotte de Mithra, ce type d'édifice était souvent en partie excavé et comprenait un couloir central (ou <i>spelaeum</i>), au fond duquel se trouvait l'image du dieu, ainsi que des banquettes latérales où prenaient place les mystes.
<i>Sacellum</i>	Autel enclos, généralement constitué d'un foyer central et d'un muret périphérique.

Les lieux de culte urbains

Des lieux de culte sont connus dans trois des six agglomérations secondaires que devait compter l'ouest de l'Helvétie durant le Haut-Empire⁵. Cinq secteurs culturels sont attestés dans le grand *vicus* lémanique de *Lousonna* (Lausanne-Vidy VD), deux dans le *vicus* d'*Eburodunum* (Yverdon-les-Bains VD), à l'embouchure méridionale du lac de Neuchâtel, et un dans l'agglomération gruyérienne de Marsens FR, sur l'une des voies reliant Vevey à Avenches.

Lousonna-Vidy VD (fig. 1)

Fanum du «*forum*» (fig. 2)

Fanum à galerie périphérique d'env. 14 x 14 m, édifié au centre de la place principale du *vicus*, au croisement des principaux «*cardo*» et «*decumanus*». Doté d'un autel (à l'est) et d'un édicule latéral présentant une gigantomachie, ce temple a livré de très nombreuses monnaies du Haut et du Bas-Empire, dont certaines offertes après sa destruction et son réaménagement sous forme de terre dans la seconde moitié du 4^e s. Le seul état connu du *fanum* ne semble pas antérieur aux dernières décennies du 2^e s., mais il est probable qu'il ait été précédé par un bâtiment de même nature, dont seul un tronçon de mur a pu être observé.

Divinité: Mercure Auguste (dédicace des *Nautae Lacu Lemano*).

Emplacement: centre de la place principale, croisement des principaux «*cardo*» et «*decumanus*».

Bibliographie sommaire: Martin et al. 1969; Kaenel et al. 1980; Pichard Sardet et al. 1993; Luginbühl 1996; Abetel 2007. Cf. *infra*, Cramatte, 271, n° 30.

Consaeptum de la basilique

Enclos délimité par un péribole à portique interne (22 x 24 m), présentant en son centre trois petites chapelles alignées. Situé entre la basilique, le «*forum*» et la rive du lac, ce *consaeptum* était également pourvu d'un petit bâtiment interprétable comme un *sacrarium* ou un local de réunion. Fréquentation du 1^{er} au 3^e s. (deux états de plan très semblable).

Divinités: Mercure (grande statuette), Hercule (dédicace), Neptune (autel, dédicace des *Nautae*).

Emplacement: bordure de la place principale, en relation avec un monument public (basilique), sur la rive d'un lac (Léman).

Bibliographie sommaire: Martin et al. 1969; Kaenel et al. 1980; Pichard Sardet et al. 1993; Luginbühl 1996. Cf. *infra*, Cramatte, 271-272, n° 31.



Sanctuaire de l'Ouest

Enclos sacré de tradition gauloise, puis *fanum* avec *area* fermée par un mur péribole, à l'entrée occidentale du *vicus*. Aménagé aux alentours du changement d'ère, un premier enclos quadrangulaire, délimité par une palissade et un fossé, sera agrandi à deux reprises durant le 1^{er} s. (troisième état d'environ 30 x 24 m). Probablement d'abord pourvu d'une fosse-autel centrale, ce sanctuaire semble avoir été doté à l'époque flavienne d'une petite chapelle en maçonnerie, qui sera rem-

placée par un *fanum* de 12,5 x 12,3 m au début de la période antonine. Le site ne semble guère avoir été fréquenté au-delà du 3^e s. de notre ère.

Il peut être relevé que ce lieu de culte s'est développé sur un site où se dressaient deux menhirs néolithiques. L'un d'entre eux a été couché dans une fosse lors de l'aménagement

4 Cf. *infra*, Cramatte, 265-277.

5 D'ouest en est: *Lousonna-Vidy, Urba-Orbe* VD (très mal connu), *Eburodunum-Yverdon-les-Bains* VD, *Minodunum-Moudon* VD (mal connu), *Uromagus-Oron* VD (non situé) et Marsens FR.

Fig. 1 Les lieux de culte de Lousonna-Vidy; 1: temple du «forum»; 2: *consaepum* de la basilique; 3: sanctuaire de l'Ouest; 4: *iseum* de la Maladière; 5: chapelle du théâtre.

Fig. 2 Hypothèse de restitution du temple de la place principale de Lousonna-Vidy et de son édicule gigantomachique.



du sanctuaire, tandis que l'autre semble y avoir été mis en valeur, orné de trois figures divines (Pierre Oupin, détruite au 19^e s.).

Divinité: Mars Caturix ? (hachette votive dédiée à Ca[...]), autres divinités ?

Emplacement: périphérie (occidentale) de l'agglomération, en relation avec des vestiges pré- ou protohistoriques (mégolithes).

Bibliographie sommaire: Paunier et al. 1987; Paunier et al. 1989; Flutsch/Paunier 1991; Pichard Sardet et al. 1993; Luginbühl 1996; Luginbühl 2006a. Cf. *infra*, Cramatte, 272, n° 32.

Iseum de La Maladière

La découverte d'un sistre et de fragments d'un bas-relief en terre cuite illustrant une procession de dieux égyptiens permet de penser qu'un *iseum*, sur lequel nous ne savons rien de plus, s'élevait dans la périphérie orientale du *vicus* (actuel quartier de la Maladière), à proximité immédiate du cours de la rivière qui le traverse (le Flon).

Divinité: Isis (sistre et bas-relief).

Emplacement: quartier périphérique (oriental), à proximité immédiate d'un cours d'eau.

Bibliographie sommaire: Kaenel et al. 1980; Pichard Sardet et al. 1993; Luginbühl 1996; Flutsch 2004.

Chapelle du théâtre

Bâtiment rectangulaire de 8,5 x 10 m, dont le plan monocellulaire et la situation, en bordure de la place du théâtre, permettent de penser qu'il s'agit d'un édifice cultuel (grande chapelle).

Divinité: inconnue.

Emplacement: bordure de place secondaire, quartier périphérique, en relation avec un monument public (théâtre).

Bibliographie sommaire: Eschbach 2002.

Yverdon-les-Bains VD

Sanctuaire de l'Ouest (fig. 3)

Situé dans la périphérie occidentale du *vicus* d'*Eburodunum*, en bordure du marais de la Thièle, ce lieu de culte se présentait sous la forme d'un grand enclos délimité par un fossé et comprenant différents aménagements cultuels: *sacella* à foyer-autel, chapelle, fosses, alignements de fossés servant très probablement à des banquets (fig. 3), bâtiment annexe. Aménagé durant la période augustéenne et abandonné dès la seconde moitié du 1^{er} s. de notre ère, ce lieu de culte populaire a livré un abondant mobilier qui permet de restituer différentes pratiques rituelles: crémation d'offrandes dans les deux *sacella*, dépôts en jarres, offrandes de parures et de monnaies, repas collectifs, etc.

Divinité: Minerve (statuette) et autres divinités inconnues.

Emplacement: périphérie (occidentale) du *vicus*, en bordure de marais.

Bibliographie sommaire: Menna/Schopfer 2004; Reymond/Voirol Reymond 2006; Portmann 2006; Meylan 2007. Cf. *infra*, Cramatte, 276, n° 66.

Sanctuaire thermal

Un sanctuaire s'élevait dans l'Antiquité auprès des sources thermales d'Yverdon, environ 350 m au sud-est de l'agglomération gallo-romaine, à l'emplacement des Bains actuels. Sa fouille rapide, au 19^e s., a permis la découverte de «nombreux murs», de canalisations, d'une mosaïque d'Orphée aux animaux, de monnaies d'époque impériale et, surtout, de trois dédicaces à Apollon, retrou-

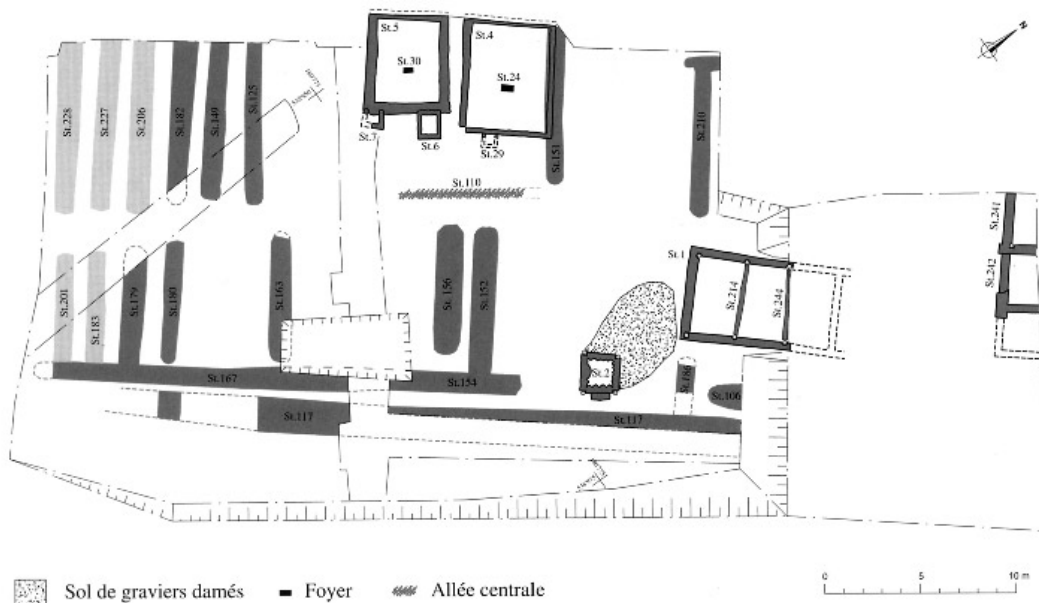
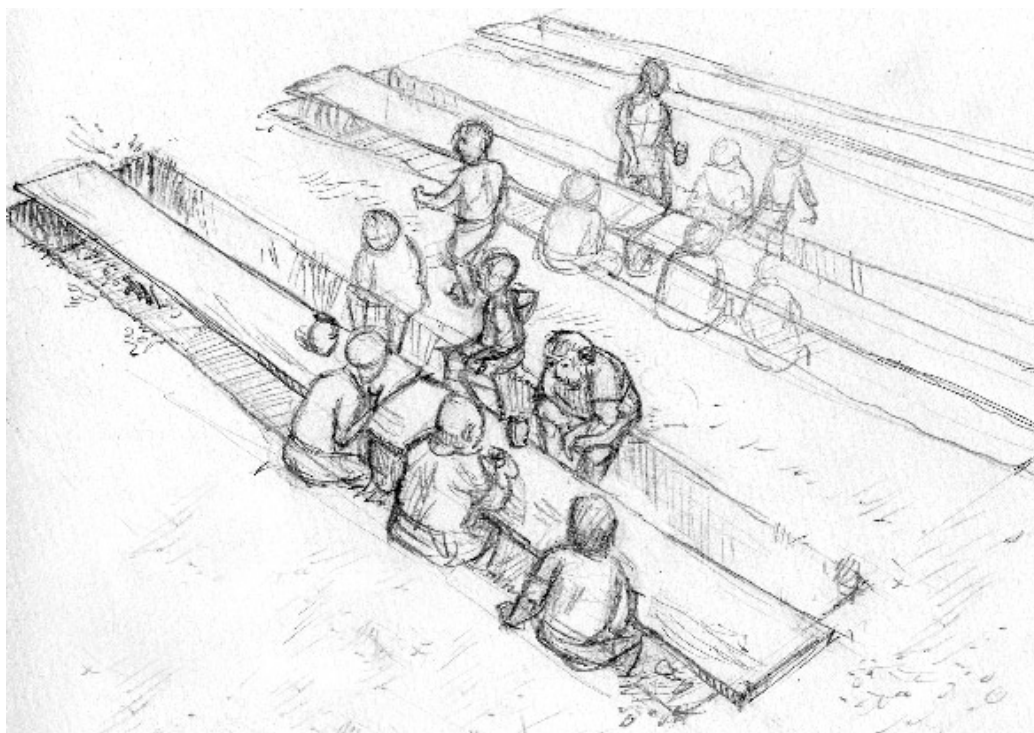


Fig. 3 Le sanctuaire de la périphérie occidentale d'Yverdon-les-Bains. Plan du dernier état et hypothèse de restitution de l'utilisation des alignements de fossés comme espaces de banquettes.



vées dans le puits principal. Ces inscriptions permettent de savoir que cette divinité y était associée à Mars Caturix et que le sanctuaire était fréquenté (et certainement entretenu) par les élites locales.

Divinité: Apollon, Mars Caturix (dédicaces).

Emplacement: périphérie sud-est du *vicus*, en relation avec des sources thermales.

Bibliographie sommaire: Kasser et al. 1974; Walser 1979; Reymond/Voirol Reymond 2006; Luginbühl 2006a.

Marsens/Riaz FR

Fanum de Riaz-Tronche Bélon FR

Seul sanctuaire attribuable à Mars Caturix de manière certaine, le sanctuaire de Riaz-Tronche Bélon s'est développé sur une légère éminence, à proximité de l'entrée méridionale du *vicus* de Marsens. Construit au début de la période julio-claudienne, un premier temple de plan rectangulaire (environ 7,5 x 10 m) sera remplacé durant le dernier tiers du 1^{er} s. par un *fanum* à galerie déambulatoire (*cella* carrée de 7,3 m de côté, *podium*

d'environ 14 x 15 m). L'abondant mobilier recueilli dans ce sanctuaire y atteste la pratique d'offrandes monétaires, de sacrifices et de banquets. Le site semble avoir été abandonné après la destruction de son temple par un violent incendie durant le dernier quart du 3^e s.

Divinités: Mars Caturix (dédicaces) et divinités féminines: Victoire, Minerve, Luna (statuaire). Tau-reau tricorne? (statuaire).

Emplacement: périphérie (méridionale) du *vicus*, sur une légère éminence.

Bibliographie sommaire: Vauthey 1985; Luginbühl 2006a. Cf. *infra*, Cramatte, 274, n° 48 et Vauthey, 314-315.

Lieux de culte domaniaux

Sanctuaire domanial d'Yvonand-Mordagne VD

Situé à environ 100 m au sud de l'entrée de la *pars rustica* de la grande *villa* d'Yvonand-Mordagne, ce lieu de culte a d'abord vu la construction d'une première chapelle en terre et bois (4 x 5 m), vraisemblablement édifée au début du règne d'Auguste, qui sera remplacée par un monument maçonné de mêmes dimensions au début du 1^{er} s. de notre ère. Immédiatement au sud, un premier *fanum* en construction légère (6 x 6,5 m) est édifié sous le règne de Tibère ou de Claude et sera détruit sous celui de Trajan pour faire place à un imposant *fanum* en maçonnerie de près de 17 m de côté (*cella* de 9 x 10,5 m). Consacré à une déesse «souveraine», dont la statue de culte (volontairement détruite) a été découverte dans la *cella*, ce grand *fanum* sera fréquenté jusqu'au 4^e s. de notre ère. L'abondant mobilier retrouvé sur le site atteste différentes pratiques rituelles comme l'enfouissement de boissons et d'aliments contenus dans des céramiques (cruches, bouteilles, bols) ou l'offrande de monnaies, d'une hachette et de statuettes en terre cuite (Vénus, Victoire, chien, coq).

Divinité (*fanum*): Déesse souveraine (statue de culte: «Junon-Abondance» sur un trône).

Divinités (sanctuaire): Vénus, Victoire (statuettes).
Emplacement: lié à un établissement rural (grande *villa rustica*), à l'extérieur de ce dernier (proche de l'entrée de la *pars rustica*), à proximité d'un cours d'eau.

Bibliographie sommaire: Martin-Kilcher et al. 2001; Paratte et al. 2002; Dudan 2002; Ebnöther 2003. Cf. *infra*, Cramatte, 276, n° 67.

Fanum domanial d'Estavayer-le-Gibloux FR

Situé à proximité immédiate de la partie résidentielle d'une *villa* de taille moyenne installée sur les pentes du Mont Gibloux, ce lieu de culte était constitué d'un temple (chapelle d'env. 6 x 6 m, puis *fanum* de 10,2 m de côté), avec un autel à l'est, de deux esplanades et d'un bâtiment servant probablement de local de réunion et de sacristie (11 x 9 m, puis 14 x 12 m), présentant une galerie du côté du temple et de l'autel (abri pour les spectateurs des cérémonies ?). Le mobilier recueilli sur le site atteste sa fréquentation du 1^{er} au 4^e s. et permet de restituer différentes pratiques rituelles (offrandes de monnaies, de parures et d'une hachette en bronze, repas, dépôts). Situé au pied de petites sources, l'espace du sanctuaire était parcouru par plusieurs drains, dont l'eau semble avoir été considérée comme sacrée. L'un d'entre eux a livré la hachette, tandis qu'un autre drainait l'eau sous la *cella* et le déambulatoire du temple, à l'exutoire duquel un dépôt de cruches a été découvert.

Divinité: inconnue.

Emplacement: lié à un établissement rural (*villa rustica*), à l'intérieur de ce dernier (proche de la *pars urbana*), lié à la présence de petites sources.

Bibliographie sommaire: Vauthey 2005; Monnier/Vauthey 2006; Vauthey 2006. Cf. *infra*, Cramatte, 271, n° 24 et Vauthey, 316-318.

Mithraeum d'Orbe-Boscéaz VD

Situé à une quarantaine de mètres à l'extérieur du mur d'enclos de la *villa* d'Orbe-Boscéaz (fig. 4), non loin de son entrée principale, ce *mithraeum* a été édifié durant les dernières décennies du 2^e s. et a été fréquenté au moins jusqu'à la fin du 4^e s. De dimensions moyennes (*spelaeum* d'environ 9 x 10 m), ce *mithraeum* devait être prévu pour une douzaine de mystes, certainement en partie issus de la famille propriétaire du domaine. Le mobilier exhumé a permis de mettre en évidence différentes pratiques rituelles comme l'enfouissement de restes de libations (dépôt de consécration ?), l'organisation de banquets (forte consommation de poulets), auxquels des chiens semblent avoir été conviés, ainsi que l'offrande de nombreuses monnaies, dont les plus récentes ont été directement jetées au pied de l'image divine qui se trouvait dans l'abside du *spelaeum*.

Divinité: Mithra et divinités associées (temple à banquettes latérales, nature du mobilier mis au jour).



Fig. 4 Les lieux de culte de la villa d'Orbe-Boscéaz. 1: mithraeum; 2: petit sanctuaire de source (tête d'aqueduc domanial) dédié à une divinité féminine; 3: lieu d'offrande situé auprès d'un marécage.

Emplacement: lié à un établissement rural (grande *villa rustica*), à l'extérieur de ce dernier, à proximité de son accès principal.

Bibliographie sommaire: Collectif 2000; Luginbühl et al. 2001; Luginbühl et al. 2004.

Lieux de culte de la source et de la mouille de la villa de Boscéaz VD

La découverte d'une statuette en bronze représentant une déesse (traditionnellement identifiée comme Spes) et de fragments de *tegulae* auprès de l'une des principales sources captées pour l'approvisionnement en eau de la villa permet de penser qu'il s'y trouvait un petit lieu de culte, vraisemblablement doté d'une chapelle. Deux hachettes votives, dont l'une en argent, ont par ailleurs été découvertes dans un secteur marécageux («mouille») situé à environ 200 mètres au sud de son mur d'enclos. Cette découverte donne à penser qu'il s'y trouvait un petit lieu de culte domanial, dont nous ignorons tout.

Divinité (source): déesse topique (statuette de «type Spes»).

Divinité (mouille): inconnue.

Emplacement: lié à un établissement rural (grande *villa rustica*), à l'extérieur de ce dernier, à l'écart des voies principales. Source: vallon boisé creusé dans l'un des premiers plis jurassiens. Mouille: bordure orientale d'un secteur marécageux au sud-ouest de la villa.

Bibliographie sommaire: Luginbühl et al. 2001.

Lieux de culte «isolés»

Sanctuaire d'Ursins VD (fig. 5)

Le versant occidental de la commune d'Ursins, à environ 5 km au sud-est d'Yverdon-les-Bains, a probablement vu s'élever le ou l'un des plus grands sanctuaires ruraux d'Helvétie occidentale. Doté de trois grands temples, de thermes et de nombreux aménagements annexes, dont probablement un amphithéâtre et des *hospitalia*, ce complexe semble s'être développé près d'un axe secondaire reliant la région yverdonnoise et la plaine de la Broye (Moudon/*Minodunum*). Bien que cela demeure une hypothèse, il est possible que ce site ait été «à la frontière» de deux pagi – tigurin, à l'est, et verbigène à l'ouest – et que sa sacralisation ait été en partie liée à la vue qu'il offre sur le Jura (et notamment le Chasseron).

Les données relatives aux débuts de l'histoire de ce sanctuaire sont particulièrement lacunaires, mais la découverte en prospection de céramiques et de monnaies gauloises et républicaines semble indiquer un développement de la fréquentation du site durant La Tène D2b ou, au plus tard, la période augustéenne ancienne (entre -40 et -20 environ). Le temple le mieux connu, dont une partie de l'élévation est conservée dans l'église du village, a connu un premier état en matériaux

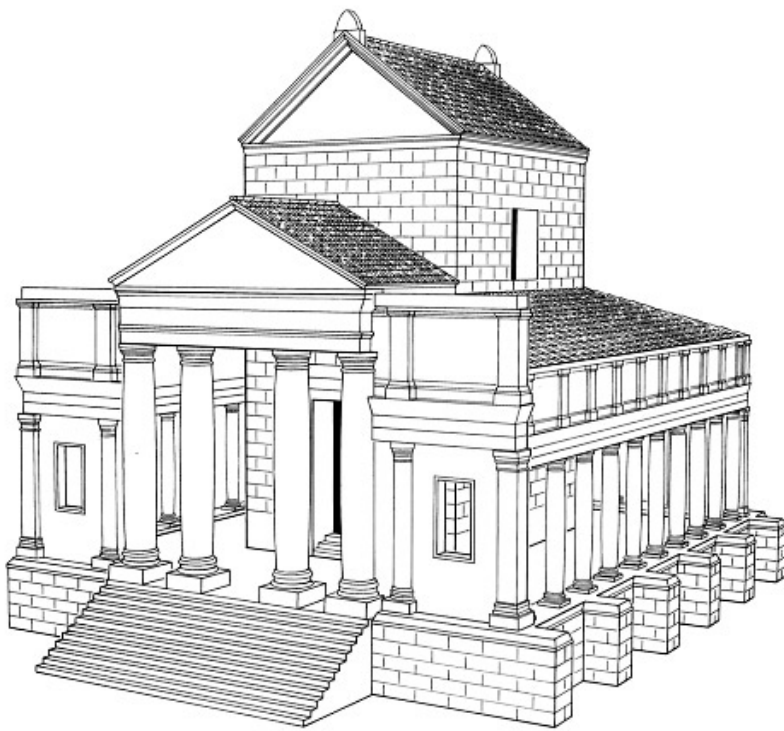


Fig. 5 Le grand temple d'Ursins VD: hypothèse de restitution du monument claudien.

légers édifié durant la période augustéenne moyenne ou finale, remplacé à l'époque claudienne par un *fanum* particulièrement monumental de 21,8 x 18,9 m (*podium*, porche prostyle, attiques de façade, peinture pseudo-isodome, *cella* de 8,5 x 10,6 m).

Les deux autres grands temples ne sont connus que par photographie aérienne. Situés en contrebas du précédent, l'un au sud-ouest et l'autre au nord-ouest, ces deux monuments se présentaient sous la forme de *fana* à plan carré et galerie sur murs stylobates, au centre d'un *consaepum* quadriportique.

Les nombreuses monnaies recueillies sur le site permettent de penser que le sanctuaire a connu un net déclin dès la période sévérienne et que ses temples ont été abandonnés au début du 4^e s. Quelques rares émissions plus tardives découvertes sur le site semblent liées à sa fréquentation par des récupérateurs de matériaux plutôt qu'à des pratiques cultuelles.

Divinités: Mercure (dédicace, statuettes), Mars Caturix ?, Epona (statuette de poulain) ?, autres ?

Emplacement: isolé, versant (occidental) de colline (molassique), sur un axe secondaire, à la frontière entre deux *pagi* ?

Bibliographie sommaire: Gardiol 1989; Fuchs 1997; Dudan 2002; Capt 2004; Kaiser 2006; Luginbühl 2006a. Cf. *infra*, Cramatte, 275, n^{os} 57-59.

Sanctuaire du Chasseron VD (fig. 6)

Situé sur l'un des plus hauts sommets jurassiens, à plus de 1600 m, le sanctuaire du Chasseron a été fréquenté du début du 1^{er} s. av. J.-C. jusqu'au début du 5^e s. de notre ère. La période pré-romaine n'est représentée que par quelques fragments de céramiques laténiennes retrouvés dans le secteur du temple, aux abords d'un affleurement calcaire très usé, qui semble avoir servi d'autel. La fréquentation du site paraît avoir considérablement augmenté durant l'époque augustéenne, marquée par un essor des offrandes de fibules et, surtout, de monnaies. Réalisée sous le règne de Claude, aux alentours de l'an 40, la construction d'un grand *fanum* à galerie en bois (15 x 16 m, *cella* de 9 x 10 m) marque le début de la monumentalisation du sanctuaire et sera suivie par l'édification d'*hospitalia* et de bâtiments annexes (*sacrarium* ?, chapelles ?). Orienté sur le lever solaire au solstice d'hiver, le grand *fanum* a subi d'importantes transformations à la fin du 2^e s. (suppression de la galerie déambatoire, notamment) et continuera à être fréquenté au moins jusqu'à la fin du 4^e s. (très nombreuses monnaies du Bas-Empire dans la *cella*). Le creusement d'une grande fosse au centre de ses ruines, après l'effondrement de sa toiture, quelques petits fragments de céramiques de qualité «mérovingienne» et une monnaie d'Héraclius (début du 7^e s.) sont les seuls indices de sa fréquentation durant le haut Moyen Âge.

Le mobilier recueilli sur le site au 19^e s. et, surtout, lors de récents programmes de fouilles et de prospections permet de restituer différentes pratiques cultuelles: jet de monnaies depuis un éperon du haut des falaises (du règne d'Auguste au milieu du 2^e s.), enfouissement de monnaies dans les fissures et les secteurs herbeux de la terrasse du temple, offrande de parures, de hachettes votives et de vases miniatures, sacrifices, consommation de repas aux abords du *fanum*, etc.

Divinité: Mercure ? (indices indirects⁶) ou autre divinité masculine.

Emplacement: isolé, sommet de montagne (jurassienne), à l'écart des axes principaux, mais relié à des axes secondaires (chemins longeant les crêtes ou montant de la plaine).

Bibliographie sommaire: Dudan 2002, Luginbühl/Carrard 2004, Luginbühl 2006b, Luginbühl/Cramatte (dir.) (à paraître en 2008). Cf. *infra*, Cramatte, 270, n^o 22.

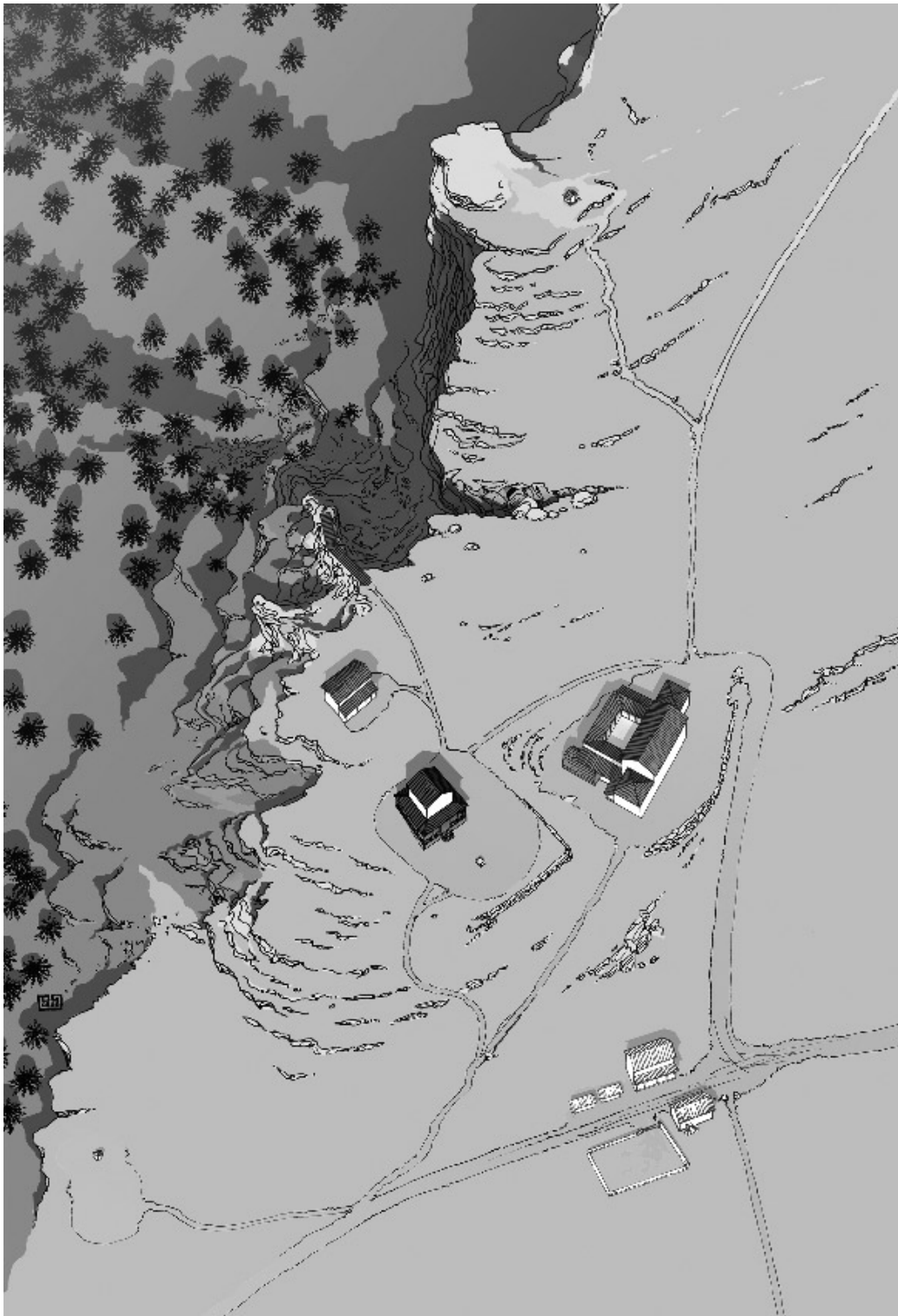


Fig. 6 Le sanctuaire du Chasseron VD: hypothèse de restitution des aménagements à la fin du 1^{er} s. de notre ère. Seul le plan du grand fanum est connu, les vestiges des autres bâtiments ayant été détruits durant le 20^e s. (le chalet-hôtel actuel se trouve à l'emplacement des hospitalia du sanctuaire).

6 Différents indices permettent de penser que le grand temple du Chasseron était dédié à un Mercure gallo-romain, comme le parallèle du sanctuaire à Mercure Dumias du Puy de Dôme et d'autres lieux de cultes de hauteur dédiés à cette divinité, la découverte d'un torque (masculin) et de trois javelots dans sa *cella*, celle de parures exclusivement masculines ou de deux statuettes de Mercure au pied du massif (gorges de Covatanne). À ces indices, certes peu explicites, s'ajoutent des traditions populaires connues par des documents du 17^e s.

et commentées par E. Quartier-la-Tente à la fin du 19^e s. Selon ces dernières, le sanctuaire qui se développait au sommet du Chasseron et dans des grottes proches était doté d'un temple «plus qu'admirable» et «qu'on y venoit de tous les quartiers du monde, à cause de Mercure, qui y donnoit comme il sembloit des oracles par des fées». Ces documents, naturellement, doivent être considérés avec une grande prudence, mais Quartier-la-Tente considérait comme un fait établi que le sanctuaire du Chasseron était dédié à cette divinité majeure du panthéon gallo-romain.

Fig. 7 Le lieu de culte des gorges de Covatanne (Sainte-Croix VD).

- 1: abri cultuel (représentations de Mercure et de «Juno», monnaies, parures, mobilier culinaire...)
 2: grand abri (traces de fréquentations protohistoriques et antiques)
 3: source perchée du Fontanet
 4: cône d'éboulis provenant de l'abri cultuel.

Sanctuaire de Saint-Cierges-Tour du Molard VD

Le sanctuaire de Saint-Cierges-Tour du Molard (Bois Savary) s'est développé sur l'une des plus hautes éminences du Moyen Pays vaudois (à proximité de Thierrens VD), à l'emplacement d'une ancienne nécropole tumulaire, et semble avoir été fréquenté du 1^{er} au 3^e s. de notre ère (mobilier céramique). Pourvu d'un petit temple carré de 5 m de côté, sans galerie, d'un bâtiment de 15 x 10 m, comprenant deux pièces séparées par un couloir central (abri pour les pèlerins ?), ainsi que d'un puits quadrangulaire, ce lieu de culte a livré un important mobilier qui comprend des hachettes votives en fer (ornées de triangles et de cercles), deux fragments de statuettes en terre cuite (coq et buste avec un torque torsadé) et de nombreux récipients en verre.



Divinité: Mercure ? (statuette de coq et de divinité masculine portant un torque).

Emplacement: isolé, sommet de colline (molassique), en relation avec des vestiges pré- ou protohistoriques (*tumuli*).

Bibliographie sommaire: Kasser 1960/1961, Dudan 2002. Cf. *infra*, Cramatte, 274, n° 51.

Sources et grottes de Covatanne VD (fig. 7)

Les programmes de prospection destinés à définir les chemins d'accès au sanctuaire du Chasseron ont conduit à la découverte de différents sites d'offrandes au fond d'un profond vallon reliant la plaine aux hauteurs de Sainte-Croix (les gorges de Covatanne). Encore en cours d'étude, ce secteur a livré de nombreuses traces de fréquentations protohistoriques et antiques, associées à des sources (résurgences karstiques saisonnières ou pérennes), des grottes et des abris. Le mobilier d'époque romaine se compose de plusieurs centaines de monnaies, dont une large majorité du Bas-Empire, d'une petite statuette de Mercure, d'une représentation de Juno (Moneta ?) sur une plaquette de plomb, de fibules féminines, de pesons de fusaïoles, d'*instrumentum* domestique (céramiques, récipients en verre, meules, couteau, peigne, briquet) et de très nombreux clous de souliers qui permettent d'étudier les cheminements entre les différents lieux de culte ou de séjour (d'un accès parfois particulièrement difficile). La présence de *tegulae* et de clous de charpentes dans différents secteurs permet d'imaginer des chapelles et des abris, tandis que la topographie suggère l'existence d'escaliers, d'échelles ou de passerelles en bois pour atteindre les sites les plus escarpés.

Divinités: Mercure (petite statuette), Divinité féminine ? (typologie des fibules, offrandes de pesons de fusaïoles).

Emplacement: fond de vallon (jurassien), lié à des sources, des grottes, des abris-sous-roche et des falaises, à l'écart des axes principaux, mais relié à des voies secondaires (sentiers permettant de rejoindre la plaine, le sanctuaire du Chasseron et le col des Étroits).

Bibliographie sommaire: Luginbühl/Montandon 2006.

Autres lieux de culte associés à des sources, des vallons ou des marais

Des monnaies romaines ont été découvertes auprès de plusieurs sources de rivières en Helvétie occidentale (l'Orbe et la Mèbre, notamment) et y attestent l'existence de petits lieux de culte, qui semblent avoir été principalement fréquentés au début et à la fin de l'Empire. Les découvertes d'objets romains dans des vallons, comme celui de Covatanne, sont généralement liées à la fréquentation de sources, mais la mise au jour d'une grande statuette de Sucellus dans celui du Trabandan, à l'est de Lausanne, semble indiquer que des lieux de culte pouvaient également s'y trouver à mi-cours. Plusieurs marais ont, par ailleurs, livré des indices de fréquentation culturelle, comme celui de Morrens VD, où a été découverte une statue de Mercure, ou celui de la Palud, au centre-ville de Lausanne, à proximité immédiate duquel une autre grande statuette de Sucellus et des *tegulae* ont été mises au jour.

Divinités (sources): divinités topiques ?

Divinités (vallons): Sucellus (statuette).

Divinités (marais): Mercure, Sucellus (statuettes).

Autres lieux de culte de sommets

Plusieurs sommets de montagnes ou de grandes collines de la région étudiée ont livré des témoignages d'activités religieuses. Bien que les attestations formelles manquent encore, d'autres éminences jurassiennes que le Chasseron ont vraisemblablement été le théâtre de pratiques rituelles durant la période gallo-romaine. Il en est de même dans les Préalpes, où des monnaies ont été découvertes au sommet d'un pic de la région du Lac Noir FR, notamment, ainsi que sur le Plateau, où des découvertes semblables ont été réalisées au sommet de différentes collines molassiques, notamment dans les régions d'Yverdon et de Lausanne. Le Signal de Sauvabelin, qui domine toute la région lausannoise et surplombe directement la colline de la Cité (occupée durant la fin de La Tène et la période romaine), a notamment livré une «statuette de divinité sur un globe» et un doigt de statue en bronze de 2,5 kg, ainsi que des monnaies et des tuiles antiques. Il ne fait guère de doute qu'un lieu de culte se soit dé-

veloppé sur cette colline, qui offre une vue exceptionnelle sur le Léman et les Alpes, et il est probable qu'il ait été dédié à Apollon Belinus, si l'on en croit la première forme connue du nom de Sauvabelin (*Silva Belini*, 1227). D'autres toponymes laissent également supposer que des sommets étaient consacrés à des divinités, comme celui de Mont Jovet (*Mons Iovis*), dont plusieurs occurrences sont répertoriées en Suisse occidentale.

Divinités: variables (Apollon, Jupiter, Mercure ?).

Types d'aménagements, catégories de sites et divinités

Bien que les limites de la présente étude ne permettent pas de prétendre à des conclusions ou, même, à une réelle tentative de modélisation, les corrélations relevées entre les types (ou classes) d'aménagements, les catégories de sites et les divinités des lieux de culte de notre *corpus* permettent néanmoins de dresser une première liste de cas avérés et de mettre en évidence certains phénomènes récurrents.

Types d'aménagements et de sites: associations attestées en Helvétie occidentale

Lieu d'offrandes non ou peu aménagé	Isolé: sommets, sources, grottes Domanial: marais, source
Enclos palissadé de tradition gauloise	Urbain: périphérie d'agglomération
Chapelle seule	Urbain: quartier périphérique Isolé: éminence
<i>Fanum</i> seul	Urbain: centre de place principale
Temple de tradition orientale	Urbain: quartier périphérique Domanial: extérieur (proche de l'entrée)
Sanctuaire avec <i>sacella</i> et autres aménagements	Urbain: périphérie d'agglomération
Sanctuaire avec chapelle(s) et autres aménagements	Urbain: périphérie d'agglomération, bordure de place principale, périphérie d'agglomération Isolé: sommet, source, marais, gorges
Sanctuaire avec <i>fanum</i> et autres aménagements	Urbain: périphérie d'agglomération Domanial: intérieur (proche de la <i>pars urbana</i>), extérieur (proche de l'entrée de la <i>pars rustica</i>) Isolé: sommet
Sanctuaire avec plusieurs <i>fana</i>	Isolé: versant de colline

La mise en regard des types d'aménagements et de sites montre premièrement que la forme architecturale d'un lieu de culte n'est pas sans lien avec sa localisation, mais que leur relation est complexe et que l'emplacement d'un sanctuaire n'est que l'un des facteurs

influant sur le développement de ses équipements (avec son statut, officiel ou privé, sa fréquentation et sa ou ses divinités, entre autres, voir ci-dessous). Bien que certaines associations non attestées dans notre *corpus* aient certainement existé (des chapelles seules en contexte domanial, par exemple), les occurrences relevées semblent désigner certains types d'aménagements comme plutôt ruraux (les simples lieux d'offrandes, par exemple) ou plutôt urbains (enclos palissadés, *sacella*)⁷. Le *fanum* à plan centré est représenté aussi bien en contexte urbain que domanial ou isolé. Que ce soit au centre ou en périphérie d'un *vicus*, associé à la *pars urbana* ou *rustica* d'un domaine rural, ou au sommet d'une montagne, ce modèle architectural semble avoir été conçu comme un aboutissement dans l'aménagement d'un sanctuaire (aucun temple romain classique n'est attesté dans la région étudiée).

Seul lieu de culte helvète connu à l'ouest d'Avenches où se dressaient plusieurs grands *fana*, le sanctuaire d'Ursins est un bon exemple de la complexité et de la diversité des facteurs qui ont pu influencer sur la localisation d'un complexe religieux. Le fait qu'il se trouve sur un versant de colline, comme son équivalent de Studen-Petinesca (région de Bienne BE), n'est certainement pas fortuit, mais d'autres facteurs ont également pu influencer le choix de cet emplacement. À une échelle régionale, il peut tout d'abord être relevé que ce sanctuaire se situe à la même distance d'Avenches que celui de Petinesca (30 km) et que tous deux se trouvaient vraisemblablement à des entrées du *pagus* tigurin. Son emplacement précis a néanmoins pu être dicté par des considérations ou des phénomènes d'un autre ordre comme le passage d'un axe secondaire reliant la plaine de la Thièle à celle de la Broye, l'excellente exposition du site et la vue qu'il offre sur le Jura et le Chasseron, des phénomènes géomorphologiques mineurs (affleurements molassiques, blocs erratiques) ou la présence de sources et d'un ruisseau. À défaut de certitudes sur les raisons qui ont conduit les Gallo-romains à élever un sanctuaire à l'endroit où il se trouve, l'archéologie peut contribuer à en révéler les conditions sous-jacentes et permettre de dresser la liste des causes possibles et probables.

L'étude du petit *corpus* des lieux de culte de l'ouest de l'Helvétie permet également d'observer des exemples variés d'évolution des infrastructures sur un lieu de culte. Tandis que les aménagements de certains sites se mettent en place et se développent de ma-

nière progressive (sanctuaires des périphéries occidentales d'Yverdon-les-Bains et de Lousonna, par exemple), d'autres, au contraire, présentent une évolution marquée par des «sauts» architecturaux⁸ (construction d'un grand *fanum* à l'emplacement d'une simple aire d'offrandes au sommet du Chasseron, notamment). Dans le premier cas, cette lente évolution semble pouvoir être mise en relation avec l'accroissement de la prospérité générale et de celle de la communauté fréquentant et entretenant le sanctuaire (*vicani*, membres d'une *regio* ou d'associations professionnelles...). Certaines des transitions rapides, quant à elles, semblent devoir être expliquées par un changement de statut du sanctuaire et, notamment, comme le résultat de sa prise en charge par les autorités de la *Civitas* (Ursins, Chasseron, Petinesca...). Dans d'autres cas, cependant, la décision de développer les infrastructures d'un lieu de culte semble avoir été prise par des particuliers, dans le domaine domanial, naturellement, mais aussi dans le cadre de sanctuaires publics. Cet évergétisme privé est attesté dans l'ouest du territoire helvète par plusieurs inscriptions relatant la construction de temples ou de portiques par les membres de grandes familles indigènes et, notamment, de différentes branches de la puissante *gens* des *Camillii*⁹.

Le tableau ci-contre présente les types d'aménagements et de sites culturels attestés dans notre *corpus* pour les 12 divinités qui y sont représentées. Son commentaire, à nouveau, se limitera à quelques considérations sur les phénomènes qui semblent pouvoir être interprétés.

Divinités, types d'aménagements et de sites: associations observées dans l'ouest de l'Helvétie

La forte représentation de Mercure dans les lieux de culte de notre *corpus* (cinq occurrences certaines, deux très probables), ainsi que la grande diversité des types de sites et d'aménagements culturels qui lui étaient consacrés, montrent à l'évidence l'importance de cette divinité dans la religion de l'Helvétie du Haut-Empire, corroborée par le grand nombre des inscriptions qui lui ont été dédiées et de ses images dans les laraires privés. Vénéré au centre des *vici*, sur les places de marché, dans les sanctuaires portuaires, mais aussi sur des sommets, auprès de sources et de marais, dans les plus grands sanctuaires comme

Mercur	Lieu d'offrandes, <i>fanum</i> , sanctuaire avec chapelle(s), sanctuaire avec <i>fanum</i> (?), sanctuaire avec plusieurs <i>fana</i> . Urbain: place principale, bordure de place principale. Isolé: versant de colline, sommet (?), gorges, marais
Mars Caturix	Enclos palissadé (?), sanctuaire avec <i>fanum</i> , sanctuaire thermal, sanctuaire avec plusieurs <i>fana</i> (?). Urbain: périphérie de l'agglomération, source thermique suburbaine. Isolé: versant de colline (?)
Apollon	Sanctuaire thermal. Urbain: source thermique suburbaine. Isolé: sommet (?)
Jupiter	Isolé: sommet (?)
Sucellus	Isolé: vallon, marais
Neptune et Hercule	Sanctuaire avec chapelles. Urbain: bordure de place principale (rive du lac)
Mithra	<i>Mithraeum</i> à <i>spelaeum</i> . Domanial: externe, proche de l'entrée
Déesse souveraine	Sanctuaire avec <i>fanum</i> . Domanial: externe, proche de l'entrée (cours d'eau)
Minerve	Sanctuaire avec <i>sacella</i> et avec chapelle. Urbain: périphérie de l'agglomération.
Victoire	Sanctuaire avec un <i>fanum</i> . Urbain: périphérie de l'agglomération.
Epona	Sanctuaire avec plusieurs <i>fana</i> . Isolé: versant de colline.
Isis	Urbain: quartier périphérique (cours d'eau).

auprès d'autels très rustiques, Mercure apparaît comme une divinité omniprésente, à la fois officielle et populaire.

Le culte de Mars Caturix, qui peut être considéré comme le protecteur de la Cité et du peuple helvètes, est attesté ou supposé dans quatre lieux de culte, dont deux sont situés à l'entrée d'un *vicus*, l'un auprès de sources thermales (en association avec Apollon) et le dernier dans le grand complexe cultuel d'Ursins (où l'hypothèse de sa présence ne repose que sur des indices indirects). Ces observations correspondent parfaitement à ce que l'on sait du culte de Mars, généralement pratiqué hors des agglomérations, au statut de cette divinité, appartenant au panthéon officiel de la Cité, et à ses fonctions de protecteur du territoire et de sa population, y compris contre les maladies.

Bien que les données relatives aux autres divinités soient moins abondantes, plusieurs de leurs associations avec des types de sites trouvent des parallèles dans le monde gallo-romain et semblent significatives. Il en est ainsi, notamment, de la présence d'Apollon auprès de sources thermales curatives et, semble-t-il, sur des sommets de collines, de celle d'Hercule et de Neptune dans un sanctuaire situé entre un port et une place de marché, ou celle de Minerve, patronne des artisans, dans un lieu de culte fréquenté par des *vicani*. Bien qu'elles ne puissent être considérées comme forcément représentatives, d'autres localisations présentent un certain intérêt, comme celle d'un *iseum* dans la périphérie orientale d'une agglomération, à proximité d'un cours d'eau, celle d'un temple dédié à une déesse souveraine («Junon-Abondance») à proximité de la *pars rustica* d'une *villa*, ou celle d'un *mithraeum* à l'entrée d'un autre grand domaine rural, mais à l'extérieur de son mur d'enclos.

Éléments de chronologie

La comparaison entre les périodes de fonctionnement de la petite quinzaine de lieux de culte pour lesquels nous disposons d'informations fiables¹⁰ permet différentes observations concernant leur création, leur développement et leur abandon.

Périodes de fréquentation des lieux de culte connus dans l'ouest de l'Helvétie

Il peut tout d'abord être relevé que seuls trois de ces lieux de culte ont des origines pré-romaines et qu'il s'agit exclusivement de lieux

7 ■ Rappelons également que notre étude porte sur un territoire dont les agglomérations ne sont que des *vici* et que les grandes villes (capitales de cité ou colonies) comme Avenches et Augst étaient, par exemple, dotées de sanctuaires avec plusieurs *fana*.

8 ■ Terme repris d'une intervention de Philippe Bridel lors des discussions finales du colloque.

9 ■ Une inscription découverte à Nonfoux VD, non loin d'Ursins, nous apprend par exemple qu'un certain L. Camillius Aetolus a fait construire un temple à neuf («*templum a novo instituit*») pour Mars Caturix. CIL XIII 5046. Cf. *supra*, Nelis-Clément, 98, n. 67.

10 ■ Les datations proposées sont fondées presque exclusivement sur des indices livrés par le mobilier céramique et les monnaies recueillis sur les lieux de culte étudiés (matériel stratifié, découvertes anciennes, mobilier de prospection). Les monnaies fournissent naturellement les *termini* les plus précis pour estimer la période d'abandon de ces sanctuaires, tandis que la céramique permet souvent de mieux comprendre leurs origines et les étapes de leur développement. Ces datations, en grande partie réexaminées, correspondent globalement à celles proposées dans de précédents travaux, mais ont parfois été légèrement révisées, généralement dans le sens d'un élargissement de la fourchette proposée auparavant (sur la base d'indices céramologiques, le plus souvent).

Urbains	-100 à -50	-50 à -30	-30 à +15	15 à 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 600
Yverdon-Ouest								
Lousonna-basilique								
Lousonna-Ouest								
Yverdon-thermes			?				?	
Riaz (Marsens)								
Lousonna-théâtre								
Lousonna-forum			?	?				
Domaniaux	-100 à -50	-50 à -30	-30 à +15	15 à 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 600
Yvonand-Mordagne								
Estavayer-le-Gibloux								
Orbe-Boscéaz, <i>mithraeum</i>								
Isolés	-100 à -50	-50 à -30	-30 à +15	15 à 100	100 à 200	200 à 300	300 à 400	400 à 600
Ursins	?							
St-Cierges			?					
Chasseron								
Covatanne								

de culte isolés: le sanctuaire du Chasseron, celui des gorges de Covatanne et celui d'Ursins. Ces sanctuaires, dont les deux premiers sites (sommets, sources) devaient être considérés comme naturellement sacrés, semblent avoir connus des débuts très modestes et ne s'être réellement développés qu'à partir de la période augustéenne. Marquée par un essor général des constructions en Helvétie, cette période voit également l'aménagement de plusieurs lieux de culte urbains (à Lousonna et à Yverdon-les-Bains), ainsi qu'au moins un sanctuaire domanial (Yvonand-Mordagne). La période julio-claudienne est également marquée par l'aménagement de plusieurs nouveaux lieux de culte ainsi que par la monumentalisation de deux sanctuaires préexistants (Ursins et Chasseron), dont les grands temples sont édifiés sous le règne de Claude. Les créations sont plus rares, par la suite, et liées soit à de grands travaux d'urbanisme (chapelle du théâtre de Lousonna), soit à l'apparition de nouvelles religions (*mithraeum* d'Orbe).

À l'exception du sanctuaire de la périphérie occidentale d'Yverdon, fermé durant le troisième quart du 1^{er} s. de notre ère, tous les lieux de culte répertoriés dans l'ouest de l'Helvétie ont été fréquentés au-delà de la période sévérienne. La plupart des sanctuaires urbains ont été abandonnés à la fin du 3^e s., à l'instar des sanctuaires isolés d'Ursins et de Saint-Cierges, alors que tous les lieux de culte liés à un établissement rural, la moitié des sanctuaires isolés et le temple du «forum» de Lousonna sont fréquentés jusqu'à la fin du 4^e s., ou même au-delà. Bien que le cas du dernier de ces lieux de culte, remanié sous la forme d'un tertre après sa destruction par

un incendie, ne trouve guère de parallèle, ces observations correspondent bien à celles réalisées dans d'autres régions de l'est et du nord-est de la Gaule et permettent de proposer quelques hypothèses quant à la chronologie et aux modalités de l'abandon des différentes sortes de lieux de culte païens. Bien que cela reste à démontrer à plus large échelle, il ne fait guère de doute que les temples et sanctuaires urbains fondés à l'époque augustéenne ou julio-claudienne, ainsi que les lieux de culte civiques extra-urbains aient été les premiers à péricliter durant la seconde moitié du 3^e s. En Suisse occidentale, leur abandon semble avoir été le plus souvent progressif et peut être, dans ce cas, attribué aux profondes mutations qui affectent l'ordre social et religieux de l'Empire, dans un contexte de déclin général des *vici*. Un désintérêt croissant pour la religion officielle et «associative» ainsi que pour certaines divinités traditionnelles a certainement eu raison de bon nombre d'entre eux, mais il n'est pas impossible que certains aient été détruits lors d'incursions germaniques à partir des années 270 (le temple de Mars Caturix à Riaz, notamment). Parallèlement à ce déclin des temples urbains et civiques, les lieux de culte domaniaux et certains sanctuaires liés à des phénomènes géologiques ou hydrologiques semblent au contraire connaître leur pic de fréquentation au 4^e s., au vu, notamment, des très abondantes monnaies post-constantiniennes qui y ont été découvertes. Ce *floruit* des lieux de culte privés et topiques durant la fin de l'Antiquité, qui commence à être observé dans nombre de provinces de la Bretagne insulaire à l'Afrique, peut sans aucun doute être mis en relation avec les mu-

tations précédemment évoquées et le développement d'un tardo-paganisme populaire de moins en moins encadré par les autorités civiles et les clergés traditionnels.

Pratiques et rites

Les connaissances sur les rites pratiqués dans les lieux de culte antiques de Suisse occidentale se sont considérablement développées durant la dernière décennie, grâce à de nouvelles découvertes et fouilles bien conduites, ainsi qu'à des travaux universitaires combinant différentes approches comme la taphonomie, la tracéologie ou, entre autres, l'archéozoologie. Un paragraphe d'article ne permettant pas de résumer ces acquis, nous nous contenterons de donner ici une liste des pratiques qui ont pu être identifiées ou supposées sur les sites de la région étudiée. Seules deux d'entre elles seront brièvement commentées: la circumambulation et les offrandes monétaires «perdues» ou «utiles».

Rites et pratiques attestés dans les lieux de culte d'Helvétie occidentale

Cérémonies publiques et rites privés (associations, familles, individus).

Processions, pèlerinages, haltes intermédiaires, circumambulation, logement dans des *hospitalia* ou des abris, purifications (sources, puits, thermes). Offrandes de nourriture et de boissons (avec ou sans récipients).

Offrandes de monnaies: jets dans un *sacellum*, la *cella* d'un temple, une source ou depuis des falaises, enfouissement dans la terre ou dans une fissure, destruction volontaire.

Offrandes de parures et d'objets personnels (instruments, outils), destruction volontaire.

Offrandes de statuettes et de hachettes votives.

Érection de statues et d'inscriptions lapidaires, actes d'évergétisme (constructions, rénovations).

Vœux et offrandes *ex voto*.

Dépôts en fosse d'offrandes (consécration, fosses ouvertes) et de mobilier liturgique (*favissae*).

Sacrifices d'animaux (boeufs, vaches, chevaux, moutons, chèvres, porcs, chiens, poulets), exposition de quartiers, crémation, *ritus romanus*.

Dépeçage, cuisine (cuisson), repas et banquets, *symposia* entre mystes, enfouissement des déchets dans des fosses et des fossés.

Dons utiles d'argent aux prêtres.

Illumination et entretien du lieu de culte, utilisation de clochettes.

Attestée dans la plupart des civilisations antiques, la pratique de la circumambulation (action de tourner autour d'une divinité pour l'honorer) était relativement fréquente dans le monde romain¹¹. Quelques rares passages d'auteurs antiques, différents indices dans les littératures celtiques insulaires et le plan des *fana* à galerie périphérique celto-romains ont conduit les chercheurs des années 1980 et 1990 à considérer cette pratique comme particulièrement importante dans les religions gauloise et gallo-romaine¹². Cette importance a peut-être été surestimée (et en fait peu explicitée), mais la récente remise en doute de la réalité même de cette pratique¹³, quoique légitime, semble contredite par la documentation archéologique et, notamment, par celle de l'Helvétie occidentale et de régions voisines. Il peut tout d'abord être relevé que non seulement le plan des *fana*, mais également celui de tous les autres types de complexes cultuels de notre *corpus* convient et, de fait, semble conçu pour une circulation périphérique (*sacella*, enclos palissadés de tradition laténienne, *consaepta* édifiés autour d'un temple ou de chapelles, etc.). Cet argument est corroboré par différents indices, comme le fait que le portique ou l'espace permettant de circumambuler n'est jamais entravé par des constructions postérieures ou que certains temples, comme le *fanum* du «*forum*» de *Lousonna*, aient été construits en situation de rond-point, au centre d'un carrefour de voies principales. La question semble d'ailleurs pouvoir être prochainement close par l'étude des traces d'usure sur les sols des galeries de *fana*, et notamment celles des dalles en calcaire du temple du Mont Rivel (Doubs F), qui montrent à l'évidence que les pèlerins ont déambulé (de manière intensive) autour de la *cella*.

La fouille du sanctuaire du Chasseron par l'IASA en 2004 et 2005 a permis de mettre au jour un grand nombre de monnaies dont la localisation et la chronologie permettent de restituer l'évolution des pratiques d'offrandes monétaires¹⁴. De très nombreuses pièces ont été jetées dans le vide depuis un éperon des falaises sommitales durant l'époque augusto-

11 Voir notamment Turcan 1998, 13, 67-68, 135, 137 et 161.

12 Voir, par exemple, Brunaux 1986 et Fauduet 1993b.

13 Voir notamment Van Andringa 2002, 100.

14 Étude d'A. Geiser et Y. Mühlemann, dans le cadre d'une monographie consacrée aux découvertes anciennes et récentes du Chasseron: Luginbühl/Cramatte (dir.) (à paraître en 2008).

tibérienne, puis ce rite de *iactatio* semble rapidement décliner pour disparaître au milieu du 2^e s. de notre ère. Un grand nombre de monnaies ont également été offertes sur la terrasse du temple, enfouies dans la terre ou glissées dans des anfractuosités de la roche. Bien que des monnaies de toute la période romaine y aient été retrouvées (1^{er} s. av. J.-C. au début du 5^e s. de notre ère), les émissions des empereurs Auguste et Tibère sont à nouveau particulièrement bien représentées, tandis que celles de leurs successeurs, Claude et Néron, sont presque absentes et que celles des périodes flaviennes et antonines ne sont guère mieux représentées. Très rares également du règne de Commode à celui de Constantin, les offrandes monétaires augmentent brusquement des années 330 jusqu'à l'extrême fin du 4^e s. et se concentrent désormais presque exclusivement devant l'entrée et à l'intérieur de la *cella* du temple.

La chute des offrandes monétaires sous Claude, à l'époque même où le grand temple et différents aménagements sont construits, ne peut être mise en relation avec une désaffectation de ce lieu de culte, mais plutôt avec le passage d'une pratique d'offrandes perdues (*sacra*), jetées ou enfouies, à celle de dons utiles (*donna*), confiés à des prêtres réguliers pour l'entretien du sanctuaire. La réapparition massive des offrandes à partir des successeurs de Constantin, quant à elle, pourrait être liée à la disparition de ce clergé (peut-être dans le cadre des premières interdictions de cultes païens en Occident par Constantin I^{er}) et à un retour à des pratiques d'offrandes plus individuelles, attesté à la même époque sur d'autres lieux de culte isolés (le site proche des gorges de Covatanne, notamment).

Conclusions et perspectives

Bien que le modeste *corpus* de lieux de culte étudié dans cet article ne permette pas, nous l'avons dit, un réel discours conclusif, son analyse systématique semble apporter des éléments de réflexion et, peut-être, de réponse aux différentes questions posées en introduction, tant en ce qui concerne la localisation, les aménagements et les divinités, que la chronologie et les pratiques de ces sites culturels.

Les recherches concernant la géographie sacrée ont montré la forte emprise du religieux sur l'urbanisme des *vici* (présence de lieux de culte sur la place centrale, dans les quartiers, en périphérie, associés à des éten-

dues ou des cours d'eau, à des éminences ou à des monuments publics...), mais aussi sur l'organisation spatiale des campagnes, et plus largement du territoire, caractérisée par le développement de lieux de culte auprès de différents éléments marquants du paysage comme des sommets de montagnes, des versants de collines, des sources de rivières et de ruisseaux, des grottes, des vallons, des marécages, des falaises, des affleurements ou d'anciens monuments (mégolithes, *tumuli*)... Rythmé par des sites culturels de nature, d'ampleur et de fréquentation très variables (du petit autel rural au grand sanctuaire civique), ce maillage religieux semble avoir été dominé durant le Haut-Empire par la figure de Mercure, dont la présence est attestée sur la quasi totalité des types de sites (sources thermales exceptées). Cette domination, peut-être manifestée par le temple du sommet du Chasseur, visible de très loin à la ronde, corrobore l'image de «patron des Gaules» reconnue à cette divinité, associant manifestement des traits gréco-romains et celtiques. Bien que les données relatives aux autres divinités soient moins abondantes, elles apportent des indices, comme la vénération de Mars aux entrées des agglomérations et, peut-être, des *pagi*, celle d'Apollon auprès de sources curatives et au sommet de collines, l'existence de divinités féminines associées à des sources et veillant sur les ruraux de *villae* ou, par exemple, celle de lieux de culte dédiés à Sucellus au fond d'un vallon et auprès d'un marais.

Bien qu'il ne soit pas inexistant, le lien entre types d'aménagements et catégories de sites semble avoir été moins déterminant que les moyens consacrés à son équipement et donc que des facteurs comme son statut, officiel ou privé, l'importance de sa fréquentation ou des actes d'évergétisme ponctuels, émanant d'associations professionnelles ou de particuliers.

L'étude de la chronologie du développement de ces lieux de culte, quant à elle, a permis d'observer différents phénomènes qui semblent significatifs, comme la relative rareté des sites dont les origines remontent à la période gauloise (des sanctuaires «topiques» exclusivement), le grand nombre des fondations augustéennes et tibériennes, la monumentalisation de plusieurs lieux de culte sous le règne de Claude, le ralentissement des créations dès la seconde moitié du 1^{er} s. et la réalisation de travaux de rénovation ou de reconstruction sur plusieurs sites durant les périodes antonine et sévérienne. La chronologie de leurs abandons montre des

différences notables entre les lieux de culte urbains et officiels (civiques), qui périclitent dès la seconde moitié du 3^e s., et les sanctuaires domaniaux ainsi que ceux établis auprès de sites «naturellement» sacrés (sources et sommets) qui restent tous fréquentés jusqu'à la fin du 4^e s.

Les perspectives de recherches dans les différents domaines abordés dans le présent article sont naturellement innombrables. Les connaissances concernant les lieux de culte de Suisse occidentale, premièrement, devraient rapidement progresser grâce à différents programmes et projets de fouilles, de prospections et de publications (monographies consacrées à des sanctuaires, synthèses régionales, analyses et restitutions architecturales, travaux sur le mobilier et les pratiques culturelles, etc.). L'approche taxinomique que nous avons tentée ici, quant à elle, ne trouvera un véritable sens qu'en intégrant les données du centre et de l'est du territoire helvète et en comparant les observations réalisées dans cette Cité aux données des autres *civitates* gauloises de l'Est et du Nord-Est. Seuls un élargissement de son cadre et la multiplication des «exemples types» de liens entre localisation, aménagements et divinités permettra, en effet, de tenir un discours fondé et nuancé sur la géographie sacrée de ces régions et de poser les bases d'un modèle global, dont le potentiel prédictif pourrait être utile aux chercheurs comme aux services chargés de la protection des sites archéologiques. La généralisation des approches taphonomiques dans le traitement du mobilier recueilli sur ces lieux de culte, quant à elle, permettra certainement d'en savoir prochainement beaucoup plus sur les rites pratiqués

dans les différentes sortes de sanctuaires, tandis que des recherches ciblées et pluridisciplinaires devraient permettre de répondre à des questions concernant la pratique de la circumambulation ou, par exemple, l'origine du *fanum* à plan centré en tant que type architectural. Aujourd'hui relativement aisée sur le plan technique, l'étude de l'orientation astrale des temples et des enclos quadrangulaires pourrait également se révéler très intéressante, si l'on en croit son importance dans le monde romain, où les temples (extra-urbains) avaient toujours leur porte ouverte sur un levé astral lié, d'une manière ou d'une autre, à la divinité censée y résider. Les rares tentatives réalisées sur des lieux de culte gallo-romains semblent indiquer qu'il en était de même au nord des Alpes. Le temple du Chasseron, par exemple, était précisément axé sur le lever du soleil au solstice d'hiver¹⁵ et il ne fait guère de doute que ce choix ait eu un lien avec la divinité qui y était honorée. Bien que cette observation ne donne pas directement son identité, une étude systématique de l'orientation des *fana* et, notamment, de ceux dont l'attribution est assurée, pourrait permettre certains recoupements et livrer de nouveaux indices pour identifier les divinités vénérées dans les très nombreux lieux de culte dépourvus d'inscriptions et de représentations figurées.

Thierry Luginbühl
 Institut d'archéologie et des sciences de
 l'Antiquité (IASA)
 Université de Lausanne
 CH-1015 Lausanne-Dorigny
 thierry.luginbuhl@unil.ch

Crédit des illustrations

- Fig. 1 Archéologie Cantonale Vaudoise - Archeodunum SA
- Fig. 2 Aquarelle B. Gubler, Archeodunum SA (Abetel 2007, 96, fig. 60)
- Fig. 3 Plan Archéologie Cantonale Vaudoise - Archeodunum SA; dessin B. Reymond, IASA
- Fig. 4 Aquarelle B. Gubler - Archéologie Cantonale Vaudoise
- Fig. 5 Restitution et dessin P. André, Ch. Kaiser, B. Gubler
- Fig. 6 D. Glauser, IASA
- Fig. 7 R. Jaccard

¹⁵ Calcul pour les premiers siècles de notre ère, réalisé par Archéotech SA, Pully (VD).

Zwischen *Petinesca* und *Vitudurum*: Städtische Kultorte und Götter in der *civitas Helvetiorum*

Das römische Heiligtum Thun-Allmendingen liegt westlich ausserhalb des bisher schlecht bekannten Vicus bei Thun/Steffisburg. Der etwa 6'000 m² grosse Temenos mit wenigstens sieben Tempeln und anderen Gebäuden gehört trotz Lücken zu den wichtigen Heiligen Orten in der helvetischen Civitas. Unter den Gottheiten stehen die einzigartigen *Alpes* sowie *Jupiter* und *Diana* hinaus. Am Rand von Städten und Kleinstädten befindet sich in der helvetischen Civitas und darüber hinaus systematisch ein mehrteiliges Heiligtum. Diese teils beachtlich grossen Plätze (*Ursins*, *Petinesca*, *Thun-Allmendingen*, usw.) materialisieren die religiöse Ordnung innerhalb der Civitas: Durch Statuen und Inschriften sind direkte Beziehungen zu Notablen in der Hauptstadt *Aventicum* bezeugt und ist öffentlicher Kult der Civitas zu postulieren.

Stefanie Martin-Kilcher

Le sanctuaire romain de Thoune-Allmendingen est sis à l'ouest du vicus encore mal connu de Thoune/Steffisburg. Cette aire sacrée d'environ 6'000 m² regroupe au moins sept temples en sus des autres édifices; malgré quelques lacunes, cela en fait l'un des lieux sacrés majeurs de la civitas helvète. Parmi les divinités honorées figurent les Alpes – nulle part ailleurs attestées –, Jupiter et Diane. Dans la civitas helvète comme dans d'autres, un sanctuaire composite a été érigé de façon systématique auprès de chaque ville et petite agglomération. Ces aires souvent de grande étendue (Ursins, Petinesca, Thoune-Allmendingen, etc.) matérialisent l'organisation religieuse au sein de la civitas: statues et dédicaces témoignent de liens directs avec les notables d'Aventicum, sa capitale; on peut donc postuler qu'il s'agit là de cultes officiels de la civitas helvète.

Die Karte der helvetischen Civitas in römischer Zeit zeigt die Hauptstadt *Aventicum*, die Vici sowie das Militärzentrum beim Vicus *Vindonissa*. Grün markiert sind die Sakralorte am Siedlungsrand, die im Zentrum dieses Beitrags stehen (Abb. 1).

Die archäologischen und epigraphischen Quellen bleiben allerdings auch für den zentralen und östlichen Teil des helvetischen Territoriums¹ ungleich und von West nach Ost zunehmend lückenhaft, u.a. wegen der Seltenheit der Inschriften (mit Ausnahme von *Vindonissa*). Meist fehlen ausserdem die Grundlagen der absoluten Datierung, wann ein Heiligtum beginnt und wie es sich entwickelt, und es sind nur Teile, vorab (gemauerte) Bauten innerhalb des Temenos ausgegraben, nicht aber dessen Umgebung. Offen bleibt schliesslich allzu oft, welche Gottheiten verehrt wurden.

Das Heiligtum von Thun-Allmendingen gehört zu den grossen Ausnahmen², obwohl man weder alle Bauten und Installationen noch vermutlich alle verehrten Gottheiten kennt; die lange Grabungsgeschichte seit

1824 und die unvollständige Dokumentation erschweren die Übersicht. Dieses zurzeit dennoch am besten überblickbare helvetische Heiligtum sei zuerst vorgestellt, kann es doch geradezu exemplarisch nicht nur regionalen Kult beleuchten, sondern auch das Verhältnis von Heiligtum (und Vicus) zur Hauptstadt – und umgekehrt. Anschliessend seien weitere Beispiele aus der helvetischen Civitas auf dieses Verhältnis hin befragt.

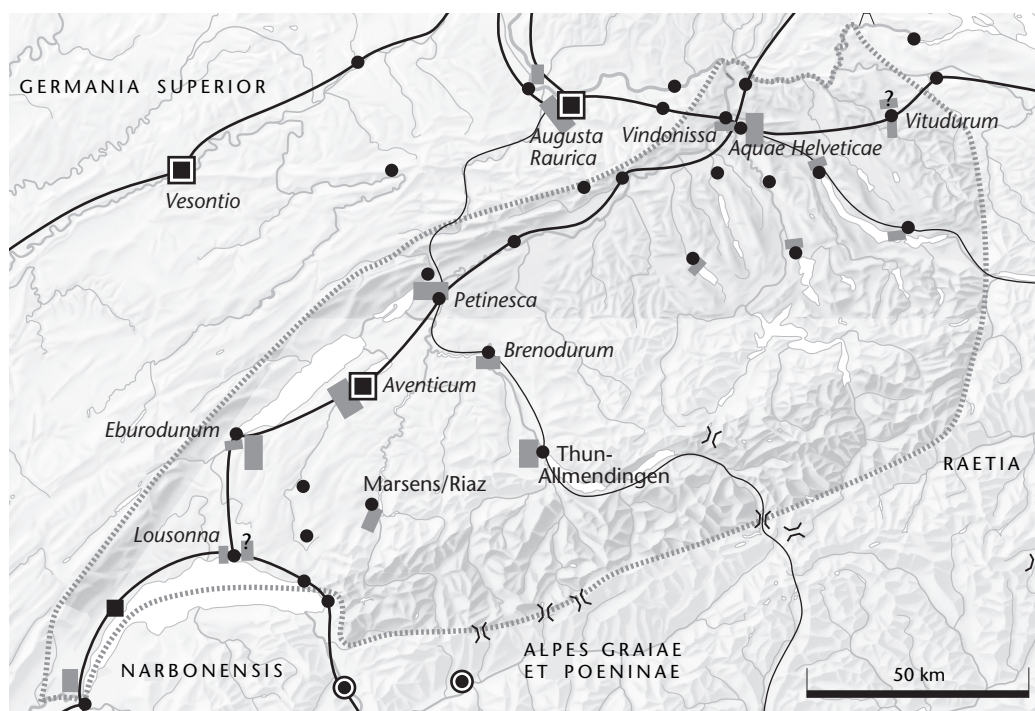
Das Heiligtum von Thun-Allmendingen als Beispiel

Das Heiligtum stand am Scharnier von Mittelland und Alpenwelt. Es wurde auf dem oberen, überschwemmungsgeschützten

¹ Vorgabe der Organisatorinnen und Organisatoren des Kolloquiums im November 2006 war die Behandlung vorab der zentralen und östlichen Gebiete der helvetischen Civitas.

² Martin-Kilcher (Dir.) 1995; Martin-Kilcher 2002; Martin-Kilcher/Schatzmann (Hrsg.) (im Druck); zu den Skulpturen Bossert 2001.

Abb. 1 Die Karte der Civitas Helvetiorum (grauer Raster) mit der Hauptstadt Aventicum, den Vici (Punkte) und dem Militärzentrum beim Vicus Vindonissa. Grau markiert: Sakralorte am Siedlungsrand, nach ihrer approximativen Ausrichtung und Grösse. Mit Namen bezeichnet sind die im Text beschriebenen Orte.



- Helvetische Civitas
- Colonia
- Vicus
- ◻ umrahmt: Civitas-Hauptort
- Heiligtum am Siedlungsrand

Abschnitt des Kanderdeltas erbaut (Abb. 2), zweieinhalb Kilometer westlich des noch wenig bekannten römischen Vicus Thun, und seine Tempel waren auf das grandiose Panorama der teilweise über 4'000 m hohen Berner Alpen ausgerichtet (Abb. 3). Nahebei verlief eine Überlandstrasse über die Berner Oberländer Pässe ins Wallis, an den Genfersee und nach Italien. In Thun nahm die Aareschiffahrt ihren Anfang und wird schon in römischer Zeit eine Brücke über die Aare geführt

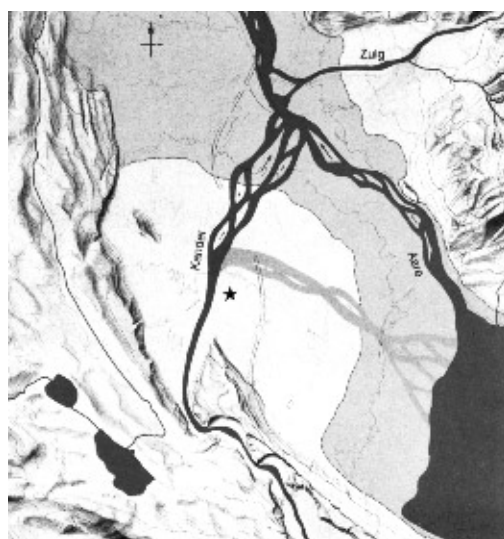


Abb. 2 Thun-Allmendingen. Die topographische Lage auf dem überschwemmungsgeschützten Deltabereich der Kander, die bis 1714 nördlich von Thun in die Aare mündete. Hellgrau markiert: Hochwassergefährdete Zonen am Ausfluss des Thunersees und im oberen Aareraum.

haben. Bei Hochwasser wurde der heilige Ort wie eine Halbinsel umflossen – ein numinoser Ort *par excellence*. Erst in nachrömischer Zeit überfluteten zunehmende Hochwasser der Kander den Platz selbst, und damit blieben archäologische Strukturen bewahrt.

Im Gebiet der helvetischen Civitas gehört der von einer Mauer umschlossene Heilige Ort mit seinen etwa 6'000 m² Fläche zu den bedeutenden Heiligtümern, auch was Anzahl der Bauten und Qualität der Ausstattung betrifft. Die Rekonstruktion des Heiligtums (Abb. 4) ergibt sich aus den baulichen Strukturen und den Funden; der Westabschluss bleibt allerdings unklar. Nach der Verteilung der Bauten und Funde war das Heiligtum in einen sakralen Teil im Süden und in einen «profanen» Teil im Norden gegliedert. Zu diesem Schluss führen die Lage der Tempel sowie die Verteilung der Statuen und der charakteristischen Weihgaben im Südteil. Auch die zahlreichen Balsamarien aus Glas sind wie die 1'700 Münzen fast ausschliesslich im Südteil zu finden.

Eine grosse Kategorie von Weihgaben und Opferresten ist von ihrer Form her von Alltagsgerät nicht zu unterscheiden. Erst die Fundstelle zeigt, ob beispielsweise ein Gefäss für eine heilige Handlung verwendet und dadurch dem Alltagsgebrauch entzogen worden war. Wegen der langen Grabungs- und Forschungsgeschichte bleiben allerdings genau beobachtete archäologische Befunde, die Kulthandlungen bezeugen, rar. Sie werden hier nicht weiter angesprochen.

Der sakrale Südteil

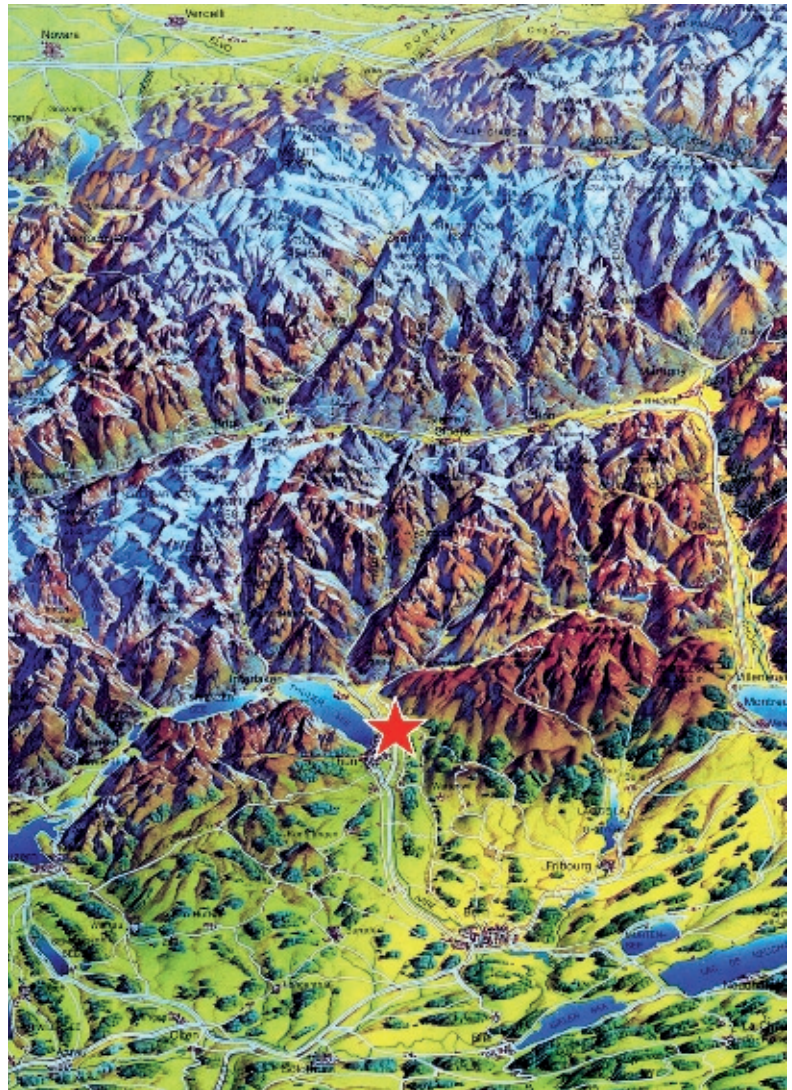
Im Südteil standen vier Tempel mit rechteckiger, von der Breitseite her erschlossener Cella (keine Umgangstempel!) und drei kleine quadratische Kapellen. All diese Bauten waren sorgfältig gemauert und mit Ziegeln gedeckt. Ausserdem kamen ein Altar ohne Bezug zu einem Tempel sowie mehrere Wasserbecken zu Tage. Weitere Altäre sind durch skulptierte Fragmente sowie im archäologischen (Negativ-)Befund nachzuweisen.

Der «profane» Nordteil

Im Nordteil wurden Spuren mehrerer Fachwerkbauten mit Ziegeldächern oberflächlich freigelegt, aber leider nicht ausgegraben. Informationen zur Funktion lassen sich aus spärlichen Befunden und zahlreichen Funden gewinnen: Es handelt sich um wenigstens vier, zum Teil mehrräumige und mit Feuerstellen ausgestattete Fachwerkhäuser. Es ist denkbar, dass hier ein mit Pflege und Unterhalt betrauter *aedituus* mit seinen Leuten wohnte. Zugleich können verschiedene Räume in Verbindung mit dem Kultbetrieb genutzt worden sein: Küchengerät und das zahlreiche Geschirr – darunter überdurchschnittlich viele Teller – sprechen dafür, dass dort auch Bankette und gemeinschaftliche Mahlzeiten nach dem Opfer abgehalten wurden. Fast ausnahmslos aus diesem Areal stammen auch die Knochen von Spanferkeln und Lämmlein/Zicklein. Eines der Gebäude diente als Wagenremise und vielleicht als Stall.

Der Nordteil des Heiligtums war insofern profaner Raum, als dort weder Tempel noch Altäre standen noch Opfer dargebracht, sondern gewohnt, gearbeitet und getafelt wurde. Trotzdem ist die Gebäudegruppe durch ihre Einbindung in einen Temenos aus dem regulären Siedlungsbild und -kontext herausgehoben. Zwischen Nord- und Südteil des Heiligtums bestand jedoch eine Grenze, ideell auf jeden Fall; Spuren einer materiellen Unterteilung sind nicht bekannt.

Das Heiligtum ist – nach bescheidenen Anfängen in augusteischer Zeit? – um 20/40 n. Chr. ausgebaut worden. Angesichts eines spätbronzezeitlichen Vollgriffschwerts³, das zweieinhalb Kilometer weiter nordöstlich im Schotter der Kander entdeckt wurde, ist denkbar, dass dieser besondere Platz seit alters als numinos galt, aber weder Baustruk-



turen noch Funde geben Hinweise auf ein Heiligtum in vorrömischer Zeit. Die Funde und spärlichen Befunde zeigen jedoch, dass der Nordteil im späteren 3. Jh. (*terminus post quem* 270 n. Chr.) abbrannte, während der Südteil mit den Tempeln bis sicher ins späte 4. Jh. bestand und als heiliger Ort aufgesucht wurde.

Abb. 3 Die Lage des Heiligtums von Thun-Allmendingen (Stern) am Scharnier vom Flachland zur Bergwelt der Alpen verdeutlicht die Karte mit Blick nach Süden.

Regionale Hauptgottheiten in (stadt)römischer Gestalt

Die Tabelle Abb. 5 zeigt die ansehnliche Liste von Gottheiten, deren Statuen aufgestellt waren oder deren Namen auf Votiven erscheinen. Es lässt sich die *interpretatio romana* verschiedener regionaler Gottheiten fassen, insbesondere beim Berggott Jupiter (Capitolinus!) und der Wald- und Vegetationsgottheit Diana (Venatrix). Personifiziert wurden sogar

³ JbSGUF 48, 1960/61, Taf. 25.

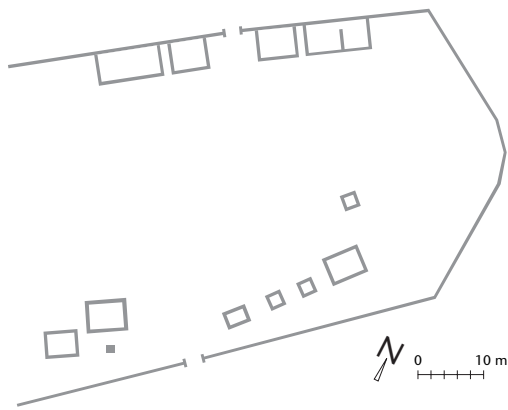


Abb. 4 Thun-Allmendingen. Ergänzter Plan und Rekonstruktion des Heiligtums. Die Tempel und Kapellen befinden sich im Südteil des Areals, in dem sämtliche Statuen und Votive sowie der grösste Teil der Balsamarien und Münzen zutage kamen.

die Alpes (Abb. 6). Personifikationen von Naturphänomenen waren in der griechischen und römischen Bilderwelt zwar geläufig, aber personifizierte Berge sind äusserst rar und die Alpes fehlen im römischen Götterhimmel gänzlich. Neben diesen regionalen Gottheiten in römischer Erscheinungsform fassen wir auf sieben Miniaturäxten helvetischer Form weitere, im gallorömischen Raum typische Namen: von Jupiter abgesehen sind es Merkur, Minerva (2x), Neptun und die mütterlichen Matres/Matronae (2x).

knapp 7 m² wurden 1926 beim Ausgraben des Sockels zahlreiche Votive gefunden und vom Ausgräber, dem damaligen Allmendinger Lehrer, auf einem Plan festgehalten. Untersätze und Möbel, auf und in denen viele der Gegenstände einst standen, waren allerdings bis auf einige Metallteile vergangen. Auf dem Boden lagen Votivgaben und zahlreiche Münzen. Zwischen dem Steinsockel und den Resten einer Truhe oder eines Schrankes lag die von ihrem Podest heruntergefallene 62 cm grosse Statuette einer synkretistischen Göttin aus Carrara-Marmor. Beim Hals kamen Teile eines Halsbandes aus Gold- und Glasperlen zu Tage, mit dem die Göttin in den Jahren um 300 geschmückt worden war⁴. Am Boden lag auch das Stück eines schädelechten Hirschgeweihs, das vielleicht einst den First des Tempels zierte. Bei späteren Grabungen

Einblick in eine Cella: Befund *in situ*

Ausserordentlich ist der Einblick – *notabene* nicht vor dem späten 4. Jh. – in die Cella von Tempel 6 mit dem Alpes-Sockel (Abb. 6): Auf

Abb. 5 Thun-Allmendingen. Die durch Inschriften, Statuen und Statuetten bezeugten Gottheiten.

- männliche Gottheit
- weibliche Gottheit

Gottheit	Statue (Stein)	Statue (Bronze; Holz?)	Inskrift (Stein)	Inskrift (Miniaturaxt)	Inskrift (Miniaturplatte)	Graffito (TS-Teller)	Terrakotte
Jupiter	□ □ □			□	IOVI	□? [I O] MAX v(otum)?	
Diana	● ● ●	●				●	
Alpes		(●?)	●				
Matres / Matronae	●			● ●	MATRONIS MATRIBVS		(Venusfiguren)
Minerva				● ●	MINERVAE MINERVAE		
Artio?							● (Bär/in)
Göttin mit Steuerruder	●						
Merkur				□	MERCVRIO		
Neptun				□	NEPTVNO		
Attisbüsten (Schranke)	□ □						



1

find man im gleichen Tempel weitere Votive, insgesamt ein reichhaltiges Inventar, das über Jahrhunderte in der Cella aufbewahrt worden war. Nebst den Hauptgottheiten, den Alpes, waren im gleichen Tempel die synkretistische Göttin und eventuell die Bären-göttin Artio aufgestellt sowie Gegenstände des Kultes für Diana und für Minerva, übrigens alles weibliche Gottheiten.

Unterhalt und Verschönerung des Heiligtums

Das Heiligtum war umgeben von Gutshöfen und anderen ländlichen Anwesen sowie vereinzelt kleinen Strassensiedlungen⁵. Schon damals war Thun regionales Zentrum. Die Menschen dieser Region besuchten das Heiligtum regelmässig und trugen nach ihren Möglichkeiten zum Unterhalt und zur Verschönerung des Heiligtums bei, wie ein

4 ■ Dazu Martin-Kilcher 2002.

5 ■ Martin-Kilcher (Dir.) 1995, 33 mit Abb. 37.

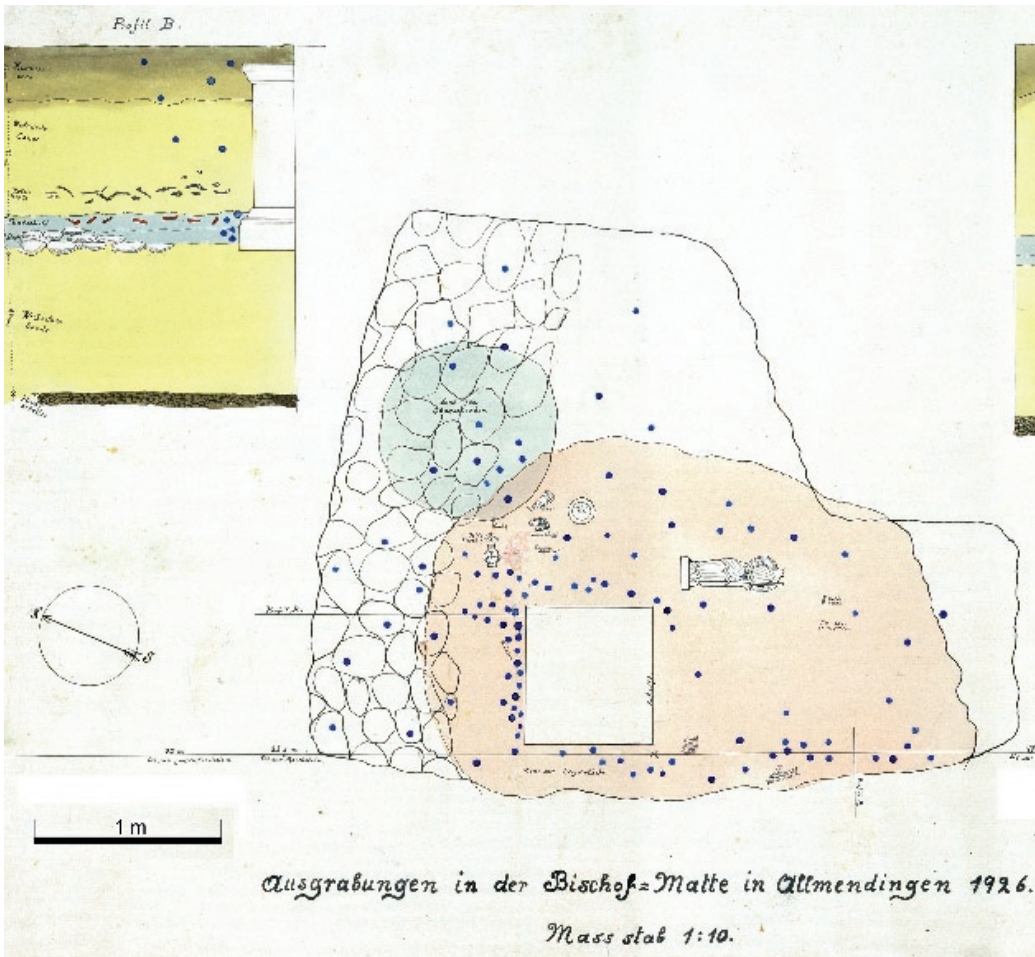
– Eine Übersicht über die Städte und Kleinstädte in der helvetischen Civitas: Pauli-Gabi/Steiner/Wiblé 2002.

Abb. 6 ■ Thun-Allmendingen, Tempel 6. Nach einem Dacheinsturz in spät- oder nachrömischer Zeit blieb das Innere der Cella unange-tastet.

1 Der Sockel für das verlorene Weiheschenk an die Alpes mit der Inschrift ALPIBVS / EX STIPE / REG LIND. Alpiner Kalkstein, Höhe 98 cm.

2 Blick ins Innere der Cella mit der um den Sockel entdeckten Ausstattung und den Weihgaben. Plan F. Wullemmin 1926 (Ausschnitt).

2



grosser Teil der Weihegaben und die übrigen Funde zeigen: Vieles stammt aus der Region, und das Geschirr entspricht dem regionalen Sortiment; fremde Elemente sind rar.

Insgesamt wurden grössere und kleine Geld- und Sachspenden aufgebracht. Die 1'700 Kupfer- und Messingmünzen, die in und bei den Tempeln zutage kamen, waren allerdings weniger Investitionskapital für das Heiligtum als vielmehr durch das Werfen Träger eines Wunsches oder Gelübdes. Dies zeigt der Vergleich mit verschiedenen Inschriften und Graffiti, die Geldspenden von mindestens einigen Denaren festhalten (s.u. mit Abb. 13). Selbst wenn Münzen und andere Metallvotive von Zeit zu Zeit weggeräumt und für den Unterhalt des Heiligtums umgesetzt wurden, blieben gerade Münzen während langer Zeit im Tempel liegen, wie der Befund in Tempel 6 und in anderen Heiligtümern illustriert.

Ex stipe, aus gesammelten Geldbeträgen, kam hingegen das repräsentative Weihegeschenk an die Alpes zustande. Für Weihegaben wie die lebensgrossen Kalksteinstatuen, die nach römischen, ja stadtrömischen Vorlagen vorzügliche Bildhauer aus dem Umfeld der helvetischen Hauptstadt *Aventicum* schufen⁶, kamen nur reiche Stifter in Frage. Diese Herren wohnten jedoch nicht in Thun oder Umgebung, sondern in oder nahe bei der helvetischen Hauptstadt *Aventicum*.

Heiligtum und Civitas

Die Verbindung mit der Civitas der Helvetier und ihrer Hauptstadt bezeugt das Weihegeschenk mit Inschrift an die Alpes, das

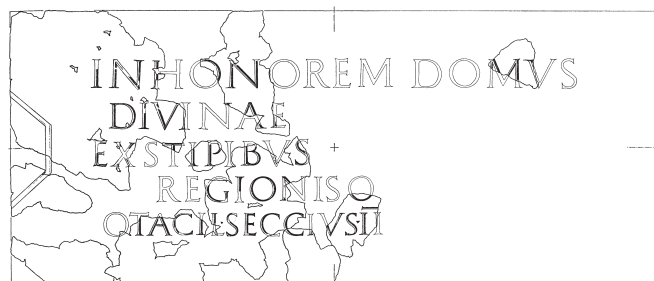
nach – allerdings schwachen – stratigraphischen Indizien in die Zeit nach der Mitte des 2. Jh. datiert (Abb. 6). Die Inschrift nennt nämlich die *regio Lindensis* als Stifterin. *Lind()* bezeichnet sprachlich die Region um die Berner oberländische Seen⁷. In den *regiones* waren nicht etwa Angehörige eines Kultvereins versammelt, wie man bis jetzt in der Schweizer Forschung dachte⁸; vielmehr ist der Begriff *regio*, wie *pagus* und *curia*, territorial zu verstehen⁹. Die territoriale Interpretation von *regio* geht aus den grammatikalischen Schriften und weiteren schriftlichen Quellen klar hervor¹⁰. Die *regiones* als Teil der helvetischen Civitas unterlagen der politischen Kontrolle der Hauptstadt *Aventicum* und deren Notabeln. In den *regiones* waren also Einwohner aus dem Gebiet um die Berner oberländische Seen vereint.

Interessanterweise stammen die helvetischen Belege aus dem Raum um und südlich von Bern: von Bern-Engehalbinsel selbst, aus Muri bei Bern und aus Thun-Allmendingen (Abb. 7)¹¹. Leider ist vom Namen der auf der Berner Inschrift genannten *regio* nur ein Buchstabe – *Ol*] oder [*Jo*] – erhalten. Da ausserhalb der grossen Städte in unserem Gebiet fast nur Weiheinschriften vorkommen, sind die helvetischen *regiones* in sakralem Zusammenhang überliefert.

Stimmt die Zuweisung des Fragments auf der Berner Inschrift, sind zwischen Bern und Thun drei verschiedene *regiones* bezeugt: Die erste muss das Gebiet um den und nördlich des Vicus *Brenodurum* auf der Engehalbinsel umfassen, denn die Inschrift der zweiten *regio Arurensis* aus Muri kam nur 5 km südlich von Bern zutage. Diese *regio* ist demnach im Oberen Aaretal südlich von Bern zu

Abb. 7 Die *regiones* um und südlich von Bern.

- 1 Bern-Engehalbinsel. Bauinschrift für einen Umgangstempel aus dem Südheiligtum des römischen Vicus. Breite ca. 1,7 m.
- 2 Muri bei Bern. Bronzestatue der Göttin *Naria Nousantia*, die im Auftrag der *regio Arurensis* aufgestellt wurde. Höhe 24 cm.
- 3 Thun-Allmendingen: vgl. Abb. 6,1.



1

20 cm



2



lokalisieren. Die *regio Lindensis* schliesslich umschloss das Gebiet um die Berner Oberländer Seen, wohl bis zu den Alpenpässen. Damit erreichte sie zugleich die Südgrenze des helvetischen Territoriums.

Die Verbindung zwischen dem Heiligtum Thun-Allmendingen, der *regio Lindensis* und der Civitas-Hauptstadt verdeutlichen Fragmente der monumentalen, etwa 2,5 m hohen Kalksteinstatue eines vornehmen Togatus, die M. Bossert in seiner Untersuchung zu den Skulpturen aus dem Heiligtum mit guten Gründen in claudische Zeit datiert (Abb. 8:1)¹². Angesichts des damaligen Prestiges des römischen Bürgerrechts steht hier nicht ein Priester der Region¹³, sondern ein Angehöriger der helvetischen Aristokratie aus der Hauptstadt. Auffällig sind die gebohrten Löcher am Kopf, in denen einst eine Zier aus anderem Material befestigt war, offensichtlich ein Priesterkranz, wie ihn Kaiserpriester trugen, wie die Statue eines Kaiserpriester aus einer frühkaiserzeitlichen *schola* in Velia in Unteritalien illustriert (Abb. 8:2)¹⁴.

In zahlreichen Inschriften lernen wir gerade im Gallien der frühen Kaiserzeit die einheimischen Aristokraten in öffentlichen profanen und sakralen Ämtern kennen, u.a. als Kaiserpriester und als Priester des öffentlichen Kults der Civitas (oder einer Colonia)¹⁵.

Es ist denkbar, dass der erwähnte Togatus das Heiligtum von Thun-Allmendingen wenn nicht gegründet, so doch wesentlich ausgebaut und verschönert hat. Aus der Zeit vor der flavischen Kolonie kennen wir aus *Aventicum* übrigens mehr als einen hochrangigen Kaiserpriester und Magistraten, nicht von ungefähr sind es Iulii: beispielsweise D. Iulius Consors, der *sac(erdos) Augustal(is)* und *mag(ister)*¹⁶ war sowie *curator* der Vereinigung der römischen Bürger Helvetiens. Nicht zu vergessen der römische Ritter C. Iulius Camillus aus der bedeutenden *gens* der Camilli¹⁷.

Der Togatus mit öffentlichem Priesteramt und seine Nachfolger haben zu bestimmten Festen im Heiligtum beim Vicus Thun Kult der Civitas und vielleicht Kaiserkult abgehalten und so die politischen Verbindungen zwischen Zentrum und Peripherie auch kultisch weiter gefestigt. Die Statue des Stifters und später die Weihung der *regio* illustrieren die Verbindung des Heiligtums mit der helvetischen Hauptstadt und deren Oberschicht, die hier – am ehesten durch Territorialbesitz – vielleicht mehr als nur ein öffentliches Amt ausübte. Landbesitz bedeu-

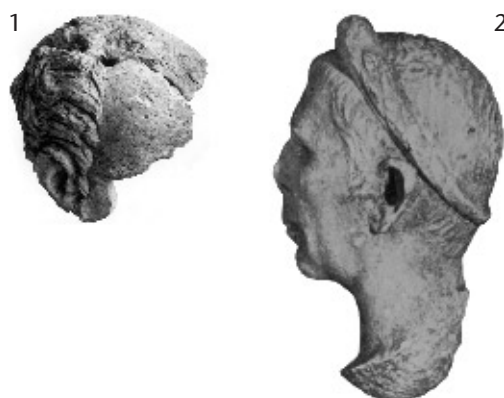


Abb. 8 ■ Kopffragment mit Bohrloch für einen Kranz von der etwa 2,5 m grossen Kalksteinstatue eines Togatus aus Thun-Allmendingen (1) im Vergleich mit einem Kaiserpriester aus Velia (2) in Unteritalien. Man beachte die hochsitzende Tragweise des Priesterkranzes.

tete in den Gebieten südlich von Bern nicht allein Gutshöfe mit der charakteristischen gallorömischen Landwirtschaft, sondern in den höheren Lagen Weide- und insbesondere Waldnutzung. Dazu kamen Einkünfte aus der Alpwirtschaft und aus der Nutzung von Bodenschätzen (z.B. Kalkstein, Granit, Bergkristall). Durch diese Regionen führten von Bern schliesslich direkte Verbindungen nach Süden, die ebenfalls begangen wurden,

6 ■ Ausführlich dazu Bossert 2001.

7 ■ *Lind()*, stehendes Gewässer: bereits Schulthess 1926, 86 ff.

8 ■ So noch Martin-Kilcher (Dir.) 1995; Kaufmann-Heinimann 2002, 40.

9 ■ Zu *pagus* und *curia* vgl. Scheid 1991; Tarpin 2002.

10 ■ Definition einer *regio* in den gromatischen Schriften bei Sculus Flaccus; Zitat und Kommentar bei Van Andringa 2002, 251; Liste bei Fichtl 2004, 167.

11 ■ Bern-Engehalbinsel: Herzig 1972/1973; Muri: zuletzt Kaufmann-Heinimann 2002, 44.

12 ■ Bossert 2001, Kat. 14.

13 ■ So Bossert 2001, 43 f.

14 ■ Fabbri/Trotta 1989, Taf. 26.

15 ■ Anhand reichhaltiger Inschriften und der Architektur in Aquitanien: Fincker/Tassaux 1992. – Vgl. weitere Belege in: Dondin-Payre/Raepsaet-Charlier (Hrsg.) 1999; Raepsaet-Charlier 2006b.

16 ■ Das nur früh bezeugte Amt des *magister* kann profane und religiöse Funktionen umfasst haben; Frei-Stolba 1999, 76 mit Anm. 247 denkt an ein ziviles Amt. – Die Verbindung oder, konkreter, Übersetzung des keltischen *Vergobret* mit dem lateinischen *Magister* (*ead.* 77) überzeugt, wobei der *Vergobret* auch religiöse Funktionen hatte: vgl. u.a. das frühkaiserzeitliche Gefäss mit Graffito wohl eines *Vergobret* im Heiligtum von Antigny, Gué de Sciaux (Vienne, F): Goudineau et al. (Dir.) 1994, 136 mit Abb. 1,3. Im caesarischen Munizipalgesetz von Irni in Südspanien werden *magistri* von den *Duumviri* mit der Organisation des öffentlichen Kults im Gebiet der Colonia beauftragt; eine ähnliche Struktur kann auch für die Organisation des öffentlichen Kults der Civitas gegolten haben: Scheid 1999; Dondin-Peyre/Raepsaet-Charlier (Hrsg.) 2006, *passim*.

17 ■ Van Berchem 1994; Frei-Stolba 1996; Kaenel/Martin-Kilcher 2002. – Zu den Iulii in Gallien: Goudineau, Ch. (2002) *Dynasties gauloises, dynasties romaines dans les Trois Gaules*. In: Guichard, V./Perrin, F. (Hrsg.) (2002) *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (II^e s. avant J.-C. – 1^{er} s. après J.-C.)*. Bibracte 5. Glux-en-Glenne, 311–317.

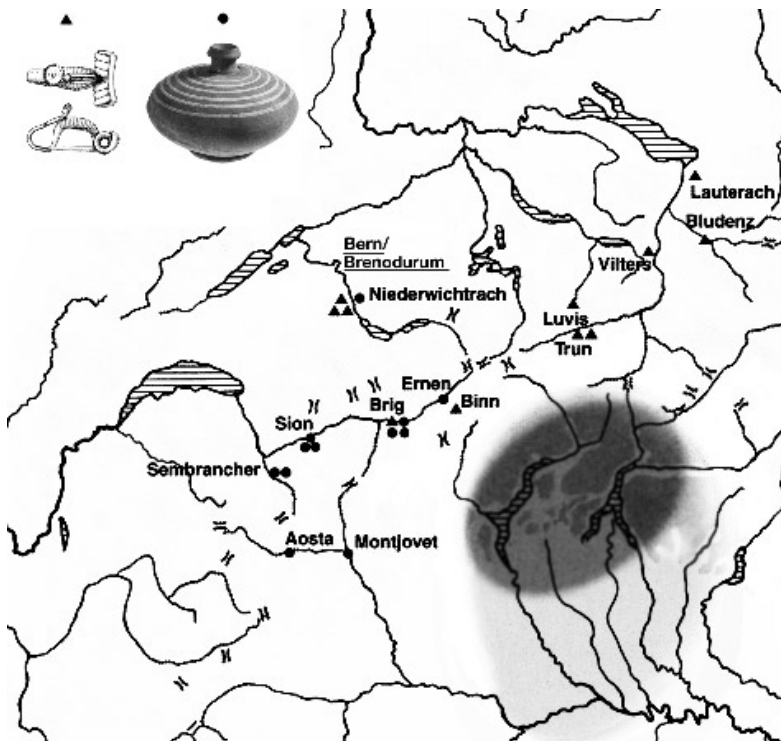


Abb. 9 Die (zeitweilige) Bedeutung der Passstrassen zwischen Bern, Thun, dem Wallis und Norditalien spiegeln im 2. und 1. Jh. v. Chr. südalpine Trachtbestandteile (Helmkopffibeln) und Weinflaschen (*vasi a trottola*) bis in die Gegend von Bern.

auch wenn es sich um Wege von sekundärer Bedeutung handelte; in vorrömischer Zeit erbrachten sie jedoch zusätzlich Zollerträge¹⁸.

Es ist durchaus denkbar, dass die territorialen Unterteilungen und Verbindungen zur grundbesitzenden Oberschicht im Falle der drei *regiones* im mittleren und oberen Aareraum auf ältere Strukturen, mit Bern als Zentrum, zurückgehen (Abb. 9), denn Bern mit dem Oppidum auf der Engehalsinsel muss gerade vom 3. bis ins 1. Jh. v. Chr. ein zeitweise bedeutendes helvetisches Zentrum mit seinem Umland gewesen sein (siehe unten)¹⁹.

Heiligtümer und die *civitas Helvetiorum*

Als erster hat John Scheid 1991 sakral gefestigte Beziehungen zwischen Umland und Zentrum anhand von Kult und Heiligtümern in der *civitas Treverorum* aufgezeigt. Eine Civitas-Oberschicht, die in Heiligtümer bei Vici investierte, haben 1992 in Aquitanien Myriam Fincker und Francis Tassaux dargestellt. Auch Thun-Allmendingen zeigt derartige Konnexen, wie die oben genannten Monumente belegen. Gibt es in und bei anderen helvetischen Vici (vgl. Abb. 1) weitere vergleichbare, archäologisch erkennbare Strukturen?

Blicken wir genauer auf Heiligtümer der Hauptstadt Avenches/*Aventicum* und der Vici Lausanne-Vidy/*Lousonna*, Bern/*Brennodurum*, Studen/*Petinesca*, Windisch/*Vindonissa*, Baden/*Aquae Helveticae* und Oberwinterthur/*Vitudurum* (vgl. Abb. 1). Wie in allen Hauptstädten liegt auch in *Aventicum* (Abb. 10) ein Heiligtum im Zentrum, mit einem herausragenden Tempel, doch belegt die *area sacra* des städtischen Forums – obwohl öffentliches Heiliges Zentrum – einen kleinen Platz. In mehreren Vici kennt man im Zentrum ebenfalls ein Heiligtum, wenn auch in der Regel mit einem oder mehreren Sakralbauten einheimischer Tradition statt mit einem klassischen Tempel²⁰.

Dazu kommt, weit über die helvetische Civitas hinaus, in Koloniestädten, Civitas-Hauptorten und in Vici ein stets ummauertes Heiligtum mit mehreren Sakralbauten oder eine ganze sakrale Zone am Stadtrand (vgl. Abb. 10 ff. und den Beitrag S. Gairhos in diesem Band, 205-216). Wenn wir uns im gallischen Raum nach vergleichbaren Heiligtümern am Stadtrand umsehen, steht an erster Stelle der 42'000 m² grosse Bezirk beim Altbach am östlichen Stadtrand von *Augusta Treverorum* (Trier). Er liegt innerhalb der (mittelkaiserzeitlichen) Stadtmauern und damit des *pomerium*. Auch in Trier finden wir – neben grösseren Umgangstempeln und anderen Sakralbauten – die charakteristisch aufgereihten kleineren Tempel und Kapellen, die in der Regel topographischen Gegebenheiten bzw. einem Weg folgen²¹. In anderen Städten kennt man grosse Heiligtümer einheimischen Charakters ausserhalb der Stadtmauern, z.B. in Autun²². In etlichen gallischen Vici ist ebenfalls ein grösseres, mehrteiliges Heiligtum am Stadtrand nachgewiesen.

In den Vici Helvetiens zeigt sich eine ähnliche Situation. Die archäologischen Quellen zu den Heiligtümern sind hier zwar oft weit lückenhafter als in den teilweise neu gegrabenen Sakralorten Galliens, doch besteht im Gebiet der heutigen Schweiz der grosse Vorteil ausgedehnter und teilweise ausgewerteter Grabungen in der zugehörigen Siedlung²³. Zu etlichen der hier angesprochenen Heiligtümer ist deshalb der Bezug zum Vicus recht gut fassbar:

In *Lousonna* (Abb. 11) lag ein zentrales Heiligtum mit Umgangstempel am Marktplatz. Neben der Basilika am See befand sich ein Heiligtum u.a. mit Neptunweihungen, das wohl zur nahen *schola der nautae* auf dem Genfersee gehörte. Ein nur etwa 500 m² grosser Sakralbezirk am Westrand der Ansiedlung

wurde an der Stelle einer prähistorischen Menhir-Anlage und zur gleichen Zeit wie der römische Vicus (um die Mitte des 1. Jh. v. Chr.) errichtet²⁴. Wahrscheinlich war es das erste Heiligtum an der Peripherie des Vicus, aber vielleicht nicht immer das wichtigste, denn am Ostrand von *Lousonna* kamen vor wenigen Jahren ein Theater zu Tage und südlich davon fanden sich Gebäude, die an die Situation in Avenches-Au Lavoëx erinnern²⁵. Eine Beziehung zur Hauptstadt durch sakrale Einrichtungen lässt sich derzeit aus diesen Quellen nicht erweisen, wenn man nicht die bekannte Weihung (eines Tempels?) zu Ehren des Kaiserhauses an Sol, den Genius und Luna nennen will, die hier ein *sevir Augustalis* gestiftet hat, der *curator vicinorum Lousonnensium* und *c(urator) c(ivium) R(omanorum) conventus Hel(vetici)* war (CIL XIII 5026; RIS 51).

In Riaz FR am Südrand des Vicus von Marsens wurden Teile eines ummauerten Heiligtums gefasst, auf dessen höchstem Punkt ein Umgangstempel stand²⁶. Seit langem bekannt sind Reste einer repräsentativen, auf Kalksteinplatten gemeisselten Spenderliste über jeweils 75 Denare (vgl. Abb. 12-13)²⁷. Zu dem hier besonders wichtigen Mars Caturix kommt vielleicht der dreigehörnte gallische Stier. Darauf weisen Stierhörner einer rund 40 cm hohen Bronzestatuette hin (Abb. 12)²⁸.

Ist es Zufall, dass auf zwei der fünf Weihungen an den helvetischen Mars Caturix die aristokratische *gens* der Camilli aus *Aventicum* erscheint²⁹? Oder war der im Westen der *civitas* – besonders um Yverdon-les-Bains und Avenches – bezeugte Gott einst mit diesem Clan besonders verbunden und damit eventuell der Vicus bei Marsens selbst mit dem zugehörigen Heiligtum?

18 ■ Zu Zöllen der vorrömischen Zeit in Gallien vgl. France, J. (2001) *Quadragesima Galliarum*. Coll. École Française de Rome 278. Paris, 216 ff. – Zu den Alpenstrassen in römischer Zeit zuletzt Herzog 2006; zu Funden vom Schnidejoch im Berner Oberland: Suter, P. J./Hafner, A./Glaser, K. (2005) Lenk-Schnidejoch. Funde aus dem Eis – ein vor- und frühgeschichtlicher Passübergang. AKB 6B, 499-522.

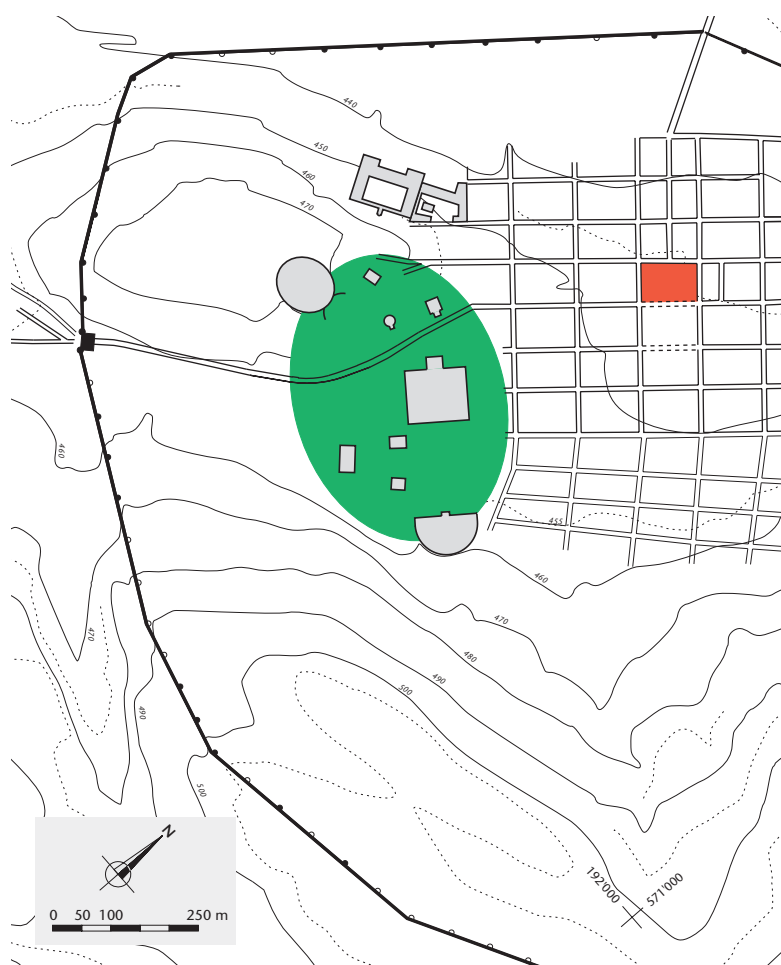
19 ■ Es ist nicht nur an die reichen Latènegräber aus Bern zu erinnern, sondern auch an den sog. Massenfund aus der Tiefenau mit meist deformierten Resten zahlreicher Waffen, Wagen und anderer Gerätschaften, der Elemente aus der Mittellatène- und der frühen Spätlatènezeit enthält: Müller, F. (1990) Der Massenfund von der Tiefenau bei Bern. *Antiqua* 20. Basel; zu den Gräbern die Angaben in SPM IV, 321.

20 ■ Dies hat auch Spickermann 2003, 293 festgestellt. – Vgl. allg. Derks 1998; Rüpke 2001.

21 ■ Gose 1972, bes. Planbeilage II.

22 ■ Rebourg 2002, 95 (Plan).

23 ■ Zusammenfassend Pauli-Gabi/Steiner/Wiblé 2002.



Ein bedeutendes Heiligtum stand am Südrand des keltischen Oppidums und römischen Vicus auf der Engehalbinsel bei Bern, *Brenodurum*. Es befand sich am höchsten und zugleich engsten Punkt des Siedlungsareals in der Aareschlaufe (Abb. 11:2) und war bereits in keltischer Zeit ein sakraler Ort³⁰. Hier interessiert die römische Epoche: Bei einem

Abb. 10 Die helvetische Hauptstadt *Aventicum* und die sakrale Zone am westlichen Stadtrand (rot: *area sacra des Forums*).

24 ■ Ich danke L. Flutsch, der mir die Autopsie der stratigraphisch ältesten Fundensembles ermöglichte. Vgl. Paunier et al. 1989, 50 ff.

25 ■ *Lousonna*: Zuletzt die Synthese bei Berti Rossi, S./May Castella, C. (2005) *La fouille de Vidy «Chavannes 11»*. *Lousonna* 8. CAR 102. Lausanne; vgl. in diesem Band Th. Luginbühl, 232. Avenches: J. Morel und P. Blanc in diesem Band, 47-49.

26 ■ Vauthey 1985; ein schematischer Plan des Vicus (leider ohne topographisches Relief) erstmals bei Vauthey et al. 2007, Abb. 10; vgl. in diesem Band P.-A. Vauthey, 314-315.

27 ■ Vauthey 1985, 32 ff. – Vgl. aus dem Heiligtum von Châteauneuf in Savoyen frühkaiserzeitliche, einfache Wandgraffiti mit der Angabe gespendeter Geldbeträge: Mermet 1993.

28 ■ So bereits Vauthey 1985, 50.

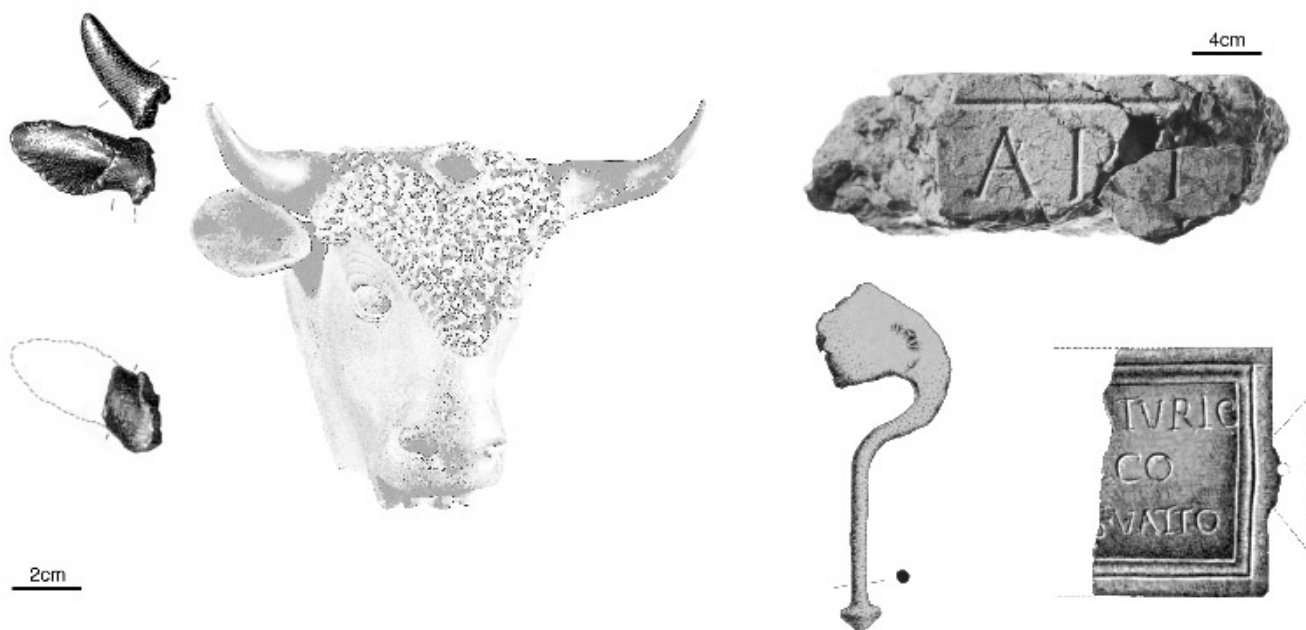
29 ■ Liste bei Jufer/Luginbühl 2001; zu Mars Caturix zuletzt Luginbühl 2006a.

30 ■ Martin-Kilcher 2005. – Zum sog. Massenfund in der Tiefenau, der auf einer unteren Siedlungsterasse am Südrand des Oppidums zutage kam; vgl. Anm. 19.



Abb. 11 Vici der helvetischen Civitas und Heiligtümer am Siedlungsrand (grün markiert).

- 1 Lausanne-Vidy/Lousonna (rot: Tempel auf dem Marktplatz).
- 2 Bern-Enge/Brenodurum. Ein weiter südöstlich gelegener Sakralort ist nur schlecht bekannt (nicht kartiert).
- 3 Studen/Petinesca, topographische Lage (überhöht), mit Rekonstruktion des Heiligtums auf dem Jäissberg (rot: Tempel auf dem Marktplatz?).



der Umgangstempel kamen zahlreiche Fragmente einer ursprünglich 1,7 m breiten Bauinschrift aus dem späten 2. Jh. zutage. Darauf wird die *regio Of*] oder [*Jo*] als Stifterin genannt (s.o. mit Abb. 7:1)³¹. Als verantwortlich für die ausgeführten Arbeiten zeichnet ein *duumvir* der helvetischen Hauptstadt, [] Otacilius Secc(i)us, Mitglied einer der grossen Familien von *Aventicum* im 2. Jh.³². Die Stiftung geht zu Ehren des Kaiserhauses; der Name der verehrten Gottheit fehlt leider. Es erweist sich aber eine Verbindung zwischen der Hauptstadt, ihrer Oberschicht und dem Territorium (*regio*) durch das wichtigste Heiligtum eines Vicus, und es ist hier – wie in Thun-Allmendingen – öffentlicher Kult der *Civitas* zu postulieren.

Eine halbe Wegstunde oberhalb des Vicus *Petinesca* thronte auf dem Jäissberg ein 14'000 m² grosses Heiligtum (Abb. 11:3)³³. Trotz vieler Anhaltspunkte zum Aussehen weiss man über die dort verehrten Gottheiten bisher nichts³⁴. Öffentlichen Kult der *Civitas* und damit einen Bezug zur Hauptstadt kann man allein aufgrund der Grösse und Anzahl der Tempel annehmen. Auf der Siedlungsterrasse unterhalb des Jäissbergs befand sich ein Umgangstempel wohl im Zentrum des Vicus, eine Situation, die mit *Lousonna* vergleichbar ist³⁵.

Im Osten der *Civitas* zählt *Vitudurum* zu den am besten bekannten helvetischen Vici. Das ummauerte Heiligtum auf dem markanten Kirchhügel befand sich bei der Gründung des Vicus (spätestens um 4 v. Chr., wie dendrochronologische Daten zeigen) am Westrand der Siedlung (Abb. 14)³⁶. Eine

der Gottheiten, vielleicht der wichtigste hier verehrte Gott, war Merkur. Nach dem Ausbau des Vicus ab 7 n. Chr. durch ein ganzes Quartier im Westen (Unteres Bühl)³⁷ kam das Heiligtum sozusagen zentral zwischen die beiden Siedlungsteile zu liegen. Vielleicht ist jedoch der eigentliche zentrale Tempel im älteren Siedlungskern nordöstlich des Kirchhügels zu suchen und dort das Zentrum mit Marktplatz zu postulieren. In jenem Bereich standen in der Tat etliche grosse Gebäude, wie neuere Grabungen zeigen³⁸. Ein Bezug zur helvetischen Hauptstadt lässt sich bisher nicht nachweisen.

Oberhalb des Vicus befand sich ein Heiligtum auf dem Lindberg. Eine Reihe hier im frühen 18. Jh. entdeckter einfacher Bronzestuetten³⁹, Votive und etwas Kultgerät – darunter Stäbchen für Losorakel – lässt allerdings keine Rückschlüsse auf die Grösse und Funktion dieses Sakralortes zu. Handelt es sich um eine Anlage wie *Petinesca* oder eher um ein kleines ländliches Heiligtum, wie wir sie von

Abb. 12 Riaz FR. Gottheiten im Heiligtum am Südwestrand des Vicus bei Marsens FR: Weiheinschriften an den helvetischen Mars Caturix und Statuette wohl des Dreigehörnten Stiers (wie in Martigny VS, hellgrau).

31 Herzig 1972/1973.

32 Frei-Stolba 1988.

33 Vorläufig Tschumi 1953, 359 f.; topographische Übersicht bei Zwahlen 1995, Abb. 5.

34 Allein aufgrund «zierlicher Hufschuhe» in(?) «einer der Kapellen» dürfte es schwer fallen, einen Epona-Kult nachzuweisen (so Tschumi 1953, 360), während eine Fibel in Eulenform tatsächlich auf Minerva hinweisen könnte: H. M. von Kaenel, AS 1, 1978, H.1 «Archäologie im Grünen» Abb. 17.

35 Zwahlen 1995, 19 mit Abb. 12.

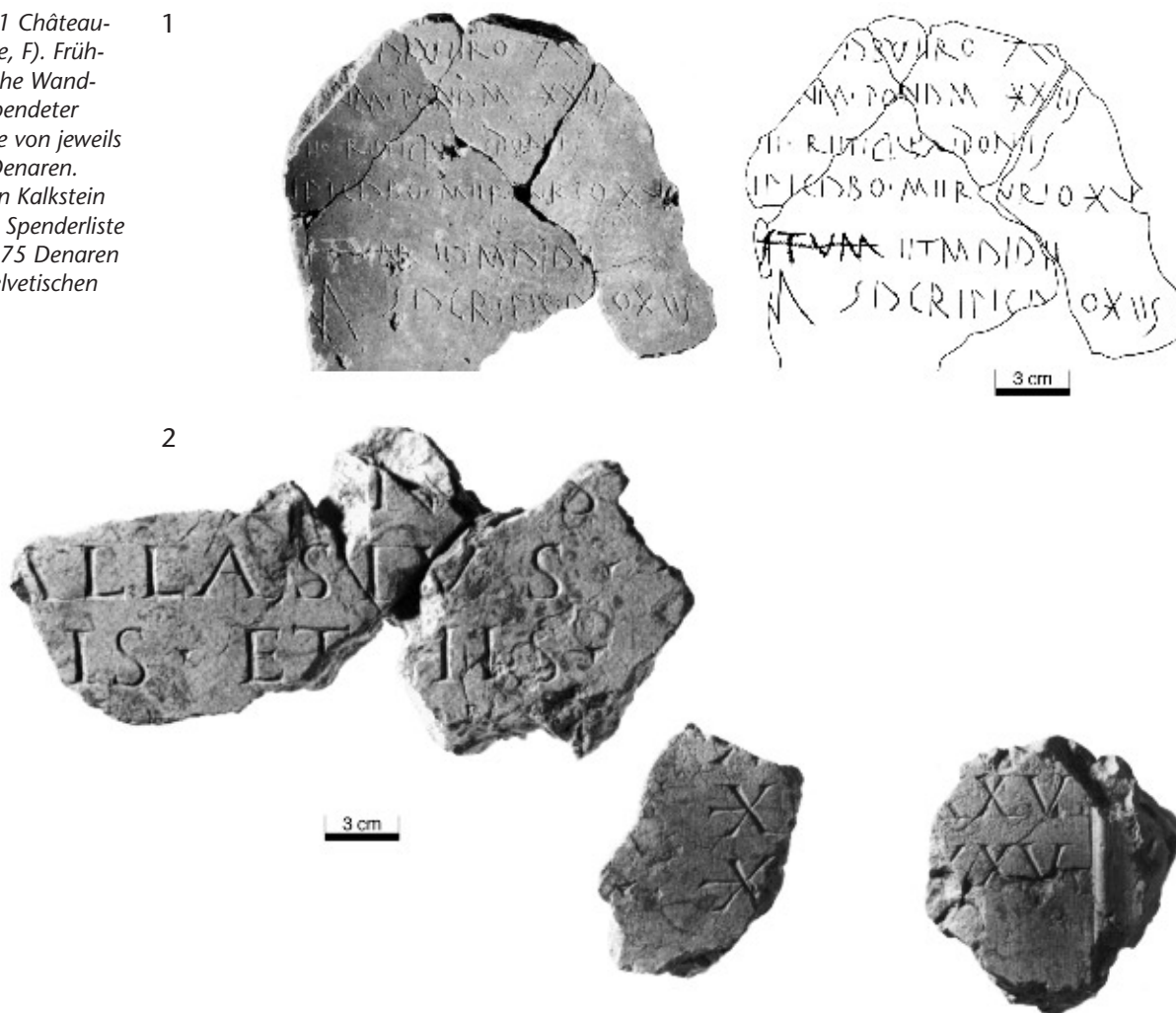
36 Hedinger et al. 2001; zu den Datierungen ebd. 47 f.; Pauli-Gabi/Ebnöther/Albertin 2002, 55 ff.

37 Pauli-Gabi/Ebnöther/Albertin 2002.

38 Zurzeit (2006) Grabungen der Kantonsarchäologie Zürich unter der Leitung von V. Jauch.

39 Kaufmann-Heinimann 1998, GF 85.

Abb. 13 1 Châteauneuf (Savoie, F). Frühkaiserzeitliche Wandgraffiti gespendeter Geldbeträge von jeweils mehreren Denaren.
2 Riaz FR. In Kalkstein gemeisselte Spenderliste von jeweils 75 Denaren aus dem helvetischen Heiligtum.



etlichen Anhöhen kennen? Vielleicht werden neue Prospektionen Aufschlüsse geben⁴⁰.

Sozusagen im Zentrum des helvetischen Mittellandes liegt *Vindonissa* (Abb. 15) an einem verkehrsgeographisch und strategisch bedeutenden Ort. Auf das spätkeltische Oppidum folgte in römischer Zeit ein Vicus. Im 1. Jh. war ein Teil des Platzes mit dem einzigen Legionslager südlich des Hochrheins belegt; aber auch vorher und nachher ist hier römisches Militär bezeugt⁴¹.

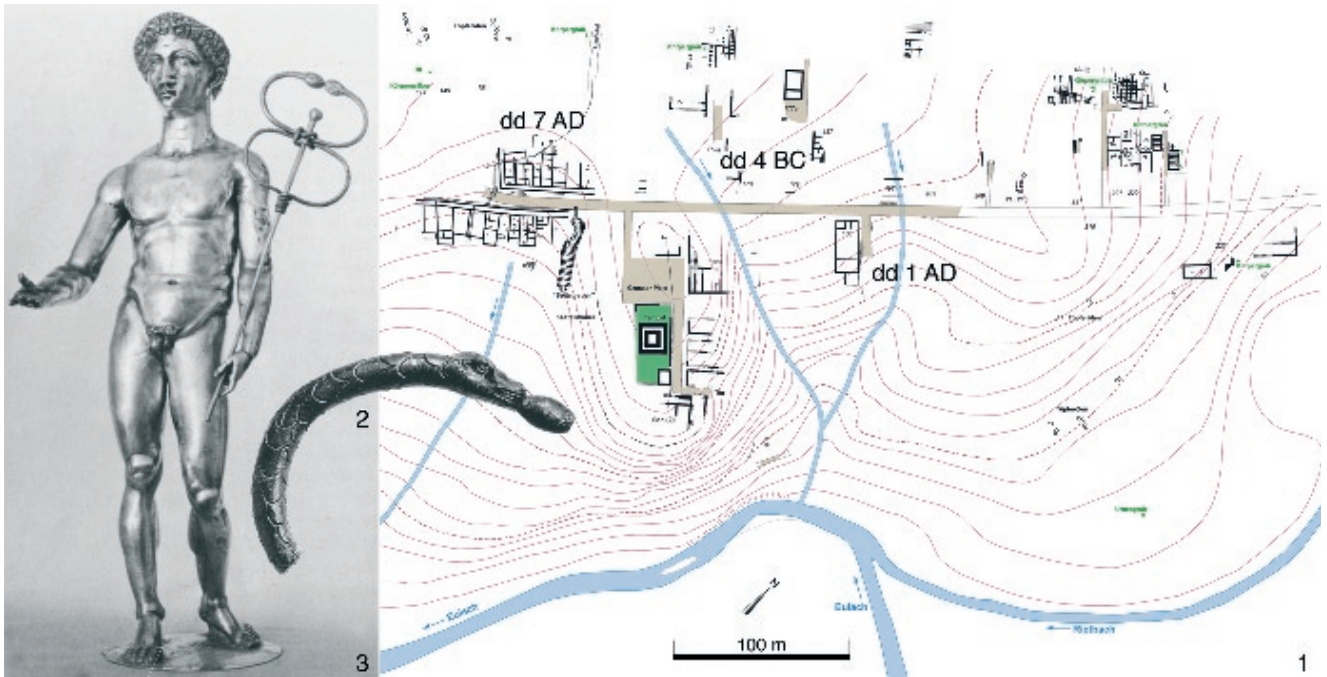
Die archäologischen Quellen zu den Sakralorten und deren Funde sind allerdings schwer überblickbar. Sie harren der Bearbeitung. In *Vindonissa* sind unterschiedliche Kultorte und Kulte, aber auch Interaktionen zu erwarten. Beispielsweise haben Angehörige der Truppen Spuren italischer Frömmigkeit hinterlassen, wie eine Weihung an die *Avertentes* zeigt; schon jetzt lässt sich jedoch sagen, dass Mars dominiert⁴².

Zwei Sakralorte interessieren hier besonders: Aus alten, schwer interpretierbaren Grabungen im Lagerzentrum und für kanonische Militärarchitektur an unüblicher Stelle stam-

men u.a. mehrere Votivaltäre an verschiedene Gottheiten sowie eine Reihe kleiner Marsweihungen auf Bronzeplättchen⁴³. Die Ausgestaltung des Heiligtums sowie die Anlage eines kleinen Podiumstempels(?) sind noch nicht klar. Nach Münzfunden wurde es offenbar bis ins 4. Jh. benutzt⁴⁴.

Südöstlich ausserhalb des Lagers lag ein grösserer und zweifellos ummauerter sakraler Bezirk, der vom 1. bis sicher ins 4. Jh. aufgesucht wurde, und in dem mindestens ein gallorömischer Umgangstempel stand⁴⁵. Nebst verschiedenen, z.T. sehr unbeholfenen Steinvotiven sind hier Reste einer überlebensgrossen Kultstatue des Mars⁴⁶ gefunden worden sowie Weihungen von Zivilpersonen und Soldaten. Es wird sich weisen, in welcher Beziehung der Sakralort zum Vicus und zum Lager mit dessen Zivilsiedlung stand. Jedenfalls treffen wir hier wie in den anderen Städten und Kleinstädten auf ein grösseres, ummauerter Heiligtum am Siedlungsrand.

Kürzlich kam bei den umfangreichen Grabungen am Westrand von *Vindonissa*, in der Nähe einer wichtigen Strassenkreuzung,



ein offenbar kleineres Heiligtum mit einem Umgangstempel und einem weiteren Bau zutage sowie eine Inschrift an Merkur⁴⁷. Noch ist nicht zu sagen, ob es sich hier um das Heiligtum eines Quartiers oder einer Korporation gehandelt hat.

Gerne wüsste man im übrigen, wo das Bogenmonument mit der bekannten Weiheinschrift für Mars, Apollo und Minerva stand, das die *vicani Vindonissenses* im Jahr 79, also noch zur Lagerzeit, weihten (CIL XIII 5195; RIS 149). Auffällig ist die Grösse des Kaisernamens am Anfang der Inschrift, der zugleich die genaue Datierung gibt (Abb. 16). Öffentlicher Kult und zweifellos Kaiserkult sind damit im Vicus bezeugt, aber bisher kein direkter sakraler Bezug zur helvetischen Hauptstadt.

Nur 6 km östlich von *Vindonissa* folgt der Vicus *Aquae Helveticae* mit seinen Heilbädern, der nach Tacitus' – allerdings öfters gebrauchtem Topos – aussah wie ein *Municipium*⁴⁸. Wegen der ununterbrochenen Nutzung des Badeortes blieben die westlich der Limmat gebauten Bade- und anderen Anlagen aus römischer Zeit gerade in zentralen Bereichen des Vicus sehr bruchstückhaft bekannt. Zahlreiche Münzfunde und verschiedene Votivgaben wurden seit dem Mittelalter aus einer bis heute genutzten heissen Quelle geborgen⁴⁹. Neuerdings sind römische Baureste im Areal rechts der Limmat, jenseits der Brücke⁵⁰ zu Tage gekommen, doch bleibt ihr Charakter und die Ausdehnung des Vicus nach Osten und Süden noch unbekannt.

Wie zu vielen oder allen Badeorten Galliens muss auch zu *Aquae Helveticae* eine

umfangreiche sakrale Zone gehört haben. Einige Hinweise deuten auf ein Gebiet östlich bis südöstlich der Limmat: In der Kirche von Wettingen eingemauert ist die Inschrift über die Stiftung eines Isis-Tempels, dessen (unbekannten) Standort die *vicani*

40 Zurzeit (2006) führt die Kantonsarchäologie Zürich Prospektionen durch; nach freundlicher Auskunft von P. Nagy und M. Roth gibt es bisher keine Anhaltspunkte für eine grössere Anlage.

41 Zu den neuesten Erkenntnissen vgl. Frey, P./Pauli-Gabi 2006 mit weiterer Lit.

42 Vorläufig Von Gonzenbach 1967; 1976; Hartmann 1986, 56.106 ff. – Avertentes: Walser 1980, Nr. 150.

43 Beispiele bei Hauser, O. (1904) *Vindonissa*. Das Standortquartier römischer Legionen. Zürich, Taf. 18.

44 Laur-Belart 1935, 56 (zum – damals falsch verstandenen – Heiligtum im Lagerzentrum); 77 ff.; Pekary, Th. (1971) *Die Fundmünzen von Vindonissa*. Veröffentl. GPV 6. Brugg, 28 ff.

45 Von Gonzenbach 1967.

46 Bossert, M. (1999) *Die figürlichen Skulpturen des Legionslagers Vindonissa*. Veröffentl. GPV 16. Brugg, Taf. 10.

47 Ich danke Thomas Pauli und Caty Schucany, Kantonsarchäologie Aargau, für Informationen.

48 Tac. Hist. I, 67; Doppler 1976.

49 Vgl. Wiedemer 1967; Müller 2002, 75 mit Abb. 46; Doppler, H. (2007) *Die Münzfunde aus der Quelle «Grosser Heisser Stein» in Baden AG*. Schweiz. Numismat. Rundschau 86, 91-116. – M. Roth wird im Rahmen seiner Dissertation über Religion und Kult im südöstlichen Bereich der *Germania superior* auch Funde und Befunde aus *Aquae Helveticae* einbeziehen.

50 Freundl. Mitteilung A. Schaer, Kantonsarchäologie Aargau. – Nicht zu vergessen ein 43,5 g schwerer goldener Fingerring des 3. Jh., der in der Nähe der Brückenstelle in der Limmat gefunden wurde: HA 19, 1988, Nr. 73, 21 Abb. 3.

Abb. 14 Oberwinterthur/Vitudurum. Der Vicus mit dem ummauerten Heiligtum auf dem Kirchhügel; eingetragen der dendrodatierte (dd) Siedlungsbeginn (1); Caduceus aus Bronze einer etwa 1 m grossen Merkurstatuette aus dem Heiligtum (2). – Zum Vergleich: Silberner Merkur (Höhe 50 cm) aus dem Sakralhort von Berthouville (Eure, F) (3).

Abb. 15 Vindonissa. Das Legionslager (Plan der Ausbauphase der in flavischer Zeit stationierten 11. Legion) ist weit besser bekannt als die umliegenden Zivilsiedlungen von Vicus und Canabae, die erst jetzt durch neue Grabungen erforscht werden (rot: Heiligtum im Lagerzentrum; grün: Heiligtum am Südrand; ein 2007 neu entdecktes kleineres Heiligtum am Westrand der Zivilsiedlung ist nicht eingetragen).



Abb. 16 Vindonissa. Stiftung eines Bogenmonuments zu Ehren von Kaiser Vespasian und der Götter Mars, Apollo und Minerva durch die vicani Vindonissenses im Jahr 79. Buchstabenhöhe der ersten Zeile 7 cm.

selbst bestimmten (CIL XIII 5233; RIS 187)⁵¹. Auch wenn römische Inschriften und andere Denkmäler öfters in Kirchen eingemauert wurden und deshalb der genaue Fundort unbekannt bleibt, wird das Denkmal am ehesten aus dem an Baden angrenzenden Gebiet der Pfarrei Wettingen stammen. Mit Mithras wurde in Baden eine weitere östliche Gottheit verehrt (CIL XIII 5236); der Kult in der helvetischen Civitas bleibt jedoch im Vergleich mit dem obergermanischen Limesgebiet eher selten.

1633 kam in dem zum Kloster Wettingen gehörenden, aber leider bisher nicht genauer lokalisierbaren «Wettinger Hölzlein» ein Sakralhort des 3. Jh. mit 8 Silbergefäßen im Gewicht von knapp 10 römischen Pfund zu Tage (Abb. 17)⁵². Dazu gehörte u.a. eine Platte mit Weihinschrift an den Mars

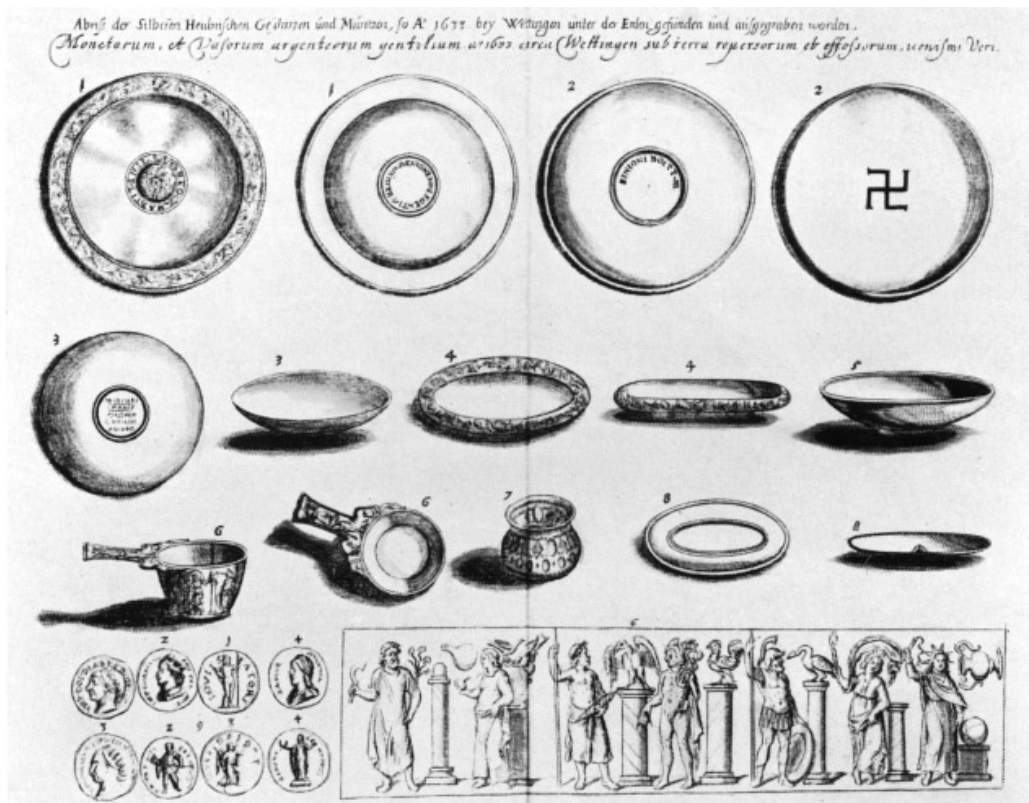


Abb. 17 Baden/Aquae Helveticae. Sakralhort des 3. Jh. mit etwa 3,5 kg Silbergeschirr, gefunden 1633 im noch nicht lokalisierten «Wettinger Hölzlein». Nach Matthäus Merian 1642.

Mil(itaris). Weitere Gefässe tragen Inschriften, u.a. an Mercurius (Matutinus). Dazu kommt eine bemerkenswerte Kasserolle mit den Darstellungen der Planeten- und Wochengötter. Neben dem zwar weit grösseren Hort von Berthouville (Eure, F) gehört der bald nach seiner Entdeckung zerhackte, aber glücklicherweise vorher gezeichnete Fund von Wettingen zu den wichtigen Sakralhorten des 3. Jh.⁵³. Selbst wenn die knapp dreieinhalb Kilogramm Silbergeschirr im Vergleich mit spätantiken Horten bescheiden wirken, erfahren wir dank den Inschriften und Bildzeugnissen von einer vielfältigen in *Aquae Helveticae* verehrten Götterwelt. Bei dem auf einer Silberplatte, *notabene* des 3. Jh., bezeugten Mars Mil(itaris) ist denkbar, dass im nahen *Vindonissa* der Gott Mars über die eigentliche Lagerzeit des 1. Jh. hinaus bedeutend blieb, insbesondere bei den auch später dort stationierten militärischen Abteilungen⁵⁴.

Enge Beziehungen zwischen *Aquae Helveticae* und dem nahen *Vindonissa* bestanden zweifellos über die Lagerzeit hinaus. Verbindungen zwischen dem Badeort und der Civitas-Hauptstadt *Aventicum* suggeriert der Name *Aquae Helveticae*, während einmal mehr die *vicani* – wie immer im Rahmen der übergeordneten und von den Magistraten der Hauptstadt kontrollierten gesetzlichen Richtlinien – per Dekret selbst entschieden, wo bei-

spielweise innerhalb eines heiligen Bezirks ein gestifteter Isistempel erbaut werden sollte⁵⁵.

Zur medizinischen und religiösen Bedeutung von *Aquae Helveticae* ist an die gesellschaftliche Rolle von Badeorten zu erinnern, die beliebte Kurorte zu mehr oder weniger mondänen Treffpunkten machte. Um die verschiedenen Facetten des Badeortes *Aquae Helveticae* herauszuarbeiten fehlt aber vorläufig die wichtigste Voraussetzung: die sorgfältige Aufbereitung der archäologischen Quellen.

Ein Ausblick

Vieles und Interdisziplinäres bleibt zusammenzusuchen und zu diskutieren, von der Architektur und Ausstattung über Kultinstallationen und Opferreste bis zu den

51 ■ *Deae Isidi templum a solo / L. Annusius Magianus / de suo posuit vik Aquensib / ad cuius templi ornamenta / Alpinia Alpinula coniux / et Peregrina fil x C dede / runt l d d vicianorum.*

52 ■ Simonett 1946.

53 ■ Ein Überblick bei Baratte, F. (Hrsg.) (1989) *Trésors d'orfèvrerie gallo-romains. Catalogue de l'exposition au Petit-Palais 1989. Paris, 79-97.* – Zu Sakralhorten vgl. Baratte 1996; Künzl 1997.

54 ■ Vorerst Von Gonzenbach 1967; eine neue Sichtung der Quellen ist notwendig. – Eine Neubewertung des Sakralhorts von Wettingen ist in Vorbereitung.

55 ■ Vgl. die aufschlussreiche Zusammenstellung der Inschriften bei Raepsaet-Charlier 2006b.

Gottheiten. Trotzdem kann man versuchen, was die mehrteiligen Sakralorte am Siedlungsrand betrifft, einige Punkte festzuhalten:

1. Zur Mikrotopographie der Heiligen Orte (vgl. Abb. 2;11)

Die naturräumliche Lage dieser (und weiterer, hier nicht erwähnter) Heiligtümer ist nach spezifischen Kriterien ausgewählt und kann allgemein als numinos bezeichnet werden⁵⁶. Zu nennen sind insbesondere: Stehendes und fließendes Wasser, Seeausfluss, Sporn und Halbinsel (oder Insel), Hügel, das Anknüpfen an besondere, oft alte Strukturen und Landmarken (Menhire, Grabhügel, etc.), Strassengabelungen und -kreuzungen, Übergänge.

Im Falle von Thun-Allmendingen habe ich mich gefragt, ob die Entfernung von der Siedlung – wie man sie anderswo ebenfalls konstatiert – für eine eigene Typisierung spricht, als «Heiligtum wenig ausserhalb einer Siedlung». Der Platz ist numinos, die gewählte Stelle vermeidet jedoch zusätzlich die Überschwemmungsgefahr der näher beim Vicus gelegenen Areale. Unmittelbar am Siedlungsrand stand nämlich kein grösseres Areal mit den geforderten Qualitäten zur Verfügung (vgl. Abb. 2). Ich bin der Meinung, dass der Ort zu den Heiligtümern am Siedlungsrand zu zählen ist. Auch bei anderen Heiligtümern in der Nähe von Vici bleibt jeweils zu untersuchen, worauf die bis zu einer Wegstunde vom Siedlungsort betragende Entfernung zurückgehen kann.

Abb. 18 Vicani und regiones als Handelnde auf Sakralinschriften der helvetischen Civitas.

2. Heiligtümer am Siedlungsrand: regionale und überregionale Bedeutung

Heiligtümer am Siedlungsrand mit mehreren Tempeln, Kapellen und weiteren für das religiöse Leben notwendigen Einrichtungen wie Magazinen, Küchen, Speise- und Banketträumen, Wohnraum für Dienstpersonal, Übernachtungsmöglichkeiten und Stallungen usw. bildeten zu bestimmten Festen regionale und überregionale religiöse Zentren, nicht nur in Hauptstädten und Kolonien, sondern auch in Vici. Sie wurden aus unterschiedlichen Geldquellen finanziert, u.a. durch Euergetismus von Notablen der Civitas und – bezeugt besonders für das 2. und 3. Jh. – von wohlhabenden Bewohnerinnen und Bewohnern im Umland des jeweiligen Heiligtums im Rahmen der religiösen Ordnung, s.u. (Abb. 18).

Die Unterschiede zu Kurorten wie *Aquae Helveticae* und zu eigentlichen Pilgerorten sind fließend; um ausserhalb grösserer Siedlungen gelegene Plätze, wie z.B. an den Seinequellen⁵⁷, konnten Quartiere mit Annexbauten, ja eigentliche Agglomerationen entstehen. Im Gebiet der *Helvetii* ist an das Heiligtum von Ursins VD zu erinnern. An diesem oberhalb von Yverdon-les-Bains gelegenen Ort befand sich wohl eines der grössten Heiligtümer im Umland der Civitas-Hauptstadt. Es ist noch kaum erforscht; Luftaufnahmen geben erste Eindrücke (Abb. 19)⁵⁸.

Inscription	Fundort	Weihung	Handelnde	Masse Inscr. (cm)	Buchstabenhöhe (cm)	Gegenstand
RIS 141	Salodurum	[In ho]nore[m] domus divinae [I]OM	[vikani] Salodurenses publ magist vici [---]io Vikano II T. Ped Mallusio	ca. 300 x 72	6.5 - 9	Tempel, um 200
RIS 121	Brenodurum	In honorem domus divinae [---]	ex stipibus [---] regionis O[---] oder -[Jo[---] Otacilius Seccius Ilvir	ca. 170 x 72	6 - 6.5	Tempel, um 200
*	Muri BE	Deae Nariae	reg Arure cur Feroc I	(24)		Bronzestatue, 2. Jh.
RIS 124	Thun-Allmendingen	Alpibus	ex stipe Reg Lind	98 x 72	6.5 - 8	Sockel (mit Statuengruppe), 2. Jh.
RIS 149	Vindonissa	Imp T Vespasiano Caesar Aug VII cos Marti Apollini Minervae arcum [---]	Vicani Vindonissenses cur T. Urbanio Mattoni T. Valer Albano L. Veturio Melo C. Cottio Rufo Q. Sextio [---]	(87 x 50)	2.5 - 7	Bogenmonument, 79 n.Chr.
RIS 187	Aquae Helveticae (Wettingen)	Deae Isidi	L. Annusius Magianus Alpinia Alpinula coniux Peregrina fil I d d vicanorum	127 x 77	5 - 5.5	Tempel mit Ausstattung

* Kaufmann-Heinimann 2002, Nr. 10

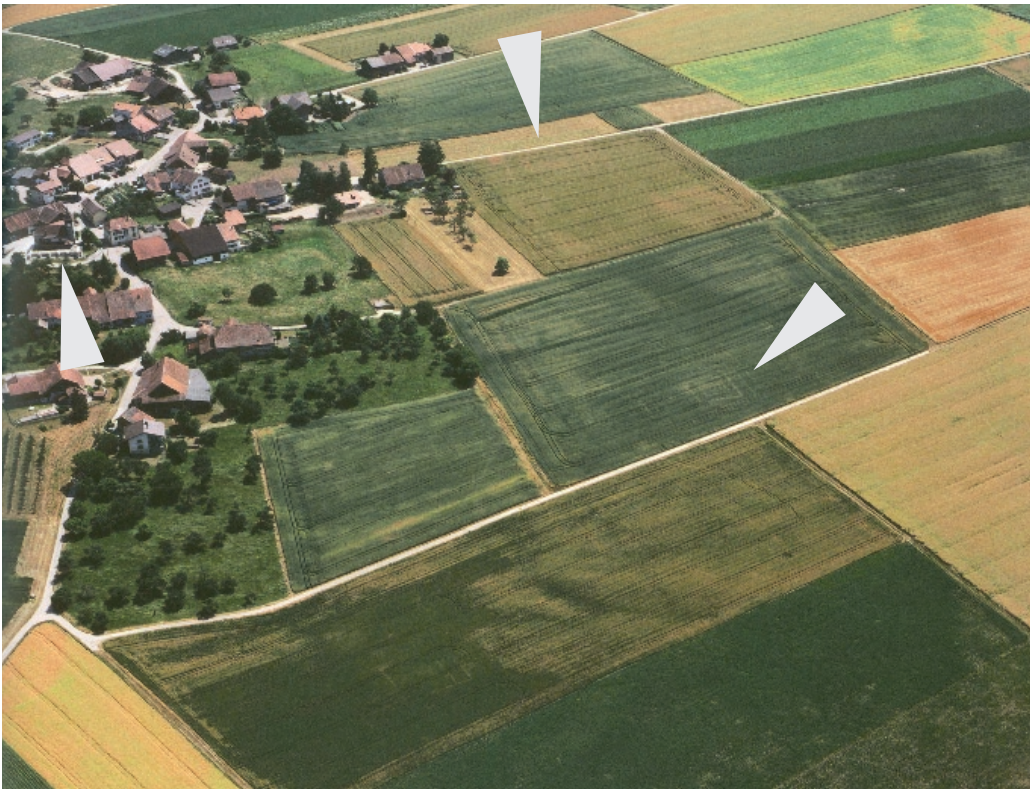


Abb. 19 Ursins VD. Bisher ist erst ein im Mittelalter zu einer Kirche umgebauter Umgangstempel archäologisch erforscht. Luftbilder und weitere Beobachtungen lassen aber auf dem etwa 5 km südöstlich von Yverdon-les-Bains/Eburodunum gelegenen Hochplateau ein ausgedehntes, mehrteiliges Heiligtum erahnen. Die Dreiecke weisen auf gallorömische Umgangstempel.

Für eine weitergehende Interpretation und hierarchische Einordnung mehrteiliger Heiligtümer ist man auf ausgedehnte Grabungen angewiesen, sowohl im Heiligtum selbst wie in dessen Umfeld bzw. in der zugehörigen Siedlung, aber auch auf epigraphische und evtl. andere schriftliche und bildliche Zeugnisse.

Die Bedeutung und die Funktionen eines Heiligtums konnten im Laufe der Zeit wechseln, auf Blütezeiten ein Niedergang folgen; der Forschungsstand erlaubt jedoch sehr oft keine diachronische Übersicht.

3. Heiligtümer am Siedlungsrand und die religiöse Ordnung der Civitas

Die am Rand von Städten und Vici gelegenen mehrteiligen Heiligtümer bilden zusammen mit dem Heiligtum im Zentrum ein festes Element der Sakraltopographie. Als archäologische Quelle materialisieren sie die religiöse Ordnung innerhalb der Civitas und ihrer räumlichen Aufteilung.

Weder die Grösse und die Art der Einbindung in die Siedlung noch die verehrten Gottheiten sind aber gleichartig. Unter dem überregionalen System wirken regionale Traditionen (man denke an Thun-Allmendungen) und ortsspezifische Eigenheiten.

Vertiefte Archäologische Untersuchungen werden zu derartigen Gesichtspunkten viele Informationen bieten.

Auch für die römische Epoche bleibt zu fragen, ob das Heiligtum mit der Gründung einer (städtischen) Siedlung an einer passenden Stelle neu angelegt wurde, oder ob diese sich neben einem bestehenden Heiligtum bzw. einem wichtigen heiligen Platz entwickelte oder angelegt wurde (vgl. Avenches, evtl. Bern). Günstige Verkehrslage und strategische Gesichtspunkte haben die Gründung und Lage einer Siedlung und selbst eines Zentralorts nicht allein bestimmt.

4. Civitas-Hauptstadt und Götterkult im Territorium

Inschriften lehren, dass in der Civitas-Hauptstadt verehrte (wichtige) Gottheiten oft in den Vici vorkommen – und umgekehrt. Handelt es sich aber nicht um spezifische Gottheiten, wie z.B. den westhelvetischen Mars Caturix (Abb. 20)⁵⁹, und fehlen Angaben zur Art des

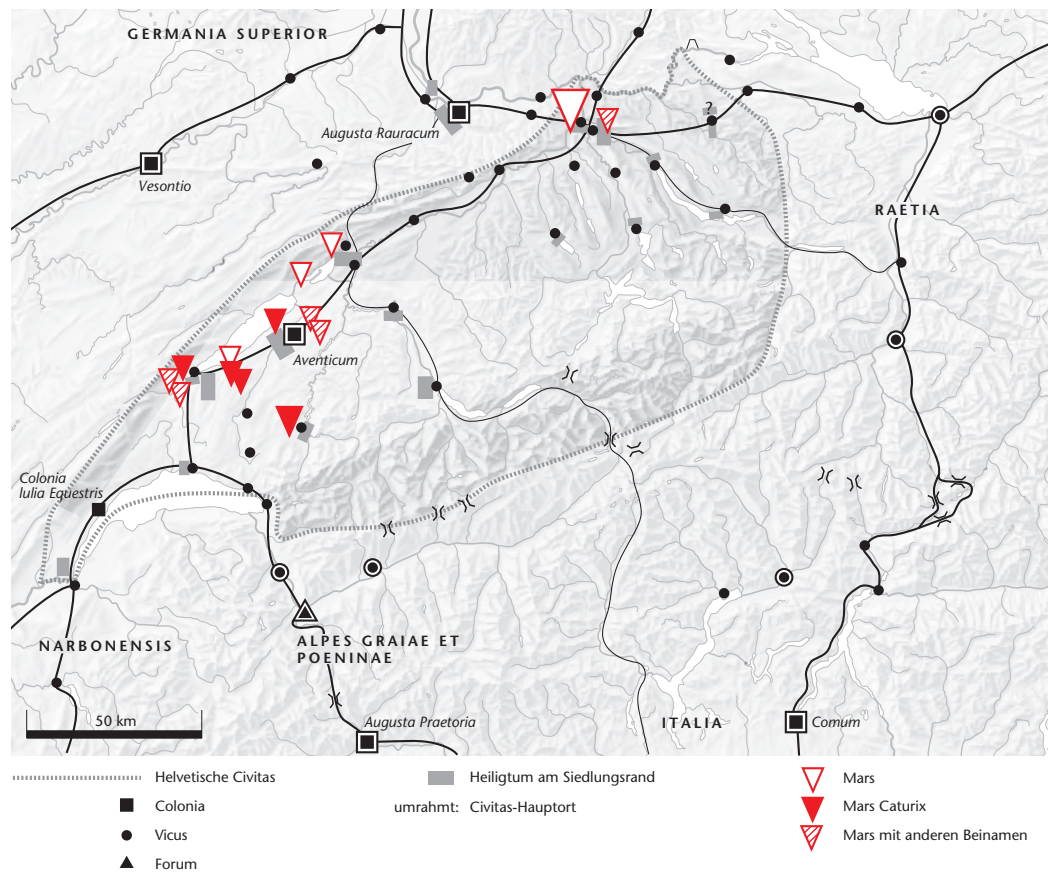
⁵⁶ Eine Zusammenstellung numinoser Orte bei Martin-Kilcher/Castella 2002, 314.

⁵⁷ Deyts 1994.

⁵⁸ Fuchs 1997; Weidmann et al. (Red.) 2007, 78-79.

⁵⁹ Zu Mars und Mars Caturix vgl. zuletzt Brouquier-Reddé et al. (éd.) 2006; Luginbühl 2006a und die Sammlung von Weiheinschriften bei Raepsaet-Charlier 2006b.

Abb. 20 Verbreitung der Inschriften für Mars in der helvetischen Civitas.



Kults, ist allein aus Götternamen eine direkte Beziehung zwischen Zentrum und Peripherie kaum zu begründen. Die archäologischen und inschriftlichen Zeugnisse brauchen ihren Kontext. Hätten wir in Thun-Allmendingen nicht die qualitätvollen Togati als Stifterstatuen und die territoriale *regio* als Stifterin, und käme nicht die vorzügliche Qualität der Götterstatuen mit der Wahl einer stadtrömischen Gestalt für den regionalen Jupiter dazu, und hätten wir schliesslich nicht die einzigartige Idee des Weihegeschenks mit der bildlichen Darstellung der Alpes: Aufgrund der Namen der hier verehrten Gottheiten allein würde nichts auf eine Beziehung zur Hauptstadt hinweisen.

Stefanie Martin-Kilcher
 Institut für Ur- und Frühgeschichte &
 Archäologie der römischen Provinzen
 Bernastrasse 15A
 CH-3005 Bern
 stefanie.martin-kilcher@sfu.unibe.ch

Abbildungsnachweis

- Abb. 1, 11, 20 S. Martin-Kilcher/S. Kaufmann, Institut für Ur- und Frühgeschichte & Archäologie der Römischen Provinzen, Bern
- Abb. 2 Martin-Kilcher (Dir.) 1995, Abb. S. 35
- Abb. 3-6 Martin-Kilcher/Schatzmann (Hrsg.) (im Druck)
- Abb. 7 1: Herzig 1972/1973; 2: Kaufmann-Heinimann 2002 Nr. 10; 3: Martin-Kilcher/Schatzmann (Hrsg.) (im Druck)
- Abb. 8 1: Bossert 2001, Nr. 14; 2: Fabbri/Trotta 1989, Taf. 26
- Abb. 9 Kaenel 2000b, Abb. 6, mit Ergänzungen
- Abb. 10 Martin-Kilcher 2002
- Abb. 12 Zusammengestellt nach Vauthey 1985
- Abb. 13 1: Vauthey 1985; 2: Mermet 1993
- Abb. 14 Pauli-Gabi/Ebnöther/Albertin 2002; Hedinger et al. 2001
- Abb. 15 Frey/Pauli-Gabi 2006
- Abb. 16 Walser 1980, Nr. 149
- Abb. 17 Simonett 1946
- Abb. 18 S. Martin-Kilcher
- Abb. 19 Weidmann et al. (Red.) 2007, 78-79

Cette contribution a pour ambition de dresser la liste de l'ensemble des lieux de culte d'époque romaine mis au jour en Suisse. Ce recueil n'aborde donc pas le seul territoire de la *civitas* des Helvètes, mais se penche également sur celui des Nantuates, des Rauragues, des Sédunes, des Séquanes, des Ubères ou encore des Vérages. Ce travail de recensement s'avérait nécessaire, car, près de vingt ans après l'ouvrage *Die Römer in der Schweiz* de W. Drack et R. Fellmann¹, aucun bilan de ce genre n'avait plus jamais été établi.

Ce recueil s'est, dans une certaine mesure, montré sélectif, c'est-à-dire que nous n'avons retenu que les sites pour lesquels nous possédions des structures archéologiques évidentes. Certains, bien qu'ils aient révélé un mobilier à mettre clairement en relation avec un sanctuaire, ont volontairement été écartés, faute de structures retrouvées. Il en est ainsi pour Cham/Hagendorn ZG², Cressier/église Saint-Martin NE³, Winterthur/Lindberg ZH et Wettingen AG⁴. D'autres, comme Baden/Kurpark AG, Genève/Saint-Gervais GE, Mollis/Hüttenbösch GL, Tegna TI et Douane/Île Saint-Pierre BE, n'ont pas été pris en compte, en raison de leurs aménagements difficilement interprétables ou parce que leur vocation culturelle peut être remise en question. Dans le même ordre d'idée, nous ne nous étendons pas davantage sur les documents épigraphiques qui mentionnent la construction ou la réfection de temples qui n'ont pas encore été identifiés par l'archéologie. Enfin, si nous retenons les constructions liées aux religions orientales, notamment au culte de Mithra ou de Sabazios, nous ne parlerons pas en revanche des premiers édifices chrétiens.

Chaque site a fait l'objet d'une notice qui fournit des indications chronologiques et géographiques ainsi que des informations relatives aux structures et au mobilier archéologiques retrouvés. Dans le but de les classer, plusieurs catégories ont été définies. Les lieux de culte situés sur le *forum* ou de manière plus large dans le réseau des *insulae* sont qualifiés d'urbains. Les sanctuaires périurbains sont quant à eux implantés à la périphérie de la trame urbaine ou à une heure de marche au plus à l'extérieur de la ville. Les sanctuaires domaniaux réunissent ceux qui sont aménagés dans les *villae rusticae* ou à proximité immédiate de ces domai-

nes. Il subsiste enfin les temples construits dans l'enceinte d'un camp militaire comme à Windisch/*Vindonissa* et les sanctuaires extra-urbains. Cette dernière catégorie regroupe des sites de différentes natures. Certains sont aménagés sur des hauteurs (Bullet, Frenkendorf), des îles (Freienbach, Zurich) ou dans des grottes (Zillis); il peut s'agir également de centres religieux régionaux ou supra-régionaux (Studen, Thun, Ursins) ou de sanctuaires construits sur des cols alpins (Bivio, Le Grand St-Bernard). Il faut enfin préciser que l'environnement archéologique de certains sanctuaires extra-urbains est à ce jour inconnu et il n'est ainsi pas exclu qu'une petite partie d'entre eux aient dépendu d'une *villa rustica* ou même d'une agglomération secondaire.

Pour conclure, il faut relever qu'un choix s'est aussi opéré au niveau du matériel archéologique mentionné. Nous n'avons retenu que le mobilier significatif, c'est-à-dire celui dont la fonction est clairement liée à des pratiques religieuses, qu'il s'agisse d'offrandes, de dons votifs ou encore d'objets cultuels. Les monnaies retrouvées souvent en grand nombre dans la plupart des sites, tant comme offrandes déposées dans des troncs ou comme manifestations de la *stipis jactatio*, n'ont cependant pas été quantifiées ou détaillées. Les restes ostéologiques, pouvant également fournir de précieuses indications sur certaines pratiques religieuses, notamment sur le sacrifice, n'ont pas non plus été spécifiés, car les études archéozoologiques

1 ■■ Drack/Fellmann 1988, 220-254. Voir aussi l'inventaire des sanctuaires gallo-romains dressé par V. Rey-Vodoz: Rey-Vodoz 1994 et Fauduet 1993a.

2 ■■ Une trentaine de statuettes en terre cuite de Vénus ou de déesses mères retrouvées en bordure d'un canal d'époque romaine, ainsi qu'une bague avec l'inscription *MERC(VRIO)*, indiquent clairement un contexte culturel (Hochuli et al. 2005).

3 ■■ Les éléments architecturaux utilisés en réemploi dans l'église Saint-Martin ainsi que les deux autels votifs à Mars ou à Naria Nousantia, retrouvés au même endroit, attestent l'existence d'un temple à cet emplacement (Bossert/Neukom 2003). Cf. *infra*, Marquis, 309-313.

4 ■■ Il s'agit de dépôts à mettre clairement en relation avec un sanctuaire. L'ensemble de Winterthur compte onze statuettes en bronze et six hachettes votives (Graf 1897), quant à celui de Wettingen, il est formé de huit plats et patère en argent dont certains sont dédiés à Mars ou à Mercure (Simonett 1946).

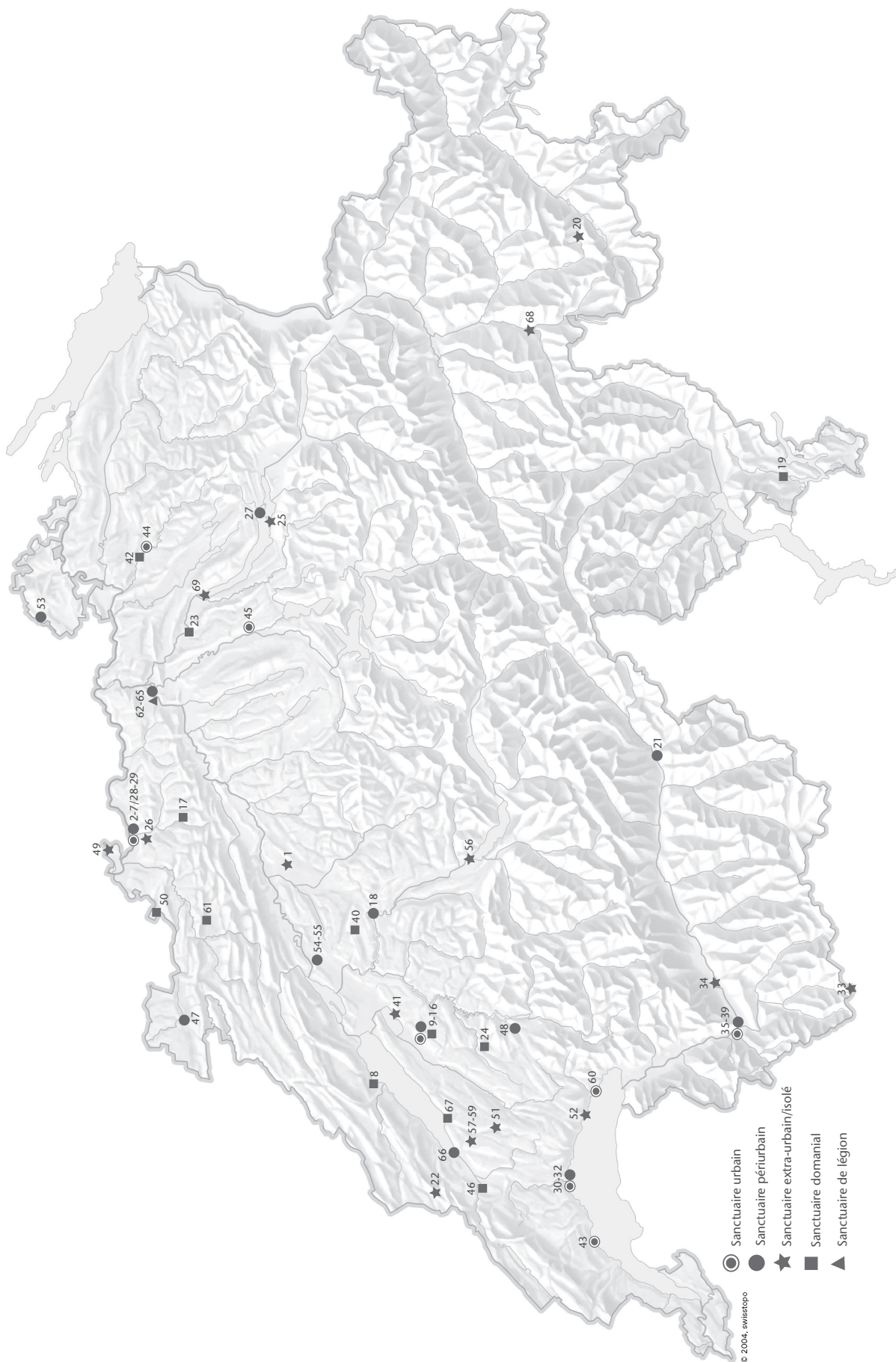


Fig. 1 Carte de répartition des sanctuaires romains de Suisse.

sont à ce jour encore trop peu nombreuses⁵. Les éléments architectoniques, blocs architecturaux ou fragments de peintures murales, ont toutefois été pris en compte, car ils s'avèrent indispensables au travail restituitif de ces monuments.

1 Aeschi SO, Dornacker

CN 616 500 / 224 400. Altitude 480 m.

Fouilles 1940.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure *Fanum* de grandes dimensions mesurant 28,1 x 22,2 m (*cella* 12,4 x 10,4 m). Aménagement dans un second temps d'une annexe de 2,4 m de large sur le côté méridional de l'édifice, pouvant être interprétée comme les soubassements d'un escalier d'accès.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Mobilier Lunule en argent.

Bibliogr. Flückiger 1941.

2 Augst BL, Forum

CN 1705, 621 450 / 264 300. Altitude 295,5 m.

Fouilles 1923-24, 1927-28, 1935 et 1941.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Temple péripète sur *podium* (15 x 26 m), consacré à Jupiter. Accès à l'est par un escalier de dix à douze marches, flanqué des deux côtés de larges limons qui auraient pu accueillir des statues équestres. À 2,5 m devant les marches de l'escalier, fondations en gros blocs de grès d'un autel (3,65 x 3,05 m). À 5 m de l'arrière du temple et à 8 m des côtés latéraux, se développe un portique de 7 m de large ouvrant sur une trentaine de pièces. Des transformations et des agrandissements du *forum* ont été opérés au milieu du 1^{er} s. et dans la 2^e moitié du 2^e s. ap. J.-C.

Mobilier Fragments de plusieurs lettres en bronze doré, fragments de statues en bronze doré, plaque en marbre figurant en relief l'aigle de Jupiter et revêtant à l'origine l'autel, inscription citant l'empereur Antonin le Pieux.

Datation Époque augustéenne? – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Bossert-Radtke 1991; Schwarz 1991; Trunk 1991; Berger 1998⁶; *cf. supra*, Hufschmid, 137-140.

3 Augst BL, Grienmatt

CN 1705, 621 100 / 264 500. Altitude 270 m

Fouilles 1705, 1775, 1907-36, 1954-56.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux occidental. Le monument principal se compose de deux ailes latérales de forme quadrangulaire (10,1 x 8,2 m), aménagées sur *podium*. Les murs en demi-cercle retrouvés sous leurs niveaux de sol doivent être considérés comme des structures de décharge. Le corps principal est quant à lui plein et muni à l'ouest et à l'est de 2 niches qui devaient accueillir des groupes statuaire. Cet ouvrage aurait pu compter un à deux étages. Interprété d'abord comme un *septizodium*, il faut plutôt concevoir un temple à deux *cellae*, peut-être réservées à Apollon et sa parèdre Sirona. Cet édifice est encore ceint d'un mur d'enclos, distant de 4,5 m. Ouvert à l'est, il est prolongé par un *podium* et un escalier d'accès de la largeur du corps principal. Cet ensemble architectural est

positionné au centre d'une vaste cour à péristyle (env. 132 x 125 m) pourvue d'un large portail sur le côté oriental. Les thermes curatifs situés à l'est du sanctuaire pourraient confirmer un culte principal réservé à Apollon.

Mobilier Éléments architecturaux en marbre, omphalos votif à Apollon, autels à Apollon et à Esculape, dédicace à Sucellus, statue en calcaire d'Hercule, brûle-parfums en bronze représentant les dieux de la semaine, ferrure en bronze de très grande qualité représentant deux griffons de part et d'autre d'un cratère.

Datation Néron/Vespasien – 3^e/4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Berger 1998⁶; *cf. supra*, Hufschmid, 144-148.

4 Augst BL, Schönbühl

CN 1705, 621 250 / 264 700. Altitude 291-3 m.

Fouilles 1585, 1803, 1838-1843, 1892, 1917-28, 1938.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Il est installé sur une colline, face au théâtre de la colonie. Il connaît deux phases importantes. Il s'agit d'abord d'un enclos polygonal entourant le plateau du Schönbühl et délimitant l'aire sacrée. Un mur léger sépare la partie nord et sud du plateau. Au sud, un *fanum*, une chapelle et un *sacellum*. Au nord, deux chapelles et un temple à *cella* unique. Plusieurs constructions, notamment à l'extrémité sud du plateau, ne peuvent être interprétées, faute d'éléments probants.

À l'époque flavienne, sans doute sous Vespasien, il connaît un réaménagement total avec la construction d'un temple classique sur *podium* (34 x 16,5 m), vraisemblablement péripète avec neuf colonnes de côté et six de front. Sur le côté est, un escalier, partagé en deux volées de marches, permet d'accéder au temple. Le monument est édifié au centre d'une cour entourée d'un double portique. Cet ensemble cultuel, installé sur le sommet de la butte, n'était lui-même atteignable que grâce à un imposant escalier de plus de 20 m de long.

Le théâtre construit en même temps et en face du temple classique appartient au même complexe sacré monumental.

Mobilier Fragments de statues et d'acrotères en bronze doré; clé de très grandes dimensions avec manche en bronze à protomé de lion, sans doute la clé de la *cella* du temple classique; éléments de chapiteaux corinthiens, de colonnes et de pilastres cannelés en calcaire.

Datation Première moitié du 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Trunk 1991; Berger 1998⁶; *cf. supra*, Hufschmid, 140-144.

5 Il faut toutefois relever les études archéozoologiques de V. Portmann sur les sites d'Yverdon-les-Bains VD (Portmann 2006) et de Bullet VD/Chasseiron (Luginbühl/Cramatte (dir.) (à paraître en 2008).

5 Augst BL, Sichelen 1

CN 1705, 621 250 / 264 400. Altitude 293 m.

Fouilles 1958.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux occidental. Il connaît plusieurs réaménagements. Il est tout d'abord formé d'un *fanum* de 9,7 x 9,3 m (*cella* de 7,2 m de côté) inscrit dans une aire sacrée de 46 x 43 m, ceinte d'un mur d'enclos. Sur le côté ouest de la cour, une exèdre munie de fondations très profondes reste difficile à interpréter. Au nord du temple, bâtiment non orthogonal devant lequel sont aménagés un autel et une petite chapelle de 2,4 m de côté. À l'est du sanctuaire, seconde chapelle de 3,8 m de côté. Le temple gallo-romain verra par la suite un agrandissement de son *ambitus* (14 m de côté) et l'aménagement d'un portique sur le mur ouest du *temenos*. Des photos aériennes attestent que d'autres constructions de petites dimensions occupent la moitié orientale de la cour.

Mobilier Cloche en bronze.

Datation Milieu du 1^{er} – fin du 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Schwarz 1959; Furger/Schneider 1993; Berger 1998⁶; cf. *supra*, Hufschmid, 148-149.

6 Augst BL, Sichelen 2

CN 1705, 621 500 / 264 250. Altitude 295 m.

Fouilles 1962-1963.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux occidental. *Fanum* sur *podium* (20,5 x 22 m) inscrit dans un vaste enclos culturel. Sur les côtés est et ouest, soubassement d'escaliers d'accès d'une largeur de 9,4 m. À l'est du temple, fondations de deux autels (1,5 x 1,4 m; 2,1 x 2,2 m).

Mobilier Blocs architecturaux, torse en calcaire appartenant à une statuette de Diane.

Datation Début du 2^e – fin du 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Bögli 1966; cf. *supra*, Hufschmid, 149-150.

7 Augst BL, Sichelen 3

CN 1705, 621 450 / 264 150. Altitude 295 m.

Fouilles 1963.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux occidental. Ce sanctuaire est contigu à celui du Sichelen 2. Dans la partie nord-est de l'enclos quadrangulaire (env. 57 x 54 m) se développe un bâtiment constitué d'au moins quatre locaux dont la fonction reste inconnue. La partie sud est réservée à un *fanum* de 13,75 x 13,85 m. Le doublage du mur occidental de la *cella* semble attester une banquette ayant pu supporter une statue de culte.

Datation ? *Mobilier* non étudié.

Bibliogr. Bögli 1963; cf. *supra*, Hufschmid, 150.

8 Auvernier NE, Au Lerin

CN 556 870 / 203 150. Altitude 490 m.

Fouilles 1864.

Site Sanctuaire extra-urbain?

Structure Construction de 9 m², pouvant être interprétée comme une chapelle.

Mobilier Statuette en bronze de Jupiter.

Datation 2^e moitié du 2^e s. ap. J.-C. (étude stylistique de la statuette).

Bibliogr. Wavre 1879.

9 Avenches VD, Au Lavoëx

CN 1185, 570 010 / 192 200. Altitude 453 m.

Fouilles 1998.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Complexe culturel situé dans le quartier religieux ouest, en bordure occidentale de l'ensemble théâtre-sanctuaire du Cigognier. Il est constitué de deux temples à plan centré et dépourvu apparemment de murs d'enceinte. Le temple nord de forme rectangulaire (29 x 20 m) est doublé sur toute sa longueur par un avant-corps ayant pu servir d'escalier axial ou de vestibule. Ce dispositif est complété par un porche dont la toiture devait être supportée par deux piliers. Plusieurs locaux annexes ont été observés au nord de cet édifice. Le temple sud est de dimensions à peine plus modestes: 24 x 20 m et *cella* de 6,5 m de côté. Le mur ouest de la *cella* a pour particularité une surépaisseur ayant pu servir de support à la statue de culte. À l'arrière de ces deux monuments, se développe un enclos de plus de 8'000 m². Son mur oriental est scandé d'hémicycles et de rectangles (5,7 x 3 m) ouverts vers l'extérieur, des niches ayant dû accueillir des groupes statuaire. La partie sud-ouest de l'enclos est occupée par un grand quadriportique (46 x 26 m) qui entoure une cour de 540 m². Le contexte et une canalisation soignée, retrouvée au milieu de la galerie, permettent d'avancer l'hypothèse d'un bâtiment à caractère religieux, peut-être un nymphée.

Datation Milieu du 2^e – 4^e s. ap. J.-C.; dendrochronologie: 164 ap. J.-C.

Bibliogr. Morel 1998b; Morel/Castella 2001; cf. *supra*, Morel/Blanc, 47-49.

10 Avenches VD, Cigognier

CN 1185, 570 050 / 192 350. Altitude 450 m.

Fouilles 1918, 1935, 1938-1940, 1975-77.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux ouest. Le temple est construit dans l'axe du théâtre, situé au sud-est. Une vaste place d'environ 1,5 ha sépare les deux monuments. L'édifice religieux est élevé sur un imposant *podium* de 26,75 sur 35,1 m. Son plan symétrique est composé d'une très grande *cella* (18,7 x 24,05 m) s'ouvrant sur un *pronaos* doté d'un escalier monumental. La *cella* est sise à l'arrière d'un triportique encadrant une grande cour, elle-même précédée d'une avant-cour côté théâtre.

Mobilier Éléments architecturaux, fragments de bronzes dorés appartenant à des statues, buste en or de l'empereur Marc Aurèle, une dédicace aux Suleviae et un autel dédié à Mars Caturix.

Datation Fin du 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Bridel 1982; Bridel 2007; cf. *supra*, Bridel/Matter, 51-58.

11 Avenches VD, Derrière la Tour

CN 1185, 569 870 / 193 900. Altitude 463 m.

Fouilles 1996.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Temple à plan centré mesurant 24 x 17,2 m. Sa *cella* de 8 m de côté possède un mur de subdivision arrière flanqué d'un massif rectangulaire pouvant correspondre au socle d'une statue de culte. Un escalier d'accès, encadré d'un *podium* se développe sur le côté oriental du monument. À l'angle sud-est du temple est accolée une petite annexe (2,5 x 2,1 m). Cet édifice s'inscrit dans un périmètre légèrement trapézoïdal de plus de 1'000 m².

Mobilier Doigt en argent d'une statue, fragment d'inscription en calcaire blanc, éléments architecturaux.

Datation Claude – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Morel 1996; Morel/Castella 2001; Morel et al. 2005; *cf. supra*, Morel/Blanc, 37-41.

12 Avenches VD, En Chaplix

CN 1185, 570 800 / 193 900. Altitude 435 m.

Fouilles 1988-1989.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Il est installé sur le *fundus* de la vaste *villa* suburbaine du Russalet, à 25 m d'une nécropole et de deux imposants mausolées. À l'époque augustéenne, le sanctuaire est constitué d'un enclos quadrangulaire de 23,5 x 23 m délimité par un fossé. L'interruption du fossé du côté oriental marque une ouverture à cet endroit. Le centre de l'aire sacrée est occupé par une sépulture à incinération, peut-être protégée par un abri en matériaux périssables.

Vers 25-30 ap. J.-C., le sanctuaire subit de profonds réaménagements. Le péribole est déplacé de quelques mètres au sud-est et est désormais maçonné. Un *fanum* (9,8 x 9,4 m) est construit à l'emplacement de la sépulture ainsi qu'une chapelle (2,8 x 2,7 m) un peu plus à l'est. Le lieu de culte est par la suite agrandi au moment de la construction, au sud-ouest, d'un second *fanum* (8,5 x 7,5 m), entouré d'un enclos maçonné. Entrée probable de ce *fanum* sur le nord-ouest.

Datation Époque augustéenne – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Castella/Flutsch 1990a; Castella 1993; Morel et al. 2005; *cf. supra*, Castella, 103-120.

13 Avenches VD, Forum

CN 1185, 570 225 / 192 750. Altitude 443 m.

Fouilles 1881-82, 1889, 1966-1970 (ramassages de surface), 1972.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Le plan du *forum* reste à ce jour très lacunaire. En ce qui concerne l'*area sacra*, seuls les fondations imposantes du *podium* du temple et le portique nord, bordé de boutiques, ont été explorés. Il est encore à relever que l'une des exèdres du portique septentrional a révélé de nombreux fragments de statues.

Mobilier Fragment en bronze doré d'un trépied, lamelle en bronze inscrite, plusieurs fragments d'inscriptions en pierre, fragments d'architecture (base de colonne et élément de corniche moulurée), éléments d'un groupe statuaire représentant deux à trois membres de la dynastie julio-claudienne.

Datation Époque tibérienne – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Bossert/Fuchs 1989; *cf. supra*, Morel/Blanc, 36-37.

14 Avenches VD, Grange des Dîmes

CN 1185, 570 000 / 192 450. Altitude 453 m.

Fouilles 1963-1965, 1991-1993, 2004.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux occidental. Sanctuaire ayant connu trois états principaux:

- 1) 1^{ère} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., trois fossés parallèles.
- 2) Dès 60, aménagement d'un édifice maçonné, peut-être un *fanum*, associé à une aire empierrée et un fossé.
- 3) Entre la fin du 1^{er} et le début du 2^e s. ap. J.-C.,

monumentalisation du sanctuaire. *Fanum* sur *podium* avec une *cella* de 10,8 sur 9,4 m entourée d'un portique périmétrique de 20 sur 19,8 m. Porche à deux colonnes *in antis*. Fondations d'un escalier monumental sur le côté oriental. À l'est du bâtiment, soubassement d'un autel et d'un tétrastyle ainsi que le captage d'une source. Au nord du temple, dans la même orientation, dispositif particulier constitué de quatre piles maçonnées, postérieurement entouré par un muret définissant un édifice de 11 m de côté. Réunion du *fanum* et du temple rond dans une enceinte de plus de 12'000 m² au cours de la 1^{ère} moitié du 2^e s. ap. J.-C.

Mobilier Éléments architecturaux en pierre, acrotère en bronze doré, rouelles en bronze.

Datation 1^{ère} moitié du 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Verzar 1977; Morel/Castella 2001; Bridel 2004b; Faccani 2004; Morel/Mazur 2004; *cf. supra*, Morel/Blanc, 37-47.

15 Avenches, insula 23

CN 1185, 570 250 / 192 825. Altitude 445 m.

Fouilles 1972.

Site Sanctuaire urbain?

Structure Cette construction est adjacente au côté est du *forum*. Son plan révèle une pièce centrale de 14,5 x 12,7 m érigée sur un *podium* et entourée de deux pièces latérales identiques de 6,5 x 7,2 m. La pièce centrale est munie d'un escalier qui relie le bâtiment à une cour bordée de portiques. Les vestiges d'une statue acrolithe de Minerve retrouvée dans une *favissa* maçonnée pourrait attester un temple ou un lieu de culte dédié à cette divinité.

Mobilier Tête en marbre d'une statue acrolithe de Minerve.

Datation: 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Bossert/Fuchs 1989; Bridel 1995; Morel/Castella 2001.

16 Avenches VD, Temple rond

CN 1185, 569 950 / 192 350. Altitude 458 m.

Fouilles 1992, 1999.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Quartier religieux occidental. *Cella* de forme circulaire d'un diamètre intérieur de 7,2 m circonscrite par un péristyle dodécagonal ponctué de colonnes placées aux angles du monument. Un édicule carré, figuré sur un plan de 1888, correspond à un escalier d'accès reconnu sur le côté oriental de l'édifice.

Mobilier Éléments de la colonnade.

Datation Milieu du 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Morel 1993; Morel/Chevalley 1999; *cf. supra*, Morel/Blanc, 37-40.

17 Bad Bubendorf BL, Furlenboden

CN 1068, 623 350 / 256 400. Altitude 360 m.

Fouilles 1959.

Site Sanctuaire domanial?

Structure Il est situé à 100 m au nord de la *villa rustica* de Fileten. Enclos légèrement trapézoïdal de 17,5 x 15,5 m accueillant, un peu à l'ouest de son centre, un radier et des blocs de fondation d'une colonne à Jupiter. Au sud de cet ensemble, bâtiment ou cour quadrangulaire de 13,5 x 14 m accueillant en son centre un radier de 2,3 x 2 m. Murs nord et ouest dédoublés, révélateurs sans doute de deux phases constructives. Ce second ensemble est interprété soit comme un bâtiment

à vocation culturelle, soit comme une enceinte accueillant une structure funéraire.

Mobilier Fragments de sculpture en calcaire, éléments en bronze doré d'un foudre.

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Strübin 1977.

18 Bern BE, Engehalbinsel

CN 1166, 601 000 / 202 950. Altitude 545 m.

Fouilles 1919, 1931-33, 1969, 1983.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Sanctuaire constitué de trois *fana*, implantés à 200 m au nord de l'amphithéâtre. Les temples I (21,5 x 17,5 m) et II (19,6 x 17,9 m) sont situés à 40 m de l'axe principal de l'agglomération, tandis que le temple III (14,4 x 13,5 m) est positionné en bordure immédiate de la route. Sur le côté est de l'*ambitus* du temple I, deux murs parallèles attestent un escalier d'accès et de fait d'un *podium*. Le mur ouest de sa *cella* est doublé à l'intérieur par une seconde maçonnerie qui doit appartenir à une banquette, utile au soutien de la statue de culte. Les autres édifices religieux ne présentent pas d'aménagements particuliers.

Mobilier Plusieurs éléments d'une inscription, fragment en pierre d'une statue ou d'un buste, hachettes en fer, pointe de javelot, clochettes et rouelle en bronze.

Datation 1^{er} s. av. J.-C. – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Tschumi 1920 et 1933, Grütter 1973; *cf. supra*, Martin-Kilcher, 256, fig. 11:2.

19 Bioggio TI

CN 1353, 713 530 / 96 900. Altitude 320 m.

Fouilles 1996, 1998.

Site Sanctuaire domanial?

Structure Le bâtiment principal est un petit temple prostyle d'ordre corinthien à deux colonnes d'env. 4 x 2,8 m. Élevé sur *podium*, il est précédé à l'avant par un portique. Les fondations de l'escalier d'accès ont été observées sur le côté occidental. L'entourage immédiat du temple est occupé par plusieurs constructions de fonction indéterminée. L'ensemble de ces bâtiments s'insère dans une aire sacrée d'environ 24 m de côté, délimitée par un mur.

Mobilier Éléments architecturaux, autel dédié à Jupiter, calice du type «*Räucherkelch*».

Datation Milieu du 2^e s. ap. J.-C. - ?

Bibliogr. Cardani Vergani 1998.

20 Bivio GR, Julierpass

CN 1256, 775 800 / 149 300. Altitude 2284 m.

Fouilles 1934-39.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Petit temple quadrangulaire de 5 m de côté. La toponymie ainsi que les deux fragments d'une statue permettent d'envisager un sanctuaire voué à Jupiter.

Mobilier Fragments d'une statue masculine (Jupiter?), partie d'une dédicace en pierre aux Alpes et plusieurs éléments de corniche et de colonnes.

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Koenig 1979.

21 Brig-Glis VS, Waldmatte

CN 1289, 640 280 / 128 230. Altitude 665 m.

Fouilles 1993.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Il est situé sur une aire privilégiée, libre

de toutes constructions (2'000 m² au moins), sur un replat au nord du village. Le temple quadrangulaire (4 x 5 m) est peut-être flanqué dès l'origine de deux annexes latérales en matériaux légers. Au sein de cette agglomération, il s'agit de l'unique construction maçonnée, dotée de peintures murales et d'un sol en *terrazzo*. Les fossés et palissades délimitant l'espace sur le côté ouest de l'édifice ainsi que le dégagement de 9 m de long sur le côté est attestent peut-être une entrée à cet endroit du bâtiment. Dans le troisième quart du 3^e s., il est réutilisé comme «mausolée».

Mobilier Enduits peints.

Datation Fin du 1^{er} – milieu du 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Paccolat 1997.

22 Bullet VD, Chasseron

CN 1182, 531 380 / 189 200. Altitude 1607 m.

Fouilles Juillet 2004 et juillet 2005

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Il est implanté sur l'un des sommets de la chaîne jurassienne, sur un léger replat. Seuls les vestiges d'un temple gallo-romain ont été mis en évidence, mais des découvertes anciennes attestent d'autres édifices dans ses environs immédiats (*hospitalia, sacrarium?*). Si la *cella* (10,5 x 9,5 m) du *fanum* est maçonnée, aucune trace du stylobate de la galerie n'a été mise en évidence. Un faisceau d'indices (épandage de la démolition autour de la *cella*, mobilier archéologique) permet toutefois de restituer un déambulatoire de près de 16 m de côté. Le déambulatoire est démonté dans le dernier quart du 2^e s. ap. J.-C. et la *cella* est toujours employée comme temple.

Mobilier Hachettes votives en fer, torque en bronze, céramiques miniatures.

Datation LT D1b – fin du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Luginbühl 2006b; Luginbühl/Cramatte (dir.) à paraître en 2008; *cf. supra*, Luginbühl, 236-237.

23 Dietikon ZH

CN 1091, 672 770 / 251 110. Altitude 390 m.

Fouilles 1953, 1984-1990, 2003.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Plusieurs bâtiments à vocation culturelle ont été repérés dans la moitié est de la *pars urbana*. Le temple de 1953, le plus à l'ouest, est un petit *fanum* qui mesure 9,2 x 7,4 m (*cella* de 3,9 x 2,8 m). Le bâtiment G, construit 70 m plus à l'est, est également un petit *fanum* qui a connu deux états de construction. Dans un premier temps, il s'agit d'un bâtiment en matériaux légers sur solins de 9 m de côté. Sa *cella* est, quant à elle, formée de quatre grands poteaux corniers. Suite à un incendie dans la 2^e moitié du 3^e s., il est reconstruit et son déambulatoire est agrandi (12,8 m de côté). Les poteaux de la *cella* font place à des murs maçonnés. À toutes les périodes, la quasi-totalité de la surface de la *cella* est occupée par une fosse. À l'état 2, un trou de poteau repéré sur le bord ouest de celle-ci pourrait marquer l'implantation d'une statue de culte. Le bâtiment J, implanté à 2 m au sud du bâtiment G, pourrait, par sa situation et sa forme quadrangulaire (env. 6,8 m de côté), avoir rempli une fonction religieuse. Enfin, le bâtiment K, situé à 60 m à l'est des précédents et à 30 m à l'ouest de la *pars urbana*, pourrait également avoir rempli une fonction religieuse. De forme rectangulaire

(11,8 x 8,4 m), il présente sur le côté oriental, un aménagement propre aux escaliers d'accès des temples à *podium*.

Mobilier Cristaux de roche, poids en plomb (bâtiment G).

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Ebnóther 1995; Käch 2004.

24 Estavayer-le-Gibloux FR, Au Village

CN 1205, 568 520 / 174 550. Altitude 696 m.

Fouilles 2004-2005.

Site Sanctuaire domanial.

Structure À 200 m de la zone thermale de la *villa*. Dans un premier temps, *fanum* (6,2 X 6,2 m) avec une *cella* de 3,5 m de côté. Au sud-est, bâtiment quadrangulaire de 10 x 9 m présentant un grand local entouré de deux portiques.

Dans un second temps, réaménagement du temple (10 x 10 m) avec sur le côté oriental une esplanade accueillant en son centre une grande dalle de mo-lasse (1,8 x 1,2 m), sans doute la base d'un autel. À l'ouest du temple, chapelle de 2,8 m de côté et, au sud de l'esplanade, agrandissement du bâtiment annexe (14 x 12 m) comportant un portique et une grande salle flanquée de deux petits locaux, peut-être un lieu de réunion dans le cadre de cérémonies religieuses. À l'ouest de cette construction, une seconde esplanade témoignant probablement d'une extension de l'aire sacrée en direction du sud-ouest.

Mobilier Clochettes, rouelle en plomb.

Datation 1^{er} – milieu du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Monnier/Vauthey 2006; *cf. infra*, Vauthey, 316-318.

25 Freienbach SZ, Insel Ufenau

CN 1112, 701 630 / 230 400. Altitude 415 m.

Fouilles 1958.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Construit sur l'île d'Ufenau. Temple gallo-romain probablement sur *podium*. *Cella* mesurant 5,7 x 5,7 m, munie de deux bases carrées sur le côté oriental servant sans doute de supports de colonne. Déambulatoire de 18 x 18 m. Sur le côté est de l'*ambitus*, escalier d'accès et pile maçonnée interprétée comme socle d'un autel ou d'une statue.

Datation 2^e – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Frei 1968.

26 Frenkendorf BL, Schauenburgerflue

CN 1067, 617 930 / 261 000. Altitude 663 m.

Fouilles 1961, 1962.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Construit sur une éminence, à l'extrémité du plateau de la Schauenburgerflue. *Fanum* de 8 x 8 m. *Cella* mesurant 5,2 m de côté.

Mobilier Fragment d'une coupe en argent.

Datation Milieu du 1^{er} – 2^e moitié du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Strübin 1974.

27 Jona/Rapperswil SG, Kempraten, Meienbergstrasse

CN 1112, 704 650 / 232 600. Altitude 415 m.

Fouilles 1984, 1985, 1997, 2002.

Site Sanctuaire urbain?

Structure Complexe architectural situé au centre de l'agglomération secondaire de Kempraten, en bordure de la voie principale. Il est formé d'un imposant

édifice rectangulaire (16,4 x 10,4 m) s'ouvrant à l'ouest sur une vaste place (65-70 x 48 m). Cette construction se compose d'un vestibule ouvert, avec à l'avant deux colonnes d'environ 5,5 m de haut, et d'une pièce principale dotée d'un sol en mortier. Cet ensemble architectural apparaît comme une place publique et dans ce cadre le bâtiment pourrait avoir été un temple ou éventuellement un lieu de rassemblement de type curie.

Mobilier Fragment du drapé d'une statue en bronze, élément architecturaux (chapiteau toscan, fût de colonne), enduits peints.

Datation 60/150 – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Matter 2003.

28 Kaiseraugst AG, Im Sager

CN 1705, 622 450 / 264 950. Altitude 290 m.

Fouilles 1981.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Il est situé en dehors de l'enceinte de la ville d'*Augusta Raurica*, à 450 m de la Porte de l'Est, à proximité d'une nécropole. Le péribole trapézoïdal est subdivisé en deux parties quadrangulaires. Une construction rectangulaire est adossée au mur est et deux autres locaux sont accolés au mur de séparation des deux secteurs. Un *fanum* occupe la partie occidentale du sanctuaire. Sa galerie paraît accessible à la fois par l'est et par le nord.

Datation Milieu du 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Tomasevic-Buck 1982; Berger 1998⁶; *cf. supra*, Hufschmid, 150-151.

29 Kaiseraugst AG, Flüweghalde

CN 1068, 623 200 / 264 850.

Fouilles 1933.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Situé à environ 1 km de la colonie d'*Augusta Raurica*, sur un éperon, il est formé d'un *fanum* de 8 m de côté, prolongé à l'est par une cour d'une surface de 14 sur 21 m. La cour aurait pu accueillir un triportique s'ouvrant sur le temple.

Mobilier Fragments de sculptures et de bases de statues ou d'autels, statue d'un Génie, biberon en verre, pointe de lance en fer.

Datation Milieu du 2^e - fin du 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Riha 1980.

30 Lausanne VD, Maladière – Forum

CN 1243, 535 715 / 152 097. Altitude 380 m.

Fouilles 1936.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Un *fanum* est construit au nord du *forum* dans l'axe même de la voie principale qui traversait toute l'agglomération d'est en ouest. Un portique de 13,6 m courait autour de la *cella* de 7,7 m de côté. La fondation d'un autel a été retrouvée à 3,5 m du parement oriental du temple.

Mobilier Dédicace à Mercure Auguste et fragments de la gigantomachie.

Datation Fin du 2^e – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Gilliard 1942; Pichard Sardet et al. 1993; Abetel 2007; *cf. supra*, Luginbühl, 230.

31 Lausanne VD, Maladière

CN 1243, 535 714 / 152 024. Altitude 378 m.

Fouilles Années 1930.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Aménagé dans le prolongement occidental de la basilique, ce sanctuaire a connu plusieurs

états consécutifs au cours des deux premiers siècles de notre ère. Dans son dernier état, il est formé d'un *temenos* (25 x 25 m) auquel sont accolés trois locaux dont un est pourvu d'un portique et d'un *terrazzo*. Trois chapelles d'environ 2,75 x 2 m sont aménagées au centre de l'aire sacrée. Deux sont vouées à Neptune, la troisième à Hercule.

Mobilier Statuette en bronze de Mercure, dédicacées à Neptune et à Hercule, fragment d'autel dédié à Neptune.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Gilliard 1947; cf. *supra*, Luginbühl, 230.

32 Lausanne VD, Route de Chavannes

CN 1243, 535 235 / 152 522. Altitude 379 m.

Fouilles 1985.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Ce complexe religieux, situé à la périphérie occidentale du *vicus*, va bénéficier de plusieurs réaménagements successifs. Trois enclos et palissades sont mis en place dans le courant du 1^{er} s. ap. J.-C. À partir de la fin du 1^{er} s., une enceinte polygonale maçonnée va englober plusieurs bâtiments. La partie sud de l'aire sacrée est occupée par une chapelle de 4,2 m de côté qui est ensuite remplacée par un *fanum* (12,5 x 12,3 m). Sa *cella* mesure 8,2 x 8 m et son déambulatoire est constitué d'une dizaine de piles maçonnées devant supporter des piliers en bois. La partie nord est réservée à deux constructions quadrangulaires dont l'une a arasé un menhir. Leur fonction n'est pas connue.

Mobilier Hachette votive en bronze.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Paunier et al. 1989; Flutsch/Paunier 1991; cf. *supra*, Luginbühl, 231-232.

33 Le Grand St-Bernard VS, Plan de Joux

CN 1365, 578 650 / 79 650. Altitude 2460 m.

Fouilles trouvailles fortuites et fouilles épisodiques depuis le 18^e s.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Monnaies réparties autour d'un rocher sacré, puis à l'époque flavienne sans doute, construction d'un petit temple classique *in antis* (11,3 x 7,4 m).

Mobilier Une cinquantaine de tablettes votives dédiées à Jupiter Poeninus ou à Jupiter Optimus Maximus, une main en bronze de Sabazio, des pieds ou jambes votifs en bronze, un fragment d'antéfixe en terre cuite, un caducée en bronze, un buste en bronze de Minerve, des statuettes en bronze de Jupiter, Hercule, Minerve, Fortune et Tutela.

Datation 1^{er} s. av. J.-C. – fin du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Wiblé 1986; Wiblé 1996/1997.

34 Leytron VS, l'Ardoisière

CN 1305, 582 220 / 114 905. Altitude 481 m.

Fouilles 2004.

Site Sanctuaire indigène extra-urbain.

Structure Trois chapelles de 2 à 3,5 m de côté qui devaient faire partie d'un ensemble plus vaste.

Mobilier Tronc à offrandes, plusieurs pichets entiers en revêtement argileux.

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Wiblé 1995a; Wiblé 1998.

35 Martigny, temple du forum

CN 1325, 571 820 / 105 250. Altitude 474 m.

Fouilles 1901-1903.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Au nord-est du *forum*, soubassement d'un temple de type classique de 19 x 13 m avec son escalier et sa cour.

Mobilier Éléments architecturaux dont un fragment de chapiteau avec un aigle les ailes déployées.

Datation ? Pas de mobilier datant.

Bibliogr. Closuit 1979.

36 Martigny VS, Propriété Dubach – temple I

CN 1325, 571 658 / 105 043. Altitude 477 m.

Fouilles 1938-1939.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Ce sanctuaire, implanté à 200 m au sud-ouest du *forum*, est formé d'un *fanum* avec une *cella* de 12 x 11,3 m. Il s'ouvre à l'ouest sur une cour de 16,5 x 11,3 m.

Datation ? Matériel archéologique non étudié.

Bibliogr. Simonett 1941.

37 Martigny VS, En Zibre – temple II

CN 1325, 571 553 / 104 916. Altitude 477 m.

Fouilles 1908, 1973-1977; interventions sporadiques en 1978, 1982, 1983.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Il est situé au nord de l'amphithéâtre, à l'entrée de la ville romaine pour le voyageur en provenance du col du Grand St-Bernard. Ce complexe religieux est de dimensions imposantes: 85 m de largeur pour une longueur inconnue supérieure à 136 m. Il est délimité au sud-ouest et au nord-est par des murs d'enceintes parallèles et au sud-est par un portique monumental double longeant la route du col. Ce sanctuaire est formé de deux cours de fonction différente. La partie nord est consacrée aux pratiques religieuses comme l'attestent un temple sur *podium* (7,6 x 6,6 m) et un petit édicule, tandis que la partie sud, occupée par un ensemble thermal et des entrepôts, paraît réservée à l'hébergement des pèlerins et de leurs marchandises.

Mobilier Statuettes en terre cuite, *umbo* de bouclier miniature en fer, éléments d'armement, clochette en bronze, hachette votive en bronze, caducée et coq en bronze, lamelle votive en argent, autel en pierre dédié à Mercure.

Datation 1^{er} s. av. J.-C. – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Wiblé 1983; Wiblé 1984.

38 Martigny VS, Coin de la Ville – temple III

CN 1325, 571 807 / 105 425. Altitude 471 m.

Fouilles Avril-juin 1995.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Il est situé en marge du tissu urbain antique, à environ 150 m au nord de la basilique du *forum*. Seule une partie de la galerie de façade (largeur 12,8 m), flanquée d'un escalier monumental a pu être fouillée.

Mobilier Statuette en bronze de Priape, appliques de *fulcrum*.

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Wiblé 1996.

39 Martigny VS, En Pré Borvey

CN 1325, 571 545 / 105 020. Altitude 476 m.

Fouilles Janvier-juin 1995.

Site Sanctuaire urbain - *Mithraeum*.

Structure Le *mithraeum* (23,4 x 9 m) est construit à la périphérie occidentale de l'agglomération antique, à 100 m des temples I et II. Une entrée aménagée dans la façade sud-ouest permettait d'accéder au *pronaos*. Un *apparatorium* (2,3 X 3 m) occupait l'angle nord de ce hall. Dans le prolongement, au nord-ouest, se développe le *spelaeum* semi-enterré et bordé de deux banquettes. Au fond de celui-ci, un petit *podium*, abrité dans un second temps par un arc maçonné, accueillait sans doute la représentation de la tauroctonie. Le bâtiment était entouré d'une palissade en bois. Plusieurs fosses de consécration ainsi qu'une fosse culturelle creusée dans le chemin d'accès au sanctuaire ont été fouillées.

Mobilier Dédicaces sur céramiques, statuette en terre cuite d'un taureau, lampes, 4 demi-lampes en bronze, cristaux de roche, plaque votive en bronze, statuettes et appliques en bronze appartenant à une représentation de la tauroctonie, autels en calcaire, enduits peints.

Datation Dernier tiers du 2^e s. – fin du 4^e/1^{ère} moitié du 5^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Wiblé 1995b; Wiblé 2001a; Dubois/Fuchs 2001.

40 Meikirch BE, Kirche

CN 1146, 594 200 / 206 500. Altitude 662 m.

Fouilles 1999.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Situé à 30 m au nord-ouest de la *pars urbana*. Deux chapelles mesurant 3,2 m de côté. Radier quadrangulaire servant sans doute de subsassement à un autel ou une statue, retrouvé à l'intérieur de l'une d'elles.

Mobilier 15-20 gobelets de type AV 94/2.

Datation 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Suter et al. 2004.

41 Meyriez FR, Merlachfeld

CN 1165, 574 600 / 196 700. Altitude 450 m.

Fouilles 1996.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Le principal monument est un *fanum* maçonné de 16,8 x 13,5 m qui a connu deux précédents états de construction. Pendant le premier, il s'agit d'un édicule en bois de 4 m² renfermant une fosse centrale. Plusieurs segments de fossés pourraient attester une délimitation de l'aire sacrée. À l'époque flavienne, l'édicule est muni d'un auvent et d'un déambulatoire reposant sur des dés en pierre. Enfin, au début du 2^e s. ap. J.-C., le *fanum* est agrandi et reconstruit en dur. Une chapelle (2,7 x 2,1 m), située 70 m à l'ouest du temple, et deux autres bâtiments de fonction inconnue, implantés plus au nord, viennent compléter le plan du sanctuaire.

Mobilier Hachette, as coupé et as poinçonné.

Datation Début du 1^{er} s. ap. J.-C. – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Saby/Bugnon 1997; cf. *infra*, Vauthey, 315-316.

42 Neftenbach ZH, Steinmöri

CN 1072, 692 800 / 264 700. Altitude 416 m.

Fouilles 1986-1990.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Bâtiment carré (13,2 x 13,2 m) implanté au centre de la *pars rustica*, à 75 m du mur de fermeture nord de la *pars urbana*. Une assise quadrangulaire de 1,6 m de côté, aménagée au milieu de l'édifice, aurait pu accueillir une statue. Les profondes fondations parlent en faveur d'un bâtiment fermé, un temple, et permettent ainsi d'écarter l'ancienne proposition⁶ d'une colonne de Jupiter à l'anguipède.

Datation 2^e moitié du 1^{er} - fin du 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Rychener 1999.

43 Nyon VD, forum

CN 1261, 507 680 / 137 390. Altitude 403 m.

Fouilles 1974, 1989, 1991, 1995, 1997.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Si l'*area sacra* du premier *forum* de la colonie n'est pas attestée archéologiquement, celle du second *forum*, construit entre 50 et 70 ap. J.-C., de 36 x 36 m, est entourée sur trois côtés d'un cryptoportique, surmonté d'un portique ouvert sur la place, au centre de laquelle devait se trouver un temple. Ce dernier, enfoui sous des bâtiments, reste inexploré.

Mobilier Blocs architecturaux.

Datation 50/70? – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Rossi et al. 1995.

44 Oberwinterthur ZH, Kirchhügel

CN 1072, 699 200 / 262 600. Altitude 472 m.

Fouilles 1949/51, 1975, 1980/81.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Sanctuaire situé en retrait de la voie principale qui traverse l'antique *Vitudurum*, au nord des thermes du *vicus*. Le *temenos* rectangulaire (45 x 20 m) englobe plusieurs constructions. La partie centrale est occupée par un *fanum* de 16,1 x 15,3 m (*cella* de 8,2 x 7,5 m) et l'angle sud-est par un petit édifice quadrangulaire (8,5 x 6,5 m) dont la fonction n'est pas connue. Le temple gallo-romain, construit au début partiellement en bois, paraît avoir brûlé vers 110/120 ap. J.-C. et avoir été ensuite reconstruit.

Mobilier Chapiteau toscan en tuf.

Datation 1^{er} – 2^e/3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Rychener 1984.

45 Obfelden ZH, Lunnern

CN 1111, 673 430 / 234 650. Altitude 401 m

Fouilles prospection depuis 1997; sondages en 2004.

Site Sanctuaire urbain?

Structure Bâtiment quadrangulaire de 3,5 m de côté situé dans l'agglomération secondaire d'Obfelden.

Mobilier Statuette en bronze de la Victoire, casque en bronze appartenant à une statuette de Mars ou de Minerve.

Datation 2^e moitié du 1^{er} – milieu du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Hedinger 2000.

46 Orbe VD, Boscéaz

CN 530 900 / 177 620. Altitude 488 m

Fouilles 1996, 1997.

Site Sanctuaire domanial - *Mithraeum*.

Structure Le *mithraeum* (19 x 10 m) est construit à 30 m à l'ouest de la *villa* gallo-romaine de Boscéaz.

6 Fellmann 1992, 151 et 155.

Il comprend un *pronaos*, un *spelaum*, deux banquettes (*podia*) et une abside dans laquelle se déroule le rite sacrificiel. Un dépôt de fondation a été retrouvé à l'entrée de celui-ci.

Mobilier Clochette en fer, deux lampes.

Datation Fin du 2^e – fin du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Collectif 2000; cf. *supra*, Luginbühl, 234-235.

47 Porrentruy JU, En Solier

CN 1085, 572 750 / 253 120. Altitude 430 m.

Fouilles 1986.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Implanté sur une légère éminence à 1 km de l'agglomération supposée de Porrentruy. Temple gallo-romain sur *podium* de 16 x 16 m, repéré par prospection aérienne. *Cella* de 8 x 8 m. Sur le côté est de l'*ambitus*, escalier d'accès.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Schifferdecker 1987.

48 Riaz FR, Tronche-Bélon

CN 1225, 571 422 / 166 453. Altitude 725 m.

Fouilles 1974-1976.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Ce sanctuaire a connu deux grandes phases:

À l'époque julio-claudienne, construction d'un bâtiment quadrangulaire en bois (10 x 7,5 m) intégré dans un *temenos* partiellement repéré.

Dans la 2^e moitié du 1^{er} s. ap. J.-C., on édifie un temple gallo-romain sur *podium* (15,4 x 14,2 m). Il est consacré à Mars Caturix associé probablement à la Victoire. Le soubassement d'un escalier d'accès est appuyé sur la façade orientale.

Mobilier Clochettes en fer, hachettes votives, éléments architecturaux, éléments de peintures murales, fragments d'inscriptions en calcaire ou en bronze dont dédicaces à Mars Caturix, fragments de statuettes en bronze et en terre cuite.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Vauthey 1985; cf. *supra*, Luginbühl, 233-234 et *infra*, Vauthey, 314-315.

49 Riehen BS, Pfaffenloh

CN 1047, 615 287 / 269 668. Altitude 280 m.

Fouilles 1921.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Vaste enclos quadrangulaire (42 x 37,5 m) accueillant en son centre un temple gallo-romain (10,4 x 9,8 m). Le côté sud-est de ce *temenos* s'ouvre sur un hémicycle de 16 m de rayon qui aurait pu accueillir plusieurs rangées de gradins. Un bâtiment rectangulaire (env. 22 x 15 m), partiellement fouillé, est accolé au parement externe du mur d'enclos nord-ouest.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Moosbrugger-Leu et al. 1972.

50 Rodersdorf SO, Klein Büel

CN 1066, 601 1750 / 259 260. Altitude 370 m.

Fouilles 2001.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Il est formé d'un temple gallo-romain de 14 m de côté, installé sur une légère éminence. Sa *cella* (3,7 x 3,2 m), excentrée dans un premier temps vers l'ouest, est agrandie (4,2 x 4,2 m) et réaménagée en plein centre du *fanum*. Ce sanctuaire peut être rattaché à une *villa rustica* distante

de 500 m, dont le bâtiment principal se trouve au pied du Jura, sous le village actuel.

Datation ? Le mobilier datant fait défaut.

Bibliogr. Harb 2002.

51 St-Cierges VD, Tour du Molard

CN 547 660 / 170 040. Altitude 860 m.

Fouilles 1947-1956.

Site Sanctuaire extra-urbain ?

Structure Constructions installées sur une des collines les plus élevées du Jorat. Les fouilles ont permis la découverte d'un puits d'époque indéterminée et deux bâtiments gallo-romains. Le premier, implanté sur un grand *tumulus*, comprend un couloir desservant deux pièces et a révélé une fosse qui contient la majeure partie du mobilier significatif du site. Le second, de forme carrée (5 x 5 m) et avec des substructures soigneusement appareillées pourrait être interprété comme un édifice religieux.

Mobilier 3 hachettes votives, 2 statuettes en terre cuite (coq, buste), fragments de près de 200 récipients en verre.

Datation: 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Kasser 1960/1961; cf. *supra*, Luginbühl, 238.

52 St-Saphorin VD, En Muraz

CN 550 820 / 147 000. Altitude 400 m.

Fouilles 1829, 1844.

Site Sanctuaire extra-urbain

Structure À 300 m à l'est du village, on a retrouvé les fondations d'un bâtiment composé d'un petit rectangle de 7,5 m de large inscrit dans un grand rectangle de 15,4 m. Ce plan pourrait être interprété comme celui d'un *fanum*. Une dédicace à Fortuna Redux en réemploi dans l'église du village pourrait avoir appartenu à cette construction.

Datation ? Pas de mobilier datant.

Bibliogr. Eggenberger/Auberson 1992.

53 Schleithem SH, Hinter Mauern

CN 1031, 678 150 / 288 500. Altitude 470 m.

Fouilles 1860, 1871.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Il est implanté au sud-ouest de l'agglomération. Son *temenos* délimite une grande aire sacrée partagée en deux au moyen d'un mur de refend. Elle accueille dans la moitié ouest un *fanum* et dans la moitié est toute une série de constructions repérées par photo aérienne (1976), dont plusieurs chapelles et au moins un temple gallo-romain. Le temple gallo-romain occidental mesure 21 x 16,5 m. Sur le côté est, deux murs parallèles de 18 m de long attestent un imposant escalier d'accès.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Guyan et al. 1985.

54 Studen BE, Gumpboden

CN 1146, 588 800 / 217 900. Altitude 530 m.

Fouilles 1937-1939.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure Vaste complexe cultuel aménagé sur une terrasse, sur le versant ouest du Jaissberg, à l'emplacement supposé d'un *oppidum* celtique. *Temenos* englobant au moins six temples gallo-romains, 3 chapelles et une citerne d'une profondeur de 4 m. Il faut encore relever un bâtiment rectangulaire, situé dans le secteur nord-est et qualifié de «*maison des prêtres*».

Mobilier Hachette votive en fer, clochette en bronze, tête de coq en terre cuite.

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Tschumi 1938 et 1940; Gerber 1992; *cf. supra*, Martin-Kilcher, 256, fig. 11:3.

55 Studen BE, Ried

CN 1146, 589 200 / 217 660. Altitude 490 m.

Fouilles 1964.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Sanctuaire installé à mi-pente, sur le flanc ouest du Jaissberg. Il est formé avant tout d'un temple gallo-romain de 10,5 x 9,7 m (*cella* de 4,7 x 4 m). À 2,8 m à l'ouest de ce temple, se développe un bâtiment quadrangulaire occupé en son centre par une fosse ovale, ayant recelé de nombreux fragments de céramiques (*favissa*?).

Mobilier Statuette en bronze d'un animal fabuleux.

Datation 2^e s. ap. J.-C. (monnaies).

Bibliogr. Grütter 1964; *cf. supra*, Martin-Kilcher, 256, fig. 11:3.

56 Thoune BE, Allmendingen

CN 1207, 612 125 / 177 200. Altitude 571 m.

Fouilles 1824/1825, 1926, 1967, 1992/1993.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Sanctuaire situé dans le delta du Kander, à l'embouchure du lac de Thoune. Un *temenos* polygonal enferme au sud au moins cinq petites chapelles, deux plus importantes, un autel ainsi qu'un réservoir d'eau et au nord quatre constructions profanes.

Mobilier Fragments de statues de plusieurs divinités (Jupiter, Diane, Attis et les déesses mères), hachettes votives consacrées à Mercure, Neptune, Minerve, aux Matronae ou aux Matres; autel ou base de statue dédié aux dieux des Alpes; statuette en marbre de Dea Annona; plaquette votive en or; céramiques miniatures; statuettes en terre cuite; éléments architecturaux.

Datation Milieu du 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Bossert 1995; Martin-Kilcher (dir.) 1995; Bossert 2001; Martin-Kilcher/Schatzmann (dir.) (sous presse); *cf. supra*, Martin-Kilcher, 247-254.

57 Ursins VD, Champs Derrey

CN 1203, 540 825 / 176 350. Altitude 640 m.

Fouilles 19^e s.; prospection de surface et prospection aérienne en juin 2003; prospection à vue depuis 2000.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Temple gallo-romain mesurant environ 10 m de côté. Le *fanum* est bordé sur ses quatre côtés par un péribole équipé d'un péristyle.

Mobilier Monnaies gauloises et républicaines; hachette votive en bronze; statuettes en bronze de Mercure, d'une panthère et d'un bouc avec dédicace à Mercure; chapiteau en bronze (perdu); fragment d'un fût de colonne en calcaire.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Capt 2004; Wagner 2004; Kaiser 2006; *cf. supra*, Luginbühl, 235-236.

58 Ursins VD, Noyer Courbe

CN 1203, 540 900 / 176 200. Altitude 640 m.

Fouilles prospection aérienne en juin 2002; prospection à vue entre 1995 et 2002.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Temple gallo-romain. Son déambulatoire mesure environ 20 m de long. Contre sa paroi est, une zone blanchâtre pourrait indiquer un escalier d'accès. À une distance de 7 m, le *fanum* est entouré par un double mur qu'il faut interpréter comme un péribole à péristyle. L'organisation de son aire sacrée est très similaire au temple de Champs Derrey.

Mobilier Clochettes en bronze, statuette en bronze d'un cheval appartenant à un groupe à Epona, socle de statuette en bronze, herme en bronze figurant Bacchus ou Priape, fragments de plaquettes votives en bronze.

Datation 1^{er} – 3^e/4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Capt 2004; Wagner 2004; Kaiser 2006; *cf. supra*, Luginbühl, 235-236.

59 Ursins VD, Église Saint-Nicolas

CN 1203, 541 110 / 176 300. Altitude 645 m.

Fouilles 1908-1910; sondages en 1988.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure *Fanum* de grandes dimensions (22 x 18,9 m). Un plan du 19^e s. révèle plusieurs murs à proximité du temple, dont certains semblent dessiner un amphithéâtre ou un théâtre cultuel. Ces deux monuments ainsi que les deux *fana* de Champ Derrey et Noyer Courbe appartiennent à un vaste complexe cultuel.

Mobilier Blocs architecturaux (fragments de colonnes, d'entablement et de corniche)

Datation Fin du 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Gardiol 1989; Kaiser 2006; *cf. supra*, Luginbühl, 235-236.

60 Vevey VD, Sainte-Claire

CN 1264, 554 635 / 145 550. Altitude 380 m.

Fouilles 1996-1998.

Site Sanctuaire urbain.

Structure Bâtiment quadrangulaire, sans doute un temple, de 7,6 x 6,1 m implanté au centre d'une vaste place qui peut être interprétée comme le *forum* de l'agglomération de Vevey/Viviscus.

Datation Milieu du 2^e – fin du 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Paratte 2001.

61 Vicques VS, Les Chauffours

CN 1086, 597 740 / 243 950. Altitude 455 m.

Fouilles 1936/1937.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Il est formé par une chapelle (bâtiment B4) de 2,1 x 1,6 m implantée à proximité immédiate du mur d'enclos nord de la *pars urbana*. Des lambeaux de maçonneries laisseraient entendre qu'elle était inscrite dans un *temenos*.

Le bâtiment B2 de forme presque carrée (8,4 x 9,4 m), construit dans la partie médiane de la *pars rustica*, pourrait, par sa position privilégiée et en comparaison avec d'autres établissements ruraux, avoir revêtu une fonction culturelle. Très arasé, il n'a révélé aucun mobilier archéologique. Relevons toutefois que les investigations archéologiques n'ont fait que suivre les maçonneries.

Mobilier Quatre tétradrachmes d'Alexandrie de faible usure, deux coupes entières en guise de dépôt de fondation (B4).

Datation 2^e – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Cramatte 2005.

62 Windisch AG, camp légionnaire

CN 1070, 658 950 / 259 169. Altitude 360 m.

Fouilles Depuis 1897.
Site Sanctuaire de légion.
Structure Il est situé au centre du camp légionnaire, à l'angle nord-ouest formé par les *viae principalis* et *decumana*. L'accès au sanctuaire s'effectue grâce à un passage entre les *tabernae* qui longe la *via principalis*. Le mur d'enclos délimite une cour rectangulaire qui devait contenir de petites constructions réservées à la dévotion des soldats. Il n'était pas voué à une seule divinité, mais plusieurs dieux et déesses y étaient honorés. Dans la 2^e moitié du 2^e s. ap. J.-C., cette partie du camp est démilitarisée suite au départ des troupes armées. La population de l'agglomération secondaire poursuit une vénération à cet endroit et édifie un petit temple à *podium*.
Mobilier Statuettes en bronze de Minerve, Fortune et Pan; plusieurs fragments d'autels en pierre avec des dédicaces à Silvain ou à Fortune; au moins 11 plaquettes votives en bronze dont certaines vouées à Mars ou au Génie de la légion.
Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.
Bibliogr. Von Gonzenbach 1976; Hartmann 1986.

63 Windisch AG, Kabelwerke⁷

CN 1070, 658 175 / 259 125.
Fouilles juin-décembre 2007.
Site Sanctuaire urbain ou périurbain.
Structure Il est formé d'un temple gallo-romain de 8,6 x 9,6 m (*cella* de 4,7 x 4,3 m) et, au nord, d'une chapelle de 2,5 m de côté.
Mobilier Hachette votive, lampe en bronze, dédicace à Mercure avec mention de la réfection du temple.
Datation En cours.
Bibliogr. -.

64 Windisch AG, Unterwindisch

CN 1070, 659 410 / 259 295. Altitude 343 m.
Fouilles 1912 et 1976.
Site Sanctuaire périurbain.
Structure Il s'agit de deux constructions situées à l'est du camp légionnaire, à 30 m du cours actuel de la Reuss. La première est une pièce quadrangulaire de 2,5 x 3 m. Dans le mur nord est aménagée une niche devant laquelle se trouvaient encore deux autels votifs. Ce bâtiment subit un incendie dans le courant du 2^e s. ap. J.-C. qui n'entraîne toutefois pas son abandon, puisqu'il est très vite remis en état. Le second bâtiment, aménagé 40 m plus au nord, mesure 5,5 m de côté. Sa façade ouest est augmentée d'un portique. Cet édifice n'a été que partiellement exploré. Des murs relativement massifs, observés entre les deux bâtiments lors de la pose d'une canalisation, pourraient attester un important complexe religieux.
Mobilier Autel dédié à Apollon, autel voué aux Nymphes.
Datation Dernier quart du 1^{er} – 3^e/4^e s. ap. J.-C.
Bibliogr. Hartmann 1986.

65 Windisch AG, Wallweg

CN 1070, 659 100 / 259 015. Altitude 360 m.
Fouilles 1962.
Site Sanctuaire périurbain.
Structure Aménagé directement au sud du camp légionnaire, ce sanctuaire devait être réservé à la population civile. Il est formé d'un *fanum* de 10 m de côté. Sur sa façade orientale, deux piliers ma-

çonnes attestent de l'existence d'un auvent. Un autel a été retrouvé *in situ* sur le côté est. Les dédicaces retrouvées en 1906 au Rebengässli proviennent sans doute de ce temple.

Mobilier Autel et fragments de corniche en calcaire.

Datation 1^{er} – 3^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Wiedemer 1966/1967; Hartmann 1986.

66 Yverdon VD, Rue du Midi

CN 1185, 538 970 / 180 780. Altitude 433 m.

Fouilles 2002-2003.

Site Sanctuaire périurbain.

Structure L'évolution de ce lieu de culte, situé à la périphérie occidentale du *vicus*, se résume en trois grandes phases:

1) Aménagement de plusieurs fossés perpendiculaires et d'une construction en matériaux légers qui renferme une zone empierrée.

2) Intensification du réseau de fossés ainsi que construction d'un édicule quadrangulaire (chapelle ?) et d'un *sacellum* (5 x 4,5 m), occupé en son centre par un foyer.

3) Réaménagement qui voit l'édification d'une chapelle (de 2 m de côté), de deux édifices de plan rectangulaire de fonction indéterminée et de deux *sacella*, bordés au sud de trois petites structures maçonnées (env. 1,5 x 1,2 m).

Mobilier Statuette en terre cuite de Minerve, amulette en os représentant le geste de la *fica*, vases miniatures, jetons en céramique.

Datation Env. 15 av. J.-C. – 60/70 ap. J.-C.

Bibliogr. Menna/Schopfer 2004; Portmann 2006; Meylan 2007; cf. *supra*, Luginbühl, 232-233.

67 Yvonand VD, Mordagne

CN 1183, 546 100 / 183 000. Altitude 437,5 m.

Fouilles 2001/2002.

Site Sanctuaire domanial.

Structure Il est situé à 100 m au sud d'une importante *villa* gallo-romaine, sur un léger relief du terrain. Il est composé d'un important temple à déambulatoire de 16,8 m de côté, doté d'un accès à l'est. Il a recouvert un *fanum* en matériaux périssables de 8 m de côté. À 2 m du mur est du second *fanum*, une base maçonnée de 2 m de long a peut-être supporté un autel. Au nord de ces temples successifs a été mis au jour un édicule maçonné quadrangulaire (4 x 5 m) sous lequel a été retrouvée une chapelle primitive en terre et bois de mêmes dimensions, mais légèrement désaxée. Plusieurs *favissae* ont été mis en évidence, tant à l'extérieur des constructions qu'à l'intérieur des *cellae*.

Mobilier Clochettes en fer et en bronze, hachette votive, statuaire en pierre, statuette d'un chien en bronze, statuettes en terre cuite (Vénus, coq), enduits peints.

Datation Fin du 1^{er} s. av. J.-C. – 4^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Paratte et al. 2002; Ebnöther 2003; cf. *supra*, Luginbühl, 234.

68 Zillis-Reischen GR, Höhle unter Hasenstein

CN 1235, 753 310 / 166 369. Altitude 940 m.

Fouilles 1991/1992, 1994/1995.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Situé dans une grotte. Un mur maçonné, une fosse ainsi que plusieurs foyers, solins et trous de poteaux attestent un aménagement de l'endroit

et laissent supposer que la grotte a été complètement fermée. Au Haut Moyen Âge, huit sépultures ont été creusées à l'intérieur et en contrebas de la caverne. Elle a été comblée aux 8^e-9^e s. ap. J.-C., sans doute par les premiers Chrétiens. L'emplacement du sanctuaire ainsi que le récipient avec appliques de serpents suggèrent un culte à une divinité orientale, Mithra ou Sabazios.

Mobilier Cristaux de roche; fragments de plaquettes votives en argent; récipient cultuel à revêtement plombifère, de forme annulaire, orné de serpents appliqués et de représentations des divinités planétaires romaines.

Datation 3^e – 4^e, voire 5^e s. ap. J.-C.

Bibliogr. Rageth 1994; Liver/Rageth 2001.

69 ■ **Zurich ZH, Grosser Hafner**

CN 1091, 683 450 / 246 380. Altitude 402 m.

Fouilles 1998, 2000/2001.

Site Sanctuaire extra-urbain.

Structure Construction circulaire d'environ 7 m de diamètre, implantée sur l'île de la Grosser

Hafner, aujourd'hui à 3-4 m sous le niveau du lac de Zurich, en amont de l'embouchure de la Limmat. Elle est constituée de 17 trous de poteau dont deux ont conservé leur pieu de chêne. La position et l'architecture de l'édifice associées au mobilier retrouvé incitent à interpréter le site comme un sanctuaire.

Mobilier 89 monnaies et calice de type «*Räucherkelch*».

Datation 1^{er} – 4^e s. ap. J.-C.; dendrochronologie: 121/122 ap. J.-C.

Bibliogr. Eberschweiler/Käch 2006.

Cédric Cramatte

Institut d'archéologie et des sciences de

l'Antiquité (IASA)

Université de Lausanne

CH-1015 Lausanne-Dorigny

cedric.cramatte@unil.ch

Topographie des sanctuaires périurbains en Gaule romaine

Cet exposé se nourrit d'un travail de thèse encore en cours et qui prend des directions de recherche variées. C'est l'une d'elles qui est traitée ici, en rapport avec le thème du colloque sur la topographie sacrée. Les sanctuaires qu'on qualifie de «périurbains» se définissent simplement par leur proximité avec les capitales des cités gallo-romaines. Ils ont intéressé nombre de discussions et de communications pendant les trois jours de ces rencontres, en particulier suite aux récentes découvertes d'Avenches. Ces études de cas nous invitent à aborder la question plus globalement pour l'ensemble de la Gaule romaine.

Un phénomène de la romanité

Ludivine Péchoux

Parmi les idées couramment avancées sur le sujet, il est admis que ces sanctuaires sont dans la continuité d'une tradition gauloise, soit que la période de l'Indépendance ait connu la pratique d'implanter des sanctuaires à proximité des habitats groupés, soit que les sites d'époque romaine aient d'abord été des lieux de culte protohistoriques¹. La reprise de la documentation ne permet plus de retenir cette hypothèse. Sur l'ensemble des sites recensés, seul le sanctuaire de la Tour-aux-Fées, à Allonnes près du Mans, et celui de la

1 P. ex. Bedon 1998, 18-19.

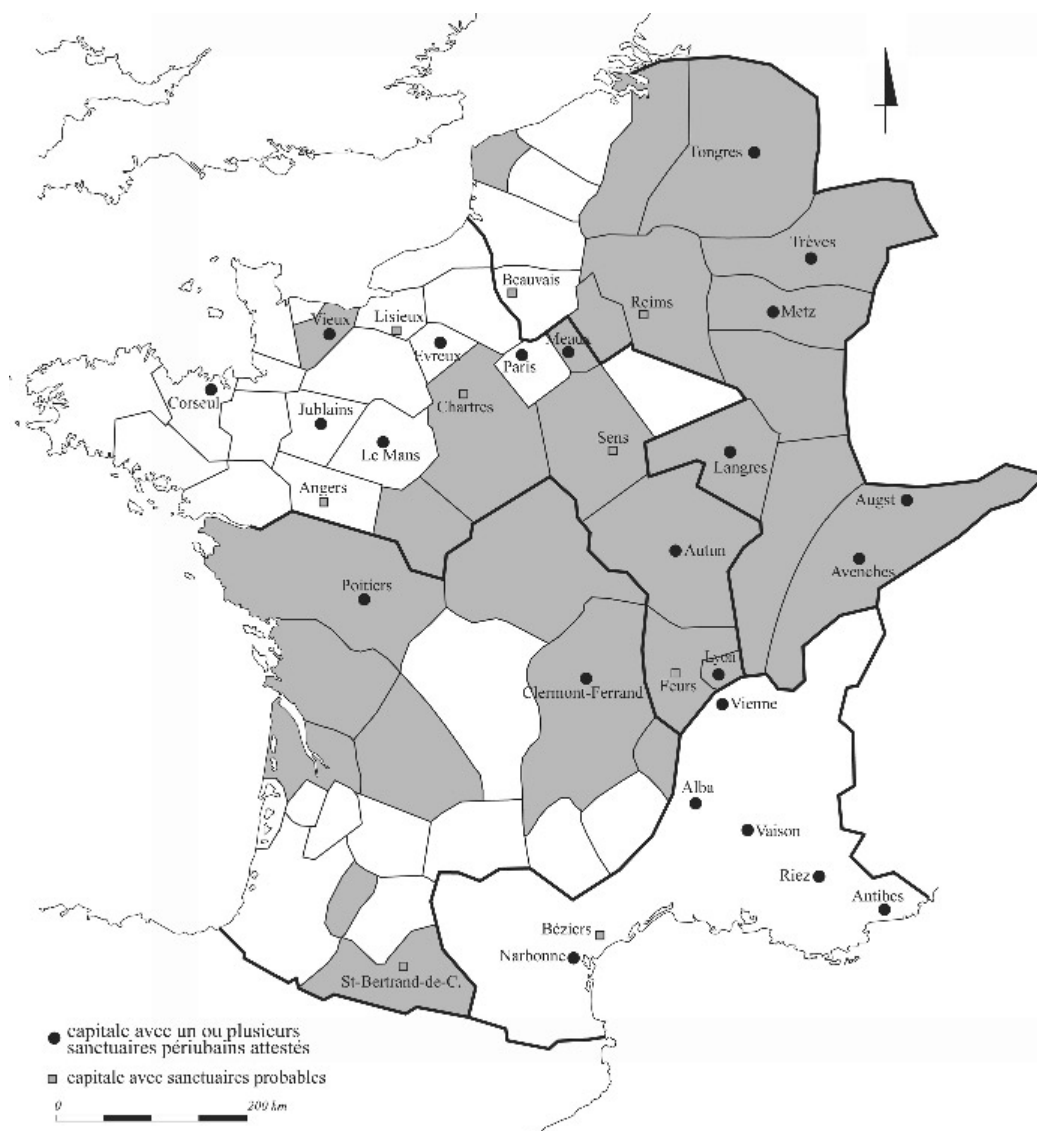


Fig. 1 Répartition des sanctuaires périurbains dans les Trois Gaules et la Narbonnaise. En gris: cités au statut juridique privilégié.

Fig. 2 Situation et plan du sanctuaire de la place C. Jouffray (Vienne, Isère).

Tonnelle à Jublains ont des antécédents laténiens avérés². Ceux de la Baue à Meaux et de Baron-sur-Odon près de Vieux ont également révélé une occupation protohistorique, mais dans ces deux cas le caractère cultuel ne peut être fermement retenu³. La présence d'un lieu de culte laténien en périphérie de l'emplacement des capitales gallo-romaines est donc un phénomène marginal. La carte de répartition (fig. 1) montre au contraire que les sites, concentrés dans le nord de la Gaule, sont davantage présents dans les cités gratifiées par le pouvoir central d'un statut juridique privilégié. Les cités fédérées ou libres sous Auguste et celles qui seront pourvues plus tard du titre de colonie ou de municipe sont surreprésentées par rapport aux cités stipendiaires, normalement beaucoup plus nombreuses. Le phénomène apparaît en rupture avec la géo-

graphie sacrée de la fin de l'Âge du Fer: il s'observe dans les cités privilégiées par Rome et donc nécessairement plus romanisées.

Le rapport à la ville: topographie et communautés

Tous les sanctuaires périurbains n'entretiennent pas les mêmes rapports de dépendance avec la ville. Certains ont un lien topographique très fort avec la capitale: ils sont proches de l'habitat, bordent la trame urbaine et en respectent l'orientation. Ce sont en général de modestes sanctuaires dont la fréquentation réduite ne dépasse peut-être pas celle du quartier. Parmi les exemples caractéristiques, il faut citer le petit *fanum* de la place C. Jouffray à Vienne au centre d'une extension urbaine au sud du rempart (fig. 2). Le temple reste construit en pierres sèches durant ses quatre siècles d'existence, malgré les maintes modifications qu'il subit⁴. Ce type de site est encore représenté par le sanctuaire de Bas-de-Vieux (fig. 3) construit au bord de l'ultime *insula* orientale de la capitale viducasse et qui voisine avec des activités artisanales, de modestes habitats et peut-être une carrière d'extraction⁵. Toutes ces structures font de ce quartier un faubourg caractéristique d'une ville antique⁶.

D'autres sanctuaires présentent au contraire une situation topographique qui les dissocie fortement de la capitale. Dans ce cas, ils en sont séparés par un fossé, un cours d'eau, une nécropole, un rempart ou une distance importante (d'au moins plusieurs centaines de mètres). Parfois, plusieurs de ces éléments se conjuguent pour aboutir à des solutions topographiques variées. À Autun, le temple de la Genetoye est distant des murs de la ville de 500 m (fig. 4:A). Dans cette distance s'intercalent un cours d'eau et des tombes. La situation est similaire entre Trèves et le sanctuaire de l'Irminenwingert (fig. 4:B). La distance peut être parfois plus importante: la Tour-aux-Fées d'Allonnes et le Vieil-Evreux sont chacun distant de 5 km de leur capitale respective, Le Mans et Evreux (fig. 4:C). À l'inverse, à Jublains, l'habitat jouxte le sanctuaire de la Tonnelle, mais il en est séparé par un fossé large de 2 m doublé ensuite d'un mur qui circonscrit l'ensemble de la capitale⁷. Des tombes viennent encore s'insérer entre le fossé et le mur de péribole du sanctuaire (fig. 4:D). Ces précautions montrent le souci évident de dissocier les deux ensembles. De



tels lieux de culte sont toujours indépendants de la trame urbaine et à proximité des grandes voies de communication de la cité, avec lesquelles ils peuvent entretenir une relation très forte. À Jublains, l'entrée occidentale du sanctuaire débouche directement sur la voie vers Avranches. À Autun, on a préféré une situation près des voies, plutôt que de placer le temple en position dominante. À Meaux, le temple de la Bauve a pu combiner les deux: la proximité de trois voies de communication de la cité et la mise en valeur par une position privilégiée sur les pentes du plateau dominant la vallée de la Marne (fig. 4:E). Ces sanctuaires sont des constructions monumentales, empruntant un certain nombre de leurs caractéristiques à l'architecture classique, comme le *podium*, le plan rectangulaire ou le *pronaos*. Les proportions de ces lieux de culte et la précaution prise pour les dissocier de l'espace urbain nous invitent à leur attribuer une fréquentation qui dépasse l'échelle de la communauté urbaine et qui concerne certainement la cité et son territoire, même si les preuves épigraphiques n'ont été livrées qu'à Allonnes et à l'Irminenwingert⁸. Il est encore à noter que ces grands ensembles, quand ils sont datés par des fouilles récentes, prennent les proportions de sanctuaires publics à partir de la fin du 1^{er} s. ou dans le courant du siècle suivant.

Pour ces sites, le rapprochement à la capitale doit se comprendre comme une commodité. La ville possède les structures d'accueil nécessaires aux pèlerins et s'insère idéalement dans le réseau de voies de la cité, ce qui rend du même coup le sanctuaire facile d'accès. Parfois, le sanctuaire développe dans son voisinage ses propres structures: à l'Irminenwingert, immédiatement à côté de l'aire sacrée, ont été fouillés des thermes et des logements; à Autun, les édifices anciennement fouillés ou mis en évidence par photographie aérienne de la Genetoye sont certainement du même ordre⁹. Quand le sanctuaire est à distance trop importante de la capitale, ce peut être une agglomération qui se développe dans son sillage, comme au Vieil-Évreux où la reprise récente des recherches a permis de préciser les chronologies¹⁰. Dans le cas plus complexe de la périphérie d'Avenches, où plusieurs lieux de culte de statut vraisemblablement différent se côtoient, c'est peut-être cette large galerie de près de 14 m suivie sur une centaine de mètres qui permet de dissocier le vaste complexe du Cigognier, du Lavoëx et du théâtre du reste de la ville¹¹. Les

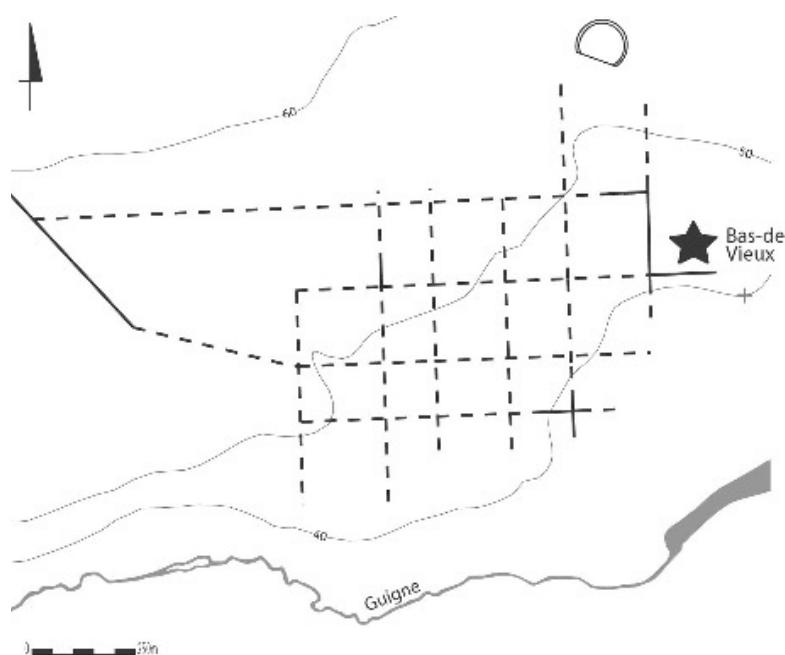


Fig. 3 Situation du sanctuaire de Bas-de-Vieux (Vieux, Calvados).

datations proposées pour la construction du sanctuaire du Cigognier et des *fana* voisins coïncident avec les exemples cités plus hauts. D'ailleurs, un texte épigraphique mentionnant l'intervention de la colonie est peut-être à rapprocher de la zone de ce sanctuaire¹².

Les sanctuaires périurbains dans la religion de la cité

Ce schéma centripète que nous suggérons dans l'organisation de la religion publique d'une cité ne s'applique bien évidemment pas de manière systématique. La carte de répartition montre que la province d'Aquitaine par exemple est globalement dépourvue de tels sanctuaires. Il n'en demeure pas moins qu'il s'applique relativement bien pour les cités de petite taille du nord-ouest de

- 2 ■ Brouquier-Reddé/Gruel (dir.) 2004, 296-306; Lejars 1997.
- 3 ■ Bertin 1977; Magnan 2000.
- 4 ■ Le Bot-Helly/Helly 1990.
- 5 ■ Kérébel, H. (1999-2000) DFS – Fouille de sauvetage programmée à l'emplacement du musée départemental d'archéologie du Calvados – Vieux, parcelles AE 44 et 156, SRA Basse-Normandie.
- 6 ■ Bedon 1998.
- 7 ■ Naveau 1997, 76.
- 8 ■ Brouquier-Reddé/Gruel (dir.) 2004, 363-370; Gose 1955, 91.
- 9 ■ Goguy 1992.
- 10 ■ Guyard/Lepert 1999.
- 11 ■ Morel/Chevalley 2001; cf. *supra*, Morel/Blanc, 44, fig. 10.
- 12 ■ CIL XIII 5089 = AE 1992, 1270; cf. *supra*, Meylan Krause, 72-73.

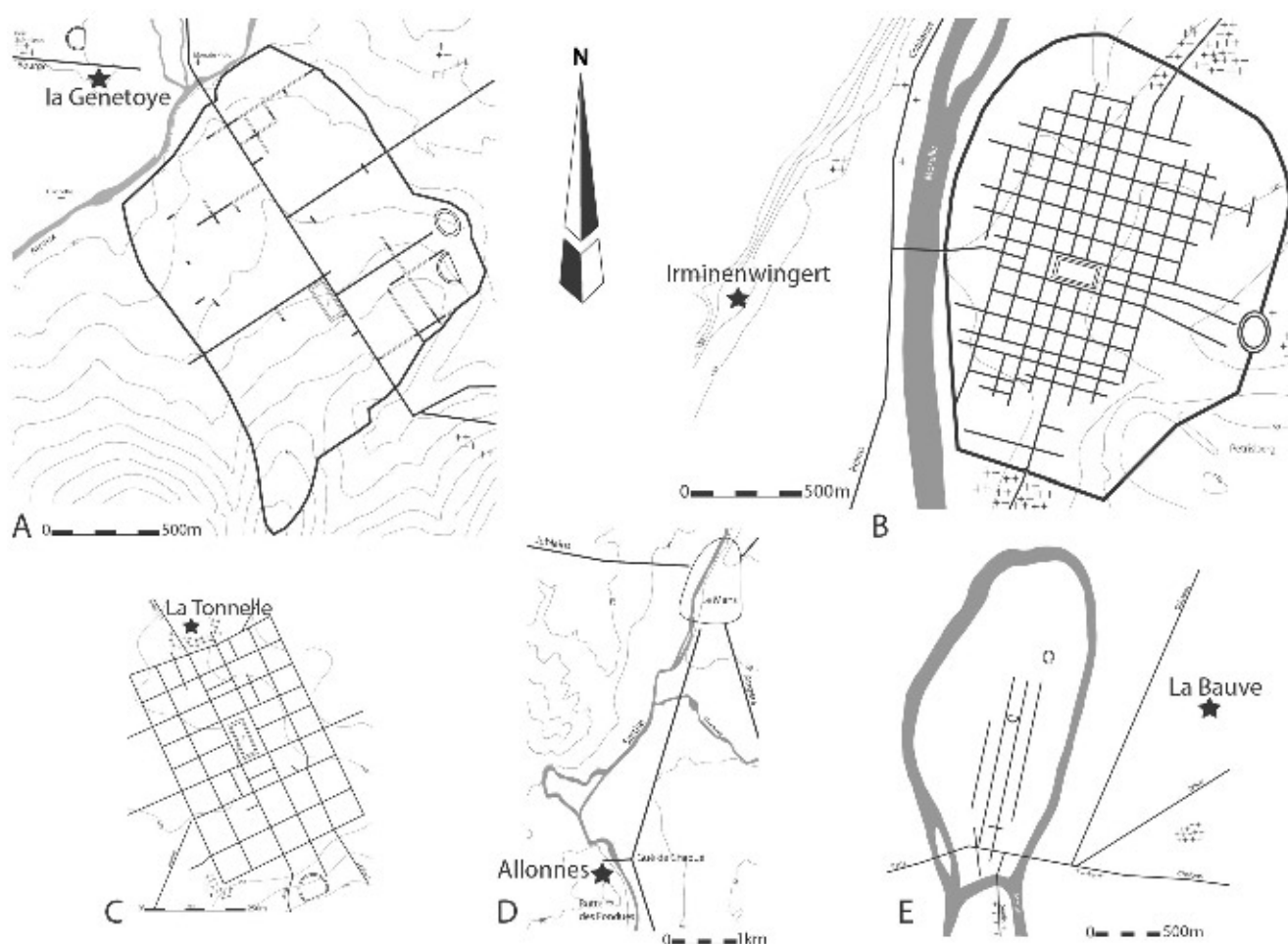


Fig. 4 Diversité des relations entre capitales et sanctuaires périurbains.

A: Autun/La Genetoye
 B: Trèves/Irminenwingert
 C: Jublains/La Tonnelle
 D: Le Mans/Allonnes
 E: Meaux/La Bauve.

la Gaule (Meldes, Coriosolites, Aulerques Cénomans et Diablintes, *Parisii*,...), où le sanctuaire périurbain attire toute l'attention du culte public, ainsi que l'argent de l'évergétisme religieux des élites locales. Dans les cités au territoire plus vaste (Helvètes, Éduens,...), le culte public trouve des relais par l'intermédiaire des sanctuaires de *pagus*, comme l'épigraphie nous l'atteste à Eu (Seine-Maritime – AE 1982, 716), à Wederath (Allemagne – AE 1983, 728) ou à Nizy-le-Comte (Aisne – CIL XIII 3450). Mais bien souvent, aucun de ces sanctuaires n'atteint la monumentalité du sanctuaire périurbain. Il se dessine donc une

hiérarchie dans les lieux de culte, comme il a été noté pour les divinités¹³, et le sanctuaire périurbain apparaît fréquemment comme une clé de voûte dans un système qu'on aura soin de ne pas généraliser à l'ensemble des cités de Gaule romaine.

Ludivine Péchoux
 Uni Lyon II Lumière
 22, Rue de Trion
 F-69005 Trion
 ludivine.pechoux@univ-lyon2.fr

Crédit des illustrations

- Fig. 1 L. Péchoux
- Fig. 2 D'après le Bot-Helly/Le Bot 1990, 15
- Fig. 3 D'après Kérébel 1999-2000 (*op. cit.* n. 5), 10, fig. 5
- Fig. 4 D'après Rebourg 2002, 49 (A); Cüppers 1969, 2, fig. 2 (B); Naveau 1997, 116, fig. 1 (C); Brouquier-Reddé/Gruel (dir.) 2004, 293, fig. 1 (D); Magnan 2000, 73, fig. 1 (E)

Temple et théâtre en Gaule: une relation architecturale complexe

Véronique
Brunet-Gaston

Dans le cadre de l'analyse topographique des sanctuaires des provinces de Gaule et de Germanie romaines, on peut observer des liens parfois étroits entre les édifices majeurs de la vie antique. Ainsi, l'examen des plans des ensembles «temple et théâtre» laisse apparaître une grande diversité dans leur dialogue architectural. Leur association peut être directe (axialité, perspective, frontalité), indirecte (perpendicularité, opposition) ou sans relation apparente. Les quelques exemples présentés, répartis en Gaule du Nord-Ouest et de l'Est, illustrent cette variété dans la composition du projet.

L'urbanisme helvète: axialité et frontalité (fig. 1:1-2 et 3:1)

Le choix d'un axe de symétrie rigoureux entre les édifices n'est pas anodin, et quand en plus les deux bâtiments se font face, la volonté d'instaurer un dialogue direct est évidente. L'urbanisme helvète reflète ainsi parfaitement une association axiale des deux édifices, on peut y voir une relation étroite liée à des pratiques culturelles (?) qui se traduisent par un programme architectural rigoureux. Le site d'Augst¹ en est l'un des meilleurs exemples avec le complexe d'Avenches². Le mur de scène du théâtre d'Augst est vraisemblablement aménagé pour que la monumentalité du temple du Schönbühl serve de toile de fond au dispositif scénique. Le complexe d'Avenches procède d'un schéma similaire: le plan de l'édifice cultuel, qui reproduit celui du *Forum Pacis* de Rome, est associé au théâtre dans un projet d'urbanisme de la fin du 1^{er} s.

Mandeure: une relation axiale apparente (fig. 1:3)

L'ensemble cultuel de Mandeure (Doubs), de même qu'à Augst ou Avenches, se compose d'un théâtre adossé à la colline (142 m de diamètre, 12'000 spectateurs) qui s'ouvre sur un temple(?) monumental construit à la période flavienne. La chronologie des édifices montre d'abord l'édification du temple (dédié à Mars ou Bellone) à l'emplacement d'un sanctuaire celtique, puis celle du

théâtre dont l'axe de symétrie est dévié d'environ 6° de celui de la plateforme du temple³. L'alignement des bâtiments n'est donc pas ici une priorité du projet d'origine. Mais, dans un dernier temps, l'édification du péribole circulaire fait une moyenne entre les axes de symétrie des deux édifices, sorte d'artifice pour signifier une relation directe qui n'est qu'apparente.

Champlieu: une perspective architecturée (fig. 3:2-3 et 4)

La modeste agglomération «rurale» de Champlieu-Orrouy (Oise) comporte un temple et un théâtre dont les axes de symétrie se croisent⁴. Le temple est quatre fois plus petit que celui de Genainville (*infra*) et le théâtre ne peut accueillir que 3'000 spectateurs assis sur des gradins de bois (seuls les premiers rangs sont en pierre). Ici, c'est le temple édifié dans le dernier tiers du 2^e s., qui forme le pivot de la composition architecturale: l'alignement des deux édifices semble procéder ainsi d'une mise en scène de l'édifice cultuel dans une perspective volontairement tridimensionnelle.

Genainville: une conversation croisée (fig. 1:4 et 2)

Les deux édifices du site de Genainville «les Vaux de la Celle» (Val-d'Oise) sont édifiés à l'époque sévérienne. Si le théâtre est daté de la fin du 2^e s., le temple, dédié à Mercure et sa parèdre, Rosmerta, est édifié dans les premières décennies du 3^e s.⁵

Ici, la relation indirecte entre les deux édifices ne s'établit que par la grande esplanade commune qui devient le pivot de la perception globale. On notera donc que la façade du théâtre donne au nord et non pas à l'ouest comme dans les exemples précédents.

1 ■ Laur-Belart 1991⁵. Cf. *supra*, Hufschmid, 140-144.

2 ■ Bridel 1982. Cf. *supra*, Bridel/Matter, 51-58.

3 ■ Mougins et al. 2000. Cf. *supra*, Joly/Barral, 221-225.

4 ■ Brunet-Gaston 2000.

5 ■ Gaston 1994.

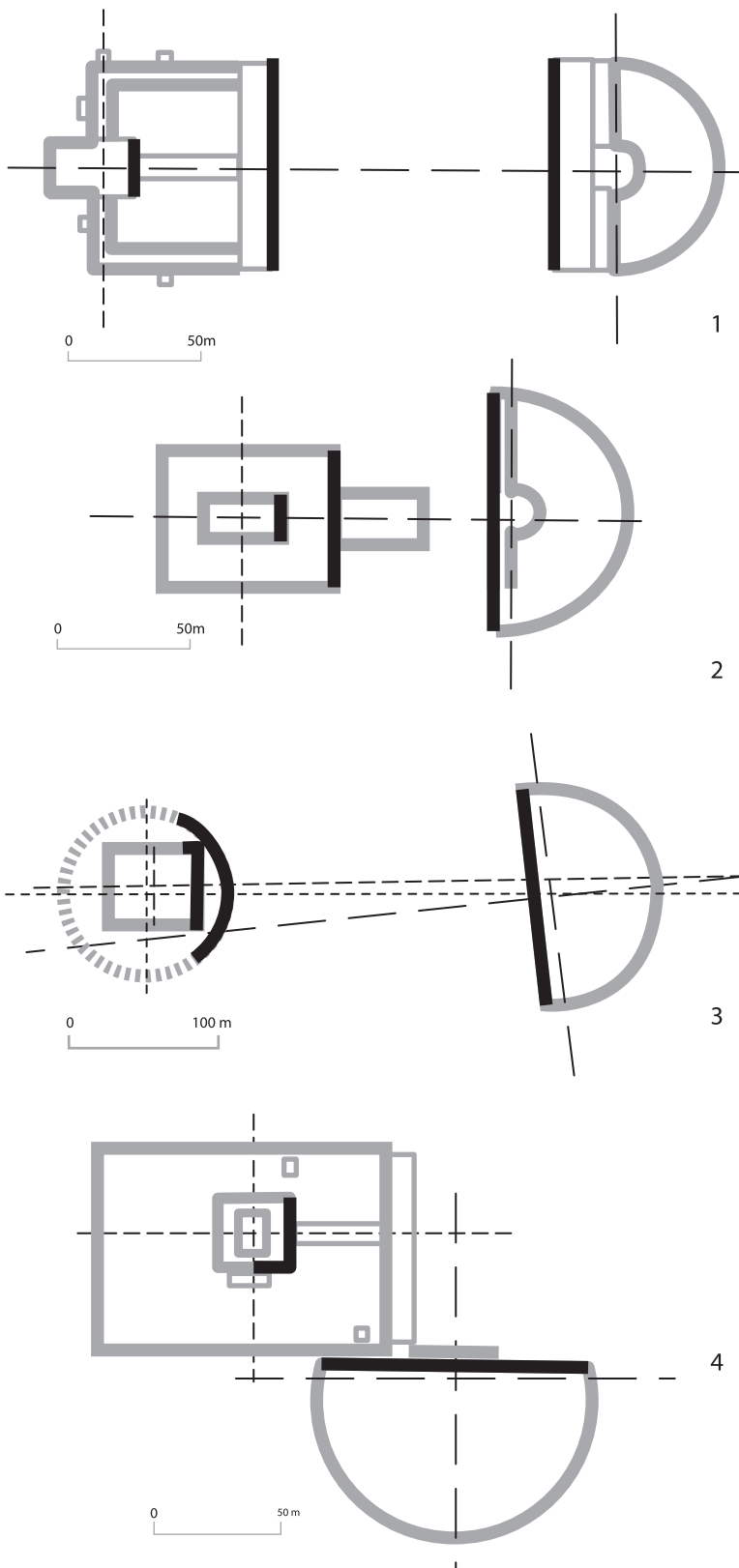


Fig. 1 Schéma comparatif des sanctuaires temples-théâtres.
1: Avenches; 2: Augst;
3: Mandeure F;
4: Genainville F.

Le spectateur assis en haut des gradins dans le sud-ouest de la *cavea* peut avoir un point de vue privilégié sur le mur de scène et la mise en perspective des façades du temple. Leur composition résolument perpendiculaire privilégie donc une perception «croisée» de l'espace.

Le Vieil-Évreux: une relation «solaire»? (fig. 5)

Contrairement aux apparences, l'exact alignement des deux édifices sévériens du Vieil-Évreux (Eure) sur un même axe de symétrie n'entraîne pas obligatoirement une relation directe⁶. En effet, ici le théâtre «tourne le dos» au temple capitolin selon une contrainte essentielle de ce programme, à savoir le respect d'une orientation stricte des façades vers le Levant (et la course du soleil?), générée par l'édifice culturel.

Un exemple de la disposition la plus fréquente: l'absence de dialogue

Avec l'exemple de Sanxay (Vienne), important lieu de culte de l'eau, source de vie et génératrice de fécondité et de pèlerinage à Mercure et Apollon, on observe le cas de figure où les deux édifices sont des entités à part entière: sur la rive droite se dressent les ruines de l'amphithéâtre dont les gradins s'adossaient à la pente de la colline ($\pm 6'500$ spectateurs). Le temple, bâti au 2^e s., offre des dimensions exceptionnelles avec une *cella* octogonale de 9 m de diamètre bordée d'un déambulatoire en forme de croix grecque. Comme dans beaucoup d'autres cas, les deux projets sont apparemment déconnectés de toute logique de projet global commun.

Conclusion

La prise en compte des angles de vue des bâtiments est très importante en soi: l'analyse de la parure architecturale de certains édifices montre en effet clairement que la façade principale est privilégiée. Par exemple, l'examen d'un bloc d'angle d'une architrave du temple de Genainville montre un passage brutal d'un couronnement finement ciselé à une moulure lisse.⁷

La présentation des sanctuaires monumentaux associant temple et théâtre montre la mise en place privilégiée d'une perspective mutuelle entre les édifices avec par exemple procession au temple et mise en scène de l'empereur au théâtre⁸.

Ces complexes – qu'ils soient petits ou grands – sont des instruments de la politique impériale. La relation qui s'établit entre les gradins du théâtre et la vue sur la façade du temple n'est envisageable que dans les cas où le mur de scène – de type gallo-romain – s'inscrit dans la tradition du théâtre grec (cf. le petit bâtiment de scène de la fig. 2).

Les programmes architecturaux monumentaux, mis en exergue ici, marquent deux pics d'édifications majeurs (flavien et sévérien, cf. fig. 3), liés à un puissant évergétisme et aux conditions économiques de leurs réalisations, ainsi qu'à de bonnes relations avec le pouvoir impérial(?) et enfin à la prestation d'architectes qui restent anonymes.

Dr. Véronique Brunet-Gaston
 Université de Provence
 Inrap GES, UMR 6565 de Besançon
 veronique.gaston@inrap.fr

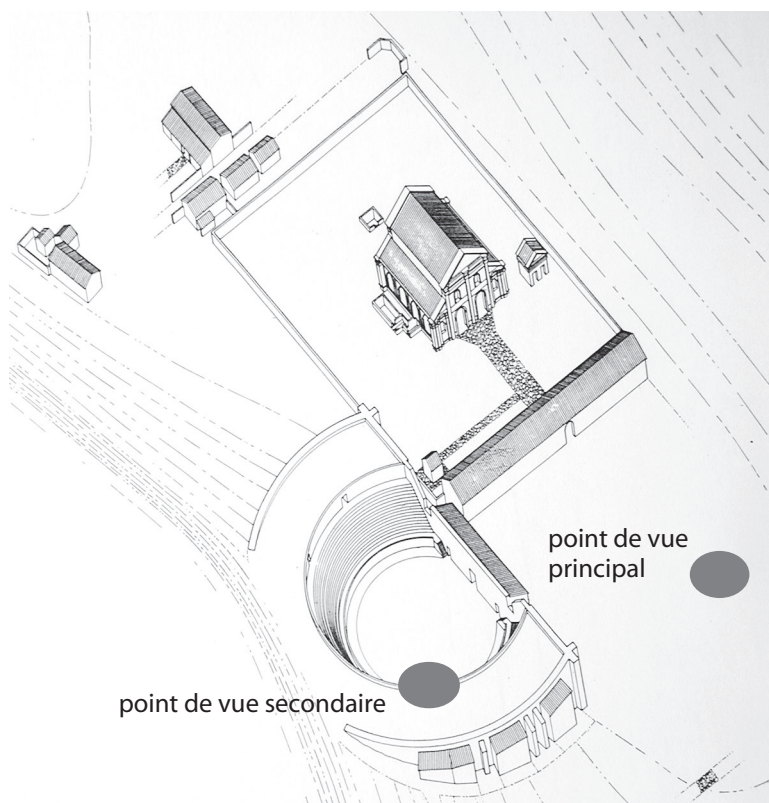


Fig. 2 ■ Restitution axonométrique du sanctuaire de Genainville F.

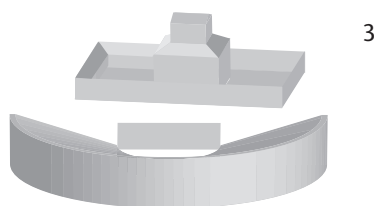
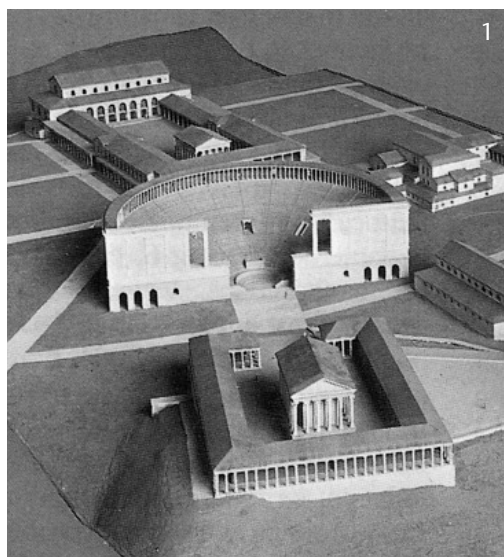


Fig. 3 ■ 1: Maquette du sanctuaire du Schönbühl à Augst; 2: Proposition de restitution du temple de Champlieu F; 3: Vue d'ensemble des volumes du sanctuaire de Champlieu F.

6 ■ Brunet 1996.
 7 ■ Brunet-Gaston 2002.
 8 ■ Cf. supra, Bridel/Matter, 51-58, et Hufschmid, 140-144.

Fig. 4 Schéma du sanctuaire de Champlieu F.

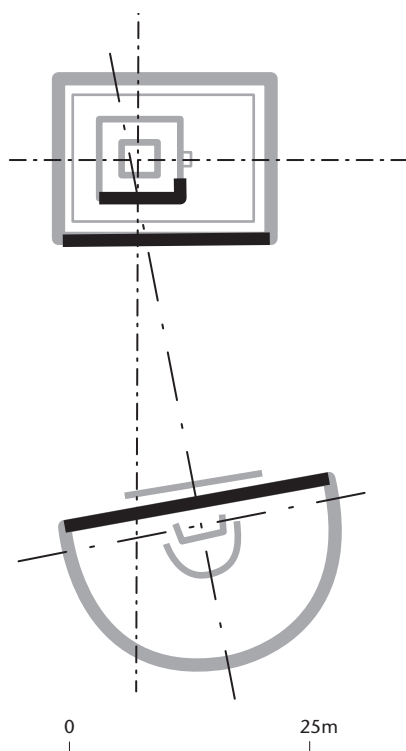
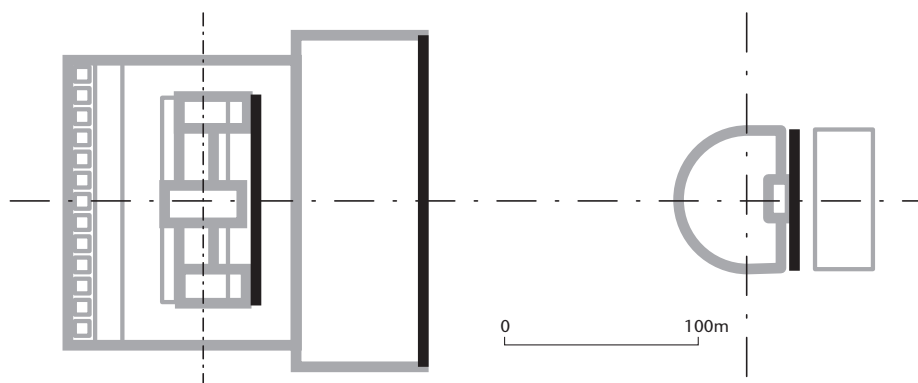


Fig. 5 Schéma du sanctuaire du Vieil-Évreux F.



Crédit des illustrations

Fig. 1, 3:3, 4, 5

V. Brunet-Gaston

Fig. 2

C. Gaston

Fig. 3:1

F. Martinuzzi

Fig. 3:2

Laur-Belart, 1991⁵, 89

Organisation spatiale des sanctuaires arvernes: les exemples de Gergovie et Corent à l'époque romaine (Puy-de-Dôme, F)

Introduction

Dans le cadre de récentes recherches sur les *oppida*, la fouille des sanctuaires de Gergovie et de Corent a permis de mettre en évidence différents modes d'organisation de l'espace dans les sanctuaires en pays arverne (fig. 1). Ces deux sites, éloignés de quelques kilomètres, sont situés au cœur du territoire arverne, sur des plateaux basaltiques dominant la plaine à proximité de Clermont-Ferrand (fig. 2). À Gergovie, le sanctuaire se trouve à l'est du plateau, à proximité de l'extrémité nord dominant Clermont-Ferrand. À Corent, il se situe au centre du plateau. Tous deux présentent un péribole formant une galerie (50 x 45 m pour Gergovie et 50 x 50 m env. pour Corent, d'après les estimations par symétrie), enserrant un ou deux *fana* dans sa partie ouest.

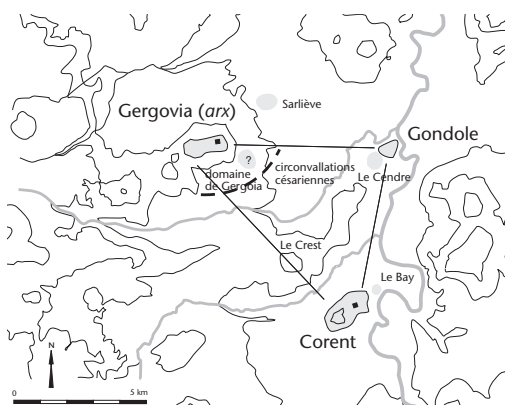


Fig. 1 Plan d'une partie du territoire arverne et localisation des sites principaux.

Le sanctuaire de Gergovie

Les connaissances du sanctuaire de Gergovie reposent sur les investigations effectuées par les équipes franco-britanniques entre 1935 et 1937¹ sur l'ensemble du sanctuaire, les campagnes inachevées des années 1990 dans les temples, et sur la dernière campagne de 2006 (sous la direction de M. Garcia et S. Oesterlé) dans les temples et le péribole.

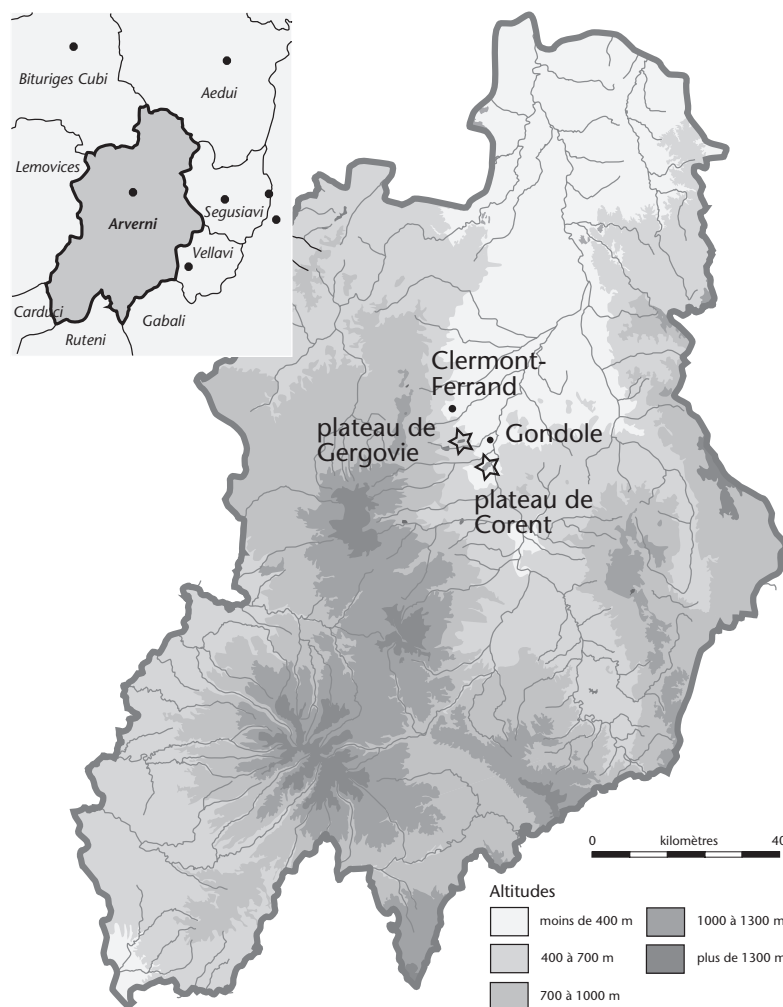
À l'époque romaine, le sanctuaire de Gergovie se compose de deux *fana* délimités par un péribole formant une galerie couverte. Dans le *fanum* nord, une *cella* quadrangulaire avec un sol en *opus signinum* est entourée d'une galerie à colonnade reposant sur un

mur stylobate (fig. 4). Dans le *fanum* sud, une colonnade plus restreinte, reposant directement sur le sol matérialisé par un dallage en basalte, encercle la *cella* (de mêmes dimensions qu'au nord). Les sols des galeries, de la *cella* du *fanum* sud ainsi que de l'angle nord-est du péribole sont en *terrazzo*.

L'entrée du sanctuaire est située à l'ouest, le long de la voie antique. Une colonnade ainsi qu'un dallage forment un portique amenant à l'entrée couverte monumentale (fig. 5). Le dallage se poursuit ensuite en direction des deux temples.

Plusieurs fosses à caractère votif ont été mises au jour, notamment le long du dallage menant aux temples, et dans la *cella* du *fanum* sud. En 2006, une grande *favissa* située dans l'angle nord-est du péribole a livré un mobilier abondant (fig. 6-7: céramique, bronze, antéfixe, verre).

¹ Brogan/Desforges 1940.



Magali Garcia
Sandrine Oesterlé

Fig. 2 Localisation des oppida principaux du territoire arverne.

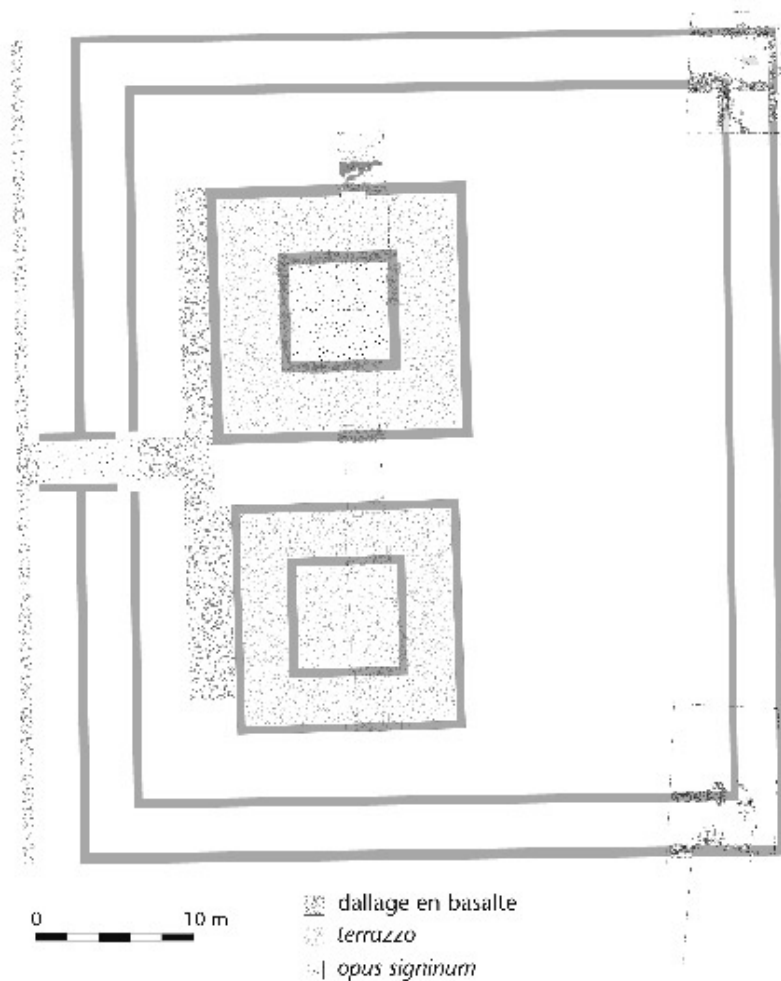


Fig. 3 Gergovie.
Plan du sanctuaire.



Fig. 5 Gergovie. Base de colonne du péribole.



Fig. 4 Gergovie. Fanum nord. Vu du nord.



Fig. 6 Gergovie. Mobilier provenant de la favissa.

La dernière campagne a proposé une périodisation des structures en quatre phases s'échelonnant entre la fin du 1^{er} s. av. J.-C. et le 4^e s. ap. J.-C.

À la période augustéenne, les temples ainsi que le péribole sont mis en place. L'effondrement des structures du péribole annonce une phase d'abandon à la fin du 1^{er} s.

Au 2^e s., le sanctuaire semble à nouveau fréquenté, comme en témoignent les réfections du péribole et les dépôts de la *favissa*.

L'angle nord-est du péribole ainsi que le *fanum* sud ont montré plusieurs phases de construction (fig. 8-9). Un angle de bâtiment a notamment pu être observé sous la *cella*, dont la fonction est encore peu évidente.



Fig. 7 Gergovie. Antéfixe provenant de la favissa.

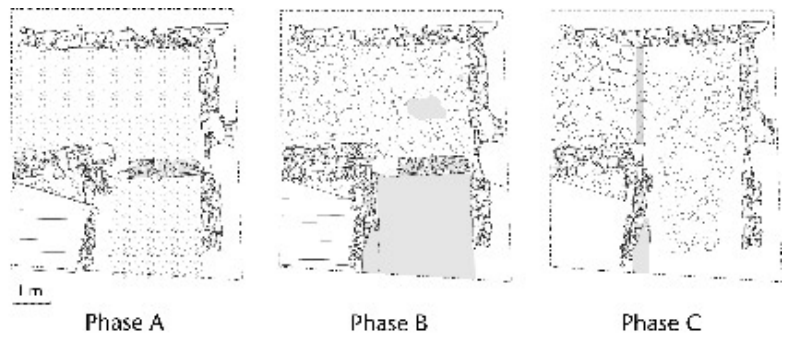
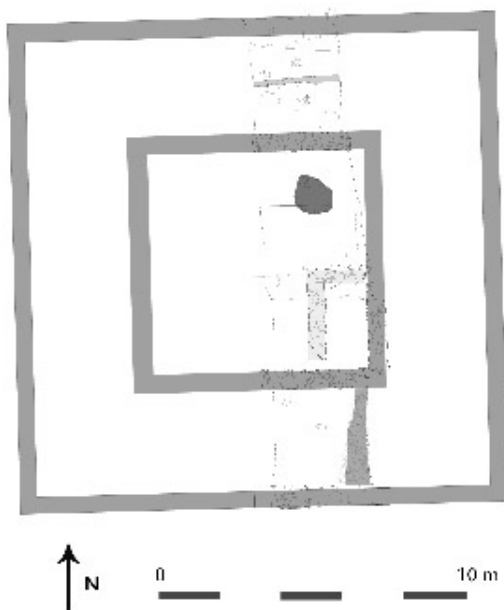


Fig. 8 Gergovie. Mise en phases de l'angle nord-est du péribole.



- états antérieurs (sablière, TP et murs)
- dernier état (murs et sols)
- phase de destruction (fosse)

Le sanctuaire de Corent

La fouille de Corent permet de voir l'évolution d'un sanctuaire entre l'époque gauloise et la période romaine. En effet, depuis 2001 le sanctuaire a pu être dégagé de manière extensive², mettant ainsi au jour un grand nombre de structures gauloises datées de la fin de La Tène, structures cultuelles liées à de grands banquets, représentés par un nombre important d'amphores, de rejets de faune, etc. À la période romaine, bien que les structures présentent un état de conservation plus limité, le sanctuaire connaît diverses phases de construction et réaménagements s'étalant du 1^{er} au 4^e s. Ces derniers suivent,

pour certaines structures, le plan gaulois, comme les cuves à amphores (fig. 10) qui sont réaménagées à l'aide de blocs de pierre. Le grand fossé gaulois, fossé de péribole, voit sa partie supérieure remblayée par des blocs de pierre assurant une plus grande stabilité aux structures postérieures et servant ainsi de niveau de circulation. Le péribole romain est aménagé suivant le tracé de ce fossé, mais à échelle légèrement supérieure. Une colonnade est par ailleurs aménagée, assurant la liaison entre la cour et la galerie. Elle est surtout visible au sud de la branche nord du péribole, où une base de colonne a été retrouvée en place (fig. 11).

À l'époque romaine, les enclos fossoyés datés de La Tène D1b, comblés en majorité par des mandibules de moutons, sont démontés. L'enclos nord est ainsi réutilisé sous la forme d'un petit bâtiment (fig. 10: bâtiment A), sans doute en matériaux périssables dont ne subsistent que les fondations. Au vu de l'arasement de la partie sud du sanctuaire, il n'est pas possible d'y assurer la présence d'un bâtiment romain installé sur l'enclos laténien (fig. 10: enclos sud).

Un *fanum* est construit dans la partie ouest de la cour. Il est composé d'une *cella* et d'une galerie (comportant vraisemblablement un sol construit) qui semble lui être postérieure. Ce *fanum* orienté N-O/S-E, s'installe sur un bâtiment gaulois interprété comme un portique.

D'autres structures ont pu être relevées à Corent, notamment de petits bâtiments sans doute en matériaux périssables, qui n'ont pu être distingués clairement à la fouille, mais représentés par de nombreux effets de parois et des concentrations de mobilier particulier (ainsi, une dizaine de fibules intactes se

² Poux et al. 2001-2005.

Fig. 9 Gergovie. Mise en phases du fanum sud.

Fig. 10 Corent. Plan du sanctuaire.

- Niveaux préromains
- Murs restitués romains
- ◇ Bâtiment ? structure légère
- ▨ Niveaux de circulation
- ⋯ Niveaux de sol construit (terrazzo)

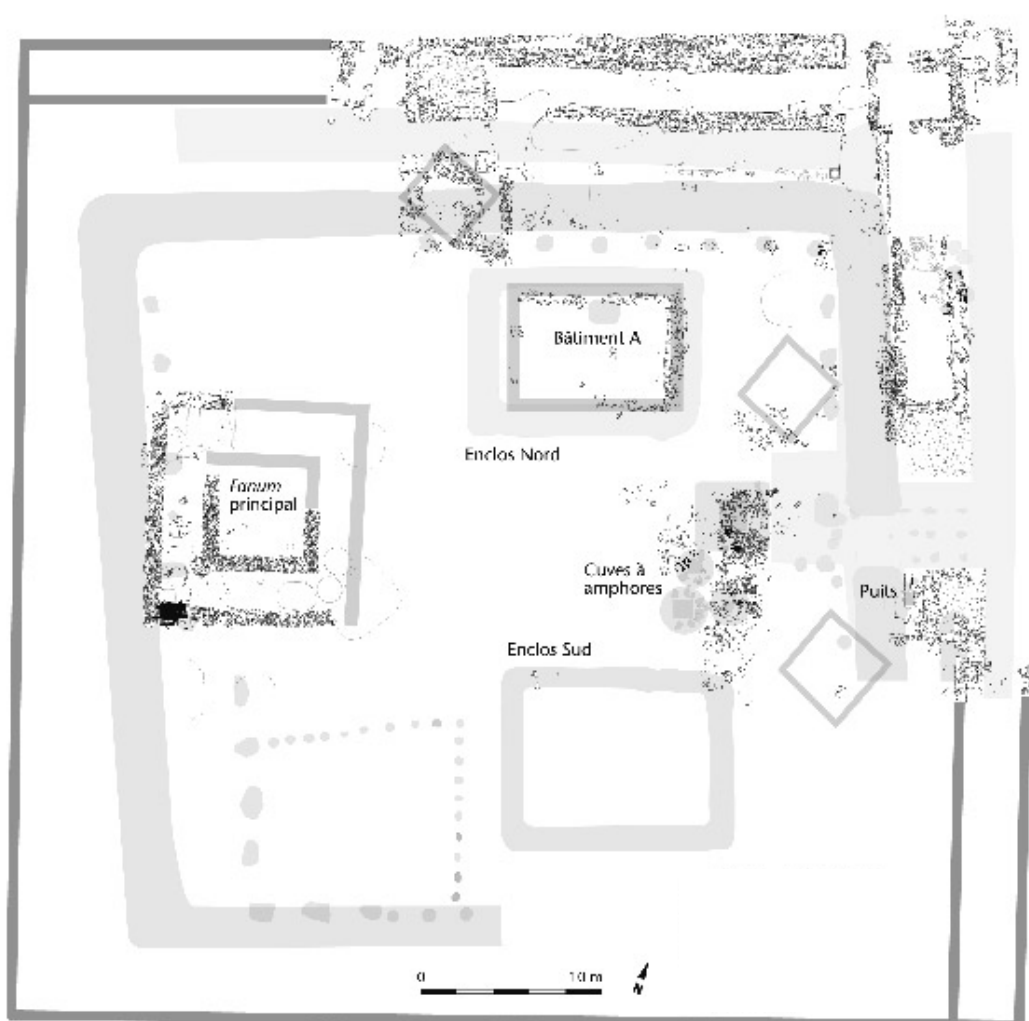


Fig. 11 Corent. Angle Nord du péribole. Colonnade vue de l'ouest.



trouvaient regroupées dans le «bâtiment» au sud de l'entrée). De même, un puits a été aménagé à proximité de l'entrée, sans doute dans une phase tardive. Il était comblé par quelques éléments de démolition et par des bas de pattes de moutons en connexion. Un deuxième puits a été aménagé dans l'angle nord-est de la cour, accessible sans doute directement de la galerie de péribole Nord.

Conclusions

La mise en parallèle de ces deux sanctuaires de dimensions proches met en évidence les observations suivantes:

Les deux sanctuaires ont des évolutions contemporaines. Ils sont monumentalisés à l'époque augustéenne et occupés jusqu'au 4^e s.

À l'époque romaine, le plan de Gergovie reproduit strictement le plan gaulois de Corent: des structures jumelles décalées vers l'ouest, entourées d'une enceinte quadran-

gulaire. Parallèlement, ce même plan est modifié à Corent et se caractérise alors par un aménagement spatial qui se distancie du plan initial gaulois par l'orientation de ses structures internes et par l'implantation d'un *fanum* important.

Il semble donc nécessaire d'étudier ces deux sanctuaires non seulement dans un contexte intrasite (permettant une définition du statut du site) mais également régional. Ils présentent en effet le même modèle architectural, lié à l'aménagement de leur espace interne, pourtant chronologiquement distinct.

Notons toutefois que la présence de deux *fana* à Gergovie implique manifestement un fonctionnement (cultes, divinités) et un sta-

tut différents pour chacun des sanctuaires. Ce statut semble directement dépendre du type d'occupation des plateaux, qu'il reste encore à définir à l'heure actuelle.

Magali Garcia
Université Lumière Lyon II, UMR 5146
La Terrasse
F-42380 St-Hilaire Cusson
magali-garcia@univ-lyon2.fr

Sandrine Oesterlé
Rte des Marettes 6
CH-1271 Givrins
sandrine.oesterle@bluewin.ch

Crédit des illustrations

Fig. 1	ARAFA
Fig. 2, 11	M. Poux
Fig. 3	M. Garcia, S. Oesterlé, H. Amoroso
Fig. 4-7, 9	S. Oesterlé
Fig. 8, 10	M. Garcia

Condatomagos, un complexe cultuel de confluent en territoire rutène

Daniel Schaad

L'agglomération antique de *Condatomagos* (Millau, département de l'Aveyron, F) est surtout connue pour ses productions de céramiques sigillées largement diffusées dans l'Empire romain. Située en limite du territoire des Rutènes et au contact de la Narbonnaise, l'agglomération est implantée au débouché

d'une vallée formée par la confluence du Tarn et de la Dourbie. Elle est occupée du 2^e s. av. J.-C. jusqu'au 3^e s. ap. J.-C.

Le projet de publication des fouilles archéologiques réalisées à la Graufesenque entre 1965 et 1981 par Louis Balsan et Alain Vernhet a conduit une équipe interdiscipli-

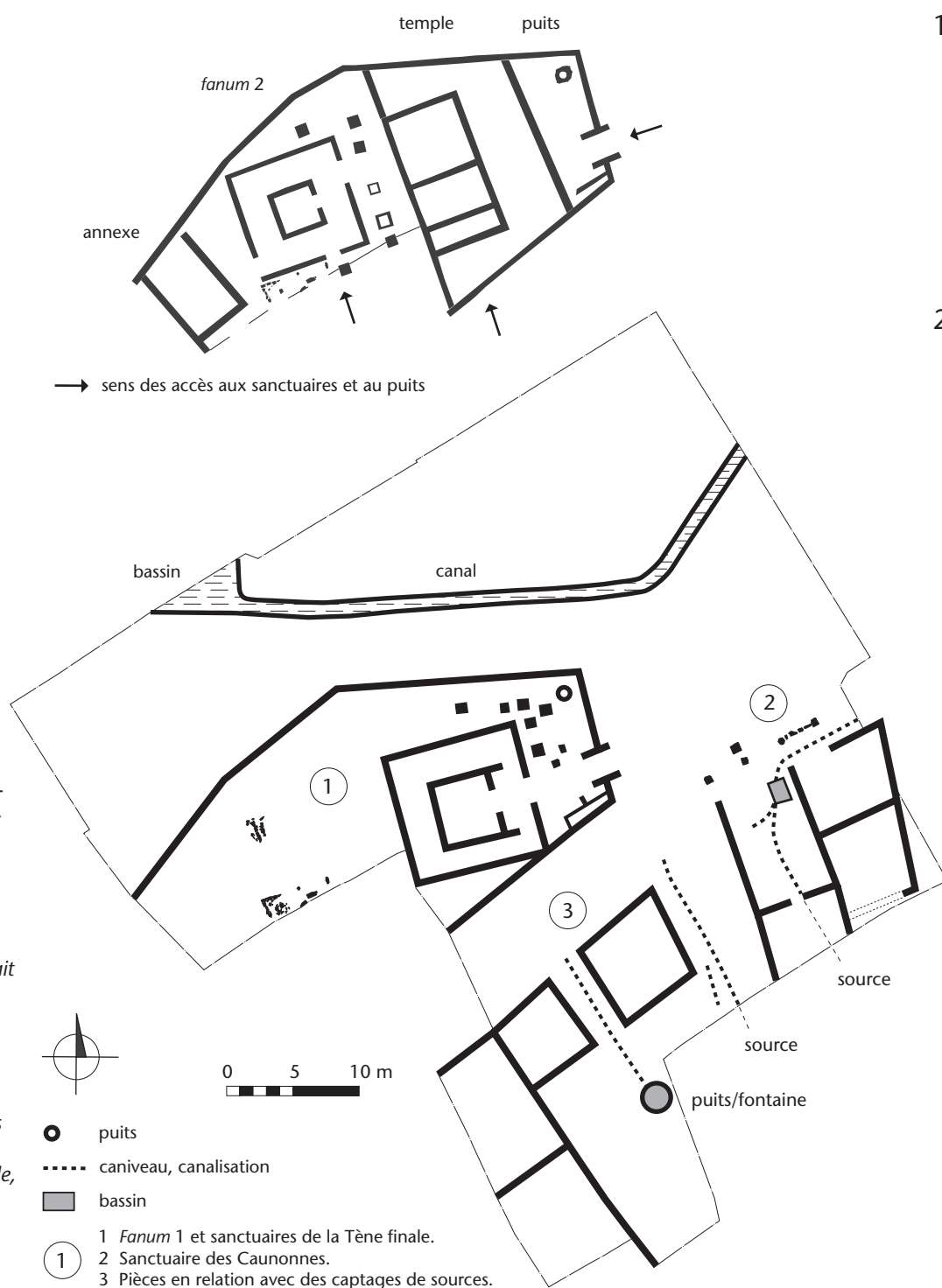


Fig. 1 Millau-Condatomagos, la Graufesenque (Aveyron F).
 1. Au 2^e s. ap. J.-C., l'aire cultuelle centrale est divisée en trois parties: l'espace du puits rituel auquel on accédait par l'ancienne porte d'entrée aux sanctuaires; le temple gréco-romain et son area ainsi que le fanum 2 et sa pièce de service ouverts au sud.
 2. Sous Tibère et Claude, l'aire cultuelle centrale, le sanctuaire des Caunonnes et les captages de sources.

naire à reprendre l'ensemble des données scientifiques et à établir un nouveau plan des vestiges accessibles. Ce volumineux travail, dirigé par le Service régional de l'archéologie de Midi-Pyrénées, a été publié en 2007 dans deux volumes des Études d'archéologie urbaines, édités par la Fédération Aquitania¹. Nous donnons ici un bref aperçu de la nouvelle interprétation du site et de ses bâtiments culturels.

Les informations sur l'agglomération la plus ancienne qui remonte à la Tène finale sont très lacunaires. Elle s'étendait sur les deux rives du Tarn (quartiers de la Graufesenque, du Rajol et du Roc) et un *oppidum* (la Granède) lui était associé. De fait, les fouilles ayant privilégié les structures en liaison avec la production des céramiques sigillées, notre connaissance de *Condatomagos* concerne pour l'essentiel l'activité potière gallo-romaine et une aire enclose avec deux *fana*. Depuis leur découverte en 1973, ces sanctuaires ont fait l'objet de nombreuses citations pour illustrer le temple gallo-romain «de tradition celtique». Leur réexamen en 2003 nous a permis de mieux différencier les étapes de la structuration de cet espace voué à la pratique religieuse: les plus anciens vestiges d'édifices culturels (milieu du 1^{er} s. av. J.-C.) sont en bois et en pierres sèches. Sous l'empereur Claude, un premier *fanum* leur succède, puis un deuxième un peu plus tard, et finalement un temple hexastyle est construit dans le courant du 2^e s. ap. J.-C. sur l'arase du premier *fanum*. Dédiés à Minerve, au culte impérial et sans doute à d'autres divinités, ces sanctuaires ont livré un grand nombre d'objets votifs et culturels – monnaies, fibules, minerais, céramiques, figurines, verre, autels, ustensiles... – caractéristiques des lieux de cultes gallo-romains. Cet espace enclos est contourné par des rues et donne sur une grande place. Au sud, les archéologues avaient dégagé des installations de potiers des 2^e et 3^e s. ap. J.-C., ainsi qu'une grande pièce aux murs peints interprétée alors comme une basilique civile. L'étude consacrée en 2005 aux vestiges de ce secteur a permis de mieux caractériser la pièce peinte et de mettre en évidence une série d'aménagements d'époque tibérienne liés

au captage de plusieurs sources. Il est maintenant assuré que cette pièce faisait partie d'un sanctuaire dédié aux Caunonnes, divinités topiques mentionnées sur des vases et une plaque votive². Ce sanctuaire comportait plusieurs pièces et sa façade septentrionale, munie d'un portique, s'ouvrait sur la grande place. Un bassin alimenté par une canalisation en eau de source était disposé près de l'entrée. À l'ouest du sanctuaire, deux petits bâtiments placés le long de la rue peuvent être mis en relation avec le captage de deux autres sources qui coulaient à cet endroit au nom évocateur de «Fontvive». De ces installations subsistaient les deux caniveaux du trop-plein, la fosse d'un puits ou d'une fontaine monumentale et un *labrum*.

D'autres structures insuffisamment dégagées – balnéaires, grand bassin – ou simplement repérées par photographies aériennes – édifices culturels, nymphée ou odéon ? – sont probablement liées à ces sanctuaires. Mais aujourd'hui, en l'absence de données de terrain supplémentaires, ni le plan exact ni leur chronologie ne sont connus.

En conclusion, et malgré les incertitudes qui subsistent, on ne peut plus aujourd'hui considérer l'aire enclose des *fana* comme le centre religieux d'une simple bourgade de potiers. La concentration d'un aussi grand nombre de lieux de culte et leur disposition topographique ouvrent de nouvelles pistes de recherches. Ainsi, ne faudrait-il pas considérer *Condatomagos* comme le principal pôle religieux, d'échanges et de rassemblement des Rutènes autour du confluent? Cela pourrait constituer un des éléments qui incita des *negotiatores* ou des fonctionnaires impériaux venus d'Italie ou de Narbonnaise à venir développer en ce lieu un des plus importants centres de production de céramiques sigillées de l'Empire romain.

Daniel Schaad
Service Régional de l'Archéologie
Hôtel Saint-Jean
32, rue de la Dalbade
F-31000 Toulouse
daniel.schaad@culture.gouv.fr

1 ■ Schaad (dir.) 2007 et Genin 2007.

2 ■ *lubi / caunonnas / sincera* sur des vases Drag. 35/36; *CL[.]MEN[---] / PAEDER[---] / CAVNO[---] / VS[l m]* sur une plaque votive en bronze trouvée dans le comblement du bassin du sanctuaire.

La découverte d'un sanctuaire gallo-romain à édifices multiples en Haute-Savoie: le site d'Eccorçon-Les Murailles (Présilly)

Emmanuel Ferber

Dans le cadre de la réalisation de l'auto-route A41 reliant Genève à Annecy, une zone de dépôt est prévue sur la commune de Présilly à proximité de l'entrée nord du futur tunnel permettant la traversée de la montagne de Sion. L'emplacement retenu se situe au pied du versant septentrional du mont Sion, au lieu-dit Eccorçon (anciennement nommé Les Murailles).

Entre 1996 et 1997, une campagne de sondages avait permis de diagnostiquer sur ce terrain, une occupation antique mal identifiée. Le faible nombre de structures maçonnées rencontrées laissait penser qu'il pouvait s'agir de bâtiments à vocation agricole à usage ponctuel comme des remises ou des granges. Le service régional de l'archéologie a alors demandé la fouille d'une partie des parcelles, sur une emprise de 7'150 m². La fouille a mis au jour un sanctuaire à édifices multiples s'étendant sur une superficie de 4'550 m² (65 m du nord au sud pour 70 m

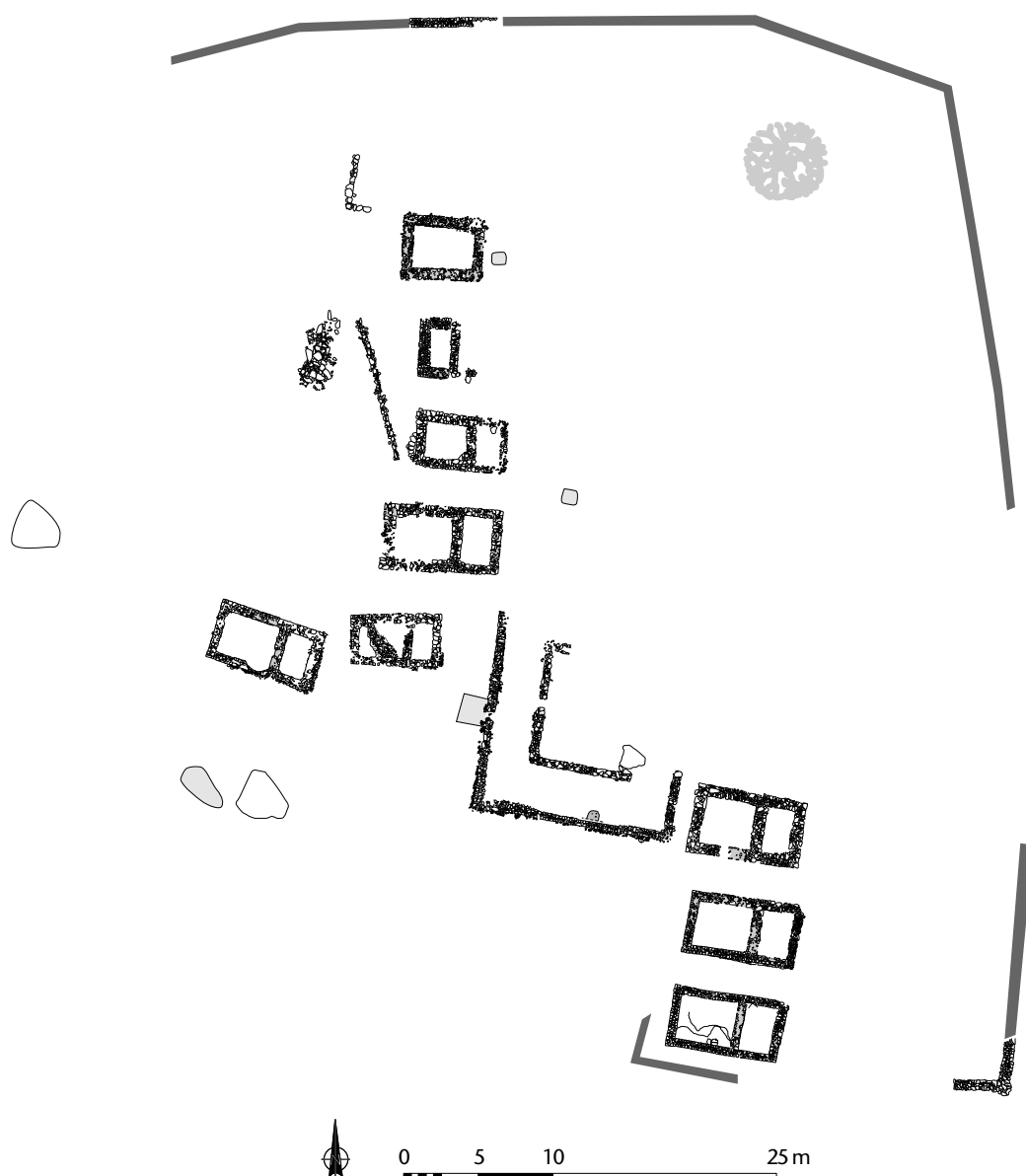
de l'est vers l'ouest). L'occupation du site est attestée du 1^{er} s. avant notre ère jusqu'au 3^e quart du 2^e s. ap. J.-C. L'intérêt majeur repose sur le fait que le sanctuaire a pu être observé sur son ensemble.

Le péribole du sanctuaire est un mur de 0,60 m de large qui délimite la zone sacrée sur trois côtés (nord, est, sud). Il est probablement peu élevé, sa fonction étant essentiellement symbolique. Dans sa partie sud-est, il entaille la colline et sert en même temps de mur de soutènement. Aucune structure ne semble clore la partie occidentale. La pente de la colline est particulièrement abrupte à cet endroit et il est possible que cette verticalité naturelle ait suffi pour déterminer la limite de la zone sacrée. Au pied de cette pente abrupte, deux énormes blocs erratiques forment comme des pendants et encadrent un petit chenal qui traverse la partie occidentale du site. La façade orientale est probablement percée d'une porte qui permet l'accès au site.

Fig. 1 Eccorçon-Les Murailles. Vue aérienne du sanctuaire.



Fig. 2 ■ Eccorçon-
Les Murailles. Plan du
sanctuaire.



Au cœur du sanctuaire, trône un *fanum* de plan carré muni d'une galerie couverte de 13,20 m de côté. Il est orienté, comme la majeure partie des bâtiments du site, à 8°-Est. Il est placé sur la rupture de pente actuelle. La partie nord-est de l'édifice est totalement érodée. La *cella* n'est conservée que sur sa partie sud-ouest et seules les galeries occidentale et méridionale sont encore en place. Les murs de la *cella* forment un rectangle de 8,30 m de long pour 7 m de large donnant une pièce de 43,80 m² dans l'œuvre.

La faible profondeur des fondations (2 à 3 assises) suggère que les parois reposent probablement sur des solins de bois. L'utilisation du poteau porteur ou de colombages est aussi envisageable. Le sol de la galerie, en terre battue, est recouvert par la toiture de tuiles effondrée.

On observe que les galeries orientale et occidentale sont plus étroites que la galerie méridionale. Cette anomalie architecturale peut poser des problèmes techniques qui ne sont pas sans conséquences: soit il faut imaginer à ce bâtiment un toit à deux pans, soit, si on envisage l'hypothèse d'une *cella* plus haute que son déambulatoire (le modèle généralement privilégié), la jonction entre les quatre pans de la galerie n'a pu se faire qu'en déjouant de véritables contraintes techniques. Dans ce cas de figure, l'étude du plan montre que le bâtiment placé devant la façade orientale du *fanum* principal a pu limiter son expansion et être à l'origine de telles complications. Cette hypothèse suppose alors que ce temple secondaire (et probablement les deux autres avec lesquels il semble fonctionner) aurait été construit avant le temple

principal, ce qui paraît douteux. Il faut alors se demander si le *fanum* n'a pas connu plusieurs phases de construction. La *cella* aurait été bâtie, puis dans un second temps la galerie aurait été ajoutée alors que les temples secondaires placés à l'est étaient déjà édifiés. L'adjonction d'une galerie sur un temple à simple *cella* semble d'ailleurs un type d'évolution courant¹. Le mobilier mis au jour dans cette partie du site, couvrant près de trois siècles, ne dément pas cette hypothèse et valide tout au moins la pérennité de l'édifice qui, du 1^{er} s. av. au 2^e s. ap. J.-C., a pu connaître quelques aménagements.

De part et d'autre du mur de la galerie méridionale, deux fosses ont été creusées. Elles contiennent des charbons et les restes osseux calcinés de porcs et d'ovi-capridés. Il s'agit probablement d'offrandes rituelles. On peut envisager qu'après leur abattage les animaux ont été consommés. Les reliefs du repas (et peut-être de parties non consommées) sont brûlés et enfouis dans un espace consacré.

Au sud-est du *fanum* principal, trois petits temples de même plan, de même taille et possédant la même orientation (8°-Est), sont construits sur un même axe. Le bâtiment le plus à l'ouest a été protégé par le mur du péribole qui à cet endroit entaille la colline: des élévations pouvant atteindre 1,20 m sont encore visibles. La plupart des édifices secondaires étant réalisés sur le même modèle, les observations faites sur ce bâtiment exceptionnellement bien conservé, peuvent probablement être appliquées aux autres.

D'une longueur de 7,40 m, il possède une largeur de 4,10 m formant un édifice de 30,34 m². Il est composé de deux pièces: une *cella* de 3,70 m de long (E/O) pour 2,90 m de large (N/S) soit une pièce de 10,73 m² dans l'œuvre, et un vestibule de 3,20 m de long (E/O) pour 1,95 m de large (N/S) soit une pièce de 6,24 m² dans l'œuvre.

Les murs sont construits en *opus vittatum* avec des moellons de pierres locales (granite et schiste essentiellement) liés au mortier de chaux. Les angles sont chaînés avec des moellons de molasse disposés en carreauboutisse. Le toit est recouvert de *tegulae* et *d'imbrices*. Le sol de la *cella* est fait d'un semis de tuileau disposé sur un lit de chaux encore frais. Un large seuil en bois encastré dans le mur qui sépare la *cella* du vestibule permet de reconstituer une porte d'aspect monumental entre les deux pièces. Un foyer composé de trois dalles est posé contre le mur occidental de la *cella*.

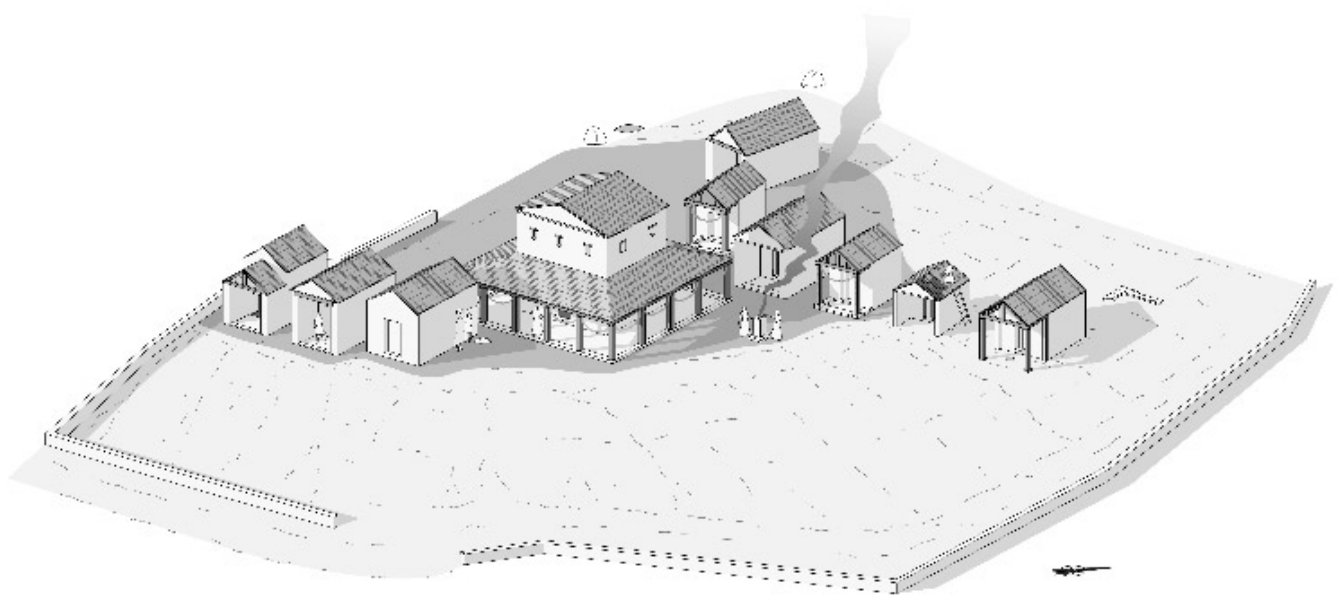
À l'extérieur du bâtiment, le sol est recouvert de fragments compactés de tuiles concassées. Aucune trace de parement, aucun vestige d'enduit peint, ni à l'intérieur ni à l'extérieur, n'a été relevé.

Dans le radier de la *cella* de l'un de ces temples, un petit fragment de statuaire en marbre de Marmara a été retrouvé. Avec de rares morceaux de placage en marbre blanc veiné de violet (*fior di pesco*), ils sont les seuls éléments matérialisant l'existence d'un certain faste architectural dans ce sanctuaire. D'une hauteur maximale de 14 cm, la forme générale est conique avec un diamètre de 8,2 cm à la base et de 7,6 cm au sommet. Cette partie a été percée en son centre d'une mortaise dans laquelle est resté fiché le reste d'un goujon en fer. La sculpture évoque un tronc d'arbre noueux. Trois protubérances sortent de la matière. Sur chacune d'elles, une entaille en forme d'amande a été réalisée. Si l'interprétation doit tenir compte de la modestie de la taille de l'objet, ce fragment n'est pas sans rappeler des représentations de l'attribut majeur d'Hercule: sa massue. Les protubérances entaillées d'une forme en amande, évoquent la nodosité de l'olivier dans lequel fut réalisée l'arme offerte par Minerve. Si cette hypothèse était avérée, le diamètre de la massue suggérerait une statue (ou un buste) grandeur nature, voire à une échelle légèrement supérieure. Un fragment très comparable a été retrouvé à Tolégasson en Catalogne².

Cette hypothèse a ses limites: on ne peut exclure totalement que ce fragment ne représente qu'un simple tronc servant d'appui à une statue (encore que généralement ceux-ci ne portent pas la trace de branches coupées) ou encore qu'il soit l'attribut d'un autre dieu tel qu'Esus, Bacchus, Diane, voire un dendrophore.

Au nord-ouest du *fanum* principal, une autre ligne de cinq temples a été construite. Elle s'installe sur les vestiges d'une occupation plus ancienne (1^{er} s. avant notre ère) comprenant un bâtiment sur solin et plusieurs structures drainantes.

La plupart de ces bâtiments sont eux aussi construits sur le modèle du temple à vestibule décrit précédemment. Seul l'édifice le plus septentrional ne possède qu'une seule pièce, mais on peut imaginer qu'il était précédé d'un auvent. Du mobilier découvert dans une fosse placée devant sa façade orientale permet de le dater de la période augustéenne. On retrouve les caractéristiques observées



dans le bâtiment le mieux conservé: les murs sont en *opus vittatum*; les angles sont chaînés avec des moellons de molasse; le sol de la *cella* est légèrement surélevé. Il est recouvert d'un semis de fragment de tuileau posé sur le mortier frais. Les espaces entourant les constructions sont recouverts de fragments de tuiles pilées.

Placé au sud-ouest de cet alignement, un temple à vestibule se singularise par sa position et son orientation. Situé le plus à l'ouest dans l'enceinte du sanctuaire, il est dirigé à 20,5°-Est. Ce bâtiment est installé sur les bords d'un chenal qui draine les eaux de ruissellement dans ce secteur du sanctuaire.

Au sud de ce temple, au pied d'un des deux énormes blocs erratiques, un dépôt d'objets et de 44 monnaies a été mis au jour dans une cuvette de 1,5 m de diamètre. La période d'utilisation de la structure se situe durant les règnes d'Hadrien, d'Antonin le Pieux et de Marc Aurèle soit lors des trois premiers quart du 2^e s. environ. Parmi les dépôts, on note une bague en argent dont le chaton est gravé d'une palme, une coupelle en sigillée, les fragments d'un miroir en étain et un probable fléau de balance.

Bien que l'ensemble du sanctuaire ait été exploré, peu de mobilier a été mis au jour, rendant l'interprétation de l'évolution du site parfois difficile. Si cette carence peut s'expliquer pour les matériaux nobles par le simple pillage, l'absence de petits dépôts (lumignons, céramique...) peut se justifier par le fait que le dépotoir, placé à l'extérieur du lieu sacré, n'a pas été découvert. Malgré cette faible représentation en objets, les résultats obtenus se sont révélés exceptionnels. Le site d'Eccorçon-Les Murailles, avec ses dix temples et son enceinte sacrée, fait partie des plus grands sanctuaires reconnus dans cette partie du monde romain. Il est comparable aux plus grands sanctuaires fouillés en Suisse ou en Allemagne et on ne connaît en région Rhône-Alpes qu'un site de même envergure, le sanctuaire de Faverges³.

Emmanuel Ferber
INRAP
9, Rue de l'Hermitage
F-07500 Guilhaud
emmanuel.ferber@inrap.fr

Fig. 3 ■ Eccorçon-Les Murailles. Modélisation du sanctuaire.

Crédit des illustrations

Fig. 1 J. Chevron-Villette, INRAP
Fig. 2 Ch. Ronco
Fig. 3 P. Rigaud, INRAP

1 ■ Martin-Kilcher/Castella 2002, 315.

2 ■ Casa i Genover, J./Castanyer i Masoliver, P./Nolla i Brufau, J. et al. (1995) El mon rural d'epoca romana a Catalunya. Girona, 87.

3 ■ Serralongue J. (1994) Faverges, Viuz-Faverges, rocade nord de Faverges. Chronique des découvertes archéologiques dans le département de la Haute-Savoie en 1994. Revue savoissienne 134, 33-41.

Le sanctuaire gallo-romain de Sierentz – ZAC Hoell (Haut-Rhin, F)

Muriel Roth-Zehner
Annaïg Le Martret

La commune de Sierentz est établie au sommet de la basse terrasse supérieure du Rhin, à cheval sur la plaine de la Hardt et les premières collines du Sundgau (fig. 1). Les premières fouilles de sauvetage ont eu lieu en 1977 et ont été menées par J.-J. Wolf (archéologue départemental, Haut-Rhin) et le centre de recherches d'archéologie du Sundgau. Une centaine d'ares a été fouillée à ce jour; l'étendue maximum du site romain peut être évalué à 15-20 ha. L'aménagement d'un nouveau magasin Hyper U dans la zone artisanale de Sierentz (ZAC Hoell) a donné lieu à une fouille d'archéologie préventive réalisée par Antea Sàrl de mars 2006 à avril 2007 à l'ouest du site romain déjà repéré et publié.

L'agglomération romaine est située au carrefour de deux voies romaines citées dans

les textes: la voie qui rejoint *Epomanduodurum*/Mandeure à *Cambete*/Kembs et la voie qui relie *Augusta Raurica*/Augst à *Argentorate*/Strasbourg.

L'espace cultuel qui fait l'objet de cette communication se développe dans le quart nord-ouest de la localité, au croisement des axes de communication. Intégré au tissu urbain, ce secteur commence à être fréquenté dès la fin de La Tène (comme sanctuaire?) et continue à accueillir des pèlerins jusqu'au 4^e s. ap. J.-C. Cette zone culturelle continue à exister au Haut Moyen Âge (la chapelle Saint-Martin est citée dans les textes en 870 sous le vocable Hohenkirch), au Moyen Âge (village des 12^e-13^e s.) et jusqu'à nos jours.

Sierentz à l'époque gauloise et romaine

Le site de la Hochkirch est occupé dès le Néolithique. Des installations de l'âge du Bronze final et du Hallstatt succèdent au village Rubané. Les premiers aménagements qui sont à l'origine de l'agglomération romaine datent de La Tène finale (LTD1b-LTD2) (fig. 2). Ils se matérialisent par de nombreux fossés et quelques habitations sur poteaux sur une surface d'environ 18 ha. Ces vestiges appartiennent à un habitat de type «ferme indigène»¹. Le fossé et le bâtiment découverts dans la zone sacrée ne présentent *a priori* aucun témoignage les rattachant à un culte. La ferme indigène semble continuer son existence jusqu'au début de l'époque tibérienne. Deux bâtiments retiennent notre attention (fig. 3): l'un d'eux se situe clairement dans la zone sacrée (bât. 2; 5,50 m de côté), le second (9,40 x 10,60 m) se trouve plus à l'est (fig. 2; fouilles 1992). L'architecture de ces bâtiments rappelle les constructions carrées connues sur les sanctuaires de la période laténienne et au tournant de notre ère (Gournay-sur-Aronde F, Bastendorf D, Martberg D, Titelberg L). La vocation du site de la ZAC Hoell comme zone culturelle est à envisager dès cette période. L'emplacement de ce sanctuaire est probablement dicté par la présence d'une nappe perchée. En effet, le premier puits construit à cet endroit date de l'époque augustéenne, plusieurs autres ont été aménagés au même endroit par la suite.

- camp romain
- ▲ *praetorium*
- colonie romaine
- ◆ site de hauteur - présence militaire
- *fanum*
- villa début 1^{er}-4^e s.
- villa fin 1^{er}-4^e s.
- vicus/agglom. secondaire début 1^{er} s.
- vicus/agglom. secondaire fin 1^{er}-4^e s.
- tumulus romain

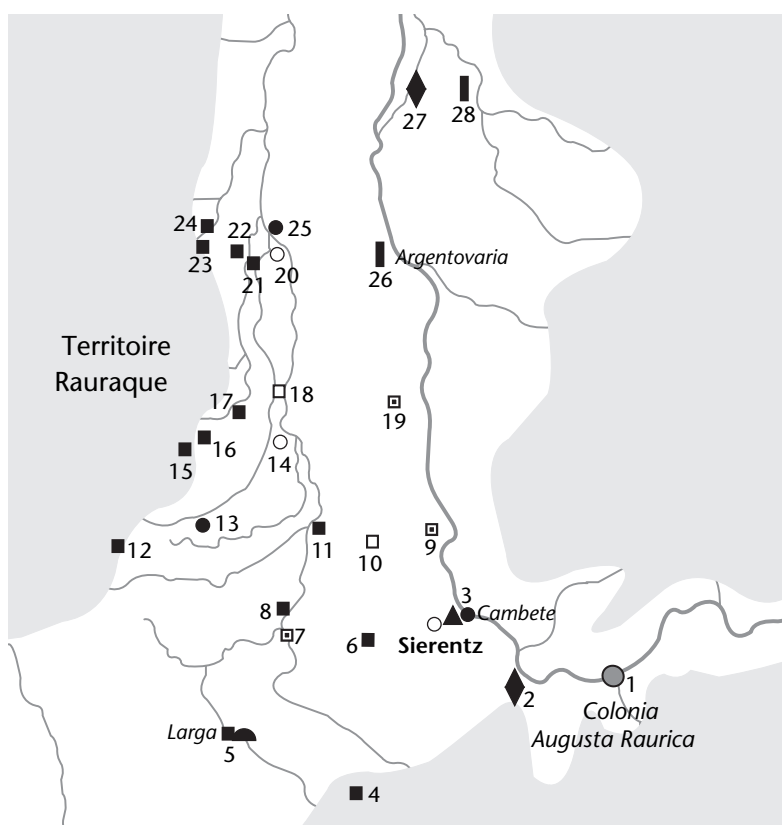


Fig. 1 L'occupation romaine dans le sud de l'Alsace.

CH: 1. Augst; 2. Bâle-Münsterhügel.

F: 3. Kembs; 4. Koestlach; 5. Friesen/Largitzen; 6. Steinbrunn-le-Bas; 7. Illfurth; 8. Hochstatt; 9. Petit-Landau; 10. Habsheim; 11. Illzach; 12. Aspach-le-Haut; 13. Wittelsheim; 14. Ungersheim; 15. Hartmannswiller; 16. Soultz; 17. Merxheim; 18. Meyenheim; 19. Blodelsheim; 20. Colmar-Fronholtz; 21-22. Eguisheim; 23. Wintzenheim; 24. Turckheim; 25. Horbourg-Wihr; 26. Biesheim/Kunheim; D: 27. Sasbach-Limberg; 28. Riegel.

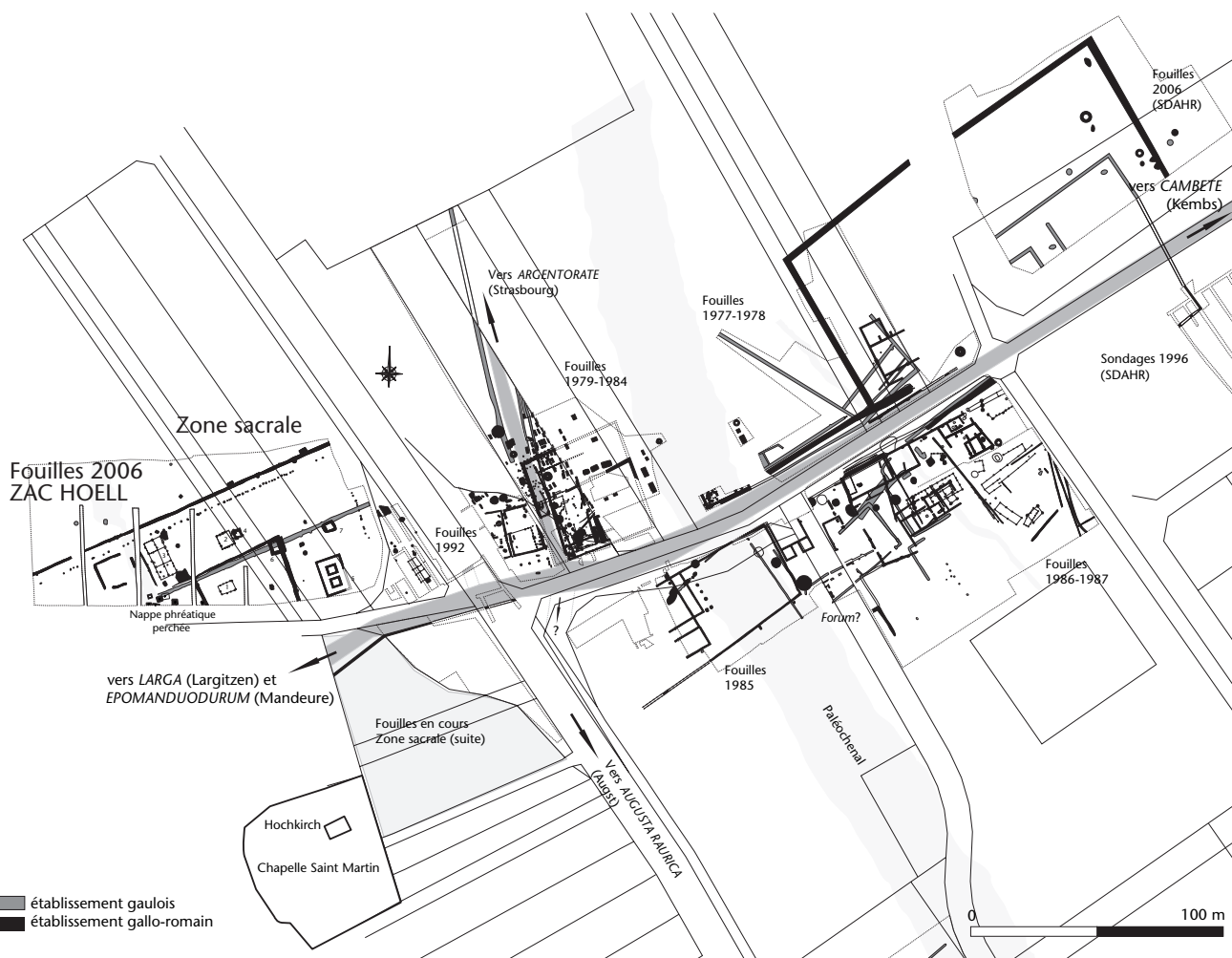


Fig. 2 Plan général de l'agglomération gallo-romaine de Sierentz F.

Les premiers bâtiments en dur ont été aménagés pendant le second tiers du 1^{er} s. ap. J.-C. Le temple à double *cella* (fig. 3: bât. 5) et le bâtiment carré (bât. 4) forment les premières constructions qui sont rapidement suivies par les édifices 6 et 7 (fig. 3), probablement édifiées à la fin du 1^{er} et au début du 2^e s. ap. J.-C.

C'est au début du 1^{er} s. que semble se mettre en place le péribole qui perdure jusqu'au 4^e s. ap. J.-C. Les deux autres fossés de limitation de La Tène finale et de l'époque augustéenne ont été remblayés au moment des premières constructions en dur. On remarquera que le bâtiment 6 a été construit dans l'angle du fossé augustéen. Le bâtiment 7 reprend également la trame du fossé laténien.

Le sanctuaire et l'agglomération romaine se développent dès la fin du 1^{er} s. C'est lors de cette phase que les premiers dépôts monétaires ont lieu, certains dans des fossés à poteau (st. 599 et 1241, cf. *infra*), d'autres dans ou près de puits, sans aménagements particuliers. La grande majorité des monnaies a été retrouvée autour du temple à double *cella*,

type d'architecture inhabituel dans le nord-est de la Gaule.

L'essor de l'agglomération prend subitement fin pendant le second tiers du 3^e s. ap. J.-C. L'ensemble du site semble avoir été éradiqué. Une majorité des fosses et puits a définitivement été remblayée pendant cette période.

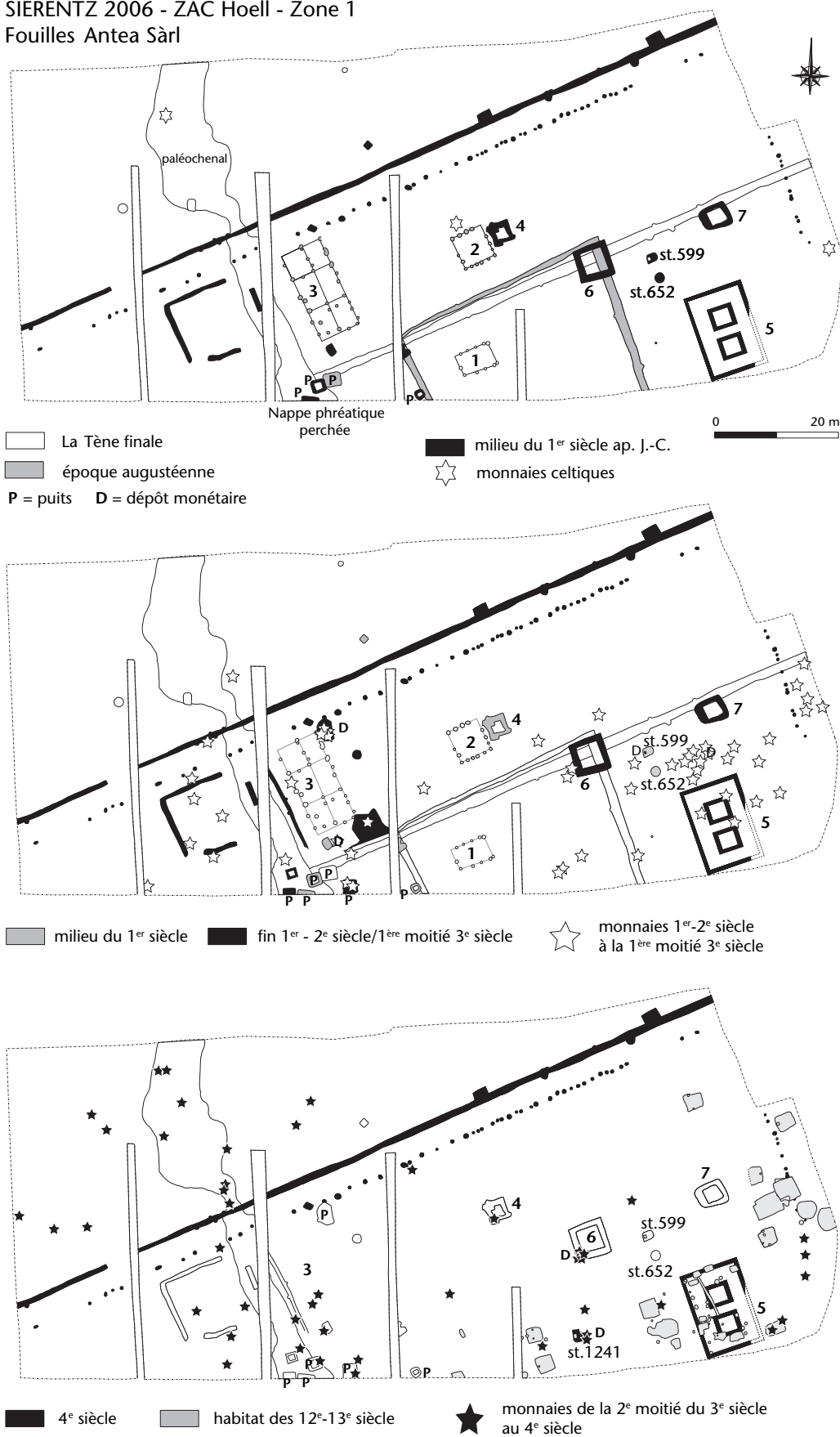
Le 4^e s., pourtant très présent par les découvertes monétaires dans l'espace culturel (fosse à poteau 1241), est étrangement absent sur l'ensemble de l'espace réservé à l'habitat. À noter toutefois la présence d'une nécropole à inhumation de la fin du 4^e s. le long de la voie nord-sud de l'agglomération.

Des monnaies du 4^e s. ont été recueillies dans les fondations démontées des bâtiments 6 et 7 (le bâtiment 4 a certainement été démonté à la fin du 1^{er} s. d'après les mobiliers

* Fouilles Antea Sàrl. Responsable d'opération: Muriel Roth-Zehner. Étude numismatique: Annaïg Le Martret.
1 Wolf 1995; Zehner 1995, 2000.

Fig. 3 Plans phasés de la zone du sanctuaire de Sierentz F.

SIERENTZ 2006 - ZAC Hoell - Zone 1
Fouilles Antea Sàrl



découverts dans les murs récupérés). Ces derniers ont peut-être été démantelés pendant cette période ou plus probablement pendant le Moyen Âge. Le temple à double *cella* était vraisemblablement encore visible au 12^e s., en témoignent les fondations encore intactes et les structures médiévales qui suivent les soubassements de l'édifice. On ne peut ainsi exclure l'existence des autres monuments jusqu'à cette phase tardive.

Les découvertes monétaires dans le sanctuaire

Le sanctuaire de Sierentz a livré 319 monnaies gauloises et romaines. Parmi elles, 9% sont antérieures à Auguste, 48% ont été émises au Haut-Empire (jusqu'au milieu du 3^e s.), 9% à la fin du 3^e s., enfin 34% datent du 4^e s.

Les six monnaies gauloises sont les résidus d'une occupation antérieure et ne circulent pas avec le reste des monnaies. Par contre, les monnaies républicaines (23 as et 2 deniers) font partie de la circulation augustéenne. Sept as républicains sont d'ailleurs coupés, comme cela est courant durant cette période.

Les 158 monnaies du Haut-Empire forment un lot dont la composition est conforme à ce que l'on a l'habitude de trouver sur les sites gaulois occupés tout au long de cette période. Cependant, l'étude des lots de la zone du bassin et de la zone 1 a mis en évidence un décalage chronologique entre les deux zones. Ainsi, sur le secteur du bassin, 94% des monnaies sont antérieures aux Antonins, tandis que sur la zone 1, les monnaies des Antonins et des Sévères représentent 80% du lot. Un déplacement d'occupation semble donc avoir eu lieu au cours ou à la fin de la dynastie des Flaviens.

21% des monnaies du Haut-Empire datent des règnes d'Auguste et Tibère. Cette part importante n'est pas inhabituelle en raison de l'exceptionnelle quantité de monnaies produites sous Auguste. Le numéraire lyonnais est à peine plus important que les frappes romaines. Or, l'atelier lyonnais, proche et surtout très actif devrait être majoritaire. Ceci pourrait être lié à la proximité de camps militaires (Kembs est très proche) qui offrent souvent une forte proportion de monnaies des monétaires, signe probable d'un approvisionnement direct depuis Rome. Trois as contremarqués à l'époque tibérienne ont été

trouvés. Sans atteindre les proportions de Kembs, la présence de contremarques reste significative de l'influence militaire sur la circulation monétaire régionale.

Les monnaies émises sous les Flaviens sont au nombre de 24 (14% du lot). Un phénomène particulier est à souligner: 13 monnaies du bassin ont été volontairement pliées. Cette pratique rappelle la découverte, sur des sites de sanctuaires, de monnaies mutilées avec un ciseau ou un burin. L'explication culturelle paraît la plus plausible: en dégradant les monnaies, on les exclut de la circulation monétaire et on s'assure de la pérennité du don. La datation des monnaies pliées semble indiquer qu'il s'agit d'une pratique flavienne.

Un tiers des monnaies du Haut-Empire est antonine. Ces frappes ayant été abondantes et régulières, l'ensemble des empereurs est représenté. La quantité de monnaies de Marc Aurèle et Commode est inhabituelle. En effet, les monnaies de la fin du 2^e s. sont généralement moins nombreuses, le numéraire foisonnant des précédents empereurs ayant suffi à alimenter le circuit monétaire. Le maintien de ce monnayage permet d'imaginer une occupation soutenue à la fin du 2^e et au début du 3^e s., années au cours desquelles les productions antonines continuèrent à circuler en masse. La présence d'une quantité respectable, pour cette période, de monnaies du début du 3^e s. va dans le même sens.

9% des monnaies du sanctuaire ont été frappées entre 260 et 274. Ces chiffres sont très faibles, en particulier en ce qui concerne les imitations (12). En effet, les sites occupés à la fin du 3^e s. et au début du 4^e regorgent habituellement d'imitations radiées. Un hiatus apparaît donc pour les monnaies de la fin du 3^e s.

Les monnaies du 4^e s. représentent plus d'un tiers des monnaies du sanctuaire. Elles indiquent un regain de vitalité au cours de cette période. Cependant, 33 des 87 monnaies du 4^e s. proviennent de la structure 1241 (*cf. infra*). L'intérêt de cet ensemble clos est d'offrir une image de la circulation monétaire sur le site à la fin du 4^e s. (les monnaies les plus récentes datent de 378-383). Un décalage chronologique apparaît entre la composition du lot retrouvé dans la structure 1241 et celle des monnaies éparpillées sur le site, qui révèle une fréquentation plus marquée sous les Constantinien. L'arc chronologique couvert rappelle aussi que la durée de circulation des monnaies peut atteindre

plusieurs décennies. Les bronzes des Valentinieniens n'étant pas majoritaires, on peut en déduire que l'arrivée de monnaies de ces empereurs n'a pas suffi à alimenter les échanges monétaires. La présence de monnaies des années 260-270 et d'imitations radiées, s'explique par le fait que d'anciennes monnaies peuvent réapparaître lors de la mise en circulation d'espèces de gabarit similaire.

Les fosses à poteau st. 599 et 1241 et leur dépôt monétaire

La structure 599 (fig. 3 et 4) est localisée entre le temple à double *cella* et le bâtiment carré 6. Il s'agit d'une fosse quadrangulaire de 1,40 x 1,80 m de côté composée de blocs calcaires et galets qui formaient un *podium* conservé sur une profondeur de 2,20 m. L'ensemble de ces blocs formait le calage d'une poutre (40 x 50 cm) placée dans le moitié ouest de la structure. Des fragments de céramiques de la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. ont été découverts dans la structure et datent probablement la fondation de cet édifice. Les monnaies, de la fin du 1^{er} et du début du 2^e s. ap. J.-C., ont été mises au jour dans le remplissage laissé par la poutre incendiée.

Cinq monnaies de module similaire y ont été découvertes. En dehors d'un as qui n'a pu être attribué, le lot se compose de 2 as de Domitien, un as de Nerva, et un as ou *dupondius* de Trajan qui donne un *terminus post quem* à 110 ap. J.-C. Ces pièces sont généralement peu usées, notamment celle de Trajan, ce qui permet d'envisager un temps

de circulation court, et donc un enfouissement rapide après son émission. D'autre part, les monnaies de ce lot, qui couvre un arc chronologique de 30-35 ans, circulaient sans doute simultanément.

Une seconde fosse à poteau a été mise au jour non loin de la première. Cette dernière, moins bien conservée que la précédente, propose une architecture similaire, mais de facture moins soignée. Tout comme la st. 599, la st. 1241 (fig. 3) est de forme quadrangulaire (2,30 x 1,50 m pour une profondeur de 1,20 m). Deux phases ont été observées: un premier aménagement qui n'a livré aucun mobilier et une seconde phase qui recueille les 41 monnaies piégées dans le fantôme de la poutre (40 x 60 cm). Ces monnaies constituent certainement un dépôt votif (le *terminus post quem* de la structure est donné par deux monnaies datées de 378-383).

La découverte de ces deux fosses à poteau des 1^{er} et 4^e s. ap. J.-C. montre la permanence d'un même culte pendant toute la période gallo-romaine au sein du sanctuaire de Sierentz.

Des structures similaires ont été découvertes dans la région mais dans des contextes de *villa*: fosse circulaire et poteau central, le tout aménagé dans un bâtiment carré (Habsheim F-Haut-Rhin et Dietikon CH-ZH). Les structures qui se rapprochent le plus de celles de Sierentz ont été retrouvées à Estrées-Saint-Denis F (Oise): fosse quadrangulaire, poteau aménagé dans la moitié ouest de la structure et dépôt monétaire au sein d'un sanctuaire gallo-romain qui débute à La Tène et perdure jusqu'au 4^e s. ap. J.-C.

Fig. 4 Sierentz. Fosse à poteau 599.



La fosse 652

À proximité de la structure 599 se trouve une fosse originale par sa forme et son contenu. La fosse 652 (fig. 3), de forme circulaire avec un fond en cuvette, contenait une couche homogène composée de végétaux calcinés, de quelques tessons de céramiques, de faune et d'un fragment de marbre. Les premières analyses de la couche montrent qu'elle contenait des pignons de pin calcinés, une plante méditerranéenne et donc allochtone, particulièrement présente dans des contextes culturels (Biesheim). L'étude précise de ce remplissage est en cours (IPNA, informations Patricia Vandorpe). La fosse (à offrandes?) 652 reste pour l'instant unique. Son contenu permet d'effectuer des comparaisons

avec la zone sacrée de Biesheim (présence de pignons de pins en grande quantité)². Les prochaines analyses effectuées sur les prélèvements permettront certainement de nous faire une meilleure idée des végétaux utilisés au sein de rites sacrés dans le sanctuaire de Sierentz.

Muriel Roth-Zehner
Annaïg Le Martret
Antea Sàrl - bureau d'études en archéologie
11, rue de Zürich
F-68440 Habsheim (Alsace)
muriel.roth-zehner@wanadoo.fr

Crédit des illustrations

Fig. 1, 3 M. Roth-Zehner, Antea Sàrl
Fig. 2 Plan J.-J. Wolf et M. Bader
(Service départemental de
l'archéologie du Haut-Rhin),
B. Bakaj et M. Roth-Zehner
(Antea Sàrl)

Fig. 4

Antea Sàrl

² Cf. *infra*, Ginella/Hüster Plogmann/Vandorpe,
307-308.

...und sie huldigten den Göttern. Reste von Tieren und Pflanzen aus dem gallo-römischen Tempelbezirk Oedenburg/Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin, F)

Francesca Ginella
Heide Hüster Plogmann
Patricia Vanderpe

Einleitung

Die Fundstelle Oedenburg liegt etwa auf halber Strecke zwischen Basel CH und Strassburg F. Das archäologisch interessante Gelände erstreckt sich auf mehr als 200 ha. Seit 1998 untersucht ein trinationales (F-D-CH) und interdisziplinäres zusammengesetztes Forschungsteam die römische Fundstelle¹. Bis heute sind folgende Anlagen bekannt: julisch-claudische Militärlager, Zivilsiedlung, Tempelbezirk, Mithraeum, valentinianische Festung, Strassenprätorium und Gräberfelder (Abb. 1)². Die antike Siedlung lag an der Strassenkreuzung, an der sich die linksrheinische Nordsüdachse und die Ostwestachse schneiden.

Im Tempelbezirk von Oedenburg/Biesheim-Kunheim wurden Grundrisse von verschiedenen Umgangstempeln freigelegt³. Sie gehören unterschiedlichen Bauphasen an und datieren vom 1. Jh. n. Chr. bis ins 3. Jh.

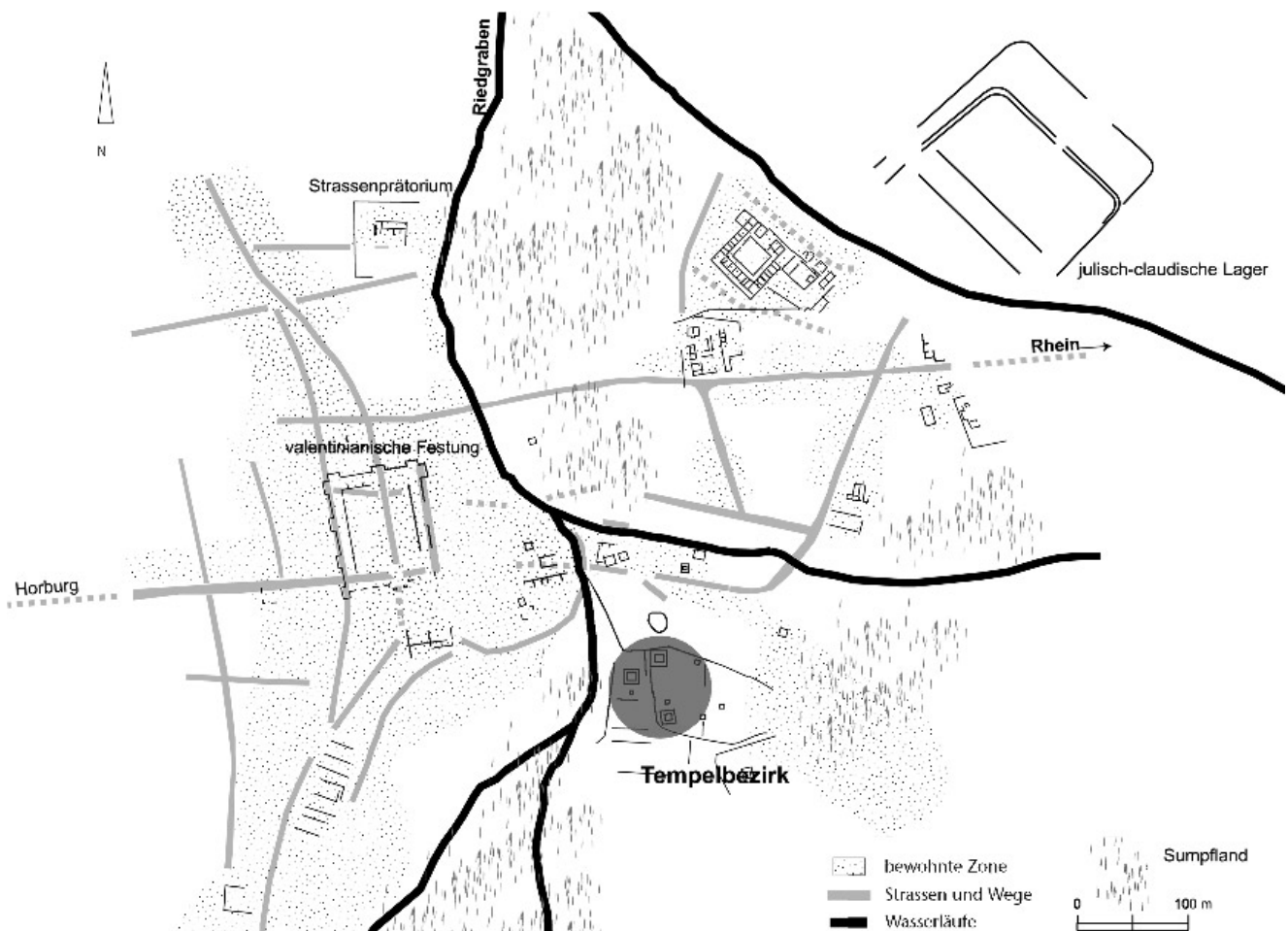
n. Chr. Bereits während des Ausgrabens fielen zwei Strukturen – eine Opfergrube und ein Brandopferplatz – ihrer reichhaltigen Funde wegen auf. Daher wurde das Erdmaterial dieser beiden Befunde vollständig geschlämmt. Das Ziel des vorliegenden Beitrags ist es, die so gewonnenen Funde pflanzlicher und tierischer Herkunft vorzustellen und die Faunenreste denjenigen gegenüberzustellen, die von blossen Auge auf der Grabung erkannt und von Hand aufgelesen wurden.

Material und Methode

Herkunft der untersuchten Pflanzen und Tierreste

Bei den beiden archäobiologisch untersuchten Strukturen handelt es sich um eine Opfergrube und einen Brandopferplatz (Abb. 2). Die Verfüllung der Opfergrube geht

Abb. 1 Oedenburg/Biesheim-Kunheim. Plan der Fundstelle. Graue Markierung: Lage des Tempelbezirks.

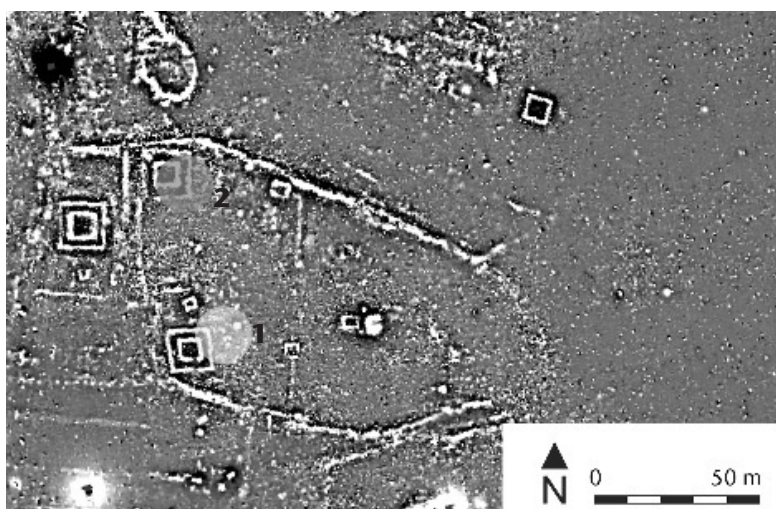


auf ein einmaliges Ereignis zurück und datiert in die Mitte des 2. Jh. n. Chr. Die Ablagerung auf dem Brandopferplatz erfolgte hingegen sukzessiv während des 1. und 2. Jh. n. Chr.⁴ Beide Strukturen führten Tierknochen, Samen, Früchte, Holz und Gebäcke. Die Holzkohle sowie die Funde aus Keramik, Glas und Metall werden im Folgenden nicht berücksichtigt.

Fundbergung

Die beiden archäobiologisch untersuchten Strukturen wurden mit der Kelle freigelegt. Die von Auge erkennbaren und von Hand fassbaren Objekte wurden beim Ausgraben aufgelesen und geborgen, bereits auf der Grabung gewaschen, verpackt und den jeweiligen BearbeiterInnen übergeben. Während der Ausgrabung wurden zunächst parallel dazu Erdproben entnommen. Die Proben wurden im Feldlabor durch eine Siebkolonne mit Maschenweiten von 4, 1 und 0.35 mm geschlämmt. Um die mechanische Belastung der organischen Materialien niedrig zu halten, kam die Methode der «Halbflotation» zur Anwendung. Dabei erfolgte für jede Fraktion eine Separierung von leichteren, meist botanisch durchsetzten und schwereren, meist anorganischen Bestandteilen bereits während des Schlämmvorgangs⁵. Die grösste Fraktion (4 mm) wurde schnellstmöglich einem «Grobscanning» unterzogen, sodass ein Rücklauf erster Resultate ins Feld möglich war, solange die Befunde noch offen lagen. Diese Vorgehensweise hatte wegen der Reichhaltigkeit der Schlämffunde zur Folge, dass zusätzlich zu den bereits entnommenen Erdproben der Abraum geborgen und vollständig geschlämmt wurde.

Die Samen und Früchte fanden sich hauptsächlich in den organischen Fraktionen. Die 4 mm organische Fraktion aller Proben wurde vollständig ausgelesen. In den meisten Fällen wurde eine Stichprobe der 1 mm und 0.35 mm Fraktion ausgelesen (100 ml resp. 50 ml). Zoologische Reste fanden sich überproportional in den schwereren «anorganischen» Fraktionen, weshalb die folgenden Ergebnisse vorrangig auf der Analyse der Tierreste aus diesen Fraktionen beruhen. Die Analysen erfolgten unter einer Stereolupe bei 6- bis 40-facher Vergrößerung. Archäologisch wichtige Reste wurden erfasst und mit Ausnahme der Holzkohle ausgelesen. Die biologischen Reste wurden nach den am Institut für Prähistorische und



Naturwissenschaftliche Archäologie der Universität Basel (IPNA) üblichen Methoden bestimmt und analysiert.

Materialbasis

Das untersuchte Material umfasst insgesamt 6283 Fragmente. Zwei Drittel davon zählen zu den zoologischen Resten, das gilt sowohl für die Opfergrube wie auch für den Brandopferplatz. Innerhalb der tierischen Überreste betragen die Schlämreste gegenüber den von Hand aufgelesenen Funden 92.2% in der Opfergrube und 84.9% am Brandopferplatz. Der Anteil der sogenannten Makrofauna (= die von Hand aufgelesenen Tierknochen) ist demnach sehr klein (Abb. 3). Die botanischen Reste wurden ausnahmslos beim Schlämmen gewonnen.

Resultate

Die archäologischen Funde im Tempelbezirk waren während ihrer Einbettung Trockenbodenbedingungen ausgesetzt.

- 1 ■ Das Projekt wird von Michel Reddé (EPHE, Paris) koordiniert.
- 2 ■ Reddé et al. 2005; Die Endpublikation ist in Vorbereitung. Sie soll in zwei Bänden der Reihe «Monographien» des RGZM in den Jahren 2008 und 2009 veröffentlicht werden.
- 3 ■ Die Grabungen im Tempelbezirk wurden von Caty Schucany und Peter-A. Schwarz geleitet.
- 4 ■ Reddé 2004; Reddé 2005.
- 5 ■ Hosch, S./Zibulski, P. (2003) The Influence of Inconsistent Wet-Sieving Procedures on the Macromain Concentration in Waterlogged Sediments. *Journal of Archaeological Science* 30, 849-857; Kenward, H. K./Hall, A. R./Jones, A. K. G. (1980) A Tested Set of Techniques for the Extraction of Plant and Animal Macrofossils from Waterlogged Archaeological Deposits. *Science and Archaeology* 22, 3-15.

Abb. 2 Oedenburg/Biesheim-Kunheim. Auszug aus dem geomagnetischen Plan der Fundstelle aus dem Bereich des Tempelbezirks. 1: Lage der Opfergrube; 2: Lage des Brandopferplatzes.

Anzahl Fragmente	Opfergrube	Brandopferplatz
Makrofauna - handaufgelesene Knochen	167	303
Mikrofauna - Knochen aus Schlämmreste	1974	1703
Samen und Früchte - Schlämmfunde	1569	567

Abb. 3 Oedenburg/ Biesheim-Kunheim. Übersicht über die Mengen der untersuchten archäobiologischen Reste pro Befund.

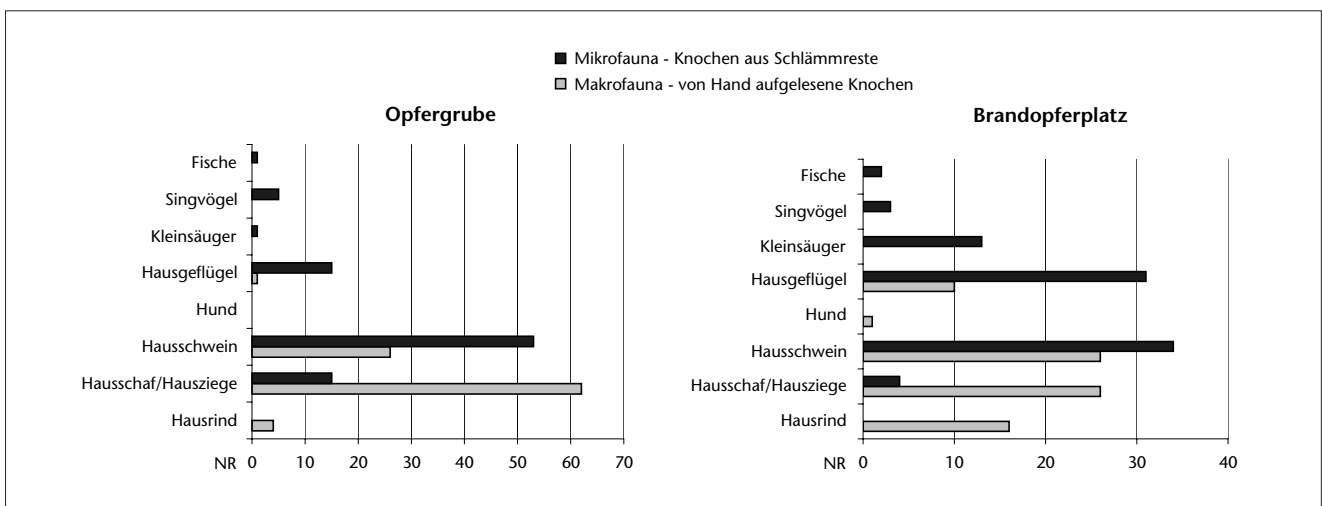
Dementsprechend liegen archäobiologische Funde nur in chemisch veränderter Form vor (Mineralisierung, Verkohlung oder Kalzinierung). Beide untersuchten Strukturen enthielten aufgrund ihrer Funktion erhebliche Anteile verkohlten bis kalzinierten Materials, so dass mit aussagekräftigen Ergebnissen gerechnet werden durfte.

Makrofauna – von Hand aufgelesene Knochen

Es wurden insgesamt 470 von Hand aufgelesene Tierknochenfragmente untersucht. Sie sind ausgesprochen klein, ihr durchschnittliches Gewicht liegt bei 1.5 g (Opfergrube) resp. 2.1 g (Brandopferplatz). Der Anteil taxonomisch unbestimmbarer Fragmente liegt für die Opfergrube bei 44.3% und für den Brandopferplatz 73.9% (!). Die Durchschnittsgewichte der unbestimmbaren Fragmente von 0.8 g (Opfergrube) und 1.1 g (Brandopferplatz) widerspiegeln einerseits eine sehr feine Feldarbeit, andererseits eine sehr starke Fragmentierung des Fundmaterials.

Im untersuchten Material konnten keine Wildtiere nachgewiesen werden. Die Funde aus der Opfergrube stammen zu zwei Dritteln von Hausschafen (*Ovis aries*) und Hausziegen (*Capra hircus*). Auch Schweineknochen (*Sus domesticus*) sind häufig vertreten. Vier Rinderknochenfragmente (*Bos taurus*) und ein Hühnerknochen (*Gallus dom.*) ergänzen die

Abb. 4 Oedenburg/ Biesheim-Kunheim. Übersicht über die tierischen Funde pro Befund.

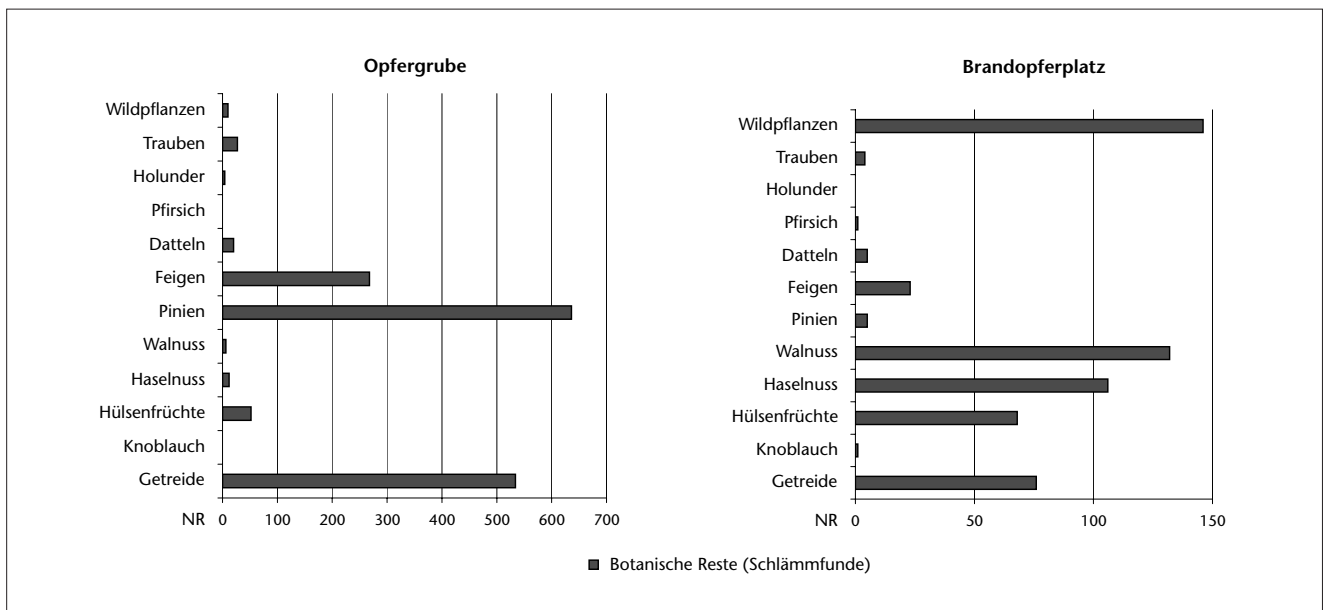


Artenliste. Die 79 bestimmbaren Funde aus dem Brandopferplatz konnten zu je einem Drittel Schaf/Ziegen und Schweinen zugewiesen werden. Wieder sind Rinder und Hühner vertreten, hier etwas zahlreicher als in der Opfergrube. Die Rinderknochen gehören adulten Individuen an. Eine statistisch aussagekräftige Basis ist für Altersauswertungen bei weitem nicht gegeben. Es sind jedoch in beiden Befunden sowohl unter den Schaf-/Ziegen wie auch den Schweineknochen regelmässig Fragmente von Jungtieren zu finden.

Mikrofauna – Knochen aus Schlämmresten

Insgesamt wurden aus den Schlämmproben der Opfergruben und des Brandopferplatzes 3677 Tierreste ausgezählt. Ein überwältigender Teil von rund 95% konnte nicht näher bestimmt werden. Es handelt sich bei diesen Resten um stark fragmentierte Röhren- und Plattenknochen mittlerer bis grösserer Säugtiere, nach den Ergebnissen der Makrofauna also vermutlich um solche von Haus-säugetern. Die bestimmbaren Knochen zeigen in beiden Befunden eine grosse Präsenz des Hausschweines (*Sus domesticus*). Vor allem die kleinen Knochen der Extremitätenspitzen junger Tiere sind in den Schlämmresten gut dokumentiert, ein Ergebnis, das in geschlammtem Material immer wieder zu beobachten ist⁶. Es unterstreicht die Bedeutung der Jungtiere im Zusammenhang beliebter Speisen und Opfergaben zur Römerzeit.

Von den Schweineknochen abgesehen, fanden sich in den Fraktionen Tierreste, die in der Makrofauna kaum oder gar nicht nachweisbar waren. Trotz der schlechten Er-



haltungsbedingungen waren vor allem Reste von Hausgeflügel, aber auch von Singvögeln und Fischen aus den Familien der Lachsartigen und der Karpfenartigen nachzuweisen (Abb. 4). Alle diese Reste deuten auf Speise- bzw. Opferreste hin. Hingegen halten wir Knochen von Feld- oder Hausmäusen für natürliche Einträge. Die Nahrungsschädlinge waren vermutlich in grosser Zahl über das gesamte Siedlungsgelände anzutreffen.

Pflanzliche Reste: Samen und Früchte

Holzkohle, verkohltes Fruchtfleisch und/oder Brei/Gebäck befanden sich überwiegend in den Proben des Brandopferplatzes und der Opfergrube. Ausserdem konnten verkohlte Samen und Früchte – mehrheitlich von Nutzpflanzen – häufig nachgewiesen werden. Insgesamt wurden 2136 Samen und Früchte gezählt und bestimmt, wovon 567 Reste von dem Brandopferplatz und 1569 aus der Opfergrube stammen. An Nutzpflanzen fanden sich Getreide, vor allem Körner von Nacktweizen (*Triticum aestivum/durum/turgidum*), Hirse (*Panicum miliaceum*) und Gerste (*Hordeum sativum*), sowie Hülsenfrüchte (Linse [*Lens culinaris*], Erbse [*Pisum sativum*], Ackerbohne [*Vicia faba*]), Knoblauch (*Allium sativum*), Nüsse (Haselnuss [*Corylus avellana*], Walnuss [*Juglans regia*]), Pinie (*Pinus pinea*) und Früchte (Feige [*Ficus carica*], Traube [*Vitis vinifera*], Dattel [*Phoenix dactylifera*] und Pfirsich [*Prunus persica*]). Wir beobachteten einige Unterschiede in der Verteilung der Pflan-

zenreste zwischen den beiden untersuchten Strukturen (Abb. 5). Dies beruht auf Art und Erhaltung der jeweiligen archäologischen Struktur. Aussergewöhnlich sind die Funde von einer ganzen Dattel und verschiedenen Fragmenten von Dattelkernen, Fragmenten von Pinienkernen, Zapfenschuppen und einem Pinienzapfen sowie einer Knoblauchzelle. Diese Pflanzenreste stellen sehr seltene Funde in den römischen Siedlungen nördlich der Alpen dar. Die Zusammenstellung der pflanzlichen Makroreste zeigt eindeutig, dass wir es mit pflanzlichen Opfergaben zu tun haben. Die geborgenen Pflanzenteile kommen bei der Konsumierung normalerweise nicht in Kontakt mit Feuer und sind deswegen wahrscheinlich nicht das Ergebnis einer zufälligen Verbrennung. Ferner wurden sehr oft Reste von Pinie, Dattel, Feige, Getreide und Hülsenfrüchten als Bestandteil von Opfergaben in römischen Sakralbereichen⁷ und Gräbern⁸ gefunden. Im Vergleich mit anderen römischen Heiligtümern ist die Liste der pflanzlichen Opfergaben in Oedenburg sehr reichhaltig⁹. Dies liegt hauptsächlich daran, dass es kaum Heiligtümer gibt, die archäobotanisch untersucht sind.

6 ■ Schmöcke, U./Heinrich, D. (2006) Die Tierreste aus dem Hafen von Haithabu – Schlammfunde. In: Schietzel, K. (dir.) Berichte über die Ausgrabungen in Haithabu. Bericht 35: Untersuchungen an Skelettresten von Tieren aus dem Hafen von Haithabu. Neumünster, 195-239.

7 ■ Robinson 2002; Zach 2002; Béal 1994.

8 ■ Bouby/Marival 2004; Petrucci-Bavaud/Jacommet 1997; Petrucci-Bavaud et al. 2000; Pradat, inédit.

9 ■ Vadorpe/Jacommet, im Druck.

Abb. 5 Oedenburg/ Biesheim-Kunheim. Übersicht über die pflanzlichen Funde pro Befund.

Fazit

Oft finden sich in römerzeitlichen Tempelbezirken grosse Anteile an Knochen von Schweinen, Schafen, Ziegen und Hühnern, wie die Analyse der von Hand aufgefundenen Knochen auch in Oedenburg zeigt. Der Nachweis von Singvögeln und Fischen sowie die Bedeutung des Hausgeflügels basieren hingegen auf der Analyse der Schlammfunde. Auch die reiche Palette an exotischen Pflanzenfunden sowie der Nachweis von Pinienzapfen und Datteln konnte ausschliesslich dank den Schlammfunden aus zahlreichen Erdproben gewonnen werden. Vergleiche mit anderen archäobiologisch untersuchten

sakralen Befunden aus der Römerzeit zeigen, dass die in Oedenburg/Biesheim-Kunheim nachgewiesenen Pflanzen- und Tierarten geläufige Opfergaben waren und im römischen Kult eine wichtige Rolle spielten.

Francesca Ginella

Heide Hüster Plogmann

Patricia Vandorpe

Universität Basel, IPNA (Institut für Prähistorische und Naturwissenschaftliche Archäologie)

Spalenring 145

CH-4055 Basel

francesca.ginella@unibas.ch

heide.huester-plogmann@unibas.ch

patricia.vandorpe@unibas.ch

Abbildungsnachweis

Abb. 1, 2

Reddé et al. 2005, fig. 6 und 5, ergänzt durch F. Ginella

Abb. 3, 4, 5

F. Ginella

Le sanctuaire de Cressier (canton de Neuchâtel) et ses deux divinités tutélaires: Mars et Naria Nousantia

Les résultats et hypothèses qui suivent découlent d'une étude dont l'objectif principal était de déterminer les fonctions de la divinité indigène Naria¹. Jusqu'à aujourd'hui, seuls deux témoignages d'un culte porté à Naria sont connus: une statuette en bronze mise au jour à Muri BE en 1832 (fig. 1) et l'autel votif de Cressier (fig. 2). Ce dernier est associé à un autel consacré à Mars (fig. 3).

Le village de Cressier est situé en bordure de la plaine de la Thielle, dans la région de l'Entre-deux-Lacs (fig. 4). Les vestiges romains ainsi que le lieu de la découverte des deux autels sont localisés sur un éperon ro-

cheux au-dessus du village, à l'emplacement du château Jeanjaquet et de la chapelle Saint-Martin (fig. 5).

L'observation de nombreux éléments architecturaux d'époque romaine en remploi dans les murs de la chapelle (fig. 6) ainsi que la découverte conjointe des autels voués aux divinités Mars et Naria Nousantia dessinent les contours du premier sanctuaire gallo-romain connu en pays neuchâtelois. Ces deux autels racontent quelques pages de l'histoire religieuse de la région des Trois-Lacs.

Cette étude a permis non seulement de répertorier l'ensemble des indices attestant la

Ludivine Marquis



1 Cette recherche fut menée dans le cadre d'un mémoire de licence, dirigé par le Professeur Denis Knoepfler (IPSA, Université de Neuchâtel) et orienté par le Professeur Thierry Luginbühl (IASA, Université de Lausanne).

Fig. 1 Muri BE. Statuette dédiée à Dea Naria par la regio Arurensis. H: 24 cm, socle y compris. Vue de face. CIL XIII 5161. Musée Historique, Berne. Inv. 16209. Deae / Nariae / reg(io) Arure(ensis) / cur(ante) Feroc(e) l(iberto) «À la déesse Naria, la regio Arurensis a fait un don accompli par les soins de l'affranchi Ferox».

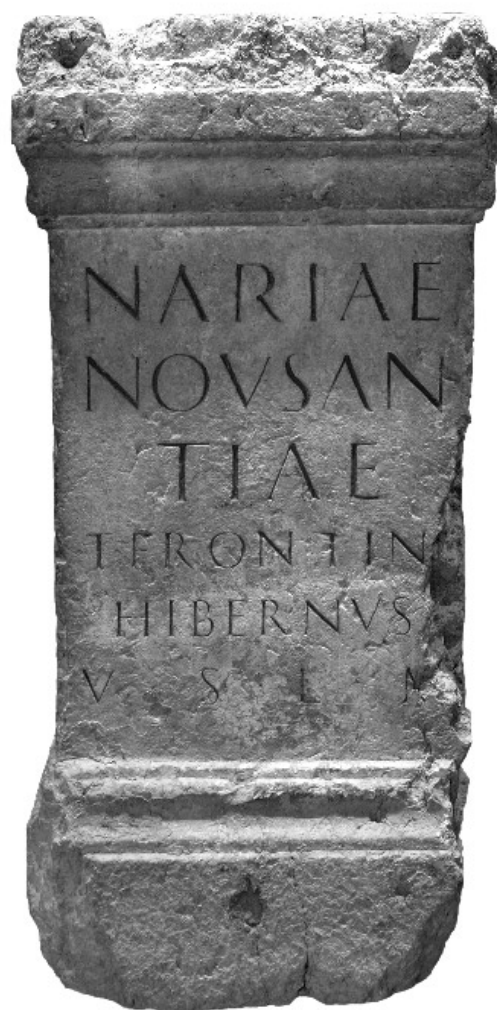


Fig. 2 Cressier NE. Autel votif dédié à Naria Nousantia par Titus Frontinius Hibernus. H: 125 cm. CIL XIII 5151. Laténium, Hauterive. Inv. CRE-Château Jeanjaquet-127. Nariae / Nousantiae / T(itus) Frontin(ius) / Hibernus / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito). «À Naria Nousantia, Titus Frontinius Hibernus s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre».

Fig. 3 Cressier NE. Autel votif dédié à Mars par Titus Frontinius Genialis. H: 124 cm. CIL XIII 5150. Laténium, Hauterive. Inv. CRE-Château Jeanjaquet-126.

Marti / sacrum / T(itus) Frontinius / Genialis / v(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito).

«Consacré à Mars, Titus Frontinius Genialis s'est acquitté de son vœu volontiers et à juste titre».



présence d'un sanctuaire gallo-romain à Cressier², mais également de mettre en lumière la nature de deux divinités helvètes honorées au 2^e s. de notre ère.

Précisons que le site n'a pas encore fait l'objet d'une fouille systématique.

Les indices recueillis

L'importance de la topographie

Les indices topographiques révèlent un emplacement de choix pour l'élévation d'un sanctuaire et l'organisation de cultes. Dominant la plaine d'une cinquantaine de mètres, le tertre sur lequel repose le sanctuaire est situé à l'endroit précis où le ruisseau le Mortruz fait un coude avant de s'écouler dans la plaine. Sa source sourd à quelques centaines de mètres du château en direction de l'ouest.

L'éperon rocheux et le ruisseau suggèrent que l'on est en présence d'un site de hauteur. Les sites de hauteur sont souvent dédiés, en contexte gallo-romain, aux divinités Mars et Mercure, comme au Chasseron (Bullet VD)³,

aux Villards d'Héria (Jura, F)⁴ ou à Saint-Michel de Valbonne (Var, F)⁵.

Les indices toponymiques

Saint-Martin, chemin de Montmartre, ruisseau le Mortruz, croix de Saint-Mar: dès le milieu du 19^e siècle, nombreux sont les auteurs qui affirment que les toponymes et le nom du ruisseau proches de la chapelle Saint-Martin s'apparentent à un culte rendu au dieu Mars à l'époque romaine. L'étude de W. Müller sur la toponymie antique et altimédiévale de Cressier⁶ démontre toutefois que ces noms sont, pour la plupart, apparus au Haut Moyen Âge seulement. Ainsi, la toponymie ne peut en aucun cas garantir, pour Cressier, la présence d'un temple à proximité de la chapelle.

Les autels votifs

Découverte essentielle, les autels votifs de Cressier constituent, aujourd'hui encore, l'unique témoignage de cultes gallo-romains en région neuchâteloise. Avec deux autres inscriptions, l'une lapidaire et fragmentaire⁷ et l'autre gravée sur un stylet en bronze⁸, ils représentent les seuls documents épigraphiques connus du canton de Neuchâtel. Sur la base de critères paléographiques et de la formule votive utilisée (*V. S. L. M.*), les autels de Cressier sont généralement attribués à la première moitié voire au milieu du 2^e s. de notre ère⁹.

Les deux divinités du sanctuaire: Naria et Mars

Naria est une divinité indigène dont le culte était circonscrit au territoire de la *civitas Helvetiorum*. Représentée sous les traits d'une divinité romaine que l'on rapproche de ceux de Fortuna (fig. 7), elle était sans doute parée d'une patère et d'une corne d'abondance¹⁰.

L'inscription de Muri, commanditée et consacrée par la *regio arurensis*¹¹ (l'adjectif *arurensis* découle du nom d'origine celtique *Arura* = Aar), permet de penser que Naria avait une place notable dans le panthéon helvète, au même titre que Mars Caturix ou dea Artio, la déesse ourse.

Parfois théâtre, élément ou objet de culte chez les peuples celtiques, les eaux continuent à jouer un rôle prépondérant à

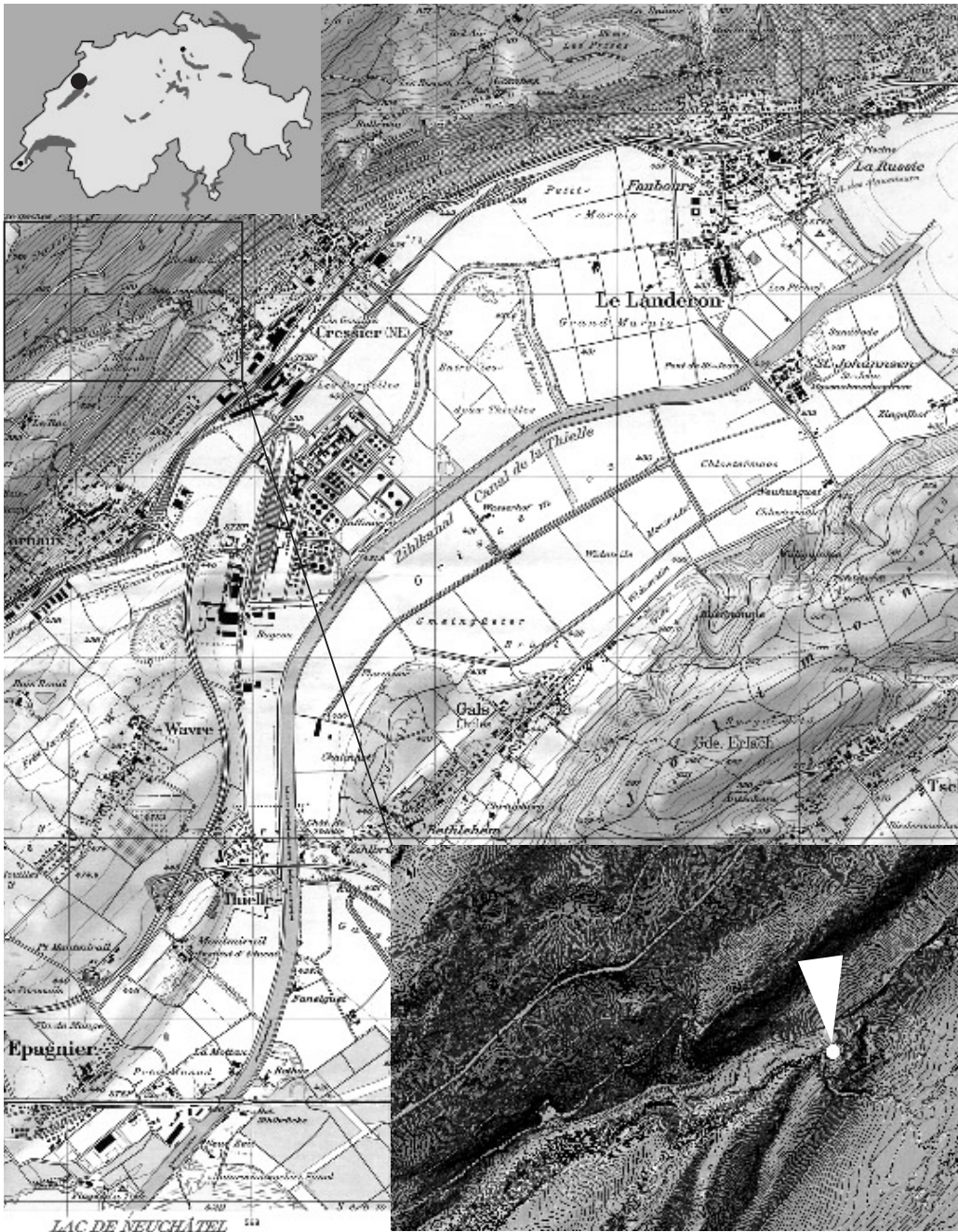


Fig. 4 Situation du village de Cressier et du lieu-dit Château Jeanjaquet dans la région de l'Entre-deux-Lacs (canton de Neuchâtel). Carte topographique dessinant le promontoire sur lequel sont construits la chapelle Saint-Martin et le château Jeanjaquet.

2 Sur la base de Bossert/Neukom 2003. Cf. *supra*, Cramatte, 265, n. 3.

3 Luginbühl 2006b; Luginbühl/Cramatte, à paraître en 2008. Cf. *supra*, Luginbühl, 236-237.

4 Lerat (dir.) 1998.

5 Thévenot 1955, 107.

6 Müller, W. (2008) Toponymes cressiacois. In: Cressier. Hauterive.

7 Bloc calcaire provenant de Saint-Blaise: [VALE]RIANU[S] / [PAT]RONUS / C. Il signifierait la dédicace d'un bâtiment réalisée par le «patron» Valerianus.

8 Stylet en bronze provenant de la villa du Landeron-Les Carougets: *DI TE SERVENT AMOR AMORUM* – «Que les dieux te protègent, amour des amours!».

9 La datation est donnée par R. Frei-Stolba et par Bossert/Neukom 2003, 221-222.

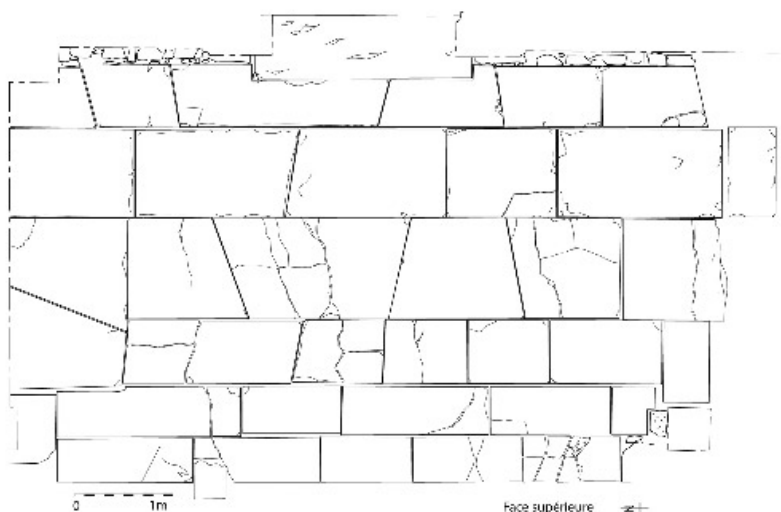
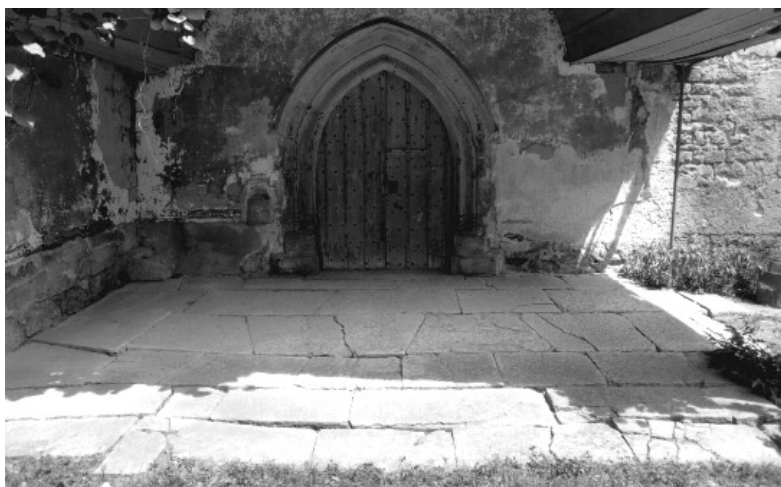
10 La statuette est datée au plus tôt du 1^{er} s. et au plus tard du 2^e s. de notre ère. Si l'on considère le formulaire votif, *deo-deae* se place devant le nom de la divinité au plus tôt en 135 ap. J.-C. pour la région concernée. Voir Raepsaet-Charlier 1975.

11 Cf. *supra*, Martin-Kilcher, 252-254. Pour une discussion sur les *regiones*, voir également Kaufmann-Heinimann 2002, notamment 18-19 et 46: l'inscription CIL XIII 5161 démontrerait que la *regio arvensis*, au-delà de la notion de territoire qu'elle véhicule, est aussi une association cultuelle, gérant et entretenant le sanctuaire. Dans ce cas, l'organisation du culte et le bon fonctionnement du sanctuaire de Muri dépendraient de cette association cultuelle, alors chargée de récolter des fonds afin d'honorer la divinité. Voir aussi Herzog 1972/1973, 180.

Fig. 5 Cressier NE.
La chapelle Saint-
Martin vue du nord-est.
Le cliché laisse deviner
le promontoire sur
lequel elle est bâtie.



Fig. 6 Cressier NE.
Blocs romains rem-
ployés comme pave-
ment de l'entrée ouest
de la chapelle.



l'époque gallo-romaine. Plusieurs indices étymologiques tendent à démontrer les liens qui unissent Naria aux eaux. Tout d'abord, deux divinités qui présentent la même racine étymologique, Nerius (Gaulle aquitaine) et Narius (Bretagne), sont associées à des sources¹². Ensuite, l'épithète *Nousantia* découle selon toute vraisemblance de la racine **nous-*, qui signifierait «couler», «soudre goutte à goutte»¹³. De plus, comme la terminaison *-antia* le suggère, l'épithète *Nousantia* correspondrait à un nom de lieu, véhiculant alors la notion d'écoulement, à moins qu'il ne corresponde à un adjectif qualificatif de la même manière que *beleununtia* (d'après Belenos, l'Apollon gaulois) signifie «*apollinaire*» (en l'honneur d'Apollon)¹⁴. Sans doute Naria *Nousantia* représente-t-elle tout particulièrement l'idée de l'eau alimentant rivières et lacs: la Thielle ainsi que les Lacs de Neuchâtel et de Bièvre qui s'écoulent dans le bassin de l'Aar.

Sur le territoire helvète, les témoignages du culte de Mars démontrent que son *numen* rassemble des fonctions multiples: à la fois divinité protectrice et tribale, Mars est associé à Apollon dans le sanctuaire des eaux d'Yverdon-les-Bains¹⁵. Il est aussi sollicité *pro salute et incolunitate* sur un autel votif découvert à Pomy VD¹⁶ et sur un autre bloc, un médecin le remercie d'avoir exaucé son vœu¹⁷. De fait, Mars remplit aussi un rôle de guérisseur et,

plus précisément, de protecteur contre les maladies. Doit-on pour autant voir un sanctuaire des eaux sur les hauteurs de Cressier ? Les indices sont bien trop lacunaires et ce n'est pas la présence toute proche du ruisseau le Mortruz ou du lac de Biemme visible en contrebas qui peut nous permettre d'envisager une telle fonction. Des témoignages plus directs sont nécessaires tels des *ex-voto* ou l'utilisation du ruisseau ou de sa source à des fins cultuelles (présence d'un bassin sacré, traces de la sacralité de la source). Ils font défaut à Cressier alors qu'ils sont caractéristiques des sanctuaires des eaux comme ceux des Villards-d'Héria (Jura, F), des Sources de la Seine (Côte-d'Or, F) ou des Vaux-de-la-Celle (Val d'Oise, F).

Un sanctuaire destiné à des *sacra publica* ou à des *sacra privata* ?

Dans le monde gréco-romain, la situation des sanctuaires de Mars est généralement définie selon une règle inhérente à son rôle de gardien et de protecteur: pour défendre le domaine ou la cité contre un ennemi potentiel, sa place se trouve hors du territoire ou à son extrême limite. Tout laisse supposer que le sanctuaire de Cressier, surplombant la plaine de l'Entre-deux-Lacs, marque la limite d'un domaine. S'agit-il de celui des Frontinii ?

Si la fonction principale du sanctuaire, à savoir un sanctuaire de *limitatio*, est très probable, nous ne disposons toutefois pas d'indices suffisants pour déterminer l'importance de son rayonnement: le sanctuaire dépendait-il d'un collège ou d'une famille de notables chargée de l'entretenir et d'organiser les différents cultes s'y déroulant ? D'un *vicus*



Fig. 7 Statue en bronze de Fortuna. L'attitude générale (position des bras et des jambes, traitement de l'habillement) ainsi que la tête (traits généraux du visage, coiffure, diadème) offrent une forte ressemblance avec la statuette de Dea Naria. Musée Rolin, Autun.

dont nous n'avons pas (encore) retrouvé la trace ? D'*Aventicum* ? Plus vraisemblablement, un sanctuaire destiné à des *sacra privata*, dépendant ou institué par le maître du domaine comme à Yvonand-Mordagne VD ou encore à Dietikon ZH, est tout à fait envisageable, d'autant plus que la région de l'Entre-deux-Lacs compte plus d'une construction importante à l'époque romaine, dont la luxueuse *villa* du Landeron-Les Carougets, le Pont de Thielle, la *villa* de Marin-Les Perveuls, sans oublier le mausolée des Biolles sur le plateau de Wavre (commune de Marin)¹⁸.

Ludivine Marquis
Rue du Tertre 32
2000 Neuchâtel
ludivine.marquis@unine.ch

Crédit des illustrations

- Fig. 1 Kaufmann-Heinimann 2002, p. 45
Fig. 2, 3 OMAN, Hauterive
Fig. 4 Carte nationale de la Suisse, n° 1145. Infographie OMAN, Hauterive
Fig. 5 A. Morata, 2005
Fig. 6 Photo F. Bujard-Ebener; dessin Ch. de Reynier. Office de la protection des monuments et des sites, Neuchâtel
Fig. 7 Kaufmann-Heinimann 1998, 242, fig. 193

¹² Narius est associé à une source à Thetford en Grande-Bretagne, RIB II, 2/2420.20, .21, .23, alors que Nerius est le dieu topique des sources chaudes de l'actuelle ville de Nérès-les-Bains en France, CIL XIII 1371, 1372, 1376, 1377.

¹³ Information transmise par P.-Y. Lambert à Th. Luginbühl.

¹⁴ Delamarre, X. (2003) Dictionnaire de la langue gauloise: une approche linguistique du vieux-celtique continental. Paris, 71.

¹⁵ CIL XIII 11472 et 11473.

¹⁶ CIL XIII 5054.

¹⁷ CIL XIII 5053.

¹⁸ Hofmann Rognon, P. et al. (2005) Le Landeron-Les Carougets: vestiges protohistoriques, *villa* romaine, tombes et habitat médiévaux. Archéologie neuchâteloise 32. Neuchâtel, 37.

Édifices sacraux à l'époque de Mars Caturix en pays de Fribourg

Pierre-Alain Vauthey

Trois sanctuaires gallo-romains ont été recensés à ce jour dans le canton de Fribourg (fig. 1). Leur situation à proximité de grandes voies de circulation et/ou sur des hauteurs (butte naturelle, versant) leur assurait une visibilité maximale. Les temples sont tous caractérisés par un plan centré quadrangulaire et par une entrée orientée vers l'est. Certains sont rehaussés par un *podium* (Riaz, Estavayer-le-Gibloux). Celui de Riaz est le seul à avoir livré des éléments architecturaux, des enduits peints et des restes statuariens. Aucun sanctuaire n'a cependant été fouillé dans son ensemble; les recherches ont souvent privilégié l'exploration des bâtiments au détriment du péribole.

Le mobilier votif comprend notamment des hachettes votives frappées de motifs divers (triangle, croix, inscription) disposés exclusivement sur le côté gauche de la lame ainsi que des clochettes en bronze ou en fer. Les divinités vénérées dans les différents lieux de culte restent inconnues, à l'exception du temple de Riaz dont les inscriptions fragmentaires révèlent les noms de dédicataires multiples.

Fig. 1 Carte de répartition des sanctuaires gallo-romains fribourgeois.



Riaz/Tronche-Bélon

Ce site de la Basse-Gruyère a fait l'objet de fouilles partielles en 1974-1976 dans le cadre de la construction de l'A12, en reprise des recherches engagées au milieu du 19^e s. par l'abbé J. Gremaud, curé d'Echarlens¹. Au terme de la dernière intervention, les restes du temple qui s'inscrivaient sur le tracé autoroutier ont été déplacés d'environ 18 m en direction de l'ouest en vue d'une mise en valeur.

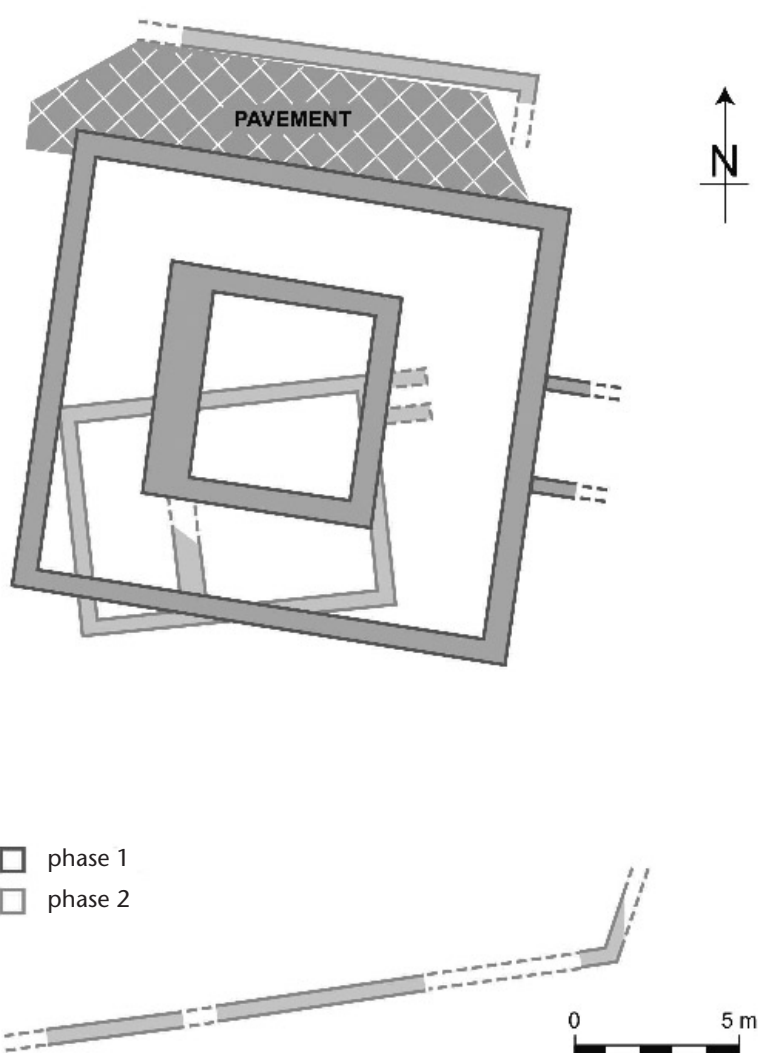
Construit à l'époque flavienne aux abords du *vicus* de Marsens-Riaz, le temple gallo-romain se dressait sur un *podium* (15,40 x 14,20 m) accessible par le côté oriental grâce à une volée d'escaliers enserrés entre deux murets (fig. 2). Coiffant le sommet d'une petite butte morainique, l'édifice se singularisait par un déambulatoire à deux niveaux dont la toiture était supportée par une colonnade toscane en calcaire du Jura à deux modules. La largeur du déambulatoire était plus importante sur le côté oriental de l'édifice. Bordé au nord par une petite esplanade pavée de galets, ce bâtiment rehaussé de peintures vives (fig. 3) attirait le regard de loin. Il succédait à un premier édifice de plan rectangulaire (environ 10 x 7,50 m) construit en terre et en bois. Autour ont été repérés quelques tronçons du mur délimitant le péribole. Cette construction légère édifée durant la première moitié du 1^{er} s. ap. J.-C. a été détruite par un incendie. La découverte parmi les vestiges de la construction de deux petites hachettes votives en fer atteste qu'il s'agit bien d'un édifice cultuel. Ces éléments étaient vraisemblablement fabriqués et vendus sur place par les forgerons du *vicus*.

Plusieurs inscriptions fragmentaires ont permis d'identifier les divinités vénérées: Mars Caturix, principal dieu helvète dont le culte semble ici également avoir bénéficié de l'appui de l'influente famille aristocratique des Camilli, et probablement la Victoire. Les statues monumentales en bronze des divinités dont deux doigts et des mèches de cheveux nous sont parvenues prenaient place sur une banquette ou dans des niches à l'arrière de la *cella* dont le mur de fond présentait une largeur double. Un petit taureau en bronze vraisemblablement tricorne les accompagnait. La principale concentration de

ces animaux fantastiques se rencontre dans une zone comprise entre le cours supérieur du Rhône et celui de la Saône, englobant les anciens territoires séquane, helvét, ambarre et véragre. Martigny en a livré un exemplaire exceptionnel alors qu'un petit ensemble statuaire en bronze provenant de l'important établissement de Vallon FR le met en scène aux côtés d'un arbre sur une base quadri-pode.

Meyriez/Merlachfeld

Le sanctuaire gallo-romain de Meyriez² est établi sur une terrasse dominant la rive sud du lac de Morat. Distant de 5 km d'Avenches/*Aventicum*, le site est établi au voisinage de la route reliant cette ville à Windisch/*Vindonissa*. Son environnement archéologique immédiat n'a laissé entrevoir dans la zone d'extension des recherches, à l'ouest du temple, que quelques bâtiments maçonnés épars, situés pour les plus proches à une distance d'au moins 70 m. Signalons en particulier un bâtiment relativement mal conservé, vraisemblablement quadrangulaire à l'origine, construction pour le moins énigmatique dont le plan n'est pas sans présenter des similitudes avec le temple B de Clavier-Vervoz en Belgique, et une petite construction isolée (2,70 x 2,10 m) dans laquelle il est tentant de reconnaître une chapelle. Faute de découvertes spécifiques, une relation entre ces constructions et le temple gallo-romain n'a toutefois pu être établie de manière formelle.



- phase 1
- phase 2

1 Vauthey 1985; Meylan/Bonnet 1992; Vauthey 2007, 45-47.
2 Saby/Bugnon 1997.

Fig. 2 Plan du sanctuaire de Riaz. Phase 1 (1^{ère} moitié du 1^{er} s. ap. J.-C.) Phase 2 (Flaviens)

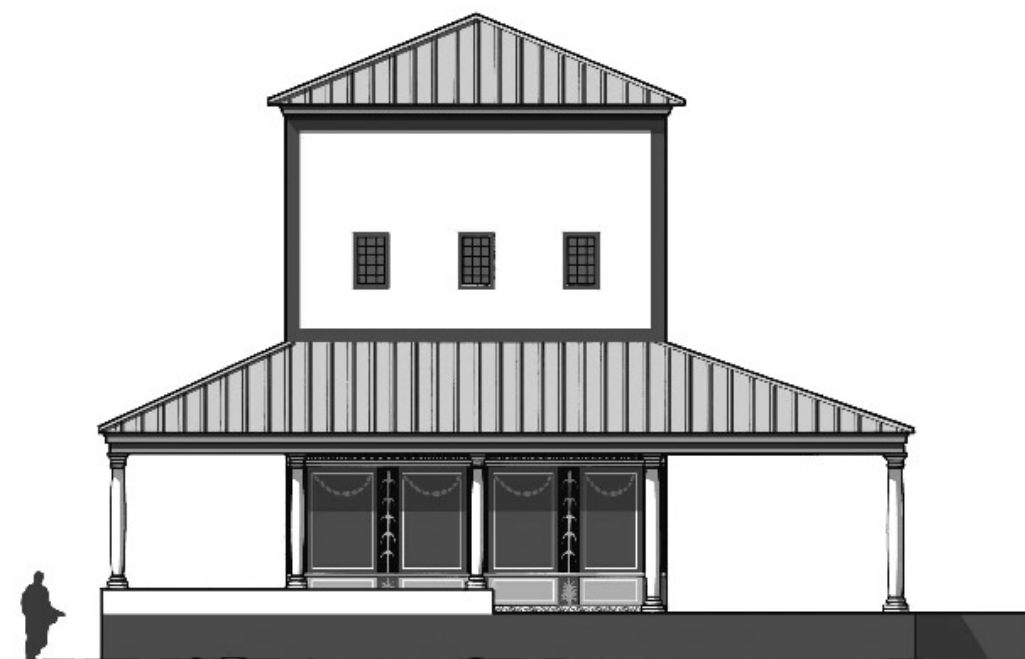
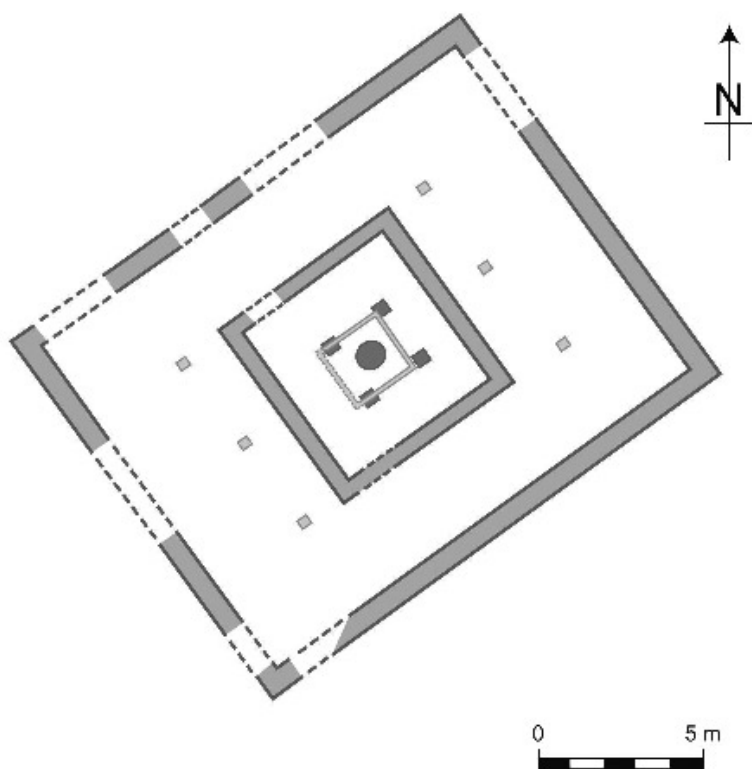


Fig. 3 Essai de restitution du temple de Riaz et de sa décoration peinte (proposition de M. Fuchs). Vue du sud.



- phase 1
- phase 2
- phase 3

Fig. 4 Plan du temple de Meyriez. Phase 1 (fin du 1^{er} s. av. - début du 1^{er} s. ap. J.-C.); Phase 2 (milieu du 1^{er} s. ap. J.-C.); Phase 3 (fin du 2^e s. ap. J.-C.).

Le temple gallo-romain de plan rectangulaire (16,80 x 13,50 m) construit en dur à la fin du 2^e s. ap. J.-C. se singularisait par une galerie périphérique plus large sur les côtés ouest et est, soit 4,50 m au lieu des 3 m observés sur les deux autres côtés (fig. 4). Autre caractéristique: les fondations de la galerie périphérique étaient nettement plus épaisses que celles de la *cella*. Un radier de galets recouvrant la zone centrale présentait en son centre des dalles de gneiss dessinant un carré parfaitement centré; cette structure particulière signalait vraisemblablement la présence originelle d'un soubassement d'autel ou d'une base de statue. Le temple avait été précédé par une première *cella* en bois entourée d'une galerie périphérique dont la toiture était supportée par des poteaux. Ce premier *fanum* aux dimensions réduites (9 x 9 m) a été édifié vers le milieu du 1^{er} s. ap. J.-C. L'édifice avait lui-même succédé à une fosse surmontée d'un édicule en bois (fin 1^{er} s. av. - début 1^{er} s. ap. J.-C.) qui pourrait avoir abrité, comme le suggère F. Saby, un mégalithe. Un tronçon d'enclos fossoyé délimitait au nord le péribole.

Le sanctuaire n'a pas fourni d'indices susceptibles de permettre l'identification des divinités vénérées. Il a livré en particulier une hachette votive en fer frappée d'un motif cruciforme (fig. 5) au côté gauche de la lame.



Fig. 5 Meyriez. Hachette votive en fer ornée d'un motif cruciforme. L. 12 cm.

Estavayer-le-Gibloux/Au Village

Le sanctuaire³ est établi sur un terrain pentu au pied du Mont Gibloux, au-dessous d'une terrasse occupée par une grande *villa*, à une altitude de 700 m. La partie fouillée de ce sanctuaire relativement développé a révélé un temple, un édicule et un grand bâtiment annexe (fig. 6). Le temple se dressait sur un *podium* carré (10 x 10 m) accessible grâce à un emmarchement, aujourd'hui disparu, accolé au côté est. Le toit surélevé de la *cella* (4,75 x 4,75 m) dominait l'ensemble; le fond de cette pièce centrale était encore partiellement recouvert par un radier de galets marqué par un défoncement au centre. La construction oblitérait les restes d'un premier temple construit sur un soubassement constitué de gros blocs et de galets (env. 6,20 x 6,20 m). En amont du temple, couronnant un petit talus, se trouvait un édicule quadrangulaire malheureusement mal conservé (largeur: 2,80 m), probablement une chapelle. Une petite faucille en fer gisait parmi les décombres.

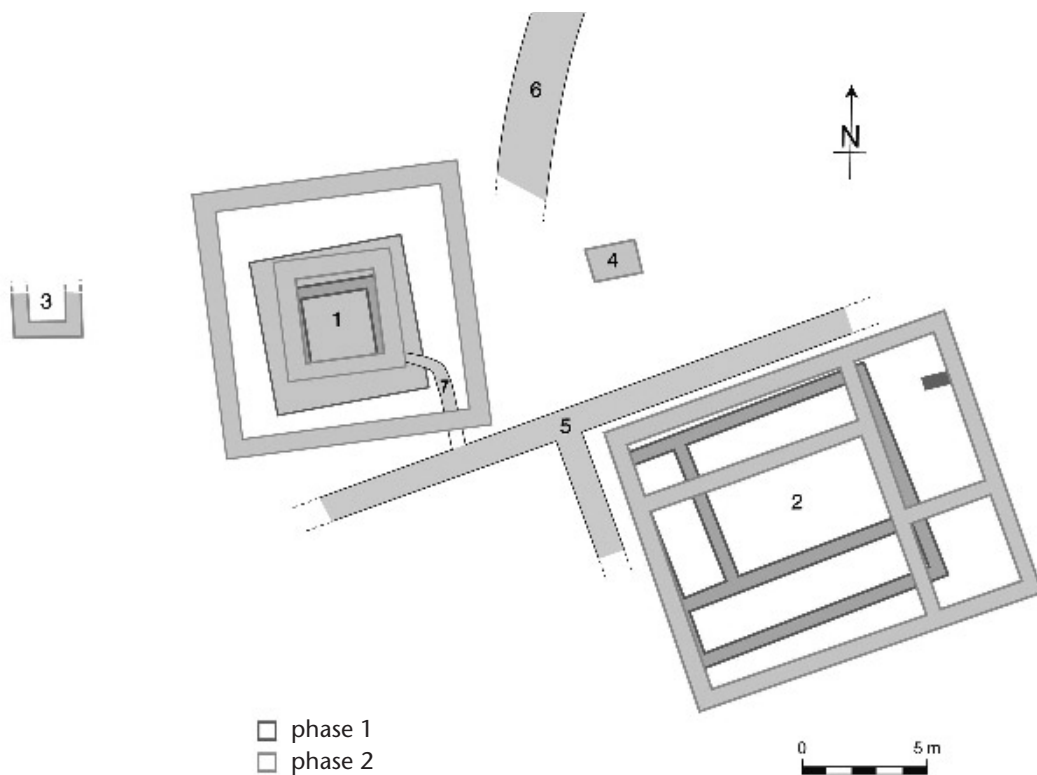


Fig. 6 Plan de la partie fouillée du sanctuaire d'Estavayer-le-Gibloux (commune Le Glèbe).

- 1 temple
- 2 bâtiment annexe
- 3 édicule
- 4 base d'autel
- 5 fossés
- 6 chemin
- 7 drain

Face à l'entrée du temple avait été aménagée une esplanade au centre de laquelle se trouvait une grande dalle de molasse signalant sans doute l'emplacement de l'autel, élément indissociable du sacrifice aux divinités. Un chemin en provenance du nord aboutissait à proximité. Un grand bâtiment maçonné de plan rectangulaire (14 x 12 m) était édifié en contrebas du temple, à faible distance. La construction abritait une grande salle et deux locaux contigus, le plus grand faisant office de cuisine (foyers). Servant vraisemblablement de lieu de réunion lors des cérémonies religieuses, ce bâtiment était bordé au nord par un portique qui donnait sur l'esplanade du temple. L'édifice recouvrait les vestiges d'un premier bâtiment quadrangulaire (env. 10 x 9 m) abritant également une grande pièce. Mais à la différence du bâtiment plus récent, ses deux portiques étaient orientés en direction d'une deuxième esplanade aménagée au sud du temple et équipée d'un foyer central.

L'aire culturelle était drainée par un grand fossé qui longeait le temple, puis le bâtiment annexe avant de se jeter plus bas dans le ravin du Glèbe. Celui-ci était alimenté non seulement par les eaux de ruissellement, mais aussi vraisemblablement par les eaux d'une source captée en amont du sanctuaire. Enterré sous le déambulatoire du temple, un drain aménagé avec des galets et des tuiles (fig. 7) émergeait en bordure du po-

dium et déversait son eau dans le grand fossé auquel il se raccordait. La découverte au débouché du drain de nombreux récipients indique que l'eau issue des profondeurs du temple a pris au cours du temps une valeur particulière pour les fidèles. L'eau devait être précieusement récupérée pour les pratiques culturelles et peut-être aussi dans un but thérapeutique. L'importance de l'eau dans le

3 Monnier/Vauthey 2006, 16-19.

Fig. 7 Estavayer-le-Gibloux. Drain recouvert de tuiles aménagé sous la galerie du temple. Vue de l'est.



fonctionnement du sanctuaire pourrait laisser supposer qu'une divinité de source a pu présider à son implantation. Une tradition populaire très vivace veut qu'un temple consacré à une déesse Vallonia ait existé au sommet du Mont Gibloux.

Aucun élément statuaire ni aucune inscription n'ont malheureusement été restitués par les fouilles. Le mobilier récolté s'apparente à ce que l'on trouve généralement sur ce type de site. Signalons en particulier des clochettes, un canard décoratif, un bracelet, une fibule en bronze, des clefs en fer, des perles en verre, sans oublier une reille et un coutre... Par ailleurs, 168 monnaies ont été recueillies

principalement dans et à la périphérie du temple. La plus ancienne est un potin gaulois alors que la plus récente est une monnaie de la période monétaire de 363 à 378. La fréquentation du sanctuaire s'est ainsi poursuivie durant une grande partie du 4^e s. ainsi que l'attestent 8 monnaies de cette époque.

Pierre-Alain Vauthey
Service archéologique de l'État de Fribourg
Planche-Supérieure 13
CH-1700 Fribourg
vautheyp@fr.ch

Crédit des illustrations

- | | |
|-------------|--|
| Fig. 1-4, 6 | R. Marras, Service archéologique de l'État de Fribourg |
| Fig. 5 | F. Roulet, Service archéologique de l'État de Fribourg |
| Fig. 7 | E. Moio, Service archéologique de l'État de Fribourg |

Heiligtümer im römischen Kempten/*Cambodunum* (Allgäu)

Das römische Kempten-*Cambodunum*¹ (Abb. 1) lag zentral in der Alpen- bzw. Voralpenprovinz Rätien und erreichte seine Blütezeit im 1. Jh. n. Chr.

Strabon² nennt in seiner im 2. Jahrzehnt n. Chr. abgeschlossenen *Geographika* als vindelikische Stämme neben den wohl im Gebiet um Bregenz und der Bodenseeregion ansässigen Brigantiern und neben den Likatiern für das Lechtal nur noch die Estionen, im Sinne von autochthonen Bewohnern wohl des Illertales, mit ihrer «*polis*» *Kambódounon*. Aufgrund des Fundmaterials lässt sich der Siedlungsbeginn von *Cambodunum* in den letzten Regierungsjahren von Kaiser Augustus wahrscheinlich machen.

Um die Mitte des 1. Jh. n. Chr. besteht die *polis Kambódounon* zwar weitgehend noch aus Holzbauten (Abb. 2), jedoch sind bereits die ersten grösseren Steinbauten: ein Thermenhaus im Nordwesten der Stadt, die Gebäude des ersten steinernen Forums, zum Teil anspruchsvoll mit südalpinem Marmor ausgestattet, und der grosse Heilige Bezirk im Südosten.

Unter anderem, diese im Vergleich mit dem nahe gelegenen Augsburg um ein bis zwei Generationen früher einsetzenden teilweise gross angelegten Steinbauten errichtet, ein in claudisch-neronischer bis frühflavischer Zeit fassbares «Regierungsviertel» mit verschiedenen öffentlichen Bauten und nicht zuletzt der grosse Heilige Bezirk, wohl Versammlungsort für ein jährliches *concilium* an der *ara* der Estionen zu Ehren des vergöttlichten römischen Kaiserhauses, werden heute als Indizien dafür gewertet, *Cambodunum* des 1. Jh. n. Chr. den Sitz des römischen Statthalters der Provinz Rätien zu sehen³. Daneben erfolgt aber auch der Aufstieg des grossen militärischen Zentralorts Augsburg/*Augusta Vindelicum*, der seinerseits spätestens ab dem frühen 2. Jh. n. Chr. die Rolle als Hauptstadt der Provinz übernimmt.

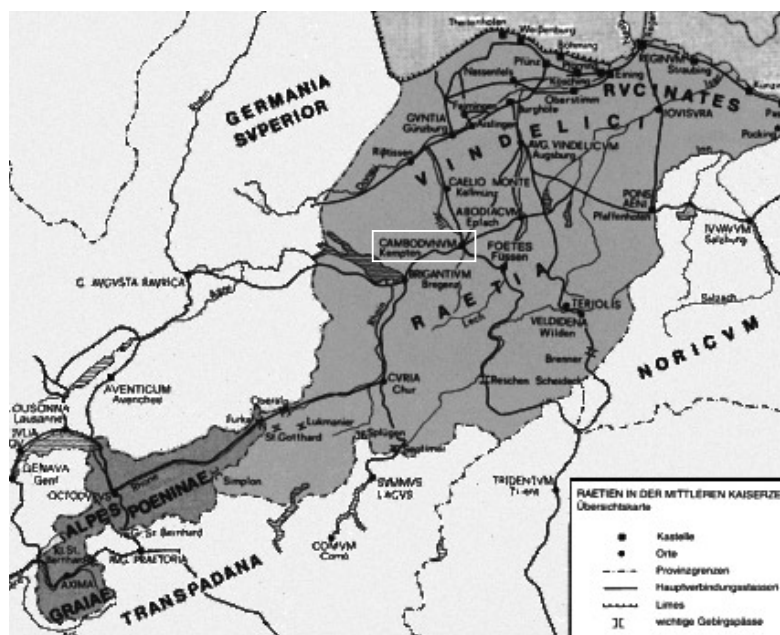
In flavischer Zeit wird der zentrale Bereich von *Cambodunum* weitgehend in Stein neu errichtet (Abb. 3), wobei in den Wohn- und Händlerquartieren, den *insulae*, auch zu diesem Zeitpunkt noch viele Häuser als über Steinsockeln errichtete Fachwerkbauten ausgeführt sind. Ein Stadtbild nach mediterranem Muster zeichnet sich ab, das gute Parallelen in den Vesuvstädten *Pompeii* und *Herculaneum* findet⁴.

Ein weitgehend rechtwinkelig angelegtes Gebäude- und Strassensystem kennzeichnet den zentralen Ortsbereich mit den *insulae* und den öffentlichen Bauten wie dem Forum, dem Praetorium, dem späteren Gästehaus sowie dem grossen Heiligen Bezirk. In davon abweichender Ausrichtung entwickeln sich im Süden und Norden die «Vorstädte», samt Grossen Thermen sowie das Areal des gallo-römischen Tempelbezirks mit den östlich anschliessenden Quartieren.

Auf Abb. 3 sind die Grundrisse aller bislang archäologisch erfassten Heiligtümer markiert. Neben zwei kleinen Tempelbauten nördlich der grossen Thermen, einem als Sakralgebäude nur unsicher deutbaren kleinen Steinbau südlich ausserhalb des Forums und neben dem so genannten «Haupttempel» innerhalb der Forumanlage selbst treten vor

Gerhard Weber

Abb. 1 Die Provinz Rätien und das Alpenvorland in römischer Zeit.



1 ■ Zuletzt zusammenfassend Weber (Hrsg.) 2000.
 2 ■ Strab. 4, 6, 8.
 3 ■ Vgl. Weber (Hrsg.) 2000, 43 f.; L. Bakker zuletzt in: Archäologie in Bayern. Fenster zur Vergangenheit (2006), 200 f.; mit anderem Ansatz jedoch Schaub, A. (2002) Topographie und Stratigraphie des römischen Augsburg aufgrund neuer Ausgrabungen. In: Wamser, L./Steidl, B. (Hrsg.) Neue Forschungen zur römischen Besiedlung zwischen Oberrhein und Enns. Kolloquium Rosenheim 14.-16. Juni 2000. Schriftenreihe der Archäologischen Staatssammlung Museum für Vor- und Frühgeschichte München 3. Remshalden-Grünbach, 109-120.
 4 ■ Weber 1985a.

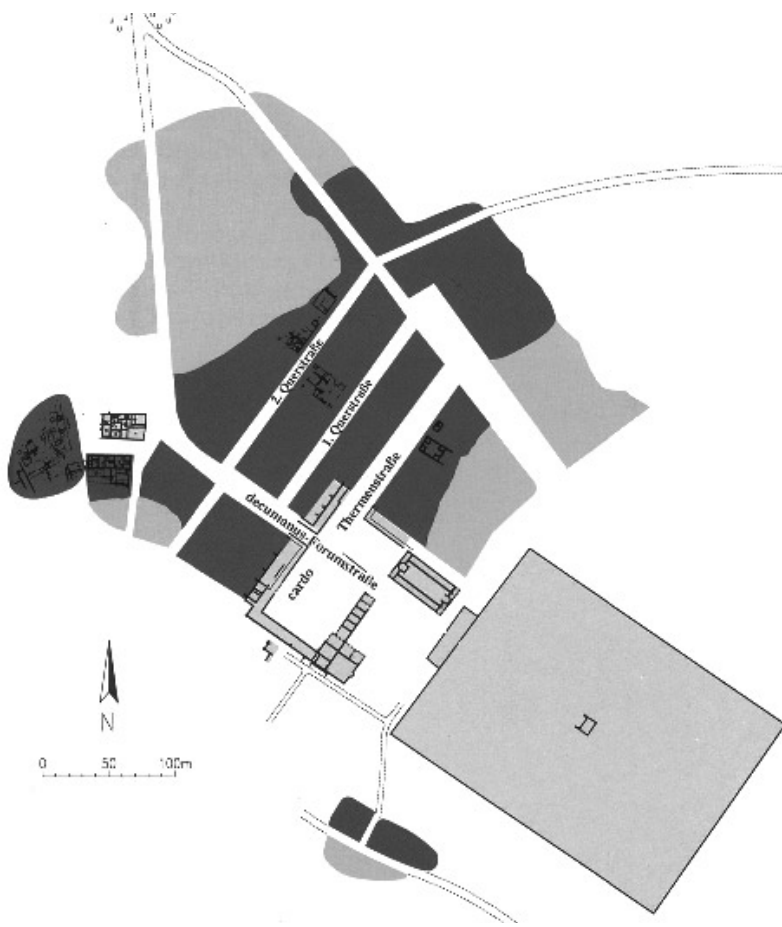


Abb. 2 Kempton/Cambodunum um die Mitte des 1. Jh. n. Chr. Dunkelgrau: gesicherte Holzbaubefunde; hellgrau (oben): Holzbauten wahrscheinlich; schwarz bzw. grau (unten): erste Steinbauten: Thermenhaus, Forum und grosser Heiliger Bezirk.

allem der grosse Heilige Bezirk im Südosten und der gallorömische Tempelbezirk im Nordwesten hervor⁵.

Bis gegen Ende des 1. Jh. n. Chr. stehen auf dem Gelände des gallorömischen Tempelbezirks nur Holzpfosten- und Holzschwellenbauten (Abb. 4). Zum Teil können sie als Vorgänger von späteren Steinbauten identifiziert werden, so das kleine Gebäude 3 sowie das Gebäude 4; letztgenanntes ist der Vorgänger für den *cella*-Turm des gallorömischen Umgangstempels, der auch auf dem Plan der Steinbauphase des Bezirks (Abb. 5) als Gebäude 4 bezeichnet ist.

Die steinerne, den Sakralbezirk auf zumindest drei Seiten umgebende Doppelhalle scheint die Hauptausrichtung der älteren Holzbauten wieder aufzunehmen. Die ursprünglich sicher grössere Ausdehnung des Bezirks im Nordwesten ist spät- oder nachrömischen Hangrutschungen zum Opfer gefallen.

Innerhalb des Bezirks liessen sich noch 15 steinerne Sakralbauten dokumentieren, die sicher nicht nur im Sinne von Tempelbauten zu deuten sind; auch das eine oder andere «Schatzhaus», also ein Aufbewahrungsort für Weihgaben und Ähnliches, mag sich dar-

unter befinden. Neben dem gallorömischen Umgangstempel (Abb. 5, Gebäude 4), dem wegen seiner tiefen Fundamentierung als aufragendes Denkmal zu deutenden Bau 1 und dem mit einer Apsis erweiterten Sakralbau 3 springen vier gleich ausgerichtete kapellenartige Tempelchen (Gebäude 2, 8, 9 und 12) ins Auge, durch die ein auf derselben Linie liegender Brandopferaltar (Gebäude 7) gerahmt wird. Innerhalb dieses Rundbaues konnte der erste Ausgräber des Geländes, Ludwig Ohlenroth, einen tief reichenden *bothros*, eine Opfergrube, dokumentieren.

Epigraphisch nachgewiesen sind in dem Tempelbezirk die gallorömischen Götter Epona und Hercules; Merkur und Jupiter lassen sich zudem wahrscheinlich machen.

Im Osten grenzt an den Tempelbezirk (Abb. 6) unmittelbar der Hof des so genannten Thermenhauses an⁶, das von Paul Reinecke im Kernbau bereits für die spättiberische bzw. caliguläische Zeit als Steinbau nachgewiesen wurde. Zumindest in seiner ersten Steinbauphase mag dieser Thermenbau vor der seelischen Reinigung im Tempelbezirk für die körperliche Reinigung eine wesentliche kultische Rolle gespielt haben.

Unmittelbar nordöstlich des Thermenhauses steht seit spätestens Ende des 1. Jh. n. Chr. das so genannte Trapezhaus, dessen Sonderfunktion, unter anderem im Wegesystem des Stadtplanes, bis heute nicht näher untersucht wurde. Ich nenne es hier, weil es auch zum schief- bzw. verschiedenwinkligen Areal östlich des gallorömischen Tempelbezirks gehört, das zusammen mit dem Tempelbezirk eine besondere Lage im Stadtgrundriss einnimmt.

Zwei, möglicherweise drei der fünf auf *Cambodunum* zuführenden, überregionalen Strassen scheinen in ihren Ausrichtungen dieses Gelände als Zielort anzuvisieren: die von der Donau illeraufwärts kommende, mit der von Augsburg nördlich von Kempton zusammen treffende Strasse, die westlich von Bregenz/*Brigantium* her kommende Quer Alpenverbindung sowie deren östliche Fortsetzung in Richtung des römischen Epfach/*Abodiacum* und weiter ins norische Salzburg/*Iuvavum*.

Dieser Zielbereich ist auch End- oder Ausgangspunkt einer der Hauptachsen der Stadt (Abb. 7), wohl des *decumanus*, der unmittelbar vor der Forumanlage vom *cardo* gekreuzt wird. Schon in der Zeit des älteren steinerne Forums (vgl. Abb. 2) war diese Achse über einen Vorhof auf den grossen Heiligen

Bezirk hin orientiert. Auch im jüngeren, in flavischer Zeit weitgehend neu errichteten Forum (Abb. 8) führt die *decumanus*-Achse über den Torbau und innerhalb der nördlichen *porticus* über einen Vorhof direkt in den grossen Heiligen Bezirk.

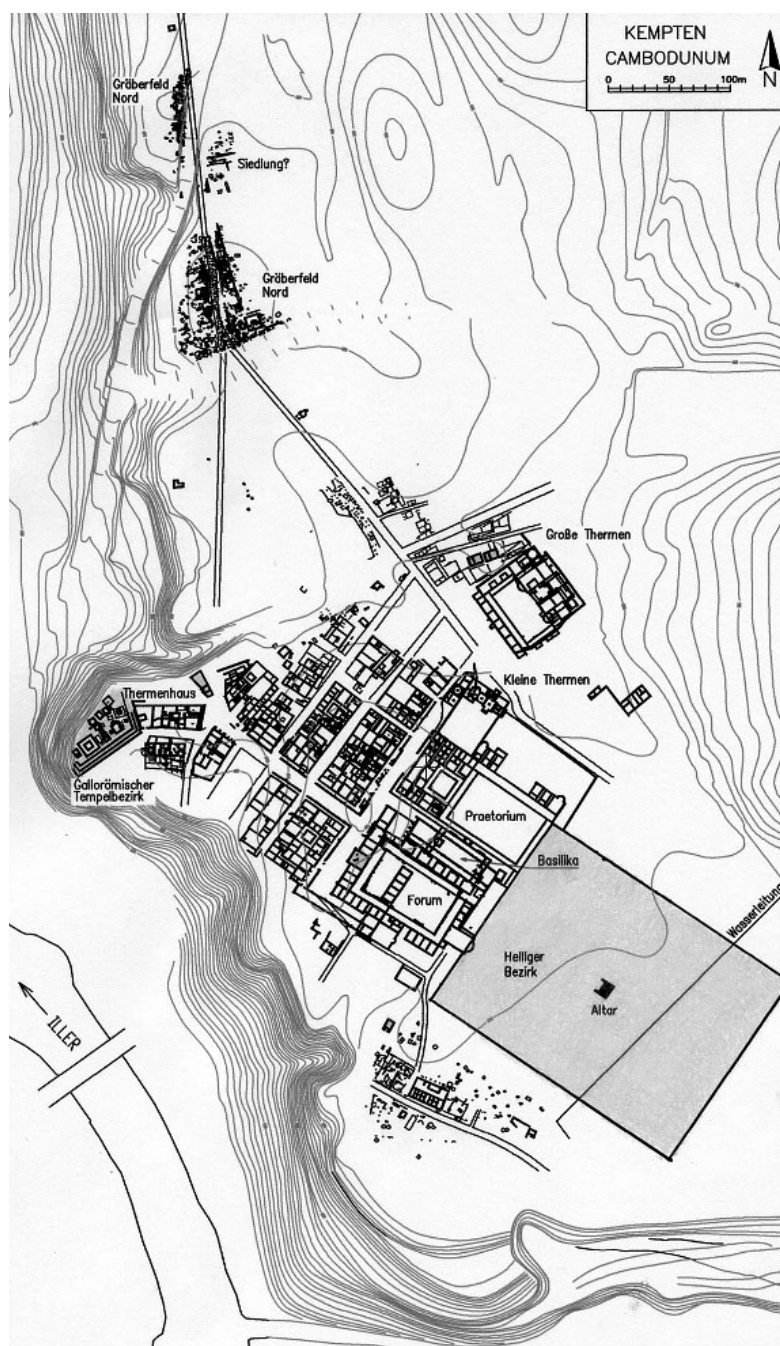
Raum 27 des Forums wird traditionell als so genannter Haupttempel gedeutet⁷. Dieser Bau (Abb. 8:27 und 9) konnte im Jahr 2000 zum Teil nachuntersucht werden. In der *area* des älteren Steinforums gelegen, blieben die Spuren der sonst zu beobachtenden ältesten Holzbauten hier im Forumgelände weitgehend aus.

Vor der tetrastylen Tempelfassade zeigten sich zudem vier langrechteckige Fundamente, die als Podeste von möglichen Reiterstandbildern gedeutet die Frage aufwerfen, ob die Bezeichnung «Haupttempel» im Vergleich mit Tempelbauten auf anderen *fora* berechtigt ist.

Kehren wir zurück zum Thema der Hauptachsen des Stadtgrundrisses, die sich unmittelbar vor dem Torbau des Forums kreuzen (Abb. 10). Die Hauptachse des *decumanus* (vgl. Abb. 7) hat ihren ideellen Ausgangspunkt an der grossen *ara* inmitten des 800 römische Fuss (238,1 m) langen und 600 Fuss (178,95 m) breiten grossen Heiligen Bezirks⁸. Der dort befindliche, ca. 12 m breite und mit Stufenbau knapp 12 m tiefe Altarbau könnte dem vergöttlichten römischen Kaiserhaus und der Stadt- bzw. Staatsgöttin Roma gewidmet gewesen sein. Die Anhaltspunkte für dessen Rekonstruktion (Abb. 11) stammen von vergleichbaren Bauwerken, wie dem grossen Heiligen Bezirk für die *tres Galliae* im römischen Lyon/*Lugdunum*, der *Ara Pacis* oder der *rostra* in Rom. Wie in Lyon fanden sich auch in *Cambodunum* im Bereich der *ara* kleine Fragmente von vergoldeten Bronzestatuen, die auf eine herausragende Ausstattung des Altars schliessen lassen.

Man kann die *ara* als sakrale Repräsentation der obersten römischen Staatsmacht verstehen. Gleichzeitig ist sie der symbolische Ausgangspunkt für die Hauptachse der Stadt, die als eine Art *via sacra* im Bereich des gallorömischen Tempelbezirks endet. In anderer Form findet sich diese Grundidee auch in der Anlage römischer Kastelle, wenn die *decumanus*-Achse dort ihren ideellen Ausgangspunkt im Fahnenheiligtum der *principia* hat.

Unabhängig von derartigen Achsen-Beziehungen, wie sie in verschiedener Form ge-



rade auch in Avenches oder Augst viel Anlass zu Diskussionen geben⁹, stellt sich in *Cambodunum* auch eine weitere Frage im Hinblick auf ein hier bislang entweder fehlendes oder noch unentdecktes Theater. Kann ein grosser heiliger Bezirk im Stil von *Cambodunum* letztlich ähnliche Funktionen erfüllt haben,

Abb. 3 Grundriss der Römerstadt *Cambodunum* zum Ende des 1. Jh. und im 2. Jh. n. Chr. Heiligtümer sind grau markiert.

5 ■ Weber 1993³, mit weiterführender Literatur.

6 ■ Kleiss 1962, 15-23.

7 ■ Weber 2001.

8 ■ Weber, G. Der grosse Heilige Bezirk. In: Weber (Hrsg.) 2000, 40-43; Weber 1985b.

9 ■ Vgl. in diesem Band Morel/Blanc, 35-50, und Hufschmid, 137-153.

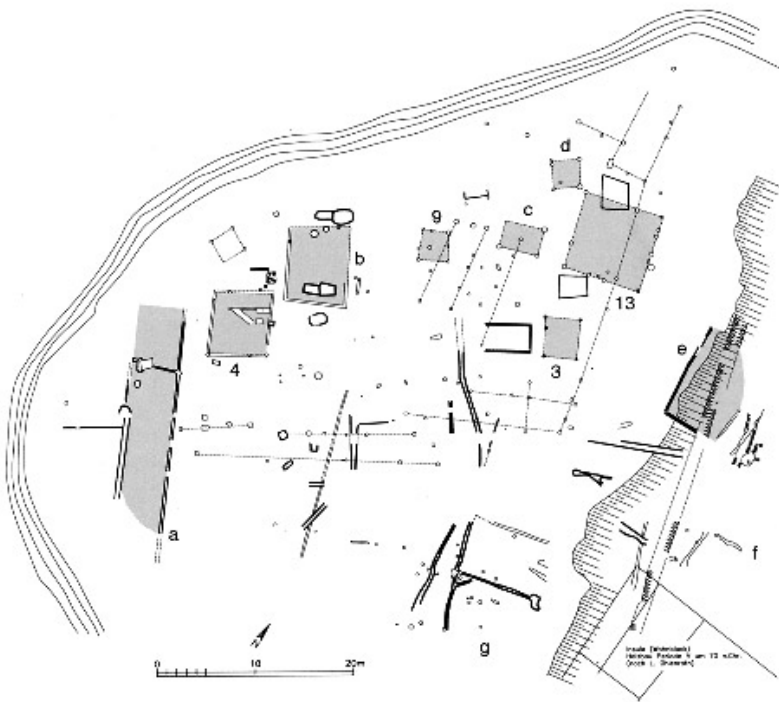


Abb. 4 Kempten/
Cambodunum. Pfosten- und Holzschwellenbauten im Gelände des gallorömischen Tempelbezirks im 1. Jh. n. Chr.

wie das in manchen Heiligtümern mit Theaterbauten bei Römerstädten im Gebiet der gallischen und germanischen Provinzen der Fall gewesen sein wird? Ich denke da an Zeremonien z.B im Rahmen des Kaiserkultes, an Wettbewerbe, wie sie im Rahmen des Zusammentreffens der Stämme der *Tres Galliae* am grossen Altar in Lyon überliefert sind, an Versammlungen von Gebietskörperschaften, vielleicht auch im Sinne der oben kurz angesprochenen *concilia*.

Gerhard Weber
Kulturamt der Stadt Kempten (Allgäu)
Memminger Str. 5
D-87439 Kempten (Allgäu)
gerhard.weber@kempten.de

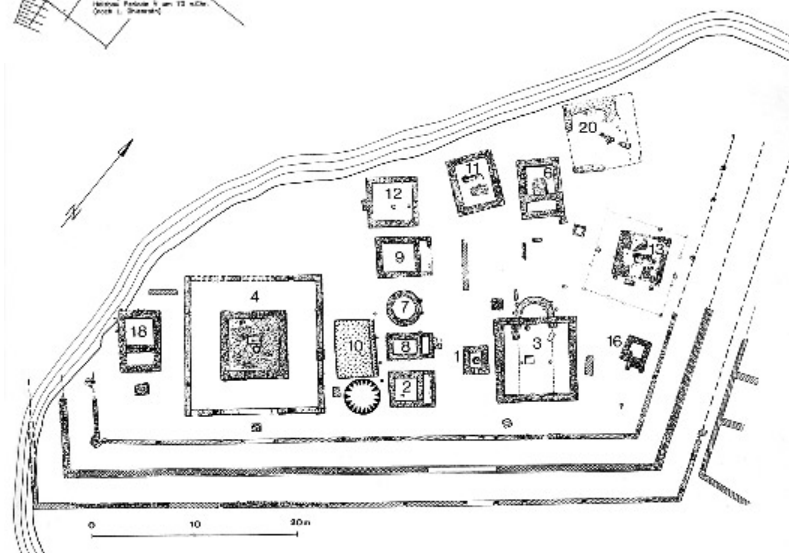


Abb. 5 Kempten/
Cambodunum. Die Steingebäude des gallorömischen Tempelbezirks, ab dem Ende des 1., im 2. und frühen 3. Jh. n. Chr.

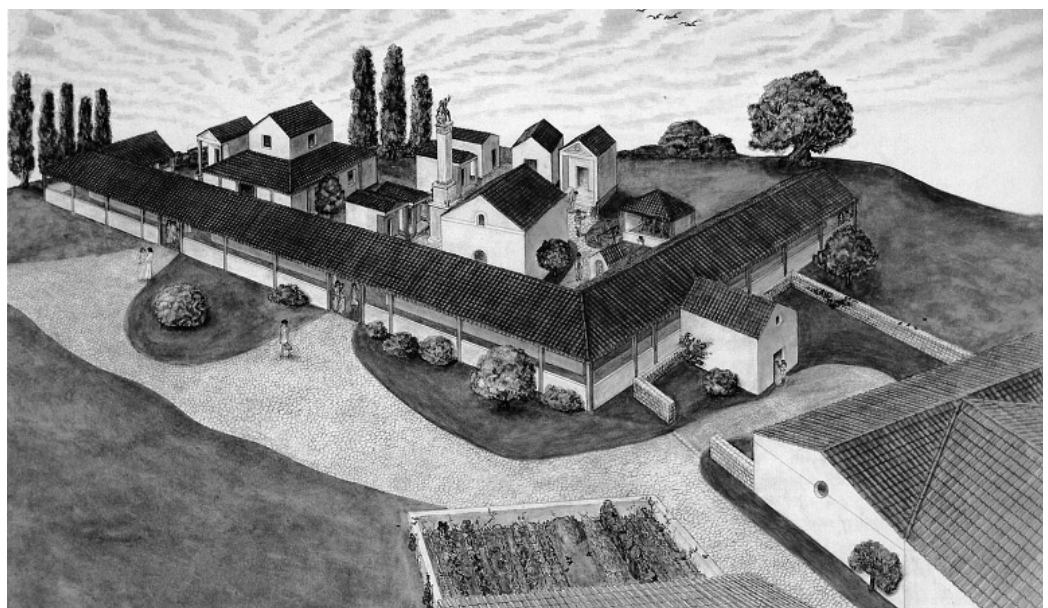


Abb. 6 Kempten/
Cambodunum. Rekonstruktionsversuch des gallorömischen Tempelbezirks im 2. Jh. n. Chr.

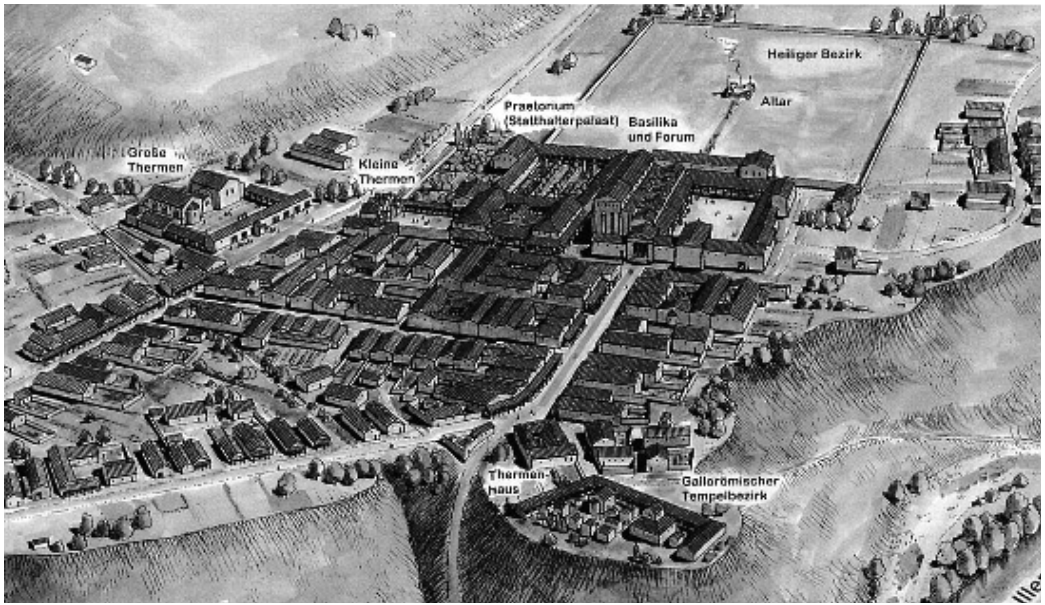


Abb. 7 Vogelschau auf die Römerstadt Cambodunum im 2. Jh. n. Chr.

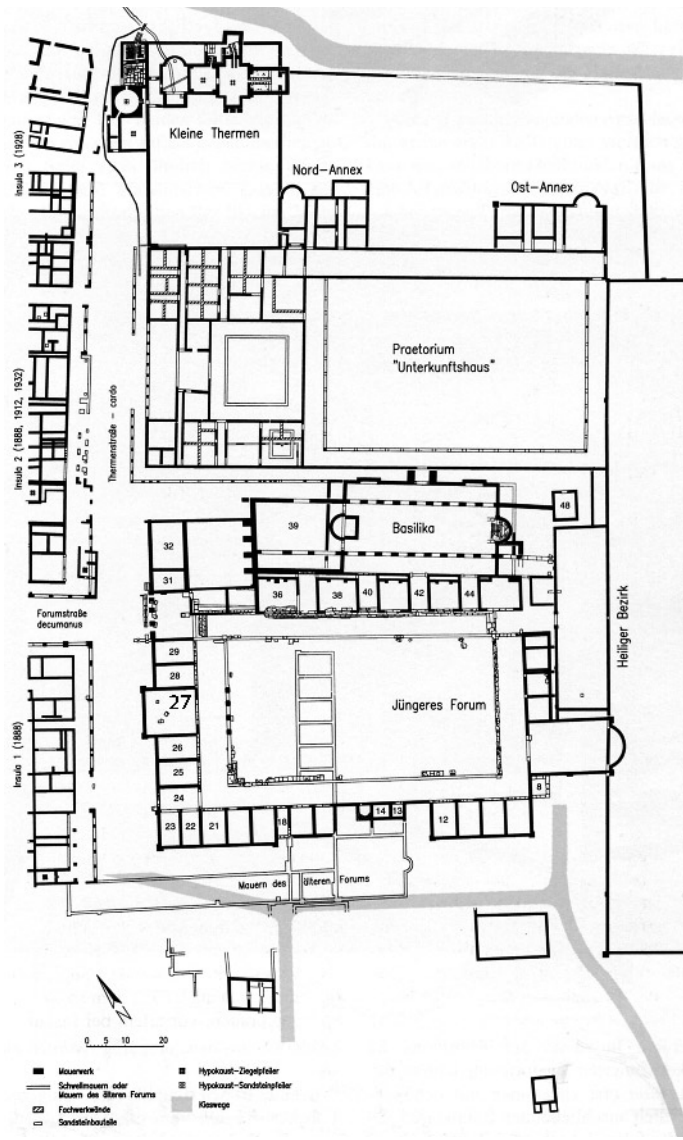


Abb. 8 Gesamtplan der öffentlichen Bauten von Cambodunum im 2. Jh. n. Chr.

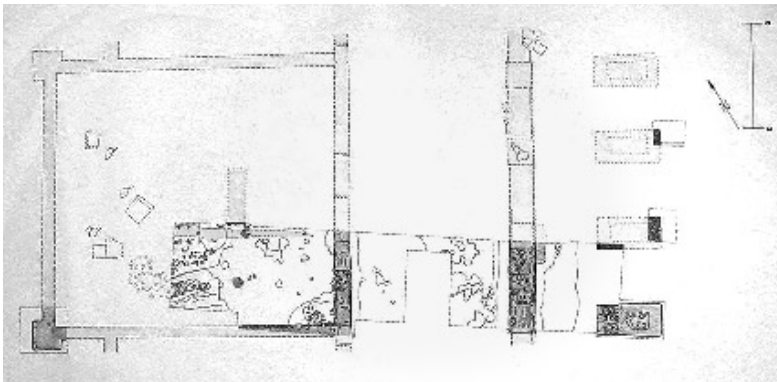
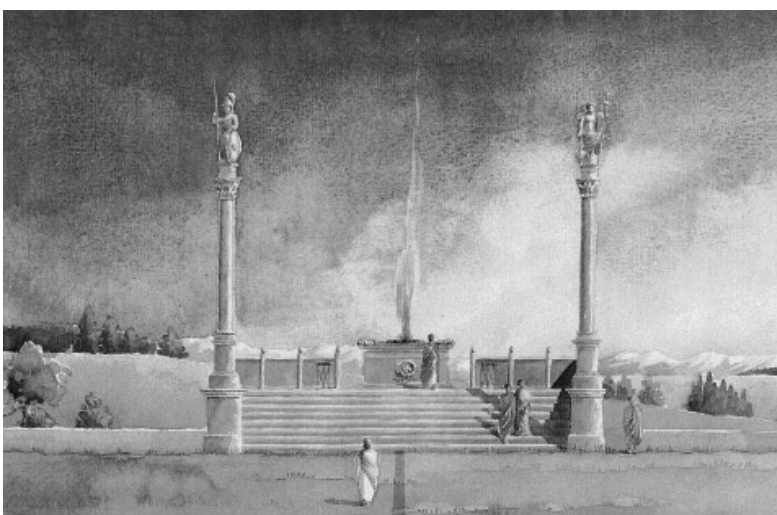


Abb. 9 Kempten/
Cambodunum.
Sog. Haupttempel im
flavischen Forum, mit
ergänzenden Grabungs-
befunden 2000.

Abb. 10 Kempten/
Cambodunum. Der
Torbau, das propylon,
zum Forum. Dunkelgrau
markiert sind decuma-
nus und cardo.



Abb. 11 Kempten/
Cambodunum. Altarbau
im großen Heiligen Bezirk.
Vorstellungsversuch.



Abbildungsnachweis

- | | |
|----------------|---|
| Abb. 1 | Nach H.-J. Kellner und
K. Dietz |
| Abb. 2-4, 8 | E. Sontheim, Stadtarchäolo-
gie Kempten (Allgäu) |
| Abb. 5, 9 | Stadtarchäologie Kempten
(Allgäu) |
| Abb. 6 | M. Manda, Dresden |
| Abb. 7, 10, 11 | R. Mayrock, Stadtarchäolo-
gie Kempten (Allgäu) |

Ein Kaiserkultbezirk in *Brigantium*/Bregenz? *

Im Jahr 1981 fanden in Bregenz Notgrabungen vor der Erbauung eines Autobahnzubringers statt¹. Auf der Uferterrasse des Bodensees (Abb. 1) stiess man auf zwei lange, einen rechten Winkel einschliessende Bezirksmauern. Eine 11,50 m breite Treppe unterbrach die parallel zum Hang verlaufende Mauer (Abb. 2:2). Die östlichen Suchschnitte erfassten die Mauerellipse eines möglichen Amphitheaters (Abb. 2:3). Im Jahr 1986 wurde oberhalb der Fundstelle der hier vorgelegten Marmorfragmente bei der Erbauung einer Wohnanlage ein axial auf die römische Treppe ausgerichtetes Altarfundament ergraben (Abb. 2:4). Südlich davon kam ein 2,50 m breiter und 13,60 m langer Mauerzug zu Tage (Abb. 2:5), in dem sich eine geraubte Schwelle abzeichnete. Mit dem in der Achse des Altarfundaments angeordneten Bauwerk, das sich auf einer Fläche von ca. 20 x 30 m ausgedehnt haben könnte, dürfte wegen seiner beherrschenden Position in dem weitläufigen Bezirk ein Tempel vorliegen. Im Süden war in die Umfassungsmauer des Tempelbezirks wie bei den Säulenhallen des Cigognier-Tempels in *Aventicum* eine rechteckige Nische eingeschaltet².

Die Anlage in Bregenz erreichte eine Ausdehnung von 173 x 166 m. Die im Vergleich zu den anderen bekannten Kultanlagen von *Brigantium* enorme Flächenausdehnung und die Funde deuten u. E. auf einen Kaiserkultbezirk hin. Im Gegensatz zu dem Heiligen Bezirk von *Cambodunum*³, dem Zentrum des provinziellen Kaiserkults Raetiens, diente der sich auf zwei Geländeterrassen zwischen dem augusteischen Kastell auf der höheren Ölrainterrasse und dem anzunehmenden frühen Bodenseehafen ausdehnende Bezirk von *Brigantium* möglicherweise einem municipalen Kaiserkult, zu dem auch die Abhaltung von Spielen gehört haben dürfte. Vermutlich stammt die Ehreninschrift für Drusus Caesar aus *Brigantium*⁴, die in die Jahre 14-23 n. Chr. datiert werden kann, aus dem Kaiserkultbezirk, da ähnliche Inschriften aus Kempten⁵, Chur⁶ und Trier⁷ ebenfalls in diesem Zusammenhang als Bekundungen der Verbundenheit mit dem Kaiserhaus interpretiert werden. Am Fuss der Treppe kamen reliefierte Marmorfragmente zum Vorschein, darunter ein Altarpolster mit einem Greifenkopf in einem Blütenkelch (Abb. 3) und das Relief eines Vogels, wohl eines Schwans, im Kampf mit ei-

ner Schlange⁸. Aus diesen Stücken können die Front- und eine Seitenplatte eines gemauerten Altars⁹, möglicherweise gar der Hauptaltar eines Heiligtums erschlossen werden (Abb. 4.6), der vielleicht auf dem ergrabenen Fundament stand (Abb. 2:4). Auf stadtrömischen Grabaltären sind häufig Greifenpaare mit einem Dreifuss auf der Frontseite und Vogelpaare,

* ■ Ertel 2007; Ertel (im Druck).

1 ■ Amann, O. (1981) Die jüngsten Ausgrabungen des Vorarlberger Landesmuseums am Senn- und Steinbühel in Bregenz. *Montfort* 33, 305.

2 ■ Bridel 1982, 128 ff., Taf. 103.

3 ■ Weber, G. Die ersten Steinbauten. In: Weber (Hrsg.) 2000, 40, Abb. 63.

4 ■ CIL III 5769 = 11897; Hild, A. (1952) *Brigantium und seine Vorzeit*. *JbVLM*, 30; Kellner, H.-J. (1974) Zur Drusus-Inschrift von Bregenz. 12. Österr. Historikertag in Bregenz 1973. Veröff. d. Verb. österr. Geschichtsvereine 20. Bregenz, 48 ff.; Heger, N. (1985) Römische Steindenkmäler aus *Brigantium*. In: *Das römische Brigantium*. Ausstellungskatalog Vorarlberger Landesmuseum. Bregenz, 13.

5 ■ Inschrift für Lucius Caesar: Czysz, W./Dietz, K./Fischer, Th./Kellner, J.-J. (1995) *Die Römer in Bayern*. Stuttgart, 60 f.; Weber, G. (s. Anm. 3), 23 f., Abb. 25.

6 ■ AE 1966, 270; Meyer, E./Bruckner, A./Erb, H. (1966) Römische Votivaltäre aus dem Engadin und neue Inschriften aus Chur. In: Degen, R./Drack, W./Wyss, R. (Hrsg.) *Helvetia Antiqua*. Festschrift Emil Vogt. Zürich, 223 ff.

7 ■ Schwinden, L. (2004) 2000 Jahre alt - das Trevererdenkmal für die Söhne des Augustus (4 n. Chr.). Zur ältesten Monumentalinschrift der Rheinlande. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 36, 29 ff.

8 ■ Heger, N. (1987) Die Skulpturen der Stadtgebiete von Aguntum und von *Brigantium*. *CSIR Österreich III,4*. Wien, Nr. 24, 68 f., Taf. 11; Nr. 17, 64 f., Taf. 8.

9 ■ Ein ähnlich konstruierter Altar wurde in der Mitte des 1. Jh. n. Chr. auf dem Forum von *Augusta Raurica* aufgestellt: Bossert-Radtke 1992, 37 ff., Abb. 6. Vgl. auch den Beitrag von Th. Hufschmid, 138 ff. mit Abb. 3.

Christine Ertel
Verena Hasenbach

Abb. 1 ■ *Brigantium*-Sennbühel. Terrasse des mutmasslichen Kaiserkultbezirks südlich des Bodensees, Blick nach Norden.



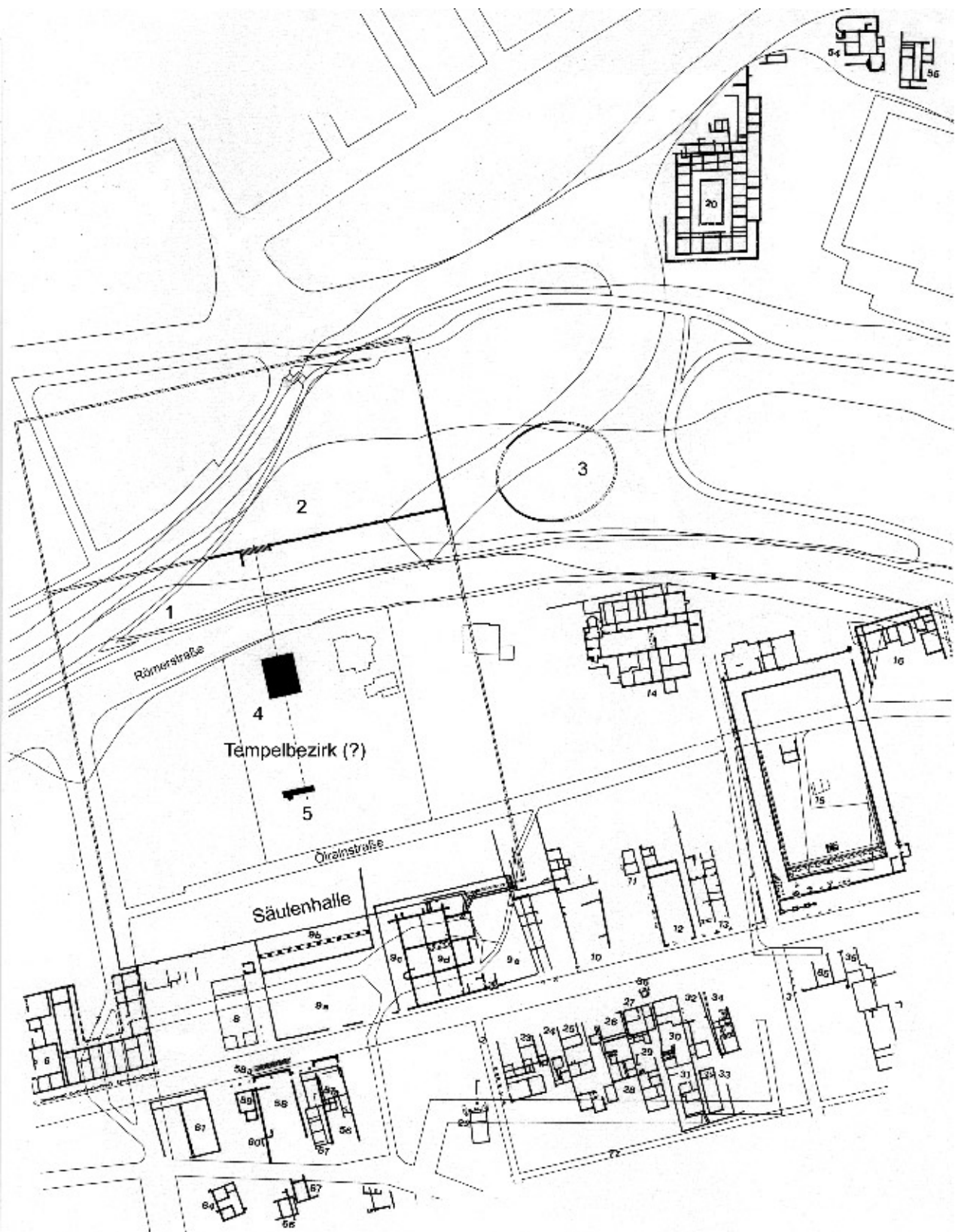


Abb. 2 Brigantium-Sennbühl. Römische Bebauung mit rekonstruiertem mutmasslichem Kaiserkultbezirk. 1: Standort des Fotografen bei Abb. 1; 2: Bezirksmauer mit Treppe; 3: Amphitheater?; 4: Altarfundament; 5: Tempelfront?

insbesondere Schwäne¹⁰, zu beiden Seiten eines Lorbeerbaums auf den Nebenseiten abgebildet¹¹. Diese Bildmotive deuten auf Apollo hin, dem Augustus seinen Sieg bei *Actium* zu-

schrieb. Er knüpfte so seine Herrschaft an eine göttliche Macht, deren Attribute auch für das Kaiserhaus in Anspruch genommen wurden. Nach Parallelen aus *Cambodunum* und der

von den Reliefs angeschlagenen Ikonographie mit engem Bezug auf die *Gens Iulia* sind die Marmorfragmente und die Anlage der Bezirke in tiberisch-claudische Zeit zu datieren.

Auch das geborgene Fundmaterial unterstützt diesen Datierungsansatz. Bei den Grabungen im Bereich der Bezirksmauern (Abb. 2:2) und der Mauerellipse (Abb. 2:3) wurden Keramik, Dachziegel, Fragmente von Wandmalerei, wenige Eisenobjekte sowie Tierknochen geborgen. Genaue Fundangaben und Schichtbeobachtungen fehlen. Das Fundmaterial könnte zumindest teilweise aus dem höheren Bezirk den Hang herabgerutscht sein. Einige Sigillatafragmente, drei italische¹², und ein südgallisches¹³, datieren in tiberisch-claudische Zeit und früher¹⁴. Ebenso weisen die Scherben von Wein-, Olivenöl- und Fischsaucenamphoren in augusteisch-tiberische bis claudische Zeit¹⁵.

Christine Ertel
Benedikt Schellingerg 23/23
A-1150 Wien
ch.ertel@aon.at

Verena Hasenbach
Feldstrasse 109
FL-9495 Triesen
verena@hasenbach.com

10 ■ In den Friesen der *Ara Pacis* sitzen flatternde Schwäne in dem reichen Rankenwerk des Sockels: Rossini, O. (2006) *Ara Pacis*. Rom, 80 ff. mit Abb.; andere Denkmäler: Formigé, J. (1944) *L'autel aux cygnes d'Arles et la thymélé dans les théâtres gréco-romains*. *Revue archéologique* 21, 221 ff. (augusteisch); Robert, R. (2005) *Le «monument aux cygnes» de Vienne*. In: Lafon, X./Sauron, G. (Hrsg.) *Théorie et pratique de l'architecture romaine. Études offertes à Pierre Gros*. Aix-en-Provence, 247 ff. (augusteisch-tiberisch).

11 ■ Boschung, D. (1987) *Antike Grabaltäre aus den Nekropolen Roms*. *Acta Bernensia* 10. Bern. Greifen an Frontseite, im Giebel: 17, 86, Kat.Nr. 290, 291, 293, Taf. 7, Beil. 1, Typ Da; Greifen unter der Inschrift: 104, Kat.Nr. 783, Taf. 35; Greifen an den Nebenseiten: 50 f., 103 f., 107, Kat.Nr. 764, Taf. 32; Kat.Nr. 826, 827, 830, Taf. 42; Vögel mit Lorbeerbäumchen: 102, 104, 111, Kat.Nr. 746, 780, 782, 921, Taf. 29, 35, 52.

12 ■ Darunter Consp. 18.2; vgl. Schimmer, F. (2005) *Die italische Terra Sigillata aus Bregenz (Brigantium)*. *Schriften des Vorarlberger Landesmuseums Reihe A*, Bd. 8. Bregenz, 93.

13 ■ Drag. 15/17 aus La Graufesenque.

14 ■ Consp. 18.2 ist in augusteisch-tiberische Zeit, der hier vorliegende Teller Drag. 15/17 mit seinem senkrechten Rand ins frühe 1. Jh. n. Chr. zu setzen.

15 ■ Darunter befinden sich Amphoren des Typs Pascual 1, Lamboglia 2, Dressel 20 (Profil A), Dressel 9 mit weitem Rand, etc. Für die Begutachtung der Amphoren bedanken wir uns bei S. Martin-Kilcher (Universität Bern).



Abb. 3 ■ Brigantium- Sennbühel. Altarpolster mit Rosette und Greifenkopf aus weissem Marmor. H 24 cm, B 24 cm, T 23 cm.

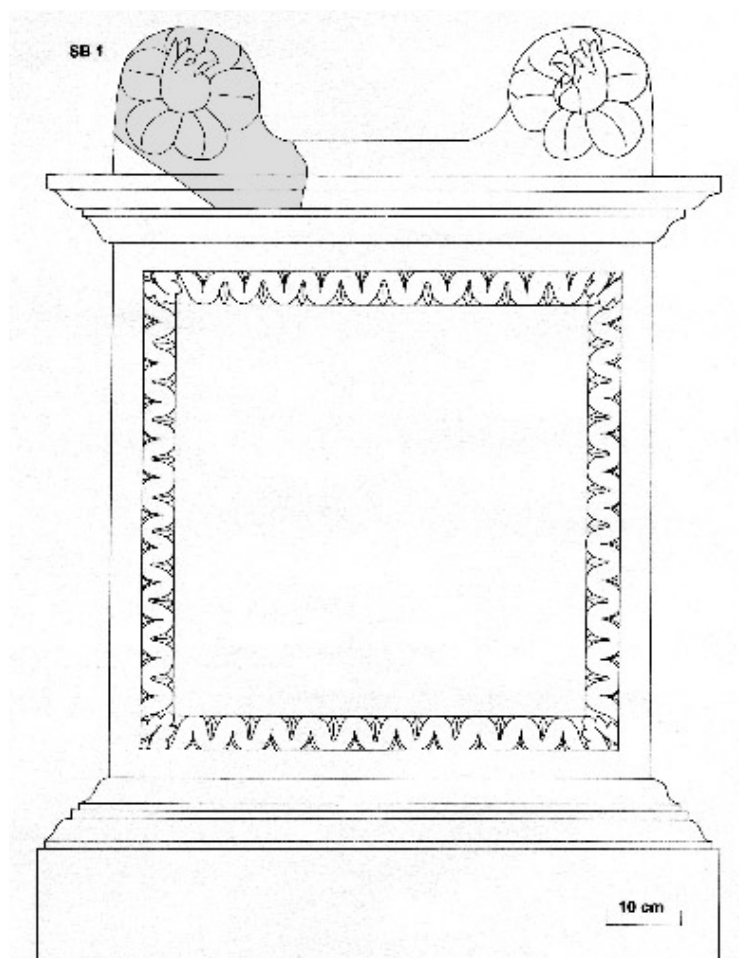


Abb. 4 ■ Brigantium-Sennbühel. Rekonstruktion des Altars: Frontseite. Gesamthöhe ca. 1,35 m, Breite 0,90 m.

Abb. 5 Brigantium-Sennbühel. Fragment einer Altarplatte mit Schwan und Schlange. H 34,6 cm, B 19,8 cm, T 8 cm.



Abb. 6 Brigantium-Sennbühel. Rekonstruktion des Altars: Nebenseite. Gesamthöhe ca. 1,35 m, Breite 0,80 m.



Abbildungsnachweis

- Abb. 1 Vorarlberger Landesmuseum, Inv.-Nr. 16.377, 1982/65
 Abb. 2 Genordete Planvorlage nach Ch. Ertel, M 1:2500
 Abb. 3 Vorarlberger Landesmuseum, Inv.-Nr. 16.070
 Abb. 4, 6 Ch. Ertel
 Abb. 5 Vorarlberger Landesmuseum, Inv.-Nr. 16.076

Conclusion

La première chose que je voudrais mentionner dans ce court bilan concerne l'idée même de ce colloque et la manière dont il s'est déroulé.

Je suis profondément convaincu que l'histoire se fait avec des sources. C'est donc en réfléchissant ensemble sur le cas précis d'Avenches et sur les problèmes qu'il soulève, que l'on peut poser des questions plus générales. En faisant ainsi l'on pose même les véritables questions, et l'on fait un petit pas vers la généralisation, vers les futures théories, plutôt que par l'approche inverse. Ces deux jours de colloque ont permis de réaliser une telle réflexion comparative dans d'excellentes conditions, et je crois que je puis me faire le porte-parole de tous les participants pour remercier très cordialement et féliciter les organisateurs de ce colloque. Il s'est parfaitement déroulé, dans une ambiance amicale qui a fait plaisir à voir. Un grand merci donc aux organisateurs et organisatrices !

Quel est le bilan que l'on peut tirer de nos exposés et de nos discussions ? On peut les distribuer entre trois gros sujets: le statut des lieux de culte et des bâtiments de culte, celui de l'organisation des espaces culturels, et enfin le culte lui-même.

La première constatation qui frappe consiste dans les ressemblances existant entre une série de cas présentés, tant pour l'urbanisme, pour la topographie sacrée des chefs-lieux, que pour les types même de lieux de culte. Cette démarche comparatiste, on nous l'a dit, a été volontaire. Elle a été suscitée par les organisateurs et elle est destinée à opérer des rapprochements précis. Et surtout, c'est la règle de tout comparatisme bien compris, cette démarche doit faire ressortir des différences, et comme vous l'avez souvent entendu, des différences se sont imposées d'elles-mêmes au cours des exposés ou des discussions qui ont suivi. Je ne puis qu'approuver cette démarche. Les analogies retrouvées révèlent une tendance plus générale du début de l'Empire qui fait que des grands chefs-lieux présentent soit de grands sanctuaires monumentaux, soit des aires de sanctuaires, des parcs culturels, où se côtoient une multitude de temples et de divinités plus modestes. C'est dans l'appréciation de ces constantes et de cette

tendance, que les exposés et les discussions ont signalé des nuances. Il me semble que l'idée, dégagée voici quelques décennies déjà par les historiens, qu'il ne faut pas opposer chef-lieu romain et nation indigène, temple de type classique et sanctuaire indigène, divinité romaine et divinité indigène, est désormais bien installée. C'est en dépassant ce genre d'opposition que l'on pourra progresser dans la compréhension des paysages urbains et aussi du paysage extra-urbain. L'extra-urbain n'était pas notre objet, mais on en a quand même parlé, puisque le paysage urbain se prolonge en fait jusqu'aux limites du territoire, et comprend dans certains points des lieux de culte ou des *vici* qui sont autant de lieux «primaires», et non secondaires.

Des différences apparaissent entre des chefs-lieux qui ont eu un passé pérégrin et ceux qui ont été créés de toutes pièces, comme par exemple Augst. Ainsi une discussion a-t-elle porté sur les sépultures qui se trouvent sous les temples de la Grange des Dîmes ou, autre modalité, sous le temple d'En Chaplix. Souvenir éventuel ? Les fouilleurs essaieront au moment des publications de décider s'il s'agit d'un état antérieur dans un cas, d'implantation volontaire et nouvelle dans l'autre. Ce genre de coïncidences étranges existe ailleurs, comme dans tel sanctuaire d'époque romaine, qui contient un menhir. D'autre part, nous avons vu l'idée faire son chemin que certains temples, si l'on ne se laisse pas bernier par la typologie, sont des temples funéraires comme on peut les voir en pays gréco-romain, En Chaplix par exemple: le temple funéraire d'une grande famille parle à ceux qui passent et à toute la population. Dans des sites comme Avenches, on constate donc que les édifices reflètent une réalité plus complexe que les lieux de culte d'Augst ou de Trèves par exemple, qui ont été créés de toutes pièces sur une terre vide d'occupation; ici, il existe un passé «institutionnel», mais pas à l'endroit où a été construit le chef-lieu. Nous avons beaucoup parlé des raisons qui commandent l'installation de zones sacrées dans tel ou tel secteur des chefs-lieux, qu'ils aient un passé pérégrin ou non, ce qui tend peut-être à prouver que les raisons étaient d'ordre urbanistique: ne cherchait-on pas des zones publiques commodes, possédant de l'eau et de la place pour

John Scheid

permettre de construire des grands équipements rituels? La création d'axes spectaculaires pour exposer ces monuments collectifs, les mettre en relation, par la vue et éventuellement aussi quand on partait, mettons de la curie locale des décurions, vers ces lieux pour célébrer les cultes, peut en être la raison. Dans ce cadre, nous avons aussi parlé du caractère public et privé des lieux de culte publics, ou encore de lieux qui étaient juridiquement privés, mais qui pouvaient être le cadre de cultes publics, tels par exemple les cultes des carrefours qui sont des lieux de cultes collectifs, mais où le culte, public lui aussi, est célébré par les familles qui habitent dans ce quartier. Enfin, nous avons distingué les cultes publics célébrés dans les lieux publics des cultes célébrés au même endroit par des particuliers en fonction de leur propre vie religieuse privée et domestique. Plusieurs orateurs ont invité à ne pas confondre les deux.

Il faut essayer de trier autant que possible ces deux expressions. Dans ce cadre, il ne faut pas oublier les grandes familles qui sont étroitement liées aux lieux de culte et à la religion dans ce type de sociétés. Ce n'était pas le peuple qui déterminait la religion, comme on le croyait à l'époque romantique, c'étaient les notables. Et les notables le faisaient à travers les voies juridiques banales de l'organisation des cités, avant ou après la conquête. Ils le faisaient sur place par l'évergétisme, et à un niveau plus élevé par l'intervention directe auprès des autorités romaines. Si l'on dresse l'inventaire de ces personnages, on découvre fréquemment que l'évolution du statut des cités, de leur urbanisme ainsi que l'introduction de certains cultes sont dus à un membre d'une grande famille locale, qui était dans l'entourage de l'empereur, et avait donc les moyens et le poids politiques pour initier ces changements. Vous en avez plusieurs exemples à Avenches; à Dougga ou à *Thuburbo Majus*, dans la province d'Afrique, c'est la même chose, ou encore chez les Trévires. Les promotions juridiques n'étaient pas distribuées à la demande chez les Romains. Il fallait des représentants puissants et respectés qui soient capables d'arracher des privilèges pour leurs concitoyens, des personnages riches, qui disposaient des moyens financiers pour doter la nouvelle entité des constructions indispensables dans les chefs-lieux. Et l'organisation de lieux de cultes sur le territoire peut être due à la proximité de domaines appartenant à ces personnages, qui, dans

le chef-lieu comme sur le territoire, offraient à leurs concitoyens un cadre architectural et urbanistique digne de leur nouveau statut. Et avant de l'être dans les provinces, ce lien entre évergétisme, renouveau urbanistique et promotion juridique est attesté en Italie. Les guerres constituent évidemment une bonne occasion pour obtenir ce genre de promotion, comme en 69 à Avenches. Il ne faut donc pas oublier l'élite dans les questions de topographie religieuse.

L'un des problèmes majeurs que rencontrent les archéologues et les historiens dans l'examen de la topographie cultuelle est celui de l'attribution des temples à des divinités précises. Nous avons tous souffert de ce genre de problèmes. Peut-être d'ailleurs ne faudrait-il pas trop s'inquiéter de l'anonymat obstiné de certaines divinités titulaires de temples. Je fouille moi-même avec ma collègue Aïcha Ben Abed un temple en Tunisie, à Jebel Oust, dont le ou la titulaire est anonyme, tout comme le lieu même. Nous pouvons supposer que le propriétaire de la source et du temple principal était une divinité de source chaude, peut-être une ou des nymphes, des Eaux, Neptune, ou une autre divinité encore, mais cette incertitude ne nous inquiète guère. Je dois avouer que cet anonymat ne nous a pas donné d'idées préconçues, et nous avons peut-être étudié de beaucoup plus près la topographie rituelle de ce temple et de ce sanctuaire que si nous avions tout de suite disposé d'un nom et d'idées toutes faites. Évidemment, quand il s'agit d'un temple de source, c'est plus facile de circonscrire la personnalité de la divinité propriétaire que pour un temple urbain ou dépourvu de tout trait caractéristique. À défaut d'une inscription, les décors peuvent offrir un des moyens pour deviner le nom du propriétaire en titre d'un temple. Au cours des discussions, il a été parfaitement répondu à cette question, mais j'ai eu l'impression qu'une de mes interventions ponctuelles a été mal comprise. J'ai averti à la prudence sur ce plan, comme d'autres orateurs l'ont également fait au cours de leurs exposés. Mais j'ai seulement recommandé la prudence quand on fonde ses identifications uniquement sur le décor. Ce n'est que si ce décor s'insère dans tout un contexte qu'on détient un indice solide. Il est évident que le revêtement sculpté d'un autel livre une information plus directe qu'un décor d'entablement ou de frises de portiques; la fonction décorative plus générale de ces éléments

d'architecture explique qu'on ne les déchiffre en fait que quand on connaît la solution du mystère. Quand ils sont représentés sur un autel, un aigle serrant un foudre renvoie de toute évidence à Jupiter, et une couronne de chêne associée à deux lauriers, renvoie indubitablement à Auguste, et à l'époque postérieure, à la dynastie julio-claudienne ou à la légitimité impériale. Donc à partir des décors figurant sur des éléments fonctionnels du temple, nous pouvons obtenir des certitudes.

Un autre problème concerne la reconnaissance même des lieux de culte. Souvent les grands temples, les enceintes cultuelles ou les quadriportiques comportent des salles que nous avons bien des problèmes à qualifier. Cela vaut pour l'ensemble du monde romain. Nous nous sommes ainsi interrogés au cours de ce colloque sur certains des bâtiments secondaires présents sur les aires sacrées. Ils peuvent être identifiés à des lieux de séjour des officiants pendant le culte, car pendant le culte romain on s'assied, on attend, il y a des temps morts; parfois, cette attente a lieu devant le temple, dans le temple, mais parfois aussi dans des locaux aménagés à cet effet. Il y a d'autre part des salles de banquet, il y a des dépôts d'archives ou des «trésors»; et puis il a aussi les habitations des gardiens ou que sais-je encore ? Peu importe, la question demeure: ces exèdres, ces salles sont-elles cultuelles ou non ? Et souvent, notre perplexité concerne les statues des membres de la famille impériale, et on aimerait bien savoir si celles-ci expriment un simple hommage comme celui qu'on peut adresser à n'importe quel sénateur et homme politique romain, ou s'il s'agit vraiment de statues cultuelles, c'est-à-dire d'une preuve qu'un culte régulier était célébré à cet endroit et pour ce personnage. Une brève discussion a ainsi eu lieu à propos d'une statue d'Agrippine Majeure, trouvée sur le *forum* d'Avenches. Je pense que la proposition que j'ai faite au cours de la discussion n'a pas été tout à fait comprise, et je me permettrai de la répéter en l'explicitant un peu. La représentation d'Agrippine est caractérisée par la corne d'abondance et la patère. Or ces attributs caractérisent une figure divine particulière, et bien reconnaissable: le Génie ou la Junon d'un homme ou d'une femme. Il suffit de penser aux laraires de Pompéi qui sont remplis de ce type de représentations. Qu'est-ce qu'un Génie ou une Junon ? Le

Génie est la divinité qui représente les capacités d'un individu mâle, ou d'une chose, à partir du moment de sa naissance, si c'est un être humain, ou s'il s'agit d'un objet, de la naissance d'un lieu ou d'une institution, comme un camp de légion ou une cité. Et cette divinité, cette sorte d'«ange gardien», de double divinisé d'un individu, l'accompagne tout au long de sa vie. À partir de l'Empire, la Junon joue le même rôle pour les matrones, et on rend désormais un culte au Génie et à la Junon des maîtres de maison. L'intérêt de cette constatation c'est que l'on peut identifier à coup sûr la statue du *forum* comme celle de la Junon d'Agrippine. Et l'on peut dire que c'est une statue cultuelle, parce qu'il n'y a aucune raison de représenter Agrippine de cette manière, si ce n'est pas à des fins cultuelles. Certes, une simple statue d'Agrippine peut parfaitement être l'objet d'une vénération en tant que Junon d'Agrippine, mais pour pouvoir l'affirmer, il faut disposer de la description précise d'un sacrifice. La statue seule ne permet pas de décider s'il s'agit d'une statue cultuelle ou non. Une représentation d'Agrippine portant la corne d'abondance et la patère est, en revanche, certainement une statue cultuelle. Elle ne peut être que cela. Et cette statue cultuelle prouve qu'il y avait sur le *forum* d'Avenches un *Augusteum*, un *Caesareum*, une salle réservée à la famille impériale ou à l'empereur et à sa femme, ou à l'empereur et à sa mère. La statue peut également provenir d'une niche ou d'une exèdre dans le sanctuaire d'un autre dieu. Voilà en tout cas un indice exploitable, comme on en attendrait souvent et que malheureusement l'archéologie refuse souvent, et un indice très intéressant, parce qu'il renvoie au culte.

En écoutant les exposés et les discussions, je me suis dit que tout convergeait finalement vers le rituel. Et c'est tout à fait normal. Les religions de Rome, qu'elles soient publiques ou privées, sont des religions de la pratique. Souvent, ce sont des réflexions sur la nature d'un culte qui permettent de trouver des arguments sur l'identité de ceux qui pratiquent ce culte. Un très bel exemple a été exposé. Il provient de *Lousonna*, où le corps des nauces honore dans sa *schola* trois dieux: Neptune, Hercule et Mercure. C'est une superbe structure théologique romaine, telle qu'un Romain aurait pu la combiner. Mercure, le dieu de la circulation, celle des individus et des biens, le dieu du profit, du commerce, est

joint à Hercule le dieu du retour couronné de succès quand on est commerçant, triomphal quand on est militaire, et enfin à Neptune, qui est le dieu de l'élément liquide, sur lequel les nautes travaillent. C'est un beau panthéon polythéiste, une triade de manuel. Et cette triade donne immédiatement une idée sur la compétence théologique des personnes qui s'occupaient du transport commercial sur les lacs. Gilbert Kaenel a parlé à ce propos de la nécessité de faire une ethnographie des rites, et je crois que c'est ce qu'il faudrait commencer à faire. Dans les fouilles à venir (sauf cas exceptionnel, les vieilles fouilles ne connaissaient pas ce genre de problématique), il convient de comparer les traces rituelles dans une même cité, avant l'époque romaine et après. Cette comparaison est réalisée par une archéologie du rituel, fondée par exemple sur l'archéozoologie ou la paléobotanique. En outre, à Avenches, il serait très intéressant de chercher s'il y a eu des changements après l'acquisition du statut de colonie latine. On a vu qu'au Titelberg, entre la conquête et la fondation du nouveau chef-lieu, les rites liés aux centres culturels ne changent pas. Tout commence à changer à partir du moment où les Trévires s'organisent en cité de type méditerranéen et se dotent d'un chef-lieu, où les institutions sont concentrées. Il convient de comparer ces données à celles recueillies dans les cités voisines d'Avenches: Nyon, Augst et ainsi de suite. Ainsi, une ethnographie rituelle se construira, qui deviendra peu à peu une ethnographie culturelle et cultuelle. Et parfois même l'utilisation habile des sources épigraphiques et des *ex-voto* permet, par comparaison avec des traditions attestées à Rome ou en pays grec, de restituer des fragments de rites privés dans des lieux publics dont il ne reste pas d'autres sources.

Et ainsi, peu à peu donc, l'histoire de ces cultes peut être reconstruite. La mutation rituelle au début de l'Empire est, en effet, un problème essentiel, mais à l'heure actuelle nous manquons encore de moyens et surtout de sources assez nombreuses pour la retracer de façon satisfaisante. Pendant nos discussions, je me suis pris à imaginer par exemple un dialogue entre un colon d'Avenches et un Romain d'Italie. «Ah! Vous enterrez les offrandes sacrificielles? Vous honorez sans doute des divinités d'en bas, des dieux du monde de la mort, ou bien vous offrez cela à vos défunts? C'est un temple pour les morts?» – «Mais non!» répond

le colon d'Avenches. «Il s'agit d'offrandes à Mars, à Jupiter, à Minerve,...». – «Ah bon!» dit le Romain «Je comprends! Vous pratiquez des rites magiques. Mais contre qui? Pourquoi? Initiez-moi!».

Ce dialogue imaginaire montre à quel point la syntaxe des gestes peut avoir un sens très différent selon l'identité culturelle des personnes impliquées. S'il s'agit d'un geste cultuel et non d'un geste de nettoyage, le fait d'enterrer des offrandes, par exemple, n'a pas du tout le même sens à Rome que dans les provinces septentrionales ou à Avenches. Pour les Romains il ne peut s'agir que d'offrandes aux dieux d'en bas, que les mortels ne peuvent pas consommer, ou bien de rites beaucoup plus agressifs: les offrandes enfouies peuvent signaler des pratiques magiques. C'est pour cette raison que, à l'exception de quelques fosses à rebuts ou de vestiges magiques, nos sanctuaires de Rome ou d'Italie sont très propres. Les ossements sont emportés et jetés ailleurs, et nous sommes privés de l'enseignement de ce type de dépôts, et vous mesurez notre frustration.

Enfin, un sujet qu'on croyait provisoirement épuisé s'est manifesté lors de la présentation de ce magnifique ensemble cultuel du Mormont qui donne comme des instantanés rituels, et produit aussi quelques sujets humains, qui ont manifestement connu des moments difficiles. Il est à parier que les traces de ces pratiques, bien fouillées et très bien préservées, vont relancer la discussion sur les rites préromains, avec leurs éventuelles offrandes humaines.

Pour terminer, je voudrais dire que j'ai beaucoup appris au cours de ces journées et j'ai pensé, par comparaison, au dossier que j'ai à traiter moi-même en recueillant des incitations à creuser tel ou tel détail. Car il est évident que votre monde est lié au nôtre, au monde méditerranéen. Souvent, nous disposons à Rome de nombreux textes littéraires et épigraphiques, en un mot nous avons la règle du jeu, mais nous n'avons plus le terrain de jeu. En revanche, en Italie et dans les provinces, où l'on crée des colonies et des municipes romains qui sont souvent autant de villes neuves, nous disposons de ce terrain, et le jeu se déroule sous nos yeux. Nous observons vos recherches pour essayer d'en inférer des conclusions sur le fonctionnement des structures de l'État romain ou celles de ses colonies et municipes en traduisant, en

distillant à la romaine les fruits et les observations recueillis ici. Et ce genre d'idées ou d'incitations, qui vont bien au-delà d'Avenches et de la Gaule romaine, constituent à mes yeux la meilleure preuve de l'excellence et de l'intérêt des communications qui ont été présentées lors de ce colloque.

John Scheid
Collège de France
Chaire de religion, institutions et société de la Rome antique
11, Place Marcelin-Berthelot
F-75231 Paris Cedex 05
john.scheid@college-de-france.fr

Bibliographie

Revue, séries, sociétés, institutions

- AE L'année épigraphique. Paris.
AAS Annuaire d'archéologie suisse. Bâle.
AF Archéologie fribourgeoise. Fribourg.
AFEAF Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
AFS Archäologische Führer der Schweiz (= GAS).
AKB Archäologie im Kanton Bern. Bern.
AKorr Archäologisches Korrespondenzblatt. Mainz.
ANRW Aufstieg und Niedergang der römischen Welt. Berlin.
AS Archéologie suisse. Bâle.
ASA Anzeiger für schweizerische Altertumskunde. Zürich.
ASSPA Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie. Bâle (=JbSGUF).
BAR British Archaeological Reports. Oxford.
BHMB Bernisches Historisches Museum in Bern.
BHV Bibliothèque historique vaudoise. Lausanne.
BJ Bonner Jahrbücher. Bonn.
BPA Bulletin de l'Association Pro Aventico. Avenches.
BRGK Bericht der Römisch-Germanischen Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts. Frankfurt.
CAJ Cahiers d'archéologie jurassienne. Porrentruy.
CAR Cahiers d'archéologie romande. Lausanne.
CBI Schallmayer, E. et al. (1990).
CCGlotz Cahiers du Centre Glotz. Paris.
CIL Corpus inscriptionum latinarum. Berlin.
CRAI Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Paris.
CSIR Corpus signorum imperii romani. Corpus der Skulpturen der Römischen Welt.
Doc.MRA Documents du Musée romain d'Avenches. Avenches.
EFR École française de Rome.
F Finke, H. (Hrsg.; 1927) Neue Inschriften. BRGK 17, 1-107 et Nachträge zu den neuen Inschriften. *Ibid.*, 198-231 (index).
GAF Guides archéologiques de la France. Paris.
GAS Guides archéologiques de la Suisse. Bâle (= AFS).
GPV Gesellschaft Pro Vindonissa.
HA Helvetia archaeologica. Zürich.
H-M Howald, E./Meyer, E. (Hrsg.; 1940).
ICH Mommsen, Th. (1854) *Inscriptiones Confoederationis Helveticae Latinae*. Zurich.
ILA Maurin, L. (éd.; 1994) *Inscriptions latines d'Aquitaine (Santons)*. Bordeaux.
ILN *Inscriptions latines de Narbonnaise* (1985-). Paris.
ILS Dessau, H. (éd.; 1892-1916) *Inscriptiones Latinae Selectae* (3 t. en 5 vol.). Berlin.
ILTG Willeumier, P. (1963) *Inscriptions latines des Trois Gaules*. Paris.
IMRA Frei-Stolba, R./Bielman, A. (1996).
JbBHMB Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums in Bern. Bern.
JberAK Jahresbericht aus Augst und Kaiseraugst. Liestal/Augst.
JberGPV Jahresbericht der Gesellschaft Pro Vindonissa. Brugg.
JbSGUF Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte. Basel (= ASSPA).
JbVLM Jahrbuch des Vorarlberger Landesmuseumvereins. Bregenz.
JDAI Jahrbuch des Deutschen archäologischen Instituts. Berlin.
JRA Journal of Roman Archaeology. Ann Arbor, Michigan.
KTrier Binsfeld, W. et al. (1988).
LIMC Lexicon iconographicum mythologiae classicae. Zürich/München.
MEFRA Mélanges de l'École française de Rome. Antiquité. Rome.
MRA Musée romain d'Avenches.
N-L Nesselhauf/Lieb (Hrsg.; 1959).
N Nesselhauf (Hrsg.; 1937).
OJA Oxford Journal of Archaeology. Oxford.
RACF Revue archéologique du centre de la France. Vichy/Tours.
RAE Revue archéologique de l'est et du centre-est. Dijon.
RAN Revue archéologique de Narbonnaise. Montpellier.
RAO Revue archéologique de l'ouest. Rennes.
REA Revue des études anciennes. Talence.
RHV Revue historique vaudoise. Lausanne.
RIB Collingwood, R. G./Wright, R. P. (1965-1995) *The Roman Inscriptions of Britain*. Oxford/Gloucester.
RIS Walser, G. (1979-1980).
SFECAG Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.
SPM La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen Âge. Bâle.
TZ Trierer Zeitschrift. Trier.
US Ur-Schweiz. Basel.
ZAK Zeitschrift für Schweizerische Archäologie und Kunstgeschichte. Zürich.

Monographies et articles

- Abetel, E. (2007) La gigantomachie de *Lousonna-Vidy*, suivie de considérations sur la transmission du motif de l'anguipède. *Lousonna* 10. CAR 106. Lausanne.
- Alföldy, G. (1992) Studi sull'epigrafia augustea e tiberiana di Roma. *Vetera* 8. Roma.
- Altjohann, M. (1995) Bemerkungen zum Ursprung des gallo-römischen Umgangstempels. In: *Provinzialrömische Forschungen. Festschrift für Günter Ulbert zum 65. Geburtstag*. Espelkamp, 169-203.
- Ambros, C. (1990) Vogel- und Fischreste aus dem römischen Avenches. In: Schibler, J./Sedlmeier, J./Spycher, H., *Festschrift für Hans R. Stampfli*. Basel, 13-18.
- Arcelin, P./Brunaux J.-L. (dir.; 2003) Cultes et sanctuaires en France à l'âge du Fer. *Gallia* 60, 1-268.
- Aubin, G./Meissonnier, J. (1994) L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne. In: Goudineau, Ch. et al. (dir.; 1994), 143-152.

- Baratte, F. (1996) L'argent et la foi: réflexions sur les trésors de temple. In: Caillet, J.-P./Bazin, P. (éd.) Les trésors de sanctuaires de l'Antiquité à l'époque romane. Paris, 19-34.
- Barral, Ph. (dir.)/Bossuet, G./Kuhnle, G. et al. (2007) *Epomanduodurum*, une ville chez les Séquanes. Bilan de quatre années de recherche à Mandeuire et Mathay (Doubs). *Gallia* 64, 353-434 et pl. h. t. IV-XV.
- Barral, Ph./Daubigney, A./Dunning, C. et al. (dir.; 2007) L'âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialité à l'âge du Fer. Actes du XXIX^e colloque international de l'AFEAF (Bienne, 5-8 mai 2005). Besançon.
- Barral, Ph./Guillaumet J.-P. (1994) Un sanctuaire aux confins du pays éduen. Mirebeau-sur-Bèze. In: Duval, A. (dir.) Vercingétorix et Alésia. Catalogue de l'exposition au musée des antiquités nationales. Paris, 150-152.
- Barral, Ph./Jaccottey, L./Pichot, V. (2007) L'agglomération de Mandeuire (Doubs) et son territoire au Second âge du Fer. In: Barral, Ph. et al. (dir.; 2007), vol. 1, 139-160.
- Barral, Ph./Joly, M. (2006) Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Principaux résultats de la campagne 2005. *Bulletin de l'AFEAF* 24, 13-17.
- Bauchhens, G. (1992) Götterweihungen aus Städten des römischen Deutschland. In: Schalles, H. J. et al. (dir.) Die römische Stadt im 2. Jahrhundert n. Chr. Der Funktionswandel des öffentlichen Raumes. Kolloquium in Xanten vom 2. bis 4. Mai 1990. *Xantener Berichte* 2. Köln/Bonn, 325-337.
- Béal, J.-C. (1994) Le sanctuaire des basaltes à Alba-La-Romaine (Ardèche) et ses offrandes. In: Goudineau, Ch. et al. (dir.; 1994), 161-168.
- Beard, M./North, J./Price, S. (1998) *Religions of Rome*. 2 vol. Cambridge.
- Becker, A./Rasbach, G. (2003) Die spätaugusteische Stadtgründung in Lahnau-Waldgirmes. *Germania* 81, 147-199.
- Bedon, R. (1998) Les faubourgs des villes gallo-romaines: perspective d'ensemble. In: Bedon, R. (éd.) Les faubourgs en Gaule romaine et dans les régions voisines. *Caesarodunum* 32. Limoges, 9-20.
- Bedon, R. (1999) Les villes des trois Gaules de César à Néron dans leur contexte historique, territorial et politique. Paris.
- Bélayche, N./Brulé, P. et al. (éd.; 2005) *Nommer les dieux. Théonymes, épithètes, épicleses dans l'Antiquité*. Recherches sur les rhétoriques religieuses 5. Turnhout.
- Bélet-Gonda, C./Mazimann, J.-P./Richard, A. et al. (éd.; 2007) Mandeuire, sa campagne et ses relations d'Avenches à Luxeuil et d'Augst à Besançon. Actes des premières journées archéologiques frontalières de l'arc jurassien, 21-22 octobre 2005. *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 816. CAJ 20. Besançon/ Porrentruy.
- Berger, L. (1998^e) mit einem Beitrag von Hufschmid, Th., Führer durch Augusta Raurica. Basel.
- Bertin, D. (1977) Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados). *Gallia* 35, 75-88.
- Bielman, A. (1992) À propos de Quintus Cluvius Macer, *duumvir* d'Avenches. *BPA* 34, 23-30.
- Bielman, A. (1996) Un nouveau *flamen* chez les Helvètes. *BPA* 38, 53-58.
- Bielman, A./Blanc, M. (1994) Le *forum* d'Avenches: inscriptions et monuments. *Études de Lettres (Lausanne)*, 1994, 2, 83-92.
- Binsfeld, W. (1977) Heiligtum des Lenus Mars, Führer zu vor- und frühgeschichtlichen Denkmälern 32. Mainz, 218-223.
- Binsfeld, W. (1984) Inschriften für L. und C. Caesar. In: Trier (1984), 231-232.
- Binsfeld, W./Goethert-Polaschek, K./Schwinden, L. (1988) Katalog der römischen Steindenkmäler des Rheinischen Landesmuseums Trier. 1. Götter- und Weihedenkmäler. *CSIR Deutschland* IV, 3. Mainz.
- Blanc, M. (1991) Le *forum* d'Avenches: inscriptions et monuments. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Blanc, P., avec la collaboration de Frei-Stolba, R. (2001) Le développement de l'urbanisme. In: Hochuli-Gysel, A. (dir.; 2001), 20-31.
- Blanc, P. (2002) Avenches/*Aventicum* dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge à la lumière des récentes découvertes archéologiques. *ZAK* 59,3, 2002, 177-188.
- Blanc, P. (2004) Avenches/*Aventicum*, capitale de la cité des Helvètes, dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge. In: Ferrière, A. (dir.) Capitales éphémères: des capitales de cités perdent leur statut dans l'Antiquité tardive. Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003. 25^e suppl. à la RACF. Tours, 127-140 et 361-366.
- Blanc, P. (2005) Chroniques des fouilles archéologiques 2005, 8. Avenches/*Insula* 25. *BPA* 47, 102-104.
- Blanc, P. (2006) Chroniques des fouilles archéologiques 2006, 2. Avenches/*Insula* 25. *BPA* 48, 110.
- Blanc, P./Meylan Krause, M.-F./Duvauchelle, A. et al. (1997) Nouvelles données sur les origines d'*Aventicum*: les fouilles de l'*insula* 20 en 1996. *BPA* 39, 29-100.
- Blanc, P./Meylan Krause, M.-F./Hochuli-Gysel, A. et al. (1999) Avenches/En Selley, investigations 1997: quelques repères sur l'occupation tardive d'un quartier périphérique d'*Aventicum* (*insula* 56). Structures et mobilier des III^e et IV^e s. ap. J.-C. *BPA* 41, 25-70.
- Blanc, P./Frey-Kupper, S./Frei-Stolba, R. (2001a) Aux origines de la capitale de cité des Helvètes. In: Hochuli-Gysel, A. (dir.; 2001), 6-11.
- Blanc, P./Frey-Kupper, S./Frei-Stolba, R. (2001b) Du Bas-Empire au haut Moyen Âge. In: Hochuli-Gysel, A. (dir.; 2001), 82-90.
- Bögli, H. (1963) Archäologie und Nationalstrassenbau 4: Der gallo-römische Tempel Augst-Sichelen 2. *US* 27, 62-65.
- Bögli, H. (1966) Ein Heiligtum der Civitas Rauracorum. In: Degen, R./Drack, W./Wyss, R. (éd.) *Helvetia antiqua*. Festschrift Emil Vogt. Zürich, 209-214.
- Bögli, H. (1996³) *Aventicum*. La ville romaine et le Musée. *GAS* 19. Avenches.
- Boschung, D. (2002) *Gens Augusta*: Untersuchungen zu Aufstellung, Wirkung und Bedeutung der Statuengruppen des julisch-claudischen Kaiserhauses. *Monumenta Artis Romanae* 32. Mainz am Rhein.
- Bosse, S. (2004) Un dépotoir de céramique du III^e siècle à *Aventicum*. *BPA* 46, 67-114.
- Bossert, M. (1983) Die Rundskulpturen von *Aventicum*. *Acta Bernensia* 9. Bern.
- Bossert, M. (1995) Ausgewählte Steindenkmäler aus dem römischen Tempelbezirk von Thun-Allmendingen BE. *AS* 18, 1, 16-24.
- Bossert, M. (1998a) Die figürlichen Reliefs von *Aventicum*. Mit einem Nachtrag zu «Die Rundskulpturen von *Aventicum*». *Aventicum* VII. *CSIR Schweiz* I, 1. *CAR* 69. Lausanne.
- Bossert, M. (1998b) Die figürlichen Baureliefs des Cigognier-Heiligtums in Avenches. *Aventicum* VIII, *CSIR Schweiz* I, 2. *CAR* 70. Lausanne.
- Bossert, M. (2001) Die Skulpturen des gallorömischen Tempelbezirkes von Thun-Allmendingen. *CSIR Schweiz* I, 6. Bern.

- Bossert, M. (2002) Die figürlichen Skulpturen der Nekropole von Avenches-En Chaplix (VD): nördlicher und südlicher Grabbezirk. *Aventicum XII*. CSIR Schweiz I, 3. CAR 91. Lausanne.
- Bossert, M./Fuchs, M. (1989) De l'ancien sur le forum d'Avenches. *BPA* 31, 12-105.
- Bossert M./Kaspar, D. (1974) Eine iulisch-claudische Kaiserkultgruppe in Avenches. *BPA* 22, 17-26.
- Bossert, M./Meylan Krause, M.-F. (2007, à paraître) Présence impériale dans les sanctuaires de la Grange des Dîmes et de Derrière la Tour. *BPA* 49.
- Bossert, M./Neukom, C. (2003) Éléments architecturaux romains utilisés en emploi dans l'église Saint-Martin de Cressier. Musée neuchâtelois, 189-226.
- Bossert-Radtke, C. (1991) «Neue» und «alte» Marmorfragmente des Augster Forums-Altars - Eine erste Zwischenbilanz zur Untersuchung von 1990. *JberAK* 12, 199-209.
- Bossert-Radtke, C. (1992) Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus Augst und Kaiseraugst. CSIR Schweiz, III. Forschungen in Augst 16. Augst.
- Bossert-Radtke, C. (1995) Überlegungen zur Ausgrabung des gallo-römischen Tempels Sichelten 2 im Süden von Augusta Raurica. In: Koenig, F. E./Rebetez, S. (éd.; 1995), 303-314.
- Bouby, L./Marinval, P. (2004) Fruits and Seeds from Roman Cremations in the Limagne (Massif Central) and the Spatial Variability of Plant Offerings in France. *Journal of Archaeological Science* 31, 77-86.
- Bourgeois, L. (dir.; 1999) Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines). Du temple celtique au temple gallo-romain. *DAF* 77. Paris.
- Breuer G./Lehmann, P. (1999) Die Tierknochenfunde. In: Sütterlin, H., Kastelen 2. Die älteren Steinbauten in den Insulae 1 und 2 von Augusta Raurica. *Forschungen in Augst* 22. Augst, 186-213 und 221-240.
- Bridel, Ph. (1982) Le sanctuaire du Cigognier. *Aventicum III*. CAR 22. Lausanne.
- Bridel, Ph. (1995) *Aedes Minervae* ? Pour une relecture du prétendu «capitole» de l'insula 23. In: Koenig, F. E./Rebetez, S. (éd.; 1995), 61-74.
- Bridel, Ph. (2004a) L'amphithéâtre d'Avenches. *Aventicum XIII*. CAR 96. Lausanne.
- Bridel, Ph. (2004b) Le temple gallo-romain à podium de la Grange des Dîmes et son sanctuaire. Pour une reprise critique de la documentation. In: Faccani, G. (2004), 51-58.
- Bridel, Ph. (2007) Le sanctuaire du Cigognier à Avenches (Vaud, CH). Lieu d'agrégation politique et culturelle des Helvètes au chef-lieu colonial de leur territoire. In: Bélet-Gonda, C. et al. (éd.; 2007), 47-52.
- Brogan, O./Desforges, E. (1940) Gergovia. *The Archaeological Journal*, 18-36.
- Brouquier-Reddé, V./Gruel, C. (dir.; 2004) Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans (Allones, Sarthe). V^e siècle av. J.-C. – IV^e siècle apr. J.-C. État des recherches actuelles. *Gallia* 61, 291-396.
- Brouquier-Reddé, V./Gruel, K. (2006) Variations autour d'un plan type de sanctuaire. In: Brouquier-Reddé, V. et al. (éd.; 2006), 135-153.
- Brouquier-Reddé, V./Bertrand, E./Chardenoux, M.-B. et al. (éd.; 2006) Mars en Occident. Actes du colloque international «Autour d'Allones (Sarthe), les sanctuaires de Mars en Occident». Le Mans, Université du Maine, 4-6 juin 2003. Rennes.
- Brulet, R./Vilvorder, F. (2004) La céramique cultuelle et le rituel de la céramique en Gaule du Nord. *Collection d'Archéologie Joseph Mertens* 15. Louvain-la-Neuve.
- Brunaux, J.-L. (1986) Les Gaulois, sanctuaires et rites. Paris.
- Brunaux, J.-L. (dir.; 1991) Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen. Actes du colloque de St-Riquier (8 au 11 novembre 1990). *Dossiers de Protohistoire* n° 3. Paris.
- Brunaux, J.-L. (1995) Religion gauloise et religion romaine. La leçon des sanctuaires de Picardie. *CCGlotz* 6, 1995, 139-161.
- Brunaux, J.-L. (2000) Les religions gauloises: nouvelles approches sur les rituels celtiques de la Gaule indépendante. Paris.
- Brunaux J.-L. (2006) Religion et sanctuaires. In: Goudineau, Ch. (dir.; 2006), 95-115.
- Brunaux, J.-L. (éd.)/Amandry, M./Brouquier-Reddé, V. et al. (1999) Ribemont-sur-Ancre (Somme). Bilan préliminaire et nouvelles hypothèses. *Gallia* 56, 177-283.
- Brunaux, J.-L./Méniel, P./Poplin, F. (1985) Gournay I: les fouilles sur le sanctuaire et l'*oppidum* (1975-1984). *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial. Amiens.
- Brunaux, J.-L./Goguet, R./Guillaumet, J.-P. et al. (1985) Le sanctuaire celtique de Mirebeau (Côte-d'Or). In: Bonnamour, L./Duval, A./Guillaumet, J.-P. (dir.) *Les âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère)*. Actes du VII^e colloque de l'AFEAF, Rully, 1983. 6^e suppl. à la RAE, 76-111. Dijon.
- Brunet, V. (1996) Étude architecturale du temple. In: Cliquet, D. et al. *Le Vieil-Évreux, un vaste site gallo-romain*. *Archéo* 27. Évreux.
- Brunet-Gaston, V. (2000) Étude préliminaire du temple de Champlieu. In: Musée Antoine Vivenel, Napoléon III et l'archéologie, Fouilles en forêt de Compiègne sous le Second Empire. *Catalogue d'exposition*. Compiègne.
- Brunet-Gaston, V. (2002) Les ordres architecturaux dans le nord-ouest de la Gaule romaine: synthèse régionale pour la Haute-Normandie et le Vexin, du I^{er} au III^e siècle ap. J.-C. Thèse de doctorat en histoire. Aix-en-Provence/Marseille.
- Bündgen, S./Thorimbert, S. (2005) Chroniques des fouilles archéologiques 2005, 12. Avenches/Sur Fourches. *BPA* 47, 110-112.
- Burkhardt, A. (1994) Les monnaies celtiques de Sierentz et de Haute-Alsace. 2. Étude analytique et numismatique. *Cahiers alsaciens d'art, d'archéologie et d'histoire* 37, 73-100.
- Cabuy, Y. (1989) Le *fanum*, temple gaulois, romain, ou gallo-romain ? *Annales d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université libre de Bruxelles* 11, 25-37.
- Cain, H.-U. (2002) Kaiser und Gott auf römischen Fora. In: Erkens, F.-R. (Hrsg.) *Die Sakralität von Herrschaft. Herrschaftslegitimierung im Wechsel der Zeiten und Räume. Fünfzehn interdisziplinäre Beiträge zu einem weltweiten und epochenübergreifenden Phänomen*. Berlin, 123-141.
- Cancik, H./Rüpke, J. (Hrsg.; 1997) *Römische Reichsreligion und Provinzialreligion*. Tübingen.
- Cancik, H./Schäfer, A./Spickermann, W. (Hrsg.; 2006) *Zentralität und Religion. Zur Formierung urbaner Zentren im Imperium Romanum. Studien und Texte zu Antike und Christentum* 39. Tübingen.
- Capt, P.-A. (2004) Ursins. Sur les traces des pèlerins helvètes. Rapport inédit. Cuarny.
- Cardani Vergani, R. (1998) Bioggio: un esempio di continuità civile e culturale dalla Romanità al Medioevo. *AS* 21, 4, 155-162.
- Castella, D. (1993) Un sanctuaire augustéen autour d'une sépulture à incinération à Avenches, canton de Vaud, Suisse. In: Struck, M. (éd.; 1993), 229-244.

- Castella, D. (dir.; 1998) *Aux portes d'Aventicum*. Doc.MRA 4. Avenches.
- Castella, D./Flutsch, L. (1990a) Sanctuaires et monuments funéraires à Avenches-En Chaplix VD. AS 13, 1, 2-30.
- Castella, D./Flutsch, L. (1990b) Une inscription inédite en Chaplix. AS 13, 4, 185-186.
- Castella, D./Meylan Krause, M.-F. (1994) La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie. BPA 36, 5-126.
- Castella, D./Amrein, H./Duvauchelle, A. et al. (1999) La nécropole gallo-romaine d'Avenches «En Chaplix». Fouilles 1987-1992. *Aventicum IX-X*. CAR 77-78. Lausanne.
- Castella, D./Amrein, H./Duvauchelle, A. et al. (2002) Trois dépôts funéraires aristocratiques du début du Haut-Empire à Avenches En Chaplix. BPA 44, 7-102.
- Cébeillac-Gervasoni, M./Lamoine, L. (éd.; 2003) Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain. Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 24-26 novembre 2000. Rome.
- Chastagnol, A. (1995) L'expression épigraphique du culte impérial dans les provinces gauloises. REA 97, 539-614.
- Chevalley, Ch. (1998) Rapport préliminaire des fouilles de la Grange des Dîmes à Avenches 1992 (inédit, archives du MRA).
- Cibu, S. (2005) Mercure dans les provinces romaines des Alpes occidentales. MEFR 117, 747-776.
- Clemens, L. (2003) *Tempore romanorum constructa*. Zur Nutzung und Wahrnehmung antiker Überreste nördlich der Alpen während des Mittelalters. Monographien zur Geschichte des Mittelalters 50. Stuttgart.
- Clemens, L./Faust, S. (2005) Tempel am Moselufer. In: *Rettet das archäologische Erbe in Trier*. Zweite Denkschrift der archäologischen Trier Kommission. Trier, 114-115.
- Clemens, L./Löhr, H. (1995) Stadtarchäologie in Trier: das Beispiel 1994. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 27, 8-23.
- Closuit, L. (1979) Les monuments de *Forum Claudii Vallensium* et leurs fouilles. HA 39/40, 95-140.
- Coarelli, F. (1987) I santuari del Lazio in età repubblicana. Roma.
- Collectif (2000) La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Rapport sur les campagnes de fouille 1996-1997: le *mithraeum*, le château d'eau. Lausanne.
- Collectif (2004) Temples ronds monumentaux de la Gaule romaine. Journée d'étude (Bordeaux, 23 novembre 2003). *Aquitania* 20, 7-122.
- Colloque Aquitania (2005) L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux. *Aquitania*, suppl. 13. Pessac.
- Colloque La Ciudad (1994) La Ciudad en el mundo romano. XIV Congreso Internacional de Arqueología Clásica, Tarragona, 1993. Tarragona.
- Costa, G. (1982) Hermes dio delle iniziazioni. *Civiltà classica e cristiana* 3, 277-295.
- Coulon, G. et al. (1991) L'aire cultuelle des Mersans à *Argentomagus*: l'apport des fouilles de 1982. *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry* 107, 2-64.
- Cramatte, C. (2005) La villa gallo-romaine de Vicques/Les Chaufour: état des questions et directions de recherches. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Crawford, M. H. (2003) Thesauri, Hoards and Votive Deposits. In: de Cazanove, O./Scheid, J. (éd.; 2003), 69-84.
- Cüppers, H. (1969) Die Trierer Römerbrücken. *Trierer Grabungen und Forschungen* 6. Mainz am Rhein.
- Cüppers, H. (1979) Das römische Forum der Colonia Augusta Treverorum. In: *Festschrift 100 Jahre Rheinisches Landesmuseum Trier*. *Trierer Grabungen und Forschungen* 14. Mainz am Rhein, 211-262.
- Cüppers, H. (1982) Der Tempel des Asklepios an der Moselbrücke zu Trier (Vorbericht). *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 14, 7-13.
- Cüppers, H. (dir.; 1990) *Die Römer in Rheinland-Pfalz*. Stuttgart.
- Cüppers, H./Neyses, A. (1971) Der römerzeitliche Gutshof mit Grabbezirk und Tempel bei Newel (Kreis Trier-Land). TZ 34, 143-225.
- De Cazanove, O./Scheid, J. (éd.; 2003) Sanctuaires et sources dans l'antiquité. Les sources documentaires et leurs limites dans la description des lieux de culte. Actes de la table ronde, Naples, Centre Jean Bérard, 30 novembre 2001. Naples.
- Demarolle, J.-M. (2005) Artisanat et sacré en Gaule romaine: de modestes jalons. In: Polfer, M. (dir.) *Artisanat et économie romaine: Italie et provinces occidentales de l'Empire*. Actes du 3^e colloque international d'Erpeldange (Lux) sur l'artisanat romain, 14-16 octobre 2004. *Monographies Instrumentum* 32. Montagnac, 39-54.
- Deniaux, E. (2006) les dédicants du trésor du sanctuaire de Berthouville (cité des *Lexovii*). In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 271-295.
- De Polignac, F. (1984) La naissance de la cité grecque, cultes, espaces et société, VIII^e-VII^e siècle av. J.-C. Paris.
- Derks, T. (1998) Gods, Temples and Ritual Practices. The Transformation of Religious Ideas and Values in Roman Gaul. *Amsterdam Archaeological Studies* 2. Amsterdam.
- Derks, T. (2006) Lenus Mars à Trèves et ses dédicaces privées: une réinterprétation. In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 239-270.
- Détienne, M./Vernant, J.-P. (1990) *La cuisine du sacrifice en pays grec*. Paris.
- Deyts, S. (1994) Un peuple de pèlerins. Offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine. RAE, suppl. 13. Dijon.
- Dondin-Payre, M. (2006) Sanctuaires publics et territoires civiques: réflexions à partir de l'exemple du Bois l'Abbé (cité des Ambiens). In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 135-158.
- Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 1999) Cités, municipes, colonies. Les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire romain. *Histoire ancienne et médiévale* 53. Paris.
- Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006) Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain. Bruxelles.
- Doppler, H. (1976) Der römische Vicus Aquae Helveticae-Baden. AFS 8. Basel/Baden.
- Drack, W./Fellmann, R. (1988) *Die Römer in der Schweiz*. Stuttgart.
- Dozio, E. (2007) Einige Bemerkungen zur sakralen Anlage in der Grienmatt (Augst/BL). *JberAK* 28, 197-208.
- Dubois, Y./Fuchs, M. (2001) La décoration murale du sanctuaire et l'iconographie mithriaque. In: Clair, J. (dir.) *Picasso*. Sous le soleil de Mithra, Catalogue d'exposition, Fondation Pierre Gianadda, Martigny. Martigny, 200-206.

- Dudan W. (2002) La religion rurale en Helvétie occidentale gallo-romaine. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Durand, J.-L. (1986) Sacrifice et labour en Grèce ancienne. Paris.
- Duvernoy, C. (1883) Note sur une enceinte récemment découverte à Mandeure. Mémoires de la société des antiquaires de France, 5^e série, 4, 29-44.
- Eberschweiler B./Käch, D. (2006) Ein römischer Rundtempel auf dem Grossen Haffner im Zürichsee. Archäologie im Kanton Zürich 2003-2005. Berichte der Kantonsarchäologie Zürich 18. Zürich/Egg, 247-281.
- Ebnöther, Ch. (1995) Der römische Gutshof in Dietikon. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 25. Zürich.
- Ebnöther, Ch. (2003) Chronique archéologique 2002: Yvonand VD, Mordagne. ASSPA 85, 249-250.
- Eggenberger, P./Auberson, L. (1992) Saint-Saphorin en Lavaux. Le site gallo-romain et les édifices qui ont précédé l'église. CAR 56. Lausanne.
- Ertel, Ch. (2007) Marmorluxus als politisches Propagandamittel – Die Marmorausstattung des Kaiserkultbezirks auf dem Sennbühel in Bregenz. In: Die Selbstdarstellung der römischen Gesellschaft in den Provinzen im Spiegel der Steindenkmäler. Akten des IX. Internationalen Kolloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens, Innsbruck 2005. Ikarus 2. Innsbruck, 357-366.
- Ertel, Ch. (im Druck) Marmorluxus oder politisches Propagandamittel? Marmorarchitektur im Kaiserkultbezirk auf dem Sennbühel in Bregenz. JbVLM.
- Eschbach, F. (2002) Découverte d'un nouveau quartier à *Lousonna-Vidy*. Mémoire vive 12, 56-57.
- Estienne, S. (2003) D'une chapelle dédiée à Hercule à l'Hercules Cubans des Régionnaires. Le problème du recoupement des sources. In: de Cazanove, O./Scheid, J. (éd.; 2003), 55-67.
- Étienne, R. (1985) Un complexe monumental du culte impérial à Avenches. BPA 29, 5-26.
- Fabbri, M./Trotta, A. (1989) Una scuola-collegio di età augustea. L'insula II di Velia. Arch. Perusina 7. Roma.
- Faccani, G. (2004) Tempel, Kirche, Friedhof und Holzgebäude – bauliche Kontinuität zwischen dem 1. und 16./17. Jh. bei Grange des Dîmes in Avenches. BPA 46, 7-65.
- Fauduet, I. (1993a) Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule: les fanums. Paris.
- Fauduet, I. (1993b) Les temples de tradition celtique en Gaule romaine. Paris.
- Fauduet, I. (2005) Sanctuaires et divinités en Aquitaine romaine (1993-2005). Aquitania 21, 369-390.
- Faust, S. (2001) Die Stätten am westlichen Moselufer. In: Kuhn, H. P. (dir.) Das römische Trier. Führer zu archäologischen Denkmälern in Deutschland 40. Stuttgart, 202-219.
- Fellmann, R. (1992) La Suisse gallo-romaine, cinq siècles d'histoire. Lausanne.
- Ferdière A./Villard, A. (1993) La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière et les sépultures aristocratiques de la cité des Bituriges. Mémoires du Musée d'Argentomagus 2. RACF, suppl. 7. Saint-Marcel.
- Fichtl, S. (2004) Les peuples gaulois. Paris.
- Fincker, M./Tassaux, F. (1992) Les grands sanctuaires «ruraux» d'Aquitaine et le culte impérial. MEFR 104, 1, 41-76.
- Flückiger, W. (1941) Die römische Ausgrabung in Aeschi. Jahrbuch für Solothurnische Geschichte 14, 173-191.
- Flutsch, L. (2004) Passé présent, *Lousonna* ou l'Antiquité d'actualité. Gollion.
- Flutsch, L./Niffeler, U./Rossi, F. (éd.; 2002) La Suisse du Paléolithique à l'aube du Moyen-Âge (SPM). V, Époque romaine. Bâle.
- Flutsch, L./Paunier, D. (1991) Organisation spatiale et chronologie du sanctuaire de *Lousonna-Vidy*. In: Brunaux (dir.; 1991), 169-180.
- Forcey, C. (1998) Whatever Happened to the Heroes? Ancestral Cults and the Enigma of Romano-Celtic temples. In: Forcey, C./Hawthorne, J./Witcher, R. (ed.) TRAC 97. Proceedings of the Seventh Annual Theoretical Roman Archaeology Conference Nottingham 1997. Oxford, 87-98.
- François, J. (2005) Les mains en bronze de l'Antiquité tardive: un exemple d'appropriation? HA 36, 144, 123-141.
- Frei, B. (1968) Der gallorömische Tempel auf der Ufenau im Zürichsee. In: Schmid, E./Berger, L. (Hrsg.) Provincialia. Festschrift für Rudolf Laur-Belart. Basel, 299-316.
- Frei-Stolba, R. (1988) Q. Otacilius Pollinus, Inquisitor III Galliarum. In: Alte Geschichte und Wissenschaftsgeschichte. Festschrift für Karl Christ zum 65. Geburtstag. Darmstadt, 186-201.
- Frei-Stolba, R. (1990) Livilla dea. ASSPA 73, 125-132.
- Frei-Stolba, R. (1996) Claude et les Helvètes: le cas de C. Iulius Camillus. BPA 38, 59-72.
- Frei-Stolba, R. (1999) Recherches sur les institutions de Nyon, Augst et Avenches. In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (1999), 29-95.
- Frei-Stolba, R./Bielman, A. (1996) Musée Romain d'Avenches. Les inscriptions. Textes, traduction et commentaire. Doc.MRA 1. Lausanne.
- Frei-Stolba, R./Hochuli-Gysel, A. (1997) Une nouvelle dédicace à Mercure par un habitant d'*Aventicum*. BPA 39, 193-198.
- Frei-Stolba, R./Morel, J. (1999) La chute de la foudre à *Aventicum*: une nouvelle inscription. BPA 41, 215-221.
- Frey, P./Pauli-Gabi, Th. (2006) Gut verschanzt – Der römische Militärplatz Vindonissa (Windisch) und die frühneuzeitlichen Festungen im Aargau. AS 29, 2, 16-25.
- Frey-Kupper, S. (2001) Un cadeau pour un fonctionnaire de haut rang d'*Aventicum*? Le médaillon à l'effigie d'Hadrien découvert en 1992 au temple de la Grange des Dîmes. In: Flutsch, L. (éd.) Vrac. L'archéologie en 83 trouvailles. Hommage collectif à Daniel Paunier. Lausanne, 66-67.
- Frey-Kupper, S. (2006) Münzen. In: Bacher, R. Das Gräberfeld von Petinesca. Petinesca 3, 55-64. Bern.
- Fuchs, M. (1991) Avenches à la croisée des chemins. *Aventicum*. Nouvelles et information de l'association Pro Aventico, novembre 1991.
- Fuchs, M. (1992) IOM au pied du temple d'Avenches. De l'église Sainte-Marie-Madeleine au sanctuaire du Cigognier. BPA 34, 5-22.
- Fuchs, M. (1997) Ursins VD et Riaz FR: mêmes combats pour Mars Caturix? AS 20, 4, 149-158.
- Fuchs, M./Bujard, S./Broillet-Ramjoué, E. (2004) *Villa romana*: Wandmalereien. In: Suter, P. J. et al. (2004), 85-150.
- Furger, A. R./Schneider, C. (1993) Die Bronze-glocke aus der Exedra des Tempelareals Sichelen 1. JberAK 14, 159-172.
- Gairhos, S. (in Vorbereitung) Stadtmauer und Tempelbezirk von SVMELOCENNA. Die Ausgrabungen 1995-1999 in Rottenburg am Neckar, Flur «Am Burggraben». Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg. Stuttgart.

- Garcia, M./Oesterlé, S. (2006) Le sanctuaire de Gergovie, rapport d'activité 2006. Mirefleurs.
- Gardiol, J.-B. (1989) Le *fanum* d'Ursins VD et son contexte. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Gaston, C. (1994) Étude architecturale. In: Cholet, L., Genainville, «les Vaux de la Celle». DFS d'études archéologiques préalables à la mise en valeur du site (1991-1994), DRAC Ile-de-France, SRA. Paris.
- Gaubatz-Sattler, A. (1999) SVMELOCENNA. Geschichte und Topographie des römischen Rottenburg am Neckar nach den Befunden und Funden bis 1985. Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg 71. Stuttgart.
- Genin, M. (2007) La Graufesenque (Millau, Aveyron). II, Sigillées lisses et autres productions. Études d'archéologie urbaine. Éditions de la Fédération Aquitania. Pessac.
- Gerber, Ch. (1992) Le sanctuaire gallo-romain de *Petinesca-Gumpboden* BE. Réactualisation des fouilles de 1937-1938. Le *fanum* II: analyse et premiers résultats. Mémoire de licence inédit de l'Université de Neuchâtel. Neuchâtel.
- Gerber, Ch. (1997) La route romaine transjurane de Pierre Pertuis: recherches sur le tracé romain entre le plateau suisse et les bassins du Doubs et du Rhin. Berne.
- Gilles, K. J. (1992) Neue Funde und Beobachtungen zu den Anfängen Triers. TZ 55, 193-232.
- Gillet, E./Paridaens, N./Demarez, L. (2006) Le sanctuaire de Blicquy. In: Dondin-Payre, M., Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 181-215.
- Gilliard, F. (1942) Un quartier de *Lousonna* à la Maladière (Vidy): le temple. RHV 50, 217-229.
- Gilliard, F. (1947) Un quartier de *Lousonna* à la Maladière (Vidy): aux abords du marché, une place de débarquement. RHV 55, 192-199.
- Goddard, E. (1995) Religion und Politik. Überlegungen zur Lage und Verbreitung römischer Tempel und Tempelbezirke. In: Provinzialrömische Forschungen. Festschrift für Günter Ulbert zum 65. Geburtstag. Espelkamp, 205-209.
- Goethert, K.-P. (2003) Untersuchungen zum Gründungsschema des Stadtplans der Colonia Augusta Treverorum. AKorr 33, 239-258.
- Goethert-Polaschek, K. (1984) Die früheste Gebrauchskeramik der Trierer Kaiserthermen (augusteische bis tiberische Zeit). TZ 47, 119-153.
- Goette, H. R. (1986) Die Bulla. BJ 186, 133-164.
- Goette, H. R. (1990) Studien zu römischen Togadarstellungen. Mainz.
- Goguey, R. (1992) Le théâtre du temple de Janus à Autun: les données de la photographie aérienne et l'environnement archéologique. In: Landes, Ch. (éd.) Spectacula II - Le théâtre antique et ses spectacles. Actes du colloque tenu à Lattes les 27, 28, 29 et 30 avril 1989. Lattes, 45-57.
- Goguey, R./Reddé, M. (1995) Le camp légionnaire de Mirebeau. Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte 36. Bonn, 152-190.
- Gose, E. (1955) Der Tempelbezirk des Lenus Mars. Trierer Grabungen und Forschungen 2. Trier.
- Gose, E. (1972) Der gallo-römische Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier. Trierer Grabungen und Forschungen 7. Mainz.
- Goudineau, Ch. (1980) Les villes de la paix romaine. In: Duby, G. (dir.) Histoire de la France urbaine. 1, La ville antique des origines au XI^e siècle. Paris, 234-391.
- Goudineau, Ch. (dir.; 2006) Religion et société en Gaule. Paris.
- Goudineau, Ch./Fauduet, I./Coulon, G. (dir.; 1994) Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine. Actes du colloque d'Argentomagus (Argenton-sur-Creuse/Saint-Marcel, Indre), 8-10 octobre 1992. Paris.
- Graf, E. (1897) Ein helvetisch-römischer Fund vom Lindberg bei Winterthur. Beilage Programm Gymnasium und Industrieschule Winterthur 1897/1898. Winterthur.
- Grenier, A. (1943-1944) Sanctuaires celtiques et tombe du héros. CRAI, 1943, 360-371; 1944, 221-228.
- Greco, G. (2003) Heraion alla foce del Sele: nuove letture. In: de Cazanove, O./Scheid, J. (éd.; 2003), 103-122.
- Gros, P. (1990) Les étapes de l'aménagement monumental du forum, observations comparatives (Italie, Gaule Narbonnaise, Tarraconaise). In: La città nell'Italia settentrionale in età romana. Collection de l'École française de Rome 130. Rome, 29-68.
- Gros, P. (1991) Les autels des *Caesares* et leur signification dans l'espace urbain des villes julio-claudiennes. In: Étienne, R./Le Dinahet, M.-Th. (éd.) L'espace sacrificiel dans les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité. Paris, 176-186.
- Gros, P. (1996) L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire. 1, les monuments publics. Paris.
- Grütter, H. (1964) Ein zweiter Tempelbezirk in Studen, *Petinesca*, bei Biel. US 28, 25-28.
- Grütter, H. (1973) Ein dritter gallo-römischer Vier-ecktempel auf der Engehalbinsel bei Bern. HA 4, 13, 2-5.
- Gschlössl, R. (2006) Im Schmelztiegel der Religionen. Göttertausch bei Kelten, Römern und Germanen. Mainz.
- Guillaumet, J.-P. (2003) De la naissance de Bibracte à la naissance d'Autun. In: Reddé, M. et al. (2003), 215-226.
- Guisan, M. (1975) Bijoux romains d'Avenches. BPA 23, 5-39.
- Guyan, W. U./Schneider, J. E./Zürcher, A. (1985) Turicum-Vitodurum-Iuliomagus: Drei römische Siedlungen in der Ostschweiz. Festschrift für Verleger Dr. Otto Coninx zu seinem 70. Geburtstag. Zürich.
- Guyard, L./Lepert, T. (1999) Le Vieil-Évreux. Ville-sanctuaire gallo-romaine. Archéologia 359 (septembre 1999), 20-29.
- Haack, M.-L. (2003a) Les haruspices dans le monde romain. Bordeaux.
- Haack, M.-L. (2003b) Le cas des haruspices des colonies et des municipes. In: Cébeillac-Gervasoni/Lamoine (2003), 451-463.
- Haffner, A./von Schnurbein, S. (dir.; 2000) Kelten, Germanen, Römer im Mittelgebirgsraum zwischen Luxemburg und Thüringen. Akten des Internationalen Kolloquiums zum DFG-Schwerpunktprogramm «Romanisierung» in Trier vom 28. bis 30. September 1998. Kolloquien zur Vor- und Frühgeschichte 5. Bonn, 447-483.
- Haldimann, M.-A./Moinat, P. (1999) Des homes et des sacrifices: aux origines celtiques de Genève. AS 22, 4, 170-179.
- Hänggi, R. (1986) Der Podiumtempel auf dem Schönbühl in Augst. Augster Museumshäfte 9. Augst.
- Hänggi, R. (1988) Ausgrabungen in Augst im Jahre 1987. JberAK 9, 13-27.
- Harb, P. (2002) Rodersdorf/Klein Büel. Archäologie und Denkmalpflege im Kanton Solothurn 7, 68-72.
- Hartmann, M. (1986) Vindonissa. Oppidum-Legionslager-Castrum. Windisch.

- Haselgrove, C. (dir.; 2006) Les mutations de la fin de l'âge du Fer. Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'histoire 4. Actes de la table ronde de Cambridge, 7-8 juillet 2005. Bibracte 12, 4. Glux-en-Glenne.
- Hedinger, B. (2000) Zur römischen Epoche im Kanton Zürich. Archäologie im Kanton Zürich 1997-1998. Berichte der Kantonsarchäologie Zürich 15, 293-332.
- Hedinger, B./Hoek, F./Janke, R./Jauch, V. (2001) Ausgrabungen auf dem Kirchhügel und im Nordosten des Vicus 1988-1998. Vitudurum 9. Zürich/Egg.
- Heidinger, A./Viroulet, J.-J. (1986) Une nécropole du Bas-Empire à Sierentz. Annuaire de la société d'histoire de la Hochkirch et de la Haute-Alsace. Berentzwiller.
- Heiligmann, K. (2003) Sumelocenna. Römisches Stadtmuseum Rottenburg am Neckar. Führer zu archäologischen Denkmälern in Baden-Württemberg 18. Stuttgart.
- Heinen, H. (1985) Trier und das Trevererland in römischer Zeit. Trier.
- Henig, M./King, A. (dir.; 1986) Pagan Gods and Shrines of the Roman Empire. Oxford.
- Herz, P. (1996) Zum Tempel des Mars Ultor. In: Ganzert, J. (dir.) Der Mars-Ulter-Tempel auf dem Augustusforum in Rom. Deutsches Archäologisches Institut Rom, Sonderschriften 11. Mainz, 266-281.
- Herzig, H. E. (1972/1973) Eine neue Otacilier-Inschrift auf der Engehalsinsel bei Bern. JbSGUF 52/53, 175-182.
- Herzig, H. E. (2006) Römerstrassen in der Schweiz. HA 37, 146/147, 42-114.
- Hettner, F. (1901) Drei Tempelbezirke im Trevererlande. Festschrift zur Feier des hundertjährigen Bestehens der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier. Trier.
- Hochuli, S./Scharn, G. F./Weiss, J. et al. (2005) Chronique archéologique 2004: Cham ZG, Hagedorn. ASSPA 88, 353.
- Hochuli-Gysel, A. (1997) Une balance monétaire à tare fixe. BPA 39, 199-202.
- Hochuli-Gysel, A. (dir.; 2001) Avenches, capitale des Helvètes. AS 24, 2.
- Hochuli-Gysel, A./Brodard, V. (2006) Marc Aurèle. L'incroyable découverte du buste en or à Avenches. Doc.MRA 12. Avenches.
- Hollstein, E. (1980) Mitteleuropäische Eichen-chronologie: Trierer dendrochronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte. Trierer Grabungen und Forschungen 11. Mainz am Rhein.
- Howald, E./Meyer, E. (1940) Die römische Schweiz. Texte und Inschriften mit Übersetzung. Zürich.
- Hufschmid, Th. (2007) La ville romaine d'Augusta Raurica-Augst (Bâle-Campagne, CH) et son théâtre - les recherches actuelles. In: Bélet-Gonda, C. et al. (éd.; 2007), 59-72.
- Jacques, A./Prilaux, G. (dir.; 2003) Dans le sillage de César. Traces de romanisation d'un territoire, les fouilles d'Actiparc à Arras. Catalogue d'exposition. Arras.
- Jeannin, Y. (1986) Mandeure, Doubs. In: Mangin, M./Jacquet, B./Jacob, J.-P. (dir.) Les agglomérations secondaires en Franche-Comté romaine. Annales littéraires de l'Université de Besançon 337. Paris, 38-60.
- Joly, M. (2003) Langres, de la ville gauloise à la ville gallo-romaine. In: Reddé, M. et al. (2003), 227-238.
- Joly, M./Barral, Ph. (2007) Le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). Bilan des recherches récentes. In: Barral, Ph. et al. (dir.; 2007), vol. 1, 55-72.
- Joly, M./Barral, Ph./Venault, S. et al. (2004) Mirebeau-sur-Bèze. Présence militaire romaine autour d'un sanctuaire. Bourgogne, du Paléolithique au Moyen-Âge. Dossiers de l'Archéologie, hors-série 11, 42-46.
- Joly, M./Lambert, P.-Y. (2004) Un ex-voto dédié à Minerve trouvé sur le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Côte-d'Or). RAE 53, 233-237.
- Jospin, J.-P. (dir.; 2002) Les Allobroges. Gaulois et Romains du Rhône aux Alpes de l'Indépendance à la période romaine (4^e siècle av. J.-C. – 2^e siècle apr. J.-C.). Gollion.
- Jouin, M./Méniel, P. (2001) Les dépôts animaux et le *fanum* gallo-romains de Vertault (Côte d'Or). RAE 50, 119-216.
- Jufer, N./Luginbühl, T. (2001) Les dieux gaulois. Répertoire des noms de divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie. Paris.
- Käch, D. (2004) Chronique archéologique 2003: Dietikon ZH, Fischerweg 2-6/Neumattstrasse 12-16. ASSPA 87, 382-383.
- Kaenel, G. (1990) Recherches sur la période de la Tène en Suisse occidentale: analyse de sépultures. CAR 50. Lausanne.
- Kaenel, G. (2000a) Les Helvètes, un maigre bilan... In: Guichard, V./Sievers, S./Urban, O. H. (dir.) Les processus d'urbanisation à l'âge du fer. Actes du colloque organisé par le Centre archéologique du Mt-Beuvray, Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998. Bibracte 4. Glux-en-Glenne, 119-125.
- Kaenel, G. (2000b) Les relations transalpines à l'âge du Fer: territoire «lépontien» – Suisse occidentale – Jura. In: de Marinis, R./Biaggio Simona, S. (ed.) I Leponti tra mito e realtà. Cat. Locarno. Locarno, vol. 2, 151-158.
- Kaenel, G./Klausener, M./Fehlmann, S. (1980) Nouvelles recherches sur le *vicus* gallo-romain de *Lousonna* (Vidy-Lausanne). Lousonna 2. CAR 18. Lausanne.
- Kaenel, G./Martin-Kilcher, S. (2002) Où et qui sont les aristocrates helvètes? In: Guichard, V./Perrin, F. (éd.) L'aristocratie celtique à la fin de l'âge du Fer (II^e s. avant J.-C. – I^{er} s. après J.-C.). Bibracte 5. Glux-en-Glenne, 153-166.
- Kaenel, G./Martin-Kilcher, S./Wild, D. (éd.; 2005) *Colloquium Turicense*. Sites, structures d'habitat et trouvailles du 1^{er} s. av. J.-C., entre le Haut-Danube et la moyenne vallée du Rhône. Siedlungen, Baustrukturen und Funde im 1. Jh. v. Chr. zwischen oberer Donau und mittlerer Rhone. CAR 101. Lausanne.
- Kaiser, Ch. (2006) Essai de restitution architecturale du *fanum* d'Ursins. Mémoire de licence (master) inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Kaspar, D. (1995) *Senatus consultum, Domus Augusta und Forum Tiberii*. In: Koenig/Rebetz (éd.) 1995, 5-13.
- Kasser, R. (1960/1961) Chronique archéologique: Saint-Cierges, distr. Moudon VD. ASSP 48, 169-174.
- Kasser, R./Strahm, Ch./Ellmers, D. et al. (1974) Yverdon. Histoire d'un sol et d'un site avec la cité qu'ils ont fait naître. Eburodunum 1. Yverdon.
- Kaufmann-Heinimann, A. (1994) Die römischen Bronzen der Schweiz. V, Neufunde und Nachträge. Mainz.
- Kaufmann-Heinimann, A. (1998) Götter und Lararien aus Augusta Raurica. Herstellung, Fundzusammenhänge und sakrale Funktion figürlicher Bronzen in einer römischen Stadt. Forschungen in August 26. Augst.
- Kaufmann-Heinimann, A. (2002) Dea Artio, die Bärengöttin von Muri: römische Bronzestatuetten aus einem ländlichen Heiligtum. Bern.
- Klein, J. (1897) Der Martberg bei Pommern an der Mosel und seine Kultstätte. BJ 101, 62-116.
- Kleiss, W. (1962) Die öffentlichen Bauten von Cambodunum. Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte 18. Kallmünz/Opf.

- Koenig, F. E. (1979) Der Julierpass in römischer Zeit. *ASSPA* 62, 77-99.
- Koenig, F. E./Rebetez, S. (éd.; 1995) *Arculiana*, recueil d'hommages offerts à Hans Bögli. Avenches.
- Koethe, H. (1938) Die Anfänge Triers. *TZ* 13, 190-207.
- Kokabi, M. (1982) *Arae Flaviae* II. Viehhaltung und Jagd im römischen Rottweil. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 13. Stuttgart.
- Krause, D. (2000) Die Genese eines gallo-römischen Heiligtums im Zentrum eines aufgelassenen Oppidums. Befunde und Funde religiösen Charakters aus Wallendorf. In: Haffner, A./von Schnurbein, S. (dir.; 2000), 383-407.
- Krause, D. (2006) Eisenzeitlicher Kulturwandel und Romanisierung im Mosel-Eifel-Raum. Die keltische Siedlung von Wallendorf und ihr archäologisches Umfeld. *Römisch-germanische Forschungen* 63. Mainz am Rhein.
- Krause, D./Duchniewski, B./Geldmacher, N. (2000) Zur Entwicklung eines regionalen Siedlungszentrums von der Frühlatènezeit bis in spätrömische Zeit im nördlichen Treverergebiet. Ausgrabungsergebnisse in Wallendorf, Kr. Bitburg-Prüm. In: Haffner, A./von Schnurbein, S. (dir.; 2000), 7-21.
- Kremer, G. (2007) Der Grabbau eines *flamen* aus Mersch (Luxemburg). In: Walde, E./Kainrath, B. (Hrsg.) Die Selbstdarstellung der römischen Gesellschaft in den Provinzen im Spiegel der Steindenkmäler. Akten des IX. internationalen Kolloquiums über Probleme des provinzialrömischen Kunstschaffens. Innsbruck, 143-158.
- Krier, J. (1981) Die Treverer ausserhalb ihrer Civitas. *TZ*, Beiheft 5. Trier, 67-70.
- Kuhnen, H.-P. (dir.; 1996) *Religio Romana*. Wege zu den Göttern im antiken Trier. Rheinisches Landesmuseum Trier. Trier.
- Künzl, E. (1997) Römische Tempelschätze und Sakralinventare: Votive, Horte, Beute. *Antiquité tardive* 5, 57-81.
- Kyll, N. (1966) Heidnische Weihe- und Votivgaben aus der Römerzeit des Trierer Landes. *TZ* 29, 5-113.
- La Fontaine, J. (1985) *Initiation*. Manchester/Dover (NH).
- Lambot, B. (1998) Les morts d'Acy-Romance à La Tène finale. Pratiques funéraires, aspects religieux et hiérarchie sociale. In: Leman-Deliverie, G. (éd.) *Les Celtes. Rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI^e et le I^{er} siècle av. J.-C.* Namur, 75-87.
- Lambot, B./Friboulet, M./Méniel, P. (1994) Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques), 1986-1988-1989. *Mémoires de la société archéologique champenoise* 8. Dossiers de protohistoire 5. Reims.
- Laur-Belart, R. (1935) Vindonissa. Lager und Vicus. *Römisch-germanische Forschungen* 10. Berlin.
- Laur-Belart, R. (1961) Ein Septizonium in Augst. *JbSGU* 48, 28-42.
- Laur-Belart, R. (1991⁵) *Guide d'Augusta Raurica*. 5^e édition augmentée et revue par L. Berger. Bâle.
- Laux, U./Gairhos, S. (1999) Abschliessende Untersuchungen im Baugebiet «Am Burggraben» in Rottenburg a. N., Kreis Tübingen. *Archäologische Ausgrabungen in Baden Württemberg*, 99-102.
- Le Bihan, J.-P./Méniel, P. (2002) Un dépôt d'ossements du premier âge du Fer sur l'île d'Ouessant: déchets alimentaires ou restes de banquets? *Mémoire de la société archéologique champenoise* 16, 1, 303-316.
- Le Bihan, J.-P./Villard, J.-F. (2001) Le site archéologique de Mez-Notariou et le village du premier âge du Fer. *Archéologie d'une île à la pointe de l'Europe: Ouessant*, tome 1. Quimper.
- Le Bohec, Y./Venault, S. (2004) Deux inscriptions inédites de Mirebeau. *AKorr* 34, 2, 243-252.
- Le Bot-Helly, A./Helly, B. (1990) Les fouilles de la place Camille Jouffray. In: Baratte, F./Le Bot-Helly, A./Helly, B. et al. *Le trésor de la place Camille-Jouffray à Vienne (Isère)*. *Gallia suppl.* 50. Paris, 11-28.
- Legge, A./Williams, J./Williams, P. (2000) *Lambs to the Slaughter: Sacrifice at two Roman Temples in Southern England*. In: Rowley Conwy, P. (ed.) *Animal Bones, Human Societies*. Oxford, 152-157.
- Leibundgut, A. (1976) Die römischen Bronzen der Schweiz. II, Avenches. Mainz am Rhein.
- Leibundgut, A. (1980) Die römischen Bronzen der Schweiz. III, Westschweiz, Bern und Wallis. Mainz am Rhein.
- Lejars, T. (1997) Le mobilier métallique de Jublains et l'hypothèse d'une occupation à l'époque gauloise. In: Naveau, J. (dir.; 1997), 203-214.
- Lejeune, M. (1988) Graffites gaulois à Limoges. *Travaux d'archéologie limousine* 9, 31-34.
- Lejeune, M. (1991) Sur une dédicace lémovice à Grannos. *CRAI*, 193-195.
- Lerat, L. (dir.; 1998) *Les Villards d'Héria (Jura)*. Recherches archéologiques sur le site gallo-romain des Villards d'Héria (Jura), 1958-1982. *Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté* 677. Paris.
- Le Roux, P. (1998) *Le Haut-Empire romain en Occident d'Auguste aux Sévères*. Paris.
- Le Roux, P. (2006) Autour de Mars Mullo, bilan et problèmes. In: Brouquier-Reddé, V. et al. (éd.; 2006), 329-332.
- Lieb, H. (1989) *Forum Tiberii*. *BPA* 31, 107-108.
- Liertz, U. M. (1998) Kult und Kaiser: Studien zu Kaiserkult und Kaiserverehrung in den germanischen Provinzen und in Gallia Belgica zur römischen Kaiserzeit. *Institutum Romanum Finlandiae, Acta* XX. Helsinki.
- Lindlau, D. (2007) Divinités et sanctuaires extra-urbains dans les Gaules, les Alpes Cottiennes, les Alpes Grées et Pennines, les Germanies et la Bretagne romaines: contribution à l'étude de la géographie sacrée des provinces à substrat celtique. *Mémoire de master inédit de l'Université de Lausanne*. Lausanne.
- Liver, A./Rageth, J. (2001) Neue Beiträge zur spätrömischen Kulthöhle von Zillis, Die Grabungen von 1994/95. *ZAK* 58, 111-126.
- Loeschcke, S. (1928) Die Erforschung des Tempelbezirkes im Altbachtale zu Trier vom Ausgrabungsleiter der Kommission zur Erforschung der Römischen Kaiserresident und frühchristlichen Bischofsstadt Trier. Berlin.
- Löhr, H. (1998) Drei Landschaftsbilder zur Natur- und Kulturgeschichte der Trierer Talweite. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 30, 7-28.
- Löhr, H. (2003) Das frühromische Militärlager auf dem Petrisberg bei Trier. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 35, 21-30.
- Löhr, H. (2005) Petrisberg und Franzensknüppchen. In: *Rettet das archäologische Erbe in Trier*. Zweite Denkschrift der archäologischen Trier Kommission. Trier, 141-142.
- Loscheider, R. (1998) Untersuchungen zum spätlatènezeitlichen Münzwesen des Treverlandes. *Archaeologia Mosellana* 3, 61-226.
- Loscheider, R. H. M. (2005) Militär und Romanisierung: zum Münzwesen der Treverer nach dem Gallischen Krieg. In: Metzler, J./Wigg-Wolf, D. G. (Hrsg.; 2005), 109-127.

- Loustaud, J.-P. (1999) Limoges antique. Travaux d'archéologie limousine, suppl. 5. Limoges.
- Luginbühl, Th. (1996) Religion et croyances à *Lousonna-Vidy*. Mémoire vive 5, 9-20.
- Luginbühl, Th. (2002) Théonymes celtiques d'Helvétie et des régions voisines. Dieux des Celtes. Études luxembourgeoises d'histoire et de science des religions, 264-284.
- Luginbühl, Th. (2006a) Mars Caturix: *numen* et sanctuaires du Mars helvète. In: Brouquier-Reddé, V. et al. (éd.; 2006), 63-72.
- Luginbühl, Th. (2006b) Chronique archéologique 2000: Bullet, Le Chasseron. Sanctuaire gallo-romain. RHV 114, 317-319.
- Luginbühl, Th. (2007) Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron (Vaud, CH). Découvertes anciennes et recherches récentes. In: Bélet-Gonda, C. et al. (éd.; 2007), 213-222.
- Luginbühl, Th./Carrard, F. (2004) Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron. État des connaissances et rapport sur la fouille de diagnostic de 2004. Rapport inédit de l'IASA. Lausanne.
- Luginbühl, Th./Cramatte C. (dir.; à paraître en 2008) Le sanctuaire gallo-romain du Chasseron: découvertes anciennes et fouilles de 2004-2005. CAR. Lausanne.
- Luginbühl, Th./Monnier, J./Dubois, Y. (2001) Vie de palais et travail d'esclave. La *villa* romaine d'Orbe-Boscéaz. Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Lausanne.
- Luginbühl, Th./Monnier J./Mühlemann, Y. (2004) Le *mithraeum* de la *villa* d'Orbe-Boscéaz (Suisse): du mobilier aux rites. In: Martens, M./de Boe G. (éd.) Roman Mithraism: the Evidence of the Small Finds. Archeologie in Vlaanderen. Monografie 4. Brussel, 109-133.
- Luginbühl, Th./Montandon, M. (2006) Rapport préliminaire sur les prospections dans les gorges de Covatannaz (mai-septembre 2006). Rapport inédit déposé auprès de l'Archéologie cantonale vaudoise.
- Magnan, D. (2000) Un sanctuaire périurbain: La Bauve à Meaux (Seine-et-Marne). In: Van Andringa, W. (éd.; 2000), 73-89.
- Magnan, D. (2006) Le complexe cultuel proto-historique et gallo-romain du chef-lieu de la cité des Meldes (Meaux, Seine-et-Marne). In: Brouquier-Reddé et al. (éd.; 2006), 177-194.
- Mantel, E. (dir.; 1997) Le sanctuaire de Fesques «le Mont du Val aux Moines», Seine-Maritime. Nord-Ouest Archéologie 8. Berck-sur-Mer.
- Marc, J.-Y./André, N./Barral, Ph. et al. (2007) Le complexe du sanctuaire et du théâtre de Mandeure (Doubs, F), de ses origines gauloises à sa monumentalisation romaine. In: Bélet-Gonda, C. et al. (éd.; 2007), 13-34.
- Marquardt, J. (1879) Das Privatleben der Römer. Handbuch der römischen Alterthümer 7,1. Leipzig.
- Marquis, L. (2005) Naria (Nousantia): étude et essai d'interprétation d'une divinité gallo-romaine. Mémoire de licence (master) inédit en archéologie classique de l'Université de Neuchâtel. Neuchâtel.
- Martin, C. (1965) *Lousonna* II: les monnaies. RHV 73, 4, 113-185.
- Martin, C. et al. (1969) *Lousonna*. BHV 42. Lausanne.
- Martin-Kilcher, S. (dir.; 1995) Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen. AFS 28. Bern.
- Martin-Kilcher, S. (2000) Eine Glocke mit Votivinschrift an Deus Mercurius aus Aventicum. BPA 42, 135-142.
- Martin-Kilcher, S. (2002) Eine tetrarchische Halskette mit Gold- und Glasperlen aus dem Heiligtum von Thun-Allmendingen im Berner Oberland. In: Wamser, L./Steidl, B. (Hrsg.) Neue Forschungen zur römischen Besiedlung zwischen Oberrhein und Enns. Koll. Rosenheim 2000. Schriftenreihe der Arch. Staatsammlung 3. Remshalden/Grunbach, 167-176.
- Martin-Kilcher, S. (2005) Bern-Engehalbinsel: Oppidum und Vicus Brenodurum. Funde aus einem zentralen Heiligen Platz. In: Kaenel, G./Martin-Kilcher, S./Wild, D. (éd.; 2005), 59-66.
- Martin-Kilcher, S./Castella, D. (2002) Glaube, Kult und Gräber / La religion et le monde des morts. In: Flutsch, L./Niffeler, U./Rossi, F. (éd.; 2002), 305-356.
- Martin-Kilcher, S./Ebnöther, Ch./Kündig, Ch. et al. (2001) Chronique archéologique 2001: Yvonand VD, Mordagne. ASSPA 84, 254.
- Martin-Kilcher, S./Schatzmann, R. (Hrsg.; im Druck) Menschen – Berge – Götter. Das römische Heiligtum von Thun-Allmendingen (Kanton Bern). Schriftenreihe BHMB 9. Bern.
- Martin Pruvot, Ch. (2006) *L'insula* 19 à Avenches. De l'édifice tibérien aux thermes du II^e siècle. Aventicum XIV. CAR 103. Lausanne.
- Matter, G. (1999) mit Beiträgen von Frey-Kupper, S./Hochuli-Gysel, A. et al., Die Sondierungen am römischen Theater, En Selley, Avenches 1998/1999. BPA 41, 147-198.
- Matter, G. (2003) Jona SG, Kempraten, Parzelle 4239, Grabung 2002. Ein repräsentativer Architekturkomplex im Zentrum des römischen Vicus Kempraten. JbSGUF 86, 178-185.
- Matter, G. (2007) Le théâtre gallo-romain d'*Aventicum*-Avenches (Vaud, CH). In: Bélet-Gonda, C. et al. (éd.; 2007), 53-57.
- Mattern, M. (1998) «Von Wegelagerern versperrte Strassen, von Piraten beherrschte Meere». Überlegungen zu Wesenart und Herkunft der Wegegöttingen. AKorr 28, 601-620.
- Mazur, A./Bridel, Ph./Morel, J. (2005). Chroniques des fouilles 2005. 2. Avenches/Temple de la Grange des Dîmes. BPA 47, 88-90.
- Mazur, A. (2006) Rapport sur les investigations réalisées à La Grange des Dîmes en 2004-2005 (inédit, archives du MRA).
- Meates, G. W. (1979) The Roman Villa at Lullingstone. Maidstone.
- Méniel, P. (1993) Les restes animaux de l'*oppidum* du Titelberg (Luxembourg) de La Tène finale au Gallo-romain précoce. Archaeologia Mosellana 2, 381-406.
- Méniel, P. (2001) Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifices. Collection des Hespérides. Paris.
- Méniel, P. (2004a) Les animaux dans les rites funéraires au deuxième Âge du Fer. Bibracte 9. Gluxen-Glenne, 189-196.
- Méniel, P. (2004b) L'élevage et la chasse. In: Mouroz, F./Dechezleprêtre, T. (dir.) *Nasium*, ville des Leuques. Conservation départementale des musées de la Meuse, Conseil gén. de la Meuse. Bar-le-Duc, 94-99.
- Méniel, P. (2005) La faune des fouilles hongroises (campagnes 2003 et 2004): note préliminaire. Bibracte, rapport annuel d'activité 2005, 127-136.
- Méniel, P. (2006) Un dépôt de pieds de porcs dans le sanctuaire de Mercure au sommet du Puy de Dôme. L'archéologue 82, 49-50.
- Menna, F./Schopfer, A. (2004) Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du *vicus* d'*Eburodunum*/Yverdon VD. ASSPA 87, 303-312.

- Mermet, C. (1993) Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie). *Gallia* 50, 95-138.
- Merten, H. (1985) Der Kult des Mars im Trevererraum. *TZ* 48, 7-113.
- Metzler, J. (1984) Treverische Reitergräber von Goeblingen-Nospelt. In: *Trier (1984)*, 87-99.
- Metzler, J. (1993) Les sépultures de l'aristocratie en Gaule Belgique. In: Cliquet, D. (dir.) *Les Celtes en Normandie. Les cultes funéraires en Gaule (III^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*. Actes du 14^e colloque de l'AFEAF (Évreux, mai 1990). *RAO*, suppl. 6. Rennes, 267-277.
- Metzler, J. (1995a) Das treverische Oppidum auf dem Titelberg. Zur Kontinuität zwischen der spätkeltischen und der frühromischen Zeit in Nord-Gallien. *Dossiers d'archéologie du Musée National d'Histoire et d'Art III*. Luxembourg.
- Metzler, J. (1995b) Integration in the Early Roman West. The Role of Culture and Ideology. *Dossiers d'archéologie du musée national d'histoire et d'art IV*. Luxembourg.
- Metzler, J. (2002) Réflexions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire. In: Guichard, V./Perrin, F. (éd.; 2002), 175-186.
- Metzler, J. (2006) Religion et politique. *L'oppidum trévire du Titelberg*. In: Goudineau, Ch. (dir.; 2006), 191-202.
- Metzler, J./Ménial, P./Gaeng, C. (2006) *Oppida* et espaces publics. In: Haselgrove, C. (dir.; 2006), 201-224.
- Metzler, J./Waringo, R./Bis, R. et al. (1991) Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique. *Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art I*. Luxembourg.
- Metzler, J./Wigg-Wolf, D. G. (éd.; 2005) *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen. Les Celtes et Rome: nouvelles études numismatiques. Fond de Gras/Titelberg, Luxembourg, 30.4.-3.5.1998. Studien zu Fundmünzen der Antike (SFMA) 19*. Mainz am Rhein.
- Meylan, K. (2007) Rites et traditions religieuses du sanctuaire de l'Ouest à Yverdon: analyse du mobilier céramique. Mémoire de master inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Meylan Krause, M.-F. (1996) Un dépôt votif découvert en 1905. *BPA* 38, 23-34.
- Meylan Krause, M.-F. (1997) Un ensemble céramique de la deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C. *BPA* 39, 5-28.
- Meylan Krause, M.-F. (2001) Les artisans dans la ville. In: Hochuli-Gysel, A. (dir.; 2001), 50-59.
- Meylan, M.-F./Bonnet, F. (1992) Riaz/Tronche-Bélon, La céramique et le verre du sanctuaire gallo-romain. *AF* 8. Fribourg.
- Meylan Krause, M.-F./Morel, J. (2007) avec la collaboration de Bündgen, S./Thorimbert, S., *Avenches/Aventicum* (canton de Vaud, Suisse): deux fosses laténiennes (80-50/40 av. J.-C.) à caractère funéraire? In: Barral, Ph. et al. (dir.; 2007), vol. 1, 263-278.
- Mikocki, T. (1995) *Sub specie deae*: Les impératrices et princesses romaines assimilées à des déesses. Rome.
- Miron, A. (1984) Die Gräberfelder von Biewer und Euren. *TZ* 47, 15-95.
- Mitard, P.-H. (1993) en collaboration avec Berthier, G./Hofmann, B./Jobelot, N. Le sanctuaire gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville. Guiry-en-Vexin.
- Moinat, P. (1993) Deux inhumations en position assise à Avenches. *BPA* 35, 4-12.
- Moinat, P. (2007) Têtes coupées, os épars et inhumations: une autre conception de la mort. In: Dietrich, E./Kaenel, G./Weidmann, D. et al. *Le sanctuaire helvète du Mormont*. *AS* 30, 1, 7.
- Monnier, J./Vauthey, P.-A. (2006) Archéologie fribourgeoise: déclinaisons gallo-romaines. *AS* 29, 1, 16-23.
- Moosbrugger-Leu, R. et al. (1972) Riehen, Geschichte eines Dorfes. Zur Feier 450-jährigen Zugehörigkeit Riehens zu Basel, 1522-1972. *Riehen*, 48-55.
- Morel, J. (1992a) Chronique archéologique 1992, 1. Avenches/Av. Jomini 12-14. Temple rond. *BPA* 34, 31-44.
- Morel, J. (1992b) Chronique archéologique 1992, 2. Avenches/Grange des Dîmes. *BPA* 34, 44-47.
- Morel, J. (1993) Un nouveau temple rond gallo-romain à Avenches VD. *ASSPA* 76, 161-168.
- Morel, J. (1996) Chroniques des fouilles archéologiques 1996, 1. Avenches/Derrière la Tour, av. Jomini 1-5. *BPA* 38, 92-94.
- Morel, J. (1998a) Chroniques des fouilles archéologiques 1998, 1. Avenches/En Selley, théâtre romain. *BPA* 40, 211-212.
- Morel, J. (1998b) Chroniques des fouilles archéologiques 1998, 2. Avenches/Au Lavoëx. *BPA* 40, 213-218.
- Morel, J. (1999) Chroniques des fouilles archéologiques. *BPA* 41, 224-227.
- Morel, J. (2007) *Aventicum-Avenches*, capitale de l'Helvétie romaine. *Aventicum* et ses sanctuaires. In: Bélet-Gonda, C. et al. (éd.; 2007), 35-45.
- Morel, J./Castella, D. (2001) Les sanctuaires. In: Hochuli-Gysel, A. (dir.; 2001), 60-71.
- Morel, J./Chevalley, Ch. (1999) Chroniques des fouilles archéologiques 1999, 3. Avenches/Av. Jomini 14 – temple rond. *BPA* 41, 226-227.
- Morel, J./Chevalley, Ch. (2000) Chroniques des fouilles archéologiques 2000, 1. Avenches/Vers le Cigognier. *BPA* 42, 145-146.
- Morel, J./Chevalley, C. (2001) Avenches VD, Vers le Cigognier. *ASSPA* 84, 228-229.
- Morel, J./Mazur, A. (2004) Chroniques des fouilles archéologiques 2004, 1. Avenches/Avenue Jomini – sanctuaire de la Grange des Dîmes. *BPA* 46, 176-180.
- Morel, J./Meylan Krause, M.-F./Castella, D. (2005) Avant la ville: témoins des 2^e et 1^{er} siècles av. J.-C. sur le site d'*Aventicum-Avenches*. In: Kaenel, G./Martin-Kilcher, S./Wild, D. (éd.; 2005), 29-58.
- Morel, J./Vuichard Piguéron, N. (2002) Chroniques des fouilles archéologiques 2002, 2. Avenches/Derrière la Tour – propriété Seynave. *BPA* 44, 149-151.
- Morel, Ph. (1991) Die osteologischen und anthropologischen Untersuchungen. In: Etter, H. F./Fellmann Brogli, R./Fellmann, R. et al. *Untersuchung des osteologischen Fundgutes aus dem Vicus Vitodurum-Oberwinterthur. Beiträge zum römischen Oberwinterthur-Vitodurum 5. Berichte der Zürcher Denkmalpflege. Archäologische Monographien 10*. Zürich, 79-176.
- Mougin, P. et al. (2000) *Le théâtre antique de Mandeure. Itinéraires du patrimoine*. Paris.
- Mouraire, D. (1997) La statuare du *mithraeum* des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or): nouvelles observations. *RAE* 48, 261-278.
- Müller, F. (2002) Götter, Gaben, Rituale. Religion in der Frühgeschichte Europas. *Kulturgeschichte der antiken Welt* 92. Mainz.
- Naveau, J. (dir.; 1997) Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablins. *Documents archéologiques de l'Ouest*. Rennes.
- Naveau, J. (1997) Urbanisme et occupation du sol à Jublains. In: Naveau, J. (dir.; 1997), 65-111.
- Nesselhauf, H. (Hrsg.; 1937) *Neue Inschriften aus dem römischen Germanien und den angrenzenden Gebieten*. *BRCK* 27, 51-154; index.

- Nesselhauf, H./Lieb, H. (Hrsg.; 1959) Dritter Nachtrag zu CIL XIII. Inschriften aus den germanischen Provinzen und dem Trevergebiet. BRGK 40, 120-228; index.
- Niblett, R. (1999) The Excavations of a Ceremonial Site at Folly Lane, Verulamium. Britannia Monograph Series 14. London.
- Nickel, C. (1999) Gaben an die Götter. Der gallorömische Tempelbezirk von Karden (Kr. Cochem-Zell, D). Archéologie et histoire romaine 3. Montagnac.
- Niemeyer, H. G. (1968) Studien zur statuarischen Darstellung der römischen Kaiser. Monumenta Artis Romanae VII. Berlin.
- Nowakowski, W. (1992) Les clochettes métalliques dans les sanctuaires des provinces balkaniques de l'Empire romain. In: Lipska, A./Niezgodna, E./Zabecka, M. (éd.) Studia aegaea et balcanica, in honorem Lodovicae Press. Varsovie, 191-198.
- Oakley, J. H. (2003) Death and the Child. In: Neils, J./Oakley, J.H. (dir.) The Coming of Age in Ancient Greece. Images of Childhood from the Classical Past. New Haven/London, 162-194.
- Oelschig, S. (1997) Wege zur Rekonstruktion fragmentarischer Steininschriften. Aufgezeigt am epigraphischen Material von Avenches. BPA 39, 141-185.
- Oelschig, S. (2001) Katalog und Rekonstruktion der römischen Steininschriften von Avenches/Aventicum (CH). Dissertation zur Erlangung der Doktorwürde eingereicht im Fachbereich 2, Kultur- und Geowissenschaften, Fachteilgebiet Alte Geschichte der Universität Osnabrück. Inédit. Bibliothèque du MRA. Parution prévue dans les Doc.MRA en 2008.
- Oelschlägel, C. (2006) Die Tierknochen aus dem Tempelbezirk des römischen Vicus in Dalheim (Luxemburg). Dossiers d'archéologie du musée national d'histoire et d'art VIII. Luxembourg.
- Oesterlé, S. (2005) Le sanctuaire gallo-romain de Gergovie. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Olive, C. (1999) La faune. In: Castella, D. et al. (1999), vol. 1, 137-152.
- Olmsted, G. S. (1994) The Gods of the Celts and the Indo-Europeans. Archaeolingua 6. Budapest/Innsbruck.
- Paccolat, O. (1997) Le village gallo-romain de Brig-Clis/Waldmatte. AS 20, 1, 25-36.
- Paratte, C.-A. (2001) Chronique archéologique 2000: Vevey, Sainte-Claire. RHV 109, 241-243.
- Paratte, C.-A./Martin-Kilcher, S./Ebnöther, C. (2002) Chronique archéologique 2001: Yvonand VD, Mordagne. ASSPA 85, 334-335.
- Pauli-Gabi, Th./Ebnöther, Ch./Albertin, P. (2002) Die Baubefunde im Westquartier. Beiträge zum römischen Oberwinterthur. Vitudurum 6. Ausgrabungen im Unteren Bühl. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 34, 1.2. Zürich/Egg.
- Pauli-Gabi, Th./Steiner, L./Wiblé, F. (2002) Städte und Ortschaften / Agglomérations et urbanisme. In: Flutsch, L./Niffeler, U./Rossi, F. (éd.; 2002), 75-133.
- Paunier, D. (1985) Les débuts de l'implantation romaine en Suisse occidentale: un bilan provisoire à la lumière des fouilles récentes. In: Les débuts de l'urbanisation en Gaule et dans les provinces voisines. Actes du colloque de Paris, E.N.S. (18-20 mai 1984). Caesarodunum 20. Tours, 49-74.
- Paunier, D. (1992) Eaux thermales et culte des eaux en Suisse à l'époque romaine. In: Chevallier, R. (éd.) Les eaux thermales et les cultes des eaux en Gaule et dans les provinces voisines. Actes du colloque d'Aix-les-Bains (28-30 septembre 1990). Caesarodunum 26. Tours, 385-400.
- Paunier, D./Bernal, J./Castella, D./Flutsch, L. et al. (1987) Du nouveau à l'Ouest de *Lousonna*. Bilan de trois années de recherches. AS 10, 3, 112-125.
- Paunier, D./Bernal, J./Castella, D./Flutsch, L. et al. (1989) Le vicus gallo-romain de *Lousonna-Vidy*. Le quartier occidental. Le sanctuaire indigène. Rapport préliminaire sur la campagne de fouille 1985. *Lousonna* 7. CAR 42. Lausanne.
- Petrucci-Bavaud, M./Jacomet S. (1997) Zur Interpretation von Nahrungsbeigaben in römischen Brandgräbern. Ethnographisch-archäologische Zeitschrift 38, 567-593.
- Petrucci-Bavaud, M./Schlumbaum, A./Jacomet, S. (2000) Samen, Früchte und Fertigprodukte. In: Hintermann, D. (dir.) Der Südfriedhof von Vindonissa. Archäologische und naturwissenschaftliche Untersuchungen im römerzeitlichen Gräberfeld Windisch-Dägerli. Veröffentlichungen der GPV 17. Brugg, 151-159.
- Picard, G.-Ch. (1993) Y avait-il des sanctuaires celtiques en Gaule romaine ? Bulletin de la société nationale des antiquaires de France, 275-283.
- Pichard Sardet, N./Berti, S./May Castella, C. (1993) *Lousonna*. La ville gallo-romaine et le musée. GAS 27. Lausanne.
- Piso, I. (1993) La tablette de Baudecet (Gembloux, Belgique): éléments d'étude comparative. Latomus. Revue d'études latines 52, 4, 826-841.
- Plumier, S./Galsterer, B./Untermann, J. et al. (1993) La plaquette en or inscrite de Baudecet (Gembloux, Belgique): découverte, édition, commentaire. Latomus. Revue d'études latines 52, 4, 797-825.
- Pommeret, C. (dir.; 2001) Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or). RAE, suppl. 16. Dijon.
- Popovitch, L. (2004) «...de la question monétaire». In: Viroulet, B./Viroulet, J.-J. (dir.) *Kembs-Cambete* au 1^{er} et au 2^{ème} siècles de notre ère. Invitation à une flânerie gallo-romaine. Catalogue d'exposition, Espace rhénan à Kembs, 8-31 mai 2004. Strasbourg, 85-91.
- Portmann, V. (2006) La faune du sanctuaire gallo-romain de l'Ouest à Yverdon: étude archéozoologique du matériel de la première période d'occupation (15 av. J.-C.-15 ap. J.-C.). Mémoire de master inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Poux, M. (2002) L'archéologie du festin en Gaule préromaine: acquis, méthodologie et perspectives. In: Méniel, P./Lambot, B. (éd.) Repas des vivants et nourriture pour les morts. Actes du XXV^e colloque de l'AFEAF (Charleville-Mézières, 2001). Bulletin de la société archéologique champenoise, mémoire 16. Reims, 345-374.
- Poux, M. et al. (2001) Coirent, Festins et pratiques religieuses (I). Rapport de la campagne 2001. Mirefleurs.
- Poux, M. et al. (2002) Coirent, Festins et pratiques religieuses (II). Rapport de la campagne 2002. Mirefleurs.
- Poux, M./Deberge, Y./Foucras, S. et al. (2002) L'enclos cultuel de Coirent (Puy-de-Dôme): festins et rites collectifs. RACF 41, 57-110.
- Poux, M. et al. (2003) Coirent, Festins et pratiques religieuses (III). Rapport de la campagne 2003. Mirefleurs.
- Poux, M. et al. (2004) Coirent, Festins et pratiques religieuses (IV). Rapport de la campagne 2004. Mirefleurs.
- Poux, M. et al. (2005) Coirent, *Oppidum* et sanctuaire (I). Rapport de la campagne 2005. Mirefleurs.
- Pradat, B. (inédit) Analyse carpologique du mausolée de Chavéria (Jura) «En rivière». DEA dissertation.

- Raepsaet-Charlier, M.-Th. (1975) La datation des inscriptions latines dans les provinces occidentales de l'Empire romain d'après les formules «IN H(ONOREM) D(OMUS) D(IVINAE) et DEO, DEAE». ANRW II.3, 232-282.
- Raepsaet-Charlier, M.-Th. (2002) Deux dédicaces religieuses d'Arlon (ILB 64 et ILB2 65) et le culte public des Trévires. L'Antiquité Classique 71, 103-120.
- Raepsaet-Charlier, M.-Th. (2006a) Institutions municipales et religion en Germanie romaine. In: Vigourt, A./Loriot, X./Béranger-Badel A./Klein, B. (éd.; 2006), 331-356.
- Raepsaet-Charlier, M.-Th. (2006b) Les dévotions dans les lieux de culte de Germanie supérieure et la géographie sacrée de la province. In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 347-435.
- Rageth, J. (1994) Ein spätrömischer Kultplatz in einer Höhle bei Zillis. ZAK 51, 141-172.
- Rebetez, S. (1997) Mosaiques. Guide-complément à l'exposition réalisée par le Musée romain d'Avenches. 17 mai-26 octobre 1997. Doc.MRA 2. Avenches.
- Rebourg, A. (2002) Autun antique. GAF 39. Paris.
- Reddé, M. (2004) Oedenburg 2004. Rapport de fouille. Paris.
- Reddé, M. (2005) Oedenburg 2005. Fouilles françaises, allemandes, suisses à Biesheim-Kunheim (Haut-Rhin). Paris.
- Reddé, M./Dubois L./Briquel, D. et al. (dir.; 2003) La naissance des premières villes en Gaule intérieure durant la période de La Tène finale. Paris.
- Reddé, M. (dir.)/Nuber, H. U./Jacomet, S./Schibler, J./Schucany, C./Schwarz, P.-A./Seitz, G. (2005) Oedenburg, une agglomération d'époque romaine sur le Rhin supérieur. Gallia 62, 215-277.
- Reim, H. (1998) Der Tempelbezirk des römischen Sumelocenna, Rottenburg a. N., Kreis Tübingen. Archäologische Ausgrabungen in Baden Württemberg, 173-178.
- Reinert, F. (1993) Frühkaiserzeitliche «Fürstengräber» im westlichen Treverergebiet. In: Struck, M. (Hrsg.; 1993), 345-360.
- Reverdin, O./Grange, B. (éd.; 1981) Le sacrifice dans l'Antiquité. Entretiens sur l'Antiquité classique XXVII. Vandœuvres/Genève.
- Rey-Vodoz, V. (1994) La Suisse dans l'Europe des sanctuaires gallo-romains. In: Goudineau, Ch. et al. (dir.; 1994), 7-16.
- Rey-Vodoz, V. (2006) Offrandes et rituels votifs dans les sanctuaires de Gaule romaine. In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 219-237.
- Reymond, O./Voirol Reymond, A. (2006) *Eburodunum*-Yverdon. Chronozones, bulletin des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne 12, 34-41.
- Reymond, S. (1996) La religion à *Aventicum*. Essai de synthèse des témoignages archéologiques et épigraphiques. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Richard, C. (1991) Le Gué-de-Sciaux. Fosses et céramiques tibéro-claudiennes. Société de recherche archéologique du pays chauvinois 6. Chauvigny.
- Riha, E. (1980) Der gallorömische Tempel auf der Flühweghalde bei Augst. Augster Museumsheft 3. Augst.
- Robinson, M. (2002) Domestic Burnt Offerings and Sacrifices at Roman and Pre-Roman Pompeii, Italy. Vegetation History and Archaeobotany 11, 93-99.
- Rodet-Belarbi, I. (2005-2006) Les restes de mammifères et d'oiseaux des fouilles de l'Espace Mangin à Fréjus (Var). RAN 38-39, 353-363.
- Rossi, F. et al. (1995) L'«*area sacra*» du forum de Nyon et de ses abords: fouilles 1988-1990. Noviodunum 3. CAR 66. Lausanne.
- Rosso, E. (2004) Élités et *imitatio*: la reprise par les élites des types statuariers impériaux. In: Cébeillac-Gervasoni, M./Lamoine, L./Trément, F. (dir.) Auto-célébration des élites locales dans le monde romain. Contexte, textes, images (II^e s. av. J.-C. - III^e s. ap. J.-C.). Collection ERGA 7. Clermont-Ferrand, 33-58.
- Rosso, E. (2006) L'image de l'empereur en Gaule romaine: portraits et inscriptions. Paris.
- Roth-Rubi, K. (1999) Die Schranke als Wegweiser? Zu den Abgrenzungen der heiligen Bezirke in der antiken Stadt im Norden des römischen Reiches. In: Sigel, B. (éd.) Stadt- und Landmauern 3. Veröffentlichungen des Instituts für Denkmalpflege an der ETH Zürich 15.3. Zürich, 125-146.
- Rüpke, J. (2001) Die Religion der Römer. München.
- Rychener, J. (1984) Der Kirchhügel von Oberwinterthur. Die Rettungsgrabungen von 1976, 1980 und 1981. Beiträge zum römischen Vitodurum-Oberwinterthur 1. Berichte Zürcher Denkmalpflege Monographien 1. Zürich.
- Rychener, J. (1999) Der römische Gutshof in Neftenbach. Monographien der Kantonsarchäologie Zürich 31. Zürich/Egg.
- Saby, F./Bugnon, D. (1997) Le temple gallo-romain de Meyriez/Merlachfeld. AF, Chronique archéologique 1996. Fribourg, 51-96.
- Saletti, C. (1968) Il ciclo statuario della basilica di Velleia. Milano.
- Sauget, J.-M. (1990-1991) Carnet de fouilles du sanctuaire de Gergovie. Manuscrit inédit.
- Schaad, D. (dir.; 2007) La Graufesenque (Millau, Aveyron). I, Une agglomération de confluent en territoire rutène. II^e s. a. C.-III^e s. p. C. Études d'archéologie urbaine. Éditions de la Fédération Aquitania. Pessac.
- Schallmayer, E. (1985) Ein Kultzentrum der Römer in Osterburken. In: Der Keltenfürst von Hochdorf, Katalog zur Ausstellung Stuttgart, Kunstgebäude vom 14. August bis 13. Oktober 1985. Stuttgart, 379-407.
- Schallmayer, E./Eibl, K./Ott, J. et al. (1990), Der römische Weihbezirk von Osterburken. I, Corpus der griechischen und lateinischen Benefiziarier-Inschriften des römischen Reiches. Stuttgart.
- Scharstein, P. (1996) Der Martberg bei Pommern und Karden an der Mittelmosel. Travail de maîtrise inédit. Keil.
- Schatzmann, R. (2003), mit einem Beitrag von Schmid, D., Das Südwestquartier von Augusta Raurica. Untersuchungen zu einer städtischen Randzone. Forschungen in Augst 33. Augst.
- Scheid, J. (1991) Sanctuaires et territoire dans la colonia *Augusta Treverorum*. In: Brunaux, J.-L. (dir.; 1991), 42-57.
- Scheid, J. (1992) Épigraphie et sanctuaires guérisseurs en Gaule. MEFRA 104, 25-40.
- Scheid, J. (1994) Les temples de l'Altbachtal à Trèves: un «sanctuaire national»? CCGlotz 5, 226-243.
- Scheid, J. (1995) Der Tempelbezirk im Altbachtal zu Trier: ein «Nationalheiligtum»? In: Metzler, J. et al. (éd.; 1995), 101-110.
- Scheid, J. (1996) Pline le Jeune et les sanctuaires d'Italie. Observations sur les lettres VI, 1, VIII, 8 et IX, 39. In: *Splendidissima Civitas*. Études d'histoire romaine en hommage à F. Jacques. Publications de la Sorbonne. Paris, 241-258.
- Scheid, J. (1999) Aspects religieux de la municipalisation. Quelques réflexions générales. In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 1999), 381-423.

- Scheid, J. (2002) *La religion des Romains*. Paris.
- Scheid, J. (2005) *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels des Romains*. Paris.
- Scheid, J. (2006a) Les dévotions en Germanie inférieure: divinités, lieux de culte, fidèles. In: Don-din-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 2006), 298-346.
- Scheid, J. (2006b) *Réflexions sur le Mars trévir*. In: Brouquier-Reddé, V. et al. (éd.; 2006), 35-44.
- Schibler J./Furger, A. R. (1988) Die Tierknochen-funde aus Augusta Raurica (Grabungen 1955-1974). *Forschungen in Augst* 9. Augst.
- Schifferdecker, F. (1987) *Le fanum de Porrentuy*. *AS* 10, 2, 70-73.
- Schillinger-Häfele, U. (1974) Die Deduktion von Veteranen nach Avenicum. Ein Beitrag zur Geschichte der Kolonisation der frühen Kaiserzeit. *Chiron* 4, 441-449.
- Schindler, R. (1977) *Führer durch das Landes-museum Trier*. Trier.
- Schmid, D. (1993) Die römischen Mosaiken aus Augst und Kaiseraugst. *Forschungen in Augst* 17. Augst.
- Schulthess, O. (1926) *Fundbericht. Allmendingen bei Thun* (Bern). *JbSGU* 18, 86-88.
- Schwarz, G. T. (1959) Ein neuer gallorömischer Tempel in Augst. *US* 23, 1, 1-10.
- Schwarz, P.-A. (1991) mit einem Beitrag von Janietz Schwarz, B. Neue Erkenntnisse zum Forums-Alt- und Forums-Tempel in Augusta Rauricorum (Augst BL). Die Ergebnisse der Grabung 1990.54. *JberAK* 12, 161-197.
- Schwarz, P.-A. (1997) mit einem Beitrag von Sütterlin, H. Ausgrabungen in Augst im Jahre 1996. *JberAK* 18, 39-97.
- Schwinden, L. (1984) Der Tempelbezirk im Alt-bachtal. Frühkaiserzeitliche Holzbauten im Altbachtal. In: Trier (1984), 246-249.
- Schwinden, L. (1986) Kinderleben und Kinder-sterblichkeit nach antiken Denkmälern aus Trier. *Funde und Ausgrabungen im Bezirk Trier* 18, 30-37.
- Sébaï, M. (1999) La vie religieuse en Afrique Proconsulaire sous le Haut-Empire: l'exemple de la cité de Thugga. *Premières observations*. In: Batsch, Ch./Egelhaaf-Gaiser, U./Stepper, R. (Hrsg.) *Zwischen Krise und Alltag. Conflit et normalité*. Potsdamer Altertums-wissenschaftliche Beiträge 1. Stuttgart, 81-94.
- Silviero, R. (1959) *Jewelry and Amber of Italy. A Collection in the National Museum of Naples*. New York/Toronto/London.
- Simonett, Ch. (1941) *Octodurus*. Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis). *ZAK* 3, 77-94.
- Simonett, Ch. (1946) Der römische Silberschatz aus Wettingen. *ZAK* 8, 1-15.
- Sommer, C. S. (1999) Unterschiedliche Bau-elemente in den Kastellvici und Vici. Hinweise auf die Herkunft der Bevölkerung in Obergermanien. In: Gudea, N. (ed.) *Roman Frontier Studies. Proceedings of the XVIIth International Congress of Roman Frontier Studies*. Zalau, 611-621.
- Spannagel, M. (1999) *Exemplaria principis*. Untersuchungen zu Entstehung und Ausstattung des Augustusforums. *Archäologie und Geschichte* 9. Heidelberg.
- Spickermann, W. (1994) «*Mulieres ex voto*». Untersuchungen zur Götterverehrung von Frauen im römischen Gallien, Germanien und Rätien (1.-3. Jahr-hundert n. Chr.). Bochum.
- Spickermann, W. (Hrsg.; 2001) *Religion in den germanischen Provinzen Roms*. Tübingen.
- Spickermann, W. (2003) *Germania Superior. Reli-gionsgeschichte des römischen Germanien I. Religion der römischen Provinzen 2*. Tübingen.
- Spickermann, W. (2006) *Mogontiacum (Mainz) als politischer und religiöser Zentralort der Germania Superior*. In: Cancik, H. et al. (Hrsg.; 2006), 167-194.
- Stehlin, K. (1994) *Ausgrabungen in Augst 1890-1934*. Bearbeitet von Clareboets, C., redigiert und herausgegeben von Furger, A. R. *Forschungen in Augst* 19. Augst.
- Streitferdt, U. K. (1972) *Osteoarchäologische Untersuchungen an Tierknochenfunden aus vier römi-schen Stationen im süddeutschen Raum*. München.
- Strübin, T. (1974) *Das gallo-römische Höhenhei-ligtum auf der Schauenburgerflue*. *HA* 5, 18, 34-46.
- Strübin, T. (1977) *Ein Jupiter-Heiligtum beim Bad Bubendorf*. *Baselbieter Heimatbuch* 13, 303-315.
- Struck, M. (Hrsg.; 1993) *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu Religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Internationale Fachkonferenz vom 18.-20. Februar 1991. *Archäologische Schriften des Instituts für Vor- und Frühgeschichte der Johannes Gutenberg-Universität Mainz* 3. Mainz.
- Suter, P. J./André, P./Bacher, R. et al. (2004) *Meikirch. Villa romana, Gräber und Kirche*. Bern.
- Swegat W. (1976) *Die Knochenfunde aus dem römischen Kastell Künzing-Quintana*. München.
- Tarpin, M. (2002) *Les pagi gallo-romains: héritiers des communautés celtiques?* In: Garcia, D./Verdin, F. (éd.; 2002) *Territoires celtiques*. Actes coll. int. AFEAF Martigues 2000, 199-204. Paris.
- Ternes, Ch.-M. (2005) *Les théonymes d'époque romaine en Rhénanie: ébauche d'une classification*. In: Belayche, N./Brulé, P. et al. (éd.; 2005), 401-411.
- Thévenot, É. (1955) *Sur les traces des Mars celtiques: entre Loire et Mont-Blanc*. Brugge.
- Thoma, M. (2000) *Der gallo-römische Kultbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kr. Cochem-Zell*. In: Haffner, A./von Schnurbein, S. (dir.; 2000), 447-483.
- Thoma, M. (2004/2005) *Heiligtum und Sied-lung – Zur Entwicklung des gallo-römischen Kultbezirks und der spätkeltischen Siedlung auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kreis Cochem-Zell*. In: *Gedenkschrift für Heinz Cüppers*. *TZ* 67/68, 67-91.
- Thoma, M. (2006) *Der gallorömische Tem-pelbezirk auf dem Martberg bei Pommern an der Mosel, Kreis Cochem Zell*. Mit Beiträgen von Gogräfe, R./Nickel, C./Rumpfenhorst, D./Wigg-Wolf, D., *Arch. Mittelrhein Mosel* 18. Koblenz.
- Thoma, M. (2007) *Vom Versammlungsplatz zum Heiligtum. Zur Genese einer gallo-römischen Tempel-anlage der Treverer an der Mosel (Deutschland)*. In: Groh, S./Sedlmayer, H. (Hrsg.) *Blut und Wein. Keltisch-römische Kultpraktiken*. Akten des Kolloquiums am Frauenberg bei Leibnitz (A) im Mai 2006. *Protohistoire européenne* 10. Montagnac, 55-76.
- Tille, M. (2003) *Les lampes en terre cuite d'Avenches/Avenicum*. *BPA* 45, 7-82.
- Tomasevic-Buck, T. (1982) *Augusta Raurica: Ein neuentdecktes Gräberfeld in Kaiseraugst AG*. *AS* 5, 2, 141-147.
- Trier (1984) *Trier, Augustusstadt der Treverer*. Ausstellungskatalog des Rheinischen Landesmuseums Trier. Mainz.
- Trunk, M. (1991) *Römische Tempel in den Rhein- und westlichen Donauprovinzen*. Ein Beitrag zur architekturgeschichtlichen Einordnung römischer Sakralbauten in Augst. *Forschungen in Augst* 14. Augst.
- Tschumi, O. (1920) *Archäologische Abteilung: Engehalbinsel*. *JbBHMB* 1919, 13-19.

- Tschumi, O. (1933) Die keltisch-römischen Ausgrabungen auf der Engehalbinsel bei Bern im Oktober 1933. *JbBHMB* 13, 89-92.
- Tschumi, O. (1938) Petinesca bei Biel. *US* 2, 33-35.
- Tschumi, O. (1940) Die Ausgrabungen von Petinesca 1937-39 (Amt Nidau, Kt. Bern). *JbBHMB* 19, 94-98.
- Tschumi, O. (1953) *Urgeschichte des Kantons Bern*. Bern.
- Turcan, R. (1998) *Rome et ses dieux*. Paris.
- Unruh, F. (1996) Zwischen Esus und Jesus. Der Wandel der antiken Religion im Spiegel schriftlicher Zeugnisse. In: Kuhnen, H. P. (dir.; 1996), 38-71.
- Van Andringa, W. (1998) Observations sur les associations de citoyens romains dans les Trois Gaules. *CCGlotz* 9, 165-175.
- Van Andringa, W. (1999) Prêtrises et cités des Trois Gaules et des Germanies au Haut Empire. In: Dondin-Payre, M./Raepsaet-Charlier, M.-Th. (éd.; 1999), 425-446.
- Van Andringa, W. (éd.; 2000) *Archéologie des sanctuaires en Gaule romaine*. Centre Jean-Palmerie 22. Publications de l'Université de Saint-Étienne. Saint-Étienne.
- Van Andringa, W. (2002) *La religion en Gaule romaine: piété et politique (I^{er} - III^e siècle apr. J.-C.)*. Paris.
- Van Andringa, W. (2005) L'empereur, la cité et les dieux: religion et intégration des civitates d'Aquitaine à l'Empire. In: *Colloque Aquitania (2005)*, 113-118.
- Van Andringa, W. (2006) Nouvelles combinaisons, nouveaux statuts. Les dieux indigènes dans les panthéons des cités de Gaule romaine. In: Paunier, D. (dir.) *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'Histoire*. 5, la romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005. *Bibracte* 12, 5. Glux-en-Glenne, 219-232.
- Van Andringa, W. (à paraître) *Quotidien des dieux et des hommes. La vie religieuse dans les cités du Vésuve à l'époque romaine*. Mémoire d'habilitation.
- Van Andringa, W./Lepetz, S. (2003) *Le ossa animalis nei santuari: per un'archeologia del sacrificio*. In: de Cazanove, O./Scheid, J. (éd.; 2003), 85-96.
- Van Berchem, D. (1982) *Les routes et l'histoire. Étude sur les Helvètes et leurs voisins dans l'Empire romain*. Genève.
- Van Berchem, D. (1994) Note sur la famille des Camilli. *ASSPA* 77, 109-114.
- Vanderhoeven, A. (1996) The Earliest Urbanisation in Northern Gaul. Some Implications of Recent Research in Tongres. In: Roymans, N. (ed.) *From the Sword to the Plough*. Amsterdam Archaeological Studies 1. Amsterdam, 189-260.
- Vandorpe, P./Jacomet S. (im Druck) *Remains of Burnt Vegetable Offerings in the Temple Area of Roman Oedenburg (Biesheim-Kunheim, Alsace, France) – First Results*. Collection Bibracte.
- Van Gennep, A. (1909) *Les rites de passage*. Paris.
- Vauthey, P.-A. (1985) *Riaz/Tronche-Bélon, Le sanctuaire gallo-romain*. *AF* 2. Fribourg.
- Vauthey, P.-A. (2005) *Chronique archéologique 2004: Le Glèbe FR (secteur d'Estavayer-le-Gibloux), Au Village*. *ASSPA* 88, 358-359.
- Vauthey, P.-A. (2006) *Chronique archéologique 2004: Estavayer-le-Gibloux (commune de Le Glèbe) FR, Au Village*. *ASSPA* 89, 250-252.
- Vauthey, P.-A. (2007) *Archéologie d'une vallée: la Sarine à contre-courant*. *AS* 30, 2, 30-49.
- Verzàr, M. (1977) *Un temple du culte impérial. Aventicum II*. *CAR* 12. Lausanne.
- Verzàr-Bass, M. (1995) *Bemerkungen zum Problem der Kaiserkultstätte in Aventicum*. In: Koenig, F. E./Rebetz, S. (éd.; 1995), 15-32.
- Veyne, P. (1986) *Une évolution du paganisme romain. Injustice et piété des dieux, leurs ordres ou 'oracles'*. *Latomus* 45, 259-283.
- Vigourt, A./Loriot, X./Béranger-Badel A. et al. (éd.; 2006) *Pouvoir et religion dans le monde romain. En hommage à Jean-Pierre Martin*. Paris.
- Viroulet-Simon, B. (1995) *La céramique pré-flavienne à Sierentz. Connaître le patrimoine archéologique du Haut-Rhin*. Conseil général du Haut-Rhin. Colmar.
- Vittoz, F. (1970) *Les trouvailles des fouilles 1938-40 dans le temple dit du «Cigognier»*. Mémoire de licence inédit de l'Université de Lausanne. Lausanne.
- Vogel, V. (1988) *Grabung 1987.51, Forum: Die Funde aus dem Bereich der Tabernen und der Tempelportikus*. *JberAK* 9, 29-45.
- Von Gonzenbach, V. (1967) *Kleininvotive des 2. Jahrhunderts n. Chr. und Militär in Vindonissa*. *JberGPV*, 7-30.
- Von Gonzenbach, V. (1976) *Ein Heiligtum im Legionslager Vindonissa*. In: Ducrey, P./Bérard, C. et al. (éd.) *Mélanges d'histoire ancienne et d'archéologie offerts à Paul Collart*. Lausanne, 205-222.
- Von Houwald, G. (1971) *Römische Tierknochenfunde aus Pfaffenhofen am Inn, Ldkr. Rosenheim und aus Wehringen, Ldkr. Schwabmünchen*. München.
- Vorster, C. (1983) *Griechische Kinderstatuen*. Köln.
- Wagner, C. (2004) *Chronique archéologique 2003: Ursins VD, Le Noyer Courbe, Champs Derrey, En Chenaux*. *ASSPA* 87, 398.
- Walsler, G. (1979) *Römische Inschriften in der Schweiz. I, Westschweiz*. Bern.
- Walsler, G. (1980) *Römische Inschriften in der Schweiz. II, Nordwest- und Nordschweiz*. Bern.
- Wavre, W. (1879) *Une statuette romaine à Auvignier*. *Musée neuchâtelois* 6, 171-172.
- Weber, G. (1985a) *Cambodunum – eine Stadt nach mediterranem Vorbild*. In: *Die Römer in Schwaben. Arbeitshefte des Bayerischen Landesamt für Denkmalpflege* 27. München, 60-64.
- Weber, G. (1985b) *Der grosse heilige Bezirk in Kempten – Provinziallandtage in Rätien*. In: *Die Römer in Schwaben. Arbeitshefte des Bayerischen Landesamt für Denkmalpflege* 27. München, 230-232.
- Weber, G. (1993³) *Archäologischer Park Cambodunum 1. Der gallorömische Tempelbezirk*. Kempten.
- Weber, G. (1994) *Les sanctuaires de tradition indigène en Allemagne romaine*. In: Goudineau, Ch. et al. (dir.; 1994), 17-23.
- Weber, G. (Hrsg.; 2000) *Cambodunum - Kempten. Erste Hauptstadt der römischen Provinz Raetien? Mainz am Rhein*.
- Weber, G. (2001) *«Schaugrabung» am römischen Forum von Kempten (Allgäu)-Cambodunum*. *Das archäologische Jahr in Bayern* 2000. Stuttgart, 65-68.
- Webster, J. (1997) *A Negotiated Syncretism: Readings on the Development of Roman-Celtic Religion*. In: Mattingly, D. J. (ed.) *Dialogues in Roman Imperialism*. *JRA suppl.* 23. Portsmouth, 165-184.
- Weidmann, D./Pignat, G./Wagner, C. (éd.; 2007) *Vu du ciel. Archéologie et photographie aérienne dans le canton de Vaud*. *Catalogue d'exposition*. Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Lausanne.
- Wiblè, F. (1983) *Le téménos de Martigny*. *AS* 6, 2, 57-67.
- Wiblè, F. (1984) *Fouilles gallo-romaines de Martigny, Activités archéologiques à Martigny en 1984*. *Annales valaisannes* 59, 117-133.

- Wiblé, F. (1986) Le Grand Saint-Bernard (*Summus Poeninus*). In: Gallay, A. (dir.) Le Valais avant l'Histoire. 14000 av. J.-C.-47 apr. J.-C. Catalogue d'exposition. Musées Cantonaux, Sion. Sion, 216-221.
- Wiblé, F. (1995a) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1994: Leytron. *Vallesia* 50, 361-363.
- Wiblé, F. (1995b) Le *mithraeum* de Forum Claudii Vallensium/Martigny (Valais). *AS* 18, 1, 2-15.
- Wiblé, F. (1996) Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1995: Martigny, Coin de la Ville. *Vallesia* 51, 322-330.
- Wiblé, F. (1996/1997) Le temple de Jupiter Poeninus au sommet du col du Grand St-Bernard: a-t-il été érigé ou reconstruit à l'époque flavienne ? *Bull. d'études préhistoriques et archéologiques alpines* 7/8, 19-25.
- Wiblé, F. (1998) Le sanctuaire de Leytron. In: *Vallis Poenina*. Le Valais à l'époque romaine I^{er} siècle-V^e siècle après J.-C. Catalogue d'exposition. Musée cantonal d'archéologie, Sion. Sion, 178-180.
- Wiblé, F. (2001a) La tauroctonie - Le *mithraeum* de Martigny. In: Clair, J. (dir.) Picasso. Sous le soleil de Mithra. Catalogue d'exposition. Fondation Pierre Gianadda, Martigny. Martigny, 190-199.
- Wiblé, F. (2001b) Dieux et sanctuaires du Valais romain. In: Giorcelli Bersani, S., Gli antichi e la montagna. Écologie, religion, économie. *Atti del Convegno Aosta*, 21-23 settembre 1999. Torino, 45-63.
- Wiedemer, H. R. (1966/1967) Der Stand der Erforschung des römischen Legionslagers von Vindonissa. *ASSPA* 53, 73.
- Wiedemer, H. R. (1967) Die Entdeckung der römischen Heilthermen von Baden-Aquae Helveticae. *JberGPV*, 83-93.
- Wiegels, R. (2000) LOPODVNVM II. Inschriften und Kultdenkmäler aus dem römischen Ladenburg am Neckar. *Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg* 59. Stuttgart.
- Wiegels, R. (2001) Zur Götterverehrung in römischer Zeit im unteren Neckarraum. In: Spickermann, W. (éd.; 2001), 203-217.
- Wigg, D. G. (2000) Der Beitrag des Martbergs zur eisenzeitlichen Numismatik. In: Häffner, A./von Schnurbein, S. (dir.; 2000), 485-494.
- Wigg-Wolf, D. G. (2005) Coins and Cult at the Martberg: a Case Study. In: Metzler, J./Wigg-Wolf, D. G. (éd.; 2005), 297-311.
- Wightman, E. M. (1970) *Roman Trier and the Treveri*. London.
- Williams, R. J./Zeepvat, R. J. (1994) Bancroft: a Late Bronze Age/Iron Age Settlement, Roman Villa and Temple-Mausoleum. *Buckinghamshire Archaeological Society Monograph* 7. Aylesbury.
- Wolf, J.-J. (1995) L'établissement de La Tène finale de Sierentz. Éléments de la carte archéologique du Haut-Rhin pour La Tène finale. In: Jud, P. (dir.) Le Rhin supérieur à la fin de l'époque celtique. Colloque de Bâle (17-18 octobre 1991). *Archäologische Bodenforschung des Kantons Basel-Stadt*. Basel, 126-136.
- Wolf, J.-J./Heidinger, A./Viroulet, J.-J. (1985) Sierentz, 5000 ans d'Histoire, État des recherches archéologiques 1977-1985. *Annuaire de la société d'histoire de la Hochkirch et de la Haute-Alsace*, 1-103.
- Wolf, J.-J./Viroulet, B./Dumez, T. (1994) Les monnaies celtiques de Sierentz et de Haute-Alsace. 1, Le contexte archéologique. *Cahiers alsaciens d'art, d'archéologie et d'histoire* 37, 65-72.
- Woolf, G. (1993) Rethinking the Oppida. *OJA* 12, 2, 223-234.
- Woolf, G. (1998) *Becoming Roman. The Origin of Provincial Civilization in Gaul*. Cambridge.
- Woolf, G. (2001) Representation as Cult: The Case of the Jupiter Columns. In: Spickermann, W. (Hrsg.; 2001), 117-134.
- Wrede, H. (1981) *Consecratio in formam deorum*. Vergöttliche Privatpersonen in der römischen Kaiserzeit. Mainz.
- Zäch, B. (2002) Vegetable Offerings on the Roman Sacrificial Site in Mainz, Germany – Short Report on the First Results. *Vegetation History and Archaeobotany* 11, 101-106.
- Zawadzki, T. (1969/1970) L'inscription votive de Misery en l'honneur de Mercurius Augustus et la répartition de ce culte dans l'Empire Romain. *Annales fribougeoises*, 5-11.
- Zedelius, V. (1984a) Keltische Fundmünzen vom Martberg. In: *Trier* (1984), 112-115.
- Zedelius, V. (1984b) Die keltischen Silbermünzen vom «Martberger Typus» aus dem östlichen Trevererland. In: *Trier* (1984), 115-118.
- Zehner, M. (1995) Sierentz-Landstrasse (Haut-Rhin). Les fours de La Tène finale – Étude de la céramique. *Cahiers de l'Association pour la promotion de la recherche archéologique en Alsace* 11, 25-65.
- Zehner, M. (2000) Étude de la céramique de La Tène finale et du début de l'époque romaine en Alsace. Thèse de doctorat NR, Histoire et civilisation de l'Europe, sous la direction de X. Lafon, Strasbourg, Université Marc Bloch, octobre 2000 (3 vol.).
- Zwahlen, R. (1995) *Vicus Petinesca-Vorderberg*. Teil 1, Die Holzbauphasen. *Schriftenreihe der Erziehungsdirektion des Kantons Bern*. Bern.

